GOVERNMENT OF INDIA

DEPARTMENT OF ARCHAEOLOGY

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

CALL NO. 705 Syr
Tome. 17

D.G A. 79.

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

34205

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY New Delhi

TOME XVII

Avec de nombreuses figures et 67 planches hors texte.

705 Syr

Ref 913.005 Syr

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN (VI')

1936

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 34205
Date 10.6.58
Call No. 705 | S.Y.J.

LES FOUILLES DE MARI

DEUXIÈME CAMPAGNE (HIVER 1934-35)

PAR

ANDRÉ PARROT.

La deuxième campagne menée par l'expédition du Musée du Louvre sur le site de l'ancienne Mari (Tell Ḥarīrī) commença le 26 décembre 1934 pour se terminer au début d'avril 1935. La Mission était constituée comme celle de l'année précédente : M. P. François étant chargé des relevés architecturaux, M. A. Bianquis du travail photographique, M. Tellier de l'organisation matérielle du chantier, M. Matta, interprète, de la surveillance des ouvriers. Dans les dernières semaines, M. Martinet fut occupé à la réparation des objets endommagés et à divers moulages.

Subventionnée par les Musées Nationaux et le Ministère de l'Éducation Nationale, l'expédition trouva en Syrie les concours les plus précieux. Nous tenons dès l'abord à exprimer notre plus vive gratitude à M. Seyrig, Directeur du Service des Antiquités à Beyrouth, pour l'aide qu'il nous a toujours apportée et pour l'intérêt qu'il témoigna à la Mission. Il nous faut souligner aussi l'appui extrêmement chaleureux que l'armée française du Levant nous apporta, cette année plus que jamais, tout à la fois dans notre travail de recherches et dans les difficultés d'installation et de ravitaillement en une région fort déshéritée. Je tiens donc à exprimer toute notre reconnaissante gratitude au général Huntziger, Commandant supérieur des Troupes du Levant; au colonel Martin, Directeur du Service de Santé; au général Jacquot, Commandant les Territoires de l'Euphrate, et à ses officiers à Abou-Kémal, les lieutenants des S. S., Cabane et Déangéli. Enfin, à l'Aviation française du Levant, à qui nous sommes redevables de magnifiques et très précieuses photos de nos divers chantiers.

* * *

La première campagne à Tell Ḥarīrī [1] avait, nous le rappelons briève-

[1] *Syria*, XVI, p. 1-28, 117-140.

ment, permis l'identification du site avec la capitale du royaume de Mari, et ce, grâce à la découverte d'un temple dédié à la déesse Ishtar et à celle d'*ex-voto* abondants ramassés dans le sanctuaire.

La deuxième campagne a pleinement confirmé l'identification proposée. A vrai dire, celle-ci, avec les seuls résultats des premiers travaux, ne s'appuyait que sur *une* inscription : celle d'une petite statuette dédiée à Ishtar, par Lamgimari, roi de Mari [1]. Or, une statuette se transporte aisément et l'on sait que les rois consacraient très souvent des objets semblables à des divinités dont les sanctuaires étaient plus ou moins éloignés de leurs capitales. Il aurait pu, *a priori*, en être de même à Tell Ḥarīrī. Notre dernière Mission lève à ce sujet tous les doutes : Tell Ḥarīrī est bien Mari, car le nom de la ville est désormais attesté par de nouvelles inscriptions retrouvées aussi bien sur des objets que sur des monuments : statue au nom de Ishṭup-ilum, roi de Mari ; disque en terre cuite avec inscription mentionnant deux autres rois de Mari, Iaḫdun-Lim et son père Iagid-Lim ; brique avec un court texte signé d'Ilum-ishar, lui aussi prince de Mari. C'est là un premier résultat.

Un autre est tout aussi net : la civilisation si brillante au début du IIIe millénaire, « stoppée » littéralement sous les coups d'Eannadu [2] (vers 2800) ou sous ceux — le point n'est pas encore éclairci — de Sargon d'Agadé [3] (vers 2700), a connu un renouveau de splendeur à la fin du même millénaire, avec une lignée de princes dont l'audace fut grande, puisqu'ils ne craignirent pas de se dresser contre le roi de Babylone, Hammurabi, qui d'ailleurs les brisa. Les statues, avec inscriptions au nom de Tura-Dagan et Puzur-Ishtar, trouvées par Koldewey à Babylone [4], viennent d'une ou l'autre des expéditions, menées par les soldats de Hammurabi, contre les princes trop remuants du Moyen-Euphrate, princes dont nous avons en cette deuxième campagne retrouvé le Palais, incendié aux environs de l'an 2000 av. J.-C. Cette décou-

[1] Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 140, et notre rapport, *Syria*, XVI, p. 24.

[2] Galet A, VI, 22, dans Thureau-Dangin, *ISA*, p. 40.

[3] Poebel, *UMBS*, V, n° 34. Pour la confirmation de cette campagne de Sargon, voir P. Dhorme, *Les nouvelles tablettes d'El-Amarna*, dans *RB*, 1924, p. 19-32. Les « montagnes d'argent » seraient en pays hittite, la « montagne des Cèdres » étant l'Amanus. Par contre, M. Virolleaud identifie « montagne des Cèdres » et Liban (*RHR*, CI, p. 16). Voir aussi J. Lewy, *RHR*, CX, p. 60, et *ZA*, XXXVIII, p. 261 sq.

[4] Essad Nassouhi, *AfOF*, III, p. 109-114.

verte, en nous révélant une installation royale en parfait état de conservation, nous permet dès à présent d'affirmer que Mari fut, durant tout ce IIIe millénaire, une des plus brillantes cités du monde mésopotamien. Et la masse des archives recueillies dans ce Palais nous rendra cette pénétration du passé plus facile, la documentation sculpturale et architecturale étant élargie par l'abondance des textes.

LE TEMPLE D'ISHTAR

Absorbés par la découverte du Palais, nous avons dû limiter nos recherches dans ce secteur. Nous avons cependant étudié attentivement les installations de la cella 17 [1], nous attachant à dégager les uns après les autres tous les pavements qui s'y trouvaient superposés. Quatre sols apparurent, en effet, correspondant à un long piédestal, qui prend figure d'une sorte de table d'offrandes, elle aussi restaurée ou modifiée plusieurs fois. Sol et table, recouverts extérieurement de plâtre, s'usaient rapidement. On les réparait en établissant par-dessus une nouvelle installation, mais ces réfections s'accompagnèrent chaque fois de rites minutieux, en particulier de l'enfouissement de récipients qui, sauf un, sont tous en terre, de formes variées, où domine ce que nous avons cru pouvoir appeler le type de la « barcasse ». On remarquera que ces *ex-voto* (17 au total, 16 en céramique, 1 en bronze) (fig. 1) sont soigneusement groupés en deux points probablement considérés comme plus sacrés : au centre de la table et non loin de son angle S.-O., au pied d'une banquette qu'il faut se représenter adossée à la moitié du mur intérieur sud de la cella.

Voici les diverses phases de l'aménagement de cette cella : 1° A l'origine, sur un soubassement de terre tassée, on étend une très mince pellicule de plâtre. C'est le premier sol (*a*) dans lequel sont enfouies les céramiques 16, 5, 4, 3 (fig. 2). Une table d'offrandes rectangulaire (1) (3 m. 05 × 1,40 × 0,21) est dressée à peu près au centre de la pièce et nettement dans l'axe de la porte qui ouvre sur la cour extérieure 15. Elle est faite de briques crues (32 cm. × 16 × 5,5), appareillées assez irrégulièrement et recouvertes d'un

[1] Plan du temple d'Ishtar dans *Syria*, XVI, pl. V; schéma du sanctuaire, *ibid.*, p. 15; la cella (17) après la première campagne, *ibid.* pl. IV, 2.

lit de terre battue, puis, en surface, d'une couche de plâtre (8 mm.). Rite de fondation : deux céramiques sont placées sous la table (6, 7), deux autres

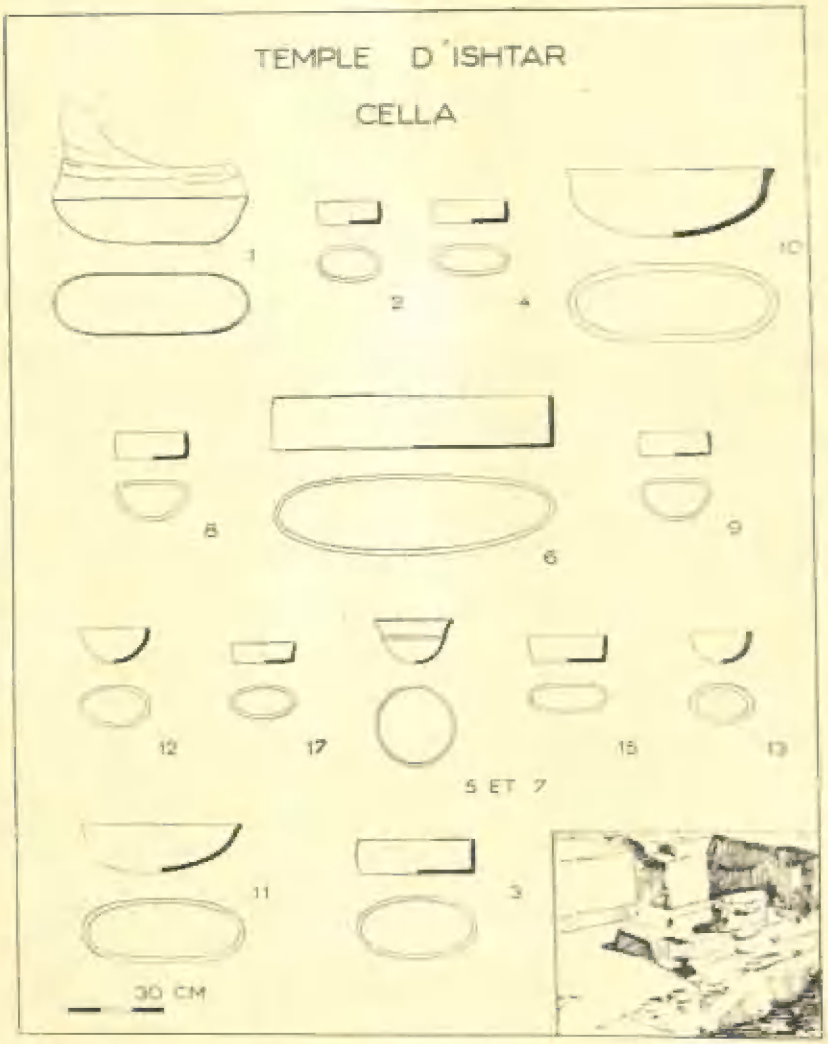

Fig. 1. — Céramique votive enfouie sous les pavements du temple d'Ishtar.
(Ce dessin et ceux qui suivent sont de P. François.)

affleurent à la surface (11, 12). Contre le mur intérieur est une petite banquette, avec une barcasse (13).

2° Cette installation première est remplacée par une autre, faite plus soigneusement. A un sol en plâtre épais (*b*) correspondra une nouvelle table d'offrandes, plus grande (II), dont l'intérieur est aussi fait en briques crues

1. Cella 17, vue du Sud, avec les « barcasses » superposées.
Au centre, nos 1, 10, 11 ; à droite, no 2 (table II) ; table I, no 12.

2. Cella 17, vue de l'angle S.-O. Témoin de la table III
et ensemble de la table II, et puits antiques.

3. Cella 17, vue du N.-O., avec la table II.
A l'extrême droite, « barcasse » no 8.

4. Cella 17, vue du S.-E. Témoin de la table II (barcasse 10),
table I. (barcasses 11 et à dr., 12)

(50 cm. × 24 × 11) et qui se prolonge cette fois jusqu'au mur Est. Nouvelles céramiques enfouies, 15 et 14, sous le sol *b*, 10 et 2, sous la table d'offrandes. Entre les deux tables d'offrandes I et II, il y a une différence de niveau d'environ 0 m. 42. Au sol *b* correspond, adossée à la paroi Ouest et à une banquette qui la réunit à la table, une installation destinée aux ablutions ou à certains lavages rituels. Dans un angle de cet aménagement bitumé

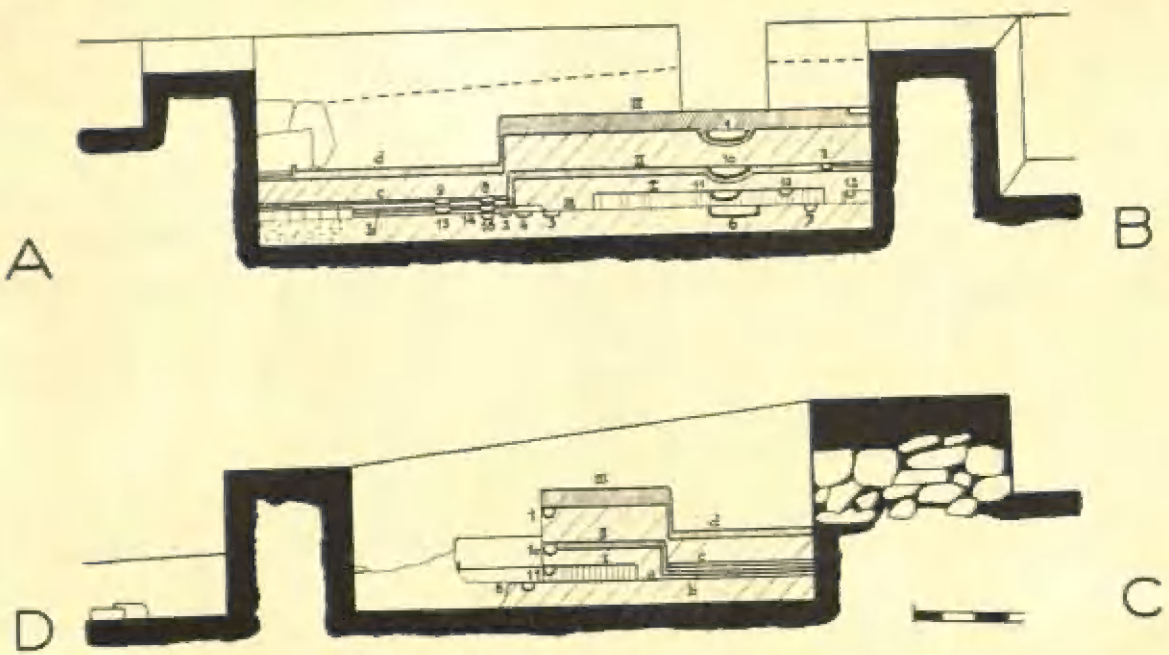

Fig. 2. — Coupes Ouest-Est (A-B) et Sud-Nord (D-C) de la cella 17 du temple d'Ishtar.
(Coupes de P. François.)

(1 m. 75 × 1,32), une cavité de forme ovale et profonde de 0 m. 28 devait conserver la provision d'eau.

3e Le sol *b* ayant été sans doute détérioré, fut remplacé par un autre (*c*) qui, fait, comme le précédent, d'une épaisse couche de plâtre, s'étendit à travers toute la cella, venant buter à la table d'offrandes non modifiée mais qui s'en trouva diminuée de hauteur et recouvrant entièrement l'installation aux ablutions, devenue invisible. Deux nouvelles barcasses, 8 et 9, furent enfouies dans ce nouveau pavement.

4e Nouvelle transformation du même genre que les précédentes. Un nouveau sol (*d*), correspondant à une nouvelle table (III), légèrement plus grande

et revêtue en surface d'un très épais placage de plâtre (28 à 30 cm. d'épaisseur), masquant les dépôts traditionnels : barcasse de bronze (I) recouverte de toute une série de barcasses en plâtre, emboîtées l'une dans l'autre et donnant à cet ensemble votif l'allure d'un esquif. Cette table (III), dernière étape de transformations et d'aménagements successifs, fut, après la destruction du sanctuaire (par Eannadu ou par Sargon), enserrée dans d'épais murs qui la transformèrent en sol, celui d'une toute petite pièce oblongue appartenant au dernier sanctuaire qui fut ravagé par Hammurabi et presque entièrement détruit, avant la fouille, par l'érosion particulièrement active en cet endroit du tell, versant d'un *ouadi*.

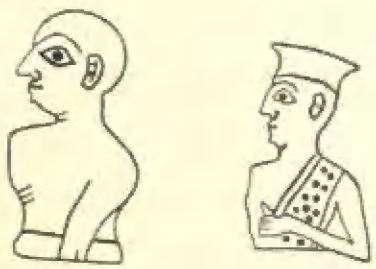

N° 573 N° 547

FIG. 3. — Petites plaquettes en coquille enfouies sous les pavements (n°s 573 et 547).

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, l'enlèvement de ces diverses installations ainsi superposées dans la cella 17 n'a révélé aucun dépôt précieux. Seuls, quelques menus fragments : éléments d'une décoration en bitume, coquille et pierre rouge ; perles de cornaline ; buste d'un homme en coquille et d'un travail très fin (573) (fig. 3) ; plaquettes de nacre. Tous ces objets étaient nettement localisés dans la partie Sud-Ouest de la cella.

La chambre 18 [1], que nous avons appelée aussi *cella*, eu égard à tous les *ex-voto* qui y furent recueillis, fut étudiée en même temps. On n'y retrouve plus les sols superposés, mais les banquettes encore intactes sur la paroi intérieure Nord présentaient cette caractéristique intéressante d'avoir été construites avec des briques demi-cuites [2], dont la terre était « farcie » de parcelles de feuilles d'or, de languettes en coquille, de bouclettes en lapis-lazuli, de carreaux en pierre rouge. Tout cela évidemment pour sanctifier cet aménagement. De plus, à l'intérieur des banquettes, une « barcasse » était cachée, de même type et au même niveau que celles déjà signalées, extérieurement. Dans le sous-sol de cette chambre, fait de briques crues, aucun autre dépôt qu'une

[1] Voir le schéma du temple, *Syria*, XVI, p. 15.

[2] Une de ces banquettes, en briques demi-cuites, *Syria*, XVI, p. 19, fig. 7, avec « barcasse » intérieure, cachée.

petite plaquette en coquille (547), représentant un homme coiffé de la toque basse (fig. 3).

N'y a-t-il eu aucune offrande précieuse, aucun dépôt dit « de fondation » ? Nous ne savons. L'explication des puits qui criblent toute cette zone, comme ils criblent tout le quartier de la ville contigu au temple, reste pour le moment encore malaisée [1] et s'il s'agit de l'œuvre de pillards, il ne faut plus s'étonner de ne plus rien trouver. En tout cas, à l'angle extérieur Nord-Est de la cella 17, dans les fondations [2], une cachette rectangulaire (1 m. 04 × 0,62) en briques cuites, était ménagée, qui fut violée dans l'antiquité et remplie soigneusement de galets alternant avec de la terre.

Le déblaiement des abords du sanctuaire d'Ishtar fut poursuivi, spécialement vers le Nord et vers l'Est. La grande canalisation signalée l'an passé comme sortant du temple sous les dalles du seuil de la grande porte [3], fut dégagée en façade du temple. Elle recevait les eaux d'un autre collecteur venu du Nord et drainant, non pas, comme nous l'avions pensé, un autre « monument » important, mais les habitations pressées contre le sanctuaire. Celui-ci se trouvait nettement isolé de la ville elle-même, à l'Est, par une voie bordée, d'une part, par la muraille du temple, de l'autre, par les maisons de la cité.

Tout ce travail de nettoyage qui nous rendait plus facile la compréhension des dépendances et des limites Nord et Est du temple d'Ishtar, ne fut pas absolument stérile. De nouveaux *ex-voto* furent en effet recueillis, épaves du pillage. Nous ne mentionnons ici que les plus importants :

M. 541. *Tête d'Ishtar, à « polos »* (hauteur : 0 m. 149). C'est la plus grande des têtes de ce type [4] que nous ayons trouvées et malgré l'usure qui rabota quelque peu le nez et le menton, elle ne manque pas d'un certain caractère (pl. II, 2 et fig. 4). La tiare, haute, s'évasant légèrement en arrondi vers le haut, serrée à la base par un ruban ou un bourrelet, domine un visage qu'élargissent des cheveux très bouffants. Un bandeau natté encercle le visage et raccourcit d'autant le front qui est fuyant. Les sourcils, arqués, sont réunis à la base,

[1] Pour des « puits » qui ne sont pas sans rappeler assez les nôtres, voir à T. Ghassoul, cf. Vincent, *RB*, 1935, p. 80.

[2] Exactement sous la lettre A du croquis schématique, *Syria*, XVI, p. 15. Nous pensons, après la fouille du printemps 1936, que cette installation remonte à un sanctuaire antérieur.

[3] *Syria*, XVI, p. 20.

[4] Pour une étude d'ensemble des monuments de ce type, voir notre article *Sur quelques statuettes de Mari*, dans *Monuments Piot*, t. XXXV.

mais ils sont actuellement vides de leur incrustation, faite très certainement en petites lamelles de lapis-lazuli. L'évidement des yeux en amande apparaît un peu forcé, eu égard aux coquilles qui étaient encore adhérentes, quoique privées de leur pupille en lapis. Le nez est épaté et les narines palpitantes. La bouche, petite, esquisse une moue très nette qui accuse davantage des pommettes saillantes. Le menton est arrondi. La déesse portait des boucles d'oreilles, autrefois attachées à une fiche en coquille, avec anneau saillant, enfoncée à

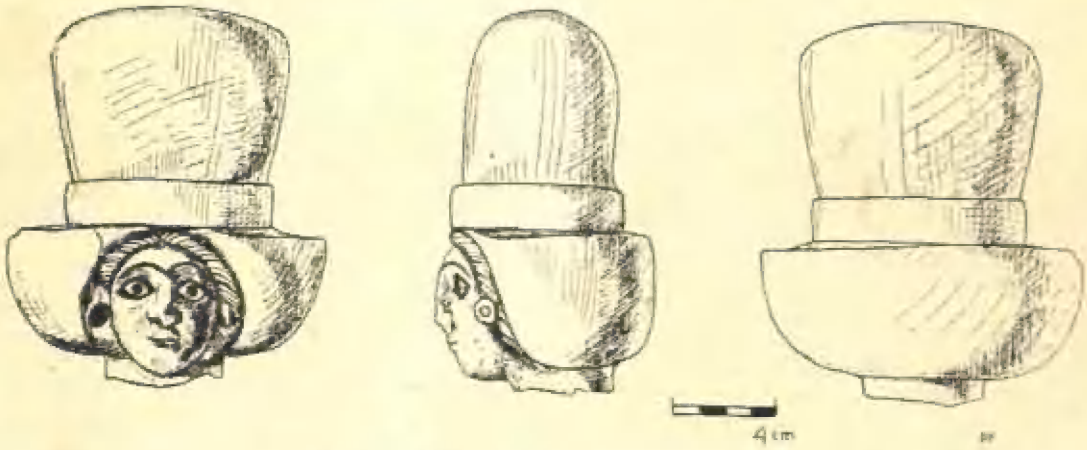

Fig. 4. — Tête d'Ishtar à " polos " (M. 541).

hauteur des oreilles dans le bandeau natté. La fiche de gauche manque, mais on voit le trou de fixation. Cette tête était attachée au corps de la statue (un trou-mortaise est ménagé dans son cou), donc fut œuvrée à part. La pièce fut recueillie à une dizaine de mètres au Nord de la porte et à l'extérieur du temple. Matière : gypse.

M. 526. *Bloc au serpent* (longueur : 0 m. 279 ; largeur : 0 m. 146 ; hauteur : 0 m. 086). Brut sur sa face de pose, ce bloc en calcaire stalagmitique fut travaillé sur sa face supérieure, de façon à détacher en léger relief un serpent enlacé sur lui-même (fig. 5). La tête fait saillie sur un des petits côtés, symétriquement à une queue très effilée. Les yeux de l'animal étaient incrustés de coquilles et lapis-lazuli ; sur le sommet de la tête une petite cavité avait reçu une petite lamelle en lapis. Pour mieux faire ressortir les enroulements de l'animal, l'artiste avait disposé, dans les vides, douze petits morceaux de pierre gris-bleuté, d'ailleurs de taille irrégulière (carrés, rectangles, losanges et

1. - Statuette de déesse à polos, tenant le rameau. (M. 647-826)

2. - Tête d'Ishtar à "polos". (M. 541).

3. - Vue de face de la déesse au rameau. (M. 647-826).

même cercle) et scellés au bitume. Le bloc fut trouvé, retourné, à la porte même du temple, mais à l'extérieur du sanctuaire.

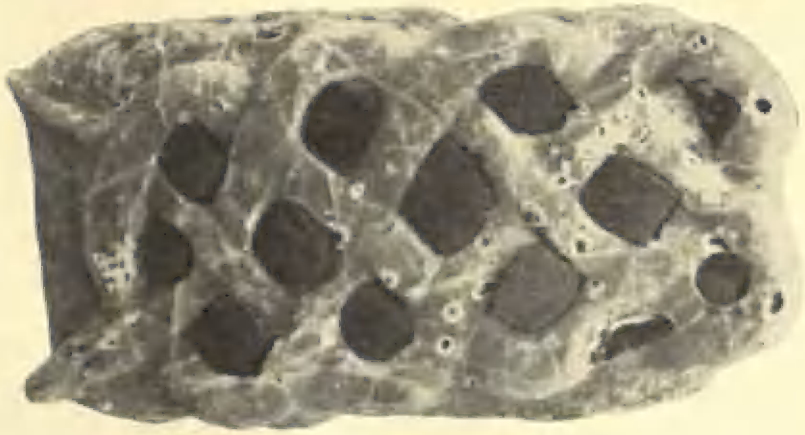

Fig. 5. — Bloc au serpent (M. 526).
(Photo André Branquis.)

M. 647. *Statuette de femme acéphale* (pl. II, 1 et 3; fig. 6) en gypse, qui doit être, semble-t-il, complétée par une tête à « polos » (M. 826) recueillie à plusieurs centaines de mètres de là (hauteur: 0 m. 144). La femme, où nous voyons une déesse, est vêtue du manteau-kaunakès, à sept rangs et assise. Les mains sortent des emmanchures du costume dont la partie supérieure forme cape; la droite est cassée au poignet, la gauche tient un rameau (régime de dattes) qui retombe mollement sur le genou. Le siège, sans dossier, est décoré sur le côté et d'avant en arrière, de la jambe et du pied d'un taureau, d'un fuseau hachuré, évidé aux deux extrémités, enfin de bandes verticales juxtaposées. Le devant des pieds de la femme a été cassé dans l'antiquité. Cette statuette fut ramassée, ainsi que les pièces qui suivent, dans la zone des habitations au Nord du temple et constituant des dépendances. Tout provient certainement du pillage du temple.

Fig. 6. — Statuette de femme au rameau (M. 647).

Si l'interprétation que nous donnons maintenant de ce type de statuettes est exacte [1], il faudra faire rentrer dans cette catégorie et identifier avec la déesse de la fertilité les six « personnages au rameau » recueillis au cours de la première campagne [2], où nous avions vu des fidèles, hommes et femmes, apportant leur offrande ou tenant le rameau de la pureté rituelle. Les têtes manquant et les monuments étant souvent usés, on pouvait hésiter sur le sexe du personnage, d'autant que la statuaire archaïque attribuait souvent aux femmes une poitrine exagérément plate [3].

M. 648. *Statuette de deux taureaux androcéphales accolés* (longueur : 0 m. 104 ; hauteur : 0 m. 064). Le monument est malheureusement très mutilé (fig. 7), mais il en reste assez pourtant, pour pouvoir le reconstituer entièrement. Les deux animaux étaient couchés côte à côte, leurs arrière-trains s'opposant et débordant mutuellement l'un sur l'autre. L'animal de gauche est le mieux conservé. La tête, représentée de face, est cassée, mais on voit le bas de la barbe calamistrée et coupée en carré dépassant les cheveux tombant de part et d'autre du visage. L'avant-train est recouvert d'un pelage distribué en plusieurs rangées de mèches se chevauchant et que terminent les habituelles bouclettes. Le reste du corps était complètement rasé. Il en était certainement de même de l'animal de droite dont il ne subsiste que l'arrière-train, avec ce détail de la technique archaïque, de la queue passant sous la patte et ramenée sur la croupe de l'animal. Cette même indication se retrouve au revers de la pièce, pour le premier animal. Aucune cavité dorsale comme c'est de règle chez les taureaux androcéphales

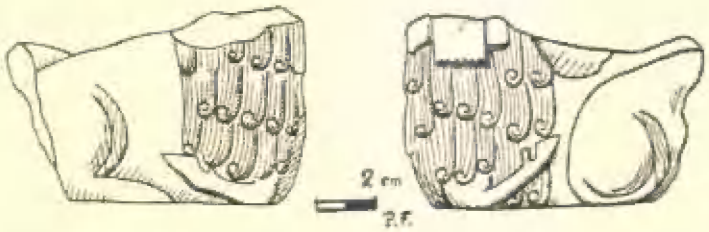

Fig. 7.— Statuette de deux taureaux androcéphales, face et dos (M. 648).

[1] Notre article, dans *Monuments Piot*, t. XXXV.

[2] *Syria*, XVI, p. 123.

[3] On voit fort bien cela sur une statuette de Khafaje, cf. Frankfort, *ILN*, 9 juin 1934, p. 912, fig. 9 et 10, et sur une pièce correspondante de Mari (M. 336). Ceci nous amène à rectifier une identification donnée dans notre premier rapport et à voir une femme dans la statuette acéphale, M. 304, cf. *Syria*, XVI, p. 123, et pl. XXIII, 1.

de l'époque de Gudéa, mais sur la face de pose un petit trou cylindrique de fixation. Le monument pouvait être ainsi ou bien placé sur un socle ou bien porté au bout d'une hampe, comme une enseigne. La pierre où il est sculpté est une sorte d'albâtre.

M. 665. *Fragment du vase à l'aigle léontocéphale.* Un nouveau morceau du vase (M. 150), signalé l'an passé [1], fut retrouvé à grande distance des éléments principaux. Il y a les éléments de deux registres (fig. 8). En haut, on voit la jambe et le pied de deux animaux affrontés que sépare le tronc d'un arbre (?) à bourgeon détaché. En bas, le sommet d'un portail en roseau [2].

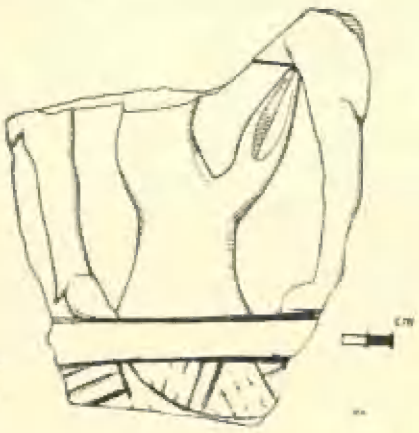

FIG. 8. — Fragment du vase à l'aigle léontocéphale (M. 665).

LA VILLE A L'EST DU TEMPLE D'ISHTAR

Nous avons exploré toute la zone à l'Est du temple d'Ishtar, où un grand quartier apparut, sans monuments importants mais avec des habitations privées (fig. 9). Rien n'a subsisté dans cette région de la petite cité (A) administrée à la fin du IIe ou au début du Ier millénaire par les gouverneurs des rois assyriens [3]. On trouve, immédiatement en surface, la ville (B) contemporaine de la IIIe dynastie d'Ur (vers 2300 avant J.-C.), construite sur les ruines nivelées de la cité des temps sargoniques et présargoniques (C). Pour le moment, nous ne pouvons déceler de période intermédiaire entre ces deux derniers habitats, ce qui confirme nos constatations de la première campagne et tendrait à prouver que Mari, après les durs combats qu'elle soutint contre Eannadu, Sargon d'Agadé, Narâmsin, n'avait qu'une importance relative à l'époque

[1] *Syria*, XVI, p. 126, et pl. XXVII, 1.

[2] A ce sujet, voir W. ANDRAE, *Das Gotteshaus und die Urformen des Bauens im Alten Orient*, p. 76.

[3] Ce serait la ville contemporaine du gouverneur Shamash-rêsh-uṣur (Cf. THUREAU-DANGIN, *RA*, XXXI, p. 139) et de tous les résidents qui le précédèrent, puisque Mari est déjà soumis à Tukulti-Ninurta Ier. Des vestiges de cette cité ont été reconnus dès notre première campagne dans les parties hautes du tell où l'érosion a été moins violente, par exemple en I, IV de notre plan (*Syria*, XVI, pl. I). Des tombes correspondantes avaient aussi été creusées dans le Palais trouvé cette année.

des patésis de la deuxième période de Lagash (de Ur-Bau à Ur-Ningirsu).

La destruction de la ville B, à attribuer à Hammurabi, puis le travail de l'érosion (on est ici sur la pente du tell) ont endommagé très sérieusement les constructions rencontrées. On n'en peut guère tirer pour l'étude architecturale. Aucune maison complète n'a été dégagée. On voit seulement que les maisons

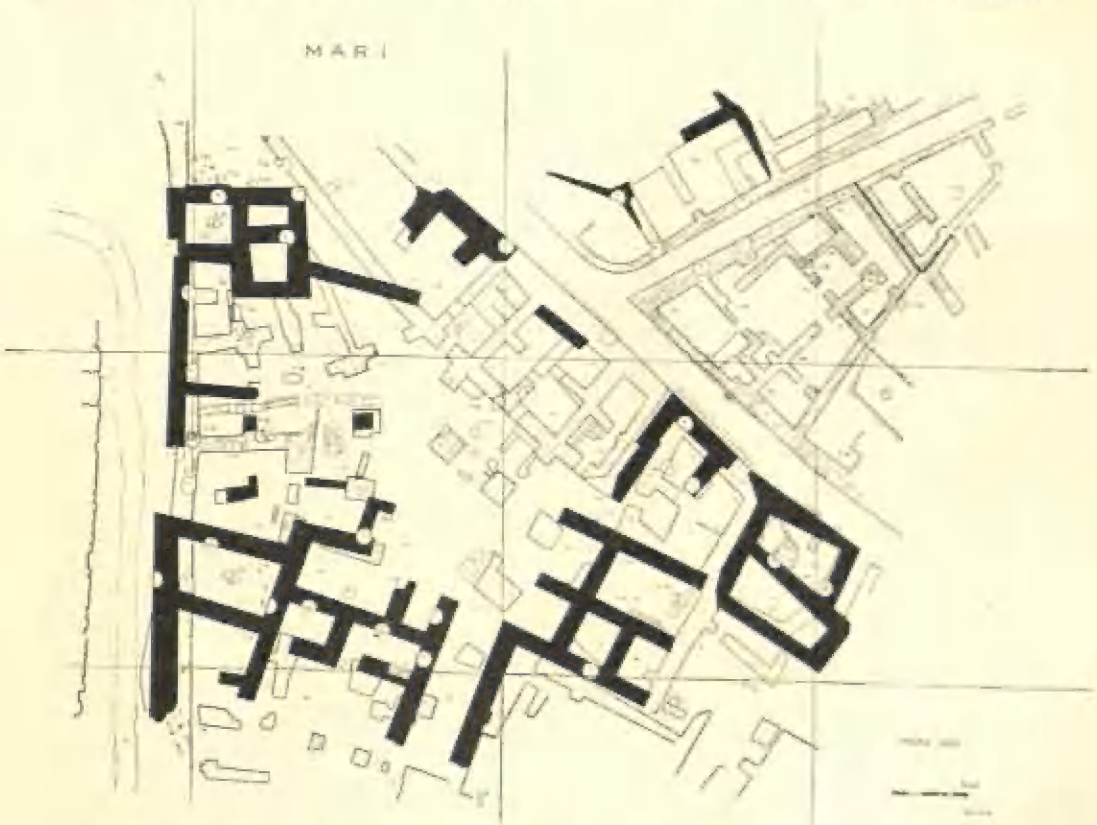

Fig. 9. — Le quartier à l'Est du temple d'Ishtar (non teintée, la ville présargonique ; en noir, les maisons de la ville B).
(Plan de P. François.)

étaient faites en briques crues, à l'exclusion de toute brique cuite, ce dernier matériau étant réservé aux grands monuments. Les tombes, nombreuses, étaient creusées dans le sous-sol et faites presque toujours d'un grand pithos, très souvent muni d'un couvercle plat avec poignée de préhension ou quelquefois recouvert par une autre jarre. Ces récipients sont habituellement disposés ou verticalement, ou légèrement inclinés. Les enfants sont enterrés dans des jarres trapues, à large ouverture fermée par une grande assiette.

Ces sépultures, comme nous l'avions déjà remarqué à Larsa, sont alors groupées de façon à constituer un véritable petit cimetière.

Sous la ville B, la cité sargonique et présargonique est infiniment mieux conservée, car si elle a souffert de la destruction à la suite des guerres, l'érosion l'a épargnée. Il s'agit d'un complexe d'habitations construites sur le *parti* de la cour intérieure, sur laquelle prennent jour les diverses chambres. Celles-ci sont de formes très irrégulières, où pourtant le trapèze semble recherché. Les maisons sont juxtaposées et groupées en îlots limités par des rues et ruelles dont le tracé dénote déjà un certain alignement. La construction est en briques crues, sur lesquelles on superpose du pisé. Les murs intérieurs peuvent être blanchis à la chaux. On s'est préoccupé en outre de l'évacuation des eaux usées, dirigées sur des puisards aménagés soit à l'intérieur des maisons, soit à l'extérieur, dans la rue, où ils font figure d'égouts collecteurs, avec même cette précaution d'un « regard ». Parfois les maisons forment un bloc un peu plus compact, avec en son milieu une petite place où des piliers massifs en briques crues devaient servir à l'installation d'une véritable galerie couverte, sans doute abri des marchands et centre des transactions. Il faut noter que de la ville, et de tout temps, on n'a eu accès au temple d'Ishtar qu'en faisant un long détour, soit par le Nord, soit par le Sud.

Les tombes sont dans les sous-sols, mais cette fois en pleine terre. Elles nous ont donné une abondante céramique, très caractéristique : petites jarres du type de la « grenade », gobelets à bec ou à verseur, jarres carénées à anse et à décor incisé, supports d'offrandes, tout cela coexistant avec une céramique fine, noire, avec un léger engobe lustré. A ce mobilier s'ajoutèrent des bronzes (lames, poignards, épingles), quelques bijoux (boucles d'oreilles et bagues en or) et un bon lot de cylindres avec les thèmes caractéristiques de l'époque (dieu-barque, boisson au chalumeau, combat contre des fauves). Nous n'avons noté dans cette région aucun cas d'incinération ou de désarticulation, comme dans le quartier de même époque dégagé en 1933 [1]. Seule existe la pratique d'inhumation, une natte bitumée tenant parfois lieu de cercueil.

[1] *Syria*, XVI, p. 7.

LE PALAIS

C'est en ouvrant non loin de ce quartier, en G IV, un nouveau chantier, avec ce dessein d'y faire une fouille profonde, stratigraphique, que nous avons trouvé le Palais des princes de Mari, de la fin du IIIe millénaire (fig. 10) [1]. Le

FIG. 10. — Les deux chantiers de Mari : ville et palais.
(Photo de l'Aviation militaire du Levant, 39e demi-brigade.)

choix de ce secteur était commandé tout naturellement par la hauteur du tell en cet endroit (13 m. 50 au-dessus du niveau de la plaine), ce qui laissait supposer une parfaite et complète superposition des couches à étudier. Dès le premier jour de la fouille (28 janvier 1935), il fut évident que l'on se trouvait, dès la surface, au milieu d'éboulis de monuments énormes, dont des pans entiers avaient « versé », ce qui rendait au début très malaisée la distinction

[1] La photo par avion montre parfaitement l'emplacement des deux chantiers. Au premier plan, l'angle du quartier présargonique (cf. fig. 9) ; au second, le palais à la fin de la campagne (avril 1935).

de ce qui était ou n'était pas en place. Au bout d'une semaine, là où nous avions vu d'abord un « passage », apparaissait une grande cour intérieure, la première d'un immense Palais (pl. III, 1). Ouvert au début sur 400 mq., le chantier devait s'élargir et, eu égard au développement pris par les recherches, tous les ouvriers devaient être concentrés en cet endroit, la fouille au quartier présargonique ou au temple d'Ishtar étant momentanément interrompue.

La découverte de ce Palais (pl. V) sensiblement orienté, construction énorme et extraordinairement bien préservée (par endroits les murs s'élèvent encore à plus de cinq mètres de hauteur), va nous donner une documentation de tout premier ordre. C'est, de loin, l'ensemble architectural du IIIe millénaire le plus complet qui soit jamais sorti d'un chantier de fouilles mésopotamien [1]. Encore n'avons-nous réussi à en dégager, après plus de deux mois, et avec une moyenne journalière de 250 à 300 ouvriers, qu'une petite partie. Les photos de l'Aviation française du Levant, examinées avec un peu d'attention, laissent entrevoir un développement encore plus imposant de ce complexe qui fera du Palais de Mari un des plus grands de l'antiquité. En fin de saison, nous avions déblayé un ensemble de 69 chambres ou cours, qui recouvrent déjà une superficie de 5.000 mq. Il en reste certainement au moins autant, sinon plus, sous terre, et nous estimons que la surface bâtie ne sera pas loin d'atteindre un hectare et demi, les magasins, dépôts et dépendances, à l'extérieur de la résidence, n'étant pas compris [2].

Ampleur d'une part, conservation de l'autre. Certes, tout n'a pas subsisté de la même façon. L'érosion a emporté beaucoup, spécialement sur les pentes, mais au centre du tell les murs sont debout sur une hauteur moyenne de 4 à 5 mètres (fig. 11). Ce qui ne manque pas d'être extrêmement précieux, car cela nous donne des portes intactes, cela nous permet aussi de mieux étudier la question de l'éclairage de chambres, qui ne reçoivent pas toutes leur lumière directement de cours intérieures. Cela nous donne enfin souvent une quasi-certitude, quand il s'agit de déterminer l'exacte élévation du monument.

[1] On peut songer par exemple au temple « Gigparku » d'Ur (Woolley, *The Antiquaries Journal*, oct. 1926, pl. XLIV) ou au palais de Bilalama d'Ashnunnak (Frankfort, *OIC*, n° 16, p. 23 et fig. 16). Comparer le palais assyrien d'Arslan-Tash, Thureau-Dangin, *Arslan-Tash*.

[2] Le développement du Palais est confirmé après le premier mois de la IIIe campagne (28 janvier 1936).

Il ne peut être question, dans un rapport préliminaire, d'étudier dans le détail cet ensemble dont nous ne songeons à donner ici que les caractéristiques essentielles. Les architectes qui en ont conçu le plan, semblent avoir procédé par étapes. Ils ont régulièrement adopté le *parti* suivant : grouper autour d'une grande cour généralement oblongue, ouverte, une série de chambres communiquant plus ou moins entre elles, la cour facilitant les échanges et surtout, vu la hauteur des portes, assurant l'éclairage. S'il y a des fenêtres, elles ne peuvent être que de dimensions restreintes et on ne pourrait guère les restituer

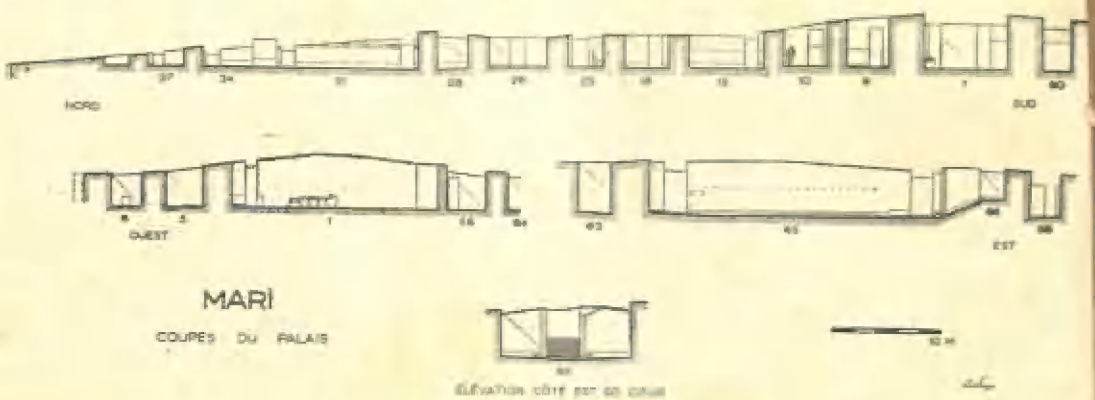

FIG. 11. (Coupes de P. FRANÇOIS.)

qu'à l'endroit où sont posés les toits en terrasses, sortes de « lanterneaux » entre les poutres de la couverture. Mais vu la hauteur des portes (celles qui permettent de passer de la cour d'honneur 65 dans les chambres 62 et 63 ont plus de 5 mètres et elles s'élevaient certainement plus haut), des fenêtres ne nous semblent pas indispensables, car la lumière a suffisamment d'espace pour entrer, et les anciens n'ont peut-être pas désiré outre mesure la pleine clarté dans leurs demeures. D'autant que l'on doit se défendre aussi de la chaleur qui, en été, est dans ce pays accablante [1].

Ces blocs, cour-chambres, sont juxtaposés, mais entre la région Sud et l'aile Nord, il y a une déviation évidente des lignes, qui tend à prouver que tout n'a pas été construit au même moment, mais que la liaison fut faite après

[1] La fouille de 1936 prouve qu'il n'y a pas de fenêtres, car nous avons retrouvé par endroits l'emplacement de la poutraison indiquant un premier étage. Thureau-Dangin a conclu qu'à Arslan-Tash, il n'y avait qu'un rez-de-chaussée, *op. cit.*, p. 20.

1. - Cour 1, vue de l'Est. A gauche, porte de la chambre aux archives (5).

2. - Salle de bains (7). A gauche, W. C. à la turque ; à droite, deux baignoires en terre cuite.

3. - L'école du Palais (24), vue du N.-O. Banquettes en terre crue et " écritoires ". Sur la paroi, traces d'incendie.

4. - Le Palais vu du N.-O. Au premier plan, à gauche, écoles (25 et 24) ; au centre, chambres groupées autour de la cour 13.

PALAIS DE MARI.

coup, avec assez d'adresse d'ailleurs. On sent bien le raccord dans l'axe des pièces 23-24. Il y a de même une différence d'orientation entre le bloc groupé autour de la cour 31 et celui construit en fonction de la cour 51, ce que prépare adroitement l'alignement des casemates oblongues réservées dans la muraille d'enceinte Nord.

La construction a utilisé avant tout la brique crue d'un grand module (42 cm. × 42 × 10 ; 47 × 36 × 10) avec parfois des fondations en briques cuites ou en pierres. Le matériau employé explique pourquoi les murs de 3 à 4 mètres d'épaisseur (bâtiments autour des cours 1 et 65) ne sont pas rares. On comprend de même la masse de l'enceinte, telle qu'elle est dégagée à l'angle N.-O. Ces briques crues sont jointoyées à la terre et les parois intérieures sont habituellement recouvertes d'un épais enduit de terre avec paille hachée. Très souvent le bas des murs est rehaussé par une plinthe bitumée, relevée à l'encadrement des portes. La plupart du temps, les sols sont dallés de belles briques cuites (32 cm. × 32 × 6) ou revêtus d'un pavement de plâtre compact (ceci spécialement dans le bloc de la cour 31). Plus rarement, ils sont faits de simple terre battue (cour 65), mais ici comme ailleurs, on a utilisé la brique cuite pour les dispositifs d'évacuation des eaux de pluie ou usées [1].

Toutes les chambres avaient été soigneusement aménagées. Plusieurs salles de bains à une ou deux baignoires en terre cuite (chambres 11, 17, 48 ; 7,45) sont quasi intactes. La mieux conservée (ch. 7) est aussi la plus typique (pl. III, 2). De forme oblongue (3 m. 70 × 2 m. 70), on y trouvait toutes les « commodités » attendues. Deux baignoires étaient placées côte à côte, sur un socle dressé à l'angle de la pièce. Vraisemblablement, l'une était destinée à l'eau chaude, l'autre à l'eau froide. On les vidait en les épuisant et l'on a retrouvé le récipient utilisé, avec la niche murale où on le rangeait. A un autre angle, une cheminée, faite de manchons de terre cuite (diamètre : 0 m. 29), placés bout à bout et enrobés dans un épais enduit. A la base, le conduit s'évasait, formant un véritable « manteau », avec les traces de la fumée du brasero installé à cet endroit. Enfin, à l'autre angle, un w.-c. « *à la turque* », fait de deux socles de briques rehaussés, avec au milieu la rigole d'évacuation, en pente. Les bases des murs étaient en briques cuites et

[1] Pour l'usage assyrien de la terre battue dans les salles des palais, cf. Thureau-Dangin, *op. cit.*, p. 36.

le bitume n'avait été ménagé ni sur elles, ni sur le pavement, ce qui en assurait la parfaite étanchéité.

Des ustensiles ou accessoires de ménage aident à retrouver parfois ce qui fut une cuisine (ch. 4) avec plusieurs jarres alignées, la cheminée à l'angle ; un office (ch. 3), avec placards, céramique, grand récipient en forme de baignoire pour la provision d'eau.

Il ne faut pas s'étonner que ce soit dans cette région que l'on ait rangé toutes les archives conservant sur de véritables « grands-livres » les redevances en nature apportées au Palais. Dans la chambre 5 qui s'ouvre sur la cour 1 (pl. III, 1), 1.600 tablettes étaient entassées, enfermées dans des jarres alignées et superposées contre la paroi Sud. La scène se reconstitue d'ailleurs fort bien. Cinq immenses jarres sont encore en place, dans la cour 1, qui furent remplies des produits des champs et des jardins, qu'un scribe inventoriait d'un emplacement fixé par un socle bas, en pierre. La pièce aux archives était à deux pas et les documents toujours à portée de la main.

C'est d'ailleurs dans cette zone du Palais que nous verrions volontiers les manifestations de la vie administrative de l'État. Par contre, nous croyons pouvoir retrouver les appartements privés du prince et de sa famille dans la région Nord, autour de la cour 31. L'aménagement y est, en effet, beaucoup plus soigné et plus raffiné. Le sol est fait, dans la plus grande partie du groupe, d'un plâtre épais et bien lissé. Les murs sont toujours en briques crues, mais l'enduit de terre et paille hachée est souvent recouvert par un lait de chaux ; une plinthe à rebord biseauté, très soignée, souligne le bas des parois, mais surtout les pièces sont souvent décorées. Les thèmes varient d'ailleurs et utilisent aussi bien des motifs purement géométriques que des représentations humaines. C'est ainsi que la cour 31 est décorée, à 1 m. 80 du pavement, par une frise en bleu de cobalt, composée de deux torsades en S renversés, avec point centré [1], cantonnées respectivement entre deux étroites bandes blanches et séparées l'une de l'autre par une moulure en creux (pl. IV, 2 et 3). Les chambres 43 et 46 ont été décorées par la juxtaposition de trois bandes (pl. IV, 1), respectivement de couleur noire, ocre

[1] Ce n'est pas exactement le thème de la « tresse ». On rencontre cette torsade sur des cylindres, ainsi par exemple, L. Delaporte, *Catalogue des Cylindres orientaux, Acquisitions*, n° 1198, pl. 106, 25.

1. Décoration murale de la chambre 43 : bandes noire, rouge, noire. Au-dessous revêtement chaulé ; plinthe en plâtre.

2. Décoration murale de la cour 31 : double torsade en S renversés, revêtement chaulé ; plinthe et sol en plâtre.

3. Détail des torsades en bleu de cobalt.

rouge, noire, disposées à des hauteurs variables selon les parois (1 m. 50 en moyenne au-dessus du sol), la bande centrale étant régulièrement percée de trous carrés, disposés à intervalles sensiblement réguliers (0 m. 75 moyenne) et ayant servi, certainement, à accrocher des motifs mobiles (rosaces ?) [1]. Dans la chambre 34, furent ramassés des éléments attestant des thèmes différents : main ouverte, pan d'un vêtement, étoile.

Toutes ces peintures étaient posées à même l'enduit de terre, le revêtement chaulé ne commençant, on ne sait trop pourquoi, qu'en dessous. Et ceci n'était favorable ni à la conservation des peintures à travers quarante siècles, ni, on s'en doute, à leur enlèvement. Peut-être cependant, aurons-nous, lors des prochains travaux, la chance de trouver une véritable fresque murale, car si l'on en juge d'après l'encadrement de la porte Est de la chambre 55, la pièce voisine et encore sous terre serait décorée avec une technique toute différente, les couleurs étant posées cette fois sur le plâtre lui-même.

A l'Est de la zone déblayée cette année, est apparu un complexe d'un tout autre genre. Il s'agit d'une grande cour (65), rectangulaire (25 m. × 10), sensiblement orientée E.-O., prolongée du côté de l'Orient par une petite tribune oblongue (5 m. 43 × 2 m. 22), surélevée de quelque 1 m. 25, par rapport à la dite cour et à laquelle on accède par un escalier de dix marches, encadré par un majestueux portail à double redan et large de 3 mètres (pl. VI, 1 et 2.) L'identification de tout cet ensemble ne saurait faire de doute. Nous devons y reconnaître une grande cour d'honneur avec la chapelle du Palais [2]. Tout est remarquablement bien conservé. Les murs de la cour se dressent encore à plus de 5 mètres de hauteur, mais grâce au calcul fait par M. François, calcul basé sur l'exacte mensuration des pans effondrés, nous savons qu'autrefois ils s'élevaient aux environs de 9 m. 50. Six portes, sans compter celle de la tribune, ouvraient sur cette cour, la faisant communiquer avec les autres parties du Palais : celles du Nord sont plus larges que celles du Sud ou de l'Ouest, mais les chars n'y passaient certainement pas.

(1) De l'époque d'el-Obeid à celle des palais assyriens, on employa des « clous » à la fois utilitaires et décoratifs, cf. W. Andrae, *Das Gotteshaus*, p. 79-83.

(2) Malgré des différences, l'ordonnance de ce complexe rappelle assez celui du palais de Bilalama, avec la « salle du trône » oblongue, dans l'axe d'une grande cour (cf. Frankfort, *OIC*, n° 16, fig. 16). Notre installation répond à la « Scheintür » et au « Postament », cf. W. Andrae, *op. cit.*, p. 17.

Le sol de la cour est en terre battue avec, pour l'écoulement des eaux pluviales, une pente soigneusement ménagée dans l'axe, où deux puisards sont annoncés par deux petites zones en briques cuites. Par contre, la partie orientale devant la *cella*-tribune est en briques cuites bitumées. Il en est de même de la *cella* et du grand escalier, sur les marches 2 et 4 duquel quatre caissettes en bitume avaient été disposées, véritables « troncs » aux offrandes. Dans l'un de ces coffrets, cinq hameçons de bronze furent recueillis; les autres étaient vides.

Dans la *cella*, nous n'avons ramassé que de la céramique cassée et les restes d'une grosse poutre de cèdre, avec trous de mortaise. Emplacement de la divinité, elle était la chapelle du culte royal, auquel assistait le prince, du fond de la cour, de l'endroit qu'un socle de pierre (2 m. 22 × 2 m. 20) désigne évidemment (pl. VI, 3 et 4). Basculés, trois socles en pierre tendre, destinés certainement à de petites statues, gisaient au pied du grand escalier. Deux peuvent être replacés sur les massifs en briques cuites qui encadrent le portail à redans; le troisième était peut-être dans la tribune même.

Cette cour était ouverte, mais tout le long des parois, un auvent était disposé à 2 m. 20 du sol, supporté par de petites poutrelles, dont on a retrouvé les emplacements exacts, grâce aux trous de leur logement [1]. Ceci est parfaitement net sur chacun des murs où les cavités ont été nettoyées de la terre des effondrements qui les obstruait. On remarque, au-dessus du socle de pierre où nous voyons l'emplacement du trône, une double rangée de trous, qui correspondent d'une part à l'auvent, de l'autre au baldaquin qui dominait le siège royal. Cet auvent protégeait tout à la fois du soleil et de la pluie, mais les toits en terrasses des pièces avoisinantes devaient aussi déborder sur la cour, et c'est sans doute à ces superstructures qu'appartiennent de gros « champignons » en terre cuite (les plus gros ont 0 m. 25 × 0 m. 20), dont 23 exemplaires furent ramassés, sans que nous ayons pu en comprendre dès maintenant la véritable utilisation. Tous ces murs étaient construits en briques tantôt crues, tantôt demi-cuites, de grand module (0 m. 44 × 0 m. 44 × 0 m. 135), et recouverts extérieurement d'un revêtement de boue armée de paille, peint en rouge. Une plinthe bitumée (0 m. 20) courait tout autour, relevée aux enca-

[1] Une installation similaire se trouve dans la cour de la Kaaba, à la Mecque.

- MARI -

- LE PALAIS -

AVRIL 1935

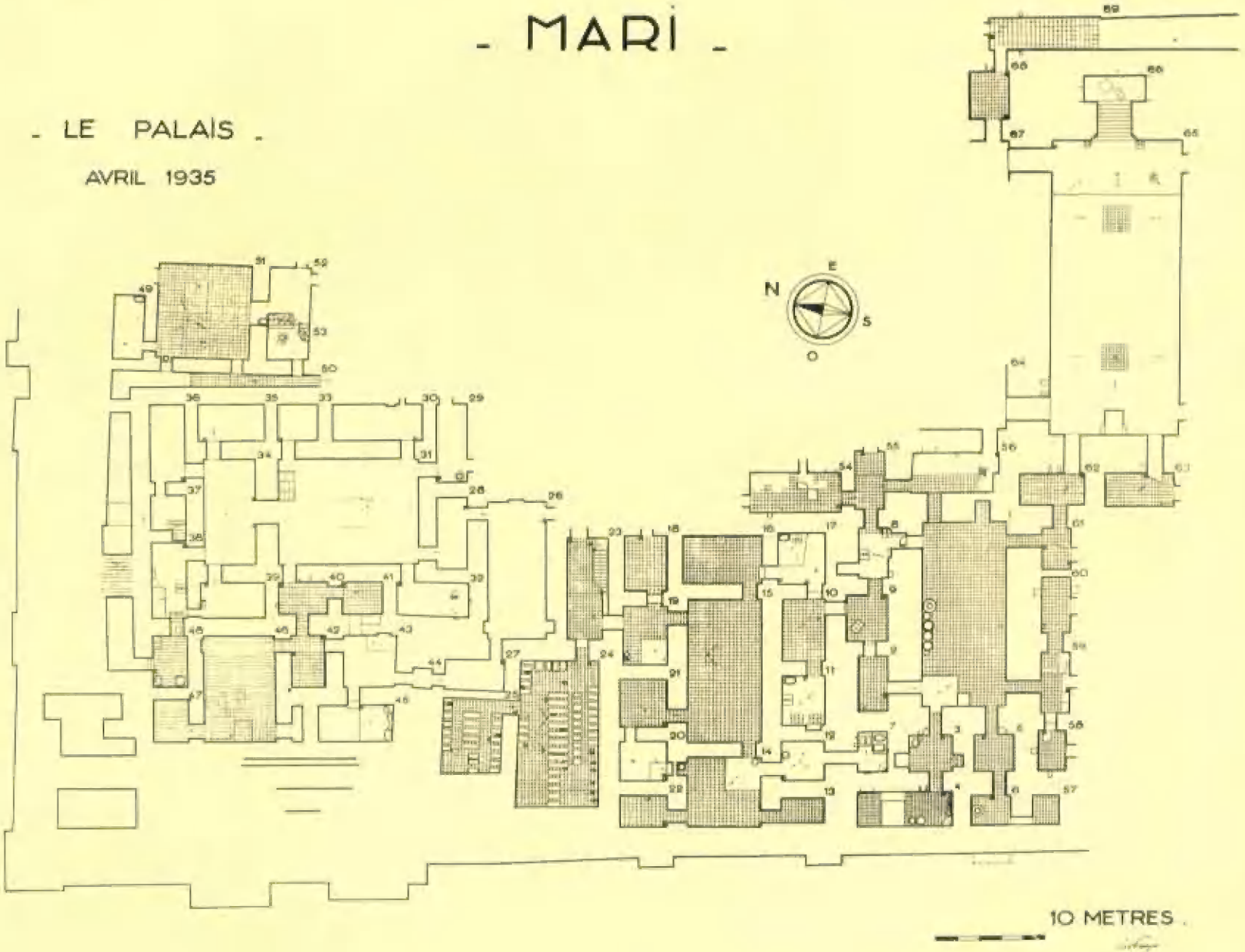

drements des portes et sur la paroi orientale, de part et d'autre du portail à redans.

Une autre partie du Palais mérite encore une mention spéciale. Formant transition entre la zone administrative et le groupe des appartements privés, deux salles (24 et 25) étaient aménagées en écoles (pl. III, 3 et 4). Dans la plus grande (24) précédée d'une antichambre-passage, au pavement usé, quatre rangs de banquettes en briques crues étaient alignés en profondeur, deux autres contre les murs S. et N. où le rang se replie le long du mur E. Ces bancs sont à une, deux, et pour les plus grands, à quatre places. A proximité, la plupart du temps sur le dallage, des céramiques peu profondes, à fond et à rebord plats, qui durent tenir lieu d' « écritoires ». Épars, de très nombreux coquillages, constituant le matériel scolaire et de nombreuses tablettes. A la base et sur le côté du 4e banc (rangée des grandes banquettes), une brique percée indiquait un puisard maçonné en pierre et s'enfonçant à plus de 10 mètres de profondeur.

L'école attenante (25), à un niveau sensiblement surélevé, est plus petite. Elle n'a que trois travées de banquettes. Au centre, 8 grandes banquettes (3 sont endommagées) à trois ou quatre places ; adossés au mur N. et S. respectivement, 7 ou 8 petits bancs. Ici aussi des « écritoires » et du matériel scolaire. Ces deux écoles étaient couvertes, car on retrouva les traces de l'incendie du poutrage, tout à la fois au bas des murs et le long des bancs au milieu desquels nous ramassions d'importants morceaux de bois calciné. Ce sont les premières écoles retrouvées aussi parfaitement conservées. Écoles de scribes, annexées au Palais, il n'y a d'ailleurs rien là que de normal.

Avant d'en finir avec la partie plus spécialement architecturale, mentionnons deux autres points importants. Le premier a trait à la fortification de l'ensemble. Celui-ci, autant qu'on en puisse juger avec un dégagement inachevé, est enfermé dans une muraille de briques crues, spécialement élargie à l'angle N.-O. Mur avec contrefort et casemates intérieures, souvent bourrées de pierrailles et galets, vraisemblablement pour assécher la masse de la construction. L'érosion très forte dans cette zone — on se trouve précisément au bas de la pente du tell — ne permet malheureusement pas de dire à quelle hauteur s'élevait ce bastion d'angle, dont les assises de fondation sont en beaux blocs de pierres, soigneusement appareillés. Un chemin de ronde semble avoir été prévu, dont nous avons retrouvé une des sections, celle-ci en plan incliné (50),

permettant une circulation facile entre le plan inférieur des chambres et le revers supérieur du rempart.

Le deuxième point à souligner, c'est le soin avec lequel les plus petits détails ont été exécutés. Nous avons parlé précédemment des peintures, des dallages et des pavements. La plupart des chambres avaient des portes ordinairement à un vantail ; des poutres juxtaposées formaient linteau ; un poteau servant de montant tournait sur une pierre de seuil logée au fond d'un coffre en briques cuites [1]. Portes qui ne recouvraient certainement pas tout le vide du passage et où les nattes durent jouer un grand rôle. En tout cas, le seuil était une limite sacrée — et ceci est bien dans la note sémitique — car dans les logements de la crapaudine, nous avons toujours retrouvé les restes d'animaux sacrifiés rituellement. Enfin le plus grand souci se révèle dans l'aménagement des évacuations rapides et parfaites des eaux de pluie (provenant des terrasses ou tombant dans les cours ouvertes) et des eaux usées des cuisines, salles de bains ou w.-c. Des pentes sont prévues pour diriger ces eaux vers les drains qui s'ouvrent dans des sections bitumées (pour assurer l'étanchéité parfaite) et qui s'enfoncent à des profondeurs variant entre 8 et 12 mètres, entièrement construits, soit en anneaux de céramique, soit en appareillage de pierres. L'étude de ces évacuations et de leur dispositif nous aidera à comprendre l'agencement des terrasses et facilitera la distinction, qui n'est pas toujours aisée, entre les chambres et les cours.

Il serait prématuré d'apporter en ce moment un projet d'élévation de cet ensemble. Le dégagement demande d'abord à être achevé. Il apparaît déjà que tout n'est pas au même niveau et certainement, eu égard à la seule différence dans l'épaisseur des murs, des parties de l'édifice devaient se dresser plus haut et dominer le reste [2]. L'entrée principale est encore cachée. Il n'est pas impossible qu'elle soit du côté de l'Est, peut-être en relations avec le point culminant du tell (I, V) et qu'on y atteigne par le long couloir (69) dont le déblayement n'a été qu'amorcé.

[1] Pour l'étude de la porte dans la construction orientale, W. Andrae, *op. cit.*, p. 36. Le système de fermeture ou de crochetage des portes du Palais de Mari n'est pas encore complètement élucidé. On a peut-être utilisé ces « chevilles » mentionnées dans une prière aux « dieux de la nuit », publiée par G. Dossin, *RA*, XXXII, p. 180.

[2] Ceci est confirmé, comme nous l'avons signalé plus haut, par les fouilles de la IIIe campagne (printemps 1936).

1. Cour 65 et tribune-cella 66. Vues de l'O.

2. Grand escalier avec portail à redans.
Au bas des marches, socles de statues retrouvés basculés.

3. Cour 65, vue de l'E. Dans le fond, portes sur chambres 62 et 63.
Au centre, socle de pierre, emplacement du trône.

4. Détail du socle. Dans la paroi les trous de logement des poutrelles
de l'auvent et du baldaquin.

Les documents recueillis dans le Palais.

Le Palais pillé et incendié — nous verrons, en terminant, dans quelles conditions — ne pouvait nous abandonner *a priori* que fort peu de choses précieuses. La réalité fut heureusement différente. Il y eut tout d'abord un très important butin épigraphique : plus de 2.500 tablettes recueillies, la plupart dans la pièce aux archives (5), le reste un peu partout, mais un bon nombre dans l'école (24). Un disque en terre cuite (diamètre 0 m. 39, épaisseur 0 m. 04), tête géante d'un clou de fondation et inscrit d'un grand texte historique, fut ramassé, retourné, dans un coin de la chambre 18 (fig. 12). Ce document, traduit par M. Thureau-Dangin [1], nous donne deux nouveaux noms de rois de Mari, Iaḫdun-Lim et Iagid-Lim. Le premier, qui se dit roi de Tuttul (Hit) et du pays de Ḫana, célèbre sa victoire sur sept rois et la prospérité qu'il a fait régner dans la région dont il développa l'irrigation. Il fortifia Mari, Tirqa ('Aṣḫârah) et construisit « en un lieu de soif » une ville nouvelle qu'il appela Dûr-Iaḫdulim. Le texte se termine par les malédictions habituelles contre quiconque déplacerait ou altérerait l'inscription, et pour le châtiment annoncé,

Fig. 12. — Le disque inscrit.

[1] Thureau-Dangin, *RA*, XXXIII, p. 49-54. Contrairement à M. Thureau-Dangin, nous pensons que les deux rois de Mari doivent être placés *avant* la double défaite de la ville par Hammurabi.

sont invoqués les dieux vengeurs Anu, Enlil, Shamash, Ashnân ou Shumuqan, les deux premiers étant une nouvelle fois mentionnés dans la finale.

Plusieurs briques inscrites, en morceaux, ont été aussi retrouvées dans les décombres du monument, dans la région de la grande cour d'honneur (65), qui donnent un autre texte de six lignes, où M. Thureau-Dangin a pu lire, malgré la mutilation et l'usure, le nom de Ilum-ishar (Dieu est juste), shakkanak de Mari [1].

Fig. 13. — Tête d'Ishtup-ilum.

Le document de beaucoup le plus important est une statue en pierre noire (M. 800), représentant un prince, dont une courte inscription de 3 lignes gravées en haut et sur le côté de l'épaule droite, donne le nom et le titre : Ishtup-ilum (Dieu a maintenu en vie), shakkanak de Mari (pl. VII). Le personnage (hauteur : 1 m. 52), pieds nus, mains jointes, est debout dans l'attitude recueillie de l'adoration. Il est vêtu d'une robe bien ajustée, qui laisse dégagés non seulement l'épaule et le bras droits, mais les trois quarts de la poitrine, le mamelon droit étant saillant. Le costume semble fait d'une seule pièce d'étoffe, bordée d'un long galon frangé et taillée par derrière en arrondi, dont le drapé, bien ajusté et tiré en biais dans le dos, forme emmanchure d'où sort la main gauche.

Le prince est barbu et sa tête est coiffée de la calotte serrée sur le front et

[1] De nouvelles briques au nom du même patési ont été trouvées au cours de la IIIe campagne (1936).

Trois vues de la statue d'Ishtup-ilum.

PALAIS DE MARI.

sur la nuque par le bandeau plat traditionnel sur lequel débordent les oreilles (fig. 13). La barbe mange la plus grande partie du visage. Prenant naissance sous le bandeau et distribuée en trois rangs de boucles calamistrées et ondulées, elle tombe sur la poitrine nue, taillée en carré, les douze longues boucles terminales enroulées partie à droite, partie à gauche. Contrairement à toutes nos statuettes archaïques de la première campagne, l'homme porte la moustache très large, qui déborde sur la lèvre supérieure [1]. Elle est traitée en une bande coupée de petits traits parallèles et rehaussée au milieu, à l'axe du nez. Celui-ci a été martelé dans l'antiquité. Les yeux sont larges, la pupille renflée, les paupières rendues par un bourrelet de peau. Les sourcils très drus, réunis à la racine, sont sculptés en relief et dessinés en arête entre deux lignes incisées.

Des plis de la lèvre et des muscles de la joue contractés, se dégage une impression de force brutale. Celle-ci est encore accentuée par la silhouette trapue du personnage, sa poitrine bombée, son deltoïde droit soufflé, l'énergique musculature du biceps, les poignets épais et les chevilles lourdes. Rien n'a été sacrifié à l'élégance, à laquelle ne contribue pas non plus la ligne très accentuée du siège que la robe moule étroitement. L'idée qui se dégage de cette statue est donc avant tout celle de la puissance et de l'énergie du chef qui osa résister à plus puissant que lui. Ishtup-ilum gisait, renversé sur le dos, dans la cour 65, au pied de l'escalier de la chapelle et non loin de la porte ouvrant sur la chambre 67. Sans doute avait-il été dressé à proximité de la divinité devant laquelle le prince s'était fait représenter en adorant. L'emplacement exact, dans la cour, n'a pu être défini [2]. N'ayant pas encore la possibilité et les éléments suffisants pour dresser une liste dynastique complète, il est difficile de dater très exactement cette statue. Nous la croyons antérieure à celle dite de Puzur-Ishtar et contemporaine du début de la première dynastie de Babylone.

M. 684. Dans la cour 14, et toute maculée de cendres, une très belle tête

[1] Fragment de visage avec barbe et moustache, *Syria*, XVI, pl. XXVI, 3.

[2] D'après nos trouvailles de la IIIe campagne (27 janvier 1933), il est probable que le palési avait été dressé quelque part, en face de la divinité au vase jaillissant dont nous avons découvert la statue. Il fut traîné par terre et abandonné près de la porte 67, où nous l'avons ramassé.

de lion en terre modérément cuite, fut ramassée sur le pavement (hauteur : 0 m. 10). La bête est représentée la gueule ouverte et les crocs menaçants (fig. 14). Un collier de poils encadre ce mufle très expressif, où les yeux sont en relief dans le creux et la moustache schématisée par cinq traits incisés. La pièce devait décorer un siège ou un meuble, sur lequel elle était fixée grâce à un tenon de mortaise.

FIG. 14. — Tête de lion (M. 684).

M. 826. Une petite tête de déesse à « polos », recueillie dans la grande cour 65, est une épave du temple d'Ishtar des temps présargoniques. A la suite de quels avatars elle se trouvait dans le Palais, nous ne savons [1]. Après examen, il apparut possible de l'adapter à une statuette acéphale (M. 647) décrite ci-dessus, qu'elle semble devoir compléter parfaitement (pl. II, 1 et 3). La pièce (hauteur : 0 m. 047) est traitée selon le style habituel, les cheveux bouffants débordant de la coiffure et un bandeau natté enserrant le front et les tempes. Malgré la cassure antique du nez, le visage est encore d'une grande finesse. Les yeux sont en relief dans le creux, l'arcade sourcilière en léger ressaut, la bouche petite avec des lèvres plissées qui esquissent une moue, qu'accentue encore le pli en arc de cercle de la joue. Le menton est pointu et droit.

Une douzaine de cylindres furent ramassés, où l'on peut s'étonner de retrouver le thème de la boisson au chalumeau (M. 652) à côté de scènes d'adoration (M. 788, 828) qui rappellent le style de l'époque de Larsa. Cette dernière est encore attestée abondamment par de très nombreuses empreintes sur bouchons de jarres, recueillies spécialement dans la chambre 29.

[1] Elle fut certainement mêlée à la terre des briques de la construction dans les éboulis de laquelle nous l'avons recueillie. Même rite au temple d'Ishtar (janvier 1936).

Devant nous limiter dans l'énumération des petits objets, citons encore, parmi les plus précieux, une très belle épingle recourbée, en électrum (M. 790), une petite tête d'homme imberbe, en coquille (M. 758) et un pendentif en lapis-lazuli (M. 765) représentant un cerf couché de profil, la tête de face.

Il est assez malaisé de se rendre compte de l'ameublement du Palais. Une abondante céramique fut recueillie, dont l'étude d'ensemble ne saurait être faite qu'à la fin du dégagement du monument. Disons seulement que la technique s'inspire tout à la fois du Sud et du Nord, Mari formant la transition naturelle entre le groupe sumério-accadien et les centres phénico-syriens et anatoliens. De nombreux revêtements en bronze destinés aux montants de porte ou au poutres intérieures des terrasses furent aussi ramassés, surtout dans les pièces de la zone comprise entre les cours 1 et 15. Non seulement des traces de bois, mais encore des poutres complètes étaient conservées en différents endroits (chapelle 66, chambre 9). Non moins intéressants, les restes d'un escalier intérieur en bois, relevés dans la pièce 23, qui sert d'antichambre à l'école 24, et dont les marches carbonisées étaient restées dessinées très exactement sur la face du mur contre lequel elles s'épaulaient.

Pour en terminer avec ce chapitre, mentionnons enfin un « rétable » rectangulaire (1 m. 73 × 1 m. 58), en bois, retrouvé effondré sur le pavement de la chambre 46, au mur O de laquelle il était accroché (fig. 15). Un grand cadre était sur ses montants verticaux, décorés d'une incrustation de quinze rosaces en coquille, la tranche étant elle-même décorée d'une ligne de « haricots » en même matière. Au centre, latéralement, un panneau de bois était sculpté d'une scène historiée cantonnée entre deux guirlandes en pâte rouge. Le bois ne s'étant pas conservé, il était des plus malaisé de reconstituer la scène, en grande partie détruite. Le travail semble avoir été sculpté en creux, les personnages étant silhouettés en pâte rouge, ce qui a permis d'en noter quelques-uns. On distingue, d'une part, des guerriers armés de la masse ou d'une lance, qui passent à droite, intercalés avec d'autres qui vont vers la gauche. A droite, un serviteur étend la main pour recevoir le gobelet que tient un personnage assis. La partie inférieure du monument était divisée en huit compartiments par trois minces bandes de bois verticales, assemblées avec une longue bande latérale, le tout incrusté de rosaces en coquille, un peu plus petites que celles des montants extérieurs. La partie supérieure est plus endommagée, mais sur

deux panneaux verticaux isolés à droite et à gauche, on avait sculpté deux grands personnages se faisant vis-à-vis. De celui de droite, le seul reconnaissable, les mains sont levées en adoration, ou bien vers un thème central représenté dans un rectangle maintenant vide, ou bien vers un disque en pâte rouge placé au milieu du sommet du monument. Les dimensions du « rétable » ont été très exactement mesurées, grâce aux empreintes laissées sur le sol par le bois décomposé ; la décoration en coquille a été retrouvée intégralement, mais les

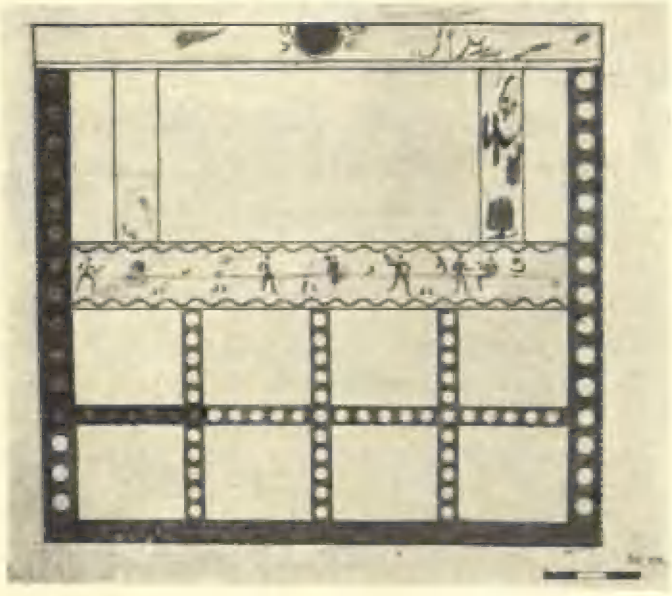

Fig. 15. — Reconstitution du « rétable » avec les seuls éléments retrouvés.
(Dessin P. François.)

thèmes sculptés dans le bois avaient particulièrement souffert, d'autant que nous devions en dégager les débris par l'envers. La signification religieuse est pourtant établie catégoriquement par l'adorant de droite. Quant aux rectangles qui nous apparaissent actuellement vides, ils étaient sans doute tendus autrefois d'une étoffe. L'ensemble était accroché, nous l'avons dit plus haut, à la paroi O de la chambre 46, qui était elle aussi décorée de peintures murales, identiques à celles de la chambre 43, avec des bandes noire, ocre rouge, noire, juxtaposées. Sauf erreur, ce meuble est unique en son genre. A quel culte, solaire ou lunaire, doit-on le rattacher ? Du disque sortent des éléments impossibles à déterminer, mais qui annoncent ou les ailes ou les mains et nous

autorisent à y voir la représentation du soleil, qu'adorait le propriétaire des lieux, dans cette pièce (46) qui, avec ses deux petites dépendances, pourrait fort bien avoir été l'oratoire privé du Palais.

***

Toute la documentation archéologique et épigraphique nous permet de dater le Palais de Mari de la fin du IIIe millénaire et de l'attribuer à la liste dynastique dont nous connaissons déjà quatre représentants : Ishṭup-ilum, Ilum-ishar, Iaḫdun-Lim et Iagid-Lim, tous inconnus avant la fouille. Jusqu'alors, on ne connaissait pour cette période de Mari que les patésis Tura-Dagan et Puzur-Ishtar, grâce aux statues inscrites trouvées par Koldewey à Babylone [1]. Tura-Dagan et Puzur-Ishtar doivent-ils être ajoutés à la liste ci-dessus indiquée ? Peut-être. Ont-ils occupé le Palais que nous avons retrouvé ? Peut-être, mais jusqu'ici rien ne l'a indiqué, explicitement tout au moins. Cependant, ce n'est pas impossible, d'autant qu'eu égard aux dimensions du monument, la partie encore enfouie a pu être leur œuvre.

Ce Palais a demandé pour sa construction, une somme d'efforts et un temps que nous ne pouvons pas encore évaluer actuellement. La moitié à peine est sortie de terre. Mais ce qui est dès à présent dégagé, atteste non seulement un énorme concours d'artisans, mais dénote une parfaite maîtrise architecturale. Rien n'a été laissé au hasard ; tout avait été prévu et combiné pour assurer aux propriétaires des lieux le maximum du confort et des commodités. Rien non plus n'avait été négligé pour que l'exécution fût impeccable. Les plus petits détails sont soignés et le seul aperçu encore incomplet des sous-sols du Palais (par là nous entendons toutes les canalisations, égouts, puisards qui s'enfoncent tous de 6 à 12 mètres), prouve que la technique fut toujours appuyée par une réalisation méthodique et surveillée.

Cela seul en dit long sur la prospérité et le rayonnement de Mari à la fin

[1] Eu égard à pas mal d'incertitudes, nous ne faisons pas actuellement état d'un autre nom : Izi-Dagan (W. Andrae, *Die archaischen Ishtar-Tempel in Assur*, p. 23) et Zimri-... (Herzfeld, *Hana et Mari*, dans *RA*, XI, p. 131), à lire Zimri-lim (brique trouvée en 1936) est à ajouter. Des deux statues inscrites du musée de Stamboul, seule est utilisable celle qui porte le n° 7813. Quoique différentes de la nôtre (M. 800), on leur trouve immédiatement, comme nous l'avons constaté récemment, un air de parenté indéniable.

du IIIe millénaire. Cela explique que la ville ait cru pouvoir tenir tête à Hammurabi lui-même. On sait, en effet, d'après les textes [1], qu'à deux reprises le roi de Babylone dut venir pour la mettre à la raison. En l'an 33 de son règne, Mari fut soumise. En l'an 35, elle se souleva de nouveau, mais Hammurabi revint et détruisit ses murailles. Ce que la fouille a confirmé et complété avec la plus grande netteté. Dans les chambres 15, 17, 18 du Palais, le dernier enduit de revêtement des murs en recouvrait un autre immédiatement dessous, portant les traces d'un violent incendie, ce qui atteste donc deux destructions du Palais à un assez bref intervalle [2].

La fouille montre, en outre, que la dernière destruction fut radicale et que Hammurabi châtia rigoureusement la rébellion. Les Babyloniens incendièrent le Palais. Nous avons ramassé par monceaux les charbons des poutres calcinées. Les murs sont encore rouges des flammes qui les ont léchés. Les poteaux des portes, s'effondrant et étant coincés dans le coffret de la crapaudine, ont laissé sur les parois la trace de leur combustion. Bien plus, dans la grande cour d'honneur, nous avons retrouvé le brasier allumé il y a quatre mille ans par les pillards et éteint par l'effondrement des superstructures.

Ainsi finit dans l'incendie un des plus grands palais de l'antiquité orientale. La ruine de la ville, l'ensablement et l'oubli devaient nous préserver tout cet ensemble, dont le dégagement à peine amorcé enrichit déjà considérablement le chapitre de l'architecture du IIIe millénaire. Si l'on se rappelle que les constructions contemporaines, ou de peu antérieures, de Larsa, Uruk, Lagash, Ur, Babylone, Ashnunnak, sont toutes moins complètes et surtout la plupart du temps réduites à des arasements, on peut espérer qu'au terme du déblayement, le Palais de Mari nous rendra parfaitement saisissable l'agencement d'une demeure royale, au bord de l'Euphrate, aux environs de l'an 2000. La ville sémite, établie sur une des grandes voies de communication de l'antiquité orientale, transition entre des régions dissemblables, étape des caravanes remontant ou descendant le fleuve, ne fut pas qu'une cité d'entrepôts. La civilisation qui s'y révèle et qui dépend si étroitement de la prospérité matérielle,

[1] Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 138, avec les références, note 9.

[2] Sur ce point, je suis moins affirmatif, car ce qui m'apparaissait comme le premier enduit, recouvert par l'autre, est peut-être l'intérieur moins brûlé d'un seul et même revêtement. Cependant ceci reste encore incertain.

montre bien qu'il n'y avait pas là que des commerçants, mais qu'à leurs côtés, les artistes purent déployer un talent tel, qu'on peut fort bien penser que les rois de Mari furent non seulement des gouverneurs, mais aussi des mécènes. Nous le savions déjà par le temple d'Ishtar. Le Palais nous montre qu'ils étaient aussi, et dès la fin du IIIe millénaire, de hardis constructeurs.

30 novembre 1935.

André Parrot.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE SYRIENNE ET HITTITE

III

QUELQUES NOUVEAUX MONUMENTS DE MARASH [1]

PAR

STEFAN PRZEWORSKI

Les antiquités de Marash ont été, dans les dernières années, l'objet de plusieurs études qui ont augmenté considérablement le nombre des restes connus de ce site. M. H. H. von der Osten en a publié quatre du *Metropolitan Museum*, à New-York [2], ainsi que cinq autres trouvés en 1929 à Marash [3]. M. J. Garstang a donné un aperçu d'ensemble sur les monuments de Marash, en ajoutant un relief inconnu [4]. Enfin, nous avons réédité avec M. A. A. Zakharov deux bas-reliefs de Marash qui, depuis longtemps, se trouvent au Musée de Géorgie à Tiflis [5].

Nous pouvons ajouter aux listes précédentes des monuments de Marash, dressées par MM. Garstang [6] et von der Osten [7], un lot de sculptures inédites de la même provenance, dont une partie se trouve aux musées de Stamboul et de Berlin, tandis que les autres restent, paraît-il, encore sur place. Bien qu'il ne s'agisse parfois que de fragments, ils méritent notre attention à cause de leurs rapports avec l'art des sites avoisinants de la Syrie du Nord, de Zendjirli, de Karkémish, de Tell Ahmar et d'autres encore.

Voici tout d'abord les monuments conservés au Département des Antiquités de l'Orient Ancien des Musées des Antiquités de Stamboul dont nous devons

[1] Voir *Syria*, t. IX, 1928, p. 273 et suiv.; t. XI, 1930, p. 133 et suiv.

[2] *Metropolitan Museum Studies*, II, 1929, p. 112 et suiv.

[3] *Explorations in Hittite Asia Minor, 1929* (Oriental Institute Communications, n° 8), 1930, p. 83 et suiv., fig. 84-87.

[4] *The Hittite Empire*, 1929, pl. XLII, 2.

[5] *Syria*, XV, 1934, p. 222 et suiv., pl. XXVII, 1-2.

[6] *Op. cit.*, p. 221 et suiv.

[7] *Metropolitan Museum Studies*, II, 1929, p. 112 et suiv., et Explorations..., p. 175.

1. – Dieu de la foudre. Marash.
Stamboul, n° 7781.

2. – Scène de culte. Marash.
Stamboul, n° 7721.

3. – Lion de porte. Marash.
Stamboul, n° 7699.

la permission de les publier à l'obligeance de S. E. Halil Edhem, ancien directeur des Musées. Nous avons examiné ces bas-reliefs à Stamboul, en automne 1927.

1° N° 7781. Fragment de stèle en basalte. H. 42 cm., l. 31 cm., ép. 14 cm. Trouvé à Marash devant la porte N.-O. du Konak. Entré le 16 juin 1908 aux Musées (pl. VIII. 1).

Ce bas-relief constituait la partie inférieure d'une dalle oblongue, brisée de travers. Son revers n'est pas travaillé et paraît tout à fait irrégulier. En bas, la plinthe se rétrécit en une sorte de tenon. Ceci donne l'impression que le monument était autrefois une stèle ou plutôt une pierre de bornage analogue à celle de Karkémish [1], si, par hasard, le tenon prétendu n'est pas dû à une déformation postérieure de la dalle. En tout cas, cette partie du monument que nous expliquons comme tenon, est aujourd'hui sans inscription et on n'y constate aucune trace de caractères. D'autre part, tout l'espace vide de la plinthe est rempli par des hiéroglyphes hittites, taillés en haut relief et groupés de deux côtés et au-dessous du relief. Les signes semblent être dispersés ; il est difficile de dire s'ils étaient rangés en registres. Ils sont, en général, peu distincts et partiellement effacés. Sans doute, le monument n'appartenait pas à la décoration murale et avait une valeur indépendante, étant érigé sur un socle ou enfoncé directement en terre.

Le relief qui se trouve dans le milieu de la plaque, représente de profil un personnage masculin tourné vers la droite, la jambe gauche portée en avant. Il est chaussé des souliers à pointe recourbée et vêtu d'une courte tunique bordée, mais sans franges, et serrée à la taille par une large ceinture.

Des lignes délicates creusées sur les jambes, au-dessous des genoux, semblent, au premier coup d'œil, indiquer que le personnage portait des braies. Cependant les rotules sont rendues, comme ailleurs dans la plastique de la Syrie du Nord, par de petits cercles en haut relief ; il est, par conséquent, plus probable que les jambes étaient nues. Le terrain sur lequel s'avance le personnage n'est pas tracé. Le haut du corps manque. Il ne reste guère que le fragment du bras droit soulevé, de l'épaule au coude.

Ce mouvement, si caractéristique, nous indique que le relief de Marash

[1] Pazewousky, *Orientalistische Literatur-Zeitung*, XXXI, 1928, col. 233 et suiv., et *Klio*, XXIII, 1930, p. 469 et suiv.

représente Hadad (Teshup), le dieu syrien du tonnerre, dont on connaît plusieurs images analogues, en particulier ceux sur la pierre de bornage de Karkémish trouvée à Babylone [1], sur un orthostate de la poterne extérieure de la ville de Zendjirli [2], sur une stèle de Tell Aḥmar actuellement au Louvre [3], ainsi que sur un monument brisé en deux parties, découvert à Marash par M. von der Osten [4]. La position des jambes et le costume sont partout les mêmes, quelques détails secondaires mis à part. D'autre part, le dieu de Marash ne porte pas d'épée à sa gauche [5] et il lui manque également un anneau à la jambe droite, très visible sur les bas-reliefs de Babylone et de Zendjirli [6]. On aperçoit de même sur notre relief de Marash le bout enroulé de la tresse retombant librement par derrière.

On a essayé d'expliquer le Zeus Dolichenus de l'époque romaine représenté d'ordinaire avec la hache brandie dans la droite et le foudre dans la gauche et monté sur un taureau, comme descendant de Hadad (Teshup) de la Syrie du Nord [7]. Jusqu'ici toutes les représentations du Dolichenus ont été trouvées en dehors de sa patrie, à l'exception d'un bas-relief du Ier siècle avant J.-C., découvert justement à Marash [8]. On l'a considéré comme une représentation « du grand dieu commagénien antérieure à la grande expansion de son culte »

[1] Stamboul, n° 7816. — Pour la bibliographie, cf. Przeworski, *Klio*, XXIII, 1930, p. 469 et suiv.

[2] Berlin, *VA* 2648. — Luschan, *Ausgrabungen in Sendschirli*, III, 1902, p. 218, fig. 214, pl. XLI *a* ; Moortgat, *Die bildende Kunst des Alten Orients und die Bergvölker*, 1932, pl. XLVIII.

[3] Thureau-Dangin, *Syria*, X, 1929, p. 198 et suiv., pl. XXXII.

[4] *Explorations...*, p. 87, fig. 87 et p. 175. Le disque ailé au-dessus de Hadad se retrouve sur la stèle de Tell Aḥmar. Aussi les traces du foudre sont bien visibles sur le relief de Marash. Il n'y a donc pas lieu de le considérer comme une représentation de personnage royal, comme le fait M. von der Osten.

[5] Elle fut attachée de deux façons différentes, comme nous le montrent les monuments de Zendjirli et de Karkémish (Babylone).

[6] La même parure apparaît sur le relief de Karkémish : Hogarth, *Carchemish*, I, 1914, pl. B, 11 *a* ; Pottier, *L'art hittite*, I, 1926, fig. 23 ; Unger, *Reallexikon der Vorgeschichte*, VI, 1926, pl. 66 *c*. Je doute qu'on puisse la considérer avec Unger, *loc. cit.*, p. 417 et suiv., comme l'attribut particulier à Hadad, puisqu'on le rencontre également chez le musicien de Zendjirli (Berlin, *VA* 2652) : Luschan, *op. cit.*, p. 220, fig. 118 *a* et 119, pl. XXXVIII *a* ; Weber, *Hethitische Kunst*, 1921, fig. 30.

[7] Cumont, *Études syriennes*, 1917, p. 190 et suiv. ; Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914, p. 120 et suiv., 163 et suiv.

[8] Humann-Puchstein, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, 1890, p. 399, fig. 58 ; cf. Puchstein, *Pseudohethitische Kunst*, 1890, p. 18. Il faut y ajouter le groupe en marbre trouvé dans la région de Dolichè et publié par Cumont, *Syria*, I, 1920, p. 183 et suiv.

b

c

d

Statuette en bronze, Karkémish.
Copenhague. Antikensammlungen, n° 7396.

b, c, d : Tronc de statue colossale. Marash.
Stamboul, n° 7772.

et l'on a localisé les origines de ce culte aux environs de Marash, car Doliché, d'où le nom de la divinité, était située entre Karkémish et l'Amanus et correspond à Tell Duluk moderne [1]. Cette hypothèse semble être confirmée non seulement par certaines sculptures de la Syrie du Nord de l'époque post-hittite dont nous avons déjà fait mention, celles de Marash comprises, mais aussi par quelques nouvelles représentations du dieu du tonnerre debout sur le taureau. Telle est la seconde stèle de Tell Aḥmar [2], le premier bas-relief de ce genre découvert en Syrie septentrionale. On possède de même des œuvres de la plastique mineure, par exemple une petite figurine en bronze (h. 6 cm. 2; long. 3 cm.; larg. 1 cm. 4), provenant de Karkémish (Copenhague, Antiksamlingen, n° 7296), dont la photographie nous a gracieusement été communiquée par M. Poul Fossing (pl. IX). Elle montre le dieu barbu (h. 3 cm. 9; ép. 1 cm.), portant la haute tiare conique et monté sur le taureau. Sa main droite, tendue en avant, ne tient aucun attribut, tandis que la gauche est pliée sur la poitrine. Il n'est pas facile de dater cette pièce unique, mais il me semble qu'elle n'est pas antérieure à l'an 1000 av. J.-C. Elle aussi nous offre un des prototypes iconographiques du Dolichenus dans la patrie de son culte.

2° N° 7715. Fragment d'orthostate en basalte. H. 36 cm., ép. 33 cm. (pl. VIII, 2).

Partie moyenne d'une plinthe rectiligne dont le relief est aujourd'hui fort endommagé et effacé dans maints détails. On y voit deux personnages assis, l'un vis-à-vis de l'autre, près d'une table sur laquelle se trouvent accumulés différents mets. Les pieds croisés de cette table s'achèvent par des pattes animales. A gauche, sur une chaise à haut dossier, repose un homme à longue barbe et cheveux tombant en grandes boucles sur ses épaules. Il est vêtu d'une longue robe aux courtes manches, tombant jusqu'aux pieds et retenue à la taille par une ceinture. De sa main droite il tient une petite tasse, de la gauche il soulève, semble-t-il, un chasse-mouches. La femme, assise de l'autre côté de la table, est encore moins visible. Elle porte une robe au bord frangé, semblable à celles dont sont vêtues les femmes d'une représentation analogue de Marash [3].

[1] Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyklopädie der klassischen Altertumskunde*, t. IX, 1903, col. 1276.

[2] Thureau-Dangin, *loc. cit.*, pl. XXVIII.

[3] Stamboul, N° 7694. — Humann-Puchstein, *op. cit.*, pl. XLV, 2, et XLVIII, 5; Ed. Meyer, *op. cit.*, p. 37, fig. 28; Moortgat, *op. cit.*, pl. LIX.

De même que celles-ci, elle soulève de la main droite une coupe, tandis que de la gauche, elle tient les fuseaux, attribut féminin, comme l'attestent aussi les textes hittites [1].

3° N° 7773. Fragment d'orthostate en basalte. H. 44 cm., l. 45 cm., ép. max. 27 cm. Entré au Musée en 1906 (pl. X, 1).

Partie d'une grande dalle de dimensions originairement plus considérables que d'autres monuments de ce genre découverts à Marash. La scène, autant qu'elle est conservée, figure une femme assise sur un siège à haut dossier, formé par les pieds postérieurs prolongés. Il est orné des plaques rondes, évidemment en métal, dont les trois registres supérieurs sont cloués au bras du fauteuil, tandis que le registre inférieur est attaché au siège. La femme est vêtue d'une longue robe au bord frangé, retenue à la taille par une large ceinture comme sur le relief de Biredjik au British Museum [2]. Les longues manches se terminent par une broderie dont les détails sont malheureusement effacés. Le haut du corps manque. La main gauche, que libère le costume, repose sur les genoux. Elle est représentée avec ses cinq doigts strictement de face. De la droite la femme tenait un miroir dont il ne reste que le manche. En face d'elle se trouve un personnage minuscule en longue robe, sans doute son enfant. Il pose sa main droite sur les genoux de sa mère et tient dans la gauche un oiseau, la tête tournée à droite. Les traits de l'enfant sont presque entièrement effacés ; nous ne voyons plus distinctement que l'oreille et la chevelure, formée par quatre registres horizontaux de bouclettes en spirale et retenue par un bandeau. Elle retombe par derrière sur les épaules. Au-dessus de ce personnage est placée une table basse à quatre pieds réunis par une traverse, dont deux sont seuls représentés selon la convention. Sur la table se trouvent des offrandes accumulées en trois registres.

Le bas-relief représentait donc une scène de culte, comme tant d'autres monuments de Marash, mais dont le vrai sens nous échappe.

Il paraît enfin utile de donner quelques indications sur deux autres sculp-

[1] J. Friedrich, *Aus dem hethitischen Schrifttum*, t. II (Der Alte Orient 25, 2), 1925, p. 16, n. 4.

[2] Reproduit plusieurs fois, en dernier lieu : Hall, *Ancient History of the Near East*, 1924, 6e éd., pl. XXIII, 2 ; Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, t. I, 1927, p. 212, fig. 130.

1. - Scène de culte. Marash.
Stamboul, n° 7773.

2. - Tête de musicien. Marash.
Berlin, VA 974.

3. - Scène de culte. Marash.

4. - Scène de chasse
en char de guerre. Marash.

5. - Scène de culte. Marash.

6. - Fragment de frise de
musiciens. Zendjirli.
Berlin, VA 2929.

tures de Marash, également conservées à Stamboul, qui, quoique connues depuis longtemps, n'ont jamais été publiées de façon satisfaisante.

4° N° 7699. Lion de porte en basalte. H. 70 cm., long. 76 cm., larg. 30 cm. (pl. VIII, 3).

Cette sculpture se trouvait jadis enchâssée dans le mur de la citadelle de Marash, où elle fut étudiée par la mission allemande, en 1883 [1], et photographiée par Gwyther en 1885 [2]. Quelques années plus tard elle fut transportée à Stamboul [3].

Le lion de porte étant un élément classique en architecture syrienne et anatolienne vers la fin du IIe et aux débuts du Ier millénaire avant J.-C., il n'est

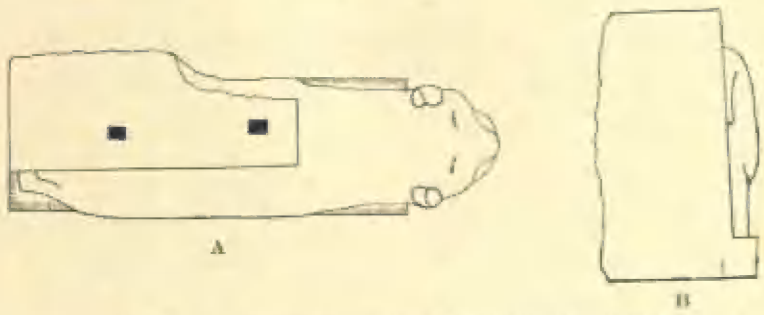

FIG. 1. — Lion de porte. Marash. Stamboul, n° 7699.

pas nécessaire de s'étendre sur le rôle et le caractère de celui de Marash. Il nous semble suffisamment expliqué par notre relevé (fig. 1). Le second lion de même type et de même style, placé de l'autre côté de la porte à son entrée, reste encore inconnu. En tout cas, ce n'était pas l'autre lion de Marash, inscrit d'hiéroglyphes hittites et, grâce à son texte mystérieux, reproduit maintes fois [4]. Il est de style tout à fait différent et, comme l'atteste son relevé (fig. 2), devait appartenir à une autre construction. De là nous tirons la conclusion importante que l'ancienne ville de Gourgoum (Marqasi) possédait au moins deux grandes portes à décor sculpté, construites évidem-

[1] HUMANN-PUCHSTEIN, *op. cit.*, pl. XLVIII, 2.

[2] PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, 1887, p. 529, fig. 268 et p. 547 ; SAYCE, *The Hittites*, 1925, 6e éd., p. 168.

[3] WILSON, *Handbook for travellers in Asia Minor*, 1895, p. 263, le mentionne déjà au musée de Constantinople.

[4] Stamboul, N° 7698. — HUMANN-PUCHSTEIN, *op. cit.*, pl. XLVIII, 1 ; GARSTANG, *Hittite Empire*, 1929, pl. XLIII ; CONTENAU, *Civilisation des Hittites et des Mitanniens*, 1934, pl. XV.

ment à deux époques différentes. Le style plus avancé du lion sans inscription témoigne qu'il est plus récent et qu'il appartenait à un édifice postérieur.

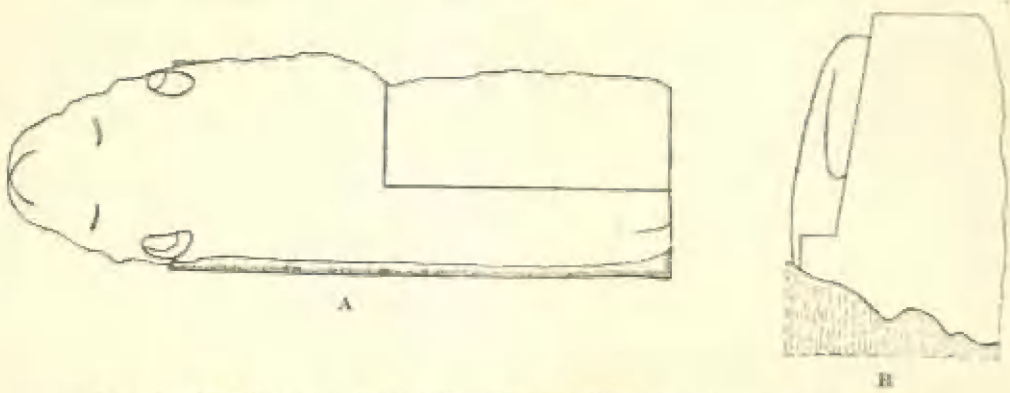

A B

Fig. 2. — Lion de porte à inscription hiéroglyphique. Marash. Stamboul, n° 7698.

5° N° 7772. Partie de grande statue en granit, portant une inscription hiéroglyphique « hittite » (pl. IX, *b*, *c*, *d*). H. 92 cm. 1, h. du texte 68 cm. 5, larg. des faces (*a*) 56 cm., (*b*) 54 cm., (*c*) 52 cm., (*d*) 54 cm. Découverte à la citadelle de Marash en 1906 par le pasteur Brunemann de la mission allemande. Entrée en 1908 au Musée de Stamboul[1].

Grand bloc de section quadrangulaire et de forme cubique assez régulière, aux bords arrondis, très légèrement rétrécis vers le haut. Il constituait la partie moyenne du tronc d'une statue colossale dont la base a été restaurée avec beaucoup de vraisemblance par M. Eckhard Unger. Nous en présentons le dessin de la face *a* (fig. 3) qui montre un personnage vêtu d'une longue robe. Là où le bloc, brisé de façon irrégulière, s'amincit, se trouvait une large ceinture serrant la taille et terminée par un long et riche gland retombant par devant. Les bras étaient, comme ailleurs dans la plastique de la Syrie du Nord, fléchis au coude, serrés contre le corps, les mains tendues en avant. Pour la main gauche nous ne savons rien et il est impossible de dire ce qu'elle soutenait. La droite portait un grand bâton dont un morceau se trouve sculpté

[1] Karo, *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, XXIV, 1905, *Anz.*, col. 83; Messerschmidt, *Corpus Inscriptionum Hetticarum*, 2. Nachtrag, dans : *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, t. XI, 1906, 5, p. 12 et suiv., pl. LII ; H. Gaorne, *Beiträge zur Kenntnis des Orients*, t. VII, 1909, p. 113 et suiv., fig. 8, et *Meine Vorderasien-Expedition*, t. I, 1911, p. CCLXXIII, pl. XIII, fig. 14 ; Luschan, *op. cit.*, t. IV, 1911, p. 367.

en demi-ronde-bosse sur la face *a*. Il était évidemment trop difficile pour l'artiste de l'époque de traiter cet attribut séparément, mais il s'est donné la peine de rendre autant que possible sa forme ronde. Le même gland et le même bâton, représentés de la même manière, se retrouvent dans la grande statue de Zendjirli [1], qui ne diffère de celle de Marash que par la forme ovale du corps.

Dans la statue de Marash, contrairement à celle de Zendjirli, l'épée à poignée arrondie, familière à cette époque en Syrie, n'est pas passée dans la ceinture, mais elle est dans une gaine retenue par un large baudrier passant sur l'épaule gauche de la figure. Un gland, pareil à celui de la ceinture, mais plus mince, attaché au point où se rejoignent les extrémités du baudrier, indique un guerrier de haut rang (*d*).

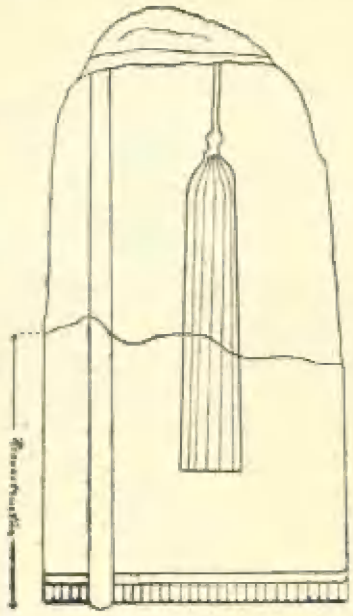

FIG. 3. — Face (*a*) de statue colossale. Marash. Stamboul, n° 7772.

Au-dessous de la ceinture, la statue est couverte d'une inscription en hiéroglyphes hittites, en haut-relief. Elle commence à l'extrême bord de la face *b* et aboutit à la face *d*, l'épée formant sa limite. De cette façon, elle couvre tout l'espace vide de la robe de la divinité, sans être interrompue par les accessoires du costume. Seulement sur la face *d*, l'inscription est coupée par le baudrier qui en traverse deux lignes sans que le texte perde sa continuité. Grâce à cette disposition le devant de la statue reste libre, réservé exclusivement aux détails du costume que nous venons de décrire. Sans doute, ce fut l'intention de l'artiste ou bien du dynaste qui commanda cette statue, d'offrir aux spectateurs, du moins de face, la pleine image de la divinité, sans la brouiller par le décor épigraphique dont les caractères s'entremêlent aux traits du relief et empêchent de bien voir les détails et la finesse de l'œuvre même. Ce fut, évidemment, la même raison qui, sur la statue de Karkémish [2],

[1] Stamboul, n° 7768. — LUSCHAN, *op. cit.*, t. IV, 1911, p. 365, fig. 265-268; POTTIER, *op. cit.*, pl. VII, fig. 101; HUNGER-LAMER, *Altorientalische Kultur im Bilde*, 1923, 2e éd., fig. 178; SCHÄFER-ANDRAE, *Die Kunst des Alten Orients*, 1925, fig. 562.

[2] WOOLLEY, *Carchemish*, t. II, 1921, pl. B 25; HOGARTH, *Kings of the Hittites*, 1926, p. 34, fig. 40.

fit réduire le texte à une modeste frise de trois lignes cachée tout au bord inférieur de la robe.

Quant à la statue de Marash, on n'y voit que cinq registres du texte, bien conservés et séparés par les bandes parallèles horizontales, ainsi que des restes d'un sixième registre. L'inscription court de haut en bas en boustrophédon, et on ne sait pas de combien de registres pareils elle était composée et jusqu'à quel point elle s'étendait lorsque la statue était intacte.

A droite du texte, tout avant son commencement, sur la face *c*, se trouve insérée la représentation d'un personnage barbu, tourné vers la droite, qui occupe la hauteur de quatre registres de l'inscription. La main gauche est serrée contre la poitrine, la droite est ramenée à la hauteur du front, la paume tournée contre le visage et le pouce séparé de la main. Le terrain sur lequel ce personnage se tient debout est indiqué par une large ligne tracée à part, tout au-dessus de la bande qui borne le registre inférieur de l'inscription. Une dalle de Karkémish [1] nous a conservé une représentation analogue qui ne diffère de celle de Marash que par son style et par sa coiffure. La place qu'on lui a réservée dans le texte est exactement la même, mais la hauteur du relief y correspond aux trois registres et les pieds de l'homme reposent directement sur la bande qui sépare les lignes de l'inscription.

Le personnage de l'inscription de Marash est vêtu d'une longue robe tombant jusqu'aux chevilles et frangée en bas. Elle est serrée à la taille par une large ceinture. Les courtes manches bordées se terminent au-dessous des coudes. Les pieds sont chaussés des sandales à pointe recourbée. La barbe, actuellement effacée, était rendue par des zones horizontales de bouclettes en spirale. De même façon fut traitée la chevelure retenue par un bandeau. Les détails du visage sont peu distincts. On ne constate qu'une trace de la bouche. Un grand œil représenté de face est entouré d'une large orbite. Le nez, droit et long, prolonge le front et donne un profil caractéristique au personnage. Sa tête, ses mains et ses pieds sont représentés, suivant la convention, de profil, tandis que le corps, par contre, est de face. La disproportion entre la grande tête, la main gauche trop longue et le reste de la figure, est frappante.

[1] Hogarth, *Carchemish*, I, 1914, pl. A 6 et B 6; Pottier, *op. cit.*, p. 20, fig. 16. Un fragment de ce relief, victime du vandalisme des indigènes, se trouve aujourd'hui au Louvre (AO. 10.886). On n'y voit que la partie supérieure de l'homme.

Passons maintenant aux antiquités de Marash, conservées aux Staatliche Museen de Berlin. Elles ont été rapportées toutes par la mission Humann-Puchstein, en 1883. Il m'a été permis de les examiner, dans l'hiver de 1928, grâce à l'amabilité du feu directeur de la Vorderasiatische Abteilung, M. Otto Weber, qui m'a aussi communiqué les photographies de ces pièces.

6° VA 972. Main humaine en granit [1]. H. 13 cm., long. 12 cm., larg. 20 cm. 5 (fig. 4).

Les quatre doigts de cette main, exécutés soigneusement, se détachent l'un de l'autre très nettement, tandis que le pouce est isolé sur le poing fermé [2]. Dans celui-ci se trouve pratiqué un trou rond vertical, bien poli et fermé en bas. Il en résulte que l'arme ou l'attribut, tenu par le personnage, possédait un manche court. Probablement la main de Marash appartenait à une statue de divinité comme celle de Karkémish [3], serrant dans ses mains une massue et un marteau. Mais il est impossible de dire si c'était une statue colossale debout ou assise. En tout cas, on ne peut pas rattacher ce fragment au tronc n° 5, car la pierre employée pour les deux monuments n'est pas de même nature.

Fig. 4. — Main de statue. Marash. Berlin, VA 972.

7° VA 974. Fragment de bas-relief en basalte [4]. H. 32 cm., larg. 27 cm., ép. 9 cm. 5 ; h. de la tête 21 cm. 5 (pl. X, 2).

Tête d'homme barbu, joueur de double flûte, dont les restes sont encore bien visibles. Les cheveux abondants recouvrent l'oreille et retombent librement sur les épaules. Le visage est en partie mutilé, le fragment étant brisé en plusieurs morceaux.

Il est possible d'assigner sa place à ce relief par comparaison avec les monuments de Zendjirli. La manière dont la chevelure et la barbe du personnage de Marash sont traitées, est exactement la même que chez certains musiciens de la frise de Zendjirli. Celle-ci se compose de trois plaques juxtaposées

[1] Perrot-Chipiez, *op. cit.*, p. 547 ; *Verzeichnis vorderasiatischer Altertümer*, 1889, p. 34.

[2] Voir l'arrangement analogue des doigts dans la console formée de double main, trouvée à Zendjirli (Berlin, *VA* 2305) : Andrae, *Farbige Keramik aus Assur*, 1923, p. 30, fig. 43.

[3] Cf. p. 39, note 1.

[4] Perrot-Chipiez, *op. cit.*, p. 568, fig. 290 ; Humann-Puchstein, *op. cit.*, p. 393, pl. XLVIII, 4 (dessins) ; cf. *Verzeichnis*..., p. 34 ; Luschan, *op. cit.*, t. IV, 1911, p. 357.

dont deux sont bien connues depuis longtemps [1], tandis que la troisième, au Musée de Berlin (VA 2999), est restée jusqu'ici inédite (pl. X, 6). On y remarque deux personnages faisant suite à quatre autres des dalles précédentes et marchant également vers la droite. Ils ne sont conservés que dans leurs parties inférieures ; les têtes manquent. On reconnaît pourtant dans le premier (cinquième de la procession entière), mieux conservé, un joueur de double flûte. Il existe donc une rare coïncidence de style et de sujet entre les reliefs de Zendjirli et de Marash, évidemment contemporains. Nous arrivons ainsi à la conclusion importante que le style de la période de Barrékoub (vers 732 av. J.-C.), à laquelle appartiennent les dalles de Zendjirli, n'était pas limité à Sam'al, mais qu'il fut en même temps représenté à Marqasi. Il est probable que le site de Marash cache une construction de cette époque, embellie d'une frise de musiciens, d'où vient la tête de Berlin. De même qu'à Zendjirli, il s'agit de la dernière phase de l'art indigène de la Syrie du Nord, qui précède immédiatement la conquête assyrienne, la prise de Marqasi par Sargon II ayant eu lieu en 711 av. J.-C. [2].

Fig. 5. — Fragment d'ustensile de culte (?). Marash.

Viennent ensuite les antiquités restées à Marash. J'en ai reçu les photographies en 1929, de M. Mehmet Nihat, habitant de cette ville, que je remercie ici sincèrement. Deux d'entre ces photographies se rapportent à des monuments inconnus.

8° Fragment d'un objet en pierre dont les dimensions ne sont pas signalées (fig. 5). De forme oblongue et percé d'un grand trou dans le fond, il rappelle un monument en granit, découvert à Emir Gazi (entre Konya et Bor, en Asie Mineure) par MM. W. M. Ramsay [3] et T. Callander, et actuellement au

[1] Stamboul, n° 7723. — Luschan, *op. cit.*, pl. LXII ; Weber, *op. cit.*, fig. 37 ; Pottier, *op. cit.*, p. 79, fig. 94.

[2] Ungnad, *Reallexikon der Vorgeschichte*, t. VIII, 1927, p. 48.

[3] *Studies in the History and Art of Eastern*

Musée de Stamboul (n° 7771). Celui-ci (long. 97 cm., larg. 95 cm., h. 41 cm., diam. du trou 32-34 cm.) porte sur ses côtés extérieurs une inscription en hiéroglyphes hittites. On a essayé de l'expliquer comme une ancienne pierre de construction, transformée plus tard par les indigènes en auge, mais l'existence d'une seconde trouvaille du même genre à Marash rend contestable cette supposition. Il semble plutôt qu'ici et là le trou n'est pas moderne, mais qu'il fait partie intégrante de l'objet qui avait probablement quelque destination de culte. Un nouvel examen de ces monuments ainsi que du texte qui accompagne celui d'Emir Gazi, fournira peut-être des précisions.

9° Torse humain en pierre noire (fig. 6), faisant partie d'une grande statue. Dimensions inconnues. Comme le sarcophage relevé par M. von der Osten [1], c'est un des rares vestiges de l'art romain, découverts à Marash qui s'appelait à cette époque Germanikeia [2].

Fig. 6. — Torse de statue romaine, Marash.

Quant au reste des anciens monuments photographiés à Marash par M. Nihat, il s'agit des reliefs dont les dessins et les moulages furent exécutés, il y a un demi-siècle, par l'expédition de Humann-Puchstein. Ces moulages, conservés au Musée de Berlin, étaient depuis ce temps-là notre unique source pour étudier ces orthostates, abandonnés à Marash. Les photographies que nous allons publier sont donc les premières, prises sur place. Il suffit d'en donner une courte énumération :

Provinces of the Roman Empire, 1906, p. 179, pl. X ; voir aussi Sayce, *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XXVIII, 1905, p. 21 et suiv., p. 43 et suiv., pl. III ; Messerschmidt, *op. cit.*, p. 8 et suiv., pl. XLIX.

(1) *Op. cit.*, p. 81, fig. 82.

(2) W. M. Ramsay, *Historical Geography of Asia Minor*, 1891, p. 279 ; E. Honigmann, *Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum*, 1923, p. 42. Contre l'institution de deux Germanikeia, voir R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 478, note 2.

10° VA G. 61. Scène de culte (pl. X. 3). Basalte. H. 77 cm., l. 79 cm., ép. 45 cm. [1].

11° VA G. 62. Char de guerre. Scène de chasse (pl. X. 4). Basalte. H. 62 cm., l. 68 cm., ép. 40 cm. [2].

12° VA G. 63. Scène de culte (pl. X, 5). Basalte. H. 80 cm., l. 61 cm. [3].

La plupart des monuments de Marash que nous venons de décrire, appartiennent au IXe siècle av. J.-C. Seul le lion de porte (n° 4) est de l'époque plus récente, c'est-à-dire de la première moitié du VIIIe siècle av. J.-C. La tête du musicien (n° 7), comme nous l'avons déjà remarqué (p. 42), doit être reportée vers 730 av. J.-C. Quant à l'ustensile de culte (n° 8), il n'y a pas de moyen d'établir sa chronologie.

Stefan Przeworski.

Université de Varsovie.

[1] Humann-Puchstein, *op. cit.*, p. 388 et suiv., pl. XLVII, 4; Ed. Meyer, *op. cit.*, p. 38, fig. 29.

[2] Humann-Puchstein, *op. cit.*, p. 389 et suiv., pl. XLVII, 4; Przeworski, *Archiv für Orientforschung*, t. V, 1928, pl. IX, 4.

[3] Humann-Puchstein, *op. cit.*, p. 388, pl. XLVII, 3.

L'EXPOSITION D'ART IRANIEN A LENINGRAD

PAR

PHYLLIS ACKERMAN.

L'exposition organisée à Leningrad au Musée de l'Ermitage, lors du troisième Congrès international d'art et d'archéologie iraniens, donne une vue d'ensemble du développement de la civilisation et de l'art de l'Iran depuis la période préhistorique jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Le terme « iranien » est attribué aux arts qui se sont développés sous l'influence des civilisations du plateau iranien.

Vingt-cinq mille objets exposés dans quatre-vingt-quatre salles recouvrent une période de 6,000 ans. Leur provenance s'étend de la Sibérie aux Indes, du Khotan à l'Asie Mineure et au delà. Sous la direction du professeur Joseph Orbeli, le personnel de l'Ermitage a présenté cette exposition de façon si logique que l'histoire s'y raconte d'elle-même. Le point de vue esthétique n'a aucunement souffert de cette méthode. La force et la distinction, qui caractérisent l'argenterie sassanide, se remarquent de suite dans la présentation judicieuse du professeur Camille Trever, et l'élégance du travail, le raffinement des détails et la beauté du ton sont mis en valeur par la teinte gris-vert de l'arrière-plan de la vitrine. La demi-douzaine de salles consacrées aux objets préhistoriques forment un tout. Un splendide groupe de poteries de Suse I et Suse II, non publié, était presque inconnu aux savants de l'Occident. S'il n'ajoute rien au répertoire de la grande collection du Louvre, il confirme et il augmente la valeur esthétique de cette céramique très ancienne ; la variété de ce style peint est démontrée par les divers types provenant de Tepe Hisar (Damghan), Syalk et Persépolis, prêtés par le gouvernement iranien. Les spécimens de Hisar, trouvés lors d'une expédition conjointe du Pennsylvania Museum of Art et de l'University Museum, sous la direction du docteur Erich Schmidt, sont fort intéressants pour les savants européens, car jusqu'à présent,

peu d'entre eux ont eu l'occasion d'étudier cet art animalier plus large, plus lourd et moins conventionnel.

Encore plus révélatrice est la grande collection d'animaux de bronze primitifs de Sibérie et du Caucase (fig. 1, 2, 3) dont peu d'exemples sont connus hors

Fig. 1. — Hache votive en bronze.
Kuban. Musée de l'Ermitage. VIe siècle avant J.-C.

Fig. 2. — Grelot de bronze.
Kuban. Musée de l'Ermitage. VIe siècle avant J.-C.

de Russie; ils sont présentés ici en grande variété. Leur relation avec les animaux de bronze du Louristan, auxquels ils ressemblent de façon frappante sur certains points, fut discutée au Congrès, bien que trop brièvement, lors de la communication du professeur A. U. Jessen sur la métallurgie préhistorique du Caucase et son rôle dans l'Asie Antérieure [1]; de l'avis général, les

[1] Cette communication sera publiée dans le prochain compte rendu du Congrès.

différences entre ces deux phases du style animal sont plus importantes que les similitudes et peut-être plus significatives, les points de ressemblance représentant des phases parallèles de civilisations plus ou moins indépendantes. Une question aussi importante et discutée que l'histoire du *tao-t'ieh* n'a pas encore été résolue. Comment expliquer qu'une interprétation similaire du masque félin apparaisse en Chine vers l'an 1000 av. J.-C.[1] et à cette même époque, si ce n'est plus tôt, au Louristan[2] ? Les bronzes de Sibérie et du Kuban aideront à résoudre la question.

Les objets de l'Altaï, spécialement ceux de Pazirik, remplissent quatre

FIG. 3. — Plaque latérale de mors. Bronze du Kuban. Musée de l'Ermitage. V^e-VIe siècle avant J.-C.

salles, et ici encore l'histoire trouvera matière à discussions (fig. 4). Les détails d'exécution des spirituels et vigoureux décors des bronzes scytho-sarmates et des bijoux en or dérivent de la technique de la sculpture sur bois. Encore plus intéressant est le type d'un harnais décoré d'une série de masques humains, comme sculptés dans du bois ; car les faces arrondies, sans cou, sont une anticipation des masques en relief appliqués sur le palais de Hatra. Ces derniers ont été généralement assimilés aux masques classiques récents, mais comme type et comme facture, leur antécédent n'est pas le masque romain, mais bien ces figures rondes, mi-conventionnelles, utilisées pour la décoration. Le même ornement apparaît sur le harnais de l'un des plats d'argent de l'Ermitage, que

[1] En acceptant l'opinion de P. PELLIOT, *Quelques réflexions sur l'art sibérien et l'art chinois*, à propos de bronzes de la collection David-Weill. Extrait de *Documents n° 1*, Paris, 1929, p. 2.

[2] Par exemple, une situle à inscription de la collection de Mrs William H. Moore, New-York, qui sera reproduite dans le *Survey of Persian Art*.

le professeur Trever classe maintenant, avec de bonnes raisons, comme Parthe tardif. L'importance de l'élément iranien dans le style Parthe est clairement indiquée.

Fig. 4. — Bois sculpté en masque de lion. Altoi. Musée de l'Ermitage, ve siècle avant J.-C.

Les salles des périodes historiques constituent une série intéressante. La 1re est consacrée à l'orfèvrerie achéménide. Elle contient d'importantes pièces en argent que le professeur Trever a identifiées comme exemples du style bactrien jusqu'ici assez mal défini [1]. Une patère montrant des chevaux est fort intéressante à cause de la renommée du cheval bactrien et aussi parce qu'on la rapproche de la grande broderie des fouilles de Kozlov à Noin Ula, représentant deux hommes à côté de leurs montures [2]. Ici encore, le classicisme oriental semble dérivé directement de la culture bactrienne.

Fig. 5. — Bol bactrien. Smirnoff, *l'Argenterie orientale*, pl. XIII.

Trois bols de Bactriane, à l'Ermitage, de forme sphérique, sont décorés de bustes de femmes, dont une Artémis (fig. 5) ; l'identification bactrienne du professeur Trever est appuyée par un fragment de tapisserie de laine à queue d'aronde, trouvé par Sir Aurel Stein dans le bassin du Tarim, datant approximativement du début de l'ère

[1] Cette communication sera publiée dans le compte rendu du Congrès. Pour la reproduction de la patère, voir Smirnoff, *l'Argenterie orientale*, Pétrograd, 1909, p. XL.

[2] Voir W. P. Yetts, *Discoveries of the Kozlov Expedition*, dans *Burlington Magazine*, April, 1926, pl. III, *G*.

chrétienne [3]. La tête est très rapprochée du style et du type de l'Artémis. Le caducée qui est sur la tapisserie laisse supposer que la composition complète représentait Artémis et Hermès, sujet fréquent de l'art classique récent, qui peut dériver du culte du « couple divin ».

Dans la salle parthe, les fragments architecturaux de Nesa sont très importants, notamment une série de créneaux et de frises en terre cuite ornés de motifs symboliques. Malheureusement, les fragments de statues cultuelles en stuc, trouvés là, sont trop petits pour permettre une reconstitution, et les mor-

Fig. 6 et 7. — Le personnage barbu buvant.

ceaux de peintures murales ont conservé peu de couleur; toutefois, le plan du temple est d'un grand intérêt pour l'histoire du culte et de l'architecture.

La belle collection d'objets sassanides de l'Ermitage a été enrichie par le prêt de quatre pièces splendides de la Bibliothèque Nationale et par plusieurs vases en bronze des musées soviétiques. Des pièces capitales de cette salle ont été récemment acquises par l'Ermitage. Ce sont : 1° un bol avec des animaux en relief qui n'est pas de la meilleure qualité, mais qui complète une série; 2° une lampe décorée d'un motif semblable; elle est beaucoup plus belle comme dessin et d'un grand intérêt, car sa forme est nouvelle. Ces deux acquisitions font partie d'un groupe dont l'Ermitage possède déjà une douzaine d'exemplaires et grâce à un détail frappant sur deux de ces coupes, la provenance du groupe peut être identifiée. Sur l'anse figure le buste d'un homme barbu, les cheveux rasés et buvant (fig. 6 et 7). Il s'agit d'une personnalité importante et le même personnage, identique dans tous les détails, apparaît sur

[3] Sir Aurel Stein, *Innermost Asia*, Oxford, 1928, pl. XXI.

une jarre en terre cuite de Khotan trouvée par von Lecoq (fig. 8). Ceci est clairement d'un style sassanide oriental.

Un autre rapport avec cette région existe dans la tapisserie sassanide de la collection Mrs William H. Moore [1], car l'ibex est presque identique à celui des plats de ce groupe, et la tapisserie Moore est tissée à queue d'aronde de la même manière que la tête primitive du bassin du Tarim. Finalement, il y a aussi des affinités de style avec un petit groupe de soies sassanides qui trahissent des rapports avec les frontières orientales de l'Empire.

Fig. 8. — Décor sur une cruche en terre de Khotan. Staatliche Museen. Berlin.

La salle seldjukide est brillante par le fait d'une grande paroi recouverte de faïences lustrées, et la collection d'objets en métal de cette période est aussi très riche. La découverte récente d'un zébu avec une inscription arménienne a soulevé beaucoup d'intérêt; un grand lion en bronze à l'air féroce est un objet curieux. Sept splendides soies seldjukides sont exposées ici pour la première fois.

Une révélation pour les savants européens, ce sont les grands chaudrons en fer et spécialement les reliefs en pierre provenant du Caucase. Ils représentent une survivance du style sassanide dans les communautés éloignées du Caucase.

La vigueur et la dignité des formes sassanides sont conservées et elles sont enrichies par le développement des plantes ornementales. Les meilleures de ces pierres (fig. 9) ont un caractère décoratif et une distinction qui les met au rang d'un décor roman.

Plusieurs des dernières salles sont consacrées aux résultats des expéditions

[1] On la trouvera reproduite ci-après, p. 97.

archéologiques des Soviets au Caucase et dans les parties orientales de l'Union soviétique. L'ornementation architecturale de Serai avait été faite en Perse même, les objets de céramique dérivent de types persans. Dans une tombe caucasienne du XVIIe siècle, on trouve deux vêtements persans en satin de la plus fine qualité, plusieurs étoffes du Turkestan et une en beau damas italien.

Fig. 9. — Relief en pierre. Daghestan. XIIIe siècle. Musée de l'Ermitage.

Partout il y a évidence d'emprunts à l'art de la Perse ou extension de ses riches traditions. Les splendides manuscrits prêtés par le Gouvernement iranien à l'Exposition de Londres se retrouvent ici, ainsi que d'autres livres de l'Iran et une belle série provenant des collections soviétiques. La collection de tapis est beaucoup moins complète que n'était celle de Londres, mais il y a de fort beaux textiles et, en général, la civilisation safavide est très bien représentée.

Cette Exposition donne aux savants l'occasion de résoudre certains problèmes, de faire des découvertes et de se former des idées nouvelles touchant les origines et les influences.

Pour l'amateur, elle offre une succession remarquable de types de diffé-

33205

rents arts. De la rudesse de la décoration archaïque à la sévérité de la période achéménide, de la puissance aristocratique des Sassanides à l'élégance naturelle et à la somptuosité des Safavides, l'art iranien et les civilisations qui s'y rapportent ont développé la gamme de l'expression esthétique ; mais il reste toujours riche d'invention, de présentation rationnelle et très original. L'Exposition de Léningrad est une exposition d'histoire aussi bien qu'une démonstration des qualités et du sens esthétique des populations intéressées.

PHYLLIS ACKERMAN.

TÊTE DE MARBRE PROVENANT D'ARADUS

PAR

FREDERIK POULSEN.

Cette belle tête grecque (pl. XI-XII), trouvée sur le rivage de l'île de Rouad, l'ancienne Aradus, et acquise après quelques péripéties par le musée d'Antioche, est haute de 31 centimètres. Son état est satisfaisant, bien que le nez soit brisé et l'épiderme du visage un peu rongé. Le marbre pourra d'ailleurs être nettoyé davantage, ce qui améliorera naturellement l'aspect de la tête, mais, comme me le fait connaître M. Seyrig (à qui je dois l'autorisation de publier ces lignes), le musée d'Antioche ne dispose actuellement d'aucun spécialiste à qui il soit prudent de confier ce travail.

Les pupilles gravées et l'usage du trépan dans les mèches de la chevelure et de la barbe permettent d'emblée d'attribuer le morceau au IIe siècle de notre ère, et la manière dont les mèches sont divisées par le trépan indique plus précisément l'époque d'Antonin le Pieux.

Pour mieux comprendre ce portrait, nous partirons d'un buste (fig. 1-2) exposé à Rome dans le Palais des Conservateurs [1]. Ce buste est entièrement antique, sa forme est typique de l'époque hadrienne, et les mèches des cheveux et de la barbe y sont encore compactes, au lieu d'être divisées comme celles de la tête d'Aradus. Les pointes des mèches qui tombent sur le front sont droites, et non point incurvées comme elles le sont sur les portraits de l'empereur Hadrien lui-même. Au reste, ce buste, avec son expression grave et austère, se prête bien à la comparaison que nous cherchons à établir, et montre en particulier que les longues mèches frontales ne constituent nullement un trait barbare. On trouve ces mêmes longues mèches sur le beau buste de la Glyptothèque Ny Carlsberg, trouvé sur le Palatin, et baptisé à tort Lucius Verus [2].

[1] STUART JONES, *Catal. of Palazzo dei Conservatori*, pl. 9, scala II, 5 ; texte, p. 25. — Les figures 1 et 2 sont faites d'après les photographies de l'Institut allemand, 1935, 497 et 498.

[2] Ny Carlsberg, 706, ARNDT-BRUCKMANN, 901 et 902.

Fig. 1 et 2. — Buste romain de l'époque d'Hadrien. Palais des Conservateurs.

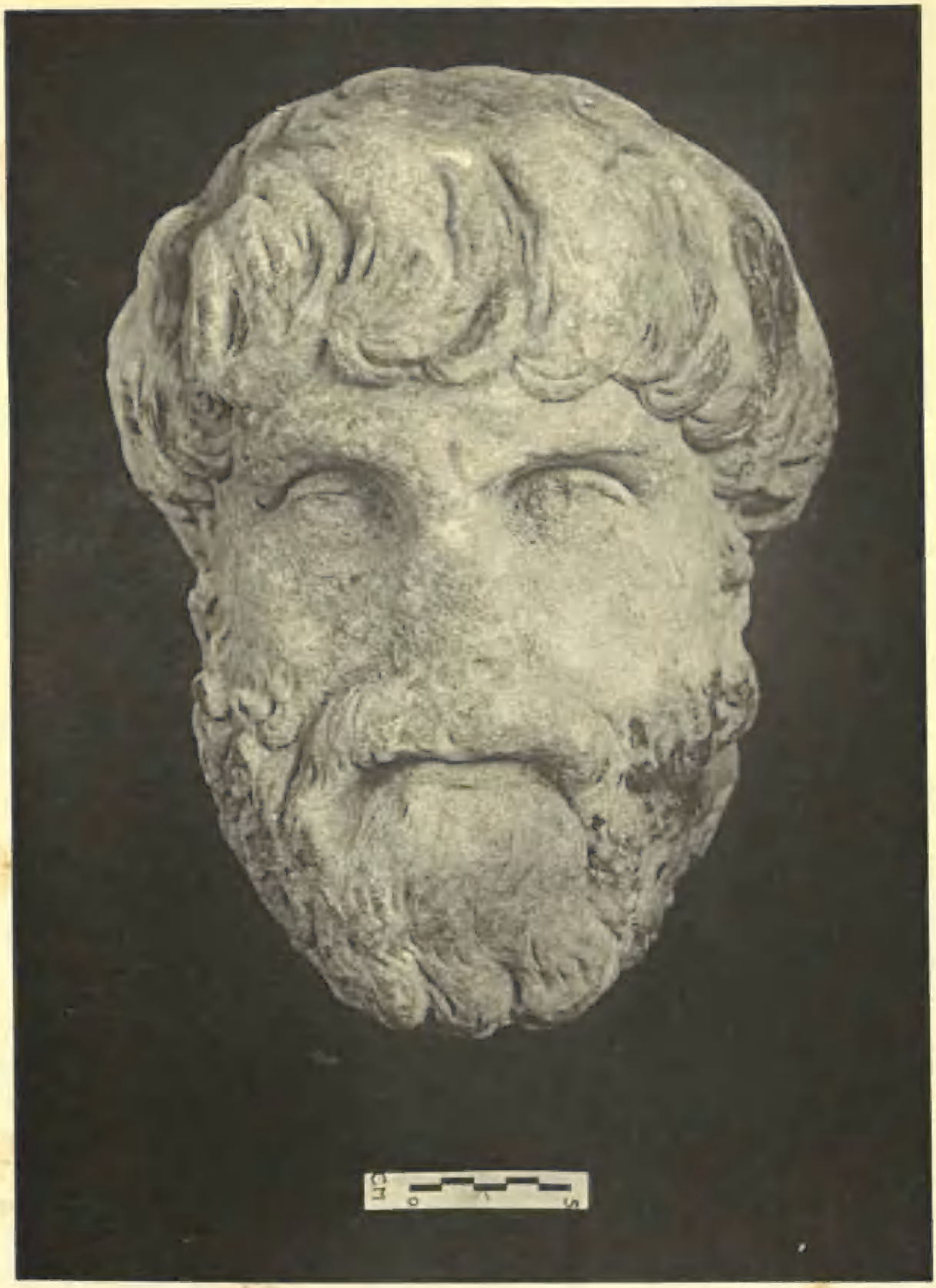

Tête grecque provenant d'Aradus, portrait de l'époque d'Antonin-le-Pieux.

MUSÉE D'ANTIOCHE.

Fig. 3 et 4. — Fragment de tête de marbre de l'époque de Marc-Aurèle. Heidelberg.

Un terme de comparaison plus tardif nous sera fourni par un fragment de tête qui se trouve dans une collection privée de Heidelberg (fig. 3-4) et passe pour venir d'Asie Mineure. Heidenreich, qui l'a publiée, l'attribue avec

Fig. 5. — Tête de portrait de l'époque d'Antonin. Vatican.

raison au temps de Marc-Aurèle [1]. La barbe, ici, est sculptée lisse, à la mode grecque, et l'usage du trépan a été réservé aux boucles touffues qui

[1] *Oesterreich. Jahreshefte*, XXVII, 1931/2, p. 43, fig. 65 et 67. — Je dois ces deux photographies à M. A. von Salis.

Tête grecque provenant d'Aradus, portrait de l'époque d'Antonin-le-Pieux.

Musée d'Antioche.

s'étagent sur le front, de la manière qui est habituelle sous le règne de ce prince.

L'analogie stylistique de la belle tête de Heidelberg et de la tête d'Aradus montre que celle-ci est due à un travail grec de bonne qualité. Dans l'ignorance où l'on est de son origine, on songe à Athènes ou à l'Asie Mineure, car ce portrait ne surprendrait pas parmi la série des portraits de cosmètes athéniens [1].

Fig. 6. — Médaillon à portrait grec de l'époque d'Antonin. Vatican.

Mais quelques portraits de la même époque s'apparentent davantage encore à celui que nous publions. C'est d'abord une tête (fig. 5) qui, dans la *Sala della Croce greca* au Vatican, a été fixée, grâce à un cou moderne, sur une statue nue à laquelle elle n'appartient pas [2]; c'est ensuite un médaillon (fig. 6), exposé dans le belvédère du même musée [3]. Tous deux, comme la tête d'Aradus, remontent à l'époque d'Antonin. Une autre tête, conservée à

[1] Voir par exemple la tête, bien plus tardive : *Bulletin de corresp. hellén.*, 1915, p. 369, n° 29, et fig. 30.

[2] N° 590. Photographie de l'Institut allemand, 1933, 717.

[3] Amelung : Vatik. Katal., II, pl. 11, n° 416, et p. 111 — Photographie de l'Institut allemand, 1931.

Newby Hall [1], porte une barbe plus courte, mais ses yeux sont faits de manière identique ; et l'analogie est plus sensible encore dans une tête de Woburn Abbey [2], dont les boucles frontales, à vrai dire, sont encore plus divisées, tandis que la barbe est encore courte, à la mode hadrienne. Une tête du palais Pitti [3] présente dans ses mèches fortement incurvées un travail plus poussé du trépan, tandis qu'une tête du musée du Prado [4], bien que le trépan y ait eu moins de part, n'en remonte pas moins certainement au temps d'Antonin.

Je voudrais noter enfin que j'incline à attribuer à la même série, mais à l'époque de Marc-Aurèle — c'est-à-dire un peu plus tard que la tête d'Aradus — un buste du Capitole que Stuart Jones a donné au IIIe siècle [5].

Frederik Poulsen.

[1] Arndt-Amelung, *Einzelaufnahmen*, 3145-3146.
[2] *Ibid.*, 3155.
[3] *Ibid.*, 3738-3739.
[4] *Ibid.*, 1671-1672.
[5] *Museo Capitolino*, pl. 55, n° 57 ; texte, p. 242.

LE COMMERCE DES ANCIENS PHÉNICIENS A LA LUMIÈRE DU POÈME DES DIEUX GRACIEUX ET BEAUX

PAR

RENÉ DUSSAUD

Nous avons déjà utilisé le poème de Ras Shamra [1], dit des dieux gracieux, publié par M. Virolleaud [2], au point de vue de l'activité commerciale que les Phéniciens ont manifestée à une époque qu'on peut estimer très ancienne, puisque les événements qui y sont relatés avaient déjà pris au XIVe siècle avant notre ère un caractère légendaire.

Aux hautes époques, le commerce du groupe cananéen, qui constituera plus tard le peuple des Phéniciens, s'est développé en deux étapes. La première comportait uniquement un système de caravanes circulant entre la mer Rouge (golfe d''Aqaba) et la Méditerranée (région d'Aṣhdod), c'est-à-dire dans le primitif Canaan [3] et ses environs immédiats. Nous avons montré que ce primitif habitat n'était pas la région désertique qu'il est devenu de nos jours. D'abord, la Palestine du Sud a toujours été un pays riche de cultures ; mais même les régions de Bersabée et de Qadesh étaient aménagées, comme précisément nous allons voir que les textes de Ras Shamra nous en conservent le souvenir. Quant à Edom, la légende de Kéret, que publiera prochainement M. Virolleaud, nous en dira la prospérité et l'éclat.

La seconde étape fut la conséquence, à l'aurore du IIIe millénaire avant notre ère, de l'occupation de Tyr, Sidon et Byblos [4]. Dès lors, les Phéniciens étaient à portée des réserves de bois du Liban et, possédant de bons abris, en état de construire une flotte marchande. Ils semblent s'être limités tout d'abord

(1) *Les Phéniciens au Négeb et en Arabie*, dans *Rev. de l'Hist. des Religions* (*RHR*), 1933, II, p. 5-49.

(2) *La Naissance des dieux gracieux et beaux*, dans *Syria*, XIV (1933), p. 128-151. Ce poème est désigné par le sigle SS, initiales des dieux Salem et Saḥar.

(3) *RHR*, 1933, II, p. 22 et suiv.

(4) Voir *RHR*, 1933, II, p. 18 et suiv., pour le début du IIe millénaire, le témoignage apporté par le poignard votif en or, découvert à Byblos par M. Dunand.

au cabotage de la côte syrienne, et c'est au cours de ces voyages Sud-Nord et retour qu'ils prirent la coutume de se guider sur l'étoile polaire, qui fut connue des anciens sous le nom d'étoile phénicienne.

Depuis longtemps la Méditerranée orientale était sillonnée par de frêles esquifs. La découverte, à l'époque néolithique, des îles de la mer Égée, mais surtout de la Crète et de Chypre, détermina un grand mouvement maritime et quelques progrès dans la construction navale. On en peut juger par les esquisses de navires égéens qui nous ont été conservées [1]. On ne saurait dire si les naturels de la côte syrienne ont participé, dès l'époque néolithique, à cette primitive navigation au long cours. En tout cas, quand les Phéniciens s'installèrent à Tyr, Sidon et Byblos, ils développèrent la construction navale dans une direction qui répondait à une double préoccupation : celle d'étendre leur emprise sur le commerce de la mer Rouge et celle d'acheminer leurs marchandises le long de la côte syrienne pour entrer en rapports plus directs avec les riches marchés de la Syrie du Nord et de la Mésopotamie. Au cours d'une étude comparée des navires égyptiens et phéniciens, M. Février marque la différence essentielle de ces marines et note combien « il est caractéristique que le premier bateau phénicien que nous connaissions soit un cargo [2] », constituant un « bateau lourd, mais très marin, naviguant surtout à la voile et fait pour transporter un important chargement [3] ». Il en fut de même des très anciens navires chypriotes [4], ce qui rend incertaine la question d'origine. En ayant présentes à l'esprit ces considérations et en améliorant si possible certaines lectures [5], nous essaierons de compléter la démonstration que nous avons présentée dans la *Revue de l'histoire des Religions* de 1933.

[1] Voir nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., fig. 304 ; mais surtout Marinatos, *La marine créto-mycénienne*, dans *Bull. de corresp. hell.*, 1931, p. 170-235.

[2] J.-G. Février, *Les Origines de la marine phénicienne*, p. 20 ; extr. de *Rev. de l'hist. de la Philosophie et d'hist. gén. de la civilisation*, 15 avril 1935. Voir *Syria*, 1936, p. 93.

[3] *Ibid.*, p. 22.

[4] *Civilis. préhell.*, 2e éd., fig. 310.

[5] Signalons les principaux travaux sur ce texte : Hans Bauer, *Bemerkungen zu Tafel C von Ras Schamra*, dans *OLZ*, 1934, col. 205-206 ; G. A. Barton, *A Liturgy for the celebration of the spring festival at Jerusalem in the age of Abraham and Melchizedek*, dans *Journal of Bibl. Liter.*, 1934, p. 61-78 ; Th. H. Gaster, *An ancient Semitic Mystery-play*, extr. de *Studi e Materiali di storia delle religioni*, 1934, p. 156-164 ; Zellig S. Harris, *The Structure of Ras Shamra C*, dans *JAOS*, t. 54, p. 80-88 ; H. L. Ginsberg, *Notes on « The Birth of the Gracious and Beautiful Gods »*, dans *JRAS*, janvier 1935, p. 45-72.

Rappelons, tout d'abord, que le texte SS a dû « servir de mémento dans une récitation au cours d'une cérémonie religieuse [1] ». Des traits horizontaux de séparation signalent le morcellement du texte. Dans notre premier travail nous n'avons pas suffisamment tenu compte du rythme.

Les termes géographiques conservés par le poème sont de première importance pour localiser le mythe qu'il met en action. On a contesté qu'il fut question d'Ashdod, mais on ne peut écarter la mention significative du désert de Qadesh, qu'a reconnue M. Virolleaud, et, bien qu'on n'ait généralement pas admis notre lecture signalant le désert (de la mer) des Roseaux, c'est-à-dire de la mer Rouge, nous croyons devoir la maintenir en restituant le passage SS, 3-4 :

(3) Ils [2] établiront une ville pour mon[ter
et aller] (4) dans le désert (de la mer) des Roseaux [3].

Ces identifications topographiques sont confirmées par le poème des « Chasses de Ba'al » (sigle : BH) publié par M. Virolleaud [4], qui ont pour théâtre *btk mdbr 'Elś* que, fort judicieusement, le savant éditeur identifie avec la région désertique d'Aloush [5] entre le désert de Sin et le Sinaï. Les poèmes phéniciens de Ras Shamra témoignent d'une connaissance si intime de la région entre mer Rouge et Méditerranée, où ils situent leurs légendes les plus anciennes, que cette région doit représenter le primitif habitat du groupe cananéen qui s'étendra plus tard vers Tyr, Sidon, Byblos et même, vers 2000 avant J.-C., jusqu'à Ras Shamra (Ugarit).

Dès lors, il n'est pas interdit de conjecturer que la ville édifiée par les dieux gracieux, sur la route d'Ashdod au désert, est Bersabée. Nous savons, en effet, qu'elle portait primitivement le nom de *Shiba'h* [6], évidemment en relation avec le héros *Shib'ami* qui doit élever le *'d*, c'est-à-dire un abri [7], vraisemblablement un sanctuaire entouré d'un entrepôt, construction importante puisqu'il

[1] *RHR*, 1933, II, p. 14 et suiv.

[2] Nous considérons *ylnm* comme un part. prés. plur. se rapportant aux dieux gracieux. Nous rencontrerons, ci-après, une construction semblable avec *ynqm*.

[3] SS, 3-4 :

(3) *ylnm qrt l'l[y]*
[w lhlk] (4) *b mdbr špm*

[4] *Syria*, 1935, p. 253 et suiv. ; voir notre commentaire dans *RHR*, 1936, I, p. 1 et suiv., sous le titre : *Le vrai nom de Ba'al*.

[5] *Nombres*, XXXIII, 13 et suiv.

[6] Voir *RHR*, 1933, II, p. 15.

[7] Nous rattachons ce terme à l'arabe, *'awadh, ma'adh*.

fallut sept ans [1] pour l'édifier. La huitième année Shib'ani inaugure l'installation en y convoquant Nġr-mdr', le chef des dieux gracieux. Il remet à ce dernier le sanctuaire et ses réserves alimentaires, pain et vin. Le mythe doit relater l'aménagement des oasis pour permettre aux Phéniciens d'atteindre facilement la mer Rouge. De longue date ils y avaient pratiqué la culture du blé et celle de la vigne, ce qui permettait aux caravanes de cheminer commodément et en paix. Une allusion à ces commodités apparaît dans SS, 6-7 :

(6) Mangez du pain, [voi]ci [2] !
Buvez du vin, du vin [3], voici !
(7) Paix [4] du roi, paix du roi,
(aux) entrants [5] et (aux) sortants [6] !

On conviendra que l'expression « les entrants et les sortants » désigne heureusement les gens de passage que sont les caravaniers. La paix et le ravitaillement sont leurs principales préoccupations et on comprend maintenant pourquoi les paragraphes suivants, SS, 8-11, et SS, 13 et suiv., ont trait, le premier aux soins de la vigne et le second à ceux qu'on donne aux champs.

Si l'on admet que Shib'ani confie au chef nomade de la région la garde de l'installation à laquelle il a attaché son nom, on y verra une confirmation de l'étymologie proposée par M. H. Bauer [7] pour le nom de *Nġr-mdr'*, à savoir *nṣr-mzr'* « Hüter des Saatfeldes » ou, peut-être, « Gardien des grains [8] ». A l'appui de ce qui précède, voici le passage caractéristique :

[1] C'est évidemment un temps rituel d'autant plus en situation que les noms de Shib'ah et Shib'ani dérivent du chiffre « sept ».

[2] On est d'accord (Bauer et Ginsberg) pour restituer *'ay* à la fin de ce stique. Quant au sens, nous y voyons l'arabe *'iyya* qui se rencontre ici à l'état isolé contrairement à l'usage des Arabes.

[3] Ce sont probablement deux sortes de vin, *ḫmr* et *yn*, que, peut-être, on mélangeait.

[4] Cette paix (*šlm*) est consacrée par un sacrifice — et c'est pourquoi le sacrifice se nomme *šlm* dans Amos, v, 22, et dans un passage de V AB cité par Virolleaud, *Syria*, XII, p. 73, passage commenté dans *Syria*, 1936, p. 101. Le sens de la ligne 7 a été démêlé par Ginsberg, *l. c.*, p. 48 et 64 : « Que la paix règne sur les entrants et les sortants. » Il y a probablement deux fois *mlkt*, car, pour le premier, *tmlk* est exclu. Voir ci-après *ad* lig. 26-27.

[5] C'est ce mot *'rbm* que M. Virolleaud traduit : « les Arabes ». L'expression « les gens qui entrent et qui sortent » doit s'entendre des caravaniers qui ne sont que de passage.

[6] SS, 6-7 :

(6) *tḫm blḫm* [*'a*]*y*
wšty bḫmr yn 'ay
šlm [*mlk*]*t šlm mlkt*
'rbm wšnnm

[7] *OLZ*, 1934, 205.

[8] Isaïe, xix, 7.

Dresse le *'d* au milieu du désert de Qadesh !
Là tu disposeras (1) les pierres et les bois.
Sept ans s'écouleront (2).
La huitième (année) tu inaugureras (3) le *'d* des dieux gracieux (4).
Tu iras dans la plaine, tu guetteras sur les confins du désert
où Nġr-mdr' domine les (dieux gracieux) ;
alors appelle-les avec Nġr-mdr' (5).

Ces paroles sont prononcées par le dieu El, et voici en quels termes Shib'ani devra s'adresser au chef des dieux gracieux. Nous suivons ici la traduction de M. Virolleaud :

O Nġr, Nġr, la por[te], ouvre-la
et pénètre dans leur *'d* (71) et entre dans...
Voici, [il y a du p]ain ; alors donne et nous mangerons !
Voici, il y a du [vin] ; donne et nous boirons (6) !

La concision du texte en rend souvent le sens obscur. Si l'on ne possédait que le passage SS, 58-59, répété SS, 61, et dont voici le texte :

(1) Nous rapprochons le verbe *tgrgr* de l'accad : *gurgurru* « ouvrier ». Comment faut-il comprendre ce passage ? Le plus simple serait d'y voir la construction d'un édifice en pierre et bois. Mais il n'est pas exclu que les pierres et les bois soient des idoles ou, tout au moins, des instruments de divination destinés au *'d*. A l'appui de cette interprétation nous rappellerons le passage de V AB cité par Virolleaud, *Syria*, XII, p. 355 :

w'argmn hwt
w'ašnyk rgm 'ṣ
wlḫšt 'abn

« et je prononcerai la parole
« et je te répéterai le message du bois
« et le présage de la pierre. »

Nous comprenons *lḫšt* = *nḥš* au fém. : divination, augure, présage. Comparer l'ourim et toummim.

(2) Nous rattachons *tmt* à la racine *tmm*.

(3) Hébr. : faire le tour. C'est là un rite.

(4) Il se pourrait qu'une variante de la même légende, où Ba'al s'attribue le rôle de Shib'ani, se rencontre dans BH, II, 44-46 :

(44) *bnt šdm ṣḥr[rt]*
(45) *šb'-šnt 'El ml'a*
(46) *wšmn nqpnt 'd*

(44) « J'ai construit (dans) le territoire désertique
(45) (pendant) sept ans (qu') El a remplis
(46) et la huitième (année) j'ai inauguré le *'d*. »
Il n'y a aucune trace de signe après *'d*.

(5) SS, 65-69 :

šu 'd [b]tk mdbr-Qdš
(66) *šm tgrgr l-'abnm wl-'ṣm*
šb' šnt (67) *tmt*
šmn nqpt 'd-'Elm n'mm
ttlkn (68) *šd tṣdn p'at-mdbr*
wngš hm Nġr-mdr'
w ṣḥ-hm 'm Nġr-mdr'

(6) SS, 70-72 :

y-Nġr (70) *Nġr pt[ḥ] wptḥh*
w-prṣ b-'d-hm (71) *w'rb hl* (?)
hm-['eš l]ḥm wtn (72) *wnlḥm*
hm-'eš [yn w]tn wnšt

'agzr ym bn-ym
ynqm b'ap šd-St

il serait bien difficile de comprendre de quoi il s'agit. Mais, heureusement, nous avons un état plus complet de ce texte dans SS, 23-24 :

(23) *'eqr'an 'Elm n'mm*
[*'agzr ym bn-*] *ym*
(24) *ynqm b'ap zd-'Ašrt*

On voit par là que *ynqm* (part. prés. plur.) se rapporte aux dieux gracieux et que *št* « la dame » est Ashérat. Quant à *zd*, cette graphie pour *šd* paraît exclure *shad* « sein » et impose la lecture *sadé* « champ ». Enfin, quand on nous dit de El qu'il « nomme » les dieux gracieux, cela signifie qu'il en achève la création en leur donnant un nom, le sens est donc :

(23) Je créerai les dieux gracieux
(et) je séparerai la mer d'avec la mer (1)
(24) (pour qu')ils (2) se nourrissent dans le champ d'Ashérat.

Les Arabes désignent par « champ d''Ashtar » — qui paraît avoir pris la place d'Ashérat — tout terrain irrigué, en opposition au terrain de Ba'al fécondé par la pluie (3). Grâce à l'irrigation, la déesse Soleil (*Špš*) peut dispenser l'abondance :

(25)... Špš fait prospérer (4)
la vigne (5)... (26) et les raisins.
Paix (à) ceux qui entrent et qui sortent (6).
(27) apportant un sacrifice agréable (7) !

(1) En hébreu, on dirait *beyn yam la-yam*. Pour l'emploi de *gzr* dans le sens de séparer les eaux, voir *Psaumes*, CXXXVI, 13, où l'on vise le passage de la mer Rouge.

(2) C'est-à-dire, les dieux gracieux.

(3) Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 97.

(4) H. Bauer, *OLZ*, 1934, 205, d'après l'arabe *mouwaffirat*.

(5) Arabe : *daliyat*.

(6) Voir ci-dessus *ad* ligne 7.

(7) SS, 25-27 :

... (25) *Špš mypṛt*
dlt ḥm... (26) *wġnbm*
Šlm 'rbm šn[*nm*]
(27) *hlkm bdbḥ n'mt*

Le rapport que nous avons cru saisir, aux lignes 23-24, entre les dieux gracieux et le champ d'Ashérat nous aide à comprendre la ligne 28 :

> (28) Le champ des dieux (gracieux) (est) le champ d'Ashérat
> où Raḥim [1] [et Mot] demeurent [2].

On a voulu identifier Ashérat et Raḥim, à tort croyons-nous, car ce dernier est un dieu. Notre restitution de Mot se fonde sur la particularité que les régions desséchées par le Soleil sont sous la mouvance de Mot [3]. Elle s'appuie aussi sur la ligne 8 : *Mt uŠr yšb*, où *šr* est l'équivalent de *šrm* qui, sous la forme *bn šrm* [4] s'applique aux dieux gracieux, ainsi qualifiés de princes [5].

Il est évident que le poème des dieux gracieux nous conserve le souvenir des vieilles traditions cananéennes, qui gravitaient autour de Qadesh et de Bersabée. Ce texte nous fait assister à une cérémonie de l'ancien culte qui se pratiquait dans les oasis du désert, entre mer Rouge et Méditerranée. On y rappelle non seulement la naissance des dieux gracieux, princes de la région et maîtres de la route des caravanes, mais incidemment on commémore la création par émersion de leur habitat, qui s'identifie avec celui des primitifs cananéens.

Si notre interprétation est admise, il en résulte que, bien avant le récit du passage de la mer Rouge, le folklore ou les mythes du Sud de la Palestine connaissaient une légende où le dieu El était représenté comme ayant fait surgir,

(1) Nous ne pensons pas que *Rḥmy* doive s'expliquer par le suffixe de la première personne. Comme il arrive, par exemple pour *ṣdynm*, *y* est une *mater lectionis* fixant la prononciation de la syllabe précédente : *ṣidanim*, donc ici *Raḥim*. Il n'est pas impossible que, comme *šr*, le vocable *raḥim* vise les dieux gracieux.

(2) 88, 28-29.

> *šd* [*'E*]*lm šd 'Ašrt*
> *w Rḥmy* (29) [*w Mt*] *y*[*š*]*b*

(3) C'est le cas de rappeler le passage I AB, II, 24-25, ingénieusement traduit par M. Virolleaud : « Les plaines non (fécondées par l'eau) des cieux (sont) dans la main de Mot, le fils divin » ; cf. *RHR*, 1932, I, p. 272.

(4) Vérification faite sur la tablette, il ne manque rien à la fin des lignes 21 et 22 qui doivent se lire, comme le fait Ginsberg, *l. c.* :

> (21) *'eqn'u šmt* (22) [*b*]*n šrm*
> « Je célèbre les noms des fils de princes. »

Donc, à la ligne 2, *bn š*[*rm*] est une apposition aux *'Elm n'mm*.

(5) Le titre de *sar*, prince, appliqué à un dieu phénicien, se retrouve sous la forme *sar qodesh* « prince saint » dans l'inscription d'Eshmounazar, appliqué au dieu Eshmoun. Cette dernière lecture est certaine, bien qu'elle ait été mise en doute.

d'entre les flots, le grand isthme désertique qui sépare la mer Rouge de la Méditerranée. Il nous paraît vraisemblable que ce mythe est le prototype folklorique du récit concernant le passage de la mer Rouge par les Israélites et, aussi, celui qui en dérive, de la traversée du Jourdain à sec [1]. En tout cas, la conception première du mythe, et ce sera notre conclusion, ne pouvait naître que dans l'esprit d'un peuple, tels les ancêtres des Phéniciens, accoutumés à assurer par caravanes la liaison entre la mer Rouge et la Méditerranée.

René Dussaud.

[1] Sur ces récits, leur dépendance mutuelle et leur caractère folklorique, voir nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 250-255.

LE ROYAUME FRANC DE JÉRUSALEM

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT [1]

PAR

PAUL DESCHAMPS

Si, depuis l'*Histoire des Croisades*, quelque peu romantique, de Michaud, on voulait s'informer sur cette histoire et sur la grande colonie latine qui s'installa à la suite de la première Croisade aux Pays du Levant et s'y maintint pendant près de deux siècles, on ne pouvait consulter qu'un seul ouvrage, la *Geschichte des Königreichs Jerusalem* de R. Röhricht parue en 1898.

Cet ouvrage était un monument d'érudition et constituait un fort bon instrument de travail pour tout historien voulant commenter quelque épisode de cette singulière civilisation latine, qui s'était magnifiquement épanouie sur les rives orientales de la Méditerranée en prenant le plus étroit contact avec la civilisation musulmane. Mais, œuvre d'un savant rigoureusement scrupuleux, le livre rédigé sous forme d'annales se présentait avec l'apparence aride d'un inventaire d'archives.

Pas de vues générales et peu de commentaires, des dates et des faits dont la sécheresse ne laissait guère de place à la vie même des événements, aux circonstances qui les avaient fait naître, à la pensée de ceux qui en avaient conçu la réalisation. Et, après la lecture des mille pages de ce livre, on était incapable de retrouver la trame des événements, les raisons profondes qui en avaient été les causes.

C'est sur le sol de la Terre sainte qu'aux XIIe et XIIIe siècles la politique internationale avait tissé sa toile aux fils enchevêtrés. Plusieurs races s'y étaient rencontrées et tour à tour y avaient combattu ou avaient mêlé leurs alliances.

[1] René Grousset, *Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem*. Tome I, L'anarchie musulmane et la monarchie franque. Tome II, L'équilibre. Monarchie franque et monarchie musulmane, 2 vol. gr. in-8°, LXII-698 p. et 920 p. Paris, Plon, 1934-1935. A paraître : t. III, La Monarchie musulmane et l'anarchie franque.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les cabinets diplomatiques cherchent à appuyer leurs intérêts sur ceux d'un pays voisin, à constituer un équilibre des nations, à conclure des traités secrets. Ici l'on vit agir la chancellerie pontificale, les agents de l'Empereur byzantin, les ambassadeurs du roi de France et ceux du roi de Sicile, les envoyés du calife de Bagdad et ceux du calife du Caire, et les émissaires du Vieux de la montagne.

Quelles furent les causes lointaines de la croisade, comment ces armées venues de si loin purent-elles, malgré d'innombrables adversaires, malgré les marches forcées, les rigueurs d'un climat extrêmement changeant, les épidémies et les mille épreuves d'une campagne de trois années, triompher partout et parcourir victorieuses un immense territoire? Comment, à la suite de la prise de Jérusalem, le Royaume latin de Palestine et les grands États qui en dépendaient s'organisèrent-ils?

Quelles forces ennemies s'opposèrent aux Croisés?

Quelle fut la réaction des populations autochtones après l'occupation? Toutes choses qui n'apparaissaient pas avec netteté dans l'œuvre de Rohricht.

On pouvait encore consulter deux ouvrages de synthèse, mais qui n'abordaient que deux aspects de cette grande affaire des croisades dont, pendant plusieurs siècles, s'occupèrent l'univers chrétien et le monde musulman :

M. Louis Bréhier, laissant de côté les détails des expéditions militaires, les faits de chaque règne des souverains de Jérusalem, présentait dans un tableau général, de la fin de l'Antiquité au XVe siècle, le rôle de la Papauté, du clergé, des ordres religieux et de leurs missionnaires dans le Proche-Orient [1].

M. Jean Longnon, dans son étude : *La France d'outre-mer au moyen âge. Essai sur l'expansion française dans le bassin de la Méditerranée* [2], voulut examiner les efforts de colonisation des Normands en Italie méridionale et en Sicile, de la France entière, qu'elle fût provençale, picarde ou lorraine, en Syrie et en Palestine, puis en Chypre et en Grèce, et montrer, dans un tableau d'ensemble, que ces efforts réalisés en divers pays s'étaient manifestés par l'application de principes absolument semblables, parce que inhérents à notre race même, prin-

[1] L. Bréhier, *L'Église et l'Orient au moyen âge*, 5e édit., 1928.

[2] 2e éd., 1929.

cipes de pénétration pacifique et d'expansion civilisatrice qui se retrouvent jusqu'à nos jours dans l'œuvre de Bugeaud, de Gallieni, de Lyautey.

Mais si l'auteur a présenté avec une clarté lumineuse les méthodes d'administration pratiquées par les ancêtres de la colonisation française, s'il a observé les curieuses analogies qui se retrouvent dans ces méthodes, malgré le temps et les peuples fort différents auxquels elles s'adressaient, il ne pouvait, dans cet ouvrage où une soixantaine de pages seulement sont consacrées à la Syrie franque, aborder dans le détail l'étude des actes de gouvernement des Princes latins.

Cette histoire du royaume de Jérusalem et des états francs de Syrie, M. René Grousset vient de l'entreprendre, conservant à peu près le plan de Röhricht, mais y apportant la largeur de vues qui avait fait défaut au savant allemand.

L'ouvrage commence par une longue Introduction sur l'état de l'Asie Mineure et la question d'Orient à la veille des Croisades. Pour cette part de son travail, M. Grousset a analysé avec soin les travaux de J. Laurent (*Byzance et les Turcs seldjoucides*), de Schlumberger (*Epopée byzantine*; *Nicéphore Phocas*) et de Chalandon (*Alexis Comnène*). Il aurait pu tirer aussi parti de l'ouvrage si solide et si clair qu'est l'*Histoire de l'empire byzantin* de Vasiliev (1932).

Dans les dernières pages de l'Introduction, sa connaissance approfondie du monde asiatique a permis à M. Grousset de montrer tous les conflits qui troublèrent à la fin du xie siècle l'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine, conflits grâce auxquels les premiers Croisés purent triompher.

Les Turcs seldjoucides, qui avaient conquis l'Anatolie et la Syrie, se divisèrent ; une rivalité farouche naquit entre les deux grandes familles seldjoucides, celle de Sulaiman, qui dominait en Anatolie, et celle de Tutush, qui régnait sur la Syrie. Quelques années avant l'arrivée des Francs, Tutush avait divisé le territoire de la Syrie en États féodaux et confié la garde de Jérusalem à un chef turcoman, Ortoq. Ce morcellement avait affaibli la puissance de sa dynastie. Profitant de ce fléchissement, des émirs syriens s'étaient rendus indépendants, tandis que, reprenant pied en Palestine et exploitant les embarras causés aux Seldjoucides dans le Nord de la Syrie par l'arrivée des Francs, les Fatimides du Caire enlevaient aux Turcs Jérusalem, en 1098.

La Croisade. — Si M. Grousset nous montre en Orient le terrain bien préparé pour le succès de la Croisade, il nous paraît être trop bref sur les circonstances qui la provoquèrent en Occident : l'empire chrétien de Byzance pliait devant la puissance turque et subissait défaites sur défaites. A propos de la lettre adressée par l'empereur Alexis Comnène au comte de Flandre pour lui demander des secours, l'auteur ne cite ni M. Bréhier, ni les écrivains russes Vasilievski, Ouspenski et Vasiliev ; la lettre serait de 1091, consécutive à un grave échec subi par les Grecs, et non pas de 1088 ou 1089. Il ne faut pas oublier qu'Anne Comnène nous dit qu'Alexis envoya en Occident des lettres alarmantes ; la missive au comte de Flandre serait l'une de celles-ci.

M. Grousset ne fait qu'une allusion à l'appel de détresse envoyé par l'empereur au pape Urbain II et ne parle pas du concile de Plaisance (mars 1095), où l'on vit des envoyés d'Alexis implorant que l'on vienne à son aide. A ce propos, M. Bréhier écrit très justement [1] : « Il est probable que ces demandes répétées de secours ont dû agir sur l'esprit d'Urbain II et lui inspirer l'idée d'un appel général à tout l'Occident. »

On eût aimé voir signaler la fameuse lettre d'Urbain II aux seigneurs et gens de Flandres (fin décembre 1095), les invitant à prendre part à la Croisade et fixant la date du départ au 15 août 1096.

Le passage des Croisés en territoire byzantin, les pourparlers entre leurs chefs et le Basileus, les rudes étapes et les combats des troupes franques en Asie Mineure, sont bien connus, mais insistons sur la façon magistrale dont l'auteur expose la bataille de Dorylée (1er juillet 1097) : à travers les plaines de Phrygie, l'armée des Croisés s'avançait divisée en deux corps ; le corps normand (Normands d'Italie et Normands de France), surpris par de puissantes forces turques, faillit succomber, mais fut heureusement secouru à temps par l'autre corps qui, averti dès le début de l'action, l'avait rejoint en toute hâte.

La déroute des Turcs fut complète. La manœuvre du corps de secours, menaçant d'enveloppement la troupe musulmane, est présentée d'excellente façon. Ce sera d'ailleurs un des mérites les plus marquants de ce livre que le soin mis à exposer la tactique des grandes batailles où chrétiens et musulmans

[1] Ouvr. cité, p. 64.

se mesurèrent pendant deux siècles dans les vastes étendues de l'Asie Antérieure.

Les récits du siège d'Antioche et de la marche des premiers Croisés à travers la Syrie et la Palestine avaient déjà été exposés auparavant : M. Grousset les trace à nouveau de façon concise et claire. On sera surpris de ne pas le voir rappeler les chiffres, d'ailleurs hypothétiques, proposés par les précédents auteurs sur le nombre des Croisés : on a parlé de 600.000 hommes ayant quitté l'Europe, réduits trois ans plus tard, au siège de Jérusalem, à 40.000 combattants au maximum. Les autres sont morts, à part quelques fuyards.

Sur les neufs principaux chefs de la Croisade, deux ont abandonné bien avant l'arrivée à Jérusalem : Hugues de Vermandois et Étienne de Blois ; ils se rachèteront d'ailleurs en revenant quelques années plus tard et mourront en combattant les Sarrasins.

Deux sont restés dans le Nord pour se tailler des États : Bohémond de Tarente et Baudoin, frère de Godefroy, qui fonderont la Principauté d'Antioche et le Comté d'Édesse. Deux rentrent en Europe aussitôt après la prise de la ville sainte : le duc de Normandie et le comte de Flandre. Deux resteront en Palestine, Godefroy de Bouillon et Tancrède, qui jetteront les bases du royaume de Jérusalem.

Enfin, le dernier, Raymond de Saint-Gilles qui, à mesure que la Croisade avançait, avait pris une position prépondérante parmi les dirigeants, se trouvera évincé au dernier moment du pouvoir suprême auquel il pouvait aspirer. Il remontera dans le Liban pour y conquérir des places sur le territoire qui deviendra le Comté de Tripoli, le quatrième des États latins du Levant.

Les débuts de la colonie franque. — Jusqu'à présent, tout ceci était connu dans ses grandes lignes. Mais c'est pour la suite que M. R. Grousset fera œuvre originale. L'histoire propre de la colonie, formant un groupe de quatre États confédérés, n'était présentée dans son ensemble, nous l'avons dit, que par le livre de Röhricht. Celui-ci, suivant rigoureusement la chronologie, avait raconté par périodes de quelques années l'histoire combinée des quatre États. L'inconvénient était de morceler l'histoire de chaque État sans qu'on pût suivre la continuité des événements : des Annales en vérité, sans effort de cohésion.

M. Grousset a pris un parti tout autre. Pour montrer comment chacun de

ces États, tout à fait indépendants au début, naquit et s'organisa, il a raconté en un seul chapitre (Chap. III) le règne de Beaudoin Ier (1100-1118), le fondateur du Royaume de Jérusalem ; puis l'œuvre de Raymond de Saint-Gilles et la fondation du Comté de Tripoli (Chap. IV) ; enfin la formation de la Principauté d'Antioche et du Comté d'Édesse (Chap. V).

Assurément, une partie des événements qui se passèrent dans la colonie latine ayant été commune aux États, notamment certaines campagnes militaires entreprises par le roi pour se porter au secours de tel ou tel État menacé, M. Grousset s'est vu obligé de se répéter, mais il ne pouvait en être autrement. Il l'a fait, d'ailleurs, avec adresse, et le lecteur n'en éprouve nulle surprise.

L'organisation de la colonie latine du Levant, la création à l'extrémité de la Méditerranée d'une sorte de Marche de la Chrétienté destinée vers l'Orient à fermer la mer aux menaces de l'Islam, fut l'œuvre de cinq personnages : Raymond de Saint-Gilles, Bohémond, Godefroy de Bouillon, son frère Baudoin et Tancrède.

Mais l'action des trois premiers sera de courte durée, si bien que les deux grands artisans de la domination franque en Terre sainte furent vraiment Baudoin et Tancrède.

Raymond de Saint-Gilles ne fera qu'ébaucher son œuvre : la création d'un État chrétien au Liban.

Il perdra du temps à la tête de la désastreuse post-croisade lombarde (1101) dont l'immense armée sera anéantie en Asie Mineure.

Il mourra, en 1105, sans avoir pu forcer les portes de la capitale du futur Comté de Tripoli, sans avoir pu non plus s'emparer du château des Curdes qui, dominant la trouée de Homs, constituait une position stratégique indispensable à la sécurité du Comté vers sa frontière orientale ; c'est sur cette position, conquise en 1110 par Tancrède, que s'élèvera le Crac des chevaliers.

Bohémond de Tarente non plus n'achèvera pas son œuvre dans sa Principauté d'Antioche. Fait prisonnier dès l'année 1100, il restera captif trois années et Tancrède assurera la régence de la Principauté en son absence. Peu après sa libération, Bohémond, s'étant brouillé avec Alexis Comnène, s'embarquait pour l'Italie (fin 1104), décidé à y chercher ainsi qu'en France une armée, à susciter une nouvelle croisade, destinée à combattre non plus seulement les Sarrasins, mais aussi l'empereur byzantin, qui s'était montré un mauvais allié

de la cause chrétienne. Il y a sur le but du voyage de Bohémond, sur ses négociations dans les cours d'Europe, des renseignements qu'on eût désiré trouver dans le livre de M. Grousset : à la fin de décembre 1104 ou au début de janvier 1105, il aborde à Corfou, et Anne Comnène nous révèle qu'il fit connaître au gouverneur grec de l'île son dessein de réunir une puissante armée de Lombards, d'Allemands et de Français contre l'Empire grec et de conquérir avec leur aide la Romanie et Byzance [1].

Le pape encourageait les plans de Bohémond [2]. Ainsi cent ans exactement avant la quatrième croisade, avant la création de l'Empire latin de Constantinople et la conquête de la Grèce par des Français, on voit formuler le projet d'une croisade contre l'empire grec chrétien. Le Basileus fut fort ému des menaces de Bohémond et on le voit, peu après, changer son attitude vis-à-vis des Francs d'Orient et leur faire des démonstrations amicales.

Après avoir obtenu des concours en Italie, le prince d'Antioche se rendit en France. En quittant sa principauté il avait juré de faire un pèlerinage au tombeau de saint Léonard en Limousin, qu'il avait invoqué lors de sa captivité. Il tint sa promesse ; puis il gagna la cour de France et fut bien accueilli par le roi Philippe Ier. Des liens de famille furent noués entre la maison royale de France et celle de la Principauté orientale : Bohémond épousa la fille de Philippe Ier, Constance, et négocia le mariage d'une autre fille du roi, Cécile, avec son neveu Tancrède. Quelle évocation que le récit du chroniqueur Ordéric Vital nous présentant, dans la cathédrale de Chartres, le vaillant chef de la croisade, monté sur les marches de l'autel à l'issue de son mariage, pour raconter devant une nombreuse assistance de seigneurs et de nobles dames, ses campagnes, les épreuves de ses compagnons d'armes, sa longue captivité, et exhorter les chevaliers de France à retourner avec lui combattre en Orient [3] !

Bohémond ne devait jamais retourner en Syrie, c'est contre l'Empereur byzantin qu'il dirigea l'armée de Croisés qu'il avait levée. Il alla mettre le siège devant Durazzo (1108). Sa tentative échoua complètement. Bohémond vaincu se retira en Italie, où il vécut encore quelques années.

[1] *Revue de l'Orient latin*, t. XII (1911), p. 300 et 305-308.

[2] Voir Yewdale, *Bohemond I, prince of Antioch*, Princeton, 1924, et Vasiliev, *ouvr. cité*, p. 47.

[3] Ordéric Vital, éd. A. Le Prévost, t. IV, p. 213.

M. Grousset semble hésiter sur l'année de sa mort tout en penchant pour la date exacte : c'est bien le 7 mars 1111 que le prince d'Antioche mourut à Canosa. Son mausolée, accolé à la cathédrale de Canosa, est un extraordinaire monument de la croisade : il tient du turbeh musulman plus que de la chapelle latine et l'ornement arabe s'y mêle de façon singulière au décor roman [1].

Tancrède devait prendre la suite de l'œuvre de Bohémond en Orient et achever la formation de la Principauté d'Antioche.

De l'histoire des quatre États, c'est celle du Comté d'Édesse qui nous est le plus mal connue. Aussi M. Grousset est-il bref à son sujet ; mais il a su mettre en valeur la forte personnalité de Joscelin Ier de Courtenay qui, lorsque Baudoin du Bourg devint roi de Jérusalem sous le titre de Baudoin II, lui succéda comme comte d'Édesse. Joscelin, merveilleux chevalier, fit preuve d'une activité guerrière étonnante et fut pour les musulmans un terrible adversaire. Les chevaliers du Comté d'Édesse poussèrent des raids militaires d'une audace inouïe jusqu'au cœur de la Mésopotamie, jusqu'aux rives du Bélik et du Khabour, et la domination franque s'étendit jusqu'au voisinage de Mardin et de Nisibin, à quinze lieues du Tigre.

Godefroy de Bouillon mourut un an après la prise de Jérusalem, en sorte que le vrai fondateur du royaume latin fut son frère Baudoin.

Quand on évoque ces premières années de l'occupation franque, on est stupéfait que la colonie chrétienne ait pu se constituer et que les quelques centaines de chevaliers restés en Palestine n'aient pas été jetés à la mer par un simple rezzou de Bédouins.

Le maintien des Francs dans cette Palestine, dont ils n'occupaient que quelques postes, tient réellement du miracle, car les conquérants de Jérusalem avaient commis, aussitôt après leur entrée dans la Ville Sainte, une faute d'une extrême gravité que M. Grousset définit d'un mot qui fait image : une démobilisation prématurée.

Lorsque, en septembre 1101, l'armée égyptienne forte d'au moins 30.000 hommes, montant d'Ascalon, s'arrêta dans la plaine de Ramleh, Baudoin Ier qui avait appelé à lui tous les combattants francs de Judée et de Galilée ne put leur opposer que 260 cavaliers et 900 fantassins.

[1] Voir E. Bertaux, *L'Art dans l'Italie méridionale*, p. 313 (fig. 121).

Avec cette poignée de héros Baudoin remporta sur les Égyptiens, malgré leur écrasante supériorité numérique, des victoires sanglantes qui leur firent abandonner pour longtemps toute tentative d'agression.

Alors Baudoin prend l'offensive et organise la conquête méthodique de la Palestine. Tout d'abord, pour assurer la sécurité du jeune royaume, pour que la colonie puisse prendre un essor économique et commercial, il lui faut la maîtrise de la mer. Or, les principaux ports sont encore aux mains des Égyptiens.

Et au nombre des difficultés auxquelles est aux prises cette colonie sans colons et presque sans soldats, une des plus grandes est la privation d'une escadre de guerre. Mais de temps à autre une flotte chargée de croisés, de pèlerins, arrive d'Europe. Le roi lui emprunte alors son concours pour s'emparer d'un port. Sa petite armée livrera des assauts du côté de la terre, tandis que les navires bloqueront la ville du côté de la mer et interdiront l'approche des secours d'Égypte.

C'est ainsi que Baudoin prendra Saint-Jean d'Acre, en 1104, à l'aide d'une flotte génoise ; Beyrouth, en 1110, avec des marins pisans et génois, et Sidon, la même année, avec la flotte norvégienne du roi Sigurd. En même temps, les Princes francs qui bataillaient en Syrie enlevaient, avec le concours des navires de Gênes, les ports de Tortose, de Djebeil, de Tripoli ; enfin une flotte pisane chassait les Byzantins du port de Lattaquié. En sorte qu'à la mort de Baudoin Ier tous les ports de la côte du Levant, depuis Alexandrette jusqu'à Gaza, étaient aux Francs, sauf Tyr et Ascalon.

Mais Baudoin poursuivait aussi l'extension du royaume vers l'intérieur. Son œuvre de dix-huit années donne la preuve d'un plan bien arrêté, d'une continuité de vues remarquables. Il veut donner à son royaume des frontières naturelles et jalonner ces frontières de forteresses situées aux points les plus favorables.

Il n'est pas seulement un bon général, mais aussi un excellent gouverneur colonial, soucieux d'assurer le développement économique de son État et d'enrichir son peuple. Ses chevauchées n'ont pas toujours pour but de refouler un adversaire menaçant, ce sont parfois des voyages d'enquête, à l'effet d'étudier les ressources naturelles d'une région et rechercher les moyens d'en assurer l'exploitation. Ainsi la « Terre de Suète », à l'Est et au Sud-Est du lac de Tibériade, où les Francs s'installeront ; ainsi la « Terre oultre le Jourdain », région

fertile de hauts plateaux que Baudoin et ses successeurs hérisseront de forteresses, depuis Amman jusqu'à la mer Rouge où les Francs auront un port. De là les chevaliers latins surveilleront la grande route du Hedjaz, route militaire unissant l'Égypte et l'Arabie à la Syrie, route de grands pèlerinages musulmans vers la Mecque et Médine, route enfin de grandes caravanes suivie par les marchands syriens qui, venant chercher au golfe d'Aqabah les produits de l'Inde et de la Perse, devront désormais payer des droits de douane au profit du royaume de Jérusalem.

Baudoin Ier ayant donné à son État les frontières qui convenaient, songea-t-il à conquérir l'Égypte — ce rêve, on le sait, hanta pendant longtemps les organisateurs des croisades et maintes tentatives furent faites pour abattre la puissance du « Soudan de Babylone » — ou voulut-il seulement entreprendre un contre-rezzou chez les Égyptiens pour se venger des sorties meurtrières que faisait sur son territoire la garnison égyptienne d'Ascalon ?

Il se mit en campagne avec une petite armée de six cents hommes, entra dans la première ville égyptienne, Farama, poussa jusqu'au Nil et là fut terrassé par la fièvre. Il mourut sur le chemin du retour, à El Arish, le 2 avril 1118.

Tancrède joua un rôle presque aussi important que Baudoin dans la fondation de la grande colonie franque. Pendant les treize années qu'il vécut après la prise de Jérusalem, il déploya une activité vraiment prodigieuse. On le voit toujours en selle, allant batailler sur toute l'étendue du territoire. Tout d'abord, il est le fidèle lieutenant de Godefroy de Bouillon, qu'il aide à étendre la domination des Croisés en Palestine. Godefroy, dont l'armée ne se compose que de quelques centaines d'hommes, lui confie quatre-vingts combattants. C'est avec cette petite troupe que Tancrède constitue l'un des principaux fiefs du royaume, la Princée de Galilée. Il s'empare de Tibériade et fortifie, près du Jourdain, Beisan qui commande l'entrée de la plaine d'Esdrelon. Un mois après la mort de Godefroy, il occupe le port de Caïffa avec l'aide d'une flotte vénitienne.

Mais à ce moment Bohémond d'Antioche est fait prisonnier et les seigneurs de la Principauté appellent son neveu. Tancrède quitte alors la Palestine et va assurer la régence du grand État chrétien de la Syrie du Nord. Comme l'écrit M. Grousset, il sera le véritable fondateur de la Principauté. Il tiendra tête aux Byzantins, qui veulent reprendre les places de Cilicie, et il leur

enlèvera le port de Lattaquié. Il étendra considérablement la Principauté vers l'Est en occupant les grandes places au delà de l'Oronte, Athareb, Artah, Zerdana, Kafertab, Apamée.

Lorsque, à la bataille du Bélik (1104), le comte d'Édesse, Baudoin du Bourg, sera fait prisonnier, c'est Tancrède qui sauvera la ville et, pendant les quatre années de captivité de Baudoin, il défendra énergiquement le Comté. Enfin, il contribuera à la formation et à l'extension du Comté de Tripoli.

Ainsi, tandis que Baudoin Ier organisait la colonie en Palestine, Tancrède assumait une tâche aussi ample dans toute l'étendue de la Syrie franque.

A la fin du règne de Baudoin Ier (1118), les États francs avaient, à peu de chose près, atteint leur plus grande extension ; les conquérants s'étaient imposés à leurs voisins musulmans. D'autre part, le roi de Jérusalem avait lui-même fortifié son pouvoir à l'intérieur même des États francs et le sage gouvernement de son successeur, Baudoin II, permit à celui-ci, dès les premières années de son règne, de faire reconnaître sans conteste à ses grands vassaux son autorité royale.

Les institutions monarchiques étaient au bout d'un quart de siècle si fermement assurées que la captivité du roi, qui dura plus d'une année (1123-1124), n'amena aucune catastrophe dans la jeune colonie dont la régence fut confiée à Jérusalem à un baron du royaume, lequel gouverna sans difficulté jusqu'à la libération du souverain.

M. Grousset n'avait donc plus pour cette période du règne de Baudoin II (1118-1131) à nous conter séparément l'histoire des États. Il pourra désormais embrasser dans un vaste tableau (Chap. VII) l'histoire de la colonie tout entière sous le gouvernement énergique, prudent et avisé de ce grand administrateur colonial que fut Baudoin II.

Les adversaires. — Le grand mérite et l'originalité de l'œuvre de M. Grousset réside surtout dans ce fait qu'il a montré, en face de la colonie franque en formation, les adversaires qui lui étaient opposés (Chap. VI : Arrière-plan de la Croisade ; le milieu musulman dans le premier quart du XIIe siècle). Il a dressé le tableau des diverses dynasties musulmanes qui luttèrent contre les Latins : très loin à l'Orient, les califes de Bagdad et les

sultans seldjoucides de Perse, chefs temporels du monde abbasside ; plus près dans la Syrie intérieure, les familles d'atabegs turcs, véritables maires du palais, qui dominaient à Alep et à Damas ; dans d'autres villes, des princes syriens qui se considéraient comme indépendants ; enfin, au Sud-Ouest, les califes fatimides du Caire et les flottes égyptiennes qui menaçaient constamment la côte franque.

Rivalités de races, Turcs contre Égyptiens et contre Arabes de Syrie ; rivalités de croyances, Sunnites contre Schiites et Ismaëliens ; rivalités de familles, Ortoqides contre Zengides, les Princes latins exploitèrent maintes fois ces querelles, n'hésitant pas à contracter des alliances avec certains émirs et à conduire leur armée à côté d'une troupe sarrasine à l'assaut de quelque ville de l'Euphrate ou de l'Oronte.

M. Grousset montre bien la politique franque en face de ces adversaires divisés entre eux. Mais si Baudoin Ier eut à conquérir un territoire, s'il laissa à Baudoin II un royaume organisé, celui-ci se verra obligé de défendre ce domaine qui subira vers l'Est des attaques plus puissantes, peut-être, que sous le premier règne. Car M. Grousset fait (p. 549) cette observation ingénieuse : « Ce fut du jour où la direction de la contre-croisade turque cessa d'appartenir au sultanat de Perse, pour devenir l'œuvre des atabegs et émirs de Syrie, qu'elle produisit des résultats sérieux. Au lieu d'un pouvoir colossal, mais lointain (comment d'Isfahan diriger la guerre sur l'Oronte ?), les Francs eurent désormais affaire à des dynasties locales, singulièrement moindres en apparence, mais installées sur place et concentrant tout leur effort sur les affaires syriennes, les Ortoqides aujourd'hui, les Zengides demain, finalement les Aiyubides, familles de parvenus qui allaient se révéler infiniment plus redoutables que les empereurs turcs eux-mêmes. » Or, c'est au début du règne de Baudoin II que cet état de choses commencera à se réaliser.

Une autre observation fort judicieuse de M. Grousset sur les rapports entre Francs et musulmans concerne l'attitude très différente, vis-à-vis des Croisés, des seigneurs arabes et des chefs de race turque. Les émirs arabes ont le même esprit chevaleresque que les barons francs ; les uns et les autres ont une confiance réciproque et ne peuvent douter que les serments seront respectés. Dans leurs hostilités, malgré eux, ils s'estiment et dès qu'une trêve intervient, ils éprouvent le besoin de fraterniser. Les Turcs, au contraire,

accumulent les félonies et les princes francs ont toujours à se repentir d'avoir cru en leur parole.

Le roi Foulque et la dynastie d'Anjou (tome II). — Si les États latins de Syrie ne furent pas véritablement une colonie française, au sens où l'on entend aujourd'hui le mot de colonie, puisqu'ils étaient indépendants du royaume de France, leurs princes gardèrent toujours un étroit contact avec la mère patrie. C'est toujours au roi de France qu'ils s'adressèrent, avant tout autre, quand ils avaient besoin de secours en hommes ou en argent. Ils le consultaient aussi dans des circonstances importantes : ainsi, c'est au roi de France, qu'en 1128, Baudouin II s'adressa pour qu'il lui désignât un seigneur capable de défendre après lui le royaume de Jérusalem. Louis VI choisit le comte d'Anjou, Foulque V, qui succéda à Baudoin en 1131, et fut ainsi le troisième roi de Jérusalem.

L'avis du roi de France avait été judicieux : Foulque d'Anjou suivit les grands exemples de ses prédécesseurs. Quant à ses successeurs, ses deux fils, Baudouin III et Amaury, et son petit-fils Baudoin IV, ce furent aussi des souverains accomplis, soutenant noblement leur rôle de défenseurs de la chrétienté d'Orient. Leur tâche fut souvent malaisée, d'autant plus que s'ils maintenaient fermement le pouvoir dans leur propre royaume, les grands États voisins étaient souvent mal gouvernés et pliaient sous les assauts des princes musulmans.

M. Grousset remarque très justement (t. II, p. 63) que, chaque fois que l'un des États chrétiens est aux mains d'un chef médiocre, l'ennemi, toujours à l'affût, prend l'offensive et enlève aux Francs, des forteresses et des territoires. En sorte que le roi, ralliant ses troupes de Palestine, devait souvent courir au secours de l'un ou l'autre de ses grands vassaux.

L'ère de gloire du royaume de Jérusalem jette son dernier reflet avec le règne de Baudoin IV, l'enfant lépreux, figure héroïque infiniment attachante, qui, par son esprit de sacrifice et de dévouement sans borne à la cause chrétienne, mérite d'être comparée à celle de saint Louis. M. Grousset a consacré à ce personnage des pages véritablement émouvantes.

Grâce à lui, ce jeune prince admirable qui, quoique aveugle et souffrant d'une atroce maladie, tenait hardiment les rênes du gouvernement et se trouvait sur

tous les champs de bataille, sortira de l'oubli et comptera parmi les héros les plus purs de l'histoire de France.

Le deuxième volume de M. Grousset finit sur une note de tristesse avec la grande pitié de la colonie franque en proie à des querelles de Palais et aux menaces grandissantes de l'Islam, sous l'autorité de plus en plus ferme de Saladin qui, ayant réuni entre ses mains le gouvernement de l'Égypte et de la Syrie, va serrer dans l'étau de ses provinces le royaume de Jérusalem. Celui-ci, par une véritable fatalité, tombera à ce moment aux mains d'un souverain incapable, Guy de Lusignan, qui le conduira à la catastrophe de Hattin (4 juillet 1187) et à la perte de Jérusalem.

Les Ordres de l'Hôpital et du Temple. — M. Grousset nous paraît avoir porté sur le rôle des Grands Ordres militaires de Terre sainte un jugement trop sommaire et dont la sévérité ne semble pas justifiée. Selon lui, ils ne furent de puissants auxiliaires de la colonie franque d'Orient que tant que la royauté resta forte, c'est-à-dire jusque vers l'époque du roi Amaury (1162-1173). Après cela, ils deviendront un élément de dissolution. Il semble bien qu'au contraire, c'est alors qu'ils se révéleront indispensables à la défense de la colonie. Assurément M. Grousset remarque par deux fois l'intervention désastreuse des chefs de ces Ordres : en 1168, c'est le Grand Maître de l'Hôpital qui pousse Amaury à entreprendre la conquête de l'Égypte. Dans la nuit du 2 au 3 juillet 1187, c'est le Grand Maître du Temple qui décide Guy de Lusignan à provoquer la bataille de Hattin, l'un des plus effroyables échecs qu'ait subis la Chrétienté. Mais ce ne sont là que deux accidents, aux conséquences extrêmement graves évidemment, mais qui n'entraînent que la responsabilité des deux Grands Maîtres plutôt que celle des Ordres eux-mêmes. Or, l'institution de ces Ordres fut un des fondements essentiels de la colonie, sans quoi elle n'aurait pu se maintenir au Levant.

Pendant tout le temps qu'ils occupèrent la terre d'Orient, les Princes francs souffrirent du régime militaire féodal qui était dans leurs États analogue à celui de France : les chevaliers ne devaient qu'un service de guerre limité, ce qui empêchait bien souvent le souverain d'achever les opérations d'une campagne. En outre, les ressources pécuniaires toujours insuffisantes des États rendaient très lourde la charge de la solde des troupes.

L'Hôpital et le Temple avaient au contraire leurs milices, véritables armées permanentes, qui fournissaient les garnisons des châteaux de frontière et qui constituaient, dans chaque expédition décidée par le roi, des contingents importants qui s'adjoignaient à l'armée royale ou à celle d'un prince de Syrie. Sans les Ordres il est certain qu'au cours de sa victorieuse campagne de 1188, Saladin aurait balayé la puissance latine de la Syrie, comme il avait fait l'année précédente en Palestine.

Mais ces grands châteaux des Ordres, le Crac des Chevaliers, Margat aux Hospitaliers, le Chastel-Blanc, Tortose aux Templiers, demeurèrent inviolés et les flots tumultueux des armées du Sultan se brisèrent contre leurs murailles ou même évitèrent de les aborder. Tout au contraire, les châteaux qu'avaient conservés quelques seigneurs succombaient aux assauts des Infidèles malgré d'héroïques résistances : Saone, Balatunus, Shoghr et Bakas, Bourzey, Darbessac, puis en Transjordanie, Kérak et Montréal.

Pendant tout le XIIIe siècle, les Ordres continueront et amplifieront encore leur action militaire et aussi leur œuvre charitable qui avait pour but de négocier avec les musulmans le rachat des prisonniers.

Ils amélioreront le système de défense stratégique de la colonie, élèveront de nouveaux châteaux et accroîtront la force de résistance des anciens.

Encore en 1240, les Templiers construiront le château de Saphet en Galilée, l'une des plus remarquables constructions militaires de l'époque. Grâce au Temple et à l'Hôpital, la vie de la colonie franque d'Orient se prolongea d'un siècle.

M. Grousset a mené rapidement à bien la plus grande partie d'une tâche considérable. Un troisième et dernier volume traitera des États latins d'Orient au XIIIe siècle : après un redressement consécutif à la troisième Croisade, après une ère de paix et de prospérité, la colonie franque subira à nouveau, au milieu du siècle, un fléchissement dont, en dépit des efforts de saint Louis qui séjourna quatre ans en Palestine, elle ne parviendra pas à se relever. Malgré des résistances héroïques, les villes franques succomberont une à une ; la chute de Saint-Jean d'Acre, en 1291, marque la fin de la domination latine en Terre sainte.

Les deux volumes déjà parus donnent la garantie que le troisième se pré-

sentera avec la même clarté, le même talent d'exposition et la même érudition solide. Une chronologie très sûre, la consultation des travaux les plus récents, des observations judicieuses, des aperçus fort originaux, témoignant d'un esprit singulièrement pénétrant, feront donc de ce large tableau d'histoire tracé par M. Grousset, une œuvre de haute valeur scientifique dont la consultation sera précieuse à tous ceux qui étudieront quelque détail de l'épopée des Croisades.

PAUL DESCHAMPS.

BIBLIOGRAPHIE

Comte du Mesnil du Buisson. — **Le site archéologique de Mishrifé-Qatna.** Un vol. in-4° de 175 pages et 52 planches. Paris, E. de Boccard, 1935.

Les lecteurs de *Syria* connaissent par les rapports que M. du Mesnil a donnés ici même [1] et par l'inventaire du trésor de la déesse Nin-Égal, publié par M. Virolleaud [2], les importants résultats des fouilles de l'ancienne Qaṭna, aujourd'hui Mishrifé, au Nord-Est de Homs. M. du Mesnil y a mené quatre campagnes, assisté de M. Ploix de Rotrou, aujourd'hui conservateur du musée d'Alep. Le volume que nous annonçons ne fait pas double emploi avec les précédentes publications de l'auteur; il les complète soit par des précisions nouvelles, soit par une documentation inédite. C'est, en particulier, le cas pour les bâtiments découverts sur la butte de l'Église où se groupent le temple de Nin-Égal et le Palais avec sa chapelle privée royale, dite le Haut-Lieu, sans compter le tombeau IV découvert au Sud de cet ensemble.

On a critiqué l'emploi du terme sumérien *Nin-Égal*, pour désigner la grande déesse de Qaṭna [1] et on a recommandé d'user de la traduction assyrienne *Belit-ékallim* « la dame du palais ». Cette proposition doit être écartée parce que l'inventaire du trésor vocalise *Nin-é-gal be-el-ti Qaṭ-na* [2]. Si nous insistons sur ce détail, c'est qu'il fournit la preuve que le culte de la déesse a été importé directement de Sumer et non par l'intermédiaire assyrien ou mitannien. On est donc autorisé à faire remonter son introduction à Qaṭna au temps de l'expansion de la IIIe dynastie d'Our. De la sorte, Qaṭna rentre dans le cercle d'influence sumérienne qui a marqué son empreinte avec l'introduction du culte de Sin et de ses parèdres à Harran, Neirab, Sefiré, avec la légende de la migration de la famille abrahamite et les poèmes de Ras Shamra relatifs à Térah [3].

On ne s'étonnera pas que quatre campagnes n'aient pas suffi à élucider tous les problèmes que posent les monuments de la butte de l'Église. De plus, il a manifestement manqué à M. du Mesnil l'aide d'un architecte compétent [4]. Un

[1] *Syria*, VII, p. 289 et suiv.; VIII, p. 13 et suiv.; 277 et suiv.; IX, p. 6 et suiv.; XI, p. 146 et suiv.

[2] *Syria*, IX, p. 90 et suiv.; XI, p. 311 et suiv.

[1] Il faut éviter, comme paraît le faire M. du Mesnil, p. 72, de confondre cette déesse avec Nin-Gal, « la grande Dame ».

[2] Virolleaud, *Syria*, XI, p. 311.

[3] Voir *RHR*, 1933, II, p. 32 et suiv.

[4] On y aurait gagné un plan plus lisible

homme de l'art aurait décidé sur-le-champ si, vraiment, comme il est suggéré page 74, l'étroit réduit du temple de Nin-Égal, qualifié de Saint des saints, a été installé après coup dans l'épaisseur du mur de brique. En tout cas, le fait d'arracher un orthostate en place n'imposait pas le parti qu'on a pris d'aménager un seuil en bois beaucoup plus large que l'orthostate lui-même.

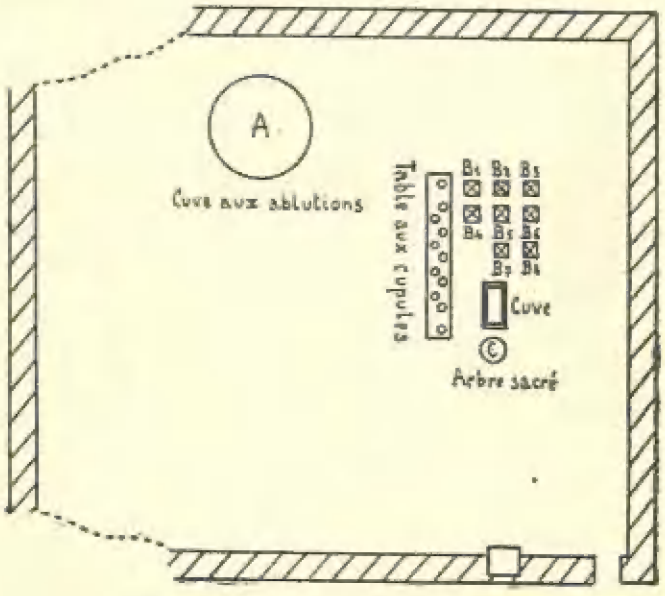

Chapelle privée dans le palais de Qatna.

Nous ne voyons pas non plus pourquoi (p. 75) on déclare que la salle, dite de « la pierre noire », constitue la chambre du trésor de Nin-Égal, puisqu'elle ne communique pas avec le temple de la déesse.

Nous hésitons à tenir les bases de plus de 2 mètres de diamètre, disposées autour du bassin, dans la cour du temple de Nin-Égal, pour des bases de poteaux en bois soutenant, avec une portée de 12 mètres, un baldaquin. Ne seraient-ce pas des tables d'offrandes, ou encore des tables sur lesquelles on égorgeait les animaux du sacrifice?

Le sanctuaire, qualifié de Haut-Lieu, est situé, entre le temple de Nin-Égal et l'ancienne église aujourd'hui démolie, au milieu d'un complexe d'habitation; c'est pourquoi nous y voyons une chapelle privée du palais, de dimensions réduites (8 m. 25 × 9 m. 50), et où les accès ne permettaient pas d'introduire des animaux, autrement dit de pratiquer des sacrifices sanglants. Aussi l'autel se compose-t-il uniquement d'une table creusée de cupules. Nous ne sommes pas d'accord avec M. du Mesnil sur l'organisation de cette chapelle. La maquette reproduite pl. XXXIV comporte, dans un angle de ce qui fut une petite cour, deux enclos mitoyens, chacun de 3 m. × 3 m. L'un aurait conservé le poteau sacré ou ashérah, l'autre aurait groupé des sortes de stèles. Les deux enclos n'auraient pas communiqué entre eux et même celui aux stèles n'aurait pas eu de porte, si

que celui de la planche XVI, parce que établi d'après les conventions usuelles. La maquette reproduite, *Syria*, XI, pl. XXVIII et XXIX, comporte une part importante de restitution. Cependant elle parle assez à la vue pour faire douter du rapprochement avec les palais babyloniens (ainsi p. 84, fig. 21 de l'ouvrage recensé) ou le palais de Mari, qui sont plus symétriquement distribués autour des cours. En particulier, en Mésopotamie, la salle du trône donne sur une cour intérieure, tandis qu'à Qaṭna, si l'on en juge par la maquette, on y entre directement de l'extérieur.

bien que, pour y pénétrer, les prêtres auraient dû sauter par-dessus la table d'offrandes aux onze cupules, car cette dernière, longue de 2 m. 48, aurait bordé l'enclos sur un côté. Un tel dispositif, dont on trouvera le plan et l'élévation sur la planche XXXIII, est inadmissible et, d'ailleurs, il n'est en rien justifié par les vestiges conservés. Aucune trace des orthostates, qui auraient délimité les enclos, n'a été retrouvée ; il est à présumer qu'ils n'ont jamais existé. La cour était d'un seul tenant, comme on le voit sur le croquis ci-contre : on y gagne un groupement logique du matériel cultuel, le tout disposé derrière la table d'offrande aux cupules.

M. du Mesnil cite à ce propos la table aux neuf cupules de l'ex-voto de Suse, dit *sit-shamshi*, « lever du soleil », d'après la dédicace (1) ; mais la comparaison n'est pas suffisamment poussée, car il aurait fallu expliquer l'une par l'autre les deux installations cultuelles (2). Comme à Suse, la chapelle de Qaṭna contient une cuve d'eau lustrale (A), l'arbre sacré (C), la table aux cupules, une cuve rectangulaire, enfin les sortes de bornes (B 1-8) qui, à Suse, sont au nombre de quatre, alignées devant la grande ziggourat. Aux ziggourat près, l'installation de Qaṭna est identique à celle de Suse. Il n'est, par suite, pas aventuré de supposer que, comme nous le voyons sur le *sit-shamshi*, le roi de Qaṭna venait dans cet oratoire de son palais, au lever du soleil, pour procéder aux ablutions rituelles. Puis, il déposait quelque offrande, encens, grains de blé ou d'orge, ou tout autre objet, dans les cupules, à destination des divinités représentées par ce que nous avons appelé des sortes de bornes et qui doivent figurer des bétyles (1) (B_1-B_8 du plan ci-contre).

Nous nous limiterons à ces indications, sans discuter les chapitres où l'auteur se propose d'intégrer ses découvertes dans l'histoire générale. Nous hésiterions à le suivre lorsqu'il explique l'imposante enceinte de Qaṭna comme destinée à servir de base de concentration à « la grande armée mitanienne », dont on n'a jamais entendu parler par ailleurs, qui aurait envahi l'Égypte sous le nom des Hyksos. Notre intention est simplement de montrer le grand intérêt des monuments de Qaṭna mis au jour par M. du Mesnil du Buisson, mais de souligner aussi que l'exploration n'est pas achevée et et qu'il y aurait lieu de la reprendre, ne serait-ce que pour élucider les questions litigieuses.

R. D.

(1) J.-E. Gautheir, *Mél. Dél. Perse*, XII, p. 144 et suiv. ; Pézard et Pottier, *Catal. des Antiquités de la Susiane*, n° 232. Reproduit dans Contenau, *Manuel d'Archéol. orient.*, p. 291, fig. 635.

(2) Nous avons proposé ce rapprochement, dès 1929 (*Syria*, X, p. 81), au moment de la découverte, en l'opposant à la conception de sanctuaire cananéen préconisée par le zélé archéologue. Également dans *RHR*, 1929, I, p. 292, à propos de la table à offrandes de Mallia publiée par M. Chapouthier : « La table à cupule n'est pas ignorée du monde sumérien. On la trouve à Suse sur le remarquable relief du Louvre dit *sit-shamshi* et à Qaṭna, dans le sanctuaire, que nous considérons également comme sumérien, mis au jour par M. du Mesnil du Buisson. »

(1) C'est dire que nous tenons pour injustifiée la restitution du bétyle, sous forme d'une pierre plate dont on n'a trouvé aucun vestige, et que l'auteur introduit arbitrairement et inutilement dans sa maquette et sur sa planche XXXIII.

Flinders Petrie. — **Ancient Gaza.** IV. (Publications of the British School of Archaeology in Egypt.) London, Quaritch, 1934.

On regrettera sans aucun doute que, sous la pression de circonstances indépendantes de sa volonté, Sir Flinders Petrie ait renoncé à poursuivre ses fouilles de Tell el-'Aǧǧûl, à l'embouchure du Ou. Ghazzeh. Il resterait encore beaucoup à faire : reconnaître les défenses de la ville du côté de l'Est, dégager les portes, déterminer l'emplacement exact du port et le tracé de la voie qui conduisait à la mer toute proche. La tâche serait austère et c'est toujours chose grave que recueillir l'héritage des maîtres.

Quoi qu'il en soit, la dernière campagne de fouilles (hiver 1933-1934) a donné des résultats fort appréciables. Un large quartier, datant apparemment du Bronze II, a été dégagé vers l'extrémité Sud de la ville, au flanc des ravines qui descendent en éventail vers l'estuaire du Ouady : petites maisons étagées, assez régulièrement alignées le long des rues en pente, ce qui donne à cette partie de la cité un aspect infiniment plus pittoresque que celui des agglomérations de plaine ou de plateau. Il se peut que le modelé puissant du sol ait été pour beaucoup dans le tracé exceptionnellement ferme des voies, qui suivent presque automatiquement les lignes d'arête et le fond des ravines. Si les analyses architecturales demeurent en général quelque peu sommaires, nous sommes tout de même en possession d'un excellent document d'urbanisme cananéen.

Quelques tombes ont été ouvertes au cours de la campagne. Les unes sont analogues à celles rencontrées en grand nombre dans la nécropole de Tell Far'a : puits incliné ou escalier au bas duquel s'ouvrent deux alvéoles funéraires, rarement plus ; le mobilier permet de les assigner sans hésitation possible à la phase moyenne du Bronze. D'autres, plus récentes, sont des fosses à parois construites, couvertes de dalles posées à plat ou formant un toit à deux pans ; les cadavres y sont allongés et placés tête-bêche ; la céramique et les objets qu'on y trouve témoignent des pénétrations égéennes qui commencèrent à se faire sentir dès avant la fin du Bronze II et s'intensifièrent au cours de la période suivante.

Les séries d'orfèvrerie s'enrichissent de bijoux d'or battu, travaillés au repoussé, et de facture nettement indigène, en dépit des influences nordiques et égyptiennes qui s'y croisent ; les pièces massives à filigranes et granulations soudées à l'argent, enrichies d'émaux ou de lamelles en pâte de verre, s'apparentent plus nettement à des types égyptiens, mais sont également l'œuvre d'artistes du pays. L'uniformité du répertoire au deuxième et au troisième Bronze est assez remarquable, et il est malaisé de tracer une évolution.

Le développement de la céramique est plus net. La dernière campagne nous a donné encore de remarquables fragments de la poterie peinte du Bronze II, que l'on connaissait assez mal avant la série des fouilles du Ou. Ghazzeh. C'est une lacune qui se comble. Nous reproduisons ici le dessin de deux grands cratères peints à deux tons de noir et de rouge (fig. 1 et 2), que l'on pourra confronter avec la céramique récemment découverte à Ras Shamra.

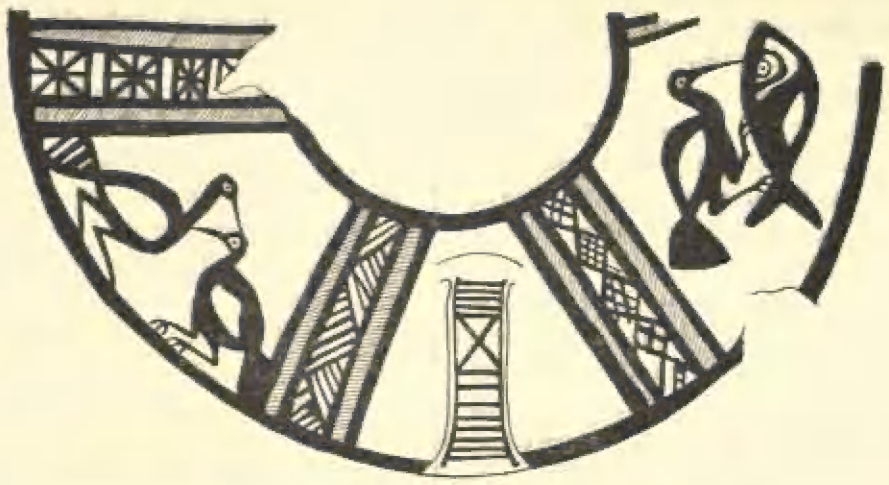

Fig. 1. — Cratère à deux tons, rouge et noir.

Fig. 2. — Cratère à deux tons, rouge et noir.

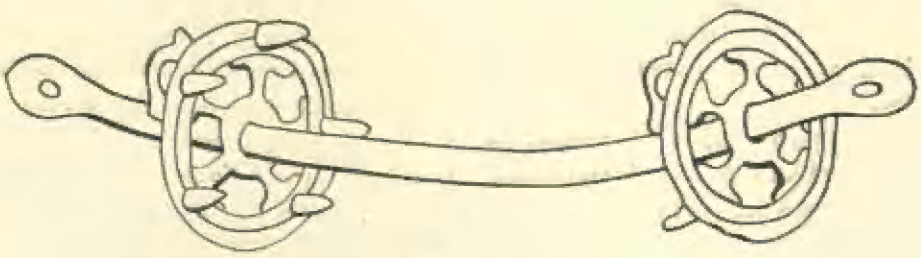

Fig. 3. — Mors de cheval.

A faire le bilan des travaux de Fl. P. dans le Sud palestinien, il paraît de plus en plus assuré qu'en dépit d'incontestables influences asianiques, qui se font jour dans les procédés de l'architecture militaire, dans certains usages funéraires, dans le développement de l'hippologie, — nous reproduisons ici même (fig. 3) un très beau mors de cheval trouvé lors des dernières fouilles, — la civilisation palestinienne de l'époque dite « des Hyksos » ne marque point un courant nouveau et autonome, mais s'inscrit dans l'évolution homogène de la culture cananéenne, dont les éléments sont trop complexes pour que leurs réactions ne se neutralisent point. Il n'y eut de changement essentiel que le jour où l'Égée devint chef de chœur.

A.-G. Barrois.

Fr. W. König. — **Aelteste Geschichte der Meder und Perser** (Der Alte Orient, 33, 3-4). Une broch. in-8° de 66 pages et une carte. Leipzig, Hinrichs, 1934.

Cette ancienne histoire des Mèdes et des Perses était fort obscure jusqu'à ce que les textes assyriens aient projeté quelque lumière. Ces peuples, cavaliers et guerriers à organisation féodale, sont venus du Nord pour s'installer dans la région du Zagros, au cours des premiers siècles du premier millénaire avant notre ère. Au temps de Salmanasar III (859-824) le mouvement des Mèdes n'était pas terminé.

Un solide point d'appui chronologique est donné par l'identification du Dayaukku, mentionné dans les textes de Sargon II, avec le Deïokès d'Hérodote (728-713). A travers les luttes qui aboutirent à la disparition de l'empire assyrien, l'auteur cherche à montrer l'extension du commerce dans le Proche-Orient.

De la langue des Mèdes on ne connaît que des noms propres. Quant à la religion, M. König groupe en quelques lignes (p. 58-59) les renseignements qu'on en possède. Il repousse l'opinion d'Eduard Meyer qui voyait en Mashdakku le nom divin Mazdah, d'où l'on concluait que les princes mèdes étaient des fidèles de Zoroastre et que celui-ci devait être reporté vers 1.000 avant J.-C.

R. D.

Antioch on-the-Orontes. I. *The Excavations of 1932*, par George W. Elderkin. Un vol. gr. in-4° de VIII et 156 pages. Princeton University Press, 1934.

Rappelant dans sa préface l'œuvre de Howard Crosby Butler, qui complétait celle du marquis de Vogüé, M. C. R. Morey, qui a mis sur pied l'entreprise actuelle des fouilles d'Antioche, dit tout ce qu'on peut attendre de recherches méthodiques poursuivies sur le site de l'ancienne métropole syrienne. Les difficultés sont grandes et il faut s'armer de patience. C'est en pleine conscience de la grandeur de la tâche que M. Morey et ses collaborateurs ont abordé l'exploration des vestiges de l'ancienne cité.

La première campagne a été menée par M. Clarence S. Fisher dont on sait la brillante carrière en Palestine et la compétence hors de pair. Le terrain qu'il a choisi pour y dresser son chantier ne répondait pas à l'objet en vue duquel les fouilles d'Antioche avaient été décidées, objet limité aux points vitaux de la ville antique. Cette réserve faite, il faut recon-

naître que M. Fisher a découvert plus qu'on ne pouvait espérer. Surtout sa méthode et ses relevés ne laissent aucun détail dans l'ombre. Trois bains ont été dégagés, ainsi qu'une villa romaine retrouvée sous une maison, le stade et une partie du cirque.

Les seules découvertes notables consistent en mosaïques d'époque romaine. Celle de la villa romaine que publie M. G. W. Elderkin est d'une finesse remarquable et attribuée à la fin du premier siècle de notre ère.

A Daphné, on a mis au jour une église médiévale que décrit M. Glanville Downey; mais le morceau le plus intéressant de la publication est la mosaïque de Yakto, à deux kilomètres au Nord de Daphné. Elle fut découverte inopinément par des paysans et mise en lieu sûr par M. Prost, inspecteur du Service des antiquités. M. Lassus la publie.

Six chasseurs nommés Adonis, Méléagre, etc., sont figurés autour d'un médaillon qui enserre un buste de femme dénommée *Mégalopsychia*, dont l'interprétation est controversée. M. Ch. Picard y voit le symbole de la mégalomanie, disons de la folie, qui s'est emparée de ces personnages et les voue à une mort certaine, d'où on pourrait conclure que ces représentations d'hommes combattant des fauves, si fréquentes dans l'art romain, n'ont pas uniquement une valeur décorative. M. Henri Seyrig (1) penche plutôt vers une composition empruntée au répertoire de l'amphithéâtre: Mégalopsychia « jette des fleurs aux six bestiaires victorieux comme devaient le faire les dames d'Antioche dans l'amphithéâtre que Valens avait aménagé pour le combat des bêtes ».

A vrai dire, l'importance de cette mosaïque tient à sa bordure où l'artiste a figuré les principaux monuments d'Antioche, en prenant soin de les accompagner de leur nom et en égayant ce panorama de scènes pittoresques: bêtes de somme poussées par leur moucre, jeux de dés, poissonnerie, marché de l'huile, débit de viande, etc... Un grand édifice pourrait être la célèbre église octogonale, la Grande Église, commencée par Constantin et achevée par Constance.

R. D.

Robert Harbold Mc Dowell. — **Stamped and inscribed objects from Seleucia on the Tigris** (Univers. of Michigan Studies, Humanistic Series, XXXVI). Un vol. in-8° de xvii et 272 pages avec 5 planches. Ann Arbor, University of Michigan Press, 1935.

L'auteur, après avoir étudié son matériel dans de brefs articles et profité de la suggestive et magistrale publication de M. Rostovtzeff (2), nous donne ici une étude complète et très poussée des sceaux officiels et privés, découverts dans les fouilles de Séleucie-sur-le-Tigre, qu'a dirigées en 1927-1928 et 1931-1932 M. Leroy Waterman.

Quatre niveaux ont été démêlés qui, à partir de la surface, sont datés :

Niveau I, de 115-120 ap. J.-C. à 198-199 ap. J.-C.

Niveau II, de 43 ap. J.-C. à 115-120 ap. J.-C.

(1) *Notes archéologiques*, I, *Mégalopsychia*, dans *Berytus*, II, 1935, p. 42 et suiv.

(2) *Seleucid Babylonia : Bullae and Seals of Clay with Greek Inscriptions*, Yale Classical Studies, 3 (1932).

Niveau III, de 141 av. J.-C. à 43 ap. J.-C.
Niveau IV, de 294 av. J. C. à 141 av. J.-C.

La plus grande partie du matériel examiné ici se réfère au niveau IV. Une étude très attentive est faite des bulles. On notera que, contrairement à ce qu'on pensait, l'usage des bulles a continué à l'époque sassanide; en réalité, il n'a jamais cessé.

Après une description précise des empreintes, M. Mc Dowell tire parti de ces documents pour étudier l'organisation administrative et fiscale de la Babylonie séleucide. Il a reconnu que l'ancre de ces empreintes était l'emblème du trésor royal et il pense que le trépied était celui du bybliophylax. R. D.

Neilson C. Debevoise. — **Parthian Pottery from Seleucia on the Tigris** (University of Michigan Studies, Human. Series, XXXII). Un vol. in-4° de XIV et 132 pages, 14 planches et de nombreuses figures. Ann Arbor, University of Michigan Press, 1934.

L'intérêt tout particulier qu'on porte à l'art sassanide, implique une étude de l'art parthe. M. Debevoise, qui prépare une histoire des Parthes, apporte ici une utile contribution à la céramique parthe, d'après les découvertes faites à Séleucie-sur-le-Tigre.

On doit à William K. Loftus les premiers renseignements sur la céramique parthe, grâce à ses fouilles de Warka, vers 1850. Depuis, de nombreux sites de Mésopotamie ont fourni des vestiges parthes; aucun, cependant, n'a donné une aussi abondante collection que Séleucie-sur-le-Tigre. M. Debevoise décrit minutieusement toutes les variétés découvertes, en fournissant à l'appui d'excellents dessins. Quelques planches reproduisent les types principaux. On a désormais un catalogue très précis grâce auquel on peut étudier et classer les vases parthes.

La particularité la plus marquante de cette céramique est l'usage de la glaçure. Le savant archéologue lui consacre un chapitre avec les analyses correspondantes.

Jadis, on classait comme parthe tout vase dont la terre était recouverte d'une simple glaçure. Mais, depuis, on s'est aperçu que cette technique avait été connue en Égypte dès les premières dynasties. A partir de la XVIIIe dynastie, on use de toutes les variétés des enduits vitrifiables. En Sumer, en Assyrie, à Mohendjo-Daro dans la vallée de l'Indus, la glaçure était connue dès le IIIe millénaire. A Séleucie, l'usage en était courant dès l'époque hellénistique (1), et cette conclusion tirée des fouilles corrobore ce qu'indiquaient certains reliefs, manifestement hellénistiques, qui décorent nombre de vases à glaçure de la vallée de l'Euphrate. Les Parthes n'ont fait que perpétuer cette technique dans un style manifestement en décadence.

Ces précisions doivent être retenues, notamment pour classer le matériel céramique de Doura-Europos. A ce propos, on remarquera que l'amphore, généralement bleu turquoise, à deux anses anguleuses et souvent en torsade, est complètement absente de la couche parthe de Séleucie ; son grand usage est donc d'époque antérieure.

R. D.

(1) Représentée par le niveau IV. Voir le compte rendu précédent.

PÉRIODIQUES

Mélanges de l'Université Saint-Joseph. Beyrouth (Liban), t. XVIII. Un vol. in-8° de 220 et VIII pages. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1934.

Le P. Paul Jouön étudie d'abord, du point de vue grammatical, lexicographique et philologique, les papyrus araméens d'Égypte en prenant pour base l'édition de A. Cowley, *Aramaic Papyri of the fifth Century B. C.* On trouvera là nombre de détails utiles.

Ensuite, le savant grammairien, dans quelques pages, *A propos des inscriptions nabatéennes d'Iram*, discute certaines expressions de ces textes, publiés par le P. Savignac.

Le P. Paul Mouterde publie une inscription syriaque recueillie par un habitant de Homs qui révèle *Un Ermitage melkite en Émésène au* VIIIe *siècle*.

Le P. Sébastien Ronzevalle donne ici la 2e partie de son importante étude sur *Le prétendu « char d'Astarté »*, appuyée d'une vingtaine de dessins et de cinq planches hors texte. Il s'agit du char qui apparaît dans le monnayage romain de Sidon portant un bétyle. Le savant archéologue affirme le caractère solaire et céleste de ce bétyle par la comparaison avec nombre de monuments divers qu'il passe au crible d'une critique attentive. C'est notamment le cas des plombs de Ba'albeck si diligemment étudiés ici même (*Syria*, 1929, p. 326 et suiv.) par M. H. Seyrig. Un disque muni d'une tête à allure solaire apparaît enserré dans une sorte de croissant bouleté. En rapprochant de ce motif un relief du grand temple de Ba'albeck (reproduit par le P. R., pl. VI, 4), nous avions pensé à une stylisation du disque égypto-phénicien entre les *uraei*. Le P. Ronzevalle préfère y reconnaître le croissant lunaire. Voici en propres termes sa définition : « Après tout ce que nous avons dit dans les pages précédentes, il est évident que dans toutes ces figures le croissant bouleté ne peut figurer, *sine addito*, le symbole lunaire ; il a une valeur céleste indéniable, qu'a fort bien notée Winnefeld (*Baalbeck*, I. *Text*, p. 33), et donne, à chacun de ces types solaires, une connotation explicite de dieu ouranien. Partant, ils ne sont pas à considérer avec M. Seyrig (*Syria*, 1929, p. 335-348) comme des symboles exclusifs et réservés au dieu-Fils d'Héliopolis. Leur symbolisme ne fait, si l'on peut dire, aucune distinction entre Père et Fils, et les dévots de Jupiter héliopolitain, en déposant leurs *ex-voto* dans le sanctuaire pouvaient y voir l'un ou l'autre, au gré de la pensée qui avait présidé à leur offrande. C'est dans ce sens seulement qu'on peut les tenir pour des symboles de *B'el-Šamin*, comme l'a proposé M. Dussaud dans son article de Pauly-Wissowa (s. v. *Heliopolitanus*), mais sans y voir des entités divines *distinctes* de Jupiter héliopolitain. »

Le savant archéologue groupe de nombreux monuments où apparaissent, souvent combinés, le soleil et le croissant lunaire ou l'aigle et le croissant, ce dernier fréquemment bouleté. Il ne manque pas d'en rapprocher le bronze d'Herculanum où les pointes du croissant portent deux bustes qui figureraient un empereur et une impératrice.

M. Chapouthier nous paraît mieux définir ces personnages en y reconnaissant « Hespéros et Phosphoros, fidèles compagnons de la lune » et en constatant

que « le monument d'Herculanum, suivant la tradition orientale, rassemble avec brièveté les emblèmes des trois grands luminaires (1) ». Que l'ensemble

Fig. 1. — Plomb d'Alishar.

évoque le Ciel, c'est bien évident; mais les divers éléments sont-ils pour cela vidés de leur sens réel ? Il faut donc compléter les descriptions du P. Ronzevalle en remarquant que le croissant aux extrémités bouletées est une stylisation du croissant lunaire accompagné des deux étoiles associées, autrement dit une représentation de la lune et de la planète Vénus. Précisément, le détail des extrémités bouletées nous incline, maintenant, à reconnaître sur les plombs de Ba'albeck le disque solaire disposé dans le croissant lunaire. Cependant la difficulté subsiste de fixer le rapport entre ces *ex-voto*, figurant les trois principaux luminaires et les grandes divinités d'Héliopolis. Nous nous demandons si, au lieu du dualisme soleil et lune, que propose d'y voir le P. R., il n'y faut pas distinguer quatre entités. En effet, au-dessus du disque solaire apparaît un buste ou une tête radiée qui pourrait bien figurer Jupiter héliopolitain, ou, si l'on suit M. Seyrig, le dieu-fils. Dans la figure 14 du mémoire dont nous rendons compte, le dieu prend une individualité très nette, car son buste est entièrement dégagé du disque solaire et ce dernier est immédiatement posé sur le croissant bouleté. Tout cela s'explique bien par la tendance qu'ont souvent les idoles à l'époque romaine, et celle de Jupiter héliopolitain en particulier, à apparaître comme des idoles panthées.

Mais il se peut que le symbole, limité au dieu entre deux appendices de forme circulaire, ait existé avant ces contaminations tardives; il aurait alors un sens fort différent. En effet, le type de ces *ex-voto* en plomb remonte assez haut et était largement répandu, si l'on en juge par les découvertes faites à Alishar en Cappadoce (1). Dès une époque assez ancienne on trouve sur ce site un *ex-voto* tout semblable (fig. 1), en plomb également, et cela nous incline à en chercher le prototype dans le répertoire assyro-babylonien. Or, nous le trouvons précisément dans le symbole de Adad qui figure sur les kudurru babyloniens (2). Mais il y

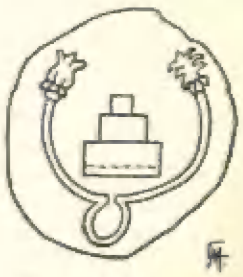

Fig. 2. — Cachet assyrien.

(1) F. Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une déesse*, 1935, p. 278.

(1) Erich F. Schmidt, *Anatolian through the Ages* (1931), p. 85, fig. 127.

(2) Ainsi L. W. King, *Babylonian Boundary Stones*, pl. 45; Th. Dombart, *Archiv für Orientforschung*, t. V, p. 227, fig. 10 b.

a mieux : ce symbole, comme le montre un cachet de basse époque assyrienne (fig. 2), affecte la forme en cercle et même ses extrémités prennent l'apparence bouletée [1]. Donc, quelles que soient les additions ou combinaisons tardives, les *ex-voto* en plomb de Ba'albeck se rattachent à la pure tradition orientale du cycle de Hadad et, par suite, nous ne pouvons douter qu'ils représentent ici Jupiter héliopolitain.

Il ne nous paraît pas douteux non plus que le plomb d'Alishar, que nous reproduisons ci-dessus, ne figure un dieu se rattachant au type de Hadad, quel que soit d'ailleurs le nom qu'il pouvait porter, Teshoub ou un autre. La présence des deux oiseaux, probablement deux aigles, n'y contredit pas et s'accorde encore avec certain relief de Ba'albeck [2] où nous nous confirmons qu'il faut reconnaître Jupiter héliopolitain.

R. D.

James G. Février. — **Les Origines de la marine phénicienne**, extr. de *Revue d'histoire de la Philosophie*, 15 avril 1935. Paris, Gamber, 1935.

L'auteur montre que les plus anciennes représentations de navires égyptiens et phéniciens répondent à des principes différents ; c'est dire que la marine égyptienne n'est pas à l'origine des navires phéniciens ni, d'ailleurs, des navires égéens. Les Égyptiens ne surent jamais qu'adapter un type essentiellement fluvial aux besoins maritimes ; mais ils y réussirent fort bien.

Le plus ancien navire phénicien que l'on connaisse est un lourd navire de commerce, tenant bien la mer, gros porteur, véritable cargo. Il use surtout de la voile, tandis que l'égyptien est spécialement aménagé pour la rame. La forte ossature du navire phénicien le dispense de ce câble longitudinal, essentiel dans le navire égyptien, qui, en reliant la proue à la poupe [1], empêche le long et mince vaisseau de se rompre par mauvais temps.

La comparaison entre navires phéniciens et navires égéens est plus difficile à établir, parce que nous n'avons de ces derniers que des représentations imprécises et qu'il existe plusieurs types égéens. A notre avis, le rapprochement ne doit pas s'instituer avec la Crète, mais avec Chypre, où M. Février aurait trouvé le navire de transport comparable au cargo phénicien, à une époque antérieure de plusieurs siècles à la représentation phénicienne [2].

En ce qui concerne les origines de la marine phénicienne, les monuments ne suffisent pas à en donner une vue quel-

[1] Th. Dombart, *l. c.*, p. 228, fig. 12. L'attribut en arc de cercle se termine ici par un fleuron en forme de grenade.

[2] Ce relief du musée de Berlin a été publié par Max von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum pers. Golf*, I, p. 47 ; cf. nos *Notes de mythologie syrienne*, p. 20 (*Revue arch.*, 1903, I, p. 139). Le relief a été repris par M. Seyrig, *Syria*, 1929, p. 336 et pl. LXXXII, 1, qui y voit la figure du Soleil, sans contact avec Jupiter héliopolitain.

[1] Ce câble s'amarrait par ses extrémités à d'autres câbles entourant la partie de la coque qui émerge. Signalons un lapsus aux pages 7-8 où il est dit que ces câbles se contractent en séchant. C'est tout le contraire, leur action enserrante se fait sentir lorsque, par gros temps, ils sont mouillés.

[2] Voir la reproduction dans nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., fig. 340.

que peu précise. Les conditions historiques permettent, tout au moins, une conjecture et voici comment nous la formulerions :

La navigation dans la Méditerranée orientale n'a pris quelque essor qu'aux temps néolithiques, lorsque l'homme découvrit les îles, notamment la Crète et Chypre. A cette époque, le groupe cananéen, qui deviendra le peuple phénicien, était cantonné dans le Sud de la Palestine où il vivait en semi-nomade, entre la Méditerranée et la mer Rouge. Il ne disposait que de rades foraines, très éloignées des réserves forestières, ce qui ne lui permettait guère de se construire une marine. Les premiers échanges maritimes furent le fait de navires étrangers. A ce sujet, il est important de noter la découverte à Jéricho, à l'aurore de l'énéolithique, d'une céramique importée vraisemblablement de Chypre et imitant la céramique de Thessalie, dite néolithique II. Or, ce n'est qu'aux environs de 3000 avant notre ère que les Phéniciens conquirent les ports de Tyr et de Sidon, où ils trouvèrent l'abri nécessaire pour établir des chantiers maritimes avec la proximité des forêts du Liban. Alors seulement ils possédèrent, comme c'était le cas à Chypre, les éléments pour gréer un navire de pied en cap. Depuis longtemps les navires chypriotes fréquentaient la côte syrienne et la comparaison, que nous avons signalée plus haut, laisse à penser qu'à l'origine, puisque c'est la question qu'on se pose, les constructeurs de navires phéniciens imitèrent les cargos chypriotes.

R. D.

Jean Sauvaget. — **Esquisse d'une histoire de la ville de Damas.** Extr. de *Revue des Études islamiques*, 1934, p. 422-480.

En attendant l'étude détaillée qu'il nous promet, l'auteur a été bien inspiré de publier les conférences qu'il a données à Paris en 1935. Personne ne connaît comme lui la ville qu'il étudie ; il la connaît sur le terrain et dans les textes. Et il n'est pas de ceux qui croient pouvoir traiter de géographie humaine, en Syrie, sans s'appuyer sur la connaissance de l'antiquité. Sa préoccupation de retrouver l'antécédent antique — que ce dernier subsiste encore ou ait été remplacé par un fait nouveau — donne à son étude toute sa valeur.

M. Sauvaget a bien vu que l'histoire de l'oasis de Damas est fonction de deux éléments généralement opposés, le sédentaire syrien et le nomade du désert. Ce dernier facteur est le plus difficile à situer dans l'histoire. Il faut éviter, sous l'influence du spectacle moderne, d'enserrer le nomade dans un diptyque où il fait figure, d'un côté, de « pauvre diable famélique » qui se glisse dans la ville pour y troquer les produits de ses troupeaux contre du blé et des objets manufacturés, et de l'autre, où il se présente en « maître impitoyable, rapace et destructeur ». Il y a aussi le nomade qui, surtout aux époques prospères, loue ses services au sédentaire et finit, repoussé souvent par des tribus ennemies, par se fixer au sol. Il y a le nomade caravanier qui, si les circonstances le favorisent, dirige de grandes entreprises commerciales, développe sa puissance militaire pour garder les routes et assurer l'exécution des traités de commerce avec ses voisins. A force de pénétrer pacifiquement chez ces

derniers, il leur fait accepter une véritable suzeraineté. Il suffira, pour marquer l'importance de cette évolution, de constater que telle fut, vers la côte, l'action des Phéniciens partis du Sud désertique de la Syrie, et, vers l'intérieur, le rôle des tribus araméennes de l'époque assyrienne, puis des Nabatéens et des Palmyréniens.

En ce qui concerne le développement de Damas, le rôle du nomade a été considérable, souvent déterminant. La constitution du royaume araméen de Damas est due à la fixation de tribus araméennes. L'essor de la ville à l'époque séleucide, puis à l'époque romaine, est concomitant de l'extension du commerce nabatéen et de l'influence nabatéenne sur cette cité ; on peut estimer que c'en fut la conséquence. La conquête arabe en fait la capitale d'un empire. A partir du XIIIe siècle, l'organisation du pèlerinage aux villes saintes de l'Islam transforme la cité en provoquant un élargissement important de la surface bâtie. M. Sauvaget consacre des pages décisives à l'activité que procure à Damas le pèlerinage de la Mecque ; de là, le prolongement bizarre de la ville vers le Sud, le long de la route des caravanes. La régression de l'influence du nomade est récente ; elle date de la forte action de l'Occident qui se fait sentir aux XIXe et XXe siècles ; la topographie de la ville en est nettement affectée. On voit l'importance de l'étude de M. Sauvaget et le profit qu'en tireront les historiens.

R. D.

D. Schlumberger, dans *Gnomon*, 11 Band, Heft 2 (février 1935), p. 82-96 (à propos de Rostovtzeff, *Caravan Cities*).

C'est le mérite des idées ingénieuses de M. Rostovtzeff, fondées sur une érudition aussi profonde qu'étendue, de susciter la discussion et d'amener à scruter à fond les problèmes de géographie humaine et d'histoire économique. Le compte rendu de M. Daniel Schlumberger est un véritable mémoire qui, à son tour, traite en connaissance de cause des conditions d'existence et de développement des quatre villes : Pétra, Djérash, Palmyre et Doura.

A l'inverse du savant professeur de Yale, M. Schlumberger n'accorde le qualificatif de « ville caravanière » qu'à Pétra et à Palmyre, parce qu'il estime que seules, à un moment de leur histoire, elles ont tiré du commerce de transit par caravanes l'essentiel de leurs ressources. Il est certain que les types de cités respectivement représentés par Pétra et Palmyre d'une part, et de l'autre par Djérash et Doura, offrent des analogies et des dissemblances. M. Rostovtzeff a insisté sur les analogies au point de susciter quelques critiques de la part de M. Schlumberger et de M. Caskel (voir *Syria*, 1934, p. 392), tandis que M. Schlumberger a marqué les dissemblances, au point que son argumentation l'entraîne peut-être au delà du but à atteindre. En réalité, dès qu'on veut mettre en formule les problèmes de géographie humaine, on s'aperçoit qu'on s'attaque à une matière extrêmement mouvante et, quand il s'agit de l'antiquité orientale, mal définie.

S'il est nécessaire de partir d'une définition, nous donnerions le nom de « cité caravanière », non aux villes qui voyaient passer un plus ou moins grand nombre de chameaux, mais à celles qui centralisaient la direction des caravanes, s'assuraient par traité la liberté de passage,

fournissaient les capitaux, rassemblaient les vivres et les marchandises, équipaient les hommes et les animaux de charge, procuraient la force armée qui les accompagnait à travers le désert et, finalement, tiraient de l'expédition, car c'en était une, d'énormes bénéfices. A ce titre, une grande cité caravanière ne peut être qu'une capitale, ou du moins avait-elle tendance à le devenir.

Cela est vrai à toutes les époques. Ainsi, nous ne serions pas surpris si M. Parrot arrivait à démontrer que l'ancienne Mari, près de l'actuelle Abou Kémal, fut une ville caravanière au IIIe millénaire. Dans la haute antiquité, la vallée de l'Euphrate était la seule voie terrestre ouverte entre la Syrie du Nord et le golfe Persique. Dès l'époque assyrienne ce transit était aux mains des tribus araméennes, et les Palmyréniens ont dû continuer à l'assurer même après que Palmyre fut devenue le grand centre commercial que l'on sait.

Cela suffit à expliquer la présence à Doura d'un fort contingent, non seulement de troupes palmyréniennes assurant la sécurité de la vallée de l'Euphrate et, plus spécialement, des *mansiones parthicæ*, mais aussi de commerçants palmyréniens. L'existence ou non d'une route directe entre Doura et Palmyre est, de ce point de vue, d'importance secondaire. Les relations entre les deux places étaient certainement intimes et c'est pourquoi nous pensons que ce fut à Doura que les Palmyréniens se réfugièrent lors du raid d'Antoine contre leur cité.

Une dernière remarque. Il est inutile de chercher au centre des villes les khans où les caravanes abritaient les chameaux. Ces animaux, de par leur nombre et les inconvénients de leur présence, campaient forcément hors des villes. Ceux qui, avant l'automobile, ont voyagé dans le désert avec une caravane de chameaux, savent les précautions que l'indigène prend contre ces animaux à l'odeur insupportable : on évite soigneusement de dresser les tentes sous le vent des chameaux. On imagine mal aujourd'hui la quantité de bêtes de charge qu'exige un commerce actif. Au temps jadis, nous avons vu de 2.000 à 3.000 chameaux camper aux abords d'Alexandrette.

Pour nous résumer, si l'on peut différer sur telle ou telle définition, on doit tomber d'accord que le grand développement d'une ville syrienne est le résultat de sa prospérité commerciale, ce qui, pour les villes de l'intérieur, est la conséquence de l'afflux des caravanes. Il suffit de citer le cas de Damas qui, malgré l'incomparable richesse de son oasis, serait restée une ville d'importance secondaire si, dès l'époque séleucide, elle n'avait bénéficié du commerce des Nabatéens et si, à partir du XIIe siècle, elle n'était devenue la tête de ligne du pèlerinage aux villes saintes de l'Islam (1).

R. D.

Bulletin of the American Institute for Persian Art and Archaeology, IV, 1, juin 1935.

Ce fascicule, particulièrement intéressant, débute par la publication d'un beau et rare fragment de tapisserie sassanide par le docteur Phyllis Ackerman. Nous reproduisons cette pièce de la collection de Mrs. William H. Moore. Bien que

(1) Voir ci-dessus, p. 94-95, à propos de l'étude de SAUVAGET.

trouvé en Égypte, le fragment est purement sassanide et le savant éditeur en fixe la date au ve ou au vi^e^ siècle de notre ère. Les perles du collier, les façons caractéristiques, certains détails stylisés qui se retrouvent sur les plats d'argent sassanides, certifient la provenance. La prédilection avec laquelle les artistes iraniens ont traité l'ibex remonte à une ancienne tradition.

Fragment de tapisserie sassanide. Collection de Mrs. William H. Moore.

Dans ce même fascicule, le professeur Arthur Upham Pope apporte une importante contribution à l'architecture musulmane en Perse : mosquée-cathédrale de Burudjird, mausolée d'Imamazade Dja'far dans la même ville, les mausolées de Qumm, la mosquée d'Abarquh, aussi en Afghanistan avec la mosquée de Qal'a-i-Bist au Nord de Qandahar, d'après les photographies de M. J. Hackin. M. Robert Byron étudie le sanctuaire de Khwadja Abu Nasr Parsa, à Balkh. Signalons encore des notes de M. Richard Ettinghausen sur une coupe en métal de la seconde moitié du xive siècle, actuellement dans la collection Ralph Harari, et de M. Leo Bronstein sur les miniatures persanes.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, août-septembre 1935. — Theodor H. Gaster, *Notes on Ras Shamra Texts*. — H. Bauer, *Al-Mustari*. Comptes rendus : R. Pfister, *Textiles de Palmyre* (J. Heinrich Schmidt : contribution riche en éclaircissements sur l'histoire des textiles dans la basse antiquité, particulièrement au point de vue technique). — P. Delougaz, *The Treatment of Clay Tablets in the Field* (K. Brittner). — A. Mallon, R. Kœppel, R. Neuville, *Teleilat Ghassul*, I (P. Thomsen). — D. Diringer, *Le iscrizioni anticoebraiche palestinesi* (H. Bauer). — J. Sauvaget, *Les « perles choisies » d'Ibn Ach-Chihna* (W. Björkman). — K. Weitzmann, *Die armenische Buchmalerei des 10. und beginnenden 11. Jahrh* (H. A. Winkler). — G. R. Hunter, *The Script of Harappa and Mohenjodaro and its Connection with other Scripts* (P. Meriggi : tentative méritoire ; l'auteur pourra l'améliorer en se dégageant de prémisses trop étroites et aprioristiques).

Idem, octobre 1935. — Comptes rendus : R. Pettazzoni, *La Confessione dei Peccati*, II (H. T. Gay). — W. F. Albright, *The Vocalization of the Egyptian Syllabic Orthography* (H. Kees : utilise les noms propres sémitiques). — C. J. Gadd, *The Assyrian sculptures* (R. Heidenreich). — G. Contenau, *La Civilisation des Hittites et des Mitanniens* (J. Sturm). — Gholam Reza Kian, *Introduction à l'histoire de la monnaie et histoire monétaire de la Perse* des origines à la fin de la période parthe (G. v. Selle).

Idem, novembre 1935. — Comptes rendus : K. Bittel, *Prähistorische Forschung in Kleinasien* (St. Przeworski). — Flinders Petrie, *Ancient Gaza* I-IV (Kurt Galling rectifie la chronologie de l'auteur des fouilles. Ainsi le prétendu Age du cuivre (3300-3100) représente l'Ancien Bronze III (2100-1900), le Palais I (3200) est du Moyen Bronze I (1900-1800), le Palais II-III (2500-2400) répond au Moyen Bronze II (1800-1700), le Palais IV (2100) est aussi du Moyen Bronze II (1700-1600). Enfin, le Palais V (1500) est du Récent Bronze (vers 1500). — M. Schmidt, *Die Psalmen* (Curt Kuhl) fait partie d'une nouvelle collection, dirigée par O. Eissfeldt, qui ne vise pas uniquement les théologiens et cherche à répandre les résultats des recherches scientifiques.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

L'inscription du sarcophage de Batno'am à Byblos. — M. Maurice Dunand a publié (*Kémi*, 1931 (1933), p. 151-156) une inscription phénicienne gravée sur une théca de la fin de l'époque perse, qu'il a découverte dans ses fouilles de Byblos.

Le texte ne comporte qu'une ligne :

בארן זן אנך בתנעם אם מלך עזבעל מלך
גבל בן פלטבעל כהן בעלת שכנת בסת ומראש
עלי ומחתם חרץ לפי נבראש למלך יתאשכן לפני

M. Dunand traduit :

Dans ce sarcophage, moi, Batno'am, mère du roi 'Ozba'al, roi de Gubal, fils de Pilleṭba'al, prêtre de Ba'alat, je repose ; avec un vêtement et une coiffe sur moi, et un masque d'or à ma bouche, de même que [pour] les rois qui ont été enterrés avant moi.

La fin offre une difficulté que relève M. Joh. Friedrich (*OLZ*, 1935, 348-350).

Il faut couper comme ce savant l'indique : למלכית אש בן לפגי ; mais il est inutile d'imaginer une variante *malekît* de *malkat*, reine, pour désigner une « femme de la famille royale, de sang royal ». *Malkiyot* est le pluriel régulier de l'abstrait *malkout* (1) — comme *ahiyot* de *ahot* — désignant ici les personnes royales, rois aussi bien que reines.

D'autre part, il nous semble bien que M. Dunand a eu raison de traduire *mahsom* par « masque de visage », peut-être limité à la bouche, car cette pratique est attestée depuis la fin de l'âge du bronze en Chypre (Enkomi), en Phénicie et jusqu'à Tell Khalaf (2).

M. Friedrich comprend que ce texte a pour objet de prévenir les violateurs qu'ils perdraient leur peine à troubler le repos de Batno'am. Tel n'est pas notre avis, car le court inventaire donné par l'inscription devait plutôt éveiller la cupidité des chercheurs de trésor. Aussi le *nur* qu'introduit M. Friedrich dans sa traduction : (*nur*) *mit einem Gewande* nous paraît aboutir à un contresens.

Si l'on remarque, comme M. Dunand y a insisté, que Batno'am n'a pas été reine, mais simplement mère de roi, il n'est pas douteux que son épitaphe, loin d'affecter l'humilité prudente d'un Tabnit ou d'un Eshmounazar, relate au contraire avec orgueil que, par une exception remarquable, elle a été ensevelie avec les honneurs royaux. On ne l'a pas mise en bière dans un simple linceul, mais avec ses habits d'apparat, avec un diadème et le couvre-bouche des personnages royaux. Nous comprenons donc :

Moi, Batno'am, mère du roi 'Ozba'al, roi de Gebal, fils de Pilleṭba'al, prêtre de Ba'alat, je repose dans ce sarcophage en costume, portant diadème et avec un masque d'or de bouche, comme cela a été (fait) pour les personnes royales avant moi.

R. D.

Un nouveau milliaire de Syrie. — L'inscription qui fait l'objet de cette note a été communiquée à M. Dussaud par le P. Nicolas Karam de Beyrouth. La pierre, achetée à Tyr, fait partie de sa collection actuellement. Elle a été brisée en deux morceaux, qui ont quelque peu

Photographies du P. Nicolas Karam.

(1) M. Hans Bauer m'informe par lettre qu'il est arrivé à la même conclusion.

(2) Bel exemplaire dans Max Fr. von Oppenheim, *Der Tell Halaf*, p. 195 et pl. III (*ad* p. 192), n° 5.

souffert, ainsi que le prouvent les photographies et la copie que le P. Karam a ajoutées à son envoi.

Quant au lieu exact où ces fragments de colonne ont été découverts, voici ce que celui-ci en dit : « Je me suis assuré que la pierre provenait de la route de Tyr à Al-Abbassiyè. De fait, quand il y a quelques années je parcourais ces parages, les vestiges d'une ancienne route romaine avaient attiré mon attention. Ainsi je ne suis pas surpris par cette trouvaille, et je suis sûr qu'elle a été faite à l'Est-Nord-Est de Tyr, à environ 8 kilomètres de Tyr, sur la route qui conduisait à Panéas, comme le déclare nettement l'inscription elle-même... Les lettres ont généralement 6 centimètres de haut et sont assez profondément gravées, surtout là où il y a des crevasses dans la pierre. »

Le texte est le suivant :

ΔNIMP CAESAri [1]
LVCIO ΔOMITIO
AVreliano PIO
FElici inuicto
AVgusto poNTI
fici maXIMO
aRABICOMAXImo
PERSICO MAXIMO
IMPERATORI HO
RIENTIS A TYRO
METROPOLI
PANEA M
E

[1] Le P. Karam affirme qu'à la première ligne on lit après CAESA la lettre N, alors que l'on attendrait RI ; la photographie ne permet pas de se prononcer. C'est le cas de dire, selon la formule usitée en pareil cas par le *Corpus inscr. lat.*, RI *aut fuit aut esse debuit*.

C'est donc là un milliaire établi sous le règne de l'empereur Aurélien, qui y porte les titres d'*Arabicus* et de *Persicus*. Le premier ne figurait encore que sur une inscription [1], le second est remplacé pour l'ordinaire par celui de *Parthicus*, que prit Aurélien en 271-272 [2].

Plus notable est l'expression *Imperator Orientis* qui équivaut plus solennellement aux formules courantes *Restitutor Orientis* et *Pacator Orientis* [3].

On savait déjà qu'Aurélien avait réparé bien des voies sur toute l'étendue de l'Empire [4]. Celle à laquelle se rapporte la présente inscription nous est signalée par la *Table de Peutinger* comme se rendant de Tyr à Damas par *Caesarea Paneas* [5], cette dernière station étant éloignée de Tyr de 32 milles.

R. Cagnat.

Campagne de fouilles au Djebel esh-Shaar en 1934. — C'est une découverte fort intéressante qu'on doit à M. Daniel Schlumberger, inspecteur du Service des Antiquités, à 50 km. environ au N.-N.-O. de Palmyre, dans une région de hauts plateaux herbeux et qui consiste en un certain nombre de petites agglomérations avec des maisons, élevées en brique crue sur des soubassements en moellons et couvertes tantôt en pain de sucre, tantôt en terrasse [6].

[1] *C. I. L.*, II, 4506.

[2] Voir sur les différents surnoms honorifiques de l'empereur L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 105.

[3] Homo, *op. cit.*, p. 106 et 363.

[4] *Ibid.*, p. 153.

[5] Ed. Fortia d'Urban, p. 280.

[6] Voir *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1935, p. 250-256.

L'effort a porté principalement sur les monuments religieux dont une vingtaine ont été déblayés, fournissant des bas-reliefs, des pyrées, des autels votifs, des pierres noires qui pourraient être des bétyles. Nombre de ces monuments portent des inscriptions palmyréniennes de la fin du IIe siècle ou des trois premiers quarts du troisième. Les dieux répondent au panthéon de Palmyre. On signale en particulier Abgal et Ashar.

Ces sanctuaires paraissent organisés pour qu'on y puisse prendre les repas de communion. Le plus important, à Khirbet Semrin, renferme cinq salles, disposées en forme de *triclinium*.

M. Schlumberger explique que ces installations furent celles de semi-sédentaires, établissements saisonniers d'éleveurs et de pasteurs en relation avec Palmyre. Quand cette métropole disparut, ces installations perdirent leur raison d'être et elles furent abandonnées. Cette intéressante exploration sera continuée cette année. R. D.

Le sacrifice šlm. — M. Virolleaud a donné dans *Syria*, XII, p. 73, un passage qui a entraîné des conclusions importantes. Ainsi M. Ad. Lods, prenant texte des explications du savant épigraphiste, en déduit que si *šlm* est le nom d'un liquide qu'on verse dans la terre, c'est là un témoignage de l'écart entre la conception phénicienne et la coutume sacrificielle israélite. Voici le passage qui, suivant la notation de M. Virolleaud, se rapporte à la tablette V AB :

št b ʾprm ddym
sk šlm lkbd ʾarṣ
ʾarb dd lkbd šdm
ḫsk ʿṣk ʿbṣk ʿmy

M. Virolleaud traduit :

« Mets des jarres dans la terre (m. à m. les terres);
Verse le *šlm* jusqu'au cœur (foie) de la terre
et l'*arbdd* jusqu'au cœur (foie) des champs.
(Alors) ton *ḫs*, ton arbre (et) ton *ʿbṣ* (seront) avec moi. »

Il ajoute que les jarres (*ddym*) devaient contenir des matières solides, graisse, orge, etc..., tandis que le *šlm* et l'*arbdd* étaient des liquides.

Remarquons, tout d'abord, qu'en vertu du rythme et du parallélisme, il doit manquer le stique de tête, disons stique zéro, qui, pour le sens, devait correspondre à notre stique 2, tandis que notre stique 1 correspond au stique 3. Le correspondant du stique 4 ne nous est pas donné. Il s'agit manifestement d'un sacrifice chtonien, probablement consacré à Aliyan Baʿal quand celui-ci gît en terre. Le verbe *nsk* a bien le sens de verser, mais aussi de répandre (1); *šlm* n'est nullement un liquide, mais représente, exactement comme dans Amos, v, 22, les chairs de l'animal sacrifié. Le liquide est indubitablement dans les jarres et c'est ce que nous indique l'expression : *ʾarb dd* « verse la jarre (2) ». Nous proposons donc :

(1) Le verbe *nsk* est d'autant plus en situation, qu'on devait verser le contenu d'une marmite où avaient cuit les chairs du sacrifice.

(2) Il se pourrait que cette valeur de *ʾarb* se conserve en hébreu dans l'expression *ʾerabdam* de *Proverbes*, XII, 6, qu'on traduit « guette le sang », ce qui n'a pas de sens, mais qui doit signifier « verse le sang ». Comparer *ʾaroubah*, l'écluse par laquelle se déversent les cataractes du ciel.

« Place en terre les jarres,
répands le sacrifice dans le sein de la terre,
verse la jarre à l'intérieur des champs ;
(alors) ton verger [1], ton bois [2], tes cultures [3] (seront) avec moi. »

A noter que si *šlm* a le sens de sacrifice en général, le pluriel *šlmm* désigne spécialement le « sacrifice de communion ». Le parallélisme avec la coutume hébraïque est parfait. En somme, au temps du règne de Mot, c'est-à-dire de la sécheresse, il est recommandé pour assurer le sort des cultures de sacrifier à Aliyan Ba'al réfugié en terre.

R. D.

Nouvelles observations concernant la tablette de Ras Shamra, III AB, A. — Nous avons essayé de montrer (*Syria*, XVI, p. 196-204) que ce poème, publié par M. Virolleaud, décrivait la lutte d'Aliyan Ba'al, combattant sur un char conduit par Kousor, contre Ba'al lui-même monté dans un char conduit par Bod-Ba'al. Nous croyons pouvoir préciser le sens de certains termes.

Ainsi, quand Kousor excite ses coursiers de la voix pour qu'ils jettent la mer contre le trône (de Ba'al), il faut avouer qu'on se représente mal l'opération. Il en va autrement si l'on admet une anthropomorphisation de la mer, et c'est précisément le cas, à notre avis.

Le poète use de termes équivalents : Aliyan-Ba'al ou Zeboul-Ba'al, ou encore Zeboul-yam et par abréviation *yam*, la Mer, comme *nahar*, le Fleuve, est l'abréviation de Shophet-nahar. Dès lors, l'injonction de Kousor aux coursiers du char :

« Jette la Mer, jette la Mer contre son Trône,
le Fleuve contre le siège de sa Puissance ! »

prend un sens précis, il s'agit de précipiter Aliyan contre Ba'al.

Le char de ce dernier, conduit par Bod-Ba'al, se lance précisément contre le Zeboul-de-la-mer et le Suffète-du-fleuve, qui ne sont qu'un seul et même personnage, ce qui répond à cette conception antique que les fleuves prennent leur source dans le tréfonds des mers. Il faut comprendre de même III AB, A, 19-20.

Cela n'empêche pas le poète d'user de *yam* dans le sens commun de mer proprement dite, comme dans *ibid.*, 25b-26. Il ne s'agit d'Aliyan Ba'al que là où *yam* est en parallèle avec *špt-nhr*. Ainsi dans *ibid.*, 27, qui devient très clair :

(27) Ba'al frappe la Mer (*i. e.* A. B.) et la met [en place ;
il achève le Suffète-du-fleuve.

De même *ibid.*, 32-34, la Mer dont il est question n'est autre qu'Aliyan Ba'al.

— Dans III AB, A, 5, M. Montgomery, *JAOS*, 1935, p. 274, lit *dlny*, au lieu de *'ulny*, ce qui entraîne un tout autre sens que celui proposé dans *Syria*, XVI, p. 197. Nous nous sommes reporté à la tablette et nous avons constaté qu'elle porte indubitablement *'ulny*.

— A propos de III AB, A, 7-8, M. Virolleaud nous écrit que la traduction de *irgmt* par « certes, je t'ai dit » (*Syria*, XVI, p. 198) ne lui paraît pas admissible, parce que ce serait le seul exemple de

[1] Ar. : *ḥā'ish*, groupe d'arbres généralement espacés, verger.

[2] Ar. : *'iṭ*, fourré, bois rempli d'arbres touffus.

[3] Ou : les plantes, d'après ar. *'aghbat* « couvrir le sol » en parlant de plantes. Plus spécialement, cultures, d'après ar. *ghabt* « gerbe ». L'hébreu n'a conservé le terme *'abot* que dans le sens de « gage ».

l devant le parfait. Le savant éditeur comprend : « Pour le message, va (*lk* de *hlk*) vers Aliyan Ba'al » ; cf. *Syria*, XIII (1934), p. 155.

Bien que nous ne puissions nous ranger à cette dernière traduction, nous devons tenir compte de l'observation de M. Virolleaud et nous proposons de voir dans *rgmt* une forme féminine de l'infinitif du verbe *rgm*, donc *lrgmt* « pour dire, en disant » serait l'équivalent exact de l'hébreu *lé'mor* infinitif de *'amar* « dire ». De même *šnt* serait l'infinitif de *šny*. Donc :

> Alors Kousor-et-Hasis prit la parole
> en disant : « à toi ! ô Zeboul-Ba'al ! »
> (en) répétant : « ô Chevaucheur des nuées,
> voici tes ennemis, les Ba'alim. »

R. D.

Réaḥ et non rouaḥ. — Nous revenons sur le passage II D, I, 36 et suiv., que nous avons utilisé dans *Syria*, XVI, p. 276, pour proposer d'en modifier la traduction en l'adaptant à un passage inédit que M. Virolleaud a eu l'extrême obligeance de nous communiquer. On peut, en effet, comprendre :

> ('Anat) dégage comme un parfum (*rḥ*) [4]
> sa *néphesh* (a l'odeur) du tamaris,
> sa *barlat* (celle) de l'encens.

Le mot à mot donne : « sa *néphesh* (est) comme le tamaris » ; mais dès l'instant que nous rendons *rḥ* (hébr. : *rèaḥ*) par « parfum », il s'agit vraisemblablement de l'odeur du tamaris et de l'encens. L'expression, si l'on se reporte à une légende de Plutarque[4], doit avoir pris naissance dans la coutume d'ensevelir les corps dans des bois odoriférants, tel le tamaris et surtout le cèdre, et c'est parce que la *néphesh* restait dans le sarcophage qu'elle pouvait participer à l'odeur du bois, tandis que la *barlat* d'essence spirituelle était naturellement rapprochée de la fumée d'encens.

R. D.

Le commerce avec l'Arabie Heureuse. — Après un intervalle de 11 ans, M. Adolph Grohmann a publié la seconde partie d'une étude très fouillée sur l'état économique de l'Arabie du Sud [5]. Il y traite successivement de la culture du sol, de l'industrie et du commerce de cette région prospère et ne se borne pas à décrire son état actuel, mais compare constamment celui-ci à ce que nous apprennent les auteurs anciens. C'est ainsi qu'un chapitre (p. 101-131) est consacré au trafic maritime et terrestre du Yémen à travers les âges. Pour M. Grohmann le passé éclaire le présent, mais inversement aux historiens de l'économie antique, le présent fera mieux comprendre le passé.

F. Cumont.

L'invasion des Tartares en Syrie d'après un témoin oculaire. — En 1260, le Khan Hūlāgū, après avoir détruit le califat de Bagdad, franchissait l'Euphrate, venait

[4] Plutarque, *de Is. et Os.*, 15, dit que le corps d'Isis à Byblos dégageait une odeur admirable. L'image a été transposée dans l'ordre spirituel par Louis Le Cardonnel, *Carmina sacra*, *Au Lac de Trasimène* : « Car les siècles séduits courent à son odeur. »

[4] Plutarque, *ibid.*, rapporte qu'un tamaris avait enveloppé le coffre contenant le corps d'Osiris, c'est-à-dire renfermait sa *néphesh*.

[5] Adolf Grohmann, *Südarabien als Wirthschaftsgebiet*, dans *Schriften der Phil. Fak. der deutschen Univ. Prag*, XIII, Prague et Leipzig, 1933, 267 p. in-8°.

mettre le siège devant Alep et la crainte des hordes tartares faisait fuir les divers princes ayoubites, qui régnaient alors en Syrie. Mais le sultan de Homs, Malik al Aśraf, se réconcilia avec l'envahisseur et obtint de gouverner en son nom les pays conquis. Les circonstances de cette soumission nous sont narrées avec une vivacité singulière dans un morceau que M. Georges Levi Della Vida a découvert en faisant le catalogue, récemment paru, des mss. du Vatican. Ce morceau, qu'il vient de publier dans *Orientalia* (IV, p. 353-376), est un extrait des mémoires d'un officier turc, mamelouk du sultan de Homs, qui, ayant conquis la faveur de Hūlāgū pendant le siège d'Alep, obtint de lui qu'il accueillît son ancien maître. Ce récit abonde en détails pris sur le vif et nous offre une peinture pleine de couleur des rudes coutumes des conquérants tartares.

F. C.

Monuments chrétiens de Tyr. — Dans *Berliner Museen* (56, 1935, p. 48-55, avec 9 figures), M. Deichmann rend compte de l'exposition, ouverte au musée de Berlin, des objets trouvés en 1874 dans les fouilles de la cathédrale de Tyr par J. N. Sepp. Ces fouilles, qui avaient pour objet la découverte des ossements de Frédéric Barberousse, n'ont pas été conduites d'une manière systématique, et les trouvailles n'ont eu, par suite, qu'un caractère fortuit. Le livre publié par Sepp sur ses travaux ne contient ni un compte rendu complet des découvertes, ni un commentaire adéquat des objets trouvés. Tous ces défauts trouvent sans doute quelque excuse dans les méthodes du temps.

Quoi qu'il en soit, l'inventaire sommaire et les photographies excellentes que publie aujourd'hui M. Deichmann seront bienvenus de tous ceux qui s'intéressent aux monuments byzantins et médiévaux de Terre sainte : ils permettront notamment de rectifier maint détail emprunté par Enlart aux relevés fautifs de Sepp.

Les trouvailles appartiennent à deux églises : la cathédrale paulinienne de 313 et la cathédrale franque du milieu du XIIe siècle. Leur étude permet à M. Deichmann de présenter un aperçu de l'histoire du monument et de tirer certaines conclusions nouvelles sur l'architecture de la cathédrale franque, fortement influencée par l'architecture vénitienne.

H. Seyrig.

Erratum. — Pour la rendre lisible et la faire correspondre à la légende, il faut tourner sens dessus dessous, autrement dit de 180 degrés, la figure 2 de la planche LXI dans *Syria*, XVI (1935).

Le Gérant : Paul Geuthner.

7879-36. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT

SEPTIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1935)

RAPPORT SOMMAIRE [1]

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

La septième campagne de fouilles à Ras Shamra a duré du mois de mars au début de juin 1935. Par suite de la chaleur précoce et exceptionnelle de ce printemps, de nombreux cas de paludisme se déclarèrent parmi nos ouvriers indigènes. Le personnel européen de la mission fut également éprouvé. Grâce pourtant au courage et au dévouement de nos collaborateurs, M. Georges Chenet, fidèle compagnon depuis sept ans, MM. Jean de Jaegher et Paul Pironin, architectes, les recherches n'ont subi aucun retard.

En Syrie, nos travaux ont été beaucoup facilités par M. Seyrig, directeur du Service des Antiquités, M. le général Huntziger, commandant supérieur des Troupes du Levant, et M. Schœffler, gouverneur de l'État de Lattaquié, que nous remercions très sincèrement. Nous sommes également reconnaissant à M. le chef de bataillon Delattre, commandant d'armes à Lattaquié, à M. Badih el Khazen, directeur des travaux publics, et à M. le commandant Charollais, pour leur concours sur place. Une série de photographies d'avion exécutées par le capitaine Petit (pilote adjudant-chef Gaudichon), sur ordre du Commandement supérieur, et de M. le colonel Brulé, commandant les forces aériennes du Levant, ont permis la vérification des relevés et de faire profiter nos recherches de certains indices de surface, invisibles au sol.

Subventionnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Conseil

[1] Un résumé de ce rapport a été lu le 22 octobre 1935, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fait suite aux rapports sur les six précédentes campagnes : *Syria*, X, 1929, p. 285-297 ; XII, 1931, p. 1-14 ; XIII, 1932, p. 1-27 ; XIV, 1933, p. 93-127 ; XV, p. 106-136 ; XVI, 1935, p. 141-176.

des Musées nationaux et le Ministère de l'Éducation nationale, la Mission, à laquelle le Gouvernement de Lattaquié accorda une contribution, occupa une moyenne de 200 ouvriers pendant toute la durée des recherches.

A. — Chantier sud d'Ugarit.

Dans le chantier sud, situé immédiatement à l'ouest de nos fouilles de 1934 [1] (voy. le plan pl. XXIII C), nous mîmes au jour plusieurs maisons privées. Elles sont disposées le long de deux rues ; l'une, orientée est-ouest, est parallèle aux autres rues dégagées dans cette partie de la ville, elle a été appelée par nous « rue du Dieu-Môt » ; l'autre rue, dirigée sud-nord, n'est déblayée qu'à son extrémité nord qui joint perpendiculairement la rue du Dieu-Môt. Les murs des maisons sont, par endroits, conservés jusqu'à 2 mètres de hauteur et il a été ainsi possible de relever dans le détail le plan de quelques-unes des demeures ugaritiennes de la fin de l'époque mycénienne.

De la rue on entrait, généralement, dans une petite cour, parfois couverte, où se trouvent le puits à margelle monolithe et une ou deux grandes auges de forme carrée ou rectangulaire pour la réserve d'eau : il y avait là, également, le four à pain, ainsi que l'escalier conduisant à l'étage supérieur réservé à l'habitation proprement dite (pl. XIII, 2). A côté de la cour était quelquefois installé un bain, avec, au voisinage, un puisard dans lequel s'écoulaient les eaux usées. Ce qui nous a particulièrement frappé en dégageant ces vastes demeures, c'est que chacune est pourvue d'un caveau funéraire installé dans le sous-sol. Parfois le plafond de la tombe voûtée en encorbellement sert de sol à l'une des pièces du rez-de-chaussée, laquelle communique par une porte à jambages en pierres de taille avec les autres chambres de la maison ou avec la cour intérieure. Les dimensions des caveaux, la qualité et le nombre des objets composant leur mobilier funéraire, sont proportionnés à la grandeur des maisons et à la fortune de leur propriétaire. Celle-ci a dû être souvent considérable, comme l'indique l'opulence des offrandes et l'importance des caveaux. On doit, néanmoins, se garder de qualifier ces tombes de royales ; leur

[1] Cf. *Syria*, XVI, 1935, p. 142, et pl. XXXVI.

1. Dégagement d'une maison du XIVe-XIIIe s. Chantier A.

2. Cour intérieure de maison privée avec escalier, puits et auge (XIIIe s.).

RAS SHAMRA-UGARIT.

Fig. 1. — Vue d'avion de la partie actuellement dégagée de la ville mycénienne sur le tell de Ras Shamra.

1. Le temple de Baal. — 2. Le temple de Dagon. — 3. Le chantier B des fouilles de 1935. — 4. Le chantier A des fouilles de 1935. — 5. Le chantier C des fouilles de 1935. — 6. Les cônes de déblais. — 7. La grande tombe VII découverte en 1935. — 8. Limite nord du tell. — 9. Limite sud du tell. — 10. Le village de Bordj-el-Kessab. — 11. Route vers Lattaquié. — 12. Lattaquié. — 13. Le Nahr-el-Fidd.

nombre, dépassant douze à l'heure actuelle, et leur dispersion sur toute l'étendue du quartier dégagé sur le tell et au bord de l'ancien port, empêchent de les considérer comme les lieux de repos des rois d'Ugarit. A la vérité, les caveaux royaux, comme du reste aussi le palais, sont encore à découvrir à Ras Shamra. Le métier ou la profession de l'un des personnages qui habitaient les vastes demeures si bien aménagées du premier niveau de Ras Shamra et qui se faisaient inhumer dans les caveaux de famille, à l'intérieur de leur maison, nous est révélé par les objets retirés des ruines de son habitation. Parmi eux, il y avait plusieurs paires de plateaux de balance en bronze, des moules pour bijoux, des lingots d'argent, d'électrum et d'or et des provisions de métal de même nature sous forme de vases et de bijoux coupés ou pliés et destinés à la refonte. Il s'agissait donc d'un bijoutier, d'un courtier en métaux précieux, qui était, peut-être, aussi prêteur d'argent. Certains textes de comptabilité, antérieurement trouvés [1], ne laissent aucun doute sur l'ampleur des transactions de ces riches négociants d'Ugarit, de l'époque mycénienne. Ces derniers, quoique vivant dans un milieu sémitique, ne semblent pas avoir été des sémites. La nature du mobilier funéraire indique que nous avons affaire à des personnages fortement imprégnés de la civilisation de Chypre, de l'Égée et de Mycènes, ou, du moins en partie, originaires de ces pays. Les crânes retrouvés dans leurs caveaux appartiennent, pour la plupart, au type dit « méditerranéen [2] » qu'on rencontre aussi dans certaines

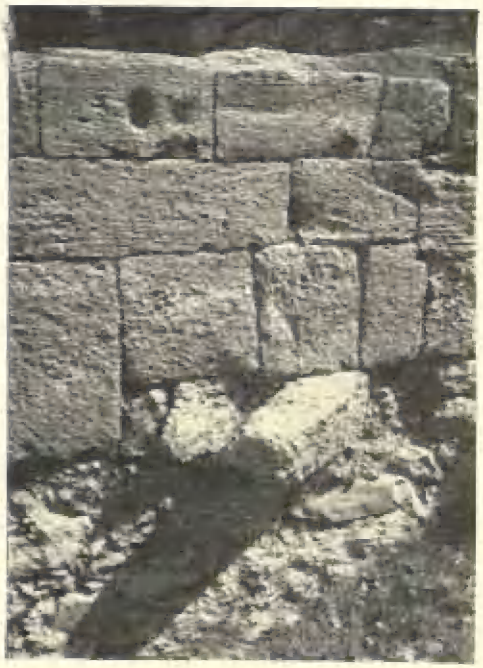

Fig. 2. — Évacuation d'eau à travers le mur d'une maison (XIVe-XIIIe siècles avant J.-C.).

[1] F. Thureau-Dangin, *Un comptoir de laine pourpre à Ugarit* d'après une tablette de Ras Shamra, *Syria*, XV, 1934, p. 137. — E. Dhorme, *Petite tablette accadienne de Ras Shamra*. *Syria*, XVI, 1935, p. 194.

[2] Communication du professeur Vallois qui a accepté de faire l'étude des crânes rapportés de nos fouilles de Ras Shamra.

tombes de l'époque mycénienne de Chypre, à Enkomi par exemple [1], et de Grèce, à Mycènes [2].

Il est certes étonnant de rencontrer en pleine époque mycénienne et dans une civilisation aussi avancée que celle d'Ugarit la coutume de l'inhumation à l'intérieur des habitations, réservée généralement aux civilisations primitives [3] ou fort anciennes [4]. Le fait s'explique à Ras Shamra, sans doute, par l'antagonisme entre la race des Mycéniens s'étant installés à Ugarit et la population sémitique indigène qui leur était sourdement hostile. C'est, en somme, le problème toujours actuel en Orient des races actives et commerçantes, qu'elles s'appellent mycéniennes ou grecques ou arméniennes, qui s'installent dans les ports et dans les villes pour y accaparer le négoce et les emplois rémunérateurs aux dépens de la population indigène d'un naturel plus indolent.

Fig. 3. — Partie inférieure d'un entonnoir pour libation, en place (XIVe-XIIIe siècles).

Dans la partie sud du chantier C, les murs des habitations de la fin de l'époque mycénienne sont en partie recouverts par des constructions plus récentes dont le plan n'a pu encore être démêlé. La suite des fouilles dans cette région nous permettra, nous l'espérons, d'en déterminer la nature et la date précises.

Poussant nos fouilles jusqu'à la base du premier niveau, nous mîmes au jour de nombreux vestiges de la phase finale de l'époque cananéenne, ou, si l'on veut, phénicienne d'Ugarit. La céramique mycénienne de très bonne facture retirée de ce niveau est à classer au Minoen ou Helladic récent III, c'est-à-dire dans les XIVe-XIIIe siècles ; il en est de même de la grande masse de la poterie chypriote. Tout à fait à la base du premier niveau, de nombreux

(1) C. M. Furst, *Zur Kenntnis der Anthropologie der prähistorischen Bevölkerung der Insel Cypern*, Lund, 1933, p. 102.

(2) Le même auteur, dans A. J. B. Wace, *Chamber Tombs at Mycenae*, Oxford, 1932, p. 232.

(3) D. Fimmen, *Die Kretisch-Mykenische Kultur*, Leipzig-Berlin 1921, p. 54.

(4) C. L. Woolley, *Les Sumériens*, Paris, 1930, p. 161.

dépôts céramiques contiennent des vases de type chypriote, identiques à ceux qu'on a trouvés en Égypte, associés à des objets du temps des Thoutmès et des Aménophis II et III, ce qui permet de les attribuer à la fin du XVe et au XIVe siècle. Dans ces dépôts, la céramique mycénienne fait encore défaut. Ras Shamra ne nous a livré jusqu'ici aucun spécimen de la belle céramique mycénienne des XVIe et XVe siècles, comparable à ceux retirés par M. Wace

FIG. 4. — Dispositif votif avec entonnoir pour libation, et ensemble de vases parmi lesquels deux rhytons (XIVe-XIIIe siècles).

des tombes de Mycènes [1], pour ne citer que ces découvertes récentes. Antérieurement au XIVe siècle, les ateliers de céramique mycénienne ne semblent pas avoir travaillé pour l'exportation ; en tout cas, leurs produits n'avaient pas encore conquis le marché d'Ugarit. Ce n'est qu'au début du XIVe siècle que la céramique mycénienne commence à être amenée en quantité quelque peu importante à Ras Shamra. Une nouvelle découverte que nous aurons à signaler plus loin le confirme. Au XIIIe siècle, enfin, avec la céramique mycénienne provenant des ateliers installés à Chypre [2], les produits de facture mycénienne

[1] A. J. B. WACE, *Chamber Tombs at Mycenae*, pl. I à VI.

[2] Cf. nos *Missions archéologiques en Chypre*, Paris, 1936.

deviennent si abondants à Ras Shamra-Ugarit que, concurremment avec d'autres indices, on a pu conclure à l'existence d'une colonie de marchands d'origine égéo-mycénienne et chypriote sur ce point de la côte syrienne [1].

Nos trouvailles montrent nettement que la civilisation mycénienne gagne du terrain à Ras Shamra-Ugarit précisément à l'époque où l'influence égyptienne y décroit. Mais il semble que, sur la côte, contrairement à ce qui se passait dans l'intérieur du pays, ce n'étaient pas les Hittites qui bénéficièrent de l'affaiblissement de l'autorité égyptienne. Ce furent ces peuples marins venus des îles et de la mer égéenne, que les lettres d'El Amarna nous nomment avec des appellations ethniques, souvent obscures, parmi lesquelles l'élément achéen dut jouer un rôle important, sinon prépondérant [2]. Nous y insistons ici, parce qu'au cours de nos fouilles de cette année, nous avons constaté une fois de plus l'extrême rareté de vestiges hittites. Cela ne peut guère être l'effet du hasard. Du reste, dans la lettre bien connue d'Abimilki de Tyr à Aménophis (IV probablement) [3], la phrase qui a parfois été citée pour preuve de la présence des Hittites à Ugarit peut être interprétée comme prouvant exactement le contraire. En effet, le correspondant du pharaon, après avoir signalé qu'Ugarit avait été à moitié détruit par un incendie, ajoute que « les Hittites ne sont pas là ». A notre avis, avec cette phrase laconique, qui termine une énumération de faits intéressant la situation politique en Syrie, Abimilki voulait dire que les Hittites ne sont pas dans le pays d'Ugarit. Ce ne sont donc pas les Hittites qui seraient à tenir pour responsables de l'incendie ayant dévoré la moitié

Fig. 5. — Tête de lionne en ivoire (XIVe siècle).

[1] René Dussaud, *Note additionnelle*, *Syria*, 1927, p. 20 et p. 297.

[2] Moret, *Des Clans aux Empires*, Paris, 1922, p. 358.

[3] Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, n° 151.

d'Ugarit. En tout cas, la négation est catégorique : « Les Hittites ne sont pas à Ugarit » et c'est avec elle que nous avons à compter [1].

Les Hittites se seraient-ils emparés d'Ugarit à une date postérieure à celle de la lettre d'Abimilki, écrite entre 1375 et 1360 approximativement ?

L'absence de monuments hittites dans les couches supérieures du premier niveau de Ras Shamra nous fait pencher vers une réponse négative. Il faut avouer que la suite de nos recherches sur ce vaste tell, dont nous n'avons exploré jusqu'ici qu'une fraction de l'extrémité nord-est, pourrait apporter un changement à cette situation. Cependant nous avons l'impression que ce n'est pas très vraisemblable, car les trouvailles recueillies en surface dans les parties du tell non encore explorées ne fournissent aucun indice d'une occupation hittite. En outre, il y a un fait historique, attesté par les textes contemporains, qui paraît indiquer qu'Ugarit encore du temps de Ramsès II avait su maintenir son indépendance vis-à-vis du roi hittite. Dans le « Poème de Pentaour », Ugarit est, en effet, mentionné dans la liste des peuples étrangers que Moutallou avait su coaliser contre le pharaon et lui opposer dans la fameuse bataille de Kadesh. Cette mention ne s'expliquerait guère, si le pays d'Ugarit avait fait partie du territoire du prince hittite ; il y apparaît au contraire comme un allié, au même titre que toute une série d'autres pays, ce qui permet de supposer que sa souveraineté territoriale était intacte. Ces remarques n'ont d'autre but que de rendre prudents ceux qui s'occupent du problème des rapports entre Ras Shamra-Ugarit et la puissance hittite. Pour le moment, et du point de vue des constatations archéologiques, rien n'autorise à penser que Ras Shamra-Ugarit ait été occupé par les Hittites.

Dans la même couche inférieure du premier niveau nous trouvions plusieurs de ces dépôts déjà signalés antérieurement et caractérisés par la présence d'un grand entonnoir à libation percé d'ouvertures enfoui verticalement dans la terre avec, à sa base, une accumulation de vases. Parmi eux des rhytons attestent bien le caractère votif de ces dispositifs (fig. 3 et 4). Comme nous l'avions déjà dit [2], ils ont dû servir au rite magique, ayant probablement pour but de favoriser la fécondité de la terre et dont l'une des tablettes de Ras

[1] La lecture qui a été proposée : « Les Hittites ne sont plus là », ce qui équivaudrait à dire qu'ils y étaient, fait violence au texte.

[2] Cf. Rapport de la troisième campagne, *Syria*, 1932, p. 12.

Shamra semble donner la formule [1]. Plusieurs scarabées, des faucilles et flèches en bronze et de nombreux cylindres, dont quelques-uns en hématite, ont également été trouvés dans ces couches. La qualité artistique et technique des cylindres de la partie récente du premier niveau (XIIIe-XIIe siècles) est sensiblement inférieure à celle des cylindres recueillis plus bas dans les couches des XVe et XIVe siècles. Vers la fin de cette époque les cylindres en hématite tendent à disparaître.

Dans la partie nord du chantier C, où aboutit l'extrémité ouest de la rue

FIG. 6. — Empreinte du cylindre d'Aḫam-nirši, fils d'Inbuša (XXe siècle).

du Dieu-Aleïn (voyez le plan pl. XXIII), nous mîmes au jour, dans la partie inférieure du premier niveau, une construction qui semble faire partie du vaste bâtiment, distingué par sa belle façade en pierres de taille, longue de 23 mètres, qui nous a fourni la coupe et la patère en or [2]. Toute cette région avait été bouleversée par des fouilles clandestines remontant avant 1914 et dont les vieillards des villages voisins du tell, qui furent contraints à fournir la main-d'œuvre, se souviennent fort bien. Ces recherches ont, du reste, dû être fructueuses. Nous avons trouvé dans les déblais laissés par nos devanciers des restes de feuilles d'or ayant fait partie du revêtement de statuettes ainsi que de nombreux fragments de vases en argent et électrum provenant de ré-

[1] L. c., *Syria*, 1932, p. 12.

[2] Cf. Rapport de la cinquième campagne, *Syria*, 1934, p. 124.

serves en métaux précieux destinées à la refonte, comme celles que nous avons nous-même recueillies à plusieurs reprises pendant nos fouilles[1]. Sur le front de taille de nos tranchées, nous pouvions suivre les limites des anciennes fouilles s'approfondissant en entonnoir jusqu'à 2 mètres de profondeur et au

Fig. 7. — Deux plaquettes en fritte multicolore figurant des personnages à longue barbe, vêtus du costume syrien (trouvés avec les rhytons de la fig. 8).

fond desquelles, les recherches terminées, avaient été accumulées pierres et pierraille. Les chercheurs de trésors avaient heureusement laissées intactes les fondations à la base du premier niveau. Leur dégagement n'étant pas achevé, nous ne pouvons encore déterminer la nature du bâtiment. Son extension, le soin de la construction et la qualité des trouvailles en or et en argent indiquent cependant son importance. Dans diverses pièces à sa périphérie sud, nous avons recueilli, outre un ensemble de beaux vases des XIVe-XIIIe siècles

[1] Cf. nos rapports sur les troisième et sixième campagnes, *Syria*, 1932, pl. XVI, et 1935, p. 144, fig. 3.

Stèle en calcaire (XIVe s.).

RAS SHAMRA-UGARIT.

dont un rhyton mycénien en tête de taureau [1] (pl. XVII, 1), une petite stèle en calcaire du pays à sommet arrondi, gisant à 2 m. 70 de profondeur dans un angle de mur (pl. XIV).

Le relief de cette stèle, travaillé au champlevé, représente deux per-

Fig. 8. — Rhytons peints en terre cuite (A, mycénien; C, local) et en fritte (B). (Dessins de G. Chenet.)

sonnages masculins debout de part et d'autre d'une table supportant deux objets de forme rectangulaire. Ils lèvent la main au-dessus de la table, dans

[1] A la vérité, la forme du vase ressemble plutôt à une tête de porc, mais par comparaison avec les rhytons semblables, d'exécution plus naturaliste, trouvés à Enkomi en Chypre, par exemple, nous devons admettre qu'il s'agit d'une tête de taureau. Cf. H. B. Walters, *Catalogue des Vases du British Museum*, I, part. II, p. 117, fig. 212.

un geste symétrique, les paumes affrontées. Au-dessus de leurs têtes sont suspendues deux fleurs de lotus stylisées. Les pieds des personnages posent sur une sorte de socle ou marchepied, analogue à celui que l'on voit sous le pied du grand Ba'al au foudre et du personnage qui l'accompagne [1]. Ces détails indiquent non seulement que la stèle est une œuvre ugaritienne du XIVe siècle, mais ils sont des plus importants pour l'interprétation du relief, qui n'est pas de lecture aisée.

L'attitude identique des deux personnages que l'artiste a, pour ainsi dire, traités sur le même pied, semble écarter l'hypothèse qu'il s'agit d'un dieu et de son adorateur. D'autre part, la longue robe syrienne, faite d'une bande d'étoffe garnie de franges, largement échancrée au cou et sur la poitrine, empêche d'admettre que ce soient deux divinités. L'absence d'attribut parle dans le même sens. Ce sont de toute apparence deux humains. Celui de droite, coiffé d'une sorte de tiare basse et tronconique ressemblant au fez actuel, pourrait être considéré comme de rang supérieur à son vis-à-vis qui est nu-tête ; mais il se pourrait aussi que l'artiste ait voulu simplement marquer par ce détail une différence de tribu ou de race. Puisque les personnages sont tous deux montés sur un marchepied dont on connaît le rôle dans le cérémonial religieux et civil de l'ancien Orient, leur rang élevé n'est pas douteux ; ce sont des dignitaires du pouvoir temporel ou spirituel. Celui de droite rappelle le personnage posé dans une attitude identique sur un socle devant le Ba'al au foudre sur la grande stèle de Ras Shamra et que nous avions proposé de considérer comme le dynaste ou le grand prêtre d'Ugarit [2]. Si ce rapprochement est valable, il doit nous empêcher de considérer la scène de notre relief comme ayant un caractère profane, l'action se passe sur le plan religieux. Sa signification reste difficile à préciser.

L'attitude solennelle des personnages et l'analogie du geste de leur main levée [3] ne laissent pas de doute sur l'importance de l'acte qu'ils accomplissent. C'était un événement qu'on avait jugé digne d'être commémoré sur une stèle. La table posée entre les deux personnages n'est pas un autel, c'est

[1] Cf. notre rapport de la quatrième campagne, *Syria*, XIV, 1933, p. 93, et notre *Stèle du « Ba'al au foudre » de Ras Shamra*, dans *Monuments Piot*, 1934.

[2] *Mon. Piot*, *l. c.*, p. 12.

[3] L'autre main est engagée dans la robe à la hauteur de la taille et semble serrer le vêtement autour du corps.

un meuble d'apparence profane, fait en osier, comme semblent l'indiquer les hauts pieds élégamment arqués. Son plateau supporte deux paquets d'objets égaux de forme et de volume déposés devant chacun des deux personnages et au-dessus desquels ils lèvent le bras, le coude étant presque en contact avec la

Fig. 9. — Le caveau n° XIII avant l'enlèvement des dalles de couverture. L'entrée se trouve sous le seuil de la porte avec jambages en pierres de taille au premier plan (XIVe siècle).

face supérieure des paquets. Ces paquets, le sculpteur l'a marqué avec soin, sont divisés par un trait dans le sens de la largeur en deux moitiés ; ils se composent chacun de deux objets plats superposés. On pourrait être tenté d'y reconnaître des tablettes, hypothèse qui ne paraît pas trop aventureuse, vu l'activité littéraire que nous connaissons à Ras Shamra-Ugarit. Si cette hypothèse touchait juste, on pourrait admettre que les deux personnages sont en train d'échanger le serment réciproque qui doit consacrer un accord ou un pacte dont les clauses seraient inscrites sur les tablettes. Après la cérémonie, chacun des contractants conserve un exemplaire du traité, comme il était d'usage à cette époque [1]. Cette cérémonie avait une signification religieuse, car, en pareil cas, les divinités étaient invoquées comme

[1] Échange des tablettes lors du traité entre Khattousil et Ramsès II, par exemple, cf. Moret, *Des Clans aux Empires*, p. 375.

témoins et garants ; on les charge de punir celui qui se déroberait aux obligations du pacte. Ce n'est pas à une divinité particulière qu'on s'adressait alors, mais à tous les dieux des deux sexes vénérés dans les deux pays entre lesquels fut passé l'acte [1]. Ainsi s'expliquerait qu'aucune divinité n'est représentée sur notre stèle.

FIG. 10. — Le caveau XIII après l'enlèvement des dalles formant plafond. De la terre d'infiltration émergent deux grandes jarres. Dans la niche à droite, donnant accès à l'ossuaire, sont posées trois lampes à bec noirci.

Cependant ne faut-il pas interpréter les deux fleurs de lotus suspendues au-dessus des têtes des deux personnages comme un attribut divin? Dans l'iconographie d'Ugarit, le lotus est associé aux représentations de la déesse nue, Anat-Astarté [2]. On voit difficilement le rapport de notre scène avec la vierge Anat, sœur et vengeresse d'Aleyin [3]. D'autre part, la fleur de lotus est parfois

[1] Traité entre Ramsès II et Khattousil, A. MORET, *l. c.*, p. 377 : « tous ces mots, mille dieux, mâles et femelles de ceux du pays de Khatti, avec mille dieux, mâles et femelles de ceux du pays d'Égypte... »

[2] Cf. *Rapport de la première campagne, Syria*, 1929, pl. LIV.

[3] R. DUSSAUD, *Les sanctuaires et les dieux phéniciens de Ras Shamra. Rev. Hist. Rel.*, CV, 1932, p. 278.

employée dans l'art ugaritien comme simple motif décoratif [1]. L'artiste n'a cependant jamais oublié la valeur plus ou moins symbolique de cette fleur précieuse, empruntée à l'art égyptien.

Il faut également rappeler ici la représentation du lotus sur le sarcophage d'Ahiram [2], d'après laquelle on serait tenté d'établir un rapport symbolique

Fig. 11. — Le caveau XIII après le dégagement. Au premier plan, sous le seuil, la dalle de fermeture de la porte du caveau, tombée en avant.

entre cette fleur et le caractère funéraire du monument. De là à conclure que notre stèle de Ras Shamra figure l'offrande funéraire d'un personnage à son parent ou à son maître défunt, il n'y aurait qu'un pas [3]. Cette explication, qui nous a été suggérée verbalement par M. Dussaud, est également très tentante. Il paraît difficile de choisir entre les deux interprétations ; attendons que Ras Shamra ou un autre site syrien nous livrent un monument analogue moins énigmatique.

[1] Sur les vases en fritte et sur la coupe en or historiée de Ras Shamra, cf. Rapport de la troisième et de la cinquième campagne, *Syria*, 1932, figure 8, et 1934, pl. XV.

[2] P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, Paris, 1928, p. 229, figure 105, 106, et pl. CXXVIII à CXXXVI.

[3] A comparer aussi les lotus sur les stèles de Zendjirli dont le caractère funéraire n'est cependant pas assuré ; cf. Montet, *l. c.*, figures 105 et 106.

A la base du premier niveau, nous avons rencontré plusieurs charniers appartenant à des tombes de la partie supérieure du deuxième niveau mises au

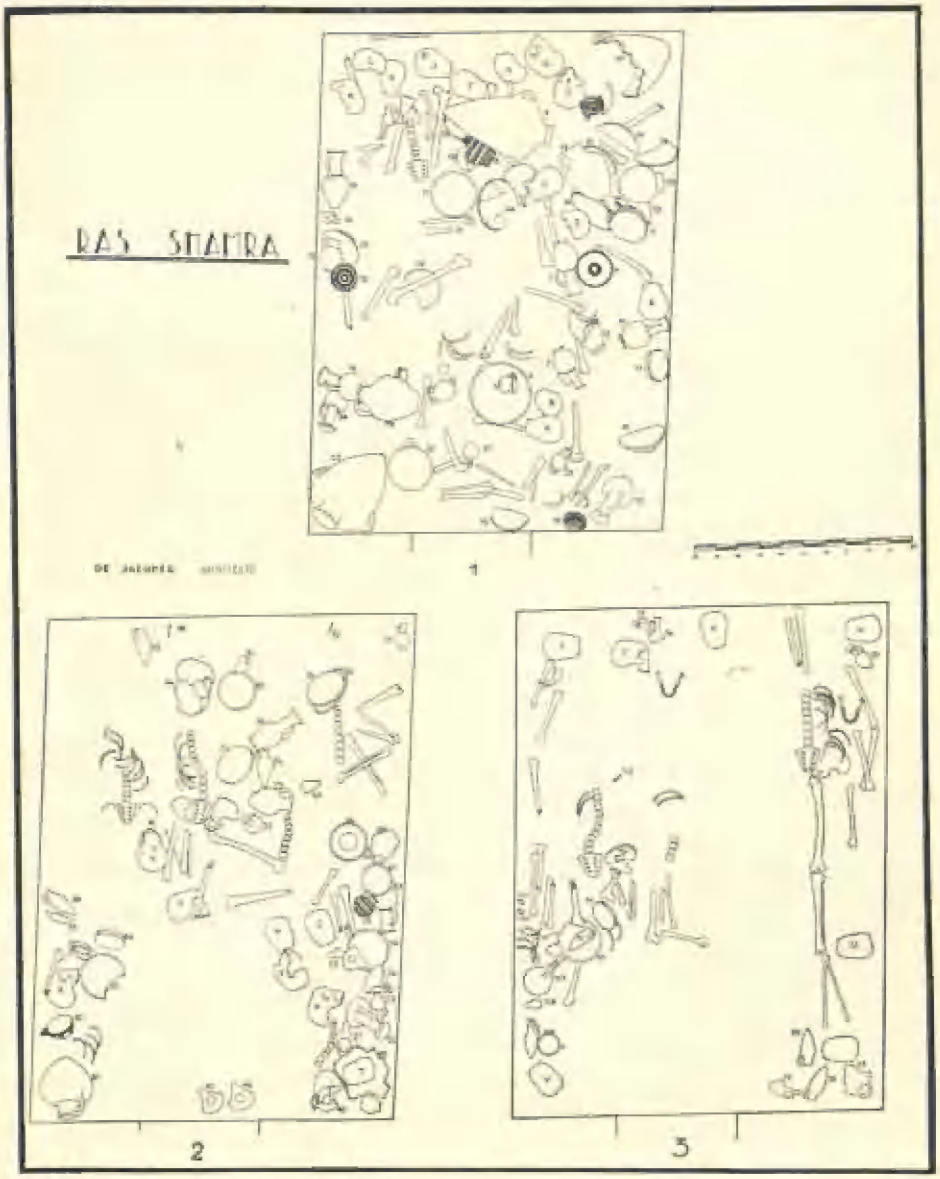

Fig. 12. — Relevé des objets du mobilier funéraire du caveau XIII en place.
Dessin de Jean de Jaegher.

jour lors de l'édification des habitations des XVe-XIVe siècles ; on avait alors pieusement réenfoui les ossements, en ajoutant les vases ou fragments de vases

Fig. 13. — Types céramiques du caveau XIII (XIVe s.). Dessins de G. Chenet. (Voy. fig. 14.)

qui les avaient accompagnés. Ce sont des types de la fin du Moyen Empire, notamment la bouteille à panse sphérique peinte en rouge [1], figure 18, S. Ces soins semblent indiquer que le passage du deuxième au premier niveau se fit sans changement notable de population à Ras Shamra.

L'un de ces charniers contenait une cruche en terre rouge-orangé à panse sphérique et à col en bec-de-corbin (pl. XIX, 3). A la base du col, deux boutons semblent indiquer des seins. Le type céramique à bec-de-corbin, unique jusqu'ici à Ras Shamra, est, par contre, très commun en Asie Mineure [2]; nous ne doutons pas qu'il est originaire de cette région. L'ensemble de la trouvaille nous permet de placer ce vase aux XVIIe-XVIe s., ce qui présente pour la chronologie absolue, encore peu assurée de la céramique ancienne d'Anatolie, un certain intérêt. Nous signalons également la découverte d'un autre vase de type et probablement d'importation anatoliens, en terre couleur rosée, couvert d'un enduit en rouge lustré foncé, retiré du niveau II et daté des XIXe-XVIIe siècles. Nous n'en possédons que la partie supérieure avec l'épaule à arête très prononcée et le long cou se terminant en un bec allongé élégamment courbé, mais c'est suffisant pour reconnaître qu'il s'agit d'un vase analogue à ceux du strate II d'Alishar [3]. Les couches inférieures [4] du strate II d'Alishar doivent donc être contemporaines du niveau II de Ras Shamra; c'est-à-dire du temps des XIIe-XIIIe dynasties égyptiennes. La forme des poignards en bronze à rivets [5] et des épingles à têtes munies d'ailettes [6] retirés de ce site est, du reste, la même que celles des objets analogues du deuxième niveau de Ras Shamra. Alishar II a fourni aussi la moitié d'une petite coupe en fritte verte, avec décor à stries verticales de couleur brunâtre [7], identique à des vases de la même matière [8] retirés du cimetière du deuxième niveau de Ras Shamra, parfaitement daté dans la période finale du Moyen Empire.

[1] F. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1891, pl. I.

[2] K. Bittel et H. Guterbock, *Bogazköy, Neue Untersuchungen in der hethitischen Hauptstadt*, Berlin, 1935, pl. 7, 3 et 4. Pour la date voir p. 25 et p. 35.

[3] E. Schmidt, *The Alishar Huyuk, Season of 1928 and 1929*, part I, Chicago, 1932, p. 115, pl. XII.

[4] Dussaud, *Syria*, XI, 1930, p. 293; *Syria*, XIII, p. 303; *Syria*, XIV, p. 207, jugeant, en effet, les dates données par les fouilleurs d'Alishar comme trop élevées.

[5] Schmidt, *l. c.*, p. 153, figure 192, b. 2042.

[6] *Ibid.*, p. 161, figure 202, b. 1851, b. 1479.

[7] *Ibid.*, p. 179, pl. X, b. 1868, pl. III, b. 1868.

[8] Rapport de la quatrième campagne, *Syria*, 1933, p. 110, figure 10.

Dans la partie nord du chantier C, nous avons continué le dégagement de la région située à l'ouest des emplacements où nous avions trouvé deux stèles, en 1930, et celle du grand Ba'al au foudre, en 1933 (voyez le plan, pl. XXII).

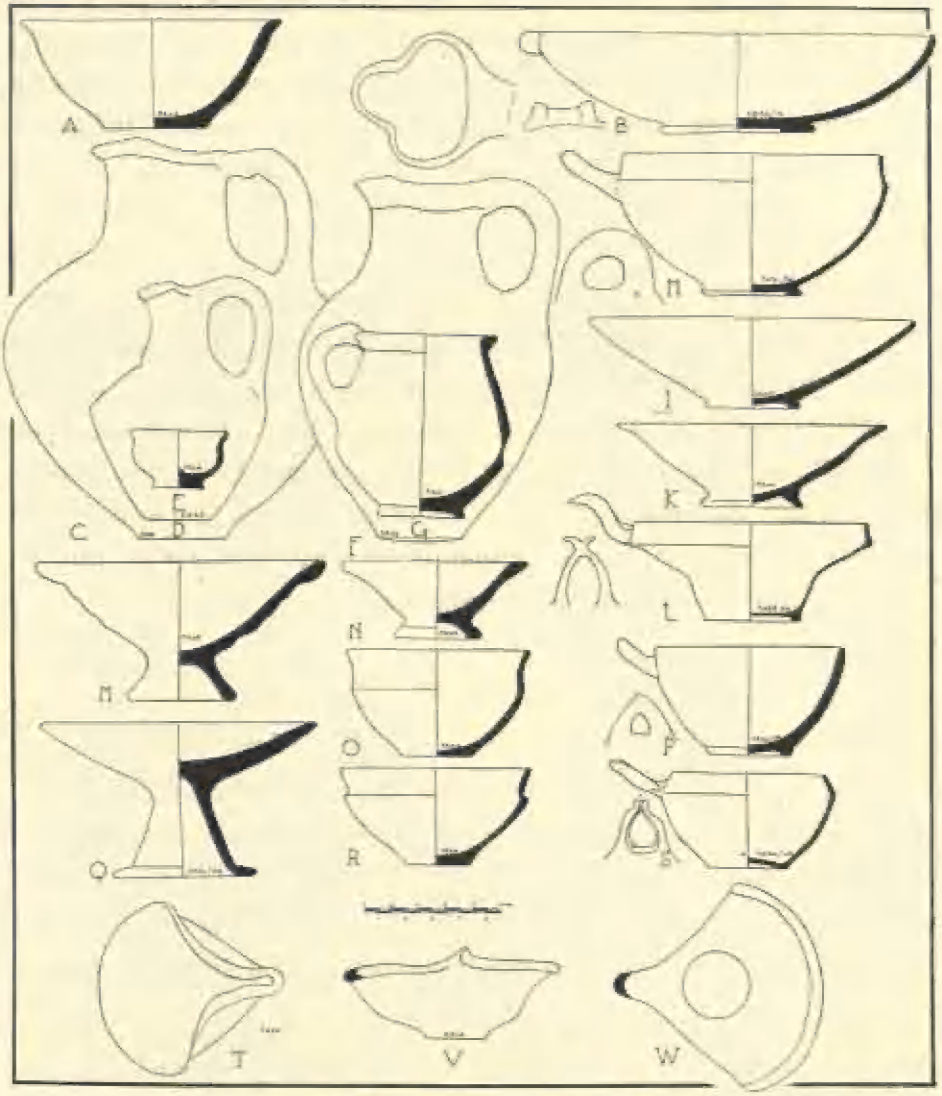

Fig. 14. — Types céramiques du caveau XIII (XIVe s.). Dessins de G. Chenet. (Voy. fig. 13.)

Aucune habitation ne se trouvait ici, mais immédiatement sous le niveau actuel nous rencontrâmes une accumulation de grands blocs soigneusement taillés. Des amas analogues ont été mis au jour dans cette région pendant nos fouilles

précédentes, ce qui prouve qu'il y avait existé un bâtiment très important entièrement démoli. Au témoignage de toutes les trouvailles faites dans ces parages, il s'agissait certainement d'un sanctuaire contemporain de la partie inférieure du premier niveau, c'est-à-dire de la fin de l'époque phénicienne d'Ugarit, XVe et XIVe siècles. C'est à lui qu'il faut attribuer probablement la belle stèle du Ba'al au foudre. Au-dessous de ce sanctuaire il a dû en exister un autre, plus ancien, du temps du Moyen Empire, comme l'indique le très grand nombre d'armes et d'ustensiles de bronze et de plomb, de dimensions réduites et impropres à l'usage, donc certainement votifs, recueillis ici. Vers la fin de nos recherches, nous mîmes au jour à la base de l'excavation un grand mur orienté nord-sud qui, peut-être, appartenait à ce sanctuaire. Nous devons différer son exploration jusqu'à l'achèvement des fouilles du niveau supérieur : elle promet d'intéressants résultats, à en juger par les premiers objets recueillis dans cette couche et parmi lesquels il y a les fragments d'un très beau vase en pierre dure verdâtre polie, d'origine égyptienne sans doute, une figurine de taureau en bronze, et un très beau cylindre en hématite avec une inscription en cunéiformes accadiens, fig. 6, qui, d'après M. François Thureau-Dangin, se lit comme suit :

A-ḫa-am-nir-ši	Aḫam-nirši,
mâr In-bu-ʾa	fils d'Inbuša,
warad ^{d}*Sin*	serviteur de Sin
ù ^{d}*Il-Amurrim*	et du dieu d'Amurru.

D'après l'éminent orientaliste, les deux noms seraient purement accadiens et le cylindre [1] remonterait certainement au temps de la première dynastie babylonienne. Cette datation concorde exactement avec la position stratigraphique du cylindre à la base du deuxième niveau, où il doit remonter à la

[1] M. Thureau-Dangin le rapproche d'un cylindre empreint sur une tablette de la 35e année de Hammourabi, publiée par lui dans ses *Lettres et Contrats*, n° 99, où l'on lit :

Nanna-mansum,
fils de Narâm-Sin,
serviteur de Sin
et du dieu d'Amurru.

La date du règne d'Hammourabi est encore controversée, les estimations qui paraissent être le plus dignes de foi oscillent entre 2100 et 1950 pour le commencement, et entre 2000 et 1900 pour la fin du règne. Cf. F. Thureau-Dangin, *La Chronologie des trois premières dynasties babyloniennes*, *Revue d'Assyriologie*, 1927, p. 181, et G. Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, II, p. 829.

fin du IIIe ou au début du IIe millénaire. La gravure est restée inachevée ; l'artiste avait été engagé à abandonner son travail à la suite de l'éclatement

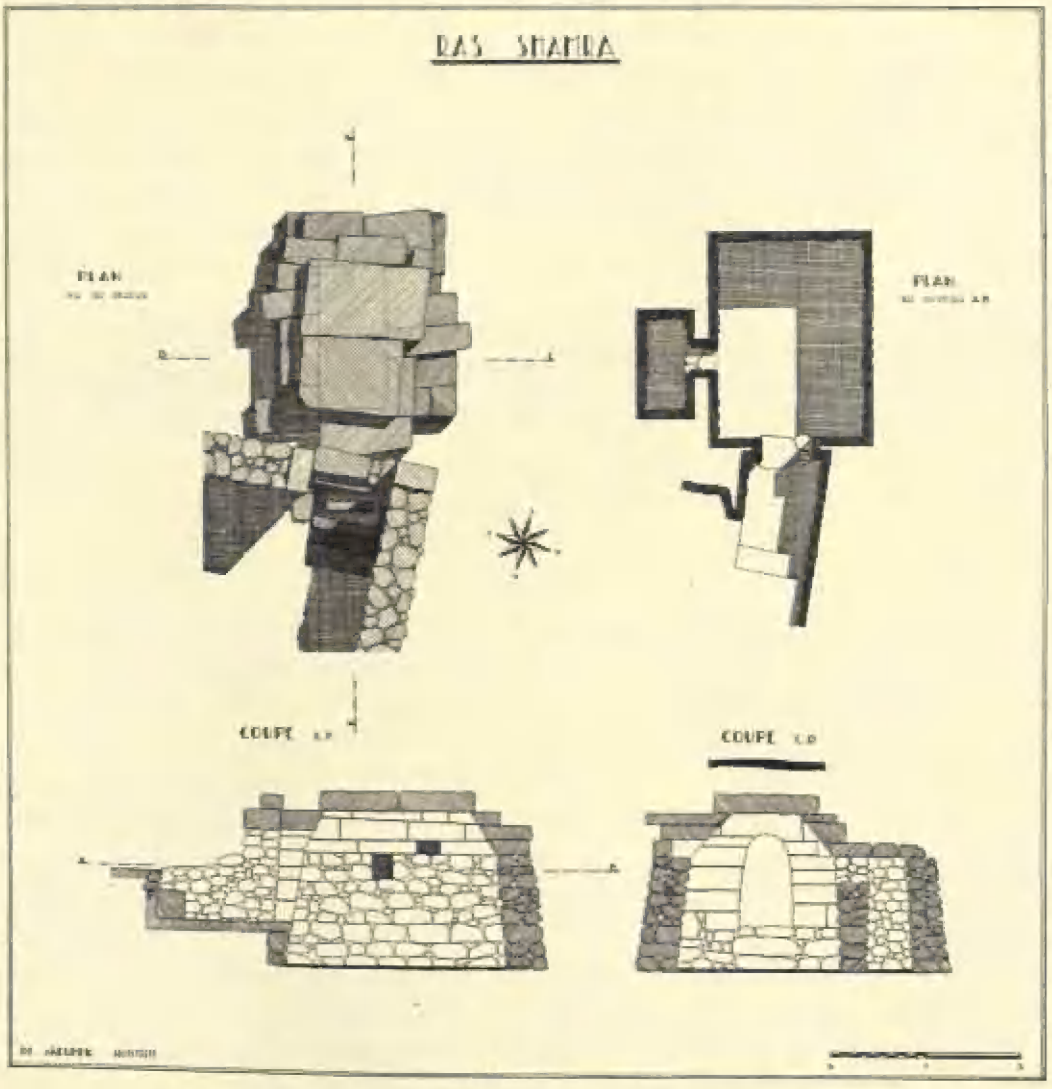

FIG. 15. — Plan et coupes du caveau XIII. Relevé de Jean de Jaegher.

du haut du cylindre, survenu lorsqu'il gravait la tête du personnage occupant toute la hauteur de la case à côté de l'inscription. Au-dessous du groupe de la gazelle ou du bouquetin bondissant, la tête retournée vers un lion assis levant la patte, la case est laissée vide.

Plusieurs autres cylindres, du premier niveau ceux-ci, furent trouvés dans cette région. L'un, également, en hématite, figure un personnage les bras ligotés derrière le dos devant le Ba'al au foudre portant le casque pointu aux cornes de taureau (pl. XVI, 3). A ses pieds, la croix ansée égyptienne. Derrière ce groupe on aperçoit une divinité assise vers laquelle s'approche un personnage d'apparence féminine, la tête sous un voile ; au premier plan, un homme est étendu par terre.

Un autre cylindre, particulièrement beau, trouvé cette année représente deux groupes de deux personnages affrontés portant un curieux costume moulant le corps, serré à la taille, aux cuisses, aux genoux et aux chevilles, et des chaussures à hauts talons (pl. XVI, 4). On pourrait admettre qu'il s'agit, dans ce dernier détail, évidemment très étonnant, d'une gaucherie du graveur. Mais cette explication paraît devoir être écartée, vu l'habileté de l'artiste et la maîtrise avec laquelle il a rendu le moindre détail. Deux des personnages sont posés de part et d'autre des emblèmes solaire et lunaire superposés et d'une sorte d'autel, au-dessus duquel ils se donnent la main. Leur tête est cachée sous un masque, figurant une tête de taureau ou de gazelle aux longues cornes ; il s'agit donc de prêtres dans l'exercice d'un rite magique comportant un déguisement. Les deux autres personnages, portant également une coiffure compliquée, munie de cornes et d'une tresse enroulée, tiennent entre eux un animal de sacrifice, au corps gracieux et aux pattes fines, ressemblant à une chevrette ou à une antilope ; au-dessus d'elle est figurée une tête de taureau. Nous devons réserver à notre *Corpus* des cylindres de Ras Shamra l'explication de ces scènes et la question de la date de ces belles pièces.

Il nous reste à signaler une autre découverte faite dans cette région, celle d'une statuette en bronze figurant une divinité assise, la main droite faisant le geste de bénédiction ou d'accueil, analogue au geste du dieu assis de notre bronze trouvé en 1929 à Minet-el-Beida[1] (pl. XV, 3). La divinité, qui semble être de sexe masculin, est coiffée de la couronne égyptienne d'Osiris et vêtue d'une longue tunique collante à manches courtes, finement plissée autour des hanches. Elle est garnie à l'encolure de deux bordures brodées qui se répètent

[1] Rapport de la première campagne, *Syria*, 1929, pl. LIV.

1

2

3

4

4bis

Statuettes de divinités en bronze (XIVe et XIIIe s.).

RAS SHAMRA-UGARIT.

le long du pan et au bas de la jupe. Malgré l'aspect très égyptisant de ce bronze, il n'y a pas de doute que c'est une œuvre syrienne ; plusieurs détails, comme

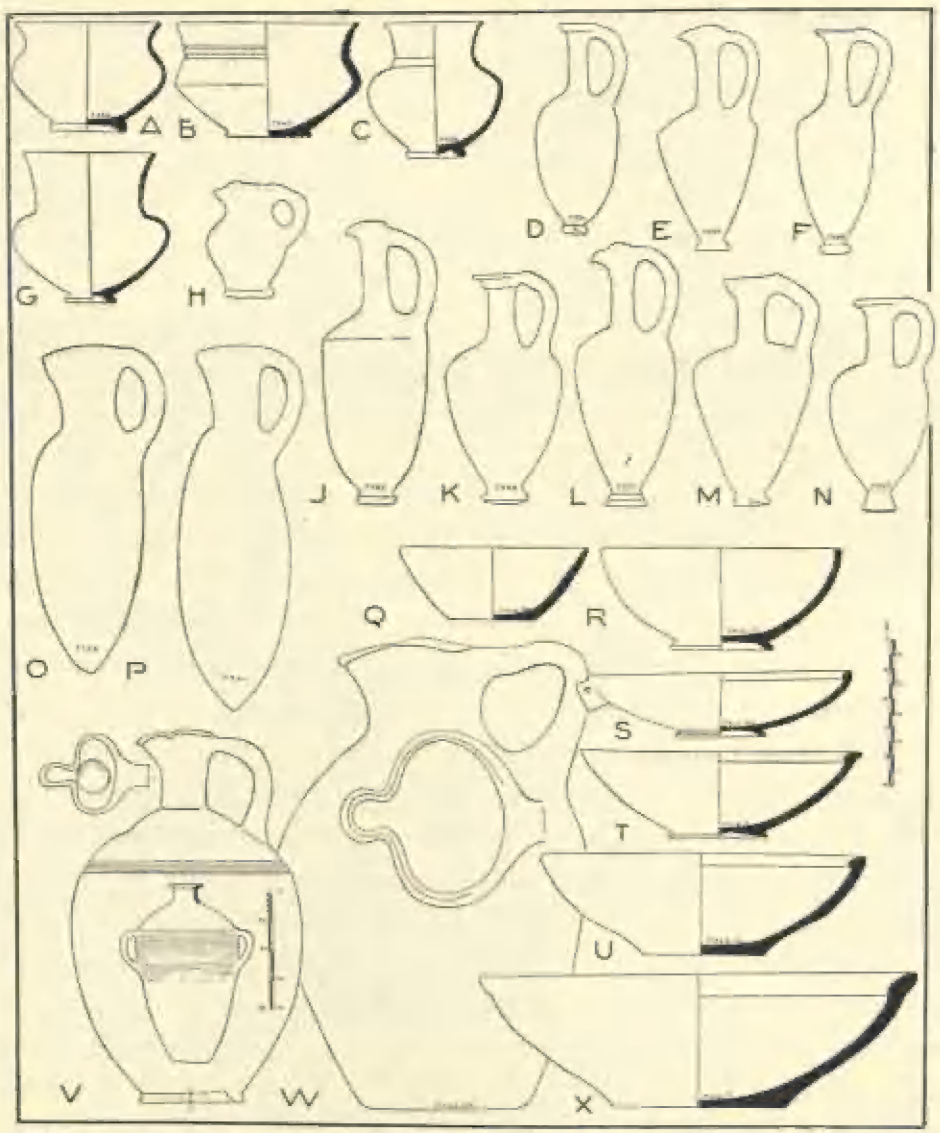

Fig. 16. — Types céramiques d'une tombe des XVIIe-XVIe siècles. Dessins de G. Chenet. (Voy. fig. 17.)

la lourdeur des mains et des pieds, l'indiquent nettement [1]. Sa position stra-

[1] M. l'abbé Drioton, conservateur adjoint du département des antiquités égyptiennes au Louvre, a bien voulu ratifier ce jugement.

tigraphique dans les couches inférieures du premier niveau (2 m.) permet de l'attribuer au XIVe siècle. L'identification de la divinité que représente cette statuette n'est pas aisée. Nous avons vu que, sur les monuments de style égyptien, les artistes ugaritiens ont figuré les dieux indigènes sous la forme de la divinité équivalente, vénérée dans la vallée du Nil. Ainsi, sur la stèle de Mami, le grand Ba'al de Ras Shamra est remplacé par Seth [1]. Si la même règle s'applique à notre nouvelle statuette, elle pourrait être considérée comme représentant le sosie phénicien du dieu Osiris, dont elle porte la couronne. Or, la légende d'Osiris offre certaines analogies avec le mythe des dieux Môt et Aleyin révélé par les tablettes de Ras Shamra. Malgré ces indices, il paraît prématuré de vouloir attribuer notre statuette à l'une ou à l'autre de ces deux divinités.

B. — Sondages près du temple I (Ba'al) et a divers endroits de l'acropole.

Le déplacement vers l'ouest de la ligne Decauville desservant le chantier C nous a permis d'enlever le pont de terre à l'est du temple I (dit de Ba'al) et de dégager ici complètement le puissant mur d'enceinte de ce sanctuaire. Nous en avons profité pour faire le long des fondations quelques sondages, peu étendus, il est vrai, pour éviter d'affaiblir le mur. Les fondations de ce temple descendent jusqu'au-dessous de la base du deuxième niveau. Ici nous rencontrons deux types céramiques, le bol rouge lustré [2] et la jarre à décors striés [3], appartenant à la fin du troisième millénaire. Il résulte de ces observations que le temple I (Ba'al) a déjà existé au commencement de la formation du niveau II.

Un deuxième sondage a été entrepris immédiatement au nord du mur d'enceinte de la tombe I (plan, pl. XXIII). Ici également nous avons observé les bols rouge et noir lustré ainsi que la jarre peignée à la limite des troisième et deuxième niveaux. Au-dessous, il y avait d'épaisses strates ne contenant

[1] Voy. Rapport de la deuxième campagne, *Syria*, 1931, p. IV et pl. VI.

[2] Rapport de la troisième campagne. *Syria*, 1932, figure 12, n°s 15-16.

[3] A Beit Mirsim, ces jarres sont attribuées à la couche la plus ancienne (J) et datées entre 2300 et 2100 environ. Cf. W. F. Albright, *The Excavations at Tell Beit Mirsim*, I A, Baltimore, 1933, p. 98 et pl. I.

1. Dromos et porte de tombe du XIIIe s.

2. Tombe intacte du XIVe s. avant ouverture.

3. Empreinte de cylindre en hématite.

4. Empreinte de cylindre en hématite.

Ce n'est qu'au-dessous de ces épaisses strates à poterie grossière, que nous avons rencontré les premiers vestiges de la céramique peinte, si caractéristique du troisième niveau.

Sondage Nord. — Mêmes observations dans le troisième sondage entrepris pendant cette campagne à l'angle nord-est de la grande excavation du cimetière du deuxième niveau fouillé de 1930 à 1933 (voy. le plan, pl. XXIII). Sous les couches des bols rouges et noirs et des jarres peignées apparaissaient sur plusieurs mètres d'épaisseur les mêmes strates à poterie fruste qui reposent sur les couches contenant les premiers tessons peints du type du troisième niveau, à 7 m. 65 de profondeur totale. Vers 8 m. 50 ces tessons devenaient assez nombreux. Le troisième niveau descendait ici jusque vers 12 m. 50. Les tessons peints caractéristiques de ce niveau, déjà devenus très rares à partir de 10 mètres de profondeur, disparaissent à partir de 11 mètres. La céramique des couches inférieures du troisième niveau ne présente pas de décor peint ; elle est du reste assez grossière. Certains tessons sont couverts d'une teinte rougeâtre unie. Vers 12 m. 50, apparaissent deux tessons peints qui se révèlent être des fragments de vases au décor dégénéré du niveau suivant, le quatrième.

Dans ce niveau, entre 12 m. 50 et 14 m. 20, les tessons appartiennent à d'assez grands vases de facture soignée, parfois couverts d'un engobe jaune, brun ou noir, très brillant. Les outils en silex présentent des retouches très fines. Enfin, entre 14 m. 20 et 14 m. 95, nous recueillions quelques tessons à décor peint du type caractéristique du quatrième niveau, dont deux provenant d'un vase à paroi épaisse méritent d'être signalés particulièrement. Le dessin peint en couleur brun-noir brillante sur un fond crème-verdâtre représente des personnages stylisés et superposés suivant la formule du style « I *bis* » de Tépé Moussian [1]. Sur le second fragment, on reconnaît la courbe élégante d'une grande corne de bouquetin comme on en trouve sur des vases du même style. Le quatrième niveau descend dans ce sondage jusqu'à 16 mètres de profondeur.

Dans le cinquième niveau, entre 16 mètres et 16 m. 50, nous mîmes au

[1] G. Contenau, *Manuel*, I, p. 410, et figure 222 d'après J.-E. Gautier et G. Lampre, *Fouilles de Moussian, Délégation de Perse, Mémoires*, t. VIII, Paris, 1905, p. 134.

Fig. 18. — Types céramiques d'un charnier de la fin du Moyen Empire (XVIIIe-XVIe siècles). Dessins de G. Chenet. (Voy. fig. 19.)

jour les vestiges de gros vases en terre rouge ou brune soigneusement lustrés et le morceau d'un beau plat profilé en pierre. A 16 m. 60 apparaissait le plus ancien tesson peint rencontré dans ce sondage et présentant de larges bandes parallèles verticales en rouge clair posées sur un épais enduit gris-beige. Plus bas, entre 16 m. 50 et 17 mètres, la céramique devint de couleur gris foncé ou noirâtre, parfois avec un léger lustrage, analogue à celle que nous avions retirée du niveau V dans notre sondage de 1934. De gros éclats de silex atypiques les accompagnent. A 17 m. 15 de profondeur la terre grise tend à devenir rougeâtre et légèrement sableuse ; elle ne contient plus que quelques éclats de silex sans retouches et des ossements d'animaux. A partir de 17 m. 35, les couches de terre rouge foncé sont absolument stériles. A 18 m. 55 nous atteignîmes le roc naturel, un calcaire blanc cristallin, vacuolaire, fissuré, se délitant en plaques épaisses avec, dans les interstices, des infiltrations de terre rouge ferrugineuse provenant de la couche stérile sus-jacente.

Les observations auxquelles ont donné lieu ces trois sondages de vérification confirment la succession des cinq niveaux établie d'après notre sondage de la sixième campagne. Elles permettent de les compléter notamment en ce qui concerne les couches supérieures du niveau III qui, dans le sondage de 1934, situé au bord de la pente ouest de l'acropole, n'étaient plus en place [1].

Du haut en bas, nous reconnaissons maintenant sous la base du deuxième niveau une céramique rouge et noir lustré et des jarres à fond plat et décor au peigne. Jamais apparue dans les tombes du cimetière du deuxième niveau, mais stratigraphiquement en contact avec la céramique du début du Moyen Empire, les spécimens les plus tardifs de cette céramique du niveau III doivent atteindre le XXe, peut-être le début du XIXe siècle. Mais la principale période de cette céramique comprend la fin du troisième millénaire.

Le début du deuxième niveau doit être légèrement antérieur au commencement de la XIIe dynastie. Cette conclusion s'accorde avec une autre observation faite pendant nos fouilles de cette campagne, celle signalée plus

[1] Cf. notre sixième rapport, *Syria*, 1935, p. 160.

haut, d'après laquelle les grands temples I et II de Ras Shamra attribués à Ba'al et à Dagon remontent au temps de la XIIe dynastie. Or, ces sanctuaires avaient reçu des offrandes envoyées de la part des Senousrit et des Amenemhat ou de personnages importants de la cour de ces pharaons. Parmi ces monuments, le plus ancien trouvé jusqu'ici remonte au temps de Senousrit Ier, au XXe siècle. Ras Shamra et ses sanctuaires avaient atteint, dès le début du

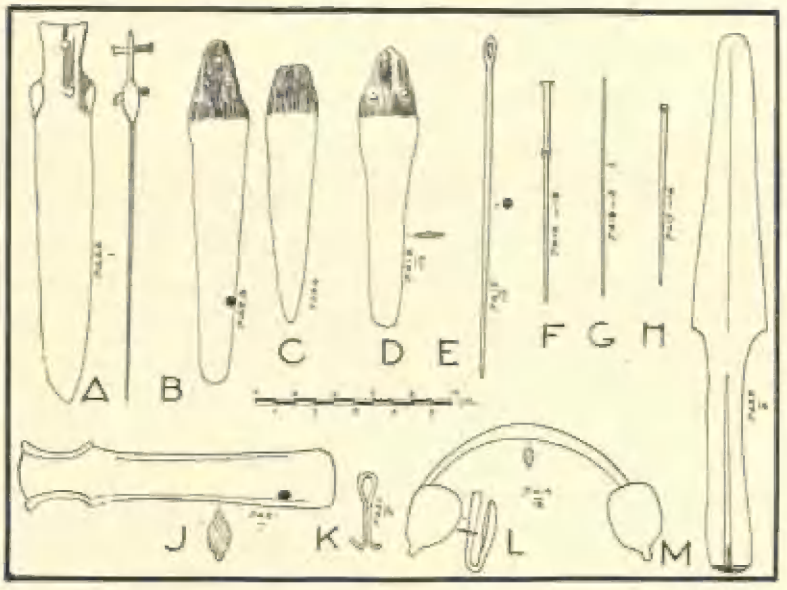

FIG. 19. — Armes, outils et parures d'un charnier de la fin du Moyen Empire (XVIIIe-XVIe siècles). Dessins de G. Chenet. (Voy. fig. 18.)

deuxième millénaire, une importance et une réputation qui attiraient sur eux l'attention et la faveur des puissants monarques du début de la XIIe dynastie. Il est donc probable que la fondation de ces sanctuaires est antérieure à l'avènement des Senousrit, ce qui reporte le début du deuxième niveau aux derniers temps du troisième millénaire, vers 2100 environ avant notre ère.

Les couches à la céramique grossière qui se trouvent sous le niveau aux bols rouges et noirs et aux jarres peignées, vu leur densité et leur importance, atteignant 3 m. 50 d'épaisseur, doivent occuper une bonne partie du troisième millénaire. L'époque finale du troisième niveau de Ras Shamra se trouve ainsi être contemporaine de la période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire, période d'instabilité politique en Égypte et de troubles

divers en Syrie [1]. Ce n'est donc guère par hasard que les couches terminales de ce niveau contiennent les vestiges d'une civilisation peu raffinée et d'apparence pauvre.

Ce n'est qu'en dessous de ces couches que les spécimens chronologiquement les plus récents de la poterie peinte du troisième niveau font leur apparition. La date finale de cette céramique peinte se place par conséquent dans la première moitié, sinon au début du troisième millénaire.

Les nombreux fragments de cette céramique recueillis dans le sondage nord complètent notre connaissance de son décor peint et de ses formes. Nous pouvons confirmer ainsi qu'elle est absolument identique à celle que M. Mallowan a retirée des couches supérieures du tell d'Arpachiyah, près de Ninive [2]. Comme celle-ci, elle use d'un décor essentiellement géométrique peint en brun ou brun-noir sur une pâte peu fine, sans engobe, utilisant un sable quartzeux comme dégraissant. Le fait que la couche de la céramique peinte du niveau III a une épaisseur de plus de 3 mètres indique que cette poterie a dû être en usage pendant une durée de temps assez longue. Beaucoup de vases ressemblent très étroitement à la céramique peinte du type d'El-Obeid [3]; d'autres, il est vrai plus rares, sont analogues à la poterie de Jemdet-Nasr. Ces rapprochements joints aux observations stratigraphiques permettraient de croire que le troisième niveau de Ras Shamra atteint le quatrième millénaire [4].

Les couches de la céramique peinte du troisième niveau reposent sur des strates de poterie non peinte, assez fruste, d'environ 1 mètre d'épaisseur.

[1] A. Moret, *Des Clans aux Empires*, p. 250.

[2] M. E. L. Mallowan and S. C. Rose, *Excavations at Tall Arpachiyah, Iraq*, II, 1935, p. 34, et figures 26 à 36.

[3] Même observation pour les vases analogues d'Arpachiyah, cf. Mallowan, *l. c.*, p. 20. Il me semble qu'on ne tient pas toujours suffisamment compte de la longue durée de la céramique d'El-Obeid, qui résulte des observations de M. Woolley, cf. *The Antiquaries Journal*, X, 1930, p. 339-340.

[4] M. R. Dussaud (cf. sa note sur la *Chronologie céramique de haute époque en Mésopotamie et en Iran*, *Syria*, XIII, 1932, p. 399), M. Mallowan (cf. *Arpachiyah*, *l. c.*, p. 23), MM. G. Contenau et G. Ghirshman (*Fouilles du Tépé-Giyan*, Paris, 1935, p. 62) placent la fin de la céramique peinte du genre de Jemdet-Nasr, avant le commencement de la première dynastie d'Our, donc avant 3100 ou 2950. MM. Contenau et Ghirshman datent la couche IV du Tépé-Giyan, qui contient en sa partie médiane des fragments de vases ressemblant à Jemdet-Nasr, entre 3000 et 2500 (cf. *l. c.*, p. 69-70 et p. 79).

Nous n'osons pas encore affirmer, que cette poterie, que l'on serait tenté de mettre en parallèle avec celle des couches IV et V d'Uruk, correspond à une époque chronologique déterminée, intercalée entre la période des deux

Fig. 20. — Partie supérieure d'épée avec garde munie de cornes rudimentaires. (Voy. fig. 22.)

niveaux à céramique peinte III et IV. Nos sondages sont encore insuffisamment étendus pour élucider cette question.

Les premiers spécimens de la céramique peinte bichrome, parfois trichrome, du niveau IV apparaissent vers 12 m. 50 de profondeur. Cette céramique, au point de vue technique, pâte, peinture et forme, est absolument identique avec les vases de Jounous-Karkemish [1], des couches inférieures du

[1] C. L. Woolley, *The Prehistoric Pottery of Carchemish*, dans *Iraq*, 1934, p. 148, pl. XVIII-XIX.

Tell Halaf [1] et du tell Arpachiyah [2], ainsi que de Samarra [3], en Haute-Mésopotamie et en Haute-Syrie.

Pour nous assurer de ces rapprochements, nous avons fait le voyage vers l'Euphrate, avons remonté le Khabour, puis le Ouadi Khanzir jusqu'à la frontière turque et l'avons longé depuis Amouda jusqu'à Tell Abiad pour redescendre le Nahr Balikh vers Rakka et Alep. Sur plusieurs des nombreux tells rencontrés le long de cet itinéraire, notamment dans la vallée supérieure du Khabour, nous avons pu faire une récolte importante de céramique peinte des hautes époques. En outre, M. Mallowan, fouillant au Tell Chakar Bazar au sud d'Amouda, nous a très obligeamment guidé sur son champ d'excavations et présenté ses séries de poteries peintes du style de Tell Halaf et de Samarra. Nous avons pu, avec son autorisation, étudier à loisir récemment au British Museum ces séries après leur classement et leur restauration.

Étant donné que les couches du IVe niveau de Ras Shamra atteignent 4 mètres d'épaisseur, la céramique peinte de ce niveau a dû être en usage pendant une durée de temps assez longue qu'il serait imprudent de vouloir chiffrer dès maintenant. Une différence est reconnaissable entre les spécimens de la partie supérieure et ceux de la partie inférieure de ce niveau, en ce sens que techniquement les plus parfaits précèdent les moins bien venus. Il n'y a, pour nous, plus aucun doute que la céramique des couches moyennes et inférieures de notre IVe niveau est contemporaine de celle des séries anciennes de Tell Halaf, d'Arpachiyah et de Samarra. La découverte en plein IVe niveau de deux fragments de vase du style I *bis* de Moussian confirme la haute antiquité de cette céramique. La situation stratigraphique du niveau IV par rapport aux niveaux III et II, sa profondeur et l'importance de ses couches permettent de dire qu'il remonte certainement au quatrième millénaire. Quant à l'âge du niveau V, sous-jacent, qui repose directement sur la terre ferrugineuse stérile couvrant le roc naturel, nous n'avons encore aucune possibilité de le chiffrer. Une chose paraît certaine, c'est que ce niveau, à poterie non

[1] M. v. Oppenheim, *Der Tell Halaf*, Berlin, 1931, pl. 53.

[2] Mallowan, *l. c.*, p. 108 et figures 59 à 65, pl. XXII, figures 69 à 73, 76-78.

[3] V. G. Childe, *The Most Ancient East*, London, 1934, pl. XXVIII, 2. Les publications originales des fouilles de Samarra ne nous sont malheureusement pas accessibles.

peinte, le plus profond actuellement connu à Ras Shamra, est antérieur à l'âge du cuivre.

En résumé, nous avons constaté jusqu'ici dans nos divers sondages à Ras Shamra : que le niveau II est contemporain du Moyen Empire égyptien et remonte jusqu'à la fin du troisième millénaire ; — que la partie immédiatement sous-jacente du niveau III, à poterie non peinte, est contemporaine de la période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire ; — que la partie ancienne du niveau III, caractérisée par sa céramique peinte géométrique, occupe une période assez longue, dont la fin est antérieure au milieu du troisième millénaire ; — que le niveau IV correspond à une assez longue durée de temps, qui se terminerait dans les limites du quatrième millénaire ; — que la céramique des couches médiane et inférieure de ce niveau est contemporaine du style I *bis* de Moussian ; — que le niveau V est antérieur à l'âge du cuivre et immédiatement superposé au sol naturel. Ajoutons que chacun de ces niveaux peut être divisé en plusieurs strates se succédant chronologiquement. Nous exposerons ces détails dans notre publication définitive.

C. — Les chantiers au pied de l'acropole d'Ugarit.

Les deux autres chantiers ouverts cette année, marqués A et B sur le plan, pl. XXIII, sont situés au pied de l'acropole des deux côtés du grand cône de déblais sur lequel sont installées les décharges de nos voies Decauville. Il était nécessaire d'étudier ce terrain qui est destiné, du moins en partie, à être recouvert par les masses de terre extraites de nos fouilles sur l'acropole.

Nous avons mis au jour ici les vestiges d'un vaste quartier de Ras Shamra-Ugarit qui, englobant la partie inférieure de la pente nord de l'acropole, où les maisons sont établies en terrasse, s'étendait jusqu'à l'enceinte nord et nord-est de la ville. De même que sur l'acropole, le premier niveau comprend ici deux couches : celle de la partie supérieure correspond à la ville de la fin du XIVe et des XIIIe-XIIe siècles, tandis que la couche inférieure contient les vestiges des XVe et XIVe siècles.

Les maisons privées dégagées dans la couche supérieure montrent une architecture très soignée : murs en pierres sèches avec, aux angles et aux

portes, des piliers en belles pierres de taille (pl. XIII, 1). Elles sont disposées le long de rues étroites se croisant perpendiculairement. Autant que nous puissions juger d'après l'état actuel du dégagement, chaque maison avait une cour intérieure dans laquelle se déversaient les conduites pour l'évacuation des eaux de pluie (fig. 2), chacune également possédait sa tombe aménagée sous l'une des pièces situées à la périphérie de la maison. L'une de ces tombes, construite entièrement en pierres de taille, est particulièrement vaste (pl. XVI, 1). Sa porte d'entrée, au bas de l'escalier du *dromos*, a 2 mètres de hauteur (fig. 23). Le mur intérieur du *dromos* et de la chambre funéraire est recouvert d'un épais enduit dont la couleur primitive était peut-être blanche ; actuellement elle est d'un beige sale (fig. 24). Le caveau avec voûte en encorbellement, que les chercheurs de pierre avaient démontée en partie, a les dimensions d'une vaste chambre mesurant 4 m. 50 de long sur 3 m. 80 de large. Ce qui reste de son mobilier funéraire : fragments de nombreuses hydries mycéniennes peintes, vases en albâtre et plusieurs gobelets et coupes en frittes, donne une idée des richesses jadis accumulées dans cette tombe et permet de la dater du XIIIe siècle.

Une découverte faite parmi les ruines d'une des maisons dégagées dans le chantier A mérite d'être signalée. Il s'agit de tout un groupe de figurines en fritte, véritables biscuits multicolores, où dominent les teintes vert clair, jaunes et brunes. Les pièces les plus importantes et les mieux conservées figurent deux personnages à longue barbe vêtus de la robe syrienne (fig. 7). La gaucherie d'exécution de ces images traitées en plaquette étonne d'autant plus qu'une tête de cheval, également en fritte, faisant partie du même ensemble, montre un fort beau modelé. Quelques autres fragments font partie d'un char à deux roues. L'essai de reconstitution du groupe, pl. XVIII, 1, inspiré d'après les figurations de char sur les hydries mycéniennes, est présenté sous toutes réserves. Le style de ces pièces indique une fabrication syrienne et probablement locale, comme nous l'avions admis pour la plus grande partie des autres nombreuses frittes trouvées à Ras Shamra [1]. En les

[1] Les pièces parvenues au Louvre ou au Musée de Lattaquié, au gré du partage, ne donnent qu'une idée approximative du nombre de frittes trouvées à Ras Shamra. Très fragile, cette matière n'a résisté que dans des circonstances très favorables à l'action destructive des hommes et du temps ; le plus souvent, il n'en reste dans la terre que de fragments informes.

1. Rhyton mycénien en forme de tête de taureau (XIIIe siècle).

2. Rhyton mycénien en forme de tortue ou de hérisson (XIIIe siècle).

1. Essai de reconstitution du groupe en fritte sur le char (XIIIe s.).

2. Harpé en bronze; long. : 0m58. (XIVe s.).

RAS SHAMRA-UGARIT.

comparant aux objets de même matière recueillis à Enkomi en Chypre [1], en Mésopotamie [2] et en Palestine [3], qui répondent aux mêmes modèles ou prototypes, on constate de grandes différences dans l'exécution technique et dans la qualité de la matière. Il faut donc admettre l'existence de plusieurs centres de fabrication. Quant à la date des nouvelles frittes de Ras Shamra, elle est donnée par les vases mycéniens du XIIIe siècle dont les fragments se trouvaient mêlés à ces pièces et parmi lesquels il y avait plusieurs rhytons en

FIG. 21. — Tranchée à travers le rempart nord du tell. Au fond, la baie de Minet-el-Beïda, l'ancien port d'Ugarit.

forme de cornet (fig. 8), ou de quadrupède, tortue ou hérisson (pl. XVII, 2). La présence de ces rhytons confère à l'ensemble de la trouvaille un caractère nettement votif ou rituel.

Immédiatement sous la maison qui nous a donné ces frittes, nous mîmes au jour une habitation de la couche inférieure du premier niveau contenant un caveau de famille qui avait échappé au pillage (fig. 9 et pl. XVI, 2). Son entrée donne sur une petite pièce, construite dans un angle de la cour intérieure. En enlevant les dalles du court dromos aboutissant à la porte de l'antichambre

[1] R. DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques dans le Bassin de la mer Égée*, 2e édit., Paris, 1914, p. 247. — A. S. MURRAY, A. H. SMITH, H. B. WALTERS, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1940.

[2] Cf. notre remarque dans le rapport de la quatrième mission, *Syria*, 1933, p. 106.

[3] R. W. HAMILTON, *Excavations at Tell Abou Hawam*, *Quarterly of Antiquities in Palestine*, IV, pl. XXVII, à XXX.

aux jambages en pierres de taille, nous avons trouvé les squelettes de deux enfants placés l'un au-dessus de l'autre, devant la porte du caveau, et accompagnés de quelques vases chypriotes. La porte à cintre surbaissé était fermée par une double dalle encore en place (fig. 11), et donnait accès à une chambre funéraire contenant une trentaine de squelettes d'adultes et d'enfants. La plupart étaient placés dans le sens d'axe longitudinal du caveau, le crâne contre la paroi face à la porte (fig. 12). Lors des inhumations successives, un certain nombre des squelettes avaient été repoussés avec le mobilier funéraire contre les parois latérales ou enlevés et déposés dans l'ossuaire aménagé dans l'épaisseur de la paroi est du caveau. Une étroite ouverture fait communiquer l'ossuaire avec la chambre funéraire (fig. 15). Dans cette embrasure étaient posées trois lampes en terre cuite, le bec noirci par la flamme dirigé vers l'intérieur du caveau (fig. 16) ; elles avaient donc servi à éclairer celui-ci pendant les inhumations. Dans l'ossuaire reposaient les restes de 13 adultes et d'un enfant, ce qui porte à 44 le nombre des corps enterrés dans ce caveau et indique la longue durée de son utilisation.

L'étude des crânes, pour la plupart fort bien conservés, a été confiée au professeur Vallois.

Le mobilier céramique contenait plus de 100 vases intacts. Les amphores, écuelles, cruches, plats, bols et lampes en terre cuite chamois, sont de fabrication locale et montrent les formes de la céramique dite cananéenne (fig. 14). Les *bilbils*, les hautes bouteilles à anse plate et pied annulaire, les bols hémisphériques à anse ogivale rouge ou à engobe blanc et peinture brunâtre sont du type chypriote du XIVe siècle (fig. 13). Parmi les ossements de la couche supérieure appartenant aux dernières inhumations de ce caveau, se trouvent quelques vases peints mycéniens de la qualité de ceux de l'époque de Tell el Amarna (fig. 13, O, Q-U). Ils ne portent pas de marques de potier et leur exécution technique est supérieure à celle des vases mycéniens des tombes du XIIIe siècle. Aussi ne proviennent-ils certainement pas d'ateliers chypriotes [1]. La durée d'utilisation du caveau s'étend donc sur probablement toute la durée du XIVe siècle.

Les objets non céramiques trouvés dans cette tombe s'accordent fort bien

[1] Voir à ce sujet nos *Missions archéologiques en Chypre*, Paris, 1936.

1. Vase en pierre (XIVe siècle).

2. Rhyton mycénien (XIIIe siècle).

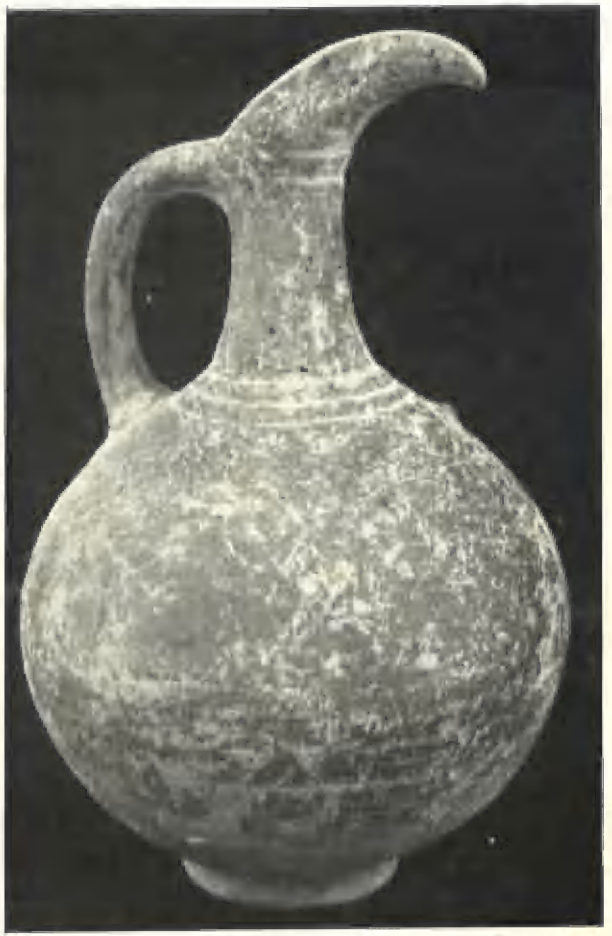

3. Vase à bec de corbin (XVIIe-XVIe siècle).

avec cette date. Nous signalons notamment un vase en roche serpentinoïde verdâtre, polie, de fabrication syrienne (fig. 13, C, et pl. XIX, 1), modèle connu en Égypte du temps de la XVIIIe dynastie, un vase en pâte de verre noirâtre

Fig. 22. — A, Poignard à manche incrusté de bois, XIVe siècle. — B, Couteau à manche se terminant en pied de biche (XIVe siècle). — C, Courte épée du XVIe s. (voy. fig. 20).

opaque (fig. 13, D), un peigne en ivoire, une épingle en bronze revêtue d'une feuille d'or, enfin une tête de javelot à soie et un poignard en bronze (fig. 13, H, P, et fig. 22, A], placés dans une niche de la paroi est du caveau. Le type de ce poignard à manche évidé, muni à la base de deux oreillettes rabattues assurant la fixation de la matière incrustante, du bois dans ce cas, s'est conservé à Ras Shamra jusqu'au XIIIe s. Nous apprenons par cette trouvaille que les pièces d'exécution soignée, présentant un étranglement à la

naissance de la lame, remontent au XIVe siècle. La même tombe contenait deux cylindres en pâte vitreuse jaunâtre, dont nous réservons la publication au *Corpus* des cylindres de Ras Shamra.

Dromos et porte de cette tombe sont en pierres appareillées ; par contre, les murs de la chambre funéraire, légèrement inclinés vers l'intérieur du caveau, sont faits de moellons secs et couronnés de trois assises de pierres de taille formant encorbellement (fig. 15, coupe A-B et C-D). Le plafond est constitué par deux belles dalles juxtaposées. Nous comprendrons la signification de ces détails architecturaux à la lumière d'une autre découverte faite dans ce chantier.

Non loin de ce premier caveau, nous mîmes au jour plusieurs tombes d'une époque plus ancienne. L'une d'elles était restée intacte : à en juger d'après les nombreux vases du type cananéen ancien, les bronzes et les scarabées (fig. 16 et 17), elle remonte à la fin du Moyen Empire, aux XVIIe-XVIe siècles. La tombe se compose, comme celle du XIVe siècle, d'une chambre funéraire dont le plan forme un rectangle irrégulier. Les murs élevés en moellons secs et revêtus, du côté intérieur, d'un épais enduit blanc, sont légèrement inclinés vers le milieu du caveau. Ils supportent deux grandes dalles brutes formant plafond. La porte d'entrée, très basse, à jambages en pierres de taille, fermée de l'extérieur par une dalle bien ajustée, n'occupe pas le milieu de l'une des parois courtes du caveau ; elle se trouve à l'angle supérieur droit. Deux marches aménagées avec peu de soin rachètent la différence de niveau entre le seuil et le fond du caveau, constitué par un sol en terre battue.

Il importe donc de constater que le type de tombe à chambre funéraire rectangulaire et murs inclinés couverts de dalles remonte à Ras Shamra à l'époque prémycénienne. Serait-il d'origine cananéenne et les Mycéniens et Chypriotes, en arrivant dans le pays d'Ugarit, l'auraient-ils adopté et perfectionné par l'adjonction du dromos et la construction de la voûte en encorbellement ?

Nous serions autorisé à répondre à cette question par l'affirmative si nous étions sûrs que ce type de tombe de la fin du deuxième niveau était caractéristique des milieux cananéens anciens et qu'il n'aurait subi l'influence d'aucune architecture funéraire étrangère. Or, ce n'est qu'à Ras Shamra qu'on

1. Ossements et mobilier céramique *in situ* dans un caveau du XIVe s.

2. Accumulation d'ossements et de vases dans un coin du même caveau.

a trouvé jusqu'alors des tombes de ce genre [1]. D'autre part, ces tombes et, d'une façon générale, les sépultures du deuxième niveau de Ras Shamra, contiennent des objets attestant déjà une influence très nette du monde égéen, où l'on connaît des constructions funéraires assez approchantes [2]. Parmi

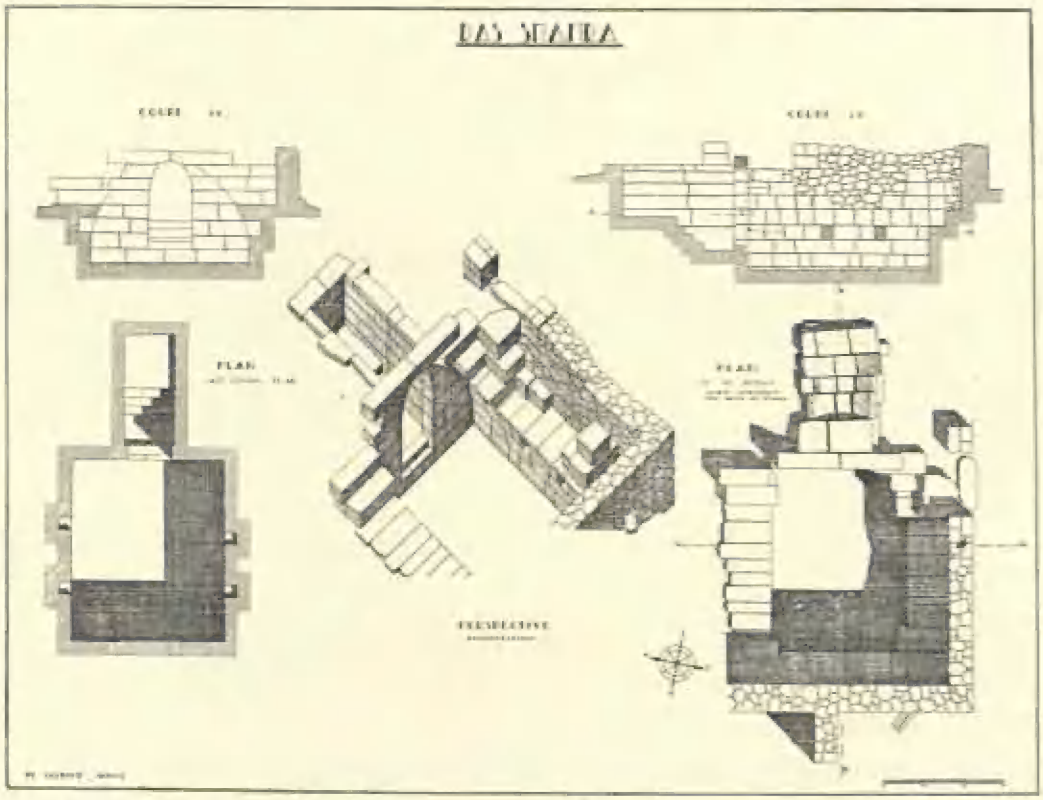

Fig. 23. — Plan et coupes du grand caveau funéraire du XIIIe siècle, découvert dans le rempart nord, chantier B. (Relevé de Jean de Jaegher.)

ces objets nous n'en décrirons ici que deux. C'est d'abord une courte épée, retirée de notre tombe des XVIIe-XVIe siècles. Elle est munie d'une garde à ailettes ou cornes relevées et renforcées (fig. 17, 20 et 22, C) rappelant tout à

[1] Il faut citer ici la tombe jumelée pré-sargonique mise au jour par M. Parrot à Mari, dont la construction présente une certaine ressemblance : toiture en longues dalles supportée par des piles obliques en encorbellement. Cf. A. Parrot, *Les fouilles de Mari*, première campagne, *Syria*, 1933, p. 9, et pl. II, 4.

[2] Voy. par exemple certaines tombes de Syros, D. Fimmen, *Kretisch-mykenische Kultur*, p. 58 et figure 48.

fait les gardes des épées égéennes [1]. Il y a là un rapport évident entre l'armement égéen et celui de Ras Shamra de la fin du Moyen Empire. L'épée de Ras Shamra appartient, d'après sa position, à l'une des dernières inhumations ayant eu lieu dans cette tombe. Il faut attendre que nous ayons trouvé d'autres exemples pour décider si ce type d'armes descend à Ras Shamra, comme en Grèce, au début du XVe siècle.

Dans le cimetière du deuxième niveau, fouillé entre 1930 et 1932, nous avions recueilli une tasse du Minoen moyen II à paroi mince « en coquille d'œuf [2] », certainement de Crète [3]. Ces pièces prouvent qu'entre Ras Shamra et le monde égéen les échanges commerciaux étaient très actifs, ce qui implique la probabilité d'installation de marchands égéens à Ugarit et l'introduction d'usages funéraires étrangers dès l'époque du Moyen Empire.

Une autre tombe du type à chambre rectangulaire, murs inclinés et toiture en dalles, a été trouvée dans le chantier B, contenant les mêmes types céramiques que ceux reproduits figure 16. Ils montrent, en partie, la plus grande ressemblance avec les formes des vases retirés d'un certain nombre de charniers mis au jour au voisinage de ces tombes. Il est pour le moment difficile de dire s'ils constituent le contenu de tombes évacuées en vue de leur réutilisation, ou bien s'il s'agit de sépultures avec dislocation établies en pleine terre. Un de ces charniers particulièrement important contenait deux vases en terre blanchâtre (fig. 18, P, Q), couverts d'un engobe rouge foncé et lustré ; ils sont analogues aux petits brocs retirés du mobilier funéraire du tombeau II de Byblos qui a fourni le coffret d'obsidienne au nom d'Amenemhat IV. Les vases les plus anciens de ce charnier peuvent donc être attribués à la fin du Moyen Empire, au XVIIIe s. Signalons enfin, comme provenant du même ensemble, un vase du type dit de Tell el Jahoudiyeh en terre noirâtre lissée, rehaussé d'un décor piqueté et incrusté de blanc [4] (fig. 18, D).

[1] R. Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, p. 51 et figure 32. — Sir Arthur Evans, *The Prehistoric Tombs of Knossos*, Londres, 1906, figures 58, 66 de Zafer Papoura. Du même, *Palace of Minos*, IV, p. 848.

[2] Non encore publiée jusqu'ici.

[3] Identiques aux pièces de Cnossos et de Palaïkastro, cf. R. S. Forsdyke, *Catalogue of Vases in British Museum*, vol. I, part. I, p. 86, n° A 515 à 517.

[4] L'opinion de Junker (*Der nubische Ursprung der sog. Tell el Jahudiye Vasen*, Vienne, 1921), d'après laquelle ce type de vase remonte au début de la XIIe dynastie est, vérification faite, inacceptable. Il en est de même de l'hypothèse de son origine nubienne, fondée uni-

Deux vues de la statuette en bronze, avec casque en pierre, du dieu Ba'al.
Haut. : 0m19.

RAS SHAMRA-UGARIT.

Parmi les nombreuses trouvailles faites dans les niveaux des XIVe, XIIIe et XIIe siècles, nous mentionnerons, outre une série de cylindres en hématite, fritte et pierre, plusieurs statuettes en bronze dont deux figurant des déesses d'un type jusqu'ici inconnu à Ras Shamra (pl. XV, 1. 2), des dépôts de poignards et de coupes hémisphériques en bronze fort bien conservés, ainsi qu'une harpe, longue de 58 cm., d'une exécution remarquable (pl. XVIII, 2). Elle reposait

FIG. 24. — Détail du mur intérieur du dromos de la tombe VII avec reste d'enduit. (Voy. fig. 23.)

dans une couche que nous pouvons attribuer à la première moitié du XIVe siècle et confirme la date proposée pour la harpe de Gézer [1] à laquelle elle ressemble beaucoup. Dans la même couche, nous recueillions une autre importante pièce en bronze figurant le dieu Ba'al, debout dans l'attitude de celui de la grande stèle de Ras Shamra [2] (pl. XXI). Comme sur ce monument, le dieu est coiffé d'un haut casque avec cimier en forme de panache très bas. Le casque

quement sur la prétendue antériorité de cette céramique en Nubie. Or, dans les nécropoles de ce pays, il n'y a pas une seule tombe où ces vases avaient été trouvés en association avec des objets du début du Moyen Empire. D'après nos observations en Syrie et à Chypre, nous sommes convaincu de l'origine asiatique de ce type céramique (cf. nos *Missions archéologiques en Chypre*). La diversité du décor et les variantes de forme indiquent plusieurs centres de fabrication, comme l'avait déclaré M. R. Dussaud dans ses *Observations sur la céramique du IIe millénaire*, *Syria*, 1928, p. 150.

[1] R. DUSSAUD, *Le Sanctuaire phénicien de Byblos*, *Syria*, 1926, p. 235, et fig. 1, d.

[2] Cf. notre quatrième rapport, *Syria*, 1933, pl. XVI, et l'article dans les *Monuments Piot*, XXXIV, 1934, p. 1-18.

est muni d'un couvre-nuque et d'une paire de cornes (fig. 25), qui symbolise la force terrifiante de Ba'al que certains de nos textes mythologiques comparent à celle d'un taureau sauvage [1].

Le casque, exécuté en pierre polie, sorte de stéatite gris-verdâtre, est ajusté sur la tête de la statuette, les cornes en électrum servent de goujon de fixation. Cette disposition permet la restitution de plusieurs statuettes antérieurement trouvées en Haute-Syrie [2] démunies de coiffure. Les rainures profondes creusées dans la nuque, la partie postérieure des jambes et des bras, dans les épaules, ainsi que dans le côté de la statuette à la hauteur des hanches, servaient à l'insertion des extrémités des feuilles du revêtement d'or. Ce revêtement n'est plus conservé actuellement qu'au bras droit et sur une partie des jambes. Le bras gauche avancé est rapporté et maintenu dans l'épaule par un goujon en argent. Dans la confection de cette statuette n'entraient donc pas moins de cinq matières différentes : bronze, argent, or, électrum et pierre, ce qui permet de louer une fois de plus la technique habile des bronziers et orfèvres de l'ancien Ugarit.

Les constructions au pied de l'acropole butent du côté nord contre l'ancienne enceinte de la ville. Cette enceinte remonte au Moyen Empire, c'est-à-dire au temps de la ville du deuxième niveau, comme l'attestent les fragments céramiques trouvés à l'intérieur du vallum. Celui-ci est composé de couches de gravier très comprimées sur lesquelles s'élevait le mur dont il ne reste en place que quelques blocs de l'assise inférieure. A l'époque des Senousrit et des Amenophis, Ras Shamra-Ugarit était donc une ville fortifiée.

Mais dès le XIVe siècle, l'enceinte n'existe plus. Nous n'avons pas encore pu constater à quelle date précise on avait démantelé la ville ; ce qui est dès maintenant certain, c'est que Shamra-Ugarit, du temps du Nouvel Empire, était une ville ouverte.

Cette conclusion trouve une certaine confirmation dans un des messages d'Abimilki adressés au pharaon et retrouvés parmi les tablettes de Tell el Amarna. Knudtzon [3] avait cru d'abord lire au passage concernant Ugarit :

[1] *Mon. Piot*, 1934, p. 9.

[2] Cf., par exemple, le bronze du Louvre publié par M. R. Dussaud dans *La Lydie et ses voisins aux Hautes Époques*, Paris, 1930, pl. V.

[3] *Die El-Amarna-Tafeln*, p. 622 (n° 151, 56) et p. 1017.

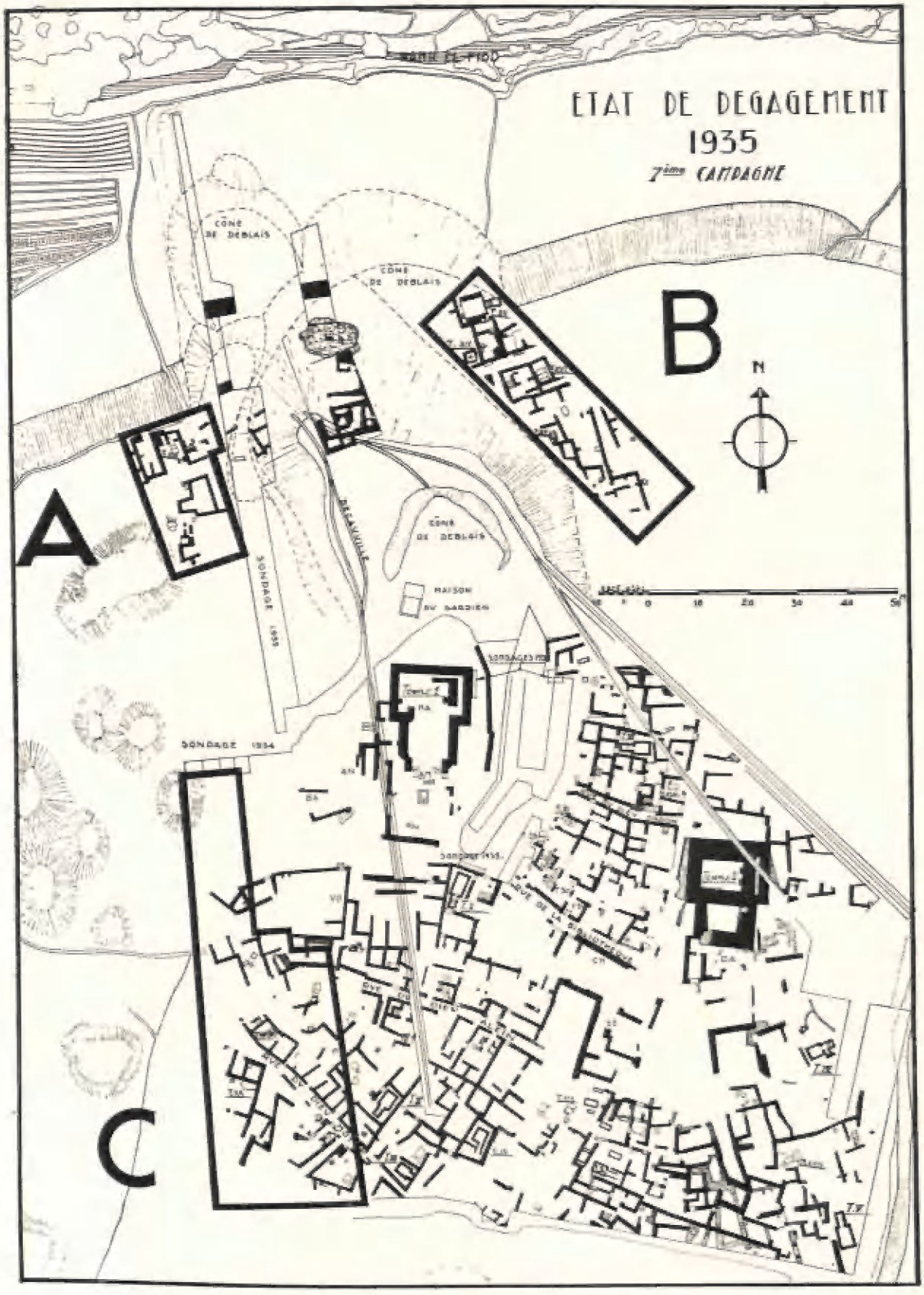

Plan d'ensemble des fouilles sur le tell de Ras Shamra, avec indication des chantiers au pied (A et B) et sur l'acropole du tell (C) et des sondages.

Comparer le plan donné dans *Syria*, 1935, pl. XXXVI.

« Kar sarri (alu) Ugarit (ki) », c'est-à-dire : « Ugarit la forteresse du roi », ce qui aurait obligé de supposer que la ville était alors fortifiée. Plus tard, il revenait sur sa lecture et proposa *bitu* à la place de *kar*, ce qui permettait de lire : Ugarit, la maison, au lieu la forteresse, du roi, locution qui veut dire : ville appartenant au roi. Une nouvelle lecture du passage en question à laquelle, sur notre demande, a bien voulu se livrer M. Gadd, conservateur adjoint au British Museum, confirme cette lecture et met ainsi le texte en accord avec nos constatations archéologiques.

Fig. 25. — Tête de la statuette de Ba'al, avec un casque en pierre muni de cornes en électrum. (Voy. pl. XXI.)

D. — Recherches a Minet-el-Beïda.

Les fouilles sur la terrasse du tell, des deux côtés du cône de déblais, ont absorbé les quatre semaines de recherches qu'aux précédentes campagnes nous avions régulièrement consacrées au quartier du port de Minet-el-Beïda. Nous n'y avons pu faire cette année que quelques dégagements peu étendus destinés à compléter nos plans. En compensation, les architectes ont terminé les relevés à l'aide desquels on peut maintenant reconnaître que le quartier du port était organisé exactement comme la ville de l'époque mycénienne sur le tell. Les habitations sont bordées de rues étroites se croisant perpendiculairement. Sous l'une des pièces du rez-de-chaussée, elles contiennent le caveau de famille, tandis que plus loin s'alignent les magasins et les entrepôts où l'on stockait les marchandises venues par bateaux ou destinées à l'exportation. Ce quartier du port, plusieurs sondages l'ont confirmé cette année, n'a été fondé qu'au XVe siècle; le niveau du Moyen Empire, c'est-à-dire le deuxième niveau de Ras Shamra, manque ici complètement.

Dans la nécropole repérée sur la falaise bordant l'entrée nord-est de la baie, l'ancien port d'Ugarit, nous avons trouvé une nouvelle tombe. Comme celles précédemment mises au jour ici [1], elle était assez pauvre et ne contenait que de la céramique du type chypriote du XIVe siècle. Les vases par la qualité de la terre et de l'engobe sont très inférieurs aux autres vases chypriotes si nombreux à Ras Shamra ; en outre, l'une des pièces est nettement un raté de fabrication, ce qui indique la proximité de l'atelier. Nous sommes enclin à admettre que les Chypriotes vivant dans le quartier du port de Ras Shamra-Ugarit avaient établi sur place un atelier céramique où l'on fabriquait les types de vases que ces étrangers étaient habitués à utiliser. La terre de potier de la région de Ras Shamra étant inférieure à celle de Chypre, la main-d'œuvre moins exercée, les produits présentent tout à fait l'aspect de mauvaises copies. Ce serait la première fois qu'on constaterait l'existence, hors de l'île, d'un atelier de potier chypriote.

C. F. A. Schaeffer.

Saint-Germain-en-Laye, Janvier 1936.

[1] Cf. notre rapport de la quatrième campagne, *Syria*, 1933, p. 95.

Vue d'avion du chantier sur le tell après la 7e campagne.
(Comparer la photographie de Syria, 1934, pl. XIII). Pour le numérotage voir à la fin de ce rapport.

RAS SHAMRA-UGARIT.

Note explicative de la planche XXII : Vue d'avion du chantier de Ras Shamra-Ugarit.

1. — Le grand temple (Ba'al) avec les deux cours accolées et le soubassement de l'autel devant l'entrée.
2. — Centre de la bibliothèque (fouilles 1929-1931).
3. — Bâtiment au nord de la bibliothèque, avec tombe VI.
4. — Région où furent trouvées les stèles de Chnoumit et de Senousrit-Ankh, du Moyen Empire.
5. — Grand sondage de 1931-1932 et sondage 1935.
6. — Le grand temple à l'est (Dagon).
7. — Tombe I de Ras Shamra (XIVe-XIIIe s.).
8. — — II — (XIIIe s.).
9. — — III — —
10. — — IV — —
11. — — V — —
12. — Région où fut trouvée une partie des tablettes de 1932.
13. — Emplacement de la grande stèle de Ba'al au foudre, 1932.
14. — Emplacement des deux stèles de 1930.
15. — Emplacement des vases en or, 1933.
16. — Maison du gardien du chantier et abri pour les ouvriers élevé sur le cône de déblais.
17. — Chantier A de 1935.
18. — Tranchée sondage sur la pente Nord de l'acropole du tell.
19. — Région non explorée de l'acropole Nord de Ras Shamra.
20. — Limite du tell, avec restes de l'enceinte.
21. — Terrasse entre l'enceinte et le Nahr el Fidd.
22. — Le Nahr el Fidd contournant le tell à l'est et au nord.
23. — Village de Mqata.
24. — Terminus de la ligne sud du Decauville.
25. — Chantier C des fouilles de 1935.
26. — Chantier B des fouilles de 1935.
27. — Sondage au nord de la tombe I, 1935.
28. — Chantier sud des fouilles de 1934.
29. — Tombes de l'âge du fer.

ʿANAT ET LA GÉNISSE

POÈME DE RAS-SHAMRA (IV AB)

PAR

CH. VIROLLEAUD

Le présent document, que nous appellerons, en abrégé, IV AB (pl. XXIV), provient des fouilles de 1931. C'est la partie inférieure d'une grande tablette à trois colonnes, inscrite d'un seul côté, et épaisse, au centre, de 35 mm.

La col. I, dont il ne subsiste plus que la fin de 23 lignes, est pratiquement inutilisable, du point de vue mythologique du moins. Des col. II et III, la seconde moitié seule est, pour la plus grande partie, conservée. On trouvera ci-après une analyse détaillée de ces deux morceaux, qui sont séparés l'un de l'autre par une lacune de 20 ou 25 lignes, et auxquels rien ne permet d'assigner une place définie dans l'ensemble des poèmes du cycle AB, tel qu'ils nous sont connus actuellement.

Col. I.

. . . . . .

(1) [ ]*Btlt-ʿnt*
(2) [ ] *p(ʾ) p (ʾ) . hr(ʾ)m*
(3) [ ]. *dl ydʿ Bn-El*
(4) [ ] *ḫ(ʾ)r kkbm*
(5) [ ] *ʾ d (ʾ) rdt . šmm (ʾ)*
(6) [. . *Al*]*e y n . Bʿl*
(7) [ ] *Rkb . ʿrpt*
(8) [ ] *ġš . l lemm*
(9) [ ]*l (ʾ) yšb . l arṣ*
(10) [ ] *utm*
(11) [ ] *y(ʾ)d mhr . ur*
(12) [ ]*t yḫnnn*
(13) [ ] *t . ytn*
(14) [. . . *Btlt (ʾ) .*] *ʿnt*
(15) [. . . *Ybmt (ʾ).*] *lemm*
(16) [ ]*l lemm*
(17) [. . . *l yš(ʾ)*] *b. l arṣ*
(18) [ ] *l (ʾ) šer*
(19) [ ] *d(ʾ)tm*
(20) [ ] *ydy*
(21) [ ]*y*
(22) [ ] *lm*
(23) [ ]*ḫ (ʾ) nm*

. . . . . .

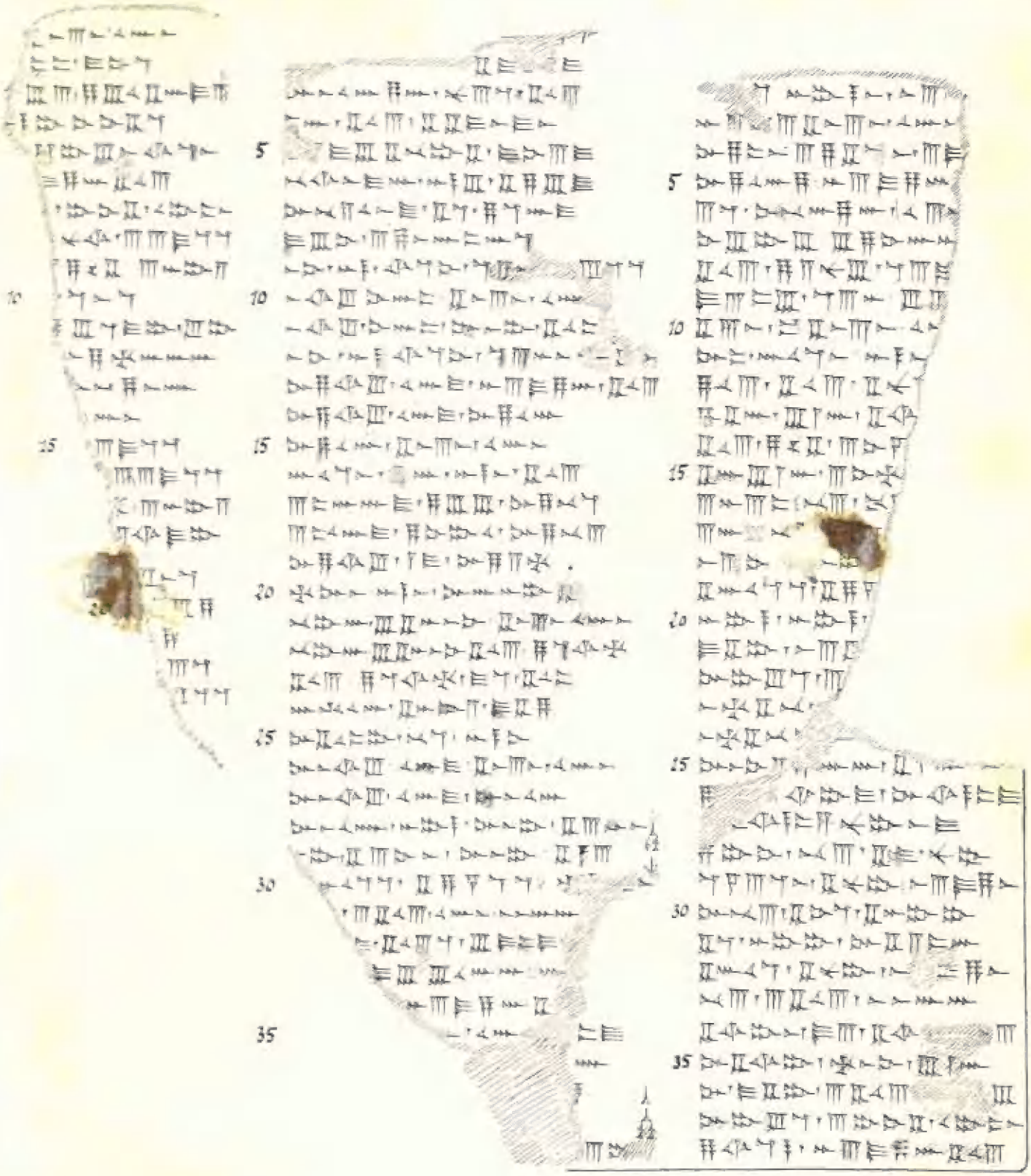

'ANAT ET LA GÉNISSE. Poème de Ras Shamra, IV AB

1. — *Btlt-'nt*, la Vierge 'Anat, c'est-à-dire la déesse la plus active du panthéon « de Ras-Shamra », et dont le nom s'est rencontré bien souvent déjà dans les poèmes précédemment publiés. Voir aussi ci-après, l. 4, et col. *2*, 10, 21, 26, 35, col. *3*, 3, 10.

2. — Le dernier mot paraît être *hrm* « les montagnes », en héb. *hārîm* ; cf. II AB. *2*, 36, *hr El* « la montagne de El », et peut-être aussi RŠ 1929, n° 6, 31 *hrh* « sa montagne ».

3. — *dl yd' Bn-El*, « pour qu'il (le) sache, Ben-El », ou (hifil) « pour qu'il (le) fasse savoir à Bn-El ». Ben-El, « le Fils de El », est sans doute le même que « le Fils de Dagon » ; voir à ce sujet *Syria*, XVI, 257, n. 1.

4. — *kkbm*, par erreur, sans doute, pour *kbkbm*, étoiles ou astres.

5. — S'il faut lire *d rdt šmm*, on comparera *Nombres*, XI, 9, *redet haṭ-ṭal* « chute de la rosée », et, dans ce cas, *šmm* « cieux » signifierait ici « pluie », comme parfois *šamê* en accadien ; voir déjà I AB, *2*, 25.

6-7. — On sait que *Rkb-'rpt*, « le Chevaucheur des nuées », est le qualificatif le plus habituel d'Aleyn-Baal ; voir aussi ci-après, col. *3*, 22 et 37.

8-9. — *lemm*, plur. de *lem*, h. לְאֹם est ici en parallélisme avec *arṣ*, comme chez *Isaïe*, IX, 2. On retrouvera ce mot un peu plus loin, l. 15 et col. *3*, 3-4, dans le n. pr. ou qualificatif *Ybmt-lemm*, qui est un surnom de 'Anat. — Dans la locution *yšb l arṣ*, le verbe signifie sans doute « il s'assied », comme dans I[e] AB, *6*, 13-14 ; mais l'on sait que l'impf. de שׁוּב est, morphologiquement, identique à l'impf. de יָשַׁב, et, dans plus d'un cas, il est fort embarrassant de fixer le sens exact.

10. — *mtm* « les morts » ; comp. I AB *6*, 47 (*Syria*, XV, 237).

11. — *mhr* se retrouvera plus tard, en particulier dans *Mhr-B'l*, n. pr. identique au *Mhr-B'l* de Carthage et à Μέρβαλος, nom d'un roi de Tyr, d'après Josèphe.

12-13. — *yḫnnn*, parallèle à *ytn* « il donne », est évidemment l'impft., én. 2, 3e p., de חָנַן, au sens de « gratifier », comme dans *Genèse*, XXXIII, 5, et *Psaumes*, CXIX, 29. Voir aussi *ḫnn El*, dans RŠ 4474, l. 6, *Syria*, XIV, pl. XXV.

14-15. — [*Ybmt* -] *lemm*, complété d'après col. *3*, 4, et divers autres passages ; pour *lemm*, voir ci-dessus, ll. 8-9. — On sait que, en héb., יְבִמָה signifie « belle-sœur » ; le sens est, sans doute, différent dans le cas du surnom de 'Anat ; il se rattache vraisemblablement à la valeur primitive, inconnue

d'ailleurs, de la racine יבם; et l'on peut, à ce propos, noter que le nom se présente, une fois, sous la forme *Ymmt-lemm* [1].

16-17. — Voir ci-dessus, ll. 8-9.

18. — *šer*, comp. I AB *2*, 37 [*š*]*er lšer yṣḥ*; *šer* n'est sans doute pas שְׁאֵר, « chair », qui correspond à ar. شَحْر et qui s'écrirait donc **šer*; mais ce peut être שְׂאֹר « levain »

19. — *d(?)tm*, comp. II AB *6*, 37. Mais c'est peut-être *btm* « maisons ».

20-21. — Peut-être [*b*] *ydy* et [*bm ymn*]*y*, comme à la col. *2*, 6-7.

Col II.

. . . . . .

(2) [*El . Hd . b qr*]*b ḥ*[*kl*]*h*

(3) *w t'nyn. Ġlm . B'l*
(4) *ḥn . B'l . b bhtht*
(5) [*El.*] *Hd b qrb . hklh*
(6) *qšthn . aḥd . b ydh*
(7) *w qṣ'th . bm . ymnh*
(8) *edk . lytn pmm*
(9) *tk . aḥ . šmk . ml*[*at . r*]*umm*

(10) *tšu knp . Btlt . 'n*[*t*]
(11) *tšu . knp.*
w tr . b'p
(12) *tk . aḥ* [*.*] *šmk . mlat* [*rumm*]

(13) *w yšu . 'nh . Aleyn. B 'l*
(14) *w yšu . 'nh.*
w y'n (15) *w y 'n .*
Btlt . 'nt (16) *n'mt . [b]n . aht.*

[1] On peut comparer ce surnom, formé d'un nom de parenté et d'un collectif au sens très général, au nom de la divinité sumérienne *dSEŠ-KI*, qui signifie littéralement « le frère (c'est-à-dire le protecteur) de la terre »; cf. Ch. F.-Jean, *Relig. sumérienne*, p. 53; *Ymt-lemm*, ce serait, approximativement, « la protectrice des peuples ».

B'l (17) *l pnnh . ydd . w yqm*
(18) *l p'nh . ykr' . w yql*
(19) *w yšu . gh . w ysḥ*
(20) *ḫwt . aḫt . wn ar*[ ]
(21) *qrn . dbatk . Btlt* [.]*'nt*
(22) *qrn . dbatk*

B'l . ymšḫ (23) *B'l . ymšḫ .*
hm . b 'p
(24) *nṯ'n . b arṣ . eby*
(25) *w b 'pr . qm. aḫk*

(26) *w tšu . 'nh . Btlt . 'nt*
(27) *w tšu . 'nh.*
w t'n (28) *w t'n.*
arḫ .

w tr b lkt (29) [*t*]*r . b lkt .*
w tr b ḫ(?)*l*
(30) [*b n*]*'nm . b ysmm .*
[ ]*k*(?) *ġ*(?)*r*

(31) [*ql* (?)] *. l B'l . 'nt . ttnn*
(32) [ ] *h . b'lm . d ep* (?) *e* [ ]
(33) [ ] *h* (?)*d . d 'nn . n*[ ]

(34) [*w y'n*(?)] *Aleyn. B*['*l*]
(35) [. . . *Btl*]*t . 'n* [*t*] *ph*
(36) [ ] *n* (37) [ ] *y* (?)
(38) [ ] (39) [ ] *l K* (?) [*š*(?)]*rt*

TRADUCTION

. . . . . .

(2) [(et) le dieu Had au mi]lieu de son palais.

(3) Et tu répondras, (ô) Serviteur de Baal :
(4) « Voici que Baal (est) dans sa maison,
(5) « [(et que) le dieu] Had (est) au milieu de son palais ;
(6) « leur (fém.) calice, il (l')a pris dans sa main
(7) « et sa patère, (il l'a prise) dans sa droite,
(8) « Voici qu'il (Baal) tourne son visage
(9) « dans la (contrée d')*Aḫ-šamak*, qui est pleine de [bœufs sauvages]. »

(10) Elle lève l'aile, la Vierge 'An[at];
(11) elle lève l'aile,
et de tourner en volant
(12) dans la (contrée d')*Aḫ -šamak*, qui est pleine de [bœufs sauvages].

(13) Et il lève son œil, Aleyn-Baal,
(14) et il lève son œil,
et il déclare (15) et il déclare :
« (O) Vierge 'Anat, (16) gracieuse parmi les prairies. »

Baal (17) au-devant d'elle court et il se dresse.
(18) A son pied, il se prosterne et il s'humilie,
(19) et il élève la voix et il crie :
(20) « (O toi qui es) la *ḫut* des prairies et du *ar*[ ] !
(21) « (C'est) la corne (qui est) ta force, (ô) Vierge 'Anat.
(22) « (C'est) la corne (qui est) ta force ! »

Baal s'élance (?), (23) Baal s'élance (?)
Voici (qu'il est) en (plein) vol, (et il dit) :
(24) « Nous fixerons à la terre mon ennemi,
(25) « et au sol, l'adversaire de ton frère. »

(26) Et elle lève son œil, la Vierge 'Anat,

(27) et elle lève son œil,
et elle déclare (28) et elle déclare :
« La Génisse ! »

Et de tourner en marchant, (29) [de] tourner en marchant
et de tourner en ...
(30) parmi les (pays) agréables, parmi les beaux (pays).
[ ]
(31) Elle appelle Baal, 'Anat
. . . . . .

COMMENTAIRE

2. — Fin d'un message concernant Baal. Texte complété d'après l. 5, ci-après.

3-9. — Déclaration de 'Anat concernant Baal.

Quelqu'un, 'Anat suivant toute vraisemblance, s'adresse au « Serviteur de Baal » pour lui dire ce qu'il devra répondre à celui qui l'a envoyé auprès d'elle afin de s'informer de la situation présente de Baal ; le dieu se trouve dans sa maison, tenant en main un calice ; mais il ne va pas tarder à partir pour le pays d'Aḫ-śamak, qui est plein de bœufs sauvages et dans lequel Baal retrouvera d'ailleurs 'Anat, qui est sur le point de prendre son vol, comme on le verra bientôt, ll. 10-12.

3. — La forme *t'nyn* s'est rencontrée déjà : SS 12.

4-5. — *b bhtht* est une erreur évidente du scribe pour *b bhth* ; sur *bht*, autre forme de *bt* « maison », voir II AB *4-5*, 75-76 ss.

Sur [*El*]-*Hd*, le double de Baal, voir déjà BH, *1*, 41 ; *2*, 6, 23 et aussi, ci-après, col. *3*, 8-9, 21, 36[1]. Ici donc Baal est associé à *El-Hd* ; plus loin, ll. 16[3]

[1] *Hd* étant évidemment Hadad (en acd. Adad ou Addu, et aussi Ḫaddu, *El-Amarna*, n° 68, 1), *Syria*, XVI, 258, 266, et R. Dussaud, *RHR*, CXIII, p. 5 ss., il convient de vocaliser Had. D'autre part, comme nous l'avons dit déjà (*Syria*, XVI, 258), il paraît établi par BH — et IV AB en apporte la confirmation, voir ci-après p. 168 ss., que Ben-Dagon est le patronymique de ce dieu Had. Or, de la locution suivante, extraite de III AB, B :

tn B'l w 'nnh Bn-Dgn arkm pś²h,

et 22[3], il agira seul ; puis il sera associé au Fils de Dagon, — sur lequel voir BH *1*, 39, *Syria*, XVI, 256, — qui est appelé tour à tour *Bn-Dgn* (col. *3*, 12-15) et *Htk-Dgn* (*ibid.*, 35).

6-7. — *qšt* : héb. קֶשֶׁת, pl. קְשָׁתוֹת, est souvent associé, comme ici, à *qṣ't*, dans II *Danel*, *passim* [1]. D'après le sens général de la rac. קשׁת, on peut penser que le vase *qṣ't* était de forme anguleuse.

La *qšt* que Baal tient en main appartenait à certaines femmes qui sont représentées ici simplement par le pron. suff. fém. plur. *-hn*. Peut-être s'agit-il des filles de Baal qui sont mentionnées dans un texte inédit et qui étaient, semble-t-il, au nombre de sept ; de toute façon, on comparera II *Danel*, *6*, 13 : *tṯb qšt bnth*, locution dans laquelle *bnt* peut désigner également les filles de Baal.

Pour la *qṣ't* que Baal tient « dans sa droite », c'est sa *qṣ't* à lui, à ce qu'il semble, mais il y a ambiguïté, puisque le pron. suff. sg. *-h* est, on le sait, commun aux deux genres.

Ainsi, à la veille de s'engager dans une entreprise difficile, Baal se repose dans son palais ; il y réside, en tout cas, et il vide plusieurs coupes qu'on avait remplies, sans doute, d'un vin capiteux [2].

8-9. — Voici, en effet, qu'il va partir pour (litt[t] « tourner (ses) visages dans », locution fréquente) l'*Aḫ-šmk*.

Un nom tel que celui-ci doit être, pensons-nous, comparé à ceux de *Aḫi-*^{nâr} *Ṭaban*, *Aḫi*^{nâr} *Šamê*, qui sont cités dans les textes assyriens [3], et qui signi-

il résulte, à notre avis, que Ben-Dagon était le *'an* de Baal. S'il en est ainsi, et quel que puisse être le sens de *'nn* (voir II AB 4-5, 59), Ben-Dagon, qui est Had, représente donc un autre personnage que Baal ; c'était un dieu de même nature sans doute, et qui dans certains cas — assez rares en somme — était associé à Baal et confondu avec lui (comme 'Anat et 'Aštart, par exemple). En résumé, Had, fils de Dagon, serait un dieu amorrhéen, adopté par les Cananéens et identifié avec Baal « le Maître », dont le nom réel demeure inconnu, ou du moins n'est pas révélé par les textes de Ras-Shamra.

Au sujet de Dagon, notons que l'épouse du dieu est associée, deux fois, au poisson *dg* : 1° *dgy Rbt Ašr[t ym]*, II AB 2, 31 ; 2° *t dgy Ašrt* (inédit). Il résulte de ce rapprochement que *Rbt-Ašrt-ym* et *Ašrt* désignent bien une seule et même personne.

[1] Dans I *Danel* 44, c'est à *kd* « cruche » que *qšt* est associé. — *Danel* désigne notre volume récemment paru chez Paul Geuthner, *La légende phénicienne de Danel*.

[2] Voir ci-après p. 171, les préparatifs de même sorte faits en vue de l'ascension par Baal de la montagne du Septentrion ou Sapôn.

[3] Voir, p. ex., *Reallexikon der Assyriologie*, I, 57 ss.

fient « Bord du fleuve Ṭaban, du fleuve Šanû, etc. », l'acd. *aḫu* étant identique à l'héb. אָחוּ, mot qu'on traduit habituellement par marais, terrain marécageux, mais pour lequel le sens de « prairie » ou « pré » conviendrait peut-être mieux. Il paraît évident, de toute façon, qu'il ne s'agit pas ici, dans *Aḫ-šmk*, du mot *aḫ* « frère » : mais l'identité des termes pourrait prêter à confusion, comme il est arrivé, d'ailleurs, pour le texte d'*Osée*, XIII, 15. — Le mot *aḫ* « pré » se retrouvera plus loin, ll. 16, 20, et col. *3*, 11, au plur., *aḫt* = acd. *aḫâti*, le plur. d'héb. אָחוּ étant inconnu.

Il résulte de ce qui précède que *šmk* est le nom d'un fleuve ou d'une vaste étendue d'eau, et l'on peut proposer d'identifier l'*Aḫ-šmk* avec le lac de Ḥoulé, que Josèphe appelle *Samachonitis* et qui figure dans le Talmud sous la forme ימא דסמכא [1]. On sait d'ailleurs, par I *Keret* notamment, que tous les noms géographiques qui se rencontrent dans nos Poèmes sont à localiser en Palestine ou dans la Phénicie du Sud ; or, le Ḥoulé s'étend au Sud-Est de Tyr et la déesse 'Anat avait des temples dans ces régions, à l'époque israélite encore, à Bet'Anat, en particulier.

Ce pays d'Aḫ-šamak est caractérisé en deux mots : *mlat rumm*. A vrai dire, la lecture de ces deux mots est difficile, ici, et, tout autant, à la l. 12 ; nous la tenons cependant pour assurée, bien que l'emploi fait de *mlat* au sens passif soit surprenante ; on attendrait, en effet, *mmlat*, forme qui s'est rencontrée, d'ailleurs, dans I *Keret* [2], 114, 217. En tout cas, la dernière lettre du 1er mot, *-t*, indique que *aḫ-šmk* est du genre féminin, comme le sont, en hébreu, la plupart des noms de pays.

10-12. — 'Anat gagne, à tire-d'aile, le pays des bœufs sauvages.

Sans attendre davantage, comme pour donner à Baal l'exemple, et l'entraîner en quelque sorte, 'Anat « lève l'aile » et prend son vol pour se transporter dans l'Aḫ-Šamak.

[1] L'alternance Talmud ס avec RŠ ś n'est pas de nature, sans doute, à infirmer l'identification ci-dessus proposée. Quant au nom de Šamḫuna des lettres d'El-Amarna (Knudtzon, p. 1299), qui désigne d'ailleurs une ville, il paraît bien douteux qu'il ait quelque rapport avec celui du lac Samachonitis.

[2] *Keret* : *La légende de Keret, roi des Sidoniens*, P. Geuthner, éditeur.

On notera la répétition de *tšu knp*. Il y a du reste plusieurs cas du même genre dans IV AB : col. *2*, 13 ss., 21-22α, 22β-23α ; 26-28α ; 28γ-29, et c'est même là, littérairement, le trait caractéristique de IV AB.

Si ʿAnat se sert de ses ailes [1] pour gagner l'Aḫ-Śamak, c'est apparemment que ce pays dont la nature, nous l'avons vu, est bien définie par le mot *aḫ*, était inaccessible aux piétons, ou d'un abord très pénible [2]. Baal, d'ailleurs, en usera de même, à son tour (ll. 22β-23).

11β. — Dans *wtr b'p, tr* est sans doute l'inf. de יתר pris dans son sens premier ; comp. II AB *4-5*, 82-83, et II *Danel 6*, 46 *td'ṣ p'nm wtr arṣ*. — ʿ*p*, inf. de עוף ; l'imp. du même verbe se rencontre dans RŠ 1929, n° 6 (Hymne à ʿAnat !), l. 8 : *w'p l šᵈr* [ ] *nšrk* « et envole-toi vers le ... de ton aigle » ; pour l'impft. (én. 1) *t'pn*, voir I *Danel* 150β. Par ailleurs, « voler » se dit aussi *pr* et *du* ; cf. I *Danel*, 120, 134.

12. — Comme l. 9.

13-16α. — Aleyn-Baal rend hommage à ʿAnat.

Aleyn-Baal, qui est particulièrement intéressé à la démarche entreprise par ʿAnat (voir col. *3*, 38), et qui est demeuré à terre, suit des yeux le vol de la déesse, et il la salue du titre de *n'mt bn aḫt*. *aḫt* étant ici, pensons-nous, le plur. de ce mot *aḫ* qui figure dans le nom d'Aḫ-Śamak, ci-dessus 9 et 12 ;

[1] Il n'est pas fait mention, ailleurs, des ailes de ʿAnat. Dans un passage inédit et fragmentaire de la *Légende de Keret*, on rencontre le partic. fém. *mknpt* « l'ailée ». Cependant on ne saurait assurer qu'il s'agit de ʿAnat, et comme *mknpt* peut représenter le pluriel aussi bien que le singulier, ce participe conviendrait aussi bien aux déesses Kôšarôt, qui sont des hirondelles ; voir *Danel*, p. 105. D'autre part, une stèle de Ras Shamra (*Syria*, XII, pl. VIII, n° 1) porte l'image d'une déesse armée, dont la robe est comme enveloppée de deux grandes ailes ; cette image, d'un travail très sommaire et mal conservée, reproduit peut-être les traits de ʿAnat.

Au sujet de ʿAnat-oiseau, on peut alléguer, outre RŠ 1929, n° 6, l. 8 (cité ci-dessus, *ad* l. 11β), les ll. 11-12 du même morceau, que nous proposons de comprendre ainsi :

at mšbk b[*š*]*mm rm*
lk pr pšt (?) ...

« Toi (ʿAnat), ta demeure (est) dans les cieux [élevés,
« Va (et) vole ... »

S'il faut bien lire *šmm-rm*, on comparera cette locution au Samemroum de Philon de Byblos.

[2] Conder, *Palestine Explor. Fund*, I, 195, a écrit au sujet du Ḥoulé : « It is quite impenetrable, except for a short distance, and then only by Arabs and buffaloes. »

voir aussi *n'mt aḫt*, col. *3*, 11. — Pour *w yšu 'nh*, comp. la locution adverbiale *b nše 'nh w...*, I *Danel*, 28-29 et *passim*.

16β-22α. — Baal, à son tour, rend hommage à 'Anat.

16β-18. — Le sujet, Baal, est en tête de la phrase, comme dans BII *1*, 12, 28, 34 et ci-dessous 22β-23α. *ydd* = héb. יִדּוֹד, impf. 3e p. de נדד « fuir », ou plutôt, sans doute, courir (avec empressement) au-devant de..., *yqm* indiquant que la course a pris fin ; voir aussi II AB, *3*, 12-13, *ydd w yqlṣn, yqm w ywpšn*. En héb., le verbe קום accompagné de לִפְנֵי (ici *l pnm*[1]) marque l'idée d'opposition ou de résistance : *Josué*, VII, 12 ss. ; mais le sens est tout autre ici : Baal court au-devant de 'Anat et il va (l. 18) se prosterner à ses pieds : *ykr'*, de כרע, et *yql*, de ce verbe *ql* ou *qll* qui s'est rencontré dès le début : I AB *1*, 9, et qui figure fréquemment dans nos textes, associé ou non à *kbr*.

19-22. — Baal, en adoration devant 'Anat, invoque la déesse, qu'il appelle *ḫwt aḫt wn ar*[ ].

Dans cette locution, *aḫt* est sans doute identique au mot de la même forme de l'épithète *n'mt bn aḫt*, appliquée par Aleyn-Baal à 'Anat, l. 16. — Le terme qui suit, *ar*[ ], a certainement un sens analogue à celui de *aḫt* ; les deux mots sont reliés par la conjonction *wn*, qui apparaît çà et là, à la place de *w*, et, par ex., dans II AB *4-5*, 50.

ḫwt se rattache sans doute à la rac. חוה = RŠ *ḫwy*[2] qui se trouve, à l'impf. apoc., dans BII *1*, 34-35 : *B'l ytlk w yṣd, yḥ pat mdbr* « Baal s'en va et il chasse ; il explore (?) les confins du désert » ; voir aussi l'opt. *l aḫw*, à côté de *l aḫwy*, *Danel*, glossaire, s. v. *ḫwy*. On comparera *ḫwt aḫt*, à cette autre locution de II AB, *1*, 43-44 ss. : *ḫwt yman dbḥ rumm l rbbt* « celle qui explore (?) le (pays de)[3] *Yman*, dans lequel il y a des bœufs sauvages par myriades », et l'on notera que,

(1) Ailleurs *l pnm*, II AB *5*, 17, et aussi *l pnw*, dans *l pnwh* (inédit).

(2) Corriger, en conséquence, l'explication que nous avions proposée jadis pour cette locution : *Syria*, XIII, 120, n. 2. חיה « vivre » se présente parfois sous le même aspect que חוה ; ainsi l'impf. apoc. de חוה est *yḥ* : RŠ 1929, n° 26, 9, *yḥ mlk* et aussi II *Danel*, *1*, 37 ; mais « vie » = *ḥyt* (II AB *5*, 43) et « les vivants » = *ḥym* (II *Danel* *6*, 26, 27). — On sait que le nom d'Ève, חַוָּה, a été rattaché à חיה, dès une époque ancienne, mais sans doute par erreur ; en réalité, חַוָּה correspond exactement au terme *ḫwt* de II, AB, *1*, 43, et IV AB, 2, 20.

(3) Sur cette interprétation, voir aussi *Danel*, p. 38.

dans les deux cas, *ḫut* est en rapport avec des régions de même sorte, le *Yman*, d'une part, et, d'autre part, l'Aḫ-šamak.

21-22a. — Baal, s'adressant à 'Anat, lui dit encore *qrn dbatk*.

dbat paraît être le féminin de דֹּבֶא, mot qui se rencontre une seule fois dans l'A. T., *Deutéronome*, XXXIII, 25 דָּבְאֶךָ que les Septante ont rendu par ἡ ἰσχύς σου, et qu'on a proposé de traduire, d'après l'arabe, par « ton repos ». Cependant, comme la corne est le symbole de la vigueur, le sens de force, tant pour héb. דֹּבֶא que pour RŠ *dbat* apparaît bien plus satisfaisant, et même, du moins pour RŠ, le seul acceptable.

qrn n'est pas d'ailleurs pris ici au figuré. Baal veut dire « c'est dans ta (ou tes) corne(s) que réside ta force ». 'Anat devait porter sur sa tête des cornes, ou une coiffure décorée de cornes de vache, comme Isis-Hathor en Égypte et comme le Baalat de Byblos. Mais c'est seulement dans le présent épisode qu'il est fait allusion aux cornes de 'Anat, comme du reste — ll. 10-11 — à ses ailes. Et si 'Anat ouvre ses ailes pour traverser des régions d'accès difficile, tel que l'Aḫ-šamak, elle aura sans doute à se servir de ses cornes, une fois parvenue dans ce pays rempli de bêtes à cornes ; pourtant on ne voit pas, par la suite, 'Anat engagée dans un combat avec des animaux de cette sorte, bien qu'elle se rende visiblement dans l'Aḫ-šamak, avec l'intention arrêtée d'en ramener une génisse ; voir ci-après, 28 β.

Sans doute 'Anat n'avait-elle emprunté que pour cette circonstance particulière la forme d'une génisse — ou d'une femme à cornes de génisse — et de génisse ailée. Et l'on peut rappeler à ce propos que, comme l'a indiqué M. Dussaud, *Rev. Hist. Relig.*, CXI (1935), p. 44 ss., la génisse (*'glt*) ou la vache (*prt*) qu'aimait Aleyn-Baal, I* AB 5, 18 ss., et qui devait donner naissance à *Mš*, était vraisemblablement 'Anat elle-même.

D'autre part, la scène représentée sur l'ivoire que M. Montet a recueilli dans le puits du tombeau d'Aḫiram (XIIIe siècle av. J.-C.), peut être considérée comme une illustration, sinon de la scène même du Poème IV AB, du moins d'une scène semblable ; on y voit figuré, en effet, un génie ailé à tête d'aigle [1] fonçant sur un bœuf sauvage, et ce génie porte sur la tête une « aigrette raide [2] », qui est peut-être une corne, une corne d'unicorne ou de licorne.

[1] L'aigle était, paraît-il, l'oiseau de 'Anat; voir ci-dessus, p. 158, et III *Danel*.

[2] R. Dussaud, *Mélanges G. Glotz*, p. 345.

22β-23. — Baal prend son vol pour rejoindre 'Anat.

ymsḥ tient ici la place qu'occupait *tšu knp*, ll. 10-11, comme *hm b'p* remplace la locution *wtr b'p* de 11β. Il semble résulter de ce parallélisme que *msḥ* signifie ici « prendre son vol » ou peut-être seulement prendre ses dispositions (en vue du vol) ; il s'agit probablement du v. מִשַּׁח II, dont le sens propre est « mesurer ».

hm pour *hn* (et plus fréquent que *hn*) est bien connu ; voir, par ex., SS 42β et 46β.

24-25. — Déclaration de Baal.

Baal, ayant pris son vol et se rencontrant avec 'Anat, adresse à la déesse quelques mots dont le sens littéral est clair [1], mais dont l'opportunité nous échappe. L'ennemi de Baal et l'adversaire du frère de 'Anat (qui est Aleyn-Baal, d'après I AB *2*, 12), c'est Môt, d'ordinaire. Mais, dans le Poème IV AB, tel du moins qu'il nous a été conservé, Môt n'apparaît nulle part ; il s'agit ici pour 'Anat et, secondairement, pour Baal, d'atteindre une région « remplie de bœufs sauvages », afin d'y chercher et d'en ramener une génisse (voir ci-après, 28 β). On peut penser que cette génisse et les taureaux qu'elle mettra bas (col. *3*, 20-22) serviront d'auxiliaires à Baal et à Aleyn-Baal dans la lutte que ces dieux auront à soutenir, un jour, contre Môt (I AB) ; cependant, par suite des lacunes du présent texte — et des autres aussi — ou bien en conséquence de l'extrême laconisme du poète, l'enchaînement des idées ou des faits ne saurait être rétabli de façon tant soit peu assurée. Tout au plus peut-on rappeler que, dans le récit (I AB *6*) de la lutte de Môt avec Baal, les adversaires sont comparés à des bœufs sauvages : *rumm*, mais ce n'est là sans doute qu'une image, et une image parmi d'autres, puisque Baal et Môt sont comparés, en même temps, à des serpents et à des animaux appelés *gmrm*, mot dont l'étymologie est inconnue [2].

[1] La phrase a été citée déjà : *Syria*, XIII, 155, n. 1.

[2] H. Bauer a bien proposé (*OLZ*, 1934, 243) d'identifier *gmrm* à héb. *gemallîm* « chameaux » ; mais nous hésitons à adopter cette explication, ne connaissant pas de cas certain d'alternance RŠ *r*/hébr. *l*.

nṭ'n, de טען qui s'est rencontré aussi dans I* AB *1*, 26ʏ — *arṣ* et *'pr* sont en parallélisme comme dans III AB, A, 5ᵇ.

26-28ᵇ. — Réplique de 'Anat.

'Anat, qui est sans doute à terre maintenant, ou tout près de la terre, et qui voit Baal accourir du haut du ciel, lève les yeux à son tour (comme précédemment Aleyn-Baal, ll. 13 ss.), et elle prend la parole pour annoncer, d'un seul mot, qu'elle a déjà atteint l'objet poursuivi, à savoir une génisse, *arḫ*.

Le mot *arḫ* [1] s'est rencontré d'abord dans I AB. *2*, 6 et 28, et Baneth l'a rapproché (*OLZ*, 1932, 451) d'acd. *arḫu* « vache sauvage », qu'on rattache, à tort ou à raison, à la rac. ארח « errer ». Pour *arḫt*, plur. de *arḫ*, voir ci-après, col. *3*, 2. — On notera que, dans I AB *2*, 6 et 28, le rejeton de l'*arḫ* est appelé *'gl* « veau », tandis que, dans IV AB, on dit *rum* ou *ebr*, col. *3*, 21-22 et 36-37, et que, ailleurs, *ebr* est associé, non à *rum*, mais à *ṯr* ; ainsi BH, *1*, 31-32, et *2*, 55-56.

28ʏ-30. — 'Anat quitte le pays des bœufs sauvages.

Ces quelques lignes paraissent signifier que 'Anat s'en va, à pied cette fois, pour rentrer chez elle, accompagnée de Baal, à qui elle adressera la parole peu après (31 ss.), et suivie, sans doute, de la génisse.

wtr hlkt = « et de tourner (ou de s'en retourner, cf. acd. *târu* [2]) en marchant ». Sur *wtr*, voir ci-dessus 11ᵇ, et comparer d'autre part *tlk wtr*, ci-après, col. *3*, 18-19.

Parallèlement à *lkt*, qui est évidemment « l'état construit » de *hlk* [3], il y a un mot de lecture très incertaine, transcrit provisoirement par *ḫl*.

b n'mm correspond exactement, pour la forme et pour le sens, à

[1] On pourrait sans doute considérer *arḫ* comme l'imp. du verbe ארח et traduire : « Erre et tourne, etc... ». Cependant, vu le sens général de cet épisode, et bien que le tour soit encore plus elliptique que d'habitude, nous pensons qu'il s'agit bien d'un substantif, et qui constitue, à lui seul, toute la déclaration de 'Anat.

[2] Comp. *illik illûramma* de *Gilgamesh*, XI, 148, 151, le sujet étant, tour à tour, la colombe et l'hirondelle.

[3] Comme *ibi* de *yṯb* (I, AB, *6*, 28) et, sans doute, *rdt* de *yrd*, ci-dessus, col. *1*, 5.

Psaumes, XVI, 6 בנעימים ; pour *ysm* [1], dans *b ysmm*, on sait que c'est à RŠ le terme complémentaire habituel [2] de *n'm*. Voir aussi ci-après, col. *3*, 19.

Ainsi 'Anat, sur le chemin du retour, traverse des pays « gracieux et beaux », d'autres pays peut-être que ceux qu'elle avait survolés quand elle gagnait l'Aḫ-šamak, ou bien les mêmes contrées, mais embellies et comme transformées déjà par le succès que la déesse vient de remporter. Pour d'autres conséquences heureuses de cette victoire, — heureuses pour la nature (pour les animaux, du moins) et pour 'Anat elle-même, voir ci-après, col. *3*, 16-17 et 26 ss.

31-33. — 'Anat s'adresse à Baal.

ql est restitué d'après col. *3*, 33. La locution *ql ytn l* équivaut à héb. *ql ntn l*, *Proverbes*, II, 3 : « appeler ». — On dit aussi à RŠ, dans le même sens, *ytn gh* ; voir *Syria*, XVI, 36.

Des paroles que prononce 'Anat, il ne reste plus que quelques mots épars.

32. — *b'lm*, comme RŠ 1929, n° 1, 9, et III AB, A, 9, 32 : « les Baal » ou « les suivants de Baal », comme on dit (I Keret) *Spśm*, et peut-être *'ntm* « ceux de 'Anat », RŠ, 1929, n° 5, 18 [3].

33. — Peut-être « [*H*]*d*, qui est le *'m* (voir p. 155 n. 1) de *N*[ ] [4] ». Sur *Hd*, voir ci-dessus 2 et 5, et ci-après, col. *3*, 9, [21], 36.

34 ss. — Déclaration d'Aleyn-Baal.

35. — *ph* « sa bouche », c'est-à-dire la bouche de la Vierge 'Anat ; cf. col. *3*, 10-11.

39. — Peut-être [*ḫb*]*l Kšrt*, d'après un fragment inédit ; sur les *Kšrt*, les déesses hirondelles, voir *Danel*, p. 105, et sur *ḫbl*, en parlant d'oiseaux, voir I. *Danel*, 33.

[1] On sait que le mot שם « nom » s'écrit à RŠ *śm*. Il n'a donc aucun rapport avec le *wsm* arabe ou l'*asâma* accadien.

[2] Parfois c'est *qdš* « saint » qui est associé à *n'm*.

[3] Comp. le nom de la ville natale de Jérémie : 'Anatôt, qui signifie sans doute « (la ville des) femmes vouées à 'Anat ».

[4] *N*[*'mn*] ?, ou bien *N*[*'mt aḫt*] (col. *3*, 11), qui est 'Anat.

Col. III.

. . . . . .

(2) [ ] *m* (?) *arḫt . tl*[*dn* (?)]
(3) *alp. l Btlt . ʿnt*
(4) *w ypt l Ybmt . le* [*mm*]

(5) *w yʿny . Aleyn* [*. Bʿl*]
(6) *lm . k qnyn . ʿl* [ ]
(7) *k drd . d ykmn* [ ]

(8) *Bʿl . yṣḏd . mle*[ ]
(9) *El Hd . mla . ul* (?)[ ]
(10) *blt . p Btlt* ʿ[*nt*]
(11) *w p . Nʿmt . aḫt*

(12) *yʿl . Bʿl . b ẏ*[ ]
(13) *w Bn . Dgn . b ṡ*[ ]

(14) *Bʿl . yšb . l ks*[*e . mlkh*]
(15) *Bn Dgn . l kḫ*[*ṯ . drkth*]

(16) *l alp* [*.*] *ql . ṯ*[*by* (?)]
(17) *l np* (?) *ql nd .* [ ]

(18) *tlk . w tr .* [*b ḫl* ?]
(19) *b nʿmn . b ṯṣ*[*mm*]

(20) *arḫ . arḫ .* [ ]
(21) *ebr . tld* [*. l Bʿl . w Hd*]
(22) *w rum . l* [*Rkb ʿrpt*]

(23) *tḫbq .* [ ]
(24) *tḫbq* [ ]
(25) *w tks*(?)*y*(?) *nn . b ṡ*(?)*n*(?)[ ]

(26) *y*[*'l*] . *šrh* . *w šḫph*
(27) [. .] *šḫp* . *ṣġrth*
(28) *yrk* . *ql*. *b ph*
ġr (29) *mslmt* . *b ġr* . *tleyt*

(30) *w t'l* . *b km*. *b arr*
(31) *bm* . *arr* . *w b ṣpn*
(32) *b n'm* . *b ġr* . *t*[*l*]*eyt*

(33) *ql* . *l B'l* . *ttnn*
(34) *bšrt* . *El* . *bš*[*r*.*B*]*'l*
(35) *w bšr* . *Ḫtk* . *Dgn*
(36) *w* . *ebr*. *l B'l* [. *w*(*?*) *Ḥ*(*?*)]*d*
(37) *w rum* . *l Rkb* . *'rpt*

(38) *yšmḥ* . *Aleyn B'l*

TRADUCTION

. . . . . .

(2) « les . . . génisses, mettent (ou mettront) bas ;
(3) « un bœuf pour la Vierge 'Anat
(4) « et une belle (génisse) pour la Yebamat des peuples. »

(5) Et Aleyn-[Baal] répond :
(6) « . . . comme notre créateur, monte . . . .
(7) « comme le *drd* qui établit . . . »

(8) (Alors) Baal s'avance vers le *mle* . . .
(9) le dieu-Had (s'avance) vers le *mla* . .
(10) . . . la bouche de la Vierge 'Anat
(11) et la bouche de la gracieuse (déesse) des prairies.

(12) Il monte, Baal, sur le . . .
(13) et le Fils de Dagon, sur le . . .

(14) Baal s'assied sur [le] trô[ne de sa royauté]
(15) (et) le Fils de Dagon, sur [le] siè[ge de sa souveraineté].

(16) Le bœuf a la voix de la ga[zelle (?)]
(17) (et) le . . . , la voix de la (bête) craintive [?].

(18) Elle s'en va, et elle se met [à . . .]
(19) dans les (pays) agréables, dans les beaux (pays).

(20) La génisse, la génisse . . .
(21) le (taureau) *ebr*, elle (le) met bas [pour Baal et Had].
(22) et (elle met bas) le bœuf sauvage pour le Chevaucheur des nuées.

(23) Elle embrasse . . . ;
(24) elle embrasse . . . ,
(25) et elle (le) couvre (?) de . . .
(26) Il s'élève, son chant et son *šhp*.
(27) . . . , le *šhp* de sa jeunesse.
(28) Elle est douce, la voix, dans sa bouche (quand elle dit) :
« Le (vase) *ġr* (29) de *mslmt*, (je le mets ?) dans le (vase) *ġr* de *tleyt*. »

(30) Et elle monte alors sur le *arr*,
(31) sur le *arr* et sur le (mont du) Septentrion,
(32) par la vertu (enclose) dans le (vase) *ġr* de *tleyt*.

(33) Elle appelle le Maître (= Aleyn-Baal) (pour lui dire) :
(34) « Les bonnes nouvelles de El, an[nonce(-les)] à Baal !
(35) « et annonce(-les) au Fils de Dagon !
(36) « Et (c'est aussi qu'il y a) un (taureau) *ebr* pour Baal [et Had ?]
(37) « et un bœuf sauvage pour le Chevaucheur des nuées. »

(38) (Alors) il se réjouit, Aleyn-Baal.

COMMENTAIRE

2-4

Le mot qui précède *arḫt* et qui paraît se terminer en *-m* est peut-être un nom de nombre (dizaines). — Le pluriel de *arḫ* (voir col. *2*, 28), *arḫt*, s'est rencontré déjà : II AB, *6*, 50 *elht arḫt* « les déesses-génisses », en parallélisme avec *elm alpm* « les dieux-taureaux ». Les génisses dont il s'agit ici sont issues sans doute de la Génisse que 'Anat avait été chercher et qu'elle avait découverte : col. *2*, 28. Quoi qu'il en soit, ces génisses mettent bas un bœuf ou un taureau (*alp*), destiné à 'Anat elle-même ; quant à la « Yebamat des peuples », doublet de 'Anat (v. col. *1*, 14-15), elle recevra une belle (génisse). On sait que les vaches grasses du Songe du Pharaon (*Genèse*, XLI, 2 ss.), qui paissaient l'herbe d'un *aḥu* (voir ci-dessus, col. *2*, 9) étaient qualifiées de la même façon. Mais ici l'adj. *ypt* tient lieu de subst., comme dans le cas de *n'mm-ysmm*, col. *2*, 30, et *3*, 19 ; voir aussi *mre(a)* (mouton ou veau) gras : II AB *6*, 41-42 et *passim*, et, dans A. T., מְרִיא.

5-7. — Aleyn-Baal invite Baal à monter.

5. — *wy'ny*, au lieu de la forme apocopée, *wy'n*, qui est beaucoup plus fréquente.

6-7. — *lm* paraît représenter l'imp. d'un verbe signifiant « monter », à en juger par ce qui suit, l. 12, et par la prépos. même, *'l*, qui accompagne cet impératif. Baal serait invité, par Aleyn-Baal, à gravir certaines hauteurs [1], qui seront définies par la suite (8-9), et Baal montera, en tant, dit A. B., qu'il est notre créateur, *k qnyn* ; on savait déjà, par ailleurs (I' AB, *2*, 17-18), que Aleyn était le fils de Baal, *bn B'l*. La rac. *qny* s'est rencontrée précédemment dans le qualificatif *qnyt-elm* « créatrice des dieux », appliqué à la déesse *Rbt-Ašrt-ym* : II AB, *3*, 26, 30, 35.

[1] Ailleurs, le dieu *Ġzr* « à la belle voix » dit, en chantant, *'l B'l b ṣrrt Ṣpn* « monte, (ô) Baal, sur les *ṣrrt* de Ṣapôu ».

Baal est, en outre, comparé au *drd* qui... Nous ne saurions dire ce que signifie *drd* ; pour le verbe *ykmn*, c'est l'héb. *yekonen*, pilel de כון ; « il installe, ou fonde » ; même forme dans II AB 4-5, 48.

8-15. — Baal, le dieu el-Had (appelé aussi le Fils de Dagon), montent et vont s'asseoir sur leurs trônes.

8-9. — *yṣ̂d* s'est rencontré déjà : SS 30, où il s'agissait du dieu El, s'avançant au bord de l'océan : *gp thm*. Mais, si le verbe צוד signifie s'avancer (avec solennité), il veut dire aussi — en héb. même, avec prépos. *l*, et en arabe — « monter », et c'est le cas ici.

Le complément, *mlc*, l. 8, et *mla*, l. 9, paraît correspondre à héb. מְצוּדָה « acropole », acd. *mulû*. Le mot qui suit *mla*, *ul* [ ] ou *uṣ* [ ], était peut-être le nom de la hauteur gravie par El-Had ; à la fin de l. 8, il y avait sans doute un nom du même genre, qualifiant le *mlc* sur lequel s'élève Baal lui-même. C'est probablement sur ces collines, ou sur cette colline appelée de deux noms différents, que se dressaient les sièges sur lesquels les dieux vont s'asseoir : 14-15.

10-11. — Le 1er mot paraît avoir été écrit d'abord *bmt*, puis corrigé, par le scribe, en *blt* ; de toute manière, le sens est très incertain. Sur *p ʿnt*, « la bouche de ʿAnat », voir ci-après, l. 28, et ci-dessus, 2, 35. Pour *nʿmt aḫt*, qualificatif de ʿAnat, comp. *nʿmt bn aḫt*, ci-dessus, col. 2, 16.

12-13. — Cette fois, le double de Baal est appelé *Bn-Dgn* (et de même aux ll. 14-15), et non plus *El-Hd*, comme aux ll. 8-9.

Rien ne permet de compléter les deux mots ou noms qui commencent respectivement par *ġ* [ ] et *ś* [ ], et qui désignaient sans doute les plates-formes supportant les trônes des deux divinités.

14-15. — La fin des lignes est complétée d'après différents passages similaires, par ex., I AB 5, 5-6 ; mais voir aussi III AB, A 12-13, où il y a *ksh* seulement, en parallélisme avec *kḫš drkth*.

16-17. — Conséquences de l'intronisation de Baal et du Fils de Dagon.

L'installation des deux dieux sur leur trône entraîne un changement dans l'ordre des choses, en ce sens du moins que la voix des animaux, sinon leur nature, est sensiblement modifiée [1]. Il paraît bien probable, en effet, que le dernier mot de la l. 16 doit être lu *s*[*by*], héb. צבי, ar. ظبي, mot qui se retrouve d'ailleurs dans d'autres passages, mais d'un caractère différent. Et si le mot qui correspond, l. 17, à *alp*, soit *np* (?), ne nous est pas intelligible, l'équivalent de *sby* est *nd*...; or la racine נדד signifie « s'enfuir », en parlant notamment d'un animal craintif, comme la gazelle.

18-22. — La Génisse met bas un taureau, destiné à Baal.

18. — Le sujet de *tlk* est, sans doute, la Génisse, qui sera nommée expressément, et avec insistance, l. 20. Voir d'ailleurs déjà, ci-dessus, col. *2*, 29. Sur *wtr*, voir ci-dessus, col. *2*, 11. — [*b ḥl*] est complété d'après col. *2*, 29 β, où le texte est mal conservé ; la restitution est cependant plausible, puisque les verbes *ḥl* et *yld* (de *tld*, l. 21) sont fréquemment associés en hébreu, et, une fois au moins, à RŠ : BH *1*, 25 β.

19. — Les pays traversés par la Génisse sont qualifiés dans les mêmes termes que ci-dessus : col. *2*, 30.

20-22. — Le texte est complété d'après les ll. 36-37 ci-après.

23-25. — Intervention de 'Anat.

Le sujet du verbe *thbq* « elle embrasse » peut être successivement *Btlt-'nt* et *Ybmt-lemm;* voir ci-dessus, ll. 3-4. — *ḥbq* s'est rencontré déjà : II AB *4*, 13, et SS, 51, 56. — *wthsymn* (?) peut appartenir à la rac. כסה « couvrir », cf. I[e] AB, *6*, 16 et 31 ; mais l'état du texte ne permet pas de décider.

[1] La voix même de 'Anat subira un changement analogue; voir ci-après, l. 28.

26-29. — Chant de ʿAnat.

26. — *šr* = שִׁיר « chant », et un peu plus loin, l. 28, *ql* « voix » ; voir aussi II AB, 5, 70-71. — *šḫp* est visiblement un synonyme de *šr*, ou de *ql*. Pour le verbe שׁלה, en parlant, non d'un chant il est vrai mais d'un cri, cf. *Jérémie*, XIV, 2, et *Psaumes*, LXXIV, 23.

27-28ª. — Satisfaite par l'heureux succès de ses démarches, qui ont abouti au triomphe de Baal, ʿAnat retrouve, dit le poète, « la voix de sa jeunesse » ; *šġrt* est, en effet, identique à héb. שְׁגִיָה, et le sens est d'ailleurs confirmé par la phrase qui suit : *yrk ql b ph*, où le verbe *yrk*, de la rac. ירק, est pris au même sens que dans *Psaumes*, LV, 22. — Ainsi, la voix de la déesse s'adoucit, comme avait fait (ll. 16-17) celle des taureaux, dont les mugissements s'étaient changés en appels plaintifs.

28ᵇ-29. — Ces quelques mots représentent, à ce qu'il semble, les paroles mêmes que chante ʿAnat, soit que la déesse agisse en même temps qu'elle chante, soit qu'elle donne, en chantant, ses ordres à ceux ou à celles qui l'accompagnent.

De toute façon, il s'agit de mêler le contenu de deux vases, et de deux vases de la même sorte, appelés *ġr*, dans lesquels sont encloses respectivement la *mslmt* et la *tleyt*. La locution *ġr tleyt* se retrouvera d'ailleurs ci-après, l. 32, dans une phrase qui a pour objet de rappeler l'opération même qui est pratiquée ici. On comparera, d'autre part, le passage suivant, extrait d'un poème inédit du groupe AB :

b gbʿ tleyt
b ġr nḥlty

ce qui signifie, littéralement :

« dans le (vase) *gbʿ* (il y a) la *tleyt*
« dans le (vase) *ġr* (il y a) ma *nḥlt* [1] ».

nḥlt, héb. נַחֲלָה « héritage » ; *tleyt* paraît être un subst. à préform. *t-* de la rac. *ley* [2], à laquelle se rattache peut-être le nom d'*Aleyn* [3].

[1] Pour *gbʿ* (héb. *gaby*ʿ*a*) et *ġr*, voir notamment AB, 5, 77-78, 93 ss. et 100-101.

[2] Voir aussi *lleym* : I *Danel*, 84.

[3] *Syria* XII, 196.

Dans un autre passage, du cycle AB également, Baal est invité par le dieu *Ġzr* à monter sur le Ṣapôn[1] ; mais, au préalable, on avait mêlé mille cruches (de vin) à dix mille (cruches) de cette boisson fermentée qu'on appelle, en héb., *ḫemer*[2]. Or, dans le texte IV AB, 'Anat ordonne, et de sa voix la plus douce[3], de mêler le contenu de deux récipients, et aussitôt après (30-32) elle montera sur le Ṣapôn, comme si cette ascension ne pouvait se produire dans tous les cas — qu'il s'agisse de Baal ou de 'Anat — qu'après l'accomplissement de certains rites, qui ne sont pas sans doute identiques, mais qui présentent, incontestablement, de grandes analogies[4].

30-32. — 'Anat monte sur le Arar et sur le Ṣapôn.

30-31. — *bkm* paraît correspondre à la locution héb. *beken*, de דֶּבֶן « et par ainsi » de *Esther*, IV, 16, et *Ecclés.*, VIII, 10, qui est considérée comme un aramaïsme ; *bkm* se rencontre d'ailleurs à RŠ, mais assez rarement et, d'ordinaire, au début de la phrase, comme en hébreu ; par ex. II AB 7, 42, I *Danel*, 57, 58.

Le nom de *Ṣpn*, qui est habituellement isolé[5], est associé ici à un autre nom : *Arr*, inconnu par ailleurs, et qui désigne sans doute aussi une montagne, moins haute peut-être que le *Ṣpn* et qui constituait comme un échelon entre la plaine et les sommets[6].

32. — Cette phrase indique que l'ascension n'a été rendue possible que par la vertu enclose dans la *tleyt*, additionnée de *mslmt* : 28β-29.

(1) Voir déjà ci-dessus, p. 167, n. 1.

(2) Il y a exactement :

alp kd yqḥ
b ḫmr rbt ymsk

(3) Comme fait, de son côté, Ġzr « à la belle voix ».

(4) Il y aurait identité si ces termes, en apparence abstraits : *mslmt*, *nḥlt*, *tleyt* désignaient, figurément, le vin, le *ḫemer* et quelque autre boisson.

(5) *Ṣpn* est associé, une fois seulement, à *Ugrt* (qui est Ras Shamra), mais non pas dans les *Poèmes* ; il s'agit du texte liturgique publié par Dhorme, *Syria*, XIV, pl. XXV, n° 1, ll. 10-11.

(6) On a vu de même ci-dessus, ll. 8-9, Baal et Had monter d'abord sur le *mla* ou *mle*, pour s'élever ensuite (ll. 12-13) jusqu'au *ġ*[ ] et au *š*[ ], sur lesquels se dressent leurs trônes.

33-37. — 'Anat, parvenue sur le Sapôn, annonce une bonne nouvelle.

33. — Sur *ql ytn*, voir ci-dessus, col. 2, 31. — Il paraît indispensable d'admettre que *B'l* désigne ici Aleyn-Baal, et ce n'est pas sans doute un cas unique ; voir, à ce sujet, R. Dussaud, RHR, CXI, 22. A.-B. joue, en somme, le rôle d'intermédiaire entre 'Anat et Baal.

34-35. — Ces bonnes nouvelles [1], qui émanent du dieu suprême El [2], intéressent d'abord le dieu Baal et aussi Had, — qui est appelé ici *Ḫtk-Dgn*, au lieu de *Bn-Dgn*, — et enfin le Chevaucheur des nuées, qui est Aleyn-Baal lui-même.

Quel que soit le sens propre du mot *ḫtk*, il paraît évident que c'est un synonyme de *bn* « fils ». Le mot s'est d'ailleurs rencontré déjà : I AB *3-4*, 34-35 [3], passage où *ḫtk* est — ou paraît être — en parallélisme avec *ab* « père ». Si *ḫtk* désigne alternativement le père ou le fils, le cas serait comparable à celui d'héb. חתן, qui, suivant qu'il est prononcé ou vocalisé de telle manière ou de telle autre, signifie « gendre » ou « beau-père [3] ».

36-37. — Après avoir annoncé (34-35), en termes généraux, qu'il y a de bonnes nouvelles, concernant Baal et le Fils de Dagon qui est Had (voir ci-dessus p. 155, n. 1), 'Anat définit en deux mots la nature de ces nouvelles, en tant qu'elles concernent les deux dieux : ils recevront — chacun d'eux ou tous les deux ensemble — un taureau de l'espèce dite *ebr* (h. *abbîr*). Puis 'Anat ajoute qu'il y aura aussi pour le Chevaucheur des nuées qui est A.-B. (le *b'l* de l. 33) un bœuf sauvage. On se souvient que 'Anat elle-même avait reçu (ci-dessus, 3-4) un (taureau) *alp*, tandis qu'une belle génisse (*ypt*) était attribuée à la « Yebamat des peuples ».

[1] *bšrt* signifie « bonne nouvelle », d'ordinaire, mais aussi parfois « nouvelle » simplement, ou bien « mauvaise nouvelle » ; ainsi, dans A. T., I *Samuel*, IV, 17, et, à RŠ, I *Danel*, 86.

Dans I AB *3-4*, 5, 11 et ailleurs, il faut lire, avec Montgomery, *b šʾrt*, et considérer *šʾrt* (ou *sʾhrt*, I *Keret* 36) comme un synonyme de *ḫlm* « songe ».

[2] El ne joue aucun rôle dans IV AB, tel qu'il se présente à nous ; mais l'on se rappellera qu'il nous manque plus de la moitié du Poème.

[3] Observation de M. Z. Mayani.

38. — Joie d'Aleyn-Baal.

Aleyn-Baal se félicite du succès qui a couronné les démarches entreprises par 'Anat sa « sœur », comme il se réjouissait dans II AB *G*, 35-36 ; mais les circonstances étaient alors toutes différentes.

Ainsi qu'on l'a noté déjà, *Syria*, XV, 241, il arrive fréquemment qu'un épisode, ou une série d'épisodes se termine par une phrase du type de celle-ci : *yšmḥ Aleyn-B'l*.

Le Poème IV AB ne comporte aucun colophon, aucune indication concernant son origine ou sa date, mais ce n'est pas un cas unique ; il en est de même, on le sait, pour le Poème des Chasses de Baal (BH) et pour I *Keret*, par exemple.

Ch. Virolleaud.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

18. — Les trouvailles de monnaies péloponésiennes et la guerre parthique de Caracalla.

J'avais été frappé, depuis longtemps déjà, par la rencontre que l'on fait parfois en Syrie de monnaies péloponésiennes. Je regrette aujourd'hui de n'avoir pas noté toutes ces rencontres. Du moins ai-je gardé trace de trois d'entre elles. Il s'agit des pièces suivantes :

Pellene Achaiae. — Buste imberbe de Caracalla à droite, lauré, drapé, cuirassé. – – – – ΑΝΤΩΝ – – – – ; *rev.* ΠΕΛΛΗΝΩΝ Victoire de face, debout sur un globe, tenant une guirlande dans ses mains. — Æ, 23 mm. Bazar de Damas.

Thuria Messeniae. — Tête de Septime-Sévère à droite, laurée. ΑΟΥ... ΠΟC – – – (*sic*) ; *rev.* ΘΟΥ[ΡΙΑ]ΤΩΝ. Tyché debout à gauche, tenant la corne d'abondance et la patère. Dans le champ : ΑΑ. — Æ. 20 mm. Bazar d'Alep.

Phigaleia Arcadiae. — Buste imberbe de Caracalla jeune à droite, lauré, drapé, cuirassé. Μ·ΑΥΡ·ΑΝΤΩΝΙΝΟC ; *rev.* ΦΙΑΛΕΩΝ. Athéna debout à gauche, tenant de la droite une patère, de la gauche une longue palme. — Æ. 21 mm. Chez un antiquaire de Beyrouth.

Quand on parcourt les listes où M. Bellinger a réuni si utilement, deux années de suite, les monnaies rendues par les fouilles de Doura [1], on est frappé de voir qu'il ne s'y trouve, en dehors des espèces locales (syriennes, parthes, parfois ciliciennes ou cappadociennes), que deux catégories de pièces : un très notable contingent de monnaies du Pont, et un contingent non

[1] *Excavations at Dura-Europos, Third Season*, p. 139 ss. ; *Fourth Season*, p. 259 ss. Grâce à une communication de M. Brown, j'ai pu consulter également dans la *Sixth Season*, encore en épreuves, le chapitre relatif aux monnaies : ses données assurent considérablement la base sur laquelle j'ai rédigé la présente note.

négligeable de monnaies du Péloponèse. Les monnaies pontiques se sont rencontrées en 1929-1930 au nombre de 22, et en 1930-1931 au nombre de 81. Quant aux monnaies péloponésiennes, leur nombre est bien plus réduit, puisqu'on n'en a trouvé que 3 en 1929-1930, et 4 en 1930-1931, mais ce petit lot n'en reste pas moins remarquable si l'on considère qu'il représente, avec les monnaies pontiques, la totalité des monnaies étrangères ramassées à Doura, où la Macédoine, la Thrace, la Grèce continentale et la majeure partie de l'Asie Mineure n'ont pas envoyé une seule pièce. Au reste, voici la liste des monnaies péloponésiennes en question : en 1929-1930, Mantinée (Géta), Orchomènes (Julie Domne), Pylos (Caracalla) ; en 1930-1931, Cyparissia (Septime-Sévère), Gythium (*id.*), Mothone (Géta), Thuria (*id.*).

Une autre particularité notable de ces deux groupes de monnaies réside dans la période très restreinte de leur émission. Qu'elles soient pontiques ou péloponésiennes, toutes ces pièces ont été frappées exclusivement dans les vingt-quatre années que couvrent les règnes de Septime-Sévère et de Caracalla. Cette circonstance suffit à montrer que la rencontre d'espèces étrangères à Doura s'explique par une raison tout à fait particulière, et que cette raison semble être la même pour le contingent du Péloponèse que pour celui du Pont.

Dans une brève annotation [1], M. Rostovtzeff a indiqué que les monnaies du Pont avaient dû venir à Doura aux mains de soldats plutôt qu'à celles de commerçants, et cette hypothèse est bien la plus probable. Elle reçoit une certaine confirmation de l'argument chronologique que nous avons cité plus haut, et qui incite à attribuer cet apport massif de numéraire pontique aux troupes amenées sur le front de l'Euphrate pour la guerre parthique de Caracalla, en 215. On sait que ce prince, en 214, avait pris ses quartiers d'hiver à Nicomédie [2], et que la Bithynie reçut une partie des troupes destinées à la campagne [3]. Il est permis de supposer que le Pont servit, lui aussi, de place d'armes en cette occasion, et un document de Doura, justement, nous renseigne sur une circonstance de ce genre : c'est le fameux bouclier découvert par M. Cumont [4], et dans lequel un soldat avait noté les étapes qui conduisirent

[1] Rostovtzeff, *ibid.*, *Third Season*, p. 166.

[2] *CIL* 6, 2103 b : sacrifice des Arvales [*quod imp.* — — — —] *felicissime ad hiberna Nicomediae ing*[*ressus est*] ; Dio Cass., 78,18,1.

[3] *IG Rom.* 3, 60 (*Prusias ad Hypium*).

[4] Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 323 ss.

son corps des bouches du Danube à Trébizonde, et de là par Artaxate à l'Euphrate. Bien que ce bouclier semble postérieur à la guerre de Caracalla, il montre bien comment les monnaies pontiques ont pu venir à Doura lors des transports de troupes nécessités par cette campagne.

Mais revenons à nos monnaies péloponésiennes. L'explication de leur présence à Doura me paraît donnée par un texte d'Hérodien [1], où l'on voit que Caracalla, préparant sa guerre contre les Parthes, et prétendant renouer une antique tradition, leva à Sparte deux bataillons (λόχους) qu'il nomma *pitanate* et *laconien*. On a cru pouvoir rapporter à ces deux corps de troupes un certain nombre d'inscriptions [2] où sont mentionnés des Spartiates ayant fait campagne contre les « Perses », mais ces textes ne sont pas exactement datés et paraissent se rapporter plutôt à une levée ordonnée par Marc-Aurèle [3]. Quoi qu'il en soit, l'envoi de deux détachements laconiens contre les Parthes, en 215, semble fournir une raison plausible à la trouvaille paradoxale de numéraire péloponésien à Doura et en Syrie. On objectera peut-être que sur les dix monnaies recensées plus haut, trois seulement — celles de Thuria [4] et de Gythium — peuvent être regardées comme strictement laconiennes. Mais il est probable que ces pièces de bronze, toutes taillées sur le même module, circulaient assez librement dans le Péloponèse, et le fait rapporté par Hérodien semble avoir le mérite de s'adapter à souhait, tant au lieu de la trouvaille qu'aux étroites limites où nous tient la chronologie des monnaies en question. La proportion considérable des pièces péloponésiennes trouvées à Doura me ferait même croire que le détachement laconien a séjourné dans cette forteresse : M. W. A. Campbell veut bien me faire connaître qu'il ne s'est pas trouvé une seule de ces pièces parmi les quelque trois mille monnaies données jusqu'ici par les fouilles d'Antioche.

Beyrouth, décembre 1935.

HENRI SEYRIG.

[1] HERODIAN., 4, 8, 3 : ἀπὸ τε Σπάρτης μεταπεμψάμενος νεανίας Λακωνικὸν καὶ Πιτανάτην λόχον ἐκάλει ; cf. 4, 9, 4 : φάλαγγα.... Μακεδονικὴν καὶ Σπαρτιάτην.

[2] DESSAU, *Inscriptiones latinae selectae*, 8878 ; *CIG* 1253 (ligne 17) ; 1495 ; LE BAS et FOUCART, n° 183 b.

[3] PREMERSTEIN, *Klio*, 11, 1911, p. 358 s., avec la bibliographie.

[4] Ce caractère apparaît dans les lettres AA, gravées dans le champ. Sur l'appartenance de Thuria à la Laconie, voir PAUSANIAS, 4, 31, 1 ; HEAD, *Historia numorum*, 2e éd., p. 433.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR LES TAPIS ARMÉNIENS

PAR

ARMÉNAG SAKISIAN

L'évolution des tapis arméniens esquissée pour les temps modernes, reste pour ainsi dire inconnue pendant la période médiévale. Un certain nombre d'indications et de documents qui s'échelonnent du IXe siècle à nos jours, quoique fragmentaires, sont de nature à éclairer le sujet.

On sait que la mention la plus ancienne des tapis arméniens est celle de l'historien arabe Ibn Khaldoun, qui les cite pour les années 775 à 786 en tête des redevances acquittées en nature par l'Arménie vis-à-vis des califes de Bagdad [1].

Le professeur N. Adontz de Bruxelles a relevé dans une source byzantine une précieuse référence qu'il faut rapprocher de la précédente. Elle se rapporte à des événements du début du IXe siècle, qui intéressent la colonie arménienne de Thrace, laquelle devait donner à Byzance, avec Basile Ier, la dynastie macédonienne [2].

En 813, le roi des Bulgares, Krum, au cours d'une incursion en territoire byzantin, avait emmené en captivité des habitants d'Andrinople, au nombre desquels des Arméniens. Or, les tapis arméniens sont mentionnés au premier rang du butin fait par les Bulgares, et l'expression employée *armeniatika stronglomaletaria* est d'autant plus significative, que les mots *boucle* ou *nœud* et *laine*, entrent dans sa composition [3].

A une date aussi reculée que 813, il s'agit donc bien de tapis à nœuds. Moins de quarante ans séparent ce témoignage circonstancié byzantin de la mention d'Ibn Khaldoun. On peut conclure que le tribut arménien aux califes de Bagdad se rapportait également à des tapis à nœuds.

Si le schéma décoratif des tapis arméniens classiques, à raison de leur

(1) *Les Tapis Arméniens du XVe au XIXe siècle*, de l'auteur. *Revue de l'Art*, juin 1933, p. 26.

(2) N. Adontz, *l'Age et l'origine de l'Empereur Basile Ier* (867-886). *Byzantion*, t. VIII, fasc. 2 (1933), p. 478, 480 et 481.

(3) N. Adontz, *op. cit.*, p. 484 et note 1.

division en compartiments alternativement décorés d'un motif animal ou végétal, peut être rapproché de celui des soieries sassanides [1], c'est seulement sur des tissus arméniens, aux xe, xie et xiiie siècles [2], que nous l'avions rencontré.

L'Évangile du roi Kakig de Kars (1028-1064), au Patriarcat Arménien de Jérusalem, qui nous avait fourni le dessin de la robe du roi [3], conserve sur la même miniature la reproduction d'un tapis qui pend en demi-cercle du divan sur lequel la famille royale est assise à l'orientale [4]. Le schéma de ce tapis est analogue à celui du tissu royal. De grands cercles en pointillé, décorés d'un éléphant, laissent entre eux un espace losangé, qu'orne un motif floral. Une complication résulte toutefois du fait que les cercles ne sont pas tangents, mais réunis par de petites circonférences dans lesquelles s'inscrit un motif que l'état de dégradation de la miniature ne permet pas de distinguer. L'existence d'un tapis arménien de ce type, au milieu du xie siècle, augmente les probabilités de la filiation visée plus haut [5]. Pour ce qui est des couleurs [6], il est significatif que le fond soit pourpre et les éléphants indigo clair, avec des rehauts de blanc. Il faut se rappeler que ce sont là les trois couleurs qui caractérisent plus spécialement les tapis arméniens et qui se sont maintenues jusqu'à ce jour [7].

La reproduction d'un autre tapis arménien, se rapportant toujours à une époque dont aucun spécimen ne nous est parvenu, se rencontre gravée en bas-relief dans la lunette d'une porte de l'église d'Amaghou, sur un affluent de l'Araxe. Je l'avais citée [8] comme de 1216, en suivant une indication de J. Baltrusaïtis [9], mais cette date ne semble pas exacte. Une église a bien été

(1) *Les Tapis Arméniens du* xve *au* xixe *siècle*, précités, p. 30 et 32.

(2) *Tissus Royaux Arméniens des* x^e^, xie, *et* xiiie *siècles*, de l'auteur, *Syria*, 1935, p. 291-296.

(3) *Ibidem*, figure 2.

(4) A. Tchobanian, *La Roseraie d'Arménie*, III, figure p. 269.

(5) Un ornement marginal du même Évangile, qui doit reproduire un tissu ou un tapis, est à trois cercles juxtaposés dont chacun est orné de deux oiseaux, tandis que les intervalles sont à décor végétal A. Tchobanian, *op. cit.*, III, p. 167.

(6) C'est à l'obligeance de Mgr. Th. Kouchaguian, Patriarche de Jérusalem, que je dois les précisions relatives au décor et notamment aux couleurs, et je le prie de trouver ici tous mes remerciements.

(7) *Les Tapis Arméniens du* xve *au* xixe *siècle*, précités, p. 33 et *Les Tapis à dragons et leur origine arménienne* de l'auteur, *Syria*, 1928, p. 255-256 et note 2.

(8) *Les Tapis de Perse à la lumière des arts du livre*, de l'auteur, *Artibus Asiae*, vol. V, fasc. 1, p. 11.

(9) *Études sur l'Art médiéval en Géorgie et en Arménie*, 1929, pl. LXXIX, 139.

construite en 1216 à Amaghou, sous l'invocation de Saint Grégoire [1], mais celle dont Baltrusaïtis reproduit la façade [2] avec ce nom et cette date, n'a été élevée qu'en 1339, par le *prince des princes* Pourthel [3], au nom de la Vierge [4]. Le tympan au tapis [5], avec les mêmes attributions de nom et de date que la façade, doit appeler la même rectification.

L'album photographique de Y. Lalayan [6] donne une reproduction plus lisible de la lunette qui représente la Vierge à l'Enfant, la partie antérieure du siège étant recouverte d'un tapis. Son champ, partiellement visible, est à fond d'entrelacs géométriques rectilignes, avec une bordure à lacet d'un mouvement qui se répète alternativement à droite et à gauche. Le bord est à franges, à nœud ou en éventail, qui ne laissent aucun doute sur la nature du textile.

D'autre part, il s'agit bien d'une production locale, car le motif de la bordure se retrouve identique dans l'enluminure arménienne, avant et après la date du tapis, en 1292, 1318, 1475 [7] et 1594 [8], son emploi décoratif étant le même dans les trois premiers cas.

La décoration animale des plus anciens tapis arméniens qui nous soient parvenus, se caractérise par un dragon stylisé, qui leur a valu leur nom.

Le dragon, défini *grand serpent* par les dictionnaires arméniens [9], est associé à la mer, à la tempête et au cyclone.

Il est donc conçu, quant à sa nature, de façon analogue à la fois au *naga* indien et au dragon chinois, et, quant à sa forme, de manière semblable au premier de ces monstres, qui est aussi un dragon [10].

(1) P. S. Éprigvian, *Dictionnaire illustré de la mère patrie* (en arménien), 1903-1905, Venise.

(2) Baltrusaïtis, *op. cit.*, pl. LXXVII.

(3) P. L. Alishan, *Sisagan* (en arménien), Venise, 1893, figure 59 et p. 197. Cette façade est caractérisée par un escalier extérieur à double révolution, qui se retrouve en 1432 à la mosquée Imaret de Karaman.

(4) L'Archevêque K. Hovsépian, *les Khaghpaghian et les Brochian* (en arménien), Vagharchabad, 1928, t. I, p. 221 et 222.

(5) Baltrusaïtis, *op. cit.*, pl. LXXIX, fig 129.

(6) *Vayots Tsor ou Daralaguez.*

(7) L'Archevêque K. Hovsépian, *op. cit.*, t. figures 58, 27 et 102. Voir aussi pour la miniature de 1318, somme toute contemporaine, A. Tchobanian, *Pages Arméniennes* (en arménien), Paris 1912, pl. 37.

(8) F. Macler, *Documents d'Art Arménien*, 1924, pl. XLVII, figure 102.

(9) Le mot *vichab*, dragon, tient une grande place dans la langue arménienne. Le dictionnaire des Mekhitaristes de Venise, de 1865, donne vingt et un mots, pour la plupart des adjectifs, formés par *vichab*.

(10) M. V. de Visser, *The dragon in China and Japan*, Amsterdam 1913.

L'iconographie arménienne le rend sous la forme d'un serpent, dans la sculpture et l'enluminure, à partir du début du xe siècle [1].

Le dragon-paon sassanide s'était toutefois acclimaté en Arménie, du moment qu'il figure sur les fresques d'une église d'Ani du début du XIIIe siècle [2].

Quelque difforme et divers que soit le dragon des tapis arméniens, il ne semble pas procéder du type serpent, sans qu'on puisse lui reconnaître ni pattes ni ailes. J. Breek et F. Morris ont isolé et dessiné d'après un tapis attribué au début du XVIIe siècle, un dragon [3] que l'on retrouve sur le tapis Graf du XVe.

En attendant un rapprochement plus satisfaisant, je risquerai une comparaison avec un animal sculpté en bas-relief à Sanahin [4]. On est toujours en présence d'une bête imaginaire et son contour extérieur rappelle celui du dragon des tapis. Si sa tête a un caractère différent, il s'agit seulement d'un animal du même type, et quant à sa queue qui revient, on la distingue peut-être grâce à la netteté de la sculpture, qui manque au dessin des tapis. On retrouve même sur cette curieuse figure, qui en tout cas mérite de retenir l'attention, l'enroulement d'un serpent, sans que la tête en procède.

Un grand et très beau tapis à dragon (6,50 × 2,50) qui restait inédit, appartient à M. G. Hanotaux. Il ne répète pas servilement le type classique et se singularise par une partie de sa décoration, dans laquelle on peut voir des centaures [5]. La figure ne reproduit malheureusement pas cette partie. Il est à fond rouge, avec des losanges blancs, bleus et vert-pâle. Des taches de violet paraissent aussi.

Un autre tapis à dragon, de la collection Hewitt Meyers de Washington, qui porte un nom et une date en caractères arabes [6], avait fourni à M. A. U. Pope, un de ses principaux arguments pour soutenir que ce type était de fabrication turque et se situait au Nord de la chaîne du Caucase.

Le nom tissé sur ce spécimen est « Husseïn beg », mais le titre de beg

[1] Voir *Une porte en bois sculptée arménienne* de 1134, de l'auteur. *Artibus Asiae*, 1936.

[2] *Les Tapis Arméniens*, précités, p. 30 et 32.

[3] *The Ballard Collection of Oriental Rugs*, New-York, 1923, p. 14.

[4] Baltrusaïtis, *op. cit*, pl. LIX, 91.

[5] Sur un Evangile de 1269, un centaure ailé tenant une épée en main décore le frontispice du début de saint Marc. Bibliothèque du Couvent Saint-Lazare de Venise, n° 600.

[6] A. U. Pope, *The Myth of Armenian Dragon Carpets*, 1925, illust. 2.

n'est pas exclusivement turc ; ainsi on connaît au moins sept artistes persans du livre, originaires de Tebriz, qui le portent au XVIe siècle [1]. Pour ce qui est de la date, on sait que les musulmans la transcrivent en général en arabe. Il en est ainsi pour les manuscrits persans, par exemple, presque sans exception.

Tapis arménien du XVIe siècle.
Collection Gabriel Hanotaux.

Dans le cas de notre tapis, daté de la fin de 1689, le quantième du mois qui n'avait pas été déchiffré [2], est donné en persan (*bistum*, vingtième), ce qui implique qu'il a été tissé dans un milieu iranien et contredit l'hypothèse de sa fabrication au Nord de la chaîne du Caucase. Au surplus, c'est comme de la

[1] Le célèbre dessinateur Mohammedi beg, les enlumineurs Husseïn beg, frère de Vèli-Djan et Hassan beg, les relieurs Mirza et Kassim beg, et les calligraphes Ala beg et Ali beg. Voir AALI. *Menakib-i-Hunervéran* (en turc), 1926, Stamboul.

[2] A. U. POPE, *op. cit.*, p. 150.

« Perse du Nord-Ouest, probablement du Karadagh », qu'il a été exposé à Burlington House, en 1931, par le Textile Museum in the District of Columbia. Cette région appartient au bassin méridional de l'Araxe.

Les broderies s'apparentent intimement par leur nature avec les tapis, et quelques rapprochements ne seraient pas sans intérêt. Un fragment, au couvent Saint-Lazare de Venise, se rattache aux tapis arméniens du XVIIIe siècle dérivés du type Kouhar [1], par son caractère général de stylisation, comme par son motif principal et ses crochets [2]. Un S est typique, tant des broderies que d'un certain nombre de tapis arméniens. Il figure, barré, sur les petits côtés de cette pièce, comme sur l'encadrement de tapis arméniens du XVIIIe [3], et de tapis à dragon du XVIe [4]. Les feuilles à dents de scie de ses grands côtés se retrouvent à leur tour sur un tapis arménien du XVIIIe siècle, au Musée d'Art Arabe du Caire [5] et un autre du XVIIe, d'une église de Transylvanie [6].

Un autre fragment de broderie à décoration de caractère géométrique, et qu'il faut situer au XIXe siècle, est d'un type bien connu d'ouvrages de Van, qui servaient pour des coussins. Les S barrés se retrouvent sur son fond et sur sa broderie [7].

Le regretté Lalayan, à la suite de sa campagne ethnographique dans le Vasbouragan (1910), a reproduit un groupe de paysannes arméniennes de Van [8], dont deux ont sur les genoux, chacune une broderie. Il est remarquable que la bordure d'un de ces coussins soit formée d'S et conserve, au début du XXe siècle, une tradition qui remonte beaucoup plus haut que les tapis à dragons. En effet, la bordure d'une vignette de l'Évangile du roi Kakig de

(1) *Les Tapis Arméniens*, précités, fig. 8.

(2) *Les Broderies du Couvent de Saint-Lazare à Venise*, de l'auteur, en arménien, Revue *Pazmaveb*, février-mars 1935, fig. 2.

(3) *Les Tapis Arméniens*, précités, fig 5.

(4) Bode-Kühnel, *Antique Rugs*, trad. Rieistahl, New-York, fig. 56 et le tapis Hanotaux. Je constate que la fréquence de ces S sur la bordure des tapis arméniens avait déjà attiré l'attention de Walter A. Hawley, *Oriental Rugs*, New-York, 1927.

(5) *Les Tapis Arméniens*, précités, fig. 10.

(6) J. de Végh et Gr. Lajer, *Tapis turcs de Transylvanie*, pl. XXX. On sait que les tapis dits de Transylvanie ne représentent pas une production locale.

(7) *Les Broderies du couvent de Saint-Lazare*, précitées, fig. 3.

(8) *Revue Ethnographique* (en arménien), Tiflis, 1910, n° 2, p. 116.

Kars (1028-1064), antérieur à l'invasion seldjouk, est formée des mêmes S [1].

Les trois couleurs caractéristiques des tapis arméniens, le rouge [2], le bleu et le blanc, qui se conservent jusqu'à nos jours sur les tapis Kassagh [3], lesquels représentent dans la République arménienne, l'ultime tradition de cet art, se retrouvent en général sur les broderies arméniennes.

En dehors de ces trois couleurs, ces broderies se singularisent par le noir, dont l'emploi permet un effet décoratif par contraste. Rarement employé en Orient, le noir dénote un sentiment décoratif raffiné et se rencontre à des époques dont les manifestations sont d'un goût particulièrement délicat, comme au XVe siècle dans l'enluminure à Hérat [4], ou à la fin du XVIe, dans la céramique en Anatolie [5]. A ce point de vue, la correspondance avec les tapis n'est pas constante, quoique l'on en connaisse même dont le fond est entièrement noir [6].

L'ornement en forme d'S dont il a été question ci-dessus ne se rencontre qu'exceptionnellement sur les tapis non-arméniens. Sans parler de certains tapis du Caucase, limitrophe de l'Arménie [7], on les retrouve sur quelques seldjadès Ghcurdès du XVIIIe siècle, sous forme de frise, au-dessus et au-dessous de la niche [8]. Mais, dans l'Anatolie occidentale, même des tapis arméniens étaient

[1] A. Tchobanian, *op. cit.*, III, p. 107. Ils figurent sous une forme linéaire sur des traverses de table de concordance ou de mémorial, de l'Évangile du maréchal Auchine, de 1274 (voir les articles de l'auteur en français et en arménien sur cet Évangile, respectivement figure 4 et figures des pages 19 et 20 de la *Revue de l'Art*, nov. 1935, et d'*Anahit*, VIe année, n° 6), ainsi que sur l'encadrement du portrait de saint Sahag dans un missel royal de Cilicie, daté de 1286 (A. Tchobanian, *op. cit.*, III, pl. en regard de la p. 100).

[2] Un rouge spécial, le *Kermès animal*, est appelé *teinture arménienne* par les auteurs arabes du moyen âge (voir *les Tapis Arméniens*, précités, p. 24). La *garance*, *doron* en arménien, qui a dû remplacer la cochenille, est produite notamment dans le Karabagh, où elle fait l'objet d'un commerce important. Ce n'est pas l'effet d'un hasard que la culture de ce colorant ait été introduite dans le Comtat-Venaissin au milieu du XVIIIe siècle, par un Arménien, originaire de Nakhtchévan, auquel a été élevée une statue. Ch. D. Téréian, *Marseille, la Provence et les Arméniens*, Marseille, 1929, p. 62-67.

[3] *Les Tapis Arméniens*, précités, p. 33.

[4] *La Miniature Persane*, précitée, de l'auteur, p. 58.

[5] G. Migeon et Arménag Bey Sakisian, *La Céramique d'Asie-Mineure et de Constantinople*, p. 21-22 et 24.

[6] Kendrick and Tattersall, *Hand woven carpets*, 1922, pl. 8, au Victoria and Albert Museum.

[7] L'Arménie est séparée du Caucase du Nord, par la ligne de la Koura. *Encyclopédie de l'Islam*, mot Arménie par M. Strzeck.

[8] Breck and Morris, *op. cit.*, fig. 62, 64, 67 et p. 36 pour le détail.

copiés, comme on peut le constater par un *Bergame* du XVIIIe siècle, qui transpose un tapis du type Kouhar [1].

Un Gheurdès à inscription arménienne [2] des XVIIe-XVIIIe siècles a plusieurs encadrements de ces S réduits à leur plus simple expression.

C'est toujours de la mise au jour de nouvelles sources [3] et de la publication de documents inédits que nous devons attendre les prochains progrès dans l'étude des tapis arméniens [4].

ARMÉNAG SAKISIAN.

[1] *Ibidem*, fig. 48.

[2] La date de ce tapis, d'après l'ère arménienne, semble bien correspondre à 1202, mais il est incroyable que des spécialistes aient pu s'y arrêter. Docteur RIEGL, *Ein orientalischer Tepprich von 1202 n. chs.* 1895. A moins d'une erreur, il faut peut-être lire 1051 au lieu de 651, par l'adjonction d'un crochet à la première des trois lettres arméniennes qui donnent la date, ce qui correspondrait à 1602 de Notre Seigneur.

[3] En 1025 Mahmoud de Ghazna offre, entre autres présents, de précieux tapis de fabrication arménienne, à Kadir Khan, le Karakhanide, souverain turc du Turkestan oriental. W. BARTHOLD, *Turkestan down to the Mongol invasion*, Londres, 1928, p. 283. Indication fournie par l'historien Bayhaqi.

[4] Le grand travail avec planches de l'Archevêque K. Ilovsépian sur la miniature arménienne, sous presse à Léningrad, sera particulièrement précieux pour suivre l'évolution de la décoration arménienne.

BIBLIOGRAPHIE

E. A. Speiser. — **Excavations at Tepe Gawra.** I (levels I-VIII), avec chapitre par Dorothy Cross. Un vol. in-8° de xvi et 220 p. avec 87 planches. Philadelphie, University of Pensylvania Press, 1935.

La préhistoire du pays assyrien commence à être bien connue grâce aux fouilles en profondeur qu'on y a exécutées depuis peu d'années. Il s'agit ici d'un site, à l'Est d'Eski Mossoul et au Nord de Ninive, qui a été exploré par l'American School of Oriental Research à Baghdad, que dirige M. Speiser, en collaboration avec l'University Museum de Philadelphie et le Dropsie College de Mésopotamie.

Ce premier volume ne décrit les trouvailles que des huit premiers strates, qui ont été entièrement dégagés ; mais déjà les tranchées ont atteint jusqu'au quatorzième strate et l'on est ainsi certain d'apporter une intéressante contribution à la céramique de Tell Khalaf et d'Arpatchiya (1).

La période qui suit cette dernière, soit Gawra VIII, abandonne la céramique peinte, ce qui correspond à Uruk IV. Gawra VIII répond à Ninive III et IV. On n'emploie que des sceaux et pas encore le cylindre.

Le strate VII répond à la céramique de Djemdet Nasr ou Ninive V, ou encore à celle de Tell Billa VII-VI, site tout voisin et à l'Est de Tépé Gawra. Le strate VI s'étend du temps de la première dynastie d'Our, vers 3000 av. J.-C., jusque vers l'époque des Sargonides que M. Speiser descend en 2350. Des rapports avec

Idole en marbre
trouvée à Tépé Gawra.

Ghassoul IV sont notés, qui attestent la haute antiquité du site fouillé par le P. Mallon. Cette couche a fourni un

(1) Voir *Syria*, 1935, p. 375 et suiv. et p. 403.

chariot couvert comme on en connaît en Transcaucasie ; c'est un modèle étranger à la Mésopotamie. Dès cette époque on jouait aux dés.

Le strate V correspond aux Sargonides, le strate IV à la troisième dynastie d'Our. Enfin, les strates III à I recouvrent l'époque khourrite du XVIIe au XIVe siècle.

Il y a lieu de prêter attention aux figurines en marbre de la déesse-mère (pl. LIII, *b*, 3 et surtout pl. LIV, *a* que nous reproduisons ci-dessus). Des trois exemplaires mis au jour, deux proviennent du strate VI, un du strate V. Trois autres idoles de marbre identiques ont été mises au jour dans le strate de Billa V. En d'autres termes, tous ces exemplaires, plus un autre à Khafadjé, appartiennent à la première moitié du troisième millénaire avant notre ère.

Dans les Cyclades, le type s'est maintenu assez longtemps et il y a même pris un développement plus humain (1). D'autre part, le type ne se rencontrant en Mésopotamie qu'à l'état sporadique et en une matière vraisemblablement importée, on peut envisager que son centre de diffusion est l'Asie Mineure où, d'ailleurs, on relève des variantes (2) qui ont inspiré les plaquettes en terre cuite de Chypre.

R. D.

MARCELLE BAUD. — **Les Dessins ébauchés de la nécropole thébaine** (au temps du Nouvel Empire). Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. LXIII. Un vol. in-4° de 261 pages avec 33 planches et 122 figures. Le Caire, 1935.

En examinant minutieusement les dessins ébauchés dans la nécropole thébaine, Mlle Marcelle Baud a dégagé les directives de l'art du dessin en Égypte. La décoration murale des tombeaux est une écriture développée, car le dessin égyptien est avant tout descriptif. Les personnages ont la valeur d'un symbole ; leur pose, leurs attributs, leurs dimensions permettent de lire comme un texte les scènes représentées en différents registres. Par raison religieuse, les thèmes décoratifs des tombes thébaines, imposés par les prêtres, sont presque immuables : scènes d'adoration, présentation d'offrandes aux divinités, objets utiles à la vie d'outre-tombe.

Dans son introduction, l'auteur a précisé les procédés adoptés par les artistes égyptiens, notamment par comparaison avec l'art sumérien. Celui-ci recherche le mouvement, tandis que les Égyptiens équilibrent le motif. « Le Sumérien est un naturaliste qui essaie de rendre ce qu'il voit, l'Égyptien est un savant qui le fait comprendre, le décrit, mais dédaigne de l'exprimer. »

Le résultat de ces règles logiques et raisonnées a été de rendre le dessin égyptien à peu près immuable. D'une dynastie à l'autre, il conserve ses conventions. Les 33 belles planches hors texte achèvent de donner un haut caractère artistique à ce remarquable travail.

M. D. B.

(1) CH. PICARD, *Manuel d'archéol. grecque, La Sculpture*, I, p. 90-97.

(2) Voir à ce propos Dr HAMIT ZÜBEYR, *Ahlatlibel Hafriyati*, dans *Türk Tarih*, II (1934), p. 79-85.

JAMES A. MONTGOMERY et ZELLIG S. HARRIS. — **The Ras Shamra Mythological Texts** (Memoirs of the Amer. Philos. Society, IV). Un vol. in-8° de 134 p. Philadelphie, Amer. Philos. Society. 1935.

Les deux savants auteurs ont eu l'excellente idée de mettre les textes mythologiques de Ras Shamra à la portée des étudiants de l'Ancien Testament. Après des éléments de grammaire, ils donnent un résumé des cinq premiers poèmes publiés par M. Virolleaud (1), une bibliographie complète et une transcription en caractères hébraïques. Un glossaire termine le volume et l'éclaire. L'objet que se propose cette publication est pleinement atteint; elle permettra à nombre de biblistes de se rendre compte, ne serait-ce que par le lexique et les comparaisons grammaticales, des rapports que la langue de ces tablettes offre avec l'hébreu. Bien qu'on l'ait contesté, c'est bien la même langue, avec naturellement les différences imposées par le temps.

Pour la première fois, on publie un glossaire des tablettes de Ras Shamra connues jusqu'ici; la forme en est brève, mais précise. Le mérite est grand d'avoir dressé ce lexique dans l'état encore incertain de tant de termes que les publications ultérieures pourront élucider. C'est le cas croyons-nous pour *'Ugr* qui n'est nullement l'éponyme d'Ugarît, car les Ugarim, d'après un texte récent, demeurent dans le désert au Sud de la Palestine (2). Par cet exemple et d'autres encore, on voit l'erreur qui a trop souvent dominé l'exégèse des textes mythologiques de Ras Shamra, à savoir qu'ils auraient été composés à Ugarit et représenteraient les conceptions des indigènes de cette région.

'El apparaît aussi comme simple appellatif.

MM. M. et H. admettent l'identité d'Aliyan et de Ba'al. Il eût fallu, cependant, indiquer qu'un passage mentionne « Aliyan, fils de Ba'al ». Que fait-on aussi de la révolte d'Aliyan contre Ba'al?

Le terme *brlt* est laissé sans explication (3).

Le vocable *dkrn* n'existe pas dans B, VI, 54; la tablette porte simplement et sans conteste *dkr*. Cela se répercute sur le sens de *rḫbt*.

L'explication de *spn* simplement par « Nord » nous paraît juste; c'est celle à laquelle nous avons également abouti, avec cette précision que, dans les légendes phéniciennes primitives, la montagne du Nord était le Liban (3). Ce sont les hauteurs du Liban qu'il faut entendre sous les termes *ṣrrt ṣpn* et *mrym ṣpn*. Encore à basse époque Hadad porte les épithètes synonymes d'*akroreitès* et de *libaneotès*.

Le mot *ttly* ou *tly* ne désigne pas une divinité, puisqu'il semble que Ba'al enjoigne à Aliyan de lui apporter cet objet,

(1) Il est regrettable qu'on n'ait pas adopté les sigles proposés par M. Virolleaud, qui ont l'avantage de parler à l'esprit et de tenir compte des textes non publiés. Non seulement on perd le bénéfice de grouper pour les yeux le cycle AB (Aliyan Ba'al), mais chaque auteur adoptant un système différent, on aboutit à une confusion extrême.

(2) Voir *RHR*, 1936, I, p. 40.

(3) Voir *Syria*, XVI (1935), p. 275 et suiv., avec rectification dans *Syria*, XVII, p. 103.

(3) Voir *Syria*, XVI, I, p. 404 et suiv.

probablement sa lance (hèb. : *silṣal*), aux enfers (1).

Zinzar-Sheizar est exclu de l'horizon mythique des anciennes légendes phéniciennes.

Il est remarquable que les divergences ne soient pas plus nombreuses et l'on peut espérer, lorsque les textes les plus longs auront été publiés (cela s'entend de Danel et de Karet) que la langue de ces tablettes mythologiques — les autres tablettes du dialecte courant d'Ugarit offrent d'autres difficultés — sera maîtrisée.

R. D.

A. G. Barrois. — **Précis d'archéologie biblique** (Bibliothèque catholique des sciences religieuses). Un vol. in-8° de 202 pages. Paris, Bloud et Gay, 1935.

En attendant le *Manuel* plus développé auquel travaille le savant archéologue, on trouvera dans ce petit volume l'état le plus récent de l'archéologie palestinienne. On sait combien notre connaissance de l'antiquité palestinienne a été transformée dans les deux dernières décades. Au rythme actuel, chaque année apporte du nouveau ; c'est dire que le *Manuel* marquera un progrès notable sur le *Précis*. Mais tel qu'il est, celui-ci offre sur la matière un ensemble de renseignements extrêmement utiles ; il est rédigé par un des meilleurs connaisseurs de la littérature archéologique et du terrain.

On notera particulièrement l'exact raccourci donné de la céramique (les dates sont groupées dans le tableau de la page 199, notamment des trois périodes si caractérisées de l'âge du bronze. Même précision pour les quatre pages consacrées à l'écriture, où nous noterons l'opinion particulièrement compétente du P. Barrois, que les tentatives de déchiffrement du sinaïtique « ne sont pas encore sorties de la période de tâtonnement ».

Nous pensons que la conception du *mohar* est à modifier (2). Le mariage de Samson ne constitue pas un type différent du mariage habituel. Robertson Smith a complètement erré sur ce sujet.

L'ouvrage se termine par un chapitre sur les religions de Canaan et un autre sur la religion d'Israël.

R. D.

Charles Picard. — **Manuel d'archéologie grecque. La Sculpture.** I. Période archaïque. Un vol. in-8° de 704 pages, avec 13 pl. hors texte et 237 fig. Paris, Aug. Picard, 1935.

Plus de trente ans d'études, de fouilles et de voyages conférent à l'auteur une autorité particulière pour reprendre l'étude de la sculpture grecque sous la forme ramassée d'un manuel. Cette œuvre reflète un esprit largement ouvert à la critique, mais aussi un jugement singulièrement pondéré.

Le tome I de ce nouveau traité de la sculpture grecque est consacré à la période archaïque dont on recherche les origines jusque dans la plastique crétoise et mycénienne. En conservant le souvenir de Dédale et des Dédalides, les

(1) *RHR*, 1935, I, p. 9-10 et p. 42-43.

(2) Voir *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1935, p. 142 et suiv.

anciens étaient sans doute mieux renseignés que nous. Toutefois, la Crète est ravagée à la fin du xve siècle et perd toute initiative artistique. Les Achéens en sont cause; ils prennent pied aussi à Rhodes, sur les côtes voisines d'Anatolie, en Chypre et jusqu'à Ras Shamra (Ougarit). La présence d'Égéens sur ce dernier site, à l'époque mycénienne, ne nous est pas seulement attestée par des récits à forme plus ou moins légendaire, mais aussi par des tombes importantes de type mycénien, où abondent la céramique mycénienne et d'autres produits venus du continent grec, comme le bel ivoire à la déesse entre les bouquetins dressés : le profil de la déesse comme les détails du costume attestent une main égéenne.

La pénétration mycénienne s'affirme encore avec éclat à Ougarit dans le plat en or décoré d'une chasse en char, car l'objet, de fabrication locale (1), trahit une forte influence mycénienne, notamment dans l'emploi du galop volant. Ainsi M. Picard est on ne peut mieux fondé d'écrire « que de 1400 à 1200, l'Orient méditerranéen, des côtes de la Grèce à celles de l'Asie antérieure, a bénéficié d'une vulgate décorative *de luxe*, déterminée par l'influence crétoise et dispersée par elle : celle dont les poèmes homériques feront revivre un jour l'éblouissant souvenir (p. 118) ». Une récente découverte de M. Schaeffer à Chypre illustre bien cette formule : on voit sur un cylindre un héros tenant la place qu'occupe ordinairement en Crète la déesse entre les lions et c'est précisément le héros qui, sur une empreinte du palais de Cnosse, se présente à la déesse aux lions (2).

Les interférences entre civilisation mycénienne et civilisation syro-phénicienne se présentent à chaque pas, mais elles ne sont pas dues, comme le pensait Helbig — qui a bien reconnu la parenté des bronzes au type de Ba'al (Hadad), — à une intrusion des Phéniciens en Grèce, mais tout au contraire aux colonies mycéniennes installées sur la côte asiatique et cela en conformité étroite avec les légendes grecques. L'éclat qu'ont jeté au loin les dynastes achéens et leur prodigieuse richesse, firent adopter par les princes de la côte syrienne la mode du masque funéraire en or ou plus simplement du couvre-bouche en or tel qu'on le trouve en Chypre (Enkomi) et jusqu'à Tell Khalaf, aux sources du Khabour; il en est question dans une inscription phénicienne de la fin du deuxième millénaire découverte à Byblos par M. Dunand et publiée par lui (3). Après l'effondrement de la puissance achéenne, on a mieux conservé en Orient, particulièrement à Chypre, qu'en Grèce même, certains motifs mycéniens (quelques-uns empruntés déjà par Mycènes à l'Orient). Si bien que la Grèce archaïque, puisant à nouveau à la source orientale, a parfois repris ainsi des éléments mycéniens. Cela explique la divergence d'opinion, plus apparente que réelle, qui sépare M. Cahen de MM. Deonna et Picard, ce

(1) Le personnage représenté doit être un chef khourrite, c'est-à-dire mitannien. Le détail des rênes enroulées autour du corps pour avoir les deux bras libres, se retrouve au Louristan sur une plaque de mors que nous publierons prochainement.

(2) Voir nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., fig. 238.

(3) Voir *Syria*, 1936, p. 98.

dernier concluant à une rééducation profonde de la Grèce nouvelle au VIIIe siècle.

A ce moment, l'art oriental était en pleine floraison et il a fallu à la Grèce toutes ses qualités propres pour ne pas en être submergée et pour réussir à l'adapter à son tempérament. Les ivoires fournissent à ce sujet d'étonnantes précisions, surtout depuis la découverte de la mission Thureau-Dangin à Arslan Tash, et depuis qu'on sait que nombre d'ivoires de Nimroud, conservés au British Museum, portent eux aussi, au revers, des lettres phéniciennes du IXe siècle av. J.-C. (1). La même conclusion se tire du décor des bronzes, notamment de celui des fibules béotiennes publiées par M. Charbonneaux et dont on a contesté un peu légèrement l'authenticité; elles nous reportent franchement vers l'Orient, notamment avec la conception de la déesse dominant le monde animal plutôt que les cieux, la terre et l'eau (2). « C'est le courant asiatique, vivace et fourni d'attrayantes imageries millénaires, constate M. Picard, qui a provoqué la réapparition de certains thèmes sacrés : la présentation des fauves autour de la *Potnia*, vue de face, l'adoration de l'arbre de vie, etc. »

L'Égypte a eu sa part dans ces emprunts. En dépit de l'opposition de H. Brunn, Overbeck et Th. Homolle, le savant professeur à la Sorbonne, étudiant les *kouroi*, estime que « pour ses débuts, la statuaire du type viril grec semble avoir bénéficié *historiquement* de l'influence des ateliers d'Égypte ». La fondation de Naucratis, en 650, rend cette opinion fort séduisante, d'autant que Chypre a pu jouer ici un rôle d'intermédiaire. Toutefois, le rendu de la rotule et de certains muscles courts (p. 258) s'explique le mieux, à son avis, par l'influence assyrienne.

La question du sourire, auquel on refuse depuis longtemps le qualificatif d'éginétique, divise toujours les archéologues. Le docteur P. Richer estimait que les anciens sculpteurs grecs l'empruntèrent à l'Égypte saïte. M. Picard se demande si cette expression naïve n'est pas née spontanément en Grèce. Il y serait alors assez ancien car, bien que gêné par la pose de profil du visage, il apparaît nettement sur l'ivoire de Ras Shamra dont nous avons parlé plus haut comme exécuté par un artiste mycénien. Est-ce simple hasard si, sur ce dernier relief, les cheveux sont représentés en forme de calotte épousant le crâne et « en mèches stylisées en rangées concentriques », comme M. Picard décrit (p. 269), la chevelure de la tête Jacobsen ?

Nous devons nous limiter à ces questions qui intéressent l'Orient; elles montrent quel vaste ensemble embrassent les premiers chapitres de ce volume. L'étude approfondie de la statuaire élaborée dans les centres d'art si nombreux de la Grèce archaïque est poursuivie ici avec une maîtrise incomparable. L'auteur ne laisse aucun détail dans l'ombre, tout en dominant son sujet. L'illustration est abondante comme il convient; elle complète utilement cet excellent manuel qui ne se contente pas d'enregistrer les faits acquis, mais apporte en même temps une contribution très personnelle et de haute valeur.

R. D.

(1) Voir *Syria*, 1936, p. 197.

(2) *Revue de l'Hist. des Religions*, 1933, II, p. 266-267, comparaison avec une représentation similaire de la déesse orientale.

Hermann Thiersch. — **Artemis Ephesia.** *Eine archäologische Untersuchung.* Teil I : Katalog der erhaltenen Denkmäler (Abhandl. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen, Philol.-hist. Klasse). Un vol. in-8° de 149 pages avec 76 planches et 4 figures. Berlin, Weidmannsche Buchh., 1935.

Il n'entrait pas dans les intentions premières du savant archéologue de dresser un catalogue complet des représentations de l'Artémis d'Éphèse ; mais il y a été naturellement entraîné, et nous devons le remercier de cet effort si méritoire. Il y a même ajouté les représentations modernes qui sont données pour antiques — ce sont les faux — et les survivances fantaisistes dans l'art moderne. En tout 161 numéros, avec généralement d'excellentes reproductions.

On y apprend qu'aucun des exemplaires du Musée Guimet n'est antique : deux petits bronzes (n°s 127 et 128) ont été établis d'après le bronze (n° 42) du Cabinet des médailles qui, lui-même, pose un point d'interrogation. La terre cuite (n° 129) du Musée Guimet est une composition fantaisiste. De même le bronze (laiton) du même musée (n° 146) et le marbre haut de 1 m. 10 (n° 148) où l'on a représenté tous les animaux de la création, jusqu'au tapir et au fourmilier. Si l'on ajoute les trois pièces fausses de Saint-Germain-des-Prés (n°s 124, 125, 126) reproduites par Montfaucon, on constate que Paris groupe la moitié des monuments non antiques. Cela indique que le type étrange de la déesse y a joui d'une faveur particulière aux temps modernes.

Les pièces du Louvre sont de meilleur aloi, à savoir 4 sculptures en pierre (n°s 14-17 ; le n° 17, qui provient de Tyr, est bien un fragment d'Artémis d'Éphèse, et non, comme on l'a pensé, d'un Jupiter héliopolitain) et une terre cuite (n° 50).

Tous ces monuments sont étudiés avec la maîtrise qu'on peut attendre de l'auteur et constituent une solide préparation à la seconde partie de l'ouvrage qui doit analyser ce type si curieux. Les explications qu'apportera M. Thiersch, notamment sur le costume, ne manqueront pas de projeter aussi quelque lumière sur l'idole du Jupiter héliopolitain.

R. D.

E. L. Sukenik. — **The ancient Synagogue of El-Ḥammeh** (Hammath by Gadara). An account of the excavations conducted on behalf of the Hebrew University Jerusalem. Un vol. in-8° de 99 pages avec 24 planches et 35 figures. Jérusalem, Rubin Mass, 1935.

La synagogue d'El-Ḥammeh a été découverte au printemps de 1932 et fouillée peu après par M. Sukenik, pour le compte de l'Université hébraïque de Jérusalem. Ainsi s'ajoute une unité nouvelle aux découvertes de ces dernières années à Beth Alpha [1], à Djérash et à Doura. L'intérêt de la nouvelle synagogue tient surtout à la mosaïque qui décorait son sol. Ici on ne trouve pas, comme ailleurs, la représentation de sujets bibliques, mais un matériel épigraphique abondant. Le savant auteur a profité de cette publication pour grouper nombre de renseignements empruntés à d'autres édifices de même époque.

Avant de déboucher dans le Jourdain,

[1] Voir *Syria*, XIV, p. 325 et suiv.

le Yarmouk fait un coude qui détermine une plaine d'environ 1.450 mètres de long, que dominent au Sud les ruines de l'ancienne Gadara. La célébrité d'El-Ḥammeh lui vient de ses sources thermales, comme l'attestent les renseignements réunis par M. Sukenik. Des sondages ont établi que le site fut occupé dès l'Ancien Bronze. Le Récent Bronze n'est pas représenté jusqu'ici.

Les inscriptions en hébreu carré mentionnent les dons faits par divers personnages. Aux notables juifs de la localité se sont joints quelques juifs venus sans doute pour prendre les bains ; ces derniers ont tenu à mentionner leur ethnique. Il en est un provenant de Sousi[ta]h (Qal'at el-Ḥoṣn de la Décapole) ; le texte porte *swsyph*, si bien qu'on peut se demander, au cas où il y aurait une faute du mosaïste, si cette graphie n'a pas été appelée par l'équivalence connue Sous-Hippos. Fixé à Sousitah, ce donateur était né à Sepphoris. D'autres viennent de Kaphar-'Aqabyah (Kafr 'Aqib vers le Nord du lac de Tibériade), de Capharnaum. A la ligne 3 de l'inscription II, nous proposons de reconnaître, dans Yûdân, un juif de Taima, la ville célèbre d'Arabie mentionnée dans l'A. T. Enfin, sont intervenus les gens d'Arbela, probablement Irbid de l'Adjloun.

R. D.

J. Cantineau. — **Le dialecte arabe de Palmyre.** In-8°, t. I, x-287 pages ; t. II, viii-149 pages avec cartes et fig. Beirouth, 1935.

L'étude des parlers arabes syriens était restée jusqu'ici en retard sur celle des parlers maghrébins : on peut s'en convaincre en parcourant la bibliographie que Gardiner a ajoutée, en 1925, à ses *phonetics of arabic* et en la comparant à celles qui accompagnent les textes de Tanger et de Takrouna de W. Marçais. La seule monographie, d'allure moderne, était celle que Michel Féghali avait consacrée à un parler libanais (1919) et qu'il a fait suivre d'une syntaxe très intéressante (1928). — L'année 1935 marque un progrès considérable : on y a vu paraître le premier fascicule du dictionnaire de A. Barthélémy, publié grâce à l'appui du Haut-Commissaire en Syrie, et le présent travail de Cantineau, qui sera complété ultérieurement par un lexique.

Étape sur la traversée du désert entre Damas et l'Euphrate, Palmyre a subi, au cours de l'histoire, des vicissitudes que C. a racontées (p. 1 à 29) ; la population s'y est renouvelée plusieurs fois ; dans une ambiance de tribus nomades, le peuple de Palmyre semblait s'être formé d'éléments disparates qui laisseraient leur marque sur leur parler. En fait, le dialecte de Palmyre appartient à un groupe de parlers de la Syrie méridionale dont l'étendue reste à déterminer (p. 24 et 270) ; c'est un parler de sédentaires qui est indépendant de ceux de l'Iraq, comme des parlers bédouins qui l'entourent géographiquement. Sans chercher à distinguer les caractères du dialecte de Palmyre qui lui sont spéciaux ou qui n'appartiennent qu'à un groupe de parlers, de ceux qui paraissent être communs à tous les parlers arabes de Syrie, on cherchera à résumer ici les faits principaux que C. a mis en valeur.

L'accentuation est une question essentielle de la phonétique. Il semblerait que celle du dialecte libanais étudié par

M. Féghali soit très nette et qu'elle concorde exactement avec celle qu'il est convenu d'attribuer à l'arabe dit classique. Tout en notant des accents, Barthélémy semble avoir renoncé parfois à lui donner la précision que devait être soucieux de lui réserver un observateur aussi scrupuleux et aussi averti ; il convient d'attendre, pour cette question comme pour d'autres, les « observations » que Barthélémy ajoutera à son dictionnaire. A Palmyre, la situation de l'accent est fort obscure ; dans des circonstances où M. Féghali est très affirmatif, C. déclare qu'il est incapable d'avoir une opinion et que l'accent est, d'une façon générale, faible et instable. Il semble que ce soit une constatation qu'il convient de généraliser, et que certaines précisions de Féghali sont ou à réformer, ou à restreindre à une zone très limitée. L'accentuation dans les parlers syriens est, sans doute, encore plus éloignée de celle des parlers maghrébins qu'on l'imaginait.

Le dialecte de Palmyre (p. 118 s.) développe nettement deux types de verbes, pour la valeur sémantique desquels on renvoie, comme C. (p. 119), à Marcel Cohen et au P. Joüon : l'*accompli* de ces verbes est du type *katab* ou *ōnzel*, et l'*inaccompli*, *yoktob*, *yibzeq* ou *yišrab*. C'est un fait qui n'a échappé ni à Barthélémy, ni à M. Féghali, mais qui tient chez eux peu de place, particulièrement chez le dernier. Il est, au contraire, fort important à Palmyre. On pourrait imaginer que le type *ōnzel* a quelque rapport avec les nombreux « verbes d'état » que les grammairiens classent avec la 4e forme.

C. s'est attaché à l'étude du phénomène que l'on désigne par le terme imprécis d' « emphase » et qui correspond à ce que les grammairiens arabes appellent *itbāq* et *taʿḫim*. C. a expliqué la réaction de l'*itbāq* des consonnes sur la vocalisation, et il a montré l'importance du *taʿḫim* qui, à Palmyre, s'applique à toutes les consonnes, sauf aux dentales, aux alvéolaires et aux prépalatales non emphatiques, et qui s'étend à toutes les consonnes d'un même mot par une sorte d'harmonie consonantique. C. étudie aussi des combinaisons de l'*itbāq* et du *taʿḫim*. Il y a là des idées neuves qui seront à contrôler par des faits nouveaux et à développer.

La prononciation ž du *djim* est caractéristique du groupe de parlers de la Syrie méridionale auquel Palmyre appartient.

La seconde partie du travail de C. renferme des textes, transcrits et traduits : ce sont, pour la plupart, des descriptions d'incidents de la vie locale, fort bien choisis pour être à la fois des documents linguistiques et sociologiques ; quelques croquis précisent la compréhension du texte.

Ces courtes indications suffisent à montrer l'intérêt de l'ouvrage de C. : pourvu d'une forte culture sémitique générale et doué d'un esprit critique très fin, C. a écrit un livre solide par les faits bien observés qu'il expose, et d'une lecture très attachante par les questions qu'il soulève. C'est un travail qui fait honneur à la linguistique française, et il convient de remercier le directeur de l'Institut français de Damas d'en avoir assuré la publication.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

Finianos Die Abenteuer eines amerikanischen Syrers, uebersetzt von E. Littmann, 8°, v-74 pages. Tubingen. Mohr 1932.

Dans le mouvement de renaissance qui l'anime depuis un demi-siècle, la littérature arabe n'a point pris une direction nette. Si elle a cherché à rajeunir et à ranimer les genres classiques, elle a aussi imité les littératures occidentales, dans leur variété anarchique. Il semble que l'on voie revivre, dans des conditions et sous des formes d'ailleurs fort différentes, la grande période syro-hellénique de traductions et d'adaptations, aux VIIIe et IXe siècles. Même dans celles de ses productions les plus étrangères à l'Islam, la littérature arabe moderne conserve un vernis de civilisation musulmane ; au-dessus des tendances, si vives pourtant des nationalismes locaux, elle se présente en bloc rival de la civilisation dite chrétienne de l'occident, à laquelle elle emprunte cependant toutes ses armes.

Une influence sensible des nationalismes locaux sur la littérature semblait pourtant possible. On imagine des littératures locales, qui conserveraient sans doute un grand fonds commun d'idées, de procédés et d'expressions, mais qui garderaient une saveur de terroir, une originalité de sentiment et de langue. Les productions de ce genre existent, mais en petit nombre, comme on le verra en lisant les travaux généraux de MM. Kratchkowski et Gibb, et aussi les études spéciales comme celles de M. Lecerf sur la poésie syrienne.

Parmi les essais en prose, qui appartiennent à la littérature familière plutôt que populaire, le petit ouvrage intitulé *Finianos*, imprimé pour la première fois, en 1902, à Saü Paulo du Brésil, reste l'un des plus réussis. Dans une langue savoureuse, que ne peut lire, sans commettre bien des bévues, un arabisant non initié aux dialectes syriens, Choukri 1 Khouri a raconté avec beaucoup de verve les expériences d'un jeune Syrien, revenu d'Amérique dans sa patrie, avec l'espoir d'y trouver le paradis terrestre, mais pour s'y heurter à des mœurs qui ne sont plus les siennes, et à des procédés administratifs, ceux de 1900, qui n'étaient point parfaits. Ce sont des tableautins d'études de mœurs, moins poussés sans doute que les tableaux si amusants de Isā ibn Hichām, mais très plaisants et séduisants par l'évidente sincérité des détails et par la naïveté du style. C'est aussi un précieux document de « sociologie ».

M. Littmann, qui en a donné une excellente traduction, a donc rendu service à plusieurs classes de lecteurs : aux arabisants, surtout à ceux qui ne sont pas spécialisés dans les dialectes d'Orient et auxquels, par des observations finales (p. 63-74), il a achevé de rendre accessible ce charmant petit livre ; aux sociologues et aux folkloristes ; à tout lecteur enfin, curieux d'exotisme, qui retrouvera dans sa traduction la vivacité et la saveur de l'original.

Gaudefroy-Demombynes.

Albert Kammerer. — **La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité.** Tome II : *Les guerres du poivre.* Les Portugais dans l'océan Indien et la mer Rouge au XVIe siècle ; histoire de la cartographie orientale (Mémoires de la Société royale de géographie d'Égypte,

t. XVI). Un vol. en deux tomes gr. in-4° de XVI et 553 pages avec 169 planches dont 15 en couleurs, 95 gravures et 1 carte. Le Caire, 1935.

Les Arabes et les Vénitiens, par l'intermédiaire de l'Égypte, ont monopolisé le commerce si important des épices (poivre, gingembre, cannelle, girofle) jusqu'au jour où les Portugais, ayant doublé le cap de Bonne-Espérance, atteignirent les Indes et la source des denrées coloniales. « Alep se vit ruinée en même temps et pour les mêmes raisons qu'Alexandrie. Ainsi en peu d'années fut transféré de force à Lisbonne le marché du poivre. » Cette denrée y coûtait d'ailleurs cinq fois moins qu'à Venise, car si la route était plus longue, on évitait les intermédiaires onéreux.

L'Italien Corsali, qui participa à l'attaque d'Aden, en 1517, définit bien la situation : « Avant que les Portugais ne fussent les maîtres de la mer des Indes, il abordait ici nombre d'épiceries, drogues médicales, parfums... D'ici, elles passaient en Arabie, en Syrie et en Asie Mineure jusqu'à Damas et Alep. Toutefois, la plus grande partie allait à Djeddah, à Suez et autres ports, au Caire, duquel lieu elles passaient en Alexandrie et de là en notre Europe. Tellement que cette région de Malacca, Calicut, Ormuz et Aden, où telles marchandises abondaient, était réputée la plus noble et riche d'Orient, comme chez nous Venise et le Caire. » Avant Venise, le point d'aboutissement de ce commerce avait été Tyr et Sidon ; mais Aden joua toujours le rôle de principale place de transit[1].

L'intervention des Portugais changea radicalement les voies millénaires du commerce le plus fructueux et le plus indispensable. Même les Lusitaniens, en occupant les points importants de l'Oman et l'île d'Ormuz, fermèrent la route de l'Euphrate. « Seuls parvenaient encore en Syrie, sans passer par leurs mains, les produits de la Perse septentrionale et de l'Asie centrale. »

Cette conquête d'un empire commercial n'alla pas sans un grand effort militaire dont M. Kammerer retrace en détail les péripéties. Les éléments de décomposition ne tardèrent pas à saper par la base cet imposant et brillant édifice, surtout à partir du moment où les hauts officiers furent laissés libres de trafiquer pour leur propre compte. Lisbonne finit par payer très cher les produits que les chefs des établissements coloniaux prirent l'habitude de réquisitionner aux indigènes sans les payer. La décadence de l'empire portugais des Indes doit faire l'objet du tome III de cet imposant ouvrage, ce qui nous réserve probablement plus de détails sur l'organisation même du pays et du commerce.

Une partie importante, et non la moins intéressante de la publication de M. Kammerer, a été consacrée à l'histoire de la cartographie orientale. En ce qui concerne l'Afrique et la mer des Indes, les découvertes des Portugais ont été décisives pour la connaissance de cette partie du monde. Henri le Navigateur (1415-1462) avait constitué avec des astronomes, des pilotes et des constructeurs de navires une *Junta dos mathematicos*

[1] Cela résulte de la mention d'Aden dans Ézéchiel, XXVII, 23, qui a été méconnue et que nous avons proposé de reconnaître dans *Revue de l'Hist. des Religions*, 1933, II, p. 47.

dont, même après la mort de son promoteur, l'action sur le cours des découvertes et leur utilisation cartographique a été capitale. L'élan est parti de ce groupe et a gagné de proche en proche ; c'est lui qui résout le grave problème du changement de constellation directrice dans l'hémisphère austral.

Les cartes et portulans, parfois inédits, qui sont reproduits dans cet ouvrage, fournissent des renseignements précieux, notamment ce qui concerne la côte méridionale de l'Arabie [1] et la mer Rouge. Ainsi, en dehors de son intérêt historique, l'ouvrage de M. Kammerer réunit une documentation souvent difficile à atteindre et précisément pour des régions, comme l'Abyssinie, sur lesquelles l'attention est fixée à nouveau.

R. D.

Albert de Boucheman. — **Matériel de la vie bédouine**, recueilli dans le désert de Syrie (tribu des Arabes Sba'a). Institut français de Damas. *Documents d'études orientales*, III. Un vol. in-4° de 140 pages avec 54 fig. et 7 pl. S. l. n. d.

L'auteur, qui a vécu et circulé dans le désert de Syrie, a relevé chez les Sba'a, la plus importante fraction des 'Anezé du Nord, des renseignements précis sur l'habillement des hommes, le harnachement des montures, les ustensiles de cuisine, la tente et son mobilier. L'exactitude de la transcription des termes arabes a été assurée par M. J. Cantineau.

Dans une analyse du costume, il faut tout d'abord distinguer le vêtement de dessous, qui est naturellement fermé, et le vêtement de dessus plus largement ouvert. C'est très net ici. Le vêtement de dessous est constitué par le *thôb* ou chemise et le *serwâl* ou caleçon qui est une survivance du costume persan [1] ayant remplacé l'ancien pagne. Le *thôb* est répandu dans tout le monde arabe et jusqu'en Afrique centrale ; sa particularité est d'être muni de longues manches pendantes.

La robe de dessus, *ṣdyé*, est entièrement ouverte par devant ; ailleurs, on l'appelle *zeboun*. On la porte serrée par une ceinture de cuir dite *meḥazem*, ailleurs *ḥazem*. Quelques chefs seulement portent le *damer*, petite veste d'apparat, aux manches fendues vers l'extrémité pour laisser passer les longues manches du *thôb*.

La coiffure est du type *keffiyé*, maintenu par le *'agal* ; mais le véritable *keffiyé* paraît rare chez les Sba'a, ce qui indique un état peu fortuné, confirmé par le petit nombre de juments que possèdent les chefs.

Pour se protéger du froid ou de la pluie, on use de l'*aba*, qui prend le nom de *bisht* lorsqu'il est fait d'étoffe claire et légère. Par grand froid on adopte la pelisse en peau de mouton ou *farwa*.

[1] P. 370, on cite « Cané, ville disparue, même hypothétique » et, dans l'appendice IV, on propose de la placer au Ras el-Kelb (transcrit à tort Raz el Khalb) ou Cap du Chien, par un rapprochement inacceptable, car Cané est le nom d'une ancienne ville du Hadramaut qui n'a rien à voir avec l'animal suggéré. Il y a longtemps que C. Landberg a proposé d'identifier ce port antique, important pour l'exportation de l'encens, avec El-Madjdhaba ou Bir 'Ali.

[1] Le *serwâl* est mentionné dans le livre de Daniel, III, 21, sous la forme *sarbal*.

En réalité, ces termes n'ont rien de spécial aux nomades et cela se conçoit puisqu'en général ils viennent acheter ces vêtements dans les souqs d'Alep, de Hama ou de Homs. Le harnachement des chameaux est décrit avec un soin particulier par M. de Boucheman. L'illustration bien choisie éclaire les descriptions.

On nous dit que le nomade préfère la jument au cheval par la raison qu'elle hennit moins en présence de l'ennemi. L'explication est intéressante ; mais on trouve la même prédilection chez le sédentaire ; c'est non seulement que la bête est plus docile, mais encore qu'elle est d'un bon rapport.

R. D.

PÉRIODIQUES

R. D. Barnett. — **The Nimrud ivories and the Art of the Phœnicians**, extrait de *Iraq*, II, p. 179 à 210.

M. R. D. Barnett nous présente, dans un article de la revue *Iraq*, une brève étude sur les ivoires de Nimrud conservés au British Museum ; il y aborde les problèmes qui se rattachent à leur origine phénicienne, prouvée pour quelques-uns d'entre eux d'une façon certaine par des signes alphabétiques, comparables à ceux relevés sur les pièces d'Arslan-Tash, ou par le style apparenté à des pièces similaires trouvées sur différents sites de Syrie, dont Samarie. D'où viennent les artistes qui ont établi ces reliefs, où ont-ils travaillé et à quelle date ? Telles sont les questions débattues ici.

Il y a lieu de distinguer deux ensembles de monuments :

1° La collection trouvée par Layard, en 1845-1846, dans la région nord-ouest du palais de Nimrud, fortement influencée par l'art égyptien et qui daterait du début du VIIIe siècle au temps d'Assurnasirpal II. L'origine phénicienne de ces objets est appuyée par la présence de caractères phéniciens ou araméens, leur style et les thèmes décoratifs parfois associés au rituel d'Ishtar, comme la « Femme à la fenêtre ».

2° La collection Loftus, trouvée au Sud-Est du palais et qui est plus importante, bien qu'ayant souffert du feu, se divise en plusieurs groupes. Le premier témoigne d'une influence égyptienne manifeste : tel que le bol à fard supporté par trois nageuses. Un second groupe est constitué par trois intéressantes pyxides, dont l'une porte des caractères phéniciens, et une autre est très proche des ivoires d'Enkomi. Enfin, le troisième groupe est caractérisé par le style « Syrien », avec des caractères artistiques tout à fait différents pour le type féminin en particulier (deux petites têtes de femmes, pl. XXV, 2). On peut se demander si ces derniers ivoires subissant plutôt l'influence de la Syrie du Nord, n'auraient pas été établis par des Syriens travaillant en Phénicie. L'auteur tente de le prouver en comparant certains éléments avec des motifs de Carkemish, Zendjirli ou Tell Halaf, et il date cette seconde collection du début du IXe siècle avant J.-C. On eût aimé, grâce à la reproduction des caractères alphabétiques gravés au revers de certains ivoires, être à même de vérifier les dates proposées.

La deuxième partie de l'étude présente une vue d'ensemble de l'art phénicien et recherche les analogies pouvant exister avec les divinités et les mythes connus

aussi bien par les textes de Ras Shamra, où l'on constate l'absence totale d'éléments égyptiens, que par la théogonie de Philon de Byblos. L'auteur pense retrouver sur une coupe en bronze de Nimrud, les divinités phéniciennes : Ashtart, Baal-Hadad, Anat, Humbaba, et peut-être aussi l'exécution de Mot par Baal. De même un support phénicien en bronze, provenant de Curium, figure les différents épisodes rituels devant l'arbre sacré.

Cet article plein d'intérêt, bien documenté et illustré, fait vivement désirer la publication d'ensemble, annoncée par l'auteur, des ivoires de Nimrud.

C. DE MERTZENFELD.

The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine. V, 1-2. In-4° de 73 pages et 34 planches. Londres, Humphrey Milford, 1935.

Parmi les intéressantes découvertes signalées dans ce fascicule et abondamment illustrées, signalons les débris fournis par deux citernes romaines à Beit Nattif. Nous y reviendrons.

M. Avi-Yonah publie des pavements en mosaïque, découverts à el-Ḥammam (Beisan). Le plus historié offre d'étroites analogies avec le panneau central de la mosaïque de Qabr-Ḥiram, rapportée par Renan au Louvre. Tous deux sont du VIe siècle. A quelques centimètres au-dessous, on a relevé un autre pavement en mosaïque attribué au IVe siècle.

M. C. N. Johns rend compte des travaux entrepris dans le château médiéval d'Atlit en 1932-1933. On y a dégagé d'importantes écuries. La planche XXVIII fournit des fragments de céramique peinte musulmane.

M. J. H. Iliffe publie un lot de figurines égyptiennes en bronze trouvées à Ascalon, probablement du IVe siècle av. J.-C.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, décembre 1935. — J. Vilencik, *Zur Genesis der arabischen Zweisprachigkeit* (dans l'Asie occidentale moderne où l'auteur propose d'appeler *arabianisch*, le dialecte des nomades (*el-'arab*) et *arabidisch*, le dialecte des sédentaires (*ouled 'arab*). — Comptes rendus : A. Godard, *Les bronzes du Luristan* et A. Moortgat, *Bronzegerät aus Luristan* (Fr. Sarre accepte de classer dans cette série l'enseigne du Louvre dont il possède le pendant). — H. Frankfort, *Archaeology and the Sumerian Problem*. (Christian n'accepte pas la thèse de Frankfort, d'après laquelle les Sumériens seraient déjà maîtres du pays au temps de la civilisation d'el-Obeid, la plus ancienne connue en pays sumérien ; il ne leur attribue pas davantage la civilisation d'Ourouk (Warka IV), mais seulement celle de Djemdet-Nasr, où apparaissent l'écriture, le mur à redans, la ziggurat, le temple, les cylindres avec rangées d'animaux. Parmi les nombreuses remarques de détail, signalons : Chr. pense que la robe ou jupon décoré de sortes de mèches est une robe de feuillage et demande qu'on lui montre, quelque part dans le monde, des paysans portant une telle robe en peau. Or, la statue de Ebiḫ II (PARROT, *Syria*, 1935, pl. VIII) lève toute hésitation à ce sujet. Chr. doute que la langue des tablettes de Djemdet-Nasr soit le sumérien. Il observe qu'un

certain nombre de signes sumériens sont à lire autrement qu'on l'attendait d'après la forme du signe. Chr. déclare invraisemblable que l'époque d'el-Obeid ait connu le cuivre; cela n'a rien d'impossible puisque Suse I est du plein métal. Chr. reconnaît que H. de Genouillac abaisse trop Suse I en le classant avec Ourouk V-VII. On pourrait invoquer aussi la découverte de cuivre à Our par Woolley sous la couche diluviale; mais Christian ne paraît pas admettre la haute époque de cette couche d'argile. Il pense qu'à la haute époque on n'usait pas du cheval, mais de l'onagre. Il écarte que la céramique d'Ourouk (IV) soit un emprunt à l'Anatolie). — J. Lecerf, *Littérature dialectale et renaissance arabe moderne* (R. Paret constate que cet ouvrage est la première tentative importante pour considérer la poésie dialectale du point de vue histoire littéraire. Bonne connaissance du sujet).

Idem, janvier 1936. — D. Künstlinger, *Sūra 95*. — R. Paret, *Zur Technik der Verszählung bei Koranzitaten* (recommande de numéroter les versets d'après la numérotation coufique et d'y ajouter entre parenthèses la numérotation de Flügel). — Comptes rendus : Fr. Blome. *Die Opfermaterie in Babylonien und Israel* (G. Furlani s'en tient toujours à l'idée que *ogni sacrificio era un pasto del dio e niente altro che un pasto*, malgré les raisons décisives que Dhorme lui a opposées, *Le sacrifice accadien*, dans *Revue de l'Hist. des Religions*, 1933, I, p. 107-125. Aussi nombre d'objections que le savant recenseur fait à l'ouvrage de Fr. Blome ne pourront pas être tenues en considération par les historiens des religions aux conceptions moins simplistes). — V. Stegemann, *Beiträge zur Geschichte der Astrologie*, I (Paul Kraus, influence de l'astrologue grec Dorotheos de Sidon sur l'astrologie arabe). — F. Butavand, *L'énigme lydienne* (G. Deeters : jeu d'esprit (Denksport) qui n'est pas au courant des derniers travaux). — Julius Lewy, *Die Keilschrifttexte aus Kleinasien* (collection de l'Université d'Iéna), (W. Eilers désirerait qu'on abandonnât la copie pure et simple des textes pour une transcription d'après le système proposé par F. Thureau-Dangin). — H. Frankfort, Th. Jacobsen et C. Preusser, *Tell Asmar and Khafaje* (E. Heinrich : le premier site représente l'ancienne Eshnunna. Cette première campagne a renseigné sur l'histoire de la ville depuis la IIIe dynastie d'Ur jusqu'à la chute de la dynastie locale par Hammourabi. Le principal dieu d'Eshnunna, Tishpak, est mis en relation avec le Teshup mitannien). — Adolphe Lods, *Les prophètes d'Israël et les débuts du Judaïsme* (Otto Eissfeldt : de beaucoup la meilleure publication française de ce genre). — Fr. Nötscher, *Das Buch Jeremias* (P. Volz). — H. H. Rowley, *Darius the Mede and the Four World Empires in the Book of Daniel* (W. Baumgartner.)

Idem, février 1936. — Comptes rendus : L. Mariès, *Hippolyte de Rome*, sur les Bénédictions d'Isaac, de Jacob et de Moïse (K. Mlaker). — W. Caspari, *Lieder und Gottessprüche der Rückwanderer* (Isaïe, XL-LV), (P. Volz n'admet pas la thèse principale, à savoir l'inexistence du Deutéro-Isaïe, mais reconnaît l'importance de l'œuvre à tous égards). — Paul Volz, *Die Eschatologie der jüdischen*

Gemeinde in neutestamentlichen Zeitalter (W. Baumgartner). — F. L. Sukenik, *Ancient Synagogues in Palestine und Greece* (G. Watzinger).

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Iaḫdunlim, roi de Ḫana. — Sous ce titre, M. Thureau-Dangin a publié (*Revue d'Assyr.*, XXXIII, 1936, p. 49-54) l'importante inscription accadienne que M. Parrot a découverte en fouillant le palais de Mari, sur le site actuel de Tell Hariri. Le texte est gravé sur la tête d'un énorme clou en terre cuite ; il est de peu antérieur à Hammourabi.

Le roi, qui se vante d'avoir maîtrisé sept rois ennemis grâce au secours du dieu Dagon, prend les titres de « roi de Mari, de Tuttul (Hit) et du pays de Ḫana ». Le savant éditeur incline à écarter l'identification, généralement admise, de Ḫana avec la moderne 'Anat, en aval de Mari.

Iaḫdunlim expose qu'il a supprimé les corvées, qui allaient puiser l'eau à l'Euphrate, grâce aux canaux qu'il fit creuser. Il construisit les murailles de Mari et de Tirqa (actuellement 'Asharah) et aussi la ville de Dûr-Iaḫdulim.

La troisième campagne de la mission Parrot à Mari vient de s'achever ; on a retiré cette année du palais plus de 12.000 tablettes, dont une correspondance royale de l'époque d'Hammourabi.

R. D.

Avaris, Pi-Ramsès, Tanis. — M. R. Weill a consacré un assez long article : *The problem of the site of Avaris* dans *the Journal of Egyptian archaeology*, XXI (1935), 10-25, à discuter les différentes solutions données à ce problème, ainsi qu'au problème tout aussi difficile de Pi-Ramsès. Lorsque j'ai repris les fouilles de Tanis, en 1929, j'ai indiqué comme une hypothèse très vraisemblable que ces deux cités illustres du Delta oriental et Tanis, aujourd'hui Sân el Hagar n'en faisaient qu'une. Cette hypothèse n'a cessé de se fortifier au cours des fouilles. Nous n'avons jamais rien trouvé qui y contredise. En 1933, M. Gardiner a accepté l'identification des trois cités, mais l'opinion n'est pas encore unanime. M. Weill admet le second point : Pi-Ramsès = Tanis, mais il considère Avaris comme une ville distincte, non seulement parce que nos arguments ne l'ont pas convaincu, mais parce qu'il croit apporter une preuve du contraire. Cet argument décisif, il le tire d'un bas-relief du temple de Ptah à Memphis daté de Ramsès II (Mariette, *Monuments divers*, pl. 31), où l'on voit quatorze localités représentées par autant de personnages. Selon M. Weill, le troisième de ces personnages s'appelle Tanis et le quatrième Avaris. Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu que M. Weill traduisait par Tanis l'expression égyptienne *sḫt ḏ'*, le champ de Djâ, qui désigne une contrée et non une ville. En fait la ville de Tanis, en égyptien *ḏ'nt*, en copte Djâni, est contenue dans le *sḫt ḏ'*. Lorsqu'on a voulu sous la XXIe dynastie substituer un nom nouveau aux anciens noms d'Avaris et de Pi-Ramsès, on est parti du mot *ḏ'* auquel on a ajouté le suffixe *n*, qui a un sens géographique et la désinence féminine *t*. Une fois le nom de *Ḏ'nt* répandu, beaucoup plus tard, le nom de la contrée devint dans le langage courant *sḫt ḏ'nt*

tandis que, dans les temples, on conservait la forme ancienne *sḫt ḏ'*.

L'existence d'Avaris est attestée dès le temps des Hyksos et du roi Nehesi, antérieur peut-être aux Hyksos, mais de ce que Manéthon dit que la ville est consacrée à Typhon, c'est-à-dire à Seth, on peut tirer la conséquence que la ville est aussi ancienne que le dieu. C'est l'une des caractéristiques de l'Égypte pharaonique, sur laquelle K. Sethe insiste avec beaucoup de force dans les premières pages de sa *Urgeschichte*, que l'attachement des Égyptiens à leurs dieux locaux et des dieux eux-mêmes aux localités où ils se sont fixés dès l'origine. Sous la XIXe dynastie, vers 1300, Ramsès II voulant résider hors de Thèbes, plus près de l'Asie, choisit l'endroit qui s'appelle aujourd'hui Sân el Hagar. Ce n'était pas un désert. Un grand temple s'y trouvait dont les architectes de Ramsès tirèrent soigneusement les matériaux qui pouvaient encore servir, obélisques, colonnes palmyformes dans le style de l'Ancien Empire, architraves, statues, bas-reliefs. Ils effacèrent les inscriptions, laissant subsister çà et là quelques signes ou quelques mots et habillèrent ces vieilles pierres d'inscriptions nouvelles. Comment s'appelait cette ville qui remontait au moins à l'époque de Cheops ? Sur les inscriptions et sur les bas-reliefs de Ramsès, le dieu Seth est nommé et représenté bien plus souvent que n'importe quel autre dieu, sur des colonnes, sur des architraves, sur des piliers et des stèles. En vertu du principe dont nous venons de parler, nous expliquerons cette fréquence en disant que la nouvelle résidence s'élevait sur un terrain consacré à Seth. Le nom du dieu est suivi de ses épithètes ordinaires : fils de Nout, tout-puissant, maître du ciel. On dit aussi Seth de Ramsès, par abréviation de Seth de [la demeure de] Ramsès. Sans doute on ne lit sur aucun monument de Ramsès II : Seth, seigneur d'Avaris, car Ramsès reconstruisant la cité détruite lui a donné un autre nom, Pi-Ramsès. C'est ce nom, amputé du premier élément qu'il préfère ajouter aux noms des dieux protecteurs de la résidence.

Mais je ne saurais trop insister sur le fait que Seth est représenté à Pi-Ramsès tantôt sous la forme classique d'un homme à tête de lévrier, tantôt sous le forme d'un homme robuste, coiffé et équipé comme un guerrier syrien, semblable au Mikal de Beisan et au Baal Sapouna. Seth n'est pas seul dans la résidence de Ramsès où l'on rend, en outre, un culte à la déesse cananéenne Anta, la parèdre de Mikal à Beisan, à Astarté, au dieu horite Houroun. Ramsès qui prétendait descendre du dieu Seth en personne, fils et petit-fils de deux grands-prêtres de Seth, continue sur ce point la tradition des Hyksos.

On sait par les textes que Merenptah a conservé la résidence de son père. Les œuvres originales de son règne ne sont pas très nombreuses. Il a surtout fait graver ses noms sur des monuments anciens de l'époque d'Avaris ou même du règne de Ramsès II. Il est lui aussi un adorateur de Seth, mais il ne l'appelle plus Seth de Ramsès. Il revient à l'ancienne formule : Seth, seigneur d'Avaris, ou bien il donne au dieu un titre nouveau : Seth de Merenptah que nous expliquons, comme nous avons expliqué Seth de Ramsès, par abréviation de Seth de [la demeure de] Merenptah. Il se peut que Merenptah ait débaptisé Pi-Ramsès, ce

que fera plus tard Ramsès III, pour lui donner son nom, ou qu'il se soit contenté de bâtir dans la vaste enceinte un édifice appelé Pi-Merenptah. Quoi qu'il en soit, Seth maître d'Avaris, Seth de Ramsès, Seth de Merenptah, sont bien trois noms d'un même dieu dans une même place.

Ramsès III résida souvent à Pi-Ramsès. Nous avons trouvé deux statues qui le représentent. C'est là qu'allèrent le rejoindre, au moment de célébrer son jubilé, les officiers et les prêtres venus avec les barques sacrées et les images divines de toutes les villes d'Égypte.

Ses successeurs semblent avoir abandonné la résidence du Nord. Ils se laissent de plus en plus dominer par les grands-prêtres d'Amon qui préparaient une revanche définitive contre leur vieil ennemi, le dieu Seth. Josèphe cite dans le Contre Apion un long passage de Manéthon, racontant qu'un roi Aménophis, postérieur à Sethos-Ramsès, frère d'Harmaïs (Ramsès III) entreprit contre les Séthiens, qu'il appelle les Impurs, retranchés à Avaris, une guerre qui dura treize ans et se termina par l'extermination complète des assiégés. Or, nous constatons maintenant à Tanis, dans toute l'étendue du champ de fouilles, que l'œuvre monumentale de Ramsès II a été renversée de fond en comble avant l'avènement de la XXIe dynastie, que le nom de Seth a été à la même époque martelé ou dissimulé, qu'il n'est plus question de lui dans la ville qui s'appellera Tanis et sera l'œuvre des XXIe et XXIIe dynasties. Ces grands changements forment le meilleur des commentaires à un texte fameux que les historiens, faute de l'expliquer, avaient relégué parmi les fables.

Ils ajoutent aussi une nouvelle preuve de l'identité d'Avaris et de Tanis, mais il ne faut pas oublier que ces noms et celui de Pi-Ramsès identiques dans l'espace ne le sont pas dans le temps. La ville ancienne, depuis les origines jusqu'à la XIXe dynastie, s'est appelée Avaris. Puis Ramsès a construit Pi-Ramsès sur l'emplacement de la vieille ville. La résidence détruite à son tour, en haine de Seth, les rois tanites et bubastites ont reconstruit une ville qu'ils appellent Tanis. Seuls les chroniqueurs emploieront le nom d'Avaris en racontant l'invasion des Hyksos, les méfaits et le châtiment des Impurs.

Quant au nom de Pi-Ramsès, il s'est maintenu grâce à Amon, le vainqueur de Seth, qui avait sous Ramsès II une chapelle dans Pi-Ramsès et garde encore à la basse époque le titre : Amon de Ramsès dans Pi-Ramsès.

J'espère avoir convaincu ceux qui ont bien voulu lire jusqu'au bout ce résumé de nos sept campagnes de fouilles. A ceux qui resteraient sceptiques je demanderais toutefois quel nom ils donnent à cette vieille ville dont les morceaux ont servi à Ramsès pour bâtir sa résidence et quelle place ils assignent à Avaris, car nous demeurons en tête à tête avec une ville sans nom et une ville sans place.

PIERRE MONTET.

A propos de la statuette de Sanousrit-Ankh. — L'éminent égyptologue américain, M. J. H. Breasted, qui vient d'être enlevé à la science, avait dans le précédent numéro de *Syria* (p. 318-320), consacré une note à la statuette d'un égyptien nommé Sanousrit-Ankh, trouvée à Ras Shamra et publiée dans *Syria*, XV,

pl. XIX et p. 131-133. M. Breasted à qui l'on doit les *Ancient Records*, livre de chevet de tous les historiens de l'ancien Orient, le papyrus chirurgical Smith et plus récemment la monumentale publication de Medinet-Habou, qui fera époque dans l'histoire de l'égyptologie, s'est toujours intéressé, comme le prouvent maints articles et la publication de Medinet-Habou, aux rapports de l'Égypte avec l'Asie. Le petit monument de Ras Shamra ne lui avait pas échappé. On voudra bien considérer les lignes suivantes comme un hommage à la mémoire du regretté savant.

L'inscription de cinq lignes verticales gravée sur le pilier dorsal présente en haut et à gauche une lacune, d'un cadrat et demi, que j'avais comblée en m'inspirant de formules connues et du parallélisme si fréquent dans les textes laudatifs : *mḥ 'ib n nsw m ad[t] ḥr r-f, irj ḫrw m šḫwj Ḫr* « qui remplit le cœur du roi par les hommages qui lui sont adressés, qui fait [entendre] la voix dans la grande salle d'Horus ». Toute restitution est un peu hasardeuse. Celle qu'on vient de lire donne un sens raisonnable, mais banal. Celle de M. Breasted est infiniment plus séduisante. Au lieu de *irj ḫrw* il restitue *m Ḫ3rw* et réduit les deux phrases en une seule : « who satisfies the king as his deputy [in Kha]ru and in the royal cabinet. » Je m'y serais rallié volontiers si l'on avait constaté dans un texte du Moyen Empire l'existence du mot *Ḫ3rw* qui désigne les pays au delà de Zalou (isthme de Suez) dans les textes du Nouvel Empire. Les plus anciens exemples cités sous ce mot, dans le Dictionnaire de M. Gauthier, ne datent que de la XVIIIe dynastie. Je ne l'ai jamais rencontré ni dans l'histoire de Sinouhit, ni dans les papyrus du Musée de l'Ermitage, ni dans aucun texte relatif à la Syrie des XIIe ou XIIIe dynasties. Je n'oserais donc pas l'introduire dans une restitution.

Le nom de Sanousrit-Ankh est assez commun à cette époque et les noms de ses proches n'ont eux-mêmes rien de rare. Une stèle de Florence fait connaître une famille où se trouvent des noms presque semblables :

Florence		Ras Shamra.
Le chef de famille :	*wśrs'nḫ*	*wśrt sn-'nḫ* (à lire *snwsrt-'nḫ*)
La mère :	*Teti*	*Teti*
La femme :	*Ḥntś*, fille de *Tiy*.	*Ḥnwtśn*, fille de *Prt*
La fille :	*Satamon*	*Satamon*

Il serait déjà très hardi d'expliquer *Wśrs'nḫ* comme une abréviation de *Snwśrt-'nḫ*, mais il est complètement impossible d'identifier la dame *Ḥntś*, fille de Tiy, avec *Ḥnwtśn*, fille de *Prt*. Le premier nom signifie « sa maîtresse ». C'est l'abréviation d'une phrase nominale : La déesse X est sa maîtresse. Le deuxième est un pluriel. Chacune de ces dames a une mère différente. Malgré les apparences, bien qu'ils aient eu des titres presque semblables, le personnage de Ras Shamra et celui de Florence sont deux personnages différents. P. M.

James Henry Breasted. — L'éminent égyptologue et directeur de l'Oriental Institute de l'Université de Chicago est décédé à l'âge de 70 ans, le 2 décembre 1935, à New-York, au retour d'un voyage qui l'avait conduit au Congrès des Orientalistes à Rome, et de là en Orient.

Ses *Ancient Records of Egypt* en cinq volumes sont une œuvre monumentale et son Histoire d'Égypte, une œuvre précise et claire. Mais à côté de ses publications, son admirable activité s'est exercée dans l'organisation et le développement de l'Oriental Institute de Chicago, créé au printemps 1919, grâce à la générosité de M. John D. Rockefeller junior.

Breasted donna tous ses soins à l'organisation de fouilles et de relevés en Égypte, notamment à Saqqarah, à Abydos et à Louxor ; mais il n'eut garde d'oublier en Asie ce qu'il avait défini comme le « croissant fertile » : Megiddo en Palestine, Rihanièh, près d'Antioche, Khorsabad, Tell Asmar et Khafadjé deux sites voisins à l'est de Baghdad. L'Oriental Institute organisa encore la mission d'Alishar en Anatolie, dans la boucle de l'Halys, et la mission de Persépolis. Il groupa de nombreux savants et techniciens pour mener cette vaste exploration et pour en assurer les publications.

Breasted avait apporté sa collaboration à *Syria* dans des conditions qui méritent d'être rappelées. De passage à Baghdad, en avril 1920, il apprit la découverte de peintures par les officiers de l'armée anglaise qui campaient sur le site de Salihiyé — qu'on n'avait pas encore identifié avec Doura-Europos. Il s'y rendit en hâte, n'eut qu'une journée pour étudier les peintures du temple des dieux palmyréniens, mais cela lui suffit, avec ses collaborateurs, pour faire d'excellentes photographies en couleur dont il voulut bien donner la primeur à *Syria* [1], en demandant à M. Franz Cumont d'y joindre une note [2]. Deux ans après, il n'hésite pas à autoriser l'Académie des Inscriptions, qui y délégua M. Cumont, à tenter, avec le concours des troupes françaises, une reprise des fouilles.

Nous saluons la mémoire d'un savant qui gardera dans l'orientalisme une place éminente et bien à part.

R. D.

Paul François et André Bianquis. — La Mission archéologique de Mari vient de perdre tragiquement, le 3 avril 1936, deux de ses membres les plus dévoués. Alors qu'ils regagnaient Alep, à la fin de la 3e campagne de fouilles à Tell Hariri, MM. Paul François et André Bianquis, se sont tués dans un accident d'auto.

Paul François, élève de l'École des Beaux-Arts, avait été attaché à notre Mission en décembre 1933. Il était chargé des relevés architecturaux et des dessins d'objets. Magnifiquement doué, il allait rapidement s'adapter à la vie et au travail du chantier. Les circonstances le favorisaient d'ailleurs, dès ses débuts dans l'archéologie militante, puisque la découverte du Temple d'Ishtar, avec sa documentation sculpturale exceptionnelle, puis en 1935, celle du Palais, lui permettaient d'entrer en contact avec un art et une architecture si développés et si parfaits que cela l'avait décidé à consacrer à la Mission toutes les plus belles années de sa jeunesse ardente.

[1] *Syria*, III (1922), p. 177-206 avec 18 planches, dont 4 en couleurs.

[2] *Ibid.*, p. 206-212 et 2 planches.

André Bianquis était plus ancien d'un an à la Mission. Il avait débuté à Tello en novembre 1932. Immédiatement, il avait vibré pour la recherche archéologique. Chargé spécialement du travail photographique, il participait très largement à la vie du chantier, où nous lui réservions toujours les dégagements minutieux des objets fragiles. Au printemps 1933, il prenait part aux débuts de l'exploration de Larsa. En décembre 1933, il menait à bien un déménagement sommaire de Larsa à Abou-Kémal, prélude à la découverte de Mari à Tell Hariri. Il avait participé, chaque année avec un entrain accru, aux campagnes successives à Mari et était décidé à poursuivre le travail aussi longtemps que la Mission existerait.

Paul François et André Bianquis, avec des tempéraments divers, se sont donnés tous deux avec enthousiasme à l'archéologie. Ils contribuaient à constituer l'un et l'autre, cet esprit d'équipe et d'une équipe singulièrement homogène et unie. Ils disparaissent en pleine jeunesse, mais leur souvenir demeurera au milieu de nous. Leur œuvre inachevée nous fait comprendre, dès à présent, tout ce que nous leur devons et tout ce que nous avons perdu.

André Parrot.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je n'ai pas l'habitude de répondre aux comptes rendus de mes ouvrages. Du fait qu'un auteur soumet son livre au jugement d'un autre, il s'enlève par là même, à mon avis, tout droit de réplique. Mais le compte rendu que M. Henri Seyrig a donné de mon livre, *La Religion des Palmyréniens*, dans *Syria* (1935, p. 392-402) est rédigé sur un tel ton et contient de telles inexactitudes que je suis obligé de vous demander de bien vouloir publier dans le prochain numéro de *Syria*, la réponse suivante :

Je m'étonne d'abord que M. Seyrig ait attendu jusqu'en janvier 1936 pour rendre compte d'un ouvrage paru en 1931, et qu'il reconnaît lui-même (*Syria*, 1935, p. 115, col. 2) avoir reçu en janvier 1932. En un domaine aussi mouvant que l'orientalisme, un délai aussi long donne évidemment la partie belle au critique ; elle la donne d'autant plus en l'occurrence que, depuis 1931, les découvertes se sont multipliées à Palmyre et que le matériel dont je disposais en 1931, non seulement s'est accru depuis, mais a été soumis à un examen approfondi.

M. Seyrig reproche en premier lieu à mon livre d'avoir été *inopportun*. Un an avant la parution de mon livre, M. Seyrig écrivait (*Syria*, 1929, p. 343, l'article a été publié en 1930) quelques lignes sur un problème central du panthéon palmyrénien ; il les a d'ailleurs désavouées ultérieurement (*Syria*, 1935, p. 116), mais il suffit de les relire pour voir quelle était alors la connaissance qu'on avait du panthéon palmyrénien.

M. Seyrig estime ensuite que mon livre repose sur une documentation incomplète et inexacte. Il ajoute cinq ou six livres à ma bibliographie. Puis — et il fait porter sur ce point tout l'effort de son érudition et de son ironie — il me reproche de n'avoir pas eu une connaissance intime, de première main, des monuments figurés que je commentais.

C'est vrai parfois. Encore conviendrait-

il de ne pas exagérer. Pendant une demi-page (p. 396), il me fait grief d'avoir dit (dans un article de la *Revue des Études Sémitiques*, d'ailleurs, et non pas dans ma *Religion des Palmyréniens*) que la mention de Bel s'accompagnait, sur deux tessères différentes, de la représentation d'un « buste radié » ; or, dans l'un des deux cas, il s'agirait d'un disque solaire entouré de ses rayons et non d'un buste radié. M. Henri Seyrig trouve de telles méprises, fâcheuses assurément, mais d'une portée limitée, « cocasses » et « stupéfiantes » (*sic*) : je vois mal en quoi mon argumentation en faveur du caractère solaire de Bel s'en trouve affectée sensiblement. Je note en tout cas, puisque ce point est en jeu, que M. Seyrig, qui affirmait jadis (*Syria*, 1933, p. 243) que les partisans de cette opinion « ne pourraient invoquer que le témoignage d'une seule tessère », doit reconnaître aujourd'hui (*Syria*, 1935, p. 401) qu'il en existe au moins deux : ma documentation archéologique n'est donc pas seule à présenter des lacunes.

Mais je reconnais bien volontiers que, travailleur indépendant, tenu à l'écart des fouilles et des missions archéologiques, j'ai dû me fier souvent à des documents livresques. Reste à savoir si, des quelques omissions ou erreurs d'interprétation réunies par le recenseur avec autant d'acribie que d'acrimonie, il résulte que mes conclusions soient ébranlées. L'ornementation funéraire, confiée à des artistes d'inspiration hellénistique, traduit surtout des croyances communes à tout le monde syrien; or, j'ai voulu dégager le véritable visage de la religion palmyrénienne. Pour cette tâche, il n'est qu'une ressource sûre : les textes.

Sur ce point capital, M. Seyrig glisse. Il n'a pu découvrir, en réalité, dans mon livre qu'une seule omission (p. 395), qui tient à ce que les *Inscriptions palmyréniennes* de J. Cantineau, publiées en 1929, me sont parvenues seulement pendant la correction des épreuves. Sur les centaines de textes épigraphiques que j'ai cités et qui forment l'ossature de mon ouvrage, il ne fait que quelques brèves remarques, à propos de divergences d'interprétation (p. 398 et 399).

Je dois d'ailleurs prévenir le lecteur que M. Seyrig m'accuse d'une série de fautes imaginaires. J'aurais « oublié » (*Syria*, p. 398 et aussi p. 395) un texte grec relatif à Malakbel et au Gad Taymay : en réalité, je l'ai cité et discuté (*Religion*, p. 39, n° 1). Il m'accuse encore d'avoir traduit la formule 'Ç N B L, etc., à la page 53 par « fais s'asseoir à ton autel » et à la page 110 par « sois propice » : or, la référence à la page 110 est fausse. Il allègue que j'aurais « attribué au mois de juillet... un rituel pourtant exactement daté du 6 avril » : or, il s'agit d'un texte très mutilé, particulièrement difficile dans le texte reçu lors de la rédaction de mon ouvrage; et ce n'est qu'à l'aide d'une conjecture très aventurée que M. Seyrig a pu tenter d'établir un rapprochement entre la date de l'inscription et celle de la fête qui y est mentionnée (voir *Syria*, 1933, p. 277 et 278). Mon recenseur me reproche de n'avoir pas vu que le mot *lšmš*, gravé sur une tessère devait se traduire par Lishamsh (nom propre) et non par « A Shamash » : or, j'ai discuté l'une et l'autre traduction (*Religion*, p. 94, n° 2) et me suis donc prononcé en connaissance de cause. Enfin, M. Seyrig m'admoneste (*Syria*, 1935, p. 399), de

n'avoir pas au moins mentionné l'inscription de Manavat, Benefal et Bebellahamon : il est sans doute fâcheux qu'ayant mis quatre ans à recenser mon ouvrage, M. Seyrig l'ait si mal lu ; la citation réclamée avec tant d'insistance se trouve à la page 68, note 3, de mon livre.

J'en passe et arrête là cette énumération fastidieuse. On s'attendrait sans doute à ce que M. Seyrig, après une critique, dont les fautes mêmes marquent la partialité, exposât que les thèses que j'édifie sur un fondement branlant sont tombées d'elles-mêmes au fur et à mesure que les fouilles entreprises à Palmyre — et dont je n'ai connu que les tout premiers résultats — révélaient des centaines de nouveaux textes. Point. Il tourne court. Il se refuse à « discuter les opinions qui peuvent être fondées sur une documentation de cette espèce ».

Pourquoi une telle attitude ? Tout d'abord parce que les erreurs matérielles que M. Seyrig a pu déceler dans mon livre n'influent guère sur mon argumentation, qui repose essentiellement sur des textes ; il suffit de voir, à la fin de l'article de M. Seyrig, à quel apriorisme tranchant il doit avoir recours pour s'en débarrasser. En second lieu, parce que le simple rappel des thèses soutenues par moi suffirait à montrer que, dans ses articles publiés postérieurement à mon livre, M. Seyrig s'est, sur beaucoup de points, rangé à mon avis.

Je n'insisterai pas davantage sur cette question de priorité. Je me suis exprimé là-dessus avec netteté dans la *Revue des Études Sémitiques* (1934, nos 3-4, p. 17 et suiv.). Que le lecteur s'y reporte ; qu'il lise ensuite les explications embarrassées de M. Seyrig (*Syria*, 1935, p. 115 et suiv.) ; il comprendra mieux alors l'esprit de dénigrement systématique qui anime le compte rendu de mon livre.

Il me reste à signaler la discussion que, par exception, M. Seyrig a consacrée à ma théorie sur le caractère solaire de Bel. Cette théorie est d'ailleurs beaucoup plus nuancée qu'il ne l'indique et si j'ai dit que Bel était *essentiellement* un dieu solaire, c'était en m'opposant à la théorie de Fr. Hommel, qui identifiait Bel à la Lune (*Religion*, p. 55 et 56 et aussi p. 81). On notera ensuite que M. Seyrig, repoussant des raisons positives, formelles, fournies par les *clans* palmyréniens (on sait l'importance des clans dans les religions sémitiques, et en particulier à Palmyre, et que leur rôle est conservateur, non novateur) s'appuie sur une augmentation purement négative, que d'ailleurs, j'ai déjà contestée (*Rev. des Ét. Sém.*, 1934, nos 3-4, p. 14 à 16). Enfin, M. Seyrig termine par cette phrase curieuse : « Peut-être un jour un monument indiscutable donnera-t-il raison à M. Février ; il ne donnera pas raison à ses arguments. » Voilà qui, dans la bouche du directeur du service des antiquités en Syrie, ressemble fort à un aveu.

Veuillez agréer, etc.,

Le 27 janvier 1936.

James G. Février.

M. Henri Seyrig répond :

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la réponse de M. Février, et vous remercie également de bien vouloir insérer les lignes suivantes, que je fais aussi brèves que possible. Au risque de paraître *embarrassé* à mon contradic-

teur, je bornerai mes remarques à ses objections matérielles.

Pour ce qui est de la tessère de Bêl, j'ai critiqué la méprise de M. Février, mais je critique davantage aujourd'hui l'insouciance avec laquelle il nomme « disque solaire » un astre banal, et en tire de vastes conclusions. Et si j'ai parlé jadis d'*une seule* effigie radiée de Bêl, c'est qu'il n'y en avait alors qu'une seule : M. Février oublie que c'est moi qui lui ai signalé dans mon compte rendu la seconde, à peine découverte.

Dans la foule des erreurs que j'ai relevées, M. Février *prévient le lecteur* qu'il y a des *fautes imaginaires*, et en réfute cinq. Or, voici ce qui en est : 1° (*inscription de Malakbêl et de Gad Taimi*) : M. Février cherche à égarer le lecteur en tronquant mon texte ; j'ai dit et je maintiens qu'il a oublié cette inscription *là où elle devait le mettre sur la piste correcte* ; 2° (*formule 'GN BL*) ; j'ai dit que cette formule était traduite de deux façons contradictoires aux pages 53 et 110. M. Février, profitant d'une faute d'impression (110 pour 101), fait naître dans l'esprit du lecteur une équivoque sur la matérialité de son erreur, erreur attestée du reste par mes autres références, qu'il se garde de citer ; 3° (*Texte sur la fête de Baalshamin*) : M. Février a pu, en effet, ne pas connaître la lecture que j'ai donnée de ce texte, en 1931 ; 4° (*tessère de Lishamsh*) : M. Février veut faire croire que je nie qu'il ait discuté ce texte ; mais, ce que je nie, c'est au contraire qu'il se soit, comme il dit, *prononcé en connaissance de cause*, car son parti témoigne d'une parfaite ignorance des tessères ; 5° (*dédicace de Sarmizegetuza*) : ce texte est enfoui dans une note, en effet, où il m'a échappé ; mais comment l'y trouver, alors qu'aucun des trois dieux qu'il mentionne ne figure à l'index ? Et à quoi bon un tel index ?

Voilà donc les cinq points sur lesquels M. Février choisit de se défendre. Quand je dis qu'il ignore totalement les monuments figurés, que ce soit de première ou de seconde main, et même ceux de Paris, il répond que *c'est vrai parfois*, et que cela n'a entraîné que *quelques omissions ou erreurs d'interprétation*. Et quand je dis qu'un livre écrit de la sorte me paraît stupéfiant, c'est ma stupeur qui le stupéfie. Mais il se plaint que je n'aie pas discuté les conclusions de son enquête, dont la valeur lui semble prouvée par le fait que j'en usurpe constamment les principaux résultats. Je dois laisser le soin de scruter ces problèmes aux lecteurs qui s'y intéresseront.

Si j'ai attendu quatre ans pour parler de la *Religion des Palmyréniens*, ce n'est pas par malice. Dans l'automne de 1931, j'appris la prochaine parution de cet ouvrage, et vous demandai par avance à en rendre compte dans *Syria*. En janvier 1932, je lus le livre, et renonçai à en rien dire. En 1935, M. Février insinua que je le plagiais, et me contraignit de dire le cas que j'en faisais. Voilà toute ma machination, et ici encore, le lecteur jugera si j'ai critiqué le livre en m'appuyant sur des faits nouveaux, ou simplement sur son contenu.

Veuillez agréer, etc.

Le 9 mars 1936.

HENRI SEYRIG.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

7958-36. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

HYMNE PHÉNICIEN
AU DIEU NIKAL ET AUX DÉESSES KOŠARÔT
PROVENANT DE RAS-SHAMRA

PAR

CH. VIROLLEAUD

La tablette qui est reproduite ci-après, pl. XXV, et qui mesure 12 × 8, provient des fouilles de 1933. Nous la désignerons, en abrégé, par les lettres NK, initiales des noms *Nkl* et *Kśrt*, qui sont ceux des personnages invoqués à la première ligne de chacune des deux parties dont se compose ce très difficile poème.

La pâte même dont la tablette est faite est beaucoup moins fine que celle des grands textes de RŠ ; l'écriture est lourde et irrégulière, et les traits de séparation entre les mots sont très disséminés.

Au point de vue graphique, on remarquera que *ġ* est constamment (ll. 3, 7, 28 et 50) noté par *ġ* (voir *Syria*, XV, 150 et XVI, 184) et que *ṣ* présente généralement l'aspect qu'il a, d'ordinaire, dans les fragments RŠ 1929.

En outre, — phénomènes graphiques seulement, ou bien phonétiques ? — *ṯ* est remplacé, dans les deux passages où 𐎧 se rencontre (ll. 21 et 44) par *s*, et, d'autre part, *dped* est écrit *ṣ²ped*, l. 45 [1].

Littérairement, NK rappelle surtout le *Poème des dieux gracieux* (SS) ; mais on y trouve aussi, çà et là, des locutions qui figurent dans les poèmes mythologiques, notamment dans II AB et II *Danel*.

[1] Ces faits ont été signalés déjà dans *Syria*, XV, 82.

PREMIÈRE PARTIE (ll. 1-39).

1-5α. — Prélude.

(1) *aśr Nkl w eb[d]*	(1) Je chante Nikal et je glorifie
(2) *Ḥrḫb mlk qṣ*	(2) Ḫarḫab, le roi de l'été,
Ḫrḫb m(3)lk t(?)ġzt	Ḫarḫab, le roi de...
b sġ [ ] Śpś	Par le .... du soleil,
(4) *Yrḫ yśkḥ.*	(4) le dieu-lune ... ;
yḥ[bq(?)...]	il em[brasse (?) ...].
(5) *tld b'(?) [ ] l(?) [?].*	(5) Elle enfante ...

1. — *aśr* est en partie effacé, mais la lecture est assurée par comparaison avec l. 40. — Sur *śr* « chanter » (h. שיר), voir IV AB *3*, 26 et ci-après (36α) *mśrrm*.

Le nom de *Nkl* se retrouvera aux ll. 17, 32, 33, 37α. Il se rencontre peut-être, également, à la l. 26 (*l nkl* ...) de RŠ 1929, n° 3, texte où sont mentionnés aussi Yrḫ (l. 1), Śpś (13, 47, 53) et la néoménie, *ym ḥdš*, l. 48.

Il est fait allusion, dans la suite, au père de Nikal : *abh* (19-20 et 27) ou *adnh* (33) ; à sa mère : *umh* (34) ; à son frère : *eḫh* (35) ; à sa sœur (ou ses sœurs) : *aḫt(t)h* (36) et à son ami : *dd* (23). D'après l. 27, le père de Nikal serait Baal, ou un *b'l*, mais les noms de la mère, du frère et des autres parents ne sont pas donnés. Enfin, d'après l. 32, Nikal était le gendre (*ḫtn*) du dieu-lune : Yaréaḫ.

Un nom tel que *Nkl* peut être parfaitement sémitique, mais nous ne saurions dire ce qu'il signifie au juste. Il est, en tout cas, identique à celui de la 3e des quatre divinités qui sont invoquées dans les inscriptions de Neirab près Alep[1], les deux premières étant la lune (שהר) et le soleil (שמש), et la quatrième נשך.

On admet généralement que *Nkl* de Neirab est identique à Nin-Gal, déesse sumérienne, épouse de Sin, qui est le dieu-lune, — et c'est pourquoi on voca-

[1] Voir, par ex., Cooke, *NSI*, p. 186 et suiv

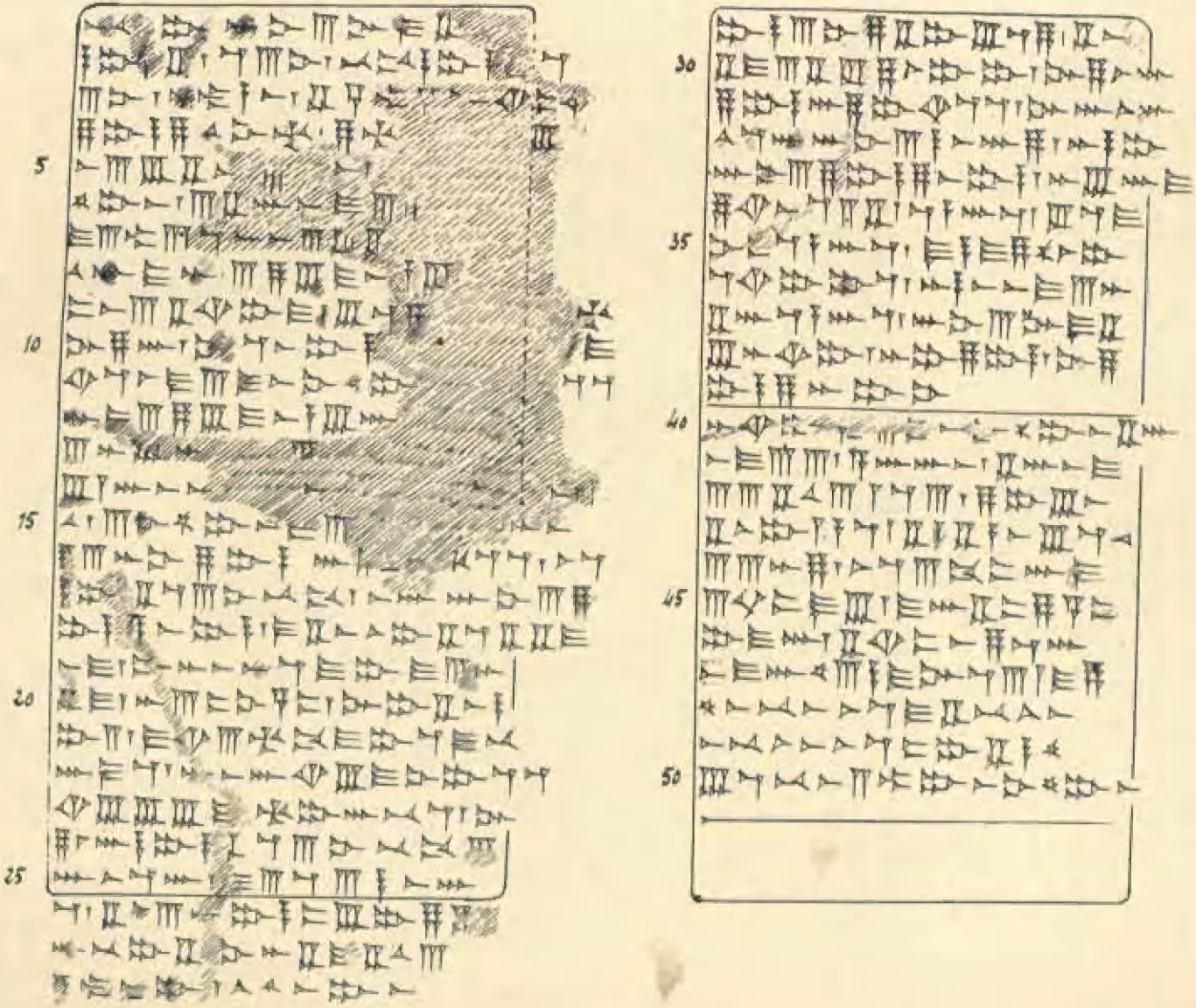

Hymne phénicien de Ras Shamra (NK)

lise Nikal. Si *Nkl* de RŠ a la même origine, il aurait donc changé de sexe en passant de Mésopotamie en Canaan, et peut-être *Nkl* de Neirab a-t-il fait de même, car rien n'indique, en somme, que *Nkl* de Neirab était une déesse. Ces changements de sexe sont d'ailleurs assez fréquents, on le sait; il suffira de rappeler que *Špš* (le soleil) est femme dans la mythologie de RŠ, et que le Sin mésopotamien se rencontre, dans la légende de Keret, sous la forme *Šn*, pour désigner la femme de Térah (dieu de la néoménie), *Šn* ayant comme doublet *Nkr*, qui nous paraît représenter Nin-Gal elle-même.

w eb[*d*], restitution fondée sur l'association fréquente des deux verbes *šr* et *bd* ; voir ci-après, ll. 37-38, *w ebd ašr* et II *Danel* 6, 31[5] *ybd w yšr* ; comparer aussi le passage inédit que nous avons cité déjà (*Syria*, XIV, 141, n. 1), et qu'il convient de lire ainsi :

qm ybd w yšr mṣltm bd n'm

« Il se leva pour jouer et chanter (en s'accompagnant de) cymbales au timbre (?) agréable [1]. »

bd paraît être un simple synonyme de *šr*, comme en héb., *zmr* [2]. Nous avons traduit, faute de terme plus adéquat, par « je glorifie » ; mais il s'agit, exactement, d'une louange psalmodiée ou chantée, avec accompagnement de quelque instrument, tel que les cymbales.

2-3*. — Le nom de *Ḥrḫb* qui figure deux fois ici et qui se retrouve deux autres fois plus loin (17 et 24) n'est nulle part parfaitement lisible, du moins pour ce qui concerne les deux dernières lettres, et surtout la dernière lettre, qui pourrait être *d*, au lieu de *b*.

Ce personnage porte deux qualificatifs parallèles *mlk qṣ* (aussi ll. 17 et 24) et *mlk t*(*?*)*ġzt*. Sur *qṣ* = « été », voir I *Danel* 18, 40-41 et IV *Danel* 1, 5. — *tġzt* paraît appartenir à une racine telle que غزو, mais il est probable que le mot a un sens voisin de celui de *qṣ*.

On pourrait sans doute proposer de lire, à la l. 1 :

ašr Nkl w eb[*dh*]

« Je chante Nikal et je le glorifie. »

[1] En héb., *na'im* se dit fréquemment de la musique et du chant.

[2] Cf. RŠ 1929, n° 3, 51 *azmr bh*.

Mais, s'il en était ainsi, Ḫarḫab (2 ss.) devrait être considéré comme le sujet du verbe *yškḥ* (l. 4) qui aurait pour complément *yrḥ*, placé avant le verbe. C'est pourquoi nous nous en tenons à l'explication adoptée ci-dessus, — mais qui présente pourtant cet inconvénient que Nikal et Ḫarḫab se trouvent ainsi placés sur le même plan, étant l'objet d'un seul et même hommage, alors qu'on les verra, par la suite, jouer deux rôles très différents, Nikal apparaissant, en quelque sorte, subordonné à Ḫarḫab, ll. 16 ss.

3[b]-4. — Proposition circonstancielle sans doute et qui peut signifier « au moment du ... du soleil », ou bien « par l'effet du ... du soleil ».

Le dieu-lune est appelé ici, simplement, *Yrḥ*, comme dans RŠ 1929, n°s 3 et 5 ; voir aussi *Amt-Yrḥ*, ap. BH *1*, 15 ; mais, dans la suite (ll. 16 et 31), le qualificatif *nyr šmm* accompagnera le nom du dieu [1]. Il en est de même pour le Soleil, appelé tantôt *Špš* (l. 3[b] p. ex.) et tantôt *Nrt-ilm Špš*.

L'acte accompli par le dieu-lune est exprimé, d'abord, par le verbe *škḥ*, et ensuite par un autre verbe, dont la 1re rad. seule, *ḫ*, est lisible.

škḥ s'est rencontré déjà, I[e] AB *1*, 4, dans la locution *tškḥ ttrp šmm*, où le sens de *škḥ* paraît précisé par celui de *trp*, comme il l'est ici par *ḫ* [ ], le complément étant, du reste, de tout autre nature. Ailleurs, dans un passage que nous avons cité jadis (*Syria*, XV, 308, n. 1) mais partiellement, *škḥ* est associé à *eḥd* « saisir » (h. אחז) :

. . . *yškḥ w yeḥd b qr* [ ]
. . . [*t*]*škḥ w teḥd b uš* [ ]

Si ce verbe *škḥ* n'a aucun rapport avec héb. שכח « oublier », il peut être comparé à aram. שׁכח « trouver » ; et d'ailleurs le seul fait que *škḥ* est joint — à RŠ même — à un verbe tel que *eḥd* suffit à indiquer le sens général [2].

Pour le verbe qui suit, et qui complète ou précise *yškḥ*, à savoir *yḫ* [ ], nous proposons de lire *yḥ*[*bq*], vu que, dès la phrase suivante, l. 5, il y a *tld* ; voir aussi SS 51-52.

[1] A la ligne 38-39, il s'agit du mois, sans doute, h. *yèraḥ*, plutôt que de la lune, *yaréaḥ*.

[2] Ajoutons que, dans le même morceau, qui d'ailleurs est très fragmentaire, il y a, deux lignes plus loin : [ ] *q. ḥry w yld*, *ḥry* représentant l'héb. הרה ; pour l'inf. apocopé *ḥr*, voir SS 51 et 56.

Le nom de l'épouse de *Yrḥ* devait se trouver à la fin de la l. 4 ; mais peut-être y avait-il seulement *ġlmt* (h. עלמה), comme plus loin, l. 7.

5. — Le complément de *tld*, — c'est-à-dire le nom de l'enfant qui naît de l'union de *Yrḥ* avec la jeune femme, — commence par *h* (et il en est de même, l. 7), mais tout le reste de la ligne est illisible. Cependant, il s'agit peut-être, non pas d'un nom propre, mais seulement du mot *bn* « fils ».

Comme le poème était chanté à la gloire de Nikal, on pourrait penser que c'est de la naissance de Nikal qu'il s'agit ici. Rien ne l'indique pourtant, et il est, au reste, impossible qu'il en soit ainsi, puisque Nikal était, non le fils, mais le gendre de Yaréaḥ, l. 32.

5$^{\beta}$-10. Invocation aux déesses Košarôt.

[*šm' . l K*](6)*šrt .*
l Bnt . Hl[*l . Snnt*(*?*)]

(7) *hl ġlmt*
tld h[. . . *wt* (*?*) (8) *'n*
bn l ydḥ tzd[*n*. . .]
[*t*(*?*)] (9) *pt l bšrḥ . dmy*
[*w tqll*(*?*). *tšt*]*ḥ*(10)*wyn .*
k (*?*) *mtrḥ*[*t* . . .] *h*

[« Écoutez, ô Ko] (6) šarôt !
« O Filles de Hél[al, les Hirondelles (?)] !

(7) « Éclairez (?) la jeune femme.
« Elle enfantera un fi[ls (?)... elle (?) (vous)] (8) dira :
« Voici ! A côté de lui, vous vous tiendrez (?).
« Vous (9) mêlerez (?) à sa chair mon sang.
[« Et vous vous prosternerez ; vous l'ad]o(10)rerez,
« comme (?) la (ou : les) *mtrḥ*[*t*, qui] le ....

5$^{\beta}$-6. — Texte complété d'après 14$^{\beta}$-15 et 11$^{\alpha}$.

Sur les Košarôt, voir déjà *Danel*, p. 105. Les déesses sont invitées ici à veiller sur le nouveau-né et à lui rendre hommage. Dans la légende de Danel (II D 2, 27β ss.), on voit les mêmes déesses recevoir une offrande, à l'occasion de la naissance d'un enfant.

Sur Hélal, père des Košarôt, voir aussi *Danel*, p. 105. Ce dieu Hélal, dont le nom ne se rencontre que dans le patronymique *bnt Hll*, qui est celui des Košarôt, est évidemment le croissant lunaire (personnifié); et, ainsi qu'on l'admet d'ailleurs généralement, *Hll* appartient bien à la rac. חלל I, puisque l'invocation adressée aux filles du dieu commence (7α) par *hl*, imp. de *hll*.

7α. — Si *hl* signifie « éclairez », les K. sont donc invitées à remplir leur rôle normal de Filles de Hélal. Sur *ǵlmt*, voir ci-dessus, *ad* l. 5, et comp. *Isaïe*, VII, 14.

7β-8β. — Sur *tld b*[*n* ? ... voir également ci-dessus, *ibid.* Dès que l'enfant est né, la mère s'adresse aux Košarôt pour implorer leur protection. Le verbe employé, *zd*, correspond, pour le sens, à héb. *'md* avec *le-yad* (ici *l yd*) : 1, *Samuel*, XIX, 3.

8γ-9α. — ... *pt* paraît représenter la fin d'une forme verbale de sens indéterminé. Pour *dmy*, comp. l. 29, ci-dessous.

9β-10γ, complété d'après nombre de locutions semblables : I AB *1*, 10, etc.

10β. — Sur la (ou les) *mtrḫt*, partic. fém. ift. de ירח, cf. *Keret*, l. 13, où le mot paraît désigner la sœur de la Femme de Térah, dieu de la néoménie. Ainsi l'enfant reçoit, dès sa naissance, l'aide ou l'hommage de déesses lunaires : Košarôt et *mtrḫt*.

11-14α. — Deuxième invocation aux Košarôt.

(11) *šm' elht Kšr*[*t*]
[*tr* (?)] *nn* (12) *nh*
l ydh tzdn [?]
[. . . .]
(13) *l adn* (?) [ ]
[ ] (14) *Dgn tt*[*lk* ?]

(11) Écoutez, (ô) déesses Košar[ôt].
Vous l'élève(12)rez (?)
A côté de lui, vous vous tiendrez (?)
[. . . . .]
(13) Vers [son ?] seigneur....
[ ] (14) Dagon, vous ir[ez(?)].

11α. — Les Košarôt sont appelées ici « déesses Košarôt », et de même à

la l. 40; on dit aussi *Hd* et *El Hd*, *Ĝzr* et *El Ĝzr* (*Syria*, XVI, 258). Le plur. de *elt* « déesse » est, constamment, *elht*; voir déjà, II AB *6*, 48, 50, 52, 54 [1].

11β-12α. — Si la restitution est juste, comp. *Isaïe*. I, 2 et XXIII, 4, où רום, au pilel, signifie élever (un enfant). Pour le même verbe, à RŠ, au pilel aussi, mais au sens d' « édifier », cf. II AB *5*, 114, 116; *6*, 17.

12β. — Comme 8β.

13-14. — Peut-être :

l adn[*h . El . . .*]	« Vers [son] seigneur, [El, vous. . .]
[*l b'lh*] *Dgn tt*[*lk*]	« [Vers son maître,] Dagon, vous ir[ez].

Il s'agit, semble-t-il, pour les Košarôt, d'aller annoncer au dieu suprême la naissance de l'enfant. Situation du même genre : SS 52β ss. — De toute façon, le nom propre du dieu El, à savoir Dagon, qui se rencontre une fois, à peine, dans les grands Poèmes, est ici clairement attesté. Pour le parallélisme *adn/b'l*, voir I AB *6*, 57; cependant *adn* étant pris aussi parfois au sens de « père » (voir ci-après, l. 33), on pourrait lire *l adn*[*h* ... et ensuite [*l abh*] *Dgn* . . . . A noter toutefois que rien n'indiquait, aux ll. 4 ss., ci-dessus, que le père de l'enfant fût El-Dagon; et, par ailleurs, c'est Baal, à ce qu'il semble (l. 27), qui était le père de Nikal. Mais tout cela, vu l'état de la tablette, et pour d'autres raisons aussi sans doute, est fort obscur; il serait vain de chercher à tout expliquer quand on a affaire à un passage aussi gravement mutilé, alors qu'on ne parvient qu'à grand'peine à comprendre les textes les mieux conservés.

14β-15. — Nouvel appel aux Košarôt.

[*š*]*m*(15)' . *l Kšrt*	« Écoutez (?) ô Košarôt !
hl[*h*(?). *l Sn*]*nt*.	« Éclairez [-le ?, ô Hiron]delles !

Restitution conjecturale. Le *m* de *šm*' n'est pas sûr. S'il faut lire *hl*[*h*(?)], on comparera *hl glmt*, ci-dessus, l. 7.

[1] Comp. h. אָמָה « servante », plur. אמהות, et de même à R Š: *amt*, plur. *amht*, II AB *3*, 21. On sait que, dans A. T., le mot « déesse » ne figure nulle part.

Simple rappel, ayant pour objet d'attirer, une fois encore, l'attention des déesses sur ce qu'on leur a dit déjà et qu'elles sont requises de faire.

16-23α. — Le dieu-lune, l'Illuminateur des cieux, envoie un message à Ḫarḫab, le roi de l'été, au sujet de Nikal.

(16) *ylak Yrḥ nyr šmm*
'm (17) *Ḫr[ḫ]b mlk qṣ*
tn Nkl y (18)*rḥ ytrḥ*
ebt 'rbm b bh (19) *th*
w at tmhrh l a (20) *bh*
alp ksp . w rbt ḥ (21) *rṣ . ešlḥ*
šhrm eq (22) *new*
atn šdh krmm
(23) *šd ddh ḫrnqm*

(16) Il envoie, le (dieu) Lune, l'Illuminateur des cieux,
(un messager) auprès de (17) Ḫarḫab, le roi de l'été,
(pour lui mander ceci) :
« Accorde à Nikal (18) d'éclairer
« la *ebt* de ceux qui entrent dans sa (19) maison.
« Et toi, tu le dépêcheras vers son (20) père.
« (Moi), mille (pièces d')argent et dix mille (pièces d') (21) or,
je façonnerai ;
« les purs . . . (22) . . .
« Je donnerai à son champ des vignes
(23) « (et), au champ de son ami, (je donnerai) des *ḫrnq*.

16-17α. — L'envoi du message.

Le dieu-lune, qui est appelé simplement *Yrḥ*, ci-dessus, l. 4α et ailleurs, est qualifié ici, et l. 31, *nyr šmm*, *nyr* correspondant à ar. نَيِّر [1].

[1] On sait que *Špš*, la déesse du Soleil est qualifiée très souvent *ort elm*, et que, dans ce cas, l'épithète précède le nom, comme dans *Bn-elm Mt.*

ylak . . . 'm. Comp. *w lak 'my* « et envoie-moi » (*Lettre d'Ewir-śʾar*, ap. *Syria*, XIV, 235) 10-11 [1] et *Keret*, 123β ss. La locution correspond à héb. שלח...אל ; mais, en hébreu, le verbe n'est pas employé, comme ici, d'une façon absolue : il a pour complément le mot « messagers », qui figure aussi d'ailleurs dans *Keret*, *ibid*.

17β-23. — Le Message.

Il comprend deux parties : la première constituant une double requête adressée par Yaréaḥ à Ḥarḥab, et la seconde contenant l'exposé des intentions de Yaréaḥ.

1°. — 17β-20ª.

Yaréaḥ demande d'abord (17β-19ª) à Ḥarḥab de permettre à Nikal d'éclairer la *ebt* de ceux qui entrent dans sa maison, à lui Nikal. Sur ce passage, voir déjà *Keret*, p. 26.

Pour *ytn* au sens de « permettre ou accorder », on notera que, en héb., le verbe (*ntn*) est accompagné de l'acc. de la personne et de la prépos. *l*, suivie de l'inf. construit. Ici, la construction est différente et elle est autre encore, dans II *Danel* 6, 24 : *tn l . . . yb'l* : accorde à X (qu') il possède ».

On ne peut guère, pour *ebt*, s'arrêter au sens de « inimitié (h. אֵיבָה) », qui serait beaucoup trop abstrait [2]. S'il s'agit de אלמנות, Nikal recevrait mission de dissiper l'obscurité dont le royaume des ombres s'enveloppe ; le jeune dieu gendre de Yaréaḥ (l. 32), serait chargé de porter la lumière, — la lumière que dispense la lune (*ar yrḥ*, l. 38) — dans le monde des morts, et de faciliter ainsi leur accès dans sa propre maison, c'est-à-dire, dans le temple qu'il possède déjà ou dans celui qu'on lui construira bientôt (l. 36-37). Nikal, dieu-lunaire, serait donc le protecteur des morts. Cependant, d'après I AB *6*, 44-45, c'est Śapaś, le soleil, qui veillait sur les *rephaïm* et les *elonym* ; mais à Sidon, et à une tout autre époque il est vrai, ce sont les vivants, non les morts, qui se trouvent « sous (la protection du) Soleil » [3]. Sur *bht* = *bt*, voir II AB *4-5*, 75 ss. et *passim*.

[1] Voir aussi, *ibid*., 18-19 : *w št b spr 'my* « et mets par écrit (ce que tu auras appris et envoie-le) moi », (litt[t] « auprès de moi »).

[2] Sur *eb* « ennemi », cf. *Syria*, XV, 235, n. 2 ; III AB, A, 8 et 9 ; *Keret* 147, 294.

[3] Tabnit, 7-8, Ešmunazar, 12.

Yaréaḥ demande, en outre, à Ḥarḥab d'envoyer Nikal, le plus rapidement possible (pour *mhr*, au sens transitif, cf. I *Rois*, XXII, 9 ; *Esther*, V, 5) vers son père (voir ci-après, l. 27). Le dieu-lune ne dit pas pour quel motif Nikal doit ainsi rejoindre, en toute hâte, son père ; mais on peut déduire de 32^{b} ss. que Nikal devra « éclairer » son propre père, dès qu'il aura « éclairé » la (ou les) *ebt* de ceux qui entrent dans sa maison (17^{b}-19^{a}) [1].

2e — 20^{b}-23^{a}.

Yaréaḥ annonce à Ḥarḥab ce qu'il fera, de son côté, après que Nikal aura rempli sa mission, et cela grâce à l'appui, ou, en tout cas, avec l'autorisation du « Roi de l'été ».

a) *alp ksp w rbt ḫrṣ ešlḥ*

Pour *alp ksp*, cf. *Genèse*, XX, 16.

La comparaison avec II AB *1*, 26 ss. [2], montre que *šlḥ* ne signifie pas ici « envoyer », mais que le verbe a un sens technique, analogue a celui de *yṣq* « fondre », — peut-être celui de « marteler » (en héb. שׁחט).

b) *ḫrm eqnem*.

Même locution (sous la forme classique *ḥrm* ...) dans un contexte différent, mais où il est question aussi d'argent et d'or : II AB *5*, 81^{b} et 96^{b}-97^{a} [3].

[1] En assyrien, *erêb bîti* désigne une classe sacerdotale. Voir aussi I *Samuel*, V, 5 : « les prêtres de Dagon et tous ceux qui entrent (הַבָּאִים) dans le temple de Dagon».

[2] Où il faut lire :

yṣq ksp, yšlḥ ḫrṣ
yṣq ksp l alpm
ḫrṣ yṣqm l rbbt

Ce qui signifie :

Il (le dieu Hiyôn) fond l'argent ; il martèle (?) l'or ;
il fond l'argent par milliers (de pièces)
et il fond l'or par myriades (de pièces).

On notera que, dans les deux cas (NK et II AB), il y a dix fois plus d'or que d'argent ; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que, en ce temps-là, l'argent était plus précieux — ou plus rare — que l'or.

[3] La phrase qui précède *ḥrm eqnem*, dans II AB, *ibid.*, doit être ainsi comprise :

w bn bht ksp
w ḫrṣ bht

« Et construis une maison d'argent
« et d'or (construis) une maison. »

La comparaison avec NK montre, en effet, que *ḥrm eqnem* constitue une locution indépendante.

Pour בנה (RŠ *bnw*) avec 2 acc. (1e de l'édifice construit ; 2e des matériaux dont il est fait), cf. I *Rois*, XVIII, 32, par exemple.

ṯhrm « les purs » désigne, sans doute, des objets ou des métaux précieux ; on sait que, en héb., *ṭahor* se dit de l'or (*Exode*, XXV, 11) ou d'ustensiles faits en or (*Exode*, XXXI, 8). — Pour *eqnem*, nous n'avons aucune explication plausible à proposer. Il est cependant vraisemblable qu'il s'agit d'une forme verbale (rac. אקנ), comme nous l'avons admis jadis : *Syria*, XIII, 142.

Cet argent, cet or et ces *ṯhrm*, Yaréaḥ les destine sans doute à Nikal ; peut-être rassemble-t-il tous ces métaux en vue de la construction des *mṯnm* de Nikal, dont il sera question plus loin, ll. 36[b]-37[a], ou bien pour l'ornementation de la maison (*bht*) de Nikal, dont il a été question déjà, l. 18-19.

c) 22[b]-23[a]. En troisième lieu, Yaréaḥ déclare qu'il donnera à Nikal — ou bien : il lui donne en même temps qu'il le dit — des biens d'une autre sorte, à savoir des champs plantés de vignes, ou, plus exactement, il « donne(ra) » des vignes au champ que Nikal possède déjà.

Il donne — ou donnera — aussi, au champ de l'ami (*dd* = h. *dôd*) de Nikal, des *ḫrnqm*, pluriel d'un mot quadrilitère *ḫrnq*, dont le sens doit être très voisin de celui de *krm* ; cf. acd. *urnuqqu*, n. de plante. On comparera à cette locution : *Isaïe*, v, 1 : « Je chanterai ... le cantique de mon bien-aimé (*dôdy*) sur sa vigne (*karmô*) ».

23[b]-30[b]. — Réponse du Roi de l'été au dieu-lune.

w (24) *y'n Ḫrḫb mlk qṣ*
l(25)*n'mn . elm*
l ḫtn (26)*m . B'l*
T(*?*)*rḥ pdr yb*[*n*(*?*)]
(27) *a*(*?*)*qrbk*(*?*) *abh B'l*
(28) *yǵp*(*?*)*r . 'štrt* (29) *rḫlk*
ybrdmy . bt [*a?*] (30) *bh*
lbn y'rr.

Et (24) il répond, Ḫarḫab, le roi de l'été :
« Pour (25) Na'man-elim ;
« pour les gendres (26) de Baal,
« Térah constr[uira (?)] un *pdr*.

(27) « Je te ferai approcher de son père, (qui est) Baal.
(28) « Il ... 'Aštart, (29) (qui est) ta brebis.
« Il ... la maison de (30) son père (?)
« . . . . . »

La réponse de Ḫarḫab, ou plutôt la déclaration qu'il fait à son tour, comprend plusieurs parties :

a) 24ᵇ-26. — Le sujet paraît bien être Têraḥ, personnage connu déjà, voir *Keret*, p. 22 ss., et le verbe *yb*[*n*], de *bnw*, héb. בנה. Il sera d'ailleurs question, plus loin (34 ss. et 36ᵇ-37ᵃ) de diverses constructions. D'autre part, Śib'any, fils de la femme d'Etraḥ (qui est Têraḥ), passait (SS, 64ᵇ ss.), pour avoir construit la ville d'Asdod. Tous les membres de cette famille du dieu-lune étaient donc considérés comme des fondateurs de villes [1].

Le complément du verbe *yb*[*n*] est *pdr*. Sur ce vocable, qui nous paraît être un synonyme de *'r* « ville », voir *Syria*, XIII, 115 ss. et *Keret* II, 110-111ᵃ, 212-214ᵃ; I *Danel* 154, 162, 168 (*pdr dr*) [2].

Le *pdr* dont il est question ici est construit, par Têraḥ, à la fois (?) pour un dieu appelé *n'mn-elm* et pour « les gendres de Baal ». On sait que *n'mn*, « l'aimable », désigne, suivant les cas, des personnages très divers et qui paraissent désigner chaque fois le héros du cycle envisagé. Ainsi, dans *Keret*, *n'mn*, c'est Keret lui-même (p. 11) ; voir aussi *Danel* : II D *6*, 32 (?) et III D *1*, 14 ; d'autre part, dans SS 17, *n'*[*m*, (ou *n'*[*mn!*]) *elm*] *w nšm* s'applique au dieu Ġezer. Le héros de l'hymne NK étant Nikal, on peut donc penser que c'est lui qui est représenté ici par le qualificatif *n'mn elm* « le (plus) aimable des dieux », ou « celui qui est aimé des dieux ».

Les « gendres de Baal », associés au *n'mn-elm*, qui est le fils de Baal (voir ci-après l. 27), ne sont pas mentionnés ailleurs ; mais il est question, une fois au moins, des Filles de Baal, qui étaient, semble-t-il, au nombre de sept, comme on le verra plus tard. — Le mot « gendre », *ḥtn*, se rencontrera plus loin, à la l. 32, où se trouve définie la situation de Nikal à l'égard de Yaréaḥ.

b) 27-30ᵇ. — La seconde partie de la déclaration de Ḫarḫab est à peu près entièrement inintelligible, en raison des lacunes du texte ou des incertitudes

[1] Ou comme des conquérants : rôle de Têraḥ dans la légende de Keret.

[2] Voir aussi les objections présentées par M. Dussaud, *RHR*, CXI (1935), p. 9, n. 3.

de la lecture, ou bien à cause du manque de traits de séparation entre certains mots.

1° **27**. — *a (ʾ)grbk(ʾ) abh B'l*. Le verbe *qrb*, qui est ici au hifil, sans doute, se rencontre ailleurs au factitif-šafel : 1929, n° 2, 18 [1].

Ḫarḫab dit à Yaréaḥ qu'il le fera approcher (pour lui porter secours ou assistance?) de « son père », qui est Baal, c'est-à-dire du père de Nikal ; voir aussi *abh* : ci-dessus ll. 19-20, ci-après, 29-30 (?) et *aluh*, l. 33.

2° **28-29ª**. — *yǵp(ʾ)r. ʿštrt rḫlk*.

Le verbe, tel qu'on le lit, et que la 2ᵉ radicale soit *p* ou *t*, ne présente pas de sens acceptable ; mais le sujet de ce verbe est, apparemment, la personne même dont il vient d'être question, à savoir le père de Nikal, qui est Baal, et dont ʿAštart est, dit Ḫarḫab, s'adressant à Yaréaḥ, « ta brebis », c'est-à-dire sans doute « ta mère » [2].

3° **29ᵇ-30ª**.

ybr dmy : « il (Baal ?) . . . mon sang » ; voir déjà *dmy*, ci-dessus, l. 9ª ; ou bien *ybrd my* : « il . . . l'eau », car un verbe *brd*, à l'impft. 3ᵉ sg. *ybrd*, se rencontre ailleurs, mais avec une acception incertaine.

4° **30ᵇ**.

S'il faut bien couper *lbu y'rr*, on comparera *y'rr* à *t'rrk* de II AB *4*, 39, impft. qal de עיר II ou pilel de עור ; *lbu* pouvant représenter l'acd. *labbu*, héb. לָבִיא « lion » ; voir *lbet* « lionnes » dans I° AB *1*, 14.

Cependant tout cela apparaît — est-il besoin de le dire? — plein d'incertitudes.

30ᵗ-32ª. — Réplique du dieu-lune.

w y'n (31) *Yrḫ nyr šmm*
w n'n (32) *ʾmm Nkl ḫtny*

Yaréaḥ répond par une courte phrase, dont le début, *wn'n*, est fort embar-

[1] Autre verbe possédant les deux factitifs : יצא ; pour le hifil, cf. *Keret*, l. 100; pour le šafel : III AB, A 2 (*t ašṣe*) et II *Danel 1*, 28, 46 (partic. *mšṣu*).

[2] Sur ʿAnat représentée sous la forme d'une génisse (*prt* ou *ʿglt*), cf. I° AB5, 18 ss., et R. Dussaud, *RHR*, CXI, p. 44 ss.

rassant. Même si l'on admet que le scribe a omis une lettre, et qu'il faut lire *w n'(m)n* (cf. *n'mn elm*, l. 25), il resterait à expliquer le *w* initial.

'mn peut signifier « avec nous » ; mais l'on sait que la prépos. *'m* se présente parfois sous la forme allongée *'mn*, par exemple : *'mnh* « avec elle », l' AB *5*, 20 [1].

Une seule chose est claire : Nikal est le gendre de Yaréaḫ, au dire du dieu-lune lui-même. Et c'est là — avec la filiation des Košarôt — l'un des faits les mieux assurés, concernant la parenté des différents personnages qui agissent ou parlent dans NK.

32β-39. — Épilogue.

aḫr (33) *Nkl yrḫ ytrḫ . adnh*
(34) *yšt mṣb . mznm . umh*
(35) *kp mznm . eḫh*
yš'r (36) *mšrrm . aḫtth*
l a (37) *bn mznm . Nkl*
w e (38) *bd ašr . ar yrḫ.*
w y (39) *rḫ yark*

Ensuite, (33) Nikal éclaire son seigneur ;
(34) il met (en place) le *mṣb* des *mzn* de sa mère ;
(35) (et) le *kp* des *mzn* de son frère.
Il . . . (36) les chanteurs de sa sœur (qui chantent) :
« Puissé (37)-je construire les *mzn* de Nikal,
« et je (38) célébrerai et je chanterai la Lumière de la Lune,
« et le (39) mois sera long ! »

32β-33. — *aḫr* (héb אַחַר) est suivi de l'impft., comme dans II *Danel*, *5*, 25β ss. ; ailleurs, c'est le prft., II AB *3*, 23 et *4-5*, 106 : *aḫr mġy* . . . « après (qu')il est allé . . . ». — Pour *yrḫ ytrḫ*, voir déjà ci-dessus, 17-18.

[1] Autre exemple (extrait de V AB, qui sera publié prochainement dans cette *Revue*) :

tant šmm 'm arṣ
thmt 'mn kbkbm

« Gémissements (?) des cieux avec la terre
« (et) des océans avec les étoiles. »

adn « seigneur », au sens de « père », comme dans SS, 32, où le mot, sous la forme *ad* est, comme ici, en parallélisme avec *um* « mère ». Au sujet de *ad-adn*, comparer Ešmunazar 18 *adn mlkm* avec Larnax (Cooke, *NSI*, p. 80) : *ad mlkm*.

Nikal fait maintenant ce que Yaréaḥ avait demandé (17[B] ss.) à Ḥarḥab de lui laisser faire ; après avoir éclairé la *ebt* ..., Nikal devait aller, en effet, en toute hâte, vers son père (*abh*), pour l'éclairer à son tour.

34-35[a]. — *mznm* (voir aussi l. 37), plur. ou duel de *mzn*, qui s'est rencontré déjà : RŠ 1929, n° 5, 4 ss :

... *wttn uśpḏt ḥr[s] l šlšt mzn dr*

« et elle met des monceaux [1] d'or sur les trois *mzn* du *dr* » [2].

Si *dr* désigne une habitation (ar. *dâr*), le *mzn* serait une partie de cette demeure, et sans doute la partie la plus luxueuse, si du moins le mot se rattache à زين, acd. *zênu* « décorer » (au moyen d'appliques en argent et en or : Delitzsch, *Assyr. Handw.*, p. 249).

mṣb et *kp* représenteraient deux parties distinctes du *mzn* ; *mṣb*, de la rac. *nṣb* [3], pourrait signifier pylône ou mât (Cf. acd. *na(u)ṣabtu*, plur. *naṣabâte*), tandis que *kp* désignerait un objet ou une surface plane, comme la paume de la main.

On notera cependant que le *mṣb* et le *kp* n'appartiennent pas à un seul et même *mzn* (ou groupe de *mzn*), puisque le *mṣb* est celui de la mère de Nikal tandis que *kp* appartient à son frère (*eḥ*, au lieu de *aḥ*). Il n'y avait sans doute qu'un seul *mzn* (ou groupe de *mzn*), dont le *mṣb* était spécialement affecté ou consacré à la mère de Nikal, alors que le *kp* était fait ou installé (rac. *št*) pour son frère [4].

[1] *uśpḏt* paraît être le plur. à *u* prothétique de שִׁפְעָה, (ar. سبغ) ; comp *uṯb't* « doigts » et *udm't* « larmes ».

[2] Le sujet est *'štrt*, Astarté, dont le nom figure à la 1re l. du morceau ; on remarquera, en outre, qu'il est fait mention dans ce document, comme dans NK, du soleil et de la lune (ll. 11 et 14) et des deux métaux précieux : l'argent et l'or (ll. 5, 11, 12, 13).

[3] Sur *nṣb* à RŠ, cf. *Syria*, XVI, 183.

[4] On sait que, en arabe, كفّة désigne, entre autres choses, le plateau de la balance, et il en est de même pour *kp* en héb. post-biblique ; d'autre part, si, en héb., balances = מֹאזְנַיִם, en arabe, c'est *mîzân*, mot qui, à RŠ s'écrirait *mzn*. Il paraît peu vraisemblable cependant qu'il soit question ici d'une balance ; chez les Cananéens, la pesée se fai-

35β-36α. — Nikal est probablement le sujet du verbe *yš'r*, comme il l'était de *ytrḫ* (33) et de *yšt* (34) ; mais le sujet pourrait être « les chanteurs », *mšrrm*, h. *mešorarîm*. De toute façon, le sens du verbe *š'r* est fort difficile à déterminer. Puisqu'il s'agit de chants, on pourrait penser à l'ar. شعر « chanter ou réciter des poésies » ; mais il y aurait, en ce cas, *yš'r*, et non pas *yš'r*.

Dans *aḫtt* (sing. ou plur. ?), le second *t* s'explique sans doute par une dittographie [1].

36β-39. — Les *mšrrm* chantent d'une seule voix, comme s'ils ne faisaient qu'un, à la façon du chœur de la tragédie grecque. C'est d'ailleurs, non pas en leur nom propre, mais au nom de quelque divinité — 'Aštart peut-être — qu'ils déclarent qu'ils vont construire les *mznm* de Nikal, lequel vient, on l'a vu, de « mettre en place » le *mṯb* et le *kp* des *mzn* qui appartiennent, respectivement ou indivisément, à sa mère et à son frère (ou : à ses frères ?)

37β-38α. — Sur *ebd ašr*, voir ci-dessus, l. 1. — *ar yrḫ*, « la lumière de la lune » ; l'expression paraît désigner le dieu qui répand la lumière de la lune, et qui est Nikal. Sur la distinction faite entre l'astre et la lumière qui en émane, voir *Kéret*, p. 24, et aussi *Genèse*, chap. I.

38β-39. — *w yrḫ yark* marque la conclusion ou l'achèvement de tout ce qui a été dit ou fait jusqu'à présent, comme s'il s'agissait d'obtenir que le mois durât longtemps, le plus longtemps possible. Peut-être craignait-on de ne pas voir la lune reparaître, une fois la lunaison achevée [2]. Cependant, en d'autres circonstances, on souhaitait que le renouvellement (*ḫdš*) n'eût pas lieu ; voir III *Danel*, *1*, 9. Ainsi les dieux, qui réglaient « la marche des étoiles » [3], pouvaient en modifier le cours, de leur propre initiative ou à la demande d'un mortel cher à leur cœur.

sait sans doute au moyen d'une simple « romaine » ; et s'il s'agissait d'un instrument de cette sorte, on n'emploierait pas le verbe *bnw*, qui se rencontre un peu plus loin (ll. 36-37) dans la locution *i abn mznm* ...

(1) Comparer cependant héb. *qešatôt*, plur. de *qešet* « arc », et autres exemples bien connus. De même, en assyrien, *mâtâti* plur. de *mâtu* « pays ».

(2) C'est ainsi que, suivant la légende talmudique, Adam, au premier soir de sa vie, quand il vit le soleil disparaître, fut saisi d'une inquiétude mortelle : celle de ne plus revoir jamais l'astre du jour.

(3) *hlk kbkbm*, I *Danel*, 52, 56, 200.

DEUXIÈME PARTIE (ll. 40-50).

Hymne aux déesses Košarôt.

(40) *ašr elht Kšrt*
bn (41)*t Hll . snnt*
bnt H (42) *ll b'l gml*
yrdt (43) *b 'rgzm*
b g(?)*bz tdm'* (44) *llay*
'm Lṣpn e(45)*l š²ped*
hn b py sp (46) *rhn*
b špty mn (47) *thn*
šlḫh w mlgh y(48) *štqt 'mḥ*
bq't (49) *tq't 'm Prbḫš*
(50) *dmqt ṣġrt Kšrt*

(40) Je chante les déesses Košarôt,
les Filles (41) de Hélal, les Hirondelles,
les Filles de (42) Hélal, le maître parfait (?),
(elles) qui descendent (43) dans les *'rgz*,
pour pleurer ... (44) mon Agneau
avec Laṣpan - el - (45) *š²ped*.

Voici (que) dans ma bouche (il y a) leur (46) nombre,
(et que) sur mes lèvres (il y a) leur (47) compte.
Son *šlḥ* et son *mlg* (48) ... avec lui,
(tandis que) la Vallée (49) ... avec Parbaḥaš,
(50) la (plus) aimable, la (plus) jeune des Košarôt.

1° 40-45ᵃ.

40-42ᵃ. — Sur *ašr*, voir ll. 1 et 38 ; sur les Košarôt et Hélal, leur père, l. 5ᵇ-6 et 11.

Ici, les déesses sont qualifiées, d'abord, *Bnt Hll snnt*, comme dans II *Danel*, 2, 31 ss., et, ensuite, *Bnt Hll b'l gml*, locution d'où il ressort que Hélal avait droit au titre de « maître ». Quant à l'épithète *gml*, dont on pourrait proposer diverses explications, c'est peut-être simplement l'ar. *jamil* « beau » quoique,

à RŠ, on dise d'ordinaire *ysm* (ar. *wasim*). — D'après *Jérémie*, XLVIII, 23, il y avait dans le pays de Moab une localité appelée Beit-Gamoul ; peut-être ce nom désignait-il quelque sanctuaire consacré à un dieu *Gml*, ou bien à un dieu qualifié *gml*, comme l'est, ici, Hélal.

42β-43α. — Les Košarôt, déesses lunaires, descendent, comme fait la lune elle-même et tous les astres, tour à tour, — et elles descendent dans les *'ryzm*. Ce mot s'est rencontré déjà, au sing., associé à des noms qui désignent des plantes : *Syria*, XV, p. 81-82 ; on peut proposer de le rapprocher d'ar. عرجود. Au plur., comme ici, le mot figure aussi dans un texte mythologique (IV *Damel*, *1*, 8), concernant les mânes (*rephaïm*). Il s'agit peut-être, comme nous l'avons conjecturé jadis (*Syria*, *ibid.*), de plantes ou de fleurs aux teintes pâles, pareilles aux asphodèles de l'Hadès [1].

43β-44α. — *bg(?)bz* paraît être une locution adverbiale, indiquant la façon dont les Košarôt pleurent.

C'est en effet pour pleurer que les Košarôt sont descendues. Et qui pleurent-elles ? « Mon *lla* » dit le chœur, — ou plutôt 'Aštart elle-même qui est une « brebis », *rhl* (ci-dessus, II, 28-29α), et l'on sait que *lla* (acc. de *'lu*) = acd. *lalû* , synonyme de *emr* « agneau ».

Ainsi, 'Aštart rendrait grâces aux Košarot de s'associer à son deuil, qui est aussi celui de *Ltpn-el-dped*. Or, dans la première partie de NK, il n'était pas question de mort ou de cérémonies funéraires, mais au contraire de naissances et de lumière. De telle sorte qu'il semble que cette seconde partie (40-50) n'est pas en rapport étroit avec la première. Ce sont, en fait, deux hymnes distincts, qu'on chantait dans des circonstances différentes, mais ayant trait, l'un comme l'autre, aux Košarôt ; dans la première partie on appelle les déesses au secours ou à l'aide ; on invoque leur assistance ; on les prie de veiller sur un nouveau-né ; tandis que l'hymne n° 2 paraît se rattacher au cycle de la mort de Baal et d'Aleyn-Baal (I* AB + I AB), et, s'il en est ainsi, l'agneau d''Aštart serait Aleyn, qui déclare d'ailleurs, lui-même (I AB *2*, 21 ss.) qu'il est l'agneau (*emr*). On notera cependant que les Košarôt n'apparaissent nulle part dans I* AB + I AB ; elles ne pleurent point, avec *Ltpn-el-dped*, la mort d'Aleyn, ni la disparition de Baal avec 'Anat, laquelle est assistée seulement

[1] On sait que l'Hadès phénicien se nommait *bt ḫpšt arṣ* : II AB, *8*, 7-8 et I* AB 5, 15.

de la déesse du Soleil, et non point du dieu-lune ou de telle ou telle divinité lunaire.

2° 45β-50.

45β-47α. — 'Aštart, si c'est bien elle qui chante (voir ci-dessus : 43β-44α) déclare qu'elle a « leur compte » (*mnt* de rac. מנה ; pour *spr*, cf. *Keret*, 90 *dbl spr* : innombrable) « dans la bouche et sur les lèvres ». On pourrait penser qu'elle va faire connaître ou proclamer ce « compte ». Cependant, il n'en est rien, car la phrase qui suit (47β-48α) paraît avoir trait à un autre sujet, et si, à la fin (48β-50) il est encore question des Košarôt, c'est seulement à l'occasion de l'une des déesses, et rien n'indique combien Hélal avait de filles.

47β-48α. — Nous ne saurions dire quelle est la personne que représente — trois fois — le pron. suff. *-h* ; et, d'autre part, les subst. *šlḫ* et *mlg*, comme le verbe *šqt* (à l'ifteal) ne prêtent à aucun rapprochement satisfaisant. Sans doute, *mlg* peut être l'ar. *malīğ* « nourrisson », et le mot (comme aussi *šlḫ*) peut s'appliquer au *lla* de la l. 44 ; mais si, à la l. 44, le *lla* est celui d''Aštart, à qui appartiendrait le *mlg* du présent passage? S'agit-il, par anticipation, en quelque sorte, de la cadette des K., dont il sera question dans la phrase suivante? Tout cela est — ou, du moins, nous paraît être — de la plus grande obscurité.

48β-50.

L'explication de *bq't*[1] *tq't* est également très ardue, sauf, toutefois, si l'on considère *tq't* comme un n. pr., ou plus exactement, comme un adj. ethn. fém., — auquel cas il s'agirait de la vallée Teqo'īte ou de Teqo'a, celle qui descendait de Teqo'a à Engedi sur la mer Morte, et qui, dans l'A. T. (II *Chron.*, XX, 26) est appelée *'emeq beraka* « Vallée de Bénédiction ».

De toute façon, le poète s'est plu, évidemment, à rapprocher les deux vocables assonants : *bq't tq't*. Peut-être même y a-t-il là quelque jeu de mots, mais dont la portée nous échappe.

Prbḫš n'est pas, apparemment, un nom sémitique. Et pourtant la déesse qui porte ce nom est l'une des filles du dieu Hélal, dont le nom est bien sémitique (voir ci-dessus, p. 214), et elle est l'une des Košarôt, lesquelles, suivant toute vraisemblance, portent un nom sémitique également.

[1] Cf. *bq'ty*, adj. ethn. : *Syria*, XV, 250 ss.

dmqt est l'acd. *damiqtu* (voir déjà : *Syria*, XV, 239, n. 3) ; *ṣǵrt* = ar. *ṣaǵirat*, héb. *ṣe'ira ;* pour *ǵ*, voir ci-dessus, p. 209.

Si *bq't tq't* doit être considéré comme le sujet de la phrase, il s'agirait d'une phrase nominale et le sens serait : « la vallée Teqo'ite (c'est-à-dire les habitants de cette vallée) (sont) avec (= accompagnent) Parbaḫaš ». Sinon, on suppléera le verbe *šqt : yštqt* des ll. 47β-48α, quoique le sujet soit ici du féminin. D'autre part, le parallélisme *'mh* (48) avec *'m Prbḫš* (49) peut indiquer, comme nous l'avons noté ci-dessus, que le *-h* de 47β-48α représentait déjà, à l'avance, la cadette des déesses Košarōt.

Ch. Virolleaud.

RECHERCHES DANS LA NÉCROPOLE DE PALMYRE

PAR

ROBERT AMY et HENRI SEYRIG

I. — L'hypogée de Iarhai fils de Barikhi, petit-fils de Taimarsû.

L'hypogée de Iarhai est creusé dans la célèbre *vallée des tombeaux* par laquelle la piste d'Émèse arrivait à Palmyre. Il occupe une petite butte sur la rive droite du Ouadi es-Saraysîr, à quelque 110 m. à l'Est du tombeau qui porte le numéro 19 sur le plan que la mission allemande a dressé de cette nécropole. Un angle de son linteau, qui émergeait du sol, nous révéla son existence. Les opérations de dégagement, faites aux frais du Musée national syrien, grâce à l'empressement de son conservateur l'émir Djafar Abd el-Kader, durèrent trois mois, de novembre 1934 à février 1935. L'hypogée avait été violé, mais les violateurs avaient limité leurs soins au contenu des tombes, dont ils n'ont laissé presque aucune trace, et à certaines parties du décor architectural de pierre, qu'ils ont évidemment emportées pour les remployer ailleurs. En revanche, ils se sont visiblement désintéressés des images, et se sont bornés à les déplacer ou à les briser pour accéder aux tombes. Nous n'avons pas non plus trouvé une seule figure mutilée intentionnellement. Un écroulement général des voûtes, probablement survenu peu de temps après la violation, a eu pour effet de protéger contre les iconoclastes et les antiquaires toutes les sculptures restées dans le tombeau.

Nous venons de dire qu'une partie du décor architectural de pierre avait été emportée. Le reste — et c'est la plus grande partie — se trouvait encore dans l'hypogée, tantôt en place, le plus souvent écroulé et brisé en pièces. Pour mutilés qu'ils fussent, ces blocs nous ont permis une restitution certaine du décor dans presque tous ses détails. Dans les dessins qui accompagnent notre publication, une teinte grise a été passée sur les pierres trouvées en place et sur celles dont l'emplacement individuel a pu être déterminé avec certitude. Lorsqu'un élément n'a été retrouvé ni en place, ni parmi les pierres écroulées,

et que nous avons jugé indispensable de le restituer par conjecture, cette conjecture est mentionnée expressément dans la description : on verra d'ailleurs que le nombre de ces éléments est infime.

Notre publication de l'hypogée de Iarhai est presque uniquement descriptive, qu'il s'agisse des monuments eux-mêmes, ou des vestiges que nous avons cru apercevoir d'un rituel funèbre. Nous avons renoncé aux rapprochements, lors même qu'ils semblaient immédiats, parce qu'ils auraient généralement exigé la publication d'autres monuments encore inédits ou insuffisamment publiés. Notre projet est de décrire bientôt, sous la même forme, quelques autres tombeaux. Le moment viendra ensuite de procéder à une étude plus générale de l'architecture et de l'usage funéraires des Palmyréniens.

Au moment où nous écrivons, l'exèdre Ouest de l'hypogée de Iarhai et la paroi principale de l'exèdre Sud viennent d'être reconstruites, par les soins de M. Écochard, dans un souterrain spécialement aménagé sous le nouveau Musée national syrien de Damas, et permettent au visiteur de se représenter de façon vivante un des sépulcres les mieux conservés que l'on ait encore découverts dans les ruines de Palmyre.

Les inscriptions de l'hypogée de Iarhai, toutes palmyréniennes à l'exception d'une bilingue dont on lira plus loin la version grecque, vont être publiées dans *Syria*, par M. Cantineau. Celui-ci a bien voulu nous donner la traduction des textes sémitiques qui intéressaient l'histoire et la topographie du tombeau, et nous permettre de les citer dans les pages qui suivent.

1. — *Accès de l'hypogée.*

Le tombeau (pl. XXVI et XXVII), orienté au Nord, est précédé d'un vestibule (pl. XXVIII et XXIX, 1) où l'on descend par sept marches. Les parois de cet escalier sont revêtues d'un parement de calcaire tendre, bien taillé, qui ne s'élève qu'à 42 cm. au-dessus de la plus haute marche : passé ce niveau, la paroi de la tranchée était simplement enduite de plâtre.

Au bas de l'escalier, deux pilastres à chapiteau biseauté donnent accès au vestibule. Le sol est de terre naturelle ; les parois sont revêtues de hautes assises de calcaire tendre, qui reposent sur une plinthe par l'intermédiaire d'une assise biseautée. Une corniche de même profil que le chapiteau des pilastres

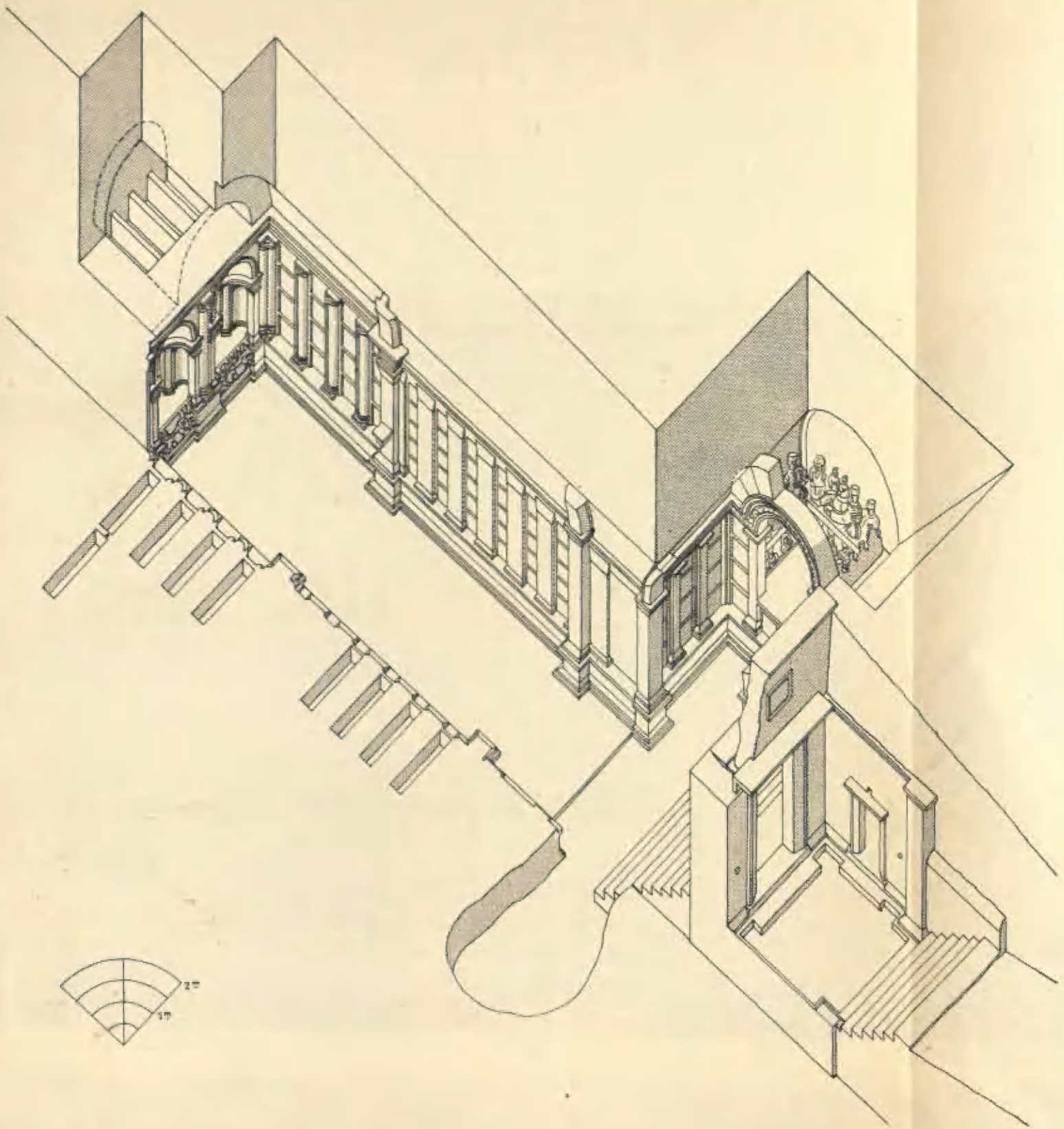

Hypogée de Iarhai, perspective axonométrique

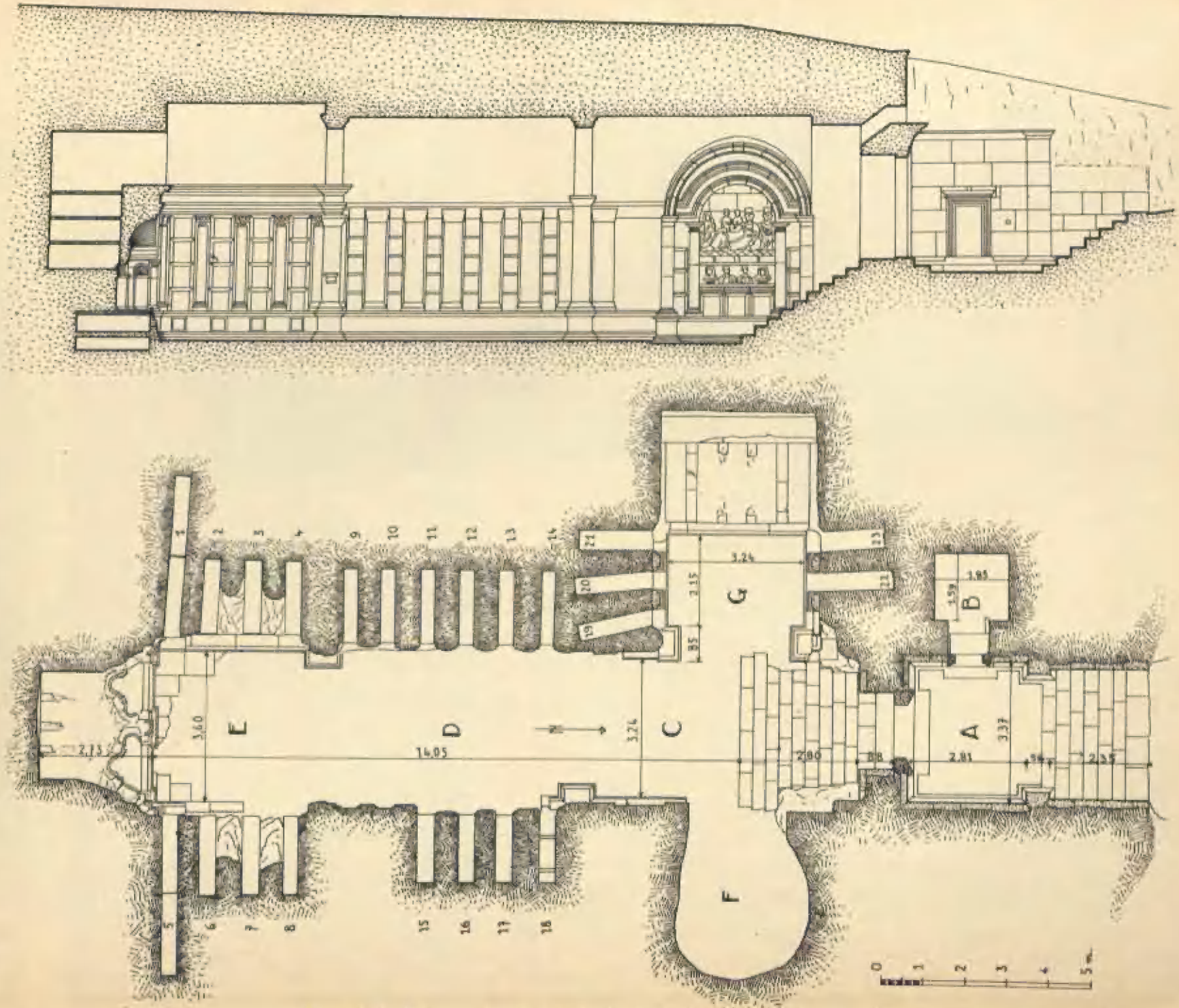

Hypogée de Iarhai, coupe longitudinale restituée et plan de l'état actuel

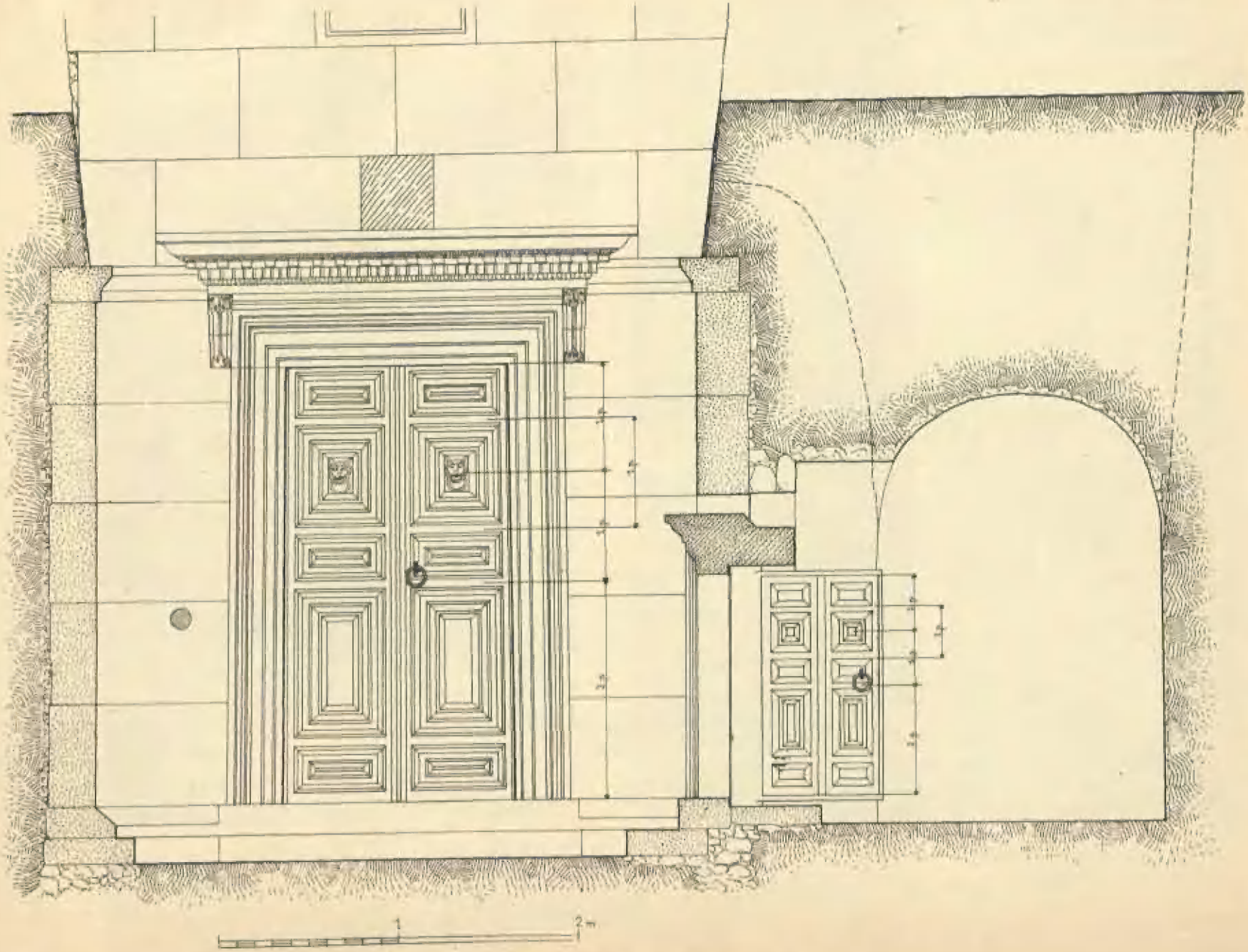

Hypogée de Iarhaï, coupe transversale du vestibule

1. Vestibule.

2. Porte à droite du vestibule.

HYPOGÉE DE IARHAI.

devait couronner les parois, bien que ses éléments n'aient pas été retrouvés, et il est plausible de croire qu'elle était surmontée d'un petit mur de soutènement, destiné à empêcher la chute des terres. Le vestibule devait être ouvert à l'air libre, comme l'est l'accès des autres tombeaux souterrains de Palmyre.

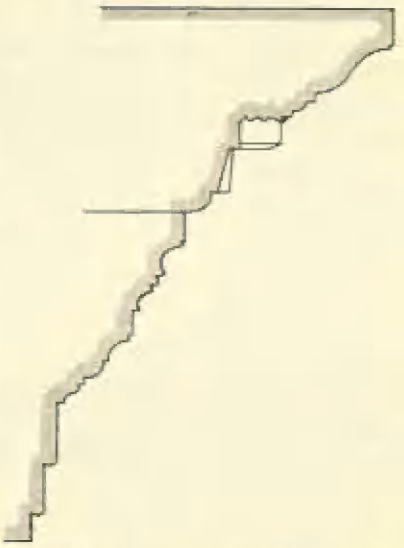

Fig. 1. — Linteau et corniche de la porte.

Dans la paroi Ouest du vestibule, une petite porte de calcaire dur (pl. XXIX, 2), à piédroits verticaux, donne accès à un local rectangulaire aux parois de terre naturelle, qui a dû servir de remise pour certains accessoires funèbres. Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'un tel local à Palmyre. Un vantail de pierre, unique, imite une porte de bois à deux vantaux, analogue à celle du tombeau lui-même, qui va être décrite. Un orifice circulaire, percé dans la paroi à droite, permettait la manœuvre d'un verrou placé à l'intérieur. Au-dessus du linteau était une ouverture rectangulaire, qui servait à l'aération du local.

Dans la paroi Sud s'ouvre la porte du tombeau, faite de calcaire dur. Ses piédroits sont légèrement inclinés, et son couronnement (pl. XXX, 2 ; fig. 1)

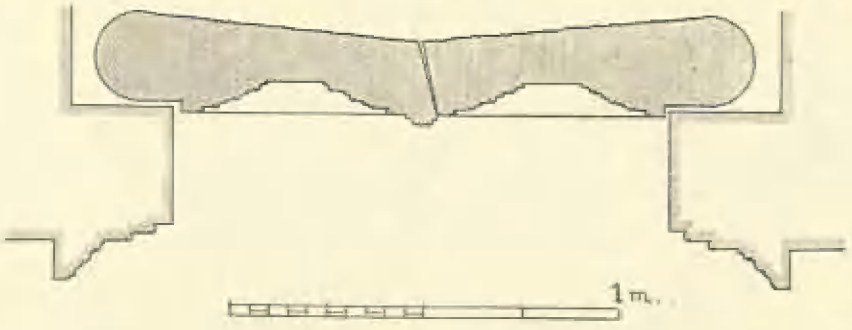

Fig. 2. — Plan de la porte.

est soutenu par deux consoles en volutes, ornées d'acanthes. Le linteau est doublé d'un arrière-linteau. Immédiatement au-dessus de la corniche de la porte s'ouvrait une fenêtre d'aération, dont l'embrasure est encore visible de

l'intérieur du tombeau. Elle devait traverser tout le blocage qui chargeait les linteaux et la corniche, pour donner jour à l'escalier. Au-dessus de la fenêtre, dans le mur de soutènement, était insérée une plaque portant la dédicace de l'hypogée. Les vantaux, monolithes, ouvrant vers l'intérieur (fig. 2), sont bruts sur leur face interne, mais taillés sur leur face externe à l'imitation d'une porte de bois à la romaine, aux panneaux presque complètement envahis par les moulures des traverses. Chaque vantail est divisé en cinq champs inégaux, dont les proportions obéissent à une règle qui semble assez constante à Palmyre : on divisait d'abord le vantail en deux parties égales par une traverse horizontale ; puis la moitié supérieure était elle-même divisée en trois parties, dont l'une, approximativement carrée, était placée entre les deux autres de façon que celles-ci, rectangulaires, fussent égales entre elles. La moitié inférieure était au contraire divisée en deux parties, dont la plus basse était égale à l'un des champs rectangulaires de la moitié supérieure. Le panneau carré est orné en son milieu, à l'imitation d'une poignée de bronze, d'un masque de lion aux oreilles dressées, serrant un anneau dans sa gueule. Le vantail gauche porte, en outre, un faux couvre-joint. Chaque vantail est pourvu, en haut, d'un gond cylindrique qui se meut dans une crapaudine ménagée au linteau ; en bas, d'un dé de bronze avec petite cavité conique, où tournait un gros pointeau fixé au seuil (fig. 3).

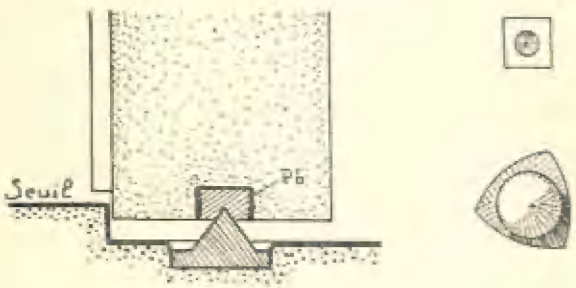

Fig. 3. — Gond d'un vantail.

Pour fermer la porte, on rabattait le vantail gauche et l'on tirait à soi, de l'extérieur, le vantail droit muni à cet effet d'un anneau scellé à hauteur de main. Puis, en passant le bras dans un trou circulaire percé à gauche de la porte, on poussait un verrou fixé au vantail gauche, de manière à le faire passer dans une boucle de fer fixée au vantail droit. Les traces de cet appareil, qui a été arraché, sont encore visibles sur la face interne des vantaux. Il n'est pas douteux que le verrou ne fût muni d'un dispositif de sûreté : nous remet-

1. Escalier d'accès et exèdre Ouest.

2. Détail de la porte.

HYPOGÉE DE IARHAI.

tons à un prochain article, où nous traiterons des serrures antiques de Palmyre, les hypothèses que nous pourrions présenter ici sur ce sujet.

De la porte que nous venons de décrire, on descend dans l'hypogée par dix marches (pl. XXX, 1) irrégulièrement appareillées, qui devaient buter contre les parois du passage. Les trois plus basses sont plus longues que les autres, sans doute parce que leur longueur répond à la largeur de l'hypogée lui-même.

2. — *Galerie principale.*

L'hypogée se compose d'une galerie voûtée en berceau placée dans l'axe de la porte, et de deux exèdres latérales.

La galerie, longue de 14 m. 05, est divisée en trois sections par deux arcs reposant sur des pilastres. La première de ces sections constitue un vestibule, sur la partie antérieure duquel s'ouvrent les exèdres latérales. La seconde section est une chambre funéraire dont les parois sont prévues pour recevoir chacune six travées de tombes, bien que la paroi Est n'en ait jamais reçu en fait que quatre. La troisième section formait une luxueuse exèdre, avec quatre travées de tombes dans chaque paroi latérale, et quelques tombes supplémentaires disposées dans le décor architectural du fond. Le sol des deux dernières sections était de quelques centimètres plus élevé que celui de la première.

Les travées auxquelles nous venons de faire allusion comportent chacune une série de tombes superposées. Celles-ci sont au nombre de sept par travée dans la seconde section, et de six dans l'exèdre. Leurs parois latérales sont aménagées en crémaillère[1], de sorte que l'on pût y poser, comme des étagères, les larges tuiles plates qui constituaient les parois horizontales des tombes. Ces tuiles sont parfois remplacées par des dalles de pierre, ou par des plaques d'un mélange de plâtre et de cendre. Les unes et les autres étaient scellées au plâtre. L'obturation de la tombe était assurée, en avant, par une plaque scellée, qui n'a jamais été trouvée en place : on sait que tel était l'office des nombreuses plaques ornées d'un buste de défunt, qui sont si caractéristiques de l'art funéraire de Palmyre. Mais ces portraits étaient évidemment réservés à la sépulture des riches, et le tombeau que nous décrivons ne nous en a livré que

(1) Voir ce dispositif sur notre photographie de l'exèdre Ouest, pl. XLIV, 1.

dans ses deux parties les plus luxueuses, les exèdres Sud et Ouest, qui vont être décrites. Dans les parties plus modestes de l'hypogée, où nous n'avons rien trouvé, les tombes étaient peut-être fermées par de simples tuiles ou plaques de plâtre. On remarquera la disposition particulière de la tombe inférieure de la travée 18 : elle était divisée en trois compartiments, destinés à l'inhumation d'enfants, comme l'ont prouvé les ossements qui y ont été découverts.

Comme nous l'avons dit, la division de la galerie principale en trois sections est faite au moyen de deux arcs portés sur des pilastres. De ces pilastres eux-mêmes, il ne reste rien : leur place est seulement indiquée par un décrochement de la plinthe qui règne au bas des parois du tombeau, et nous avons aussi relevé sur la paroi Est l'empreinte du chapiteau qui portait le premier arc, ce qui nous renseigne sur le départ de la voûte. Au contraire tous les éléments de l'un des arcs, celui qui séparait la première section de la deuxième, ont été retrouvés, sauf la clé. Ce sont de beaux claveaux de calcaire tendre (fig. 4), au nombre de onze, avec joints à crossettes sauf pour ce qui est de la clé. La voûte, entre les arcs, était creusée dans l'argile naturelle. Nous avons restitué d'après les dimensions des claveaux de l'arc (épaisseur et soffite) le corps des pilastres qui le portent, et nous avons attribué aux deux pilastres placés à l'entrée de l'exèdre Sud deux consoles trouvées à leur pied.

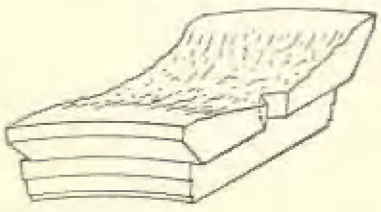

Fig. 4. — Claveau d'un arc de la galerie principale.

Le décor très simple des deux premières sections de la galerie se compose de pilastres pris à même l'argile sablonneuse des parois. Ces pilastres séparent les travées de tombes dans la seconde section et se poursuivent, mais plus espacés, sur les parois pleines de la première. Autant que l'on puisse juger encore de formes sculptées dans une matière aussi friable, leur chapiteau n'était constitué que par un évasement du pilastre appliqué contre une corniche lisse. Le profil des bases n'est plus visible. Nous avons trouvé quelques blocs d'un revêtement de calcaire tendre, qui formait sous l'ordre un socle analogue à celui de l'exèdre Sud, et dont la plinthe est restée en place.

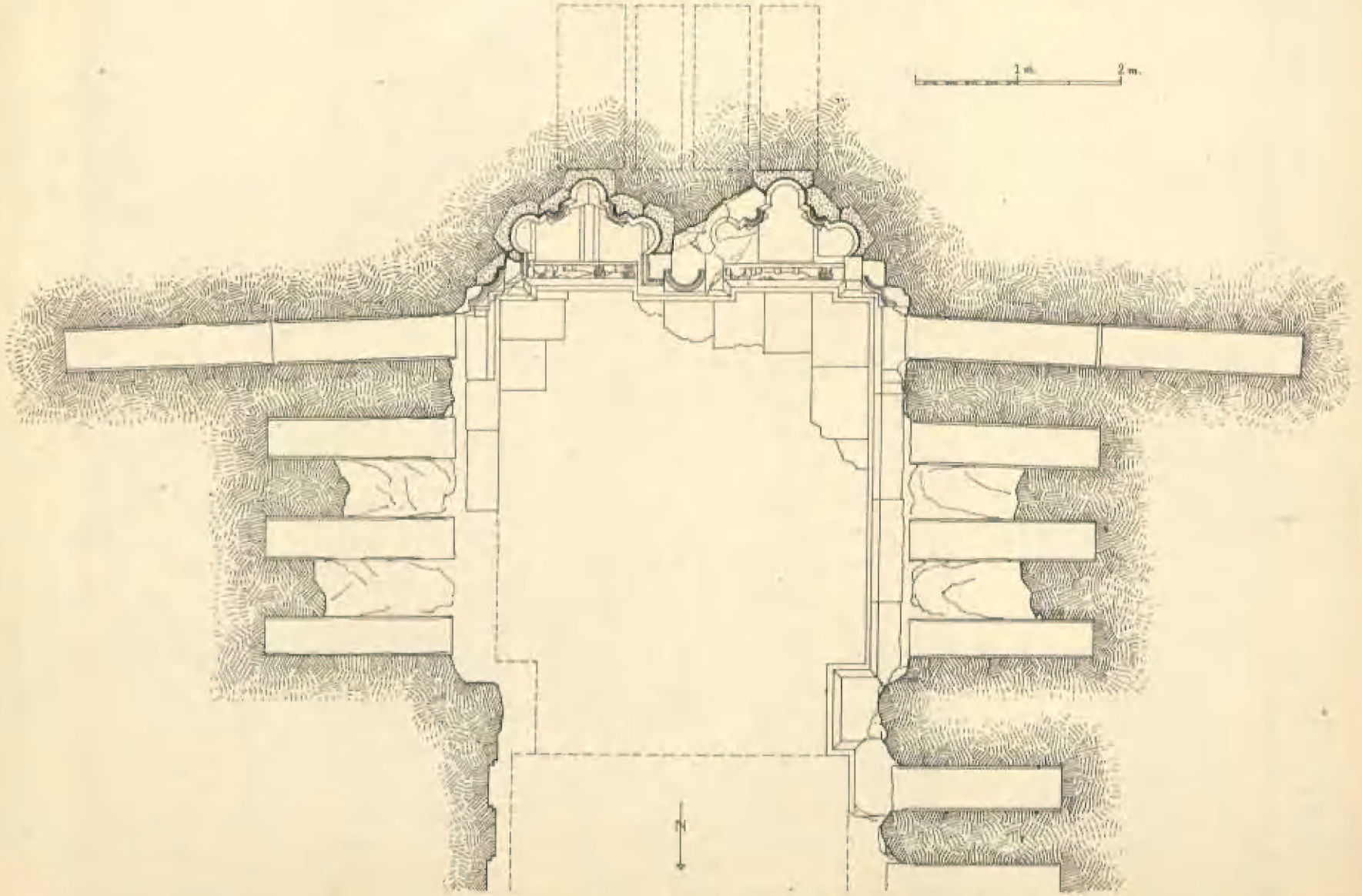

Hypogée de Iarhai, plan de l'exèdre sud (état actuel)

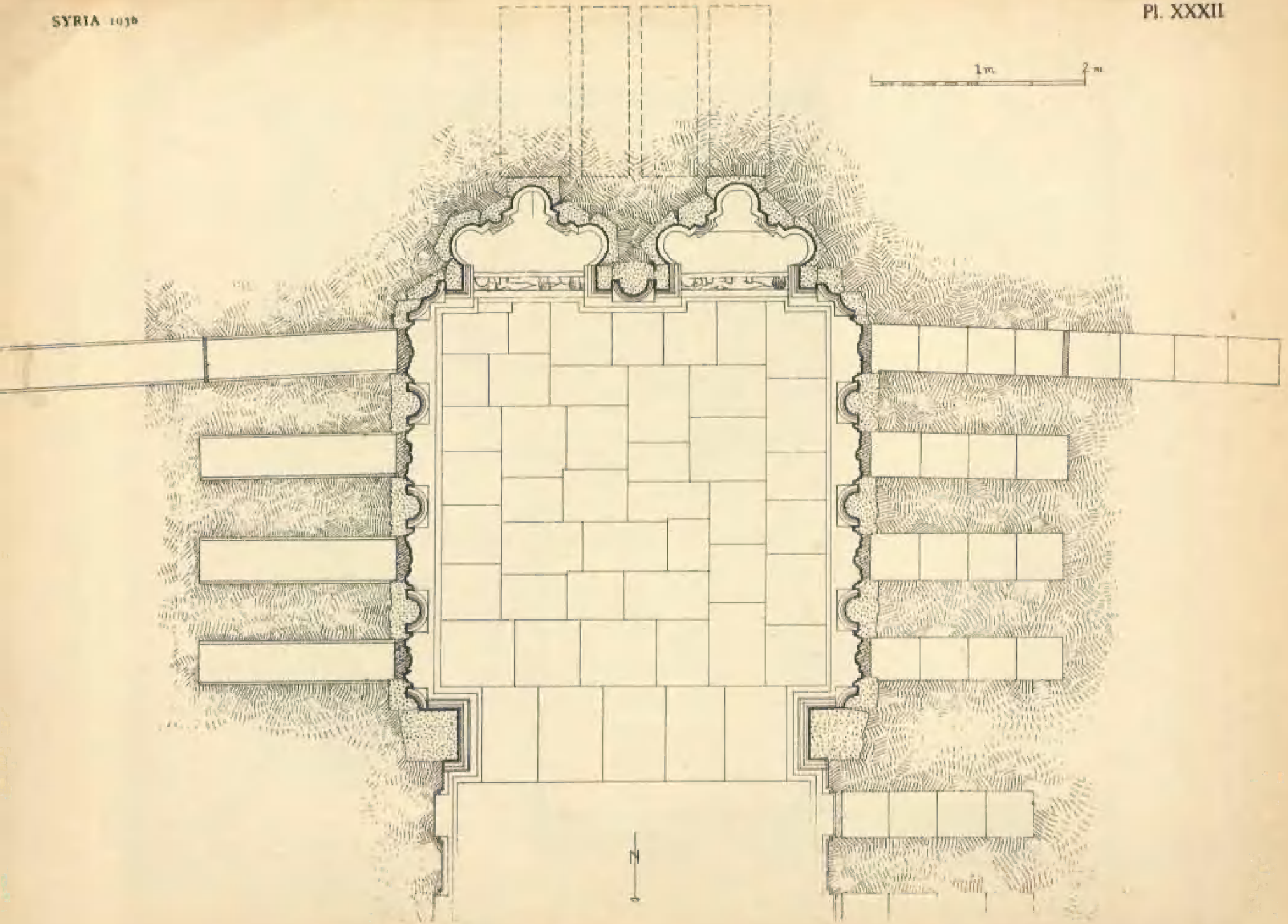

Hypogée de Iarhai, plan restitué de l'exèdre sud

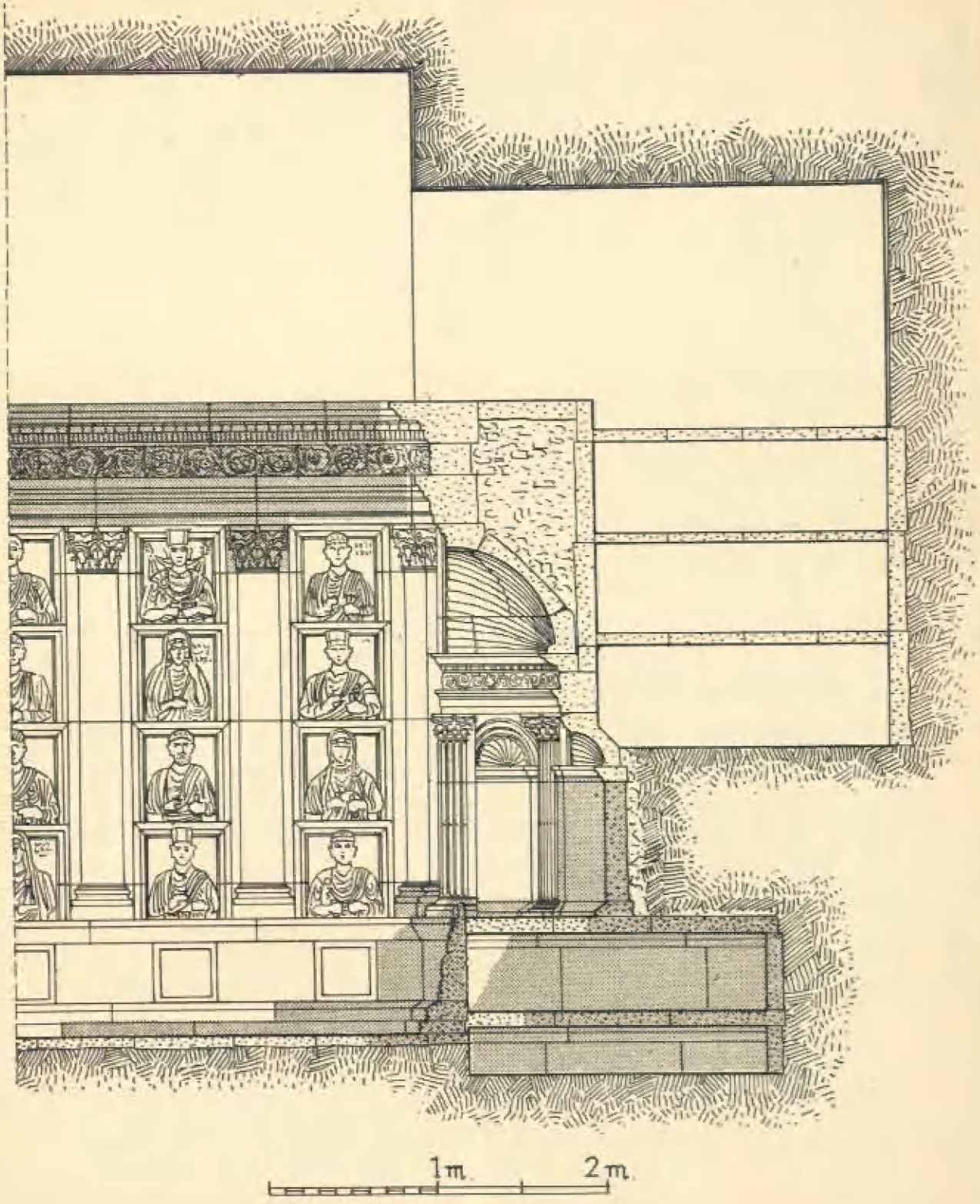

Hypogée de Iarhai, coupe longitudinale de l'exèdre sud

3. — *Exèdre Sud.*

L'aménagement de l'exèdre Sud était beaucoup plus riche. Le sol était dallé, les parois revêtues d'un décor architectural de calcaire tendre (pl. XXXI à XXXIX).

Dans chacune des deux parois latérales s'ouvrent quatre travées de tombes, semblables à celles que nous avons décrites ; en outre, la travée la plus méridionale de chaque paroi est doublée en arrière, comme on le voit sur le plan, d'une seconde travée. Le décor architectural de ces deux parois se prête à une restitution quasi certaine (pl. XXXIII). Sur une plinthe, qui déborde sur le dallage, s'élève un socle mouluré (*plateus*), dont les éléments ont souvent été découverts en place, principalement à l'angle Sud-Ouest de l'exèdre, où une fenêtre carrée s'ouvrait encore dans le socle pour donner accès à une tombe. Ces fenêtres étaient-elles fermées par des plaques lisses ou par des bustes ? Il est difficile de le dire. Le socle portait une ordonnance corinthienne (pl. XXXV) de trois demi-colonnes et deux quarts de colonnes, à fûts lisses. Les chapiteaux (pl. XXXVII, 4), à l'abaque ornée d'oves, présentent un exemple typique de ce qu'était le chapiteau corinthien de Palmyre dans la première moitié du second siècle[1], et leur style fleuri se retrouve dans le rinceau d'acanthe de la frise (pl. XXXVII, 2). D'autres acanthes, alternant cette fois avec des feuilles d'eau, ornent encore la corniche (pl. XXXVII, 1). De cette ordonnance, il ne restait en place que la base des deux quarts de colonnes aux extrémités Sud des parois. Le reste gisait encore en grande partie sur le sol, et sa reconstitution ne présente aucune ambiguïté. Seule la hauteur des colonnes reste douteuse, aucun fût n'ayant pu être assemblé. Nous avons conjecturé, en nous fondant sur la hauteur des travées de tombes, qu'elle était de 2 m. 35, ce qui donnerait 3 m. 67 pour l'ensemble de l'ordre, et l'on verra que cette conjecture est confirmée par les éléments de la façade postérieure de l'exèdre. — Des six tombes de chaque travée, deux étaient masquées par le socle, où la plus haute des deux prenait accès par la fenêtre dont il a été question ; les quatre autres s'ouvraient dans l'entre-colonnement, aménagé de façon à former quatre cadres biseautés, où l'on pouvait insérer autant de bustes. Plusieurs de ces bustes ont

[1] Voir plus loin, p. 254.

été trouvés sur le sol, et leurs dimensions s'adaptent fort bien aux cadres des travées. — On remarquera que dans la grande majorité des bustes funéraires palmyréniens la tête du défunt dépasse de plusieurs centimètres le bord supérieur de la plaque à laquelle il est fixé, et les coudes en font autant, d'ordinaire, sur les côtés. Ce détail contribue à donner beaucoup de relief aux parois des tombeaux, où les défunts paraissent se présenter à une fenêtre.

Le décor architectural de la paroi Sud de l'exèdre se laisse restituer avec

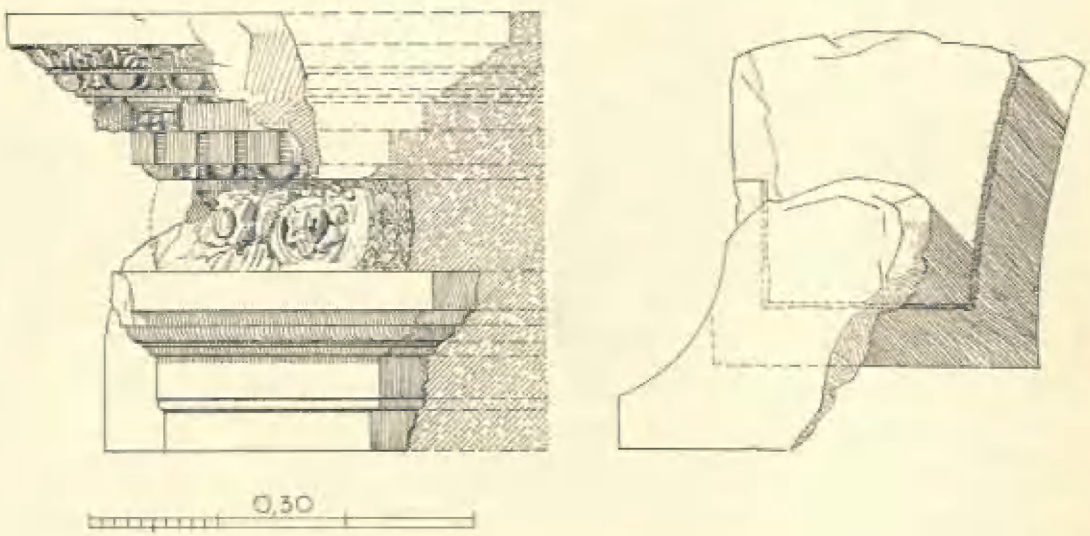

Fig. 5. — Entablement des grandes niches de l'exèdre Sud.

la même probabilité (pl. XXXIV et XXXVI, 1). Il est constitué par le retour du socle et de l'ordonnance corinthienne des parois latérales, chacun des deux angles étant occupé par un quart de colonne contigu au quart de colonne de la paroi latérale. Mais toute la façade ne comporte que deux entre-colonnements, où s'ouvrent deux grandes niches. — Chacune de celles-ci est formée par un petit ordre corinthien (fig. 5) de deux pilastres et deux demi-colonnes, disposé en hémicycle et portant une coquille [1], dont la charnière est placée vers le bas. Tous les éléments de cet ordre ont été retrouvés, sauf les chapiteaux, et il n'est pas douteux que ceux-ci n'aient été dérobés pour être remployés ailleurs. — Dans les entre-colonnements de cette ordonnance s'ouvrent encore trois

[1] Sur l'assemblage des pierres de cette coquille, voir plus bas, p. 266.

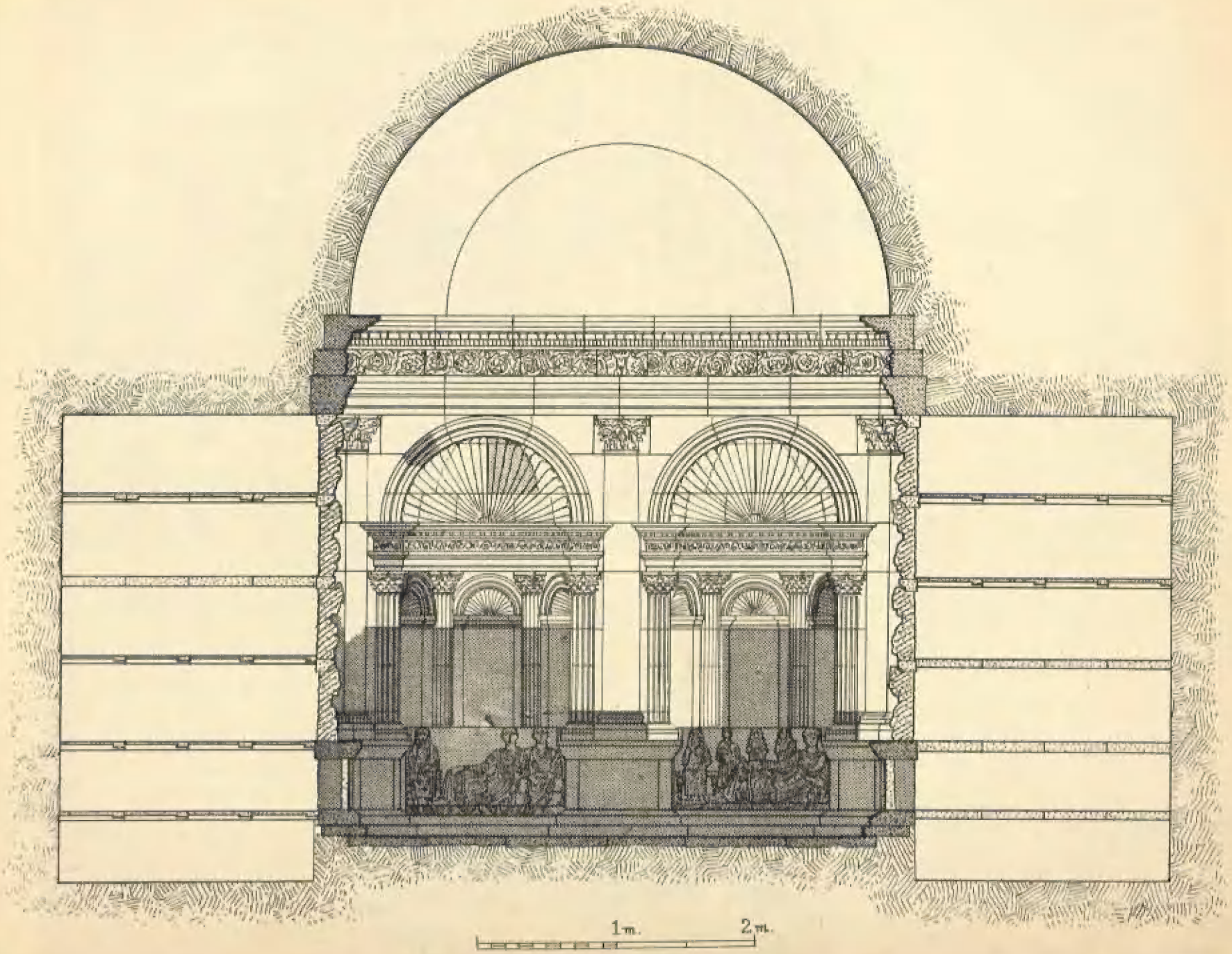

Hypogée de Iarhai, coupe transversale de l'exèdre sud

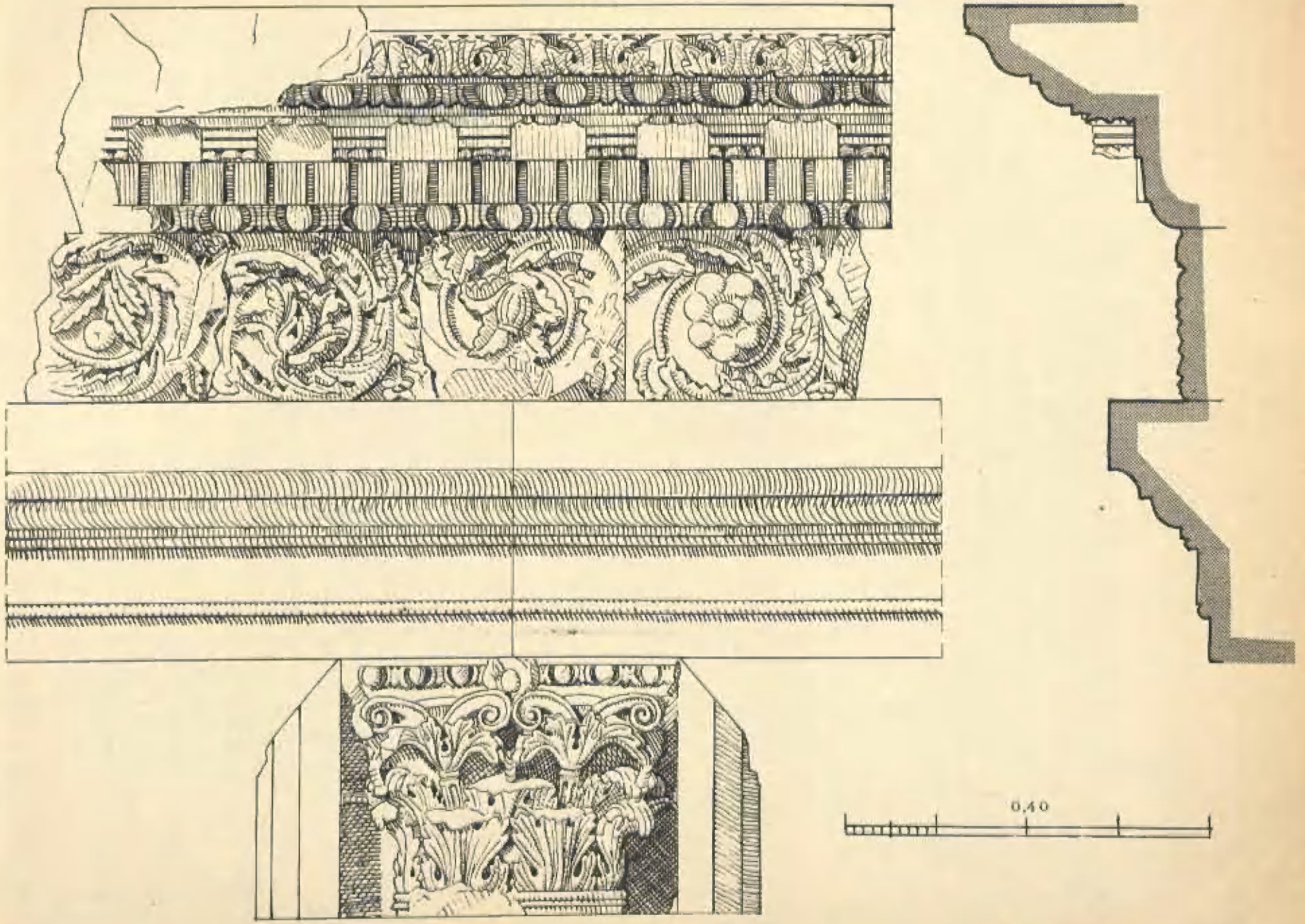

Hypogée de Iarhai, exèdre sud : détail de l'ordre

petites conques (pl. XXXVII, 3), faites sans doute pour recevoir des statuettes, car leur mouluration n'est sculptée qu'à droite et à gauche, comme si le milieu devait être masqué par la statuette en question.

Sous la demi-colonne et les quarts de colonnes de la façade de l'exèdre, le socle fait une saillie dont le corps était orné de reliefs. Ceux-ci ont disparu, et il n'en reste que l'encadrement. Sous les deux grandes niches, au contraire, le socle est encore orné de deux hauts-reliefs de calcaire dur, représentant des

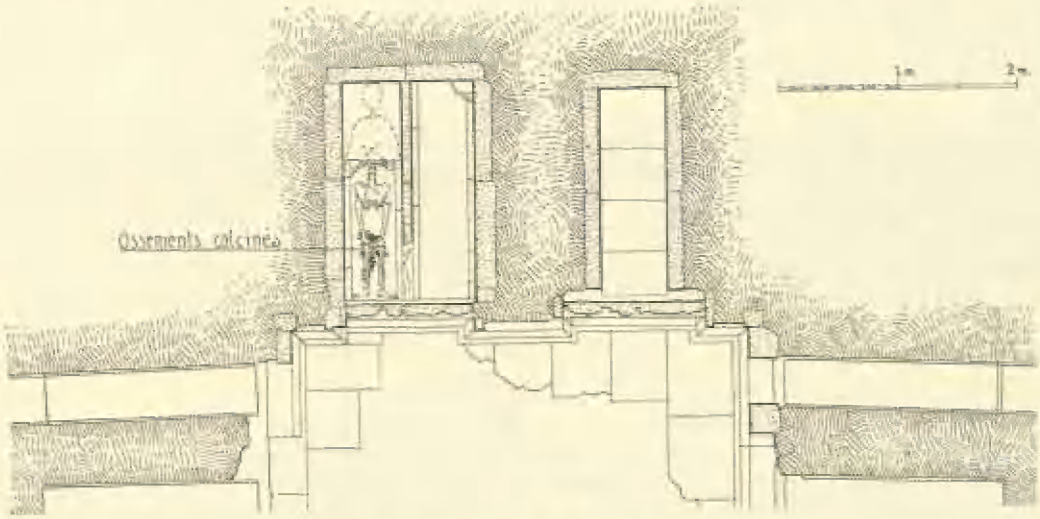

Fig. 6. — Plan des tombes au fond de l'exèdre Sud.

défunts couchés au banquet. Ces reliefs, dont le bord supérieur vient légèrement plus haut que le sol de la niche, obturaient respectivement quatre tombes sous la niche Est, et deux sous la niche Ouest, ces tombes étant disposées en deux étages dans l'un et l'autre cas, et soigneusement parées de dalles de calcaire tendre (fig. 6). La fouille a révélé, derrière la façade postérieure de l'exèdre et au niveau des conques, la trace de quatre tombes, disposées dans un même plan horizontal. Notre coupe restituée (pl. XXXIII) montre que l'on peut encore supposer aisément deux tombes au-dessus de chacune de celles-ci, comme semble le conseiller une inscription dont il sera question plus loin. L'accès de ces tombes avait évidemment lieu pardessus la corniche de l'exèdre. Comme la voûte était taillée en pleine terre, et qu'elle s'est écroulée, nous ignorons son aspect : la présence des douze

tombes dont il vient d'être question nous a conduits à supposer que celles-ci étaient abritées sous une voûte secondaire, prolongeant la première, et de diamètre adéquat.

De la façade que nous venons de décrire, nous avons trouvé en place, comme on le verra sur nos planches, tout le socle, la plupart des bases qu'il portait, et presque toute la partie inférieure des deux grandes niches, y compris les coquilles des deux niches secondaires extrêmes. A l'exception des chapiteaux du petit ordre, disparus comme nous l'avons dit, nous avons recueilli des fragments de tous les autres éléments des niches. Quant au grand ordre, toute sa partie supérieure a disparu, mais elle se laisse évidemment restituer à l'instar des parois latérales. Le seul doute qui subsiste est celui qui concerne, une fois de plus, la hauteur des colonnes. On hésite d'abord s'il faut bien restituer les chapiteaux, dans le grand comme dans le petit ordre, à la hauteur du sommet des archivoltes des niches; on pourrait concevoir qu'ils fussent posés plus haut, sur des fûts plus longs. Mais nous avons constaté qu'en les faisant coïncider dans les deux cas avec le sommet des archivoltes, c'est-à-dire en les mettant le plus bas possible, l'architrave du grand ordre vient coïncider exactement avec le sommet des travées de tombes. Cette rencontre est si raisonnable, qu'elle nous a paru justifier la restitution que nous offrons.

4. — *Reliefs funéraires placés dans l'exèdre Sud.*

Le relief placé sous la niche Est représente deux défunts imberbes, étendus sur un matelas brodé d'un large rinceau à fleurs. Ils s'appuient du coude gauche sur de gros coussins ornés d'un galon brodé. Leur tête est nue, et la chevelure de l'un est ordonnée en boucles spirales, celle de l'autre forme une série de mèches parallèles alignées sur le front. Chacun d'eux tient une tasse dans sa main gauche. Leur vêtement est l'habit parthe du type ancien[1], composé d'un pantalon, de larges jambières tombantes, d'une blouse à manches et d'un grand manteau, retenu sur l'épaule droite par une fibule ronde à décor hexagonal ciselé autour d'un cabochon[2]. Toutes ces pièces (dont

[1] Voir, à ce sujet, dans le premier fascicule de *Syria*, XVIII, 1937, un article sur les *Armes et costumes iraniens à Palmyre*.

[2] Voir une autre variété, fig. 7, 6.

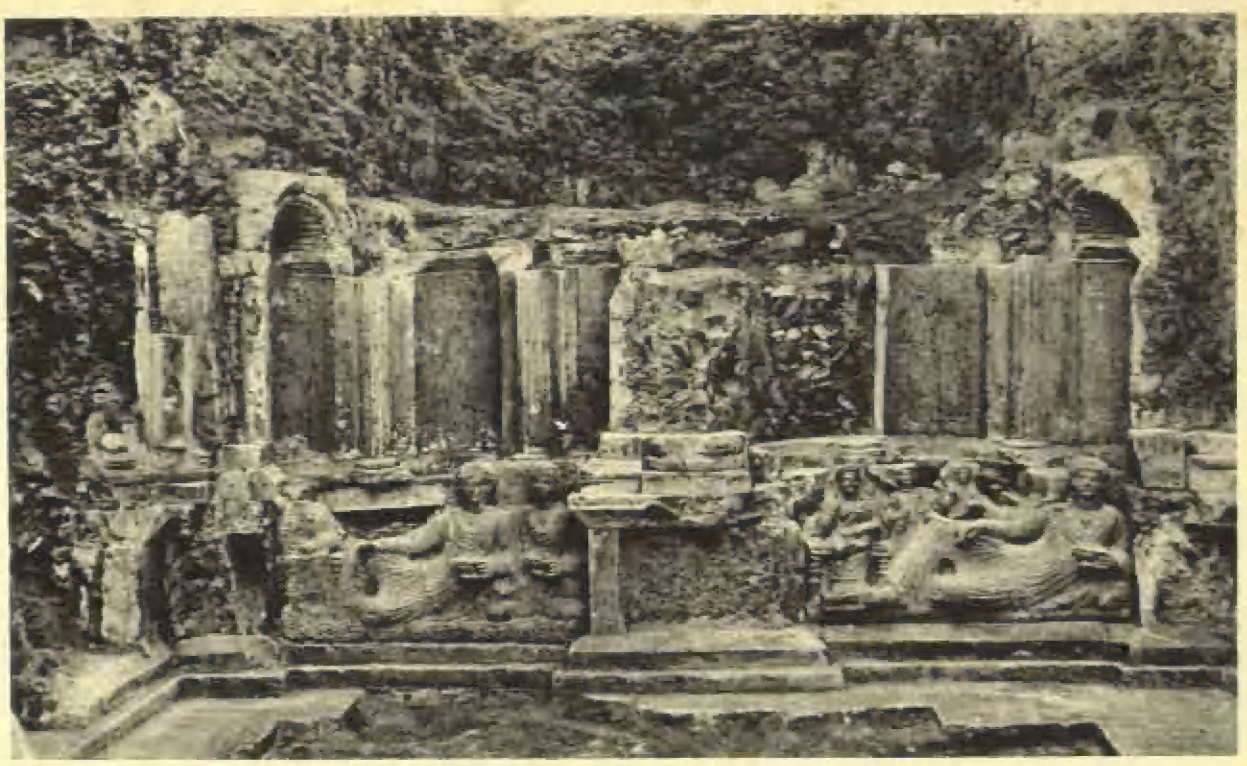

1. Paroi postérieure.

2. Un des reliefs de cette paroi.

EXÈDRE SUD.

notre figure 7, 3, donne un détail) sont rehaussées de galons brodés, placés soit en lisière (bord inférieur et poignées de la tunique, bord supérieur des jambières), soit de manière à former une large bande verticale (sur le devant du pantalon). La tunique est serrée à la taille par une étroite ceinture à double tour, que terminent une frange et une barrette de trois perles. Les pieds sont chaussés de brodequins bas, à semelle souple, qui laissent la cheville libre et sont noués sur le cou-de-pied[1]. Une dague est suspendue à la tunique, sur la cuisse droite ; sa poignée cylindrique, à cannelure hélicoïdale, se termine par un anneau, et son fourreau, qui a la forme lobée habituelle aux armes parthes, se distingue par le contour atténué des lobes, réduits à une saillie anguleuse. — Au pied de la couche, sur un siège à pieds tournés, sans dossier, pourvu d'un coussin, est assise une femme, la quenouille et le fuseau à la main. Comme presque toutes les Palmyréniennes, elle est vêtue d'une tunique longue et d'un manteau qui voile ses cheveux. Son front est ceint d'un frontal brodé, surmonté d'un turban en torsade. Deux mèches de cheveux s'échappent pour tomber de part et d'autre de son cou. Sur son épaule gauche, son manteau est retenu par une fibule trapézoïdale, ornée d'une feuille d'acanthe et d'une rosette (fig. 7, 9).

Le relief placé sous la niche Ouest (pl. XXXVI, 2 et fig. 7, 3) représente un seul défunt étendu, parfaitement identique à ceux que nous venons de décrire, si ce n'est que la poignée de sa dague est ornée de cannelures sinueuses. La femme assise au pied de la couche ne diffère pas non plus de celle que l'on vient de voir, si ce n'est que ses oreilles, mieux conservées, sont parées de boucles en forme de grappes de raisin, et que ses pieds sont posés sur un tabouret. Mais à l'arrière-plan sont sculptés, en moindre saillie, trois enfants debout, deux filles et un garçon. Les deux filles sont vêtues comme la femme assise, mais leur turban, d'une espèce courante d'ailleurs, est plus compliqué (fig. 7, 11) : on plaçait le milieu de l'étoffe — convenablement roulée — sur le front, on en croisait les deux extrémités sur la nuque, puis on les ramenait sur le front pour former deux boucles passées l'une dans l'autre, et on les ramenait encore sur la nuque pour y être nouées. De plus, ces enfants portent un collier de perles et des boucles d'oreilles formées d'une baguette horizontale,

[1] Voir la même chaussure dans l'exèdre Ouest, fig. 10 *b*.

Fig. 7. — Détails des costumes (empruntés au triclinium de l'exèdre Ouest, sauf les n°s 3 et 13, qui appartiennent aux reliefs de la face Sud de l'exèdre Sud).

1. Corniche.

2. Frise.

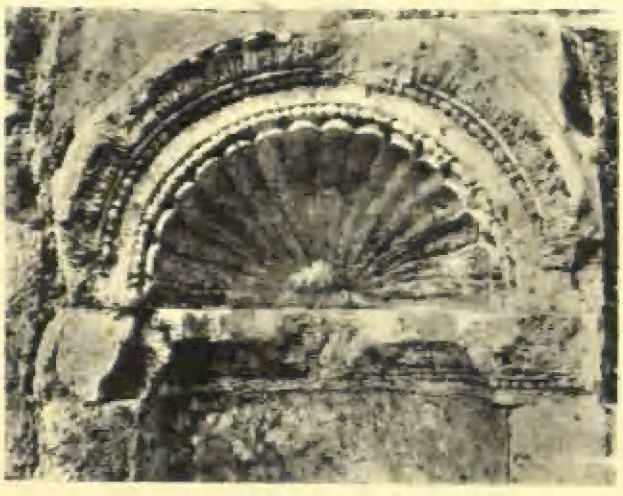

3. Niche secondaire.

4. Chapiteau du grand ordre.

5. Dédicace de Iarhai.

EXÉDRE SUD.

à laquelle sont attachés, par deux petites tiges, deux perles ou pendentifs sphériques. Enfin, les poignées de leur tunique sont décorées d'un large galon. Le jeune garçon, qui tient à la main une grappe de raisin, attribut de l'enfance, porte une tunique ornée de deux galons unis, tombant des épaules et s'arrêtant à la ceinture. Cette tunique est à la grecque, sans manches ajustées, et les bras sont seulement couverts jusqu'au coude par l'étoffe carrée de la tunique, serrée à la taille par un cordon. Les deux poignets sont ornés d'un bracelet.

Les galons de broderie qui ornent ces divers vêtements (fig. 7, 3) se distinguent par quatre motifs différents, qui sont : un rinceau de rosettes, un rameau de chêne, un rinceau d'acanthes avec rosettes, enfin (fig. 7, 13) une suite de carrés séparés par des barrettes de trois perles et contenant chacun un fleuron à quatre pétales. Ces motifs sont parfois, mais non toujours, encadrés par une bordure qui peut appartenir elle-même à deux types différents : ce sont, d'une part, le simple rang de perles, d'autre part, une suite de carrés, ou plutôt de trémies, séparés par une barrette de deux ou trois perles, et dans lesquels est sertie une perle plus grosse. Ce dernier motif orne également, à lui seul, le bord supérieur des jambières. Le frontal brodé des femmes (cf. fig. 7, 8) est divisé en compartiments, ornés de motifs d'acanthe, et séparés par des barrettes de perles.

A ces deux bas-reliefs trouvés en place, il convient d'ajouter quelques sculptures trouvées éparses dans l'exèdre Sud : ce sont, pour la plupart, des bustes funéraires qui devaient obturer l'entrée des logements funèbres :

1. Buste féminin (pl. XXXVIII, 1). Largeur 39 cm.; hauteur 48 cm. Frontal brodé, turban en torsade, boucles d'oreilles à deux pendeloques sphériques, mèches apparentes de part et d'autre du cou ; yeux marqués de deux cercles concentriques ; deux clés pendues à une fibule trapézoïdale, avec acanthe et tête de lion ; quenouille et fuseau dans la main gauche, qui porte une bague à chaton au petit doigt. La main droite écarte le voile.

2. Buste féminin. Largeur 41 cm. Même description, si ce n'est que les boucles d'oreilles sont en grappes de raisin.

3. Buste féminin (pl. XXXVIII, 2). Largeur 39 cm. ; hauteur 49 cm. Frontal brodé, turban en torsade, boucles d'oreilles en grappes de raisin, mèches apparentes, yeux marqués de deux cercles concentriques. La main gauche tient un pan du manteau, la droite écarte le voile.

4. Buste féminin (pl. XXXVIII, 3). Largeur 40 cm. ; hauteur 48 cm. Manteau repo-

sant directement sur les cheveux, qui sont séparés par une raie, à la naissance de laquelle deux petites mèches descendent sur le front. Deux autres mèches tombent de part et d'autre du cou. Collier de perles avec pendentifs en feuille de laurier. Bras entièrement dissimulés sous le manteau, qui ne laisse voir qu'un petit morceau de la tunique. Yeux marqués de deux cercles concentriques.

5. Tête féminine séparée de son buste, trouvée hors de l'exèdre Sud, mais près de son entrée (pl. XXXVIII, 4). Frontal brodé; turban en torsade, ornée d'une chaîne formée d'éléments lenticulaires, séparés par de petites barrettes bouletées; boucles d'oreilles à une seule pendeloque sphérique; mèches tombantes à droite et à gauche du cou; deux colliers de perles; yeux marqués d'un seul cercle.

6. Buste (pl. XXXIX, 2) d'un homme imberbe étendu au banquet, une tasse à la main, appuyé du coude sur un coussin brodé d'un rinceau de rosettes entre deux rangs de perles. Hauteur 57 cm. Ce buste, qui ne tient pas à une dalle, ne devait pas obturer un logement funèbre, mais être appliqué contre une paroi. Tunique grecque et manteau. Yeux marqués de deux cercles concentriques.

7. Buste viril imberbe (pl. XXXIX, 1). Largeur 39 cm.; hauteur 49 cm. Tunique grecque et manteau. Yeux : comme le précédent. Dans la main droite, deux objets fréquemment représentés à Palmyre, et dont on a offert diverses explications.

8. Buste identique au précédent, certainement sculpté par la même main.

9. Buste identique au précédent, mais les cheveux sont ordonnés en mèches parallèles. Largeur 39 cm.; hauteur 49 cm.

10. Buste identique au précédent. Largeur 41 cm.; hauteur 47 cm.

11. Buste viril imberbe, se détachant sur un médaillon, en tunique grecque et manteau. La tunique est ornée de deux galons unis, verticaux, descendant des épaules. Le manteau dissimule entièrement les mains. Yeux : comme sur les bustes précédents. Largeur 31 cm.; hauteur 38 cm.

12. Plaque de calcaire tendre (pl. XXXVII, 3), large de 60 cm.; haute de 23 cm. Au milieu, cartouche mouluré contenant le texte de fondation du tombeau par Iarhai fils de Barikhi, petit-fils de Taimarsô, en 419 de l'ère séleucide, au mois de Nisân (avril 108 après J.-C.). De chaque côté du cartouche, buste viril imberbe, vêtu de la tunique grecque et du manteau, coiffé de mèches ordonnées parallèlement. Yeux marqués d'un simple cercle, ce qui n'est dû sans doute qu'à la petitesse des figures. Cette plaque n'obturait évidemment pas un logement funèbre, mais devait être fixée en quelque lieu de la paroi.

13. Nous publions sous ce numéro une petite console sculptée (pl. XXXIX, 3 et 4), munie de son tenon d'encastrement, et qui représente une tête enfantine, couronnée de fleurs et de raisins. Son emplacement n'a pu être déterminé. Sa saillie est de 19 cm. 5, sa largeur de 20 cm. 5. Elle est pourvue d'une petite mortaise carrée, où devait être fixée quelque statuette.

La date des reliefs que nous venons de décrire peut être déterminée à peu près grâce au classement que M. Ingholt a établi pour la sculpture palmyré-

EXÉDRE SUD. CHOIX DE BUSTES FÉMININS.

1. Buste viril.

2. Banquet funèbre.

3. Console bachique.

EXÈDRE SUD.

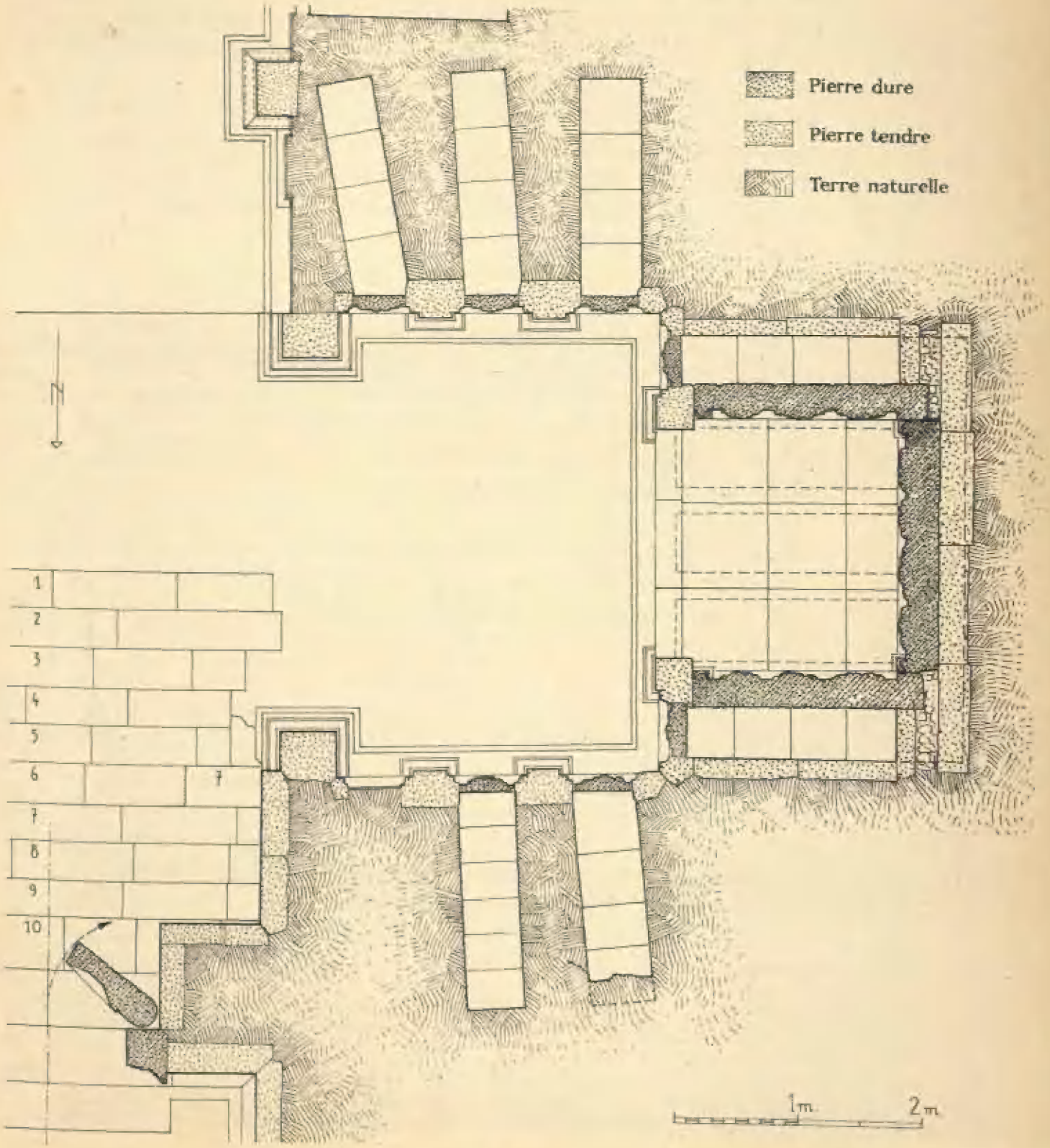

Hypogée de Iarhai, plan restitué de l'exèdre ouest

nienne en se fondant sur la technique des monuments datés [1]. En général, dans la période qui va de 100 à 150 après J.-C., les yeux sont marqués d'un double cercle concentrique, les sourcils ne sont pas indiqués sur l'arcade sourcilière, les hommes sont imberbes (ce qui n'est le cas, aux périodes suivantes, que pour les prêtres), les femmes laissent tomber une boucle de cheveux sur chaque épaule et tiennent à la main une quenouille et un fuseau, leurs fibules ont la forme d'un trapèze et leurs boucles d'oreilles celle d'une grappe ; les plis du manteau sur le bras sont droits ou formés comme un V. Dans la période qui va de 150 à 200, au contraire, les yeux sont généralement marqués d'un cercle pointé, les sourcils sont souvent indiqués, les hommes portent la barbe (du moins les laïcs), les mèches de cheveux des femmes disparaissent et la quenouille et le fuseau sont remplacés souvent dans la main par un pan du manteau, les fibules trapézoïdes des femmes commencent à céder aux fibules hexagonales, les boucles d'oreilles prennent la forme de crotales, les plis du manteau affectent souvent celle d'un U renversé. On verra sans peine que les caractères du premier groupe sont en très grande majorité sur tous nos reliefs, sauf sur la tête de femme décrite sous le n° 5, qui appartient au second groupe. A quoi il faut ajouter que le costume parthe des trois hommes étendus est d'un type ancien, qui disparaît aussi vers le milieu du siècle. Dans son ensemble, ce que nous possédons des sculptures de l'exèdre Sud paraît donc remonter aux décades qui ont suivi la fondation de l'hypogée en 108.

5. — *Exèdre Ouest.*

Des deux exèdres latérales de l'hypogée, celle de l'Est n'a jamais été creusée : elle est seulement amorcée dans la paroi. Celle de l'Ouest au contraire était pompeusement ornée, et nous avons recueilli presque tous les éléments de son décor.

Cette exèdre (pl. XL à XLV) consiste en une salle rectangulaire, aux parois revêtues de calcaire tendre, voûtée en berceau, et largement ouverte sur la galerie principale de l'hypogée par une baie cintrée. Le sol n'était pas dallé. Le décor de chaque paroi latérale était aménagé pour l'accès à trois tra-

[1] Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, Copenhague, 1928. Notamment p. 90 s.

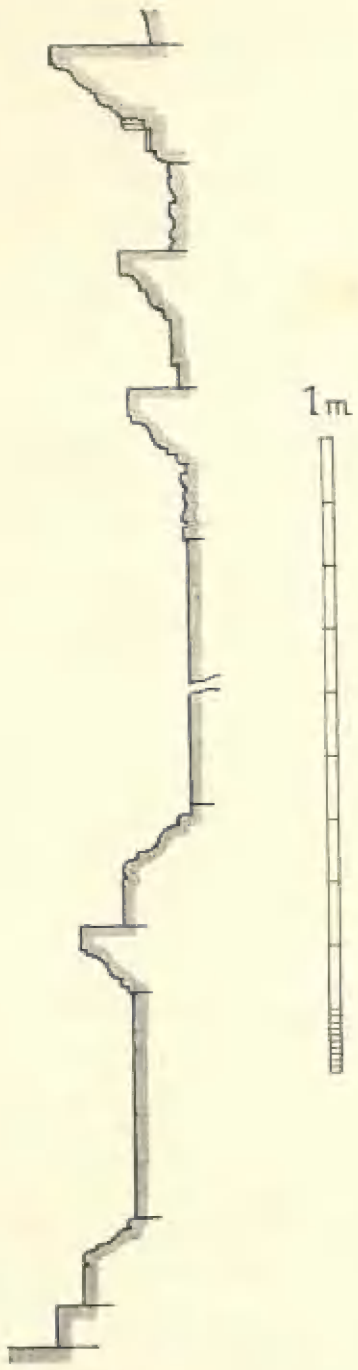

Fig. 8. — Profil de l'ordre de l'exèdre Ouest.

vées de tombes, tandis que la paroi postérieure offrait, entre deux travées analogues, une large niche carrée, magnifiquement aménagée en *triclinium*, et qui dominait de haut le sol de la chambre.

Comme celui de l'exèdre Sud, le décor architectural de l'exèdre Ouest (pl. XLI et fig. 8) est porté sur un socle qui repose lui-même sur une plinthe. Des éléments de ce socle ont été trouvés en place (pl. XLIV) sur les trois côtés de l'exèdre: aucune fenêtre n'y donne accès aux tombes. A l'entrée de l'exèdre, une légère saillie du socle portait les pilastres sur lesquels reposait l'arc par lequel la salle s'ouvrait sur la galerie principale de l'hypogée. Ces pilastres ont disparu, à l'exception de la base du pilastre Nord, si bien que nous ignorons l'espèce et la proportion de leurs chapiteaux : nous les avons restitués en nous inspirant des pilastres des parois de l'exèdre, qui seront décrits plus loin. En revanche, nous avons retrouvé les onze claveaux de l'arc, taillés à deux bandeaux sur chaque face et assemblés, sauf la clé, par des joints à crossettes. La clé porte d'un côté un avant-train de taureau agenouillé, de l'autre une rosace à huit pétales. Au soffite règne un long cartouche, dans lequel un décor de feuilles de laurier, étroitement imbriquées, est sculpté en champlevé, interrompu sous la clé par une seconde rosace à huit pétales. Cet arc devait reposer directement sur les chapiteaux des deux pilastres.

La relation de l'arc, et par suite celle de toute l'exèdre, avec la galerie principale

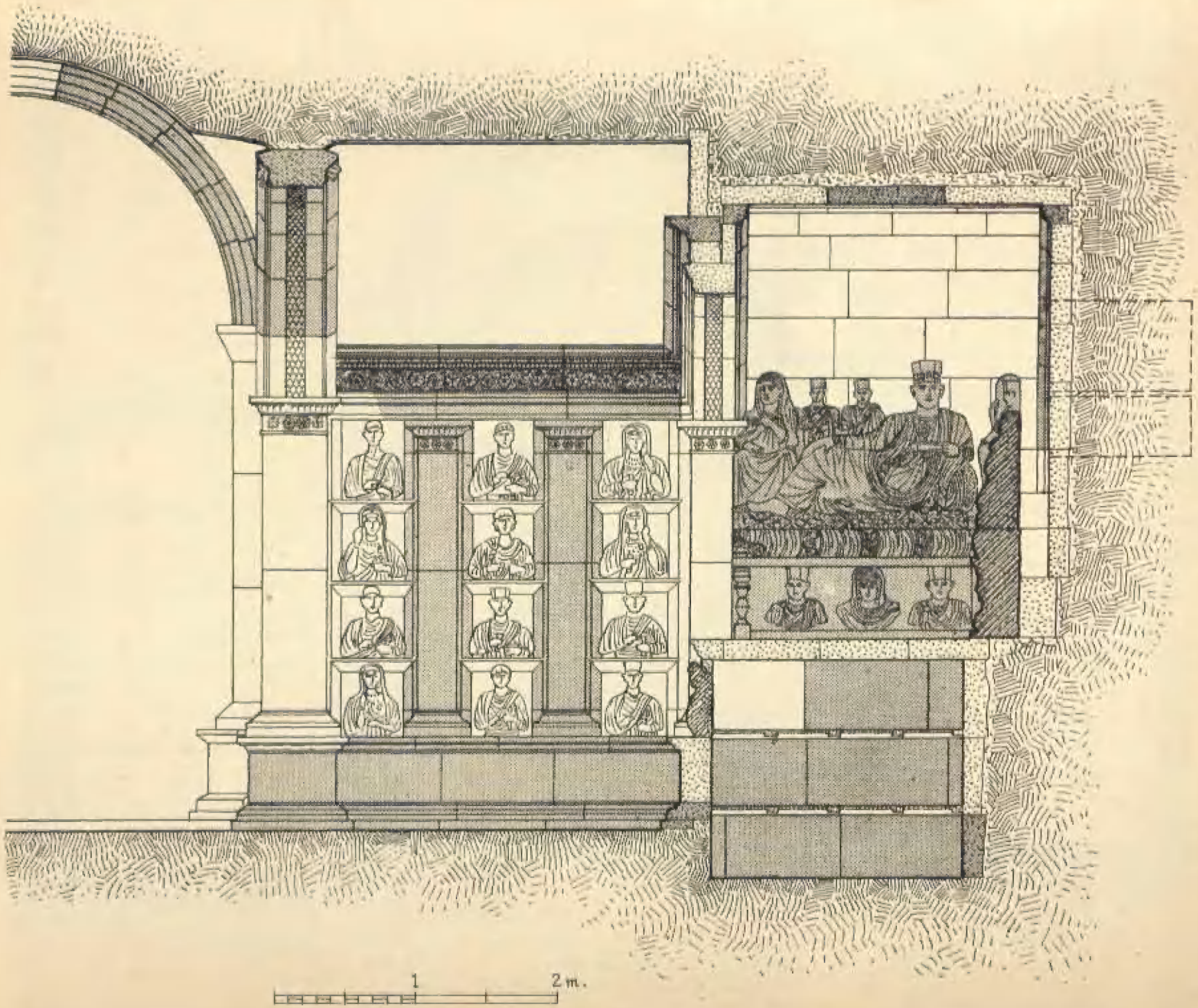

Hypogée de Iarhaï, coupe longitudinale sur l'exèdre ouest

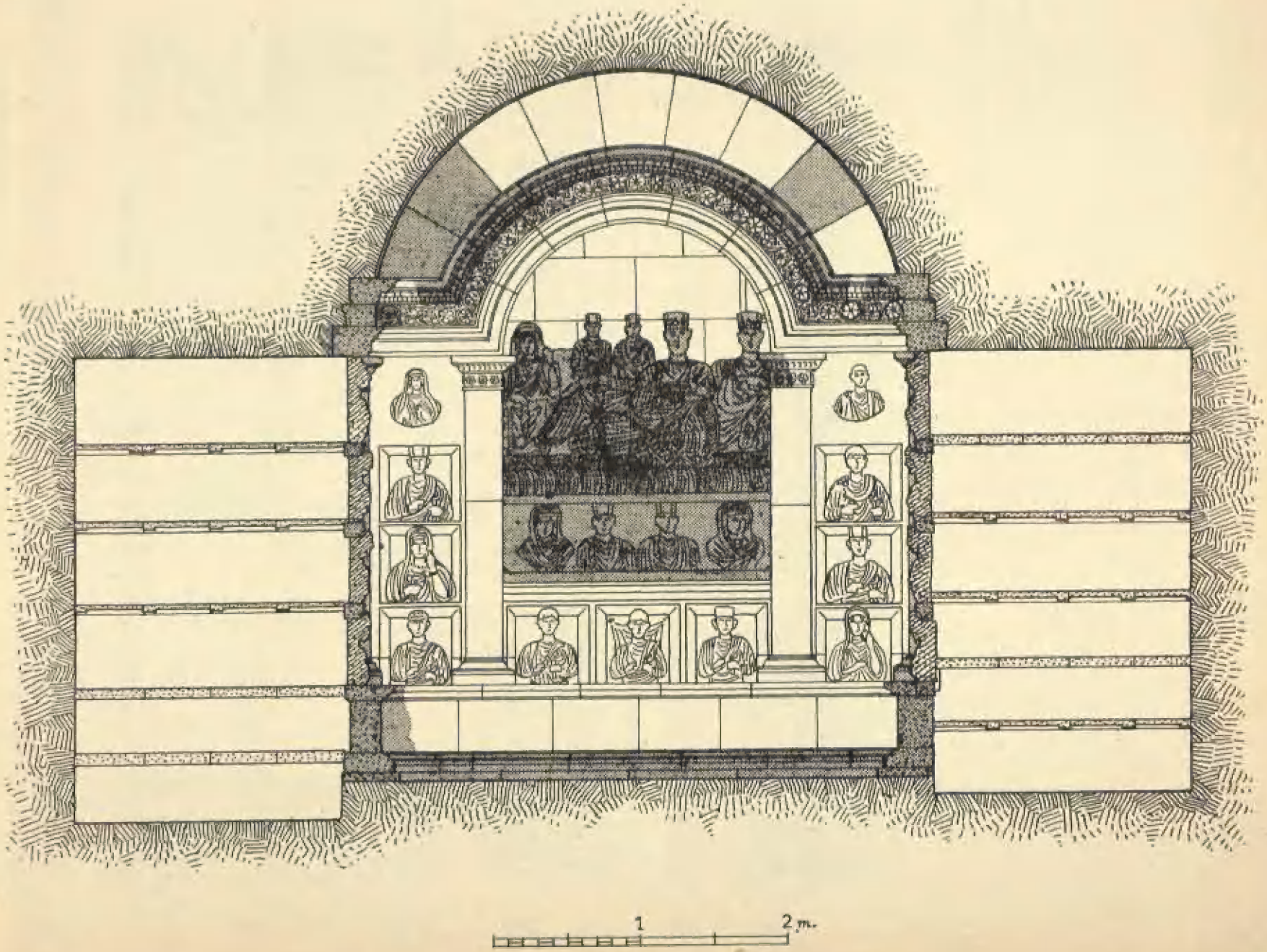

Hypogée de Iarhai, coupe transversale sur l'exèdre ouest

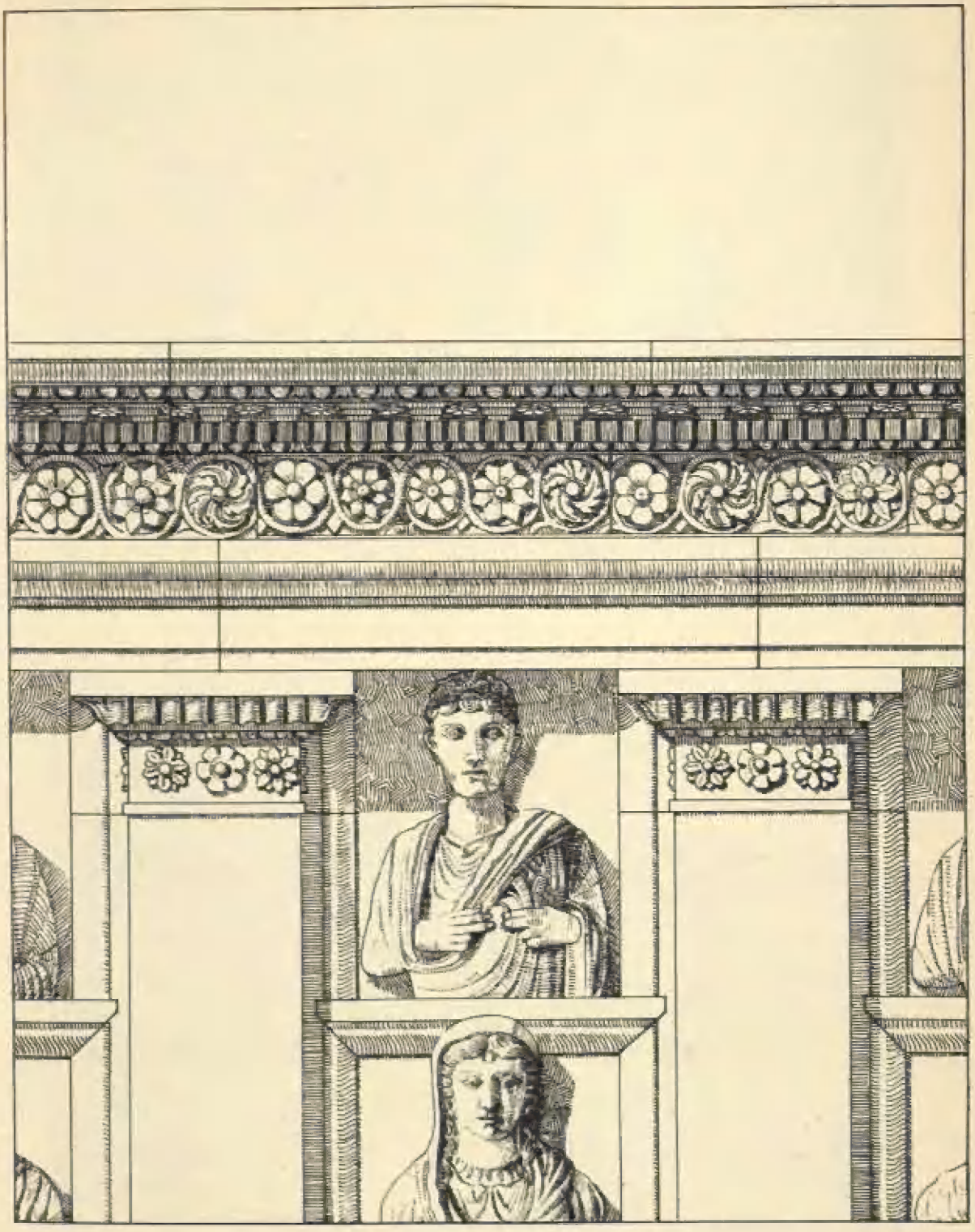

Hypogée de Iarhai, exèdre ouest ; détail de l'ordre

1. Faces Sud et Ouest.

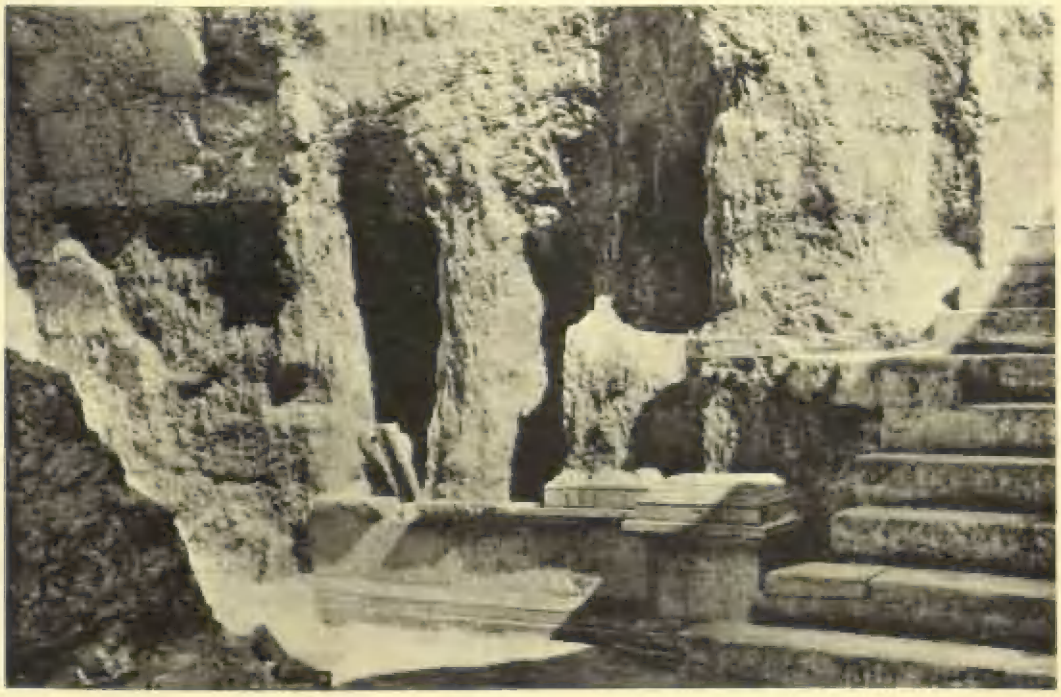

2. Face Nord.

EXÈDRE OUEST.

et son escalier, ne laisse pas d'être singulière. Un coup d'œil sur le plan (pl. XXVII) et sur la photographie (pl. XXX, 1) montre assez combien l'accès de l'exèdre était embarrassé par les degrés inférieurs de l'escalier. Une telle incommodité n'a pu entrer dans les plans de celui qui a fait le premier projet de l'hypogée, et demande un mot d'explication. Les sept degrés supérieurs de l'escalier sont de longueur à peu près égale, et butaient dans les parois de l'entrée. Mais la galerie ne prenait qu'en bas sa largeur propre, à laquelle il est naturel que les trois degrés inférieurs soient adaptés (voir p. 233). Si l'on avait prévu tout de suite les exèdres latérales, on n'aurait pas admis que l'escalier en barrât l'accès à demi : il semble bien que l'on ait prévu, au contraire, une simple galerie droite aboutissant à l'exèdre Sud. Le jour où l'on décida d'y ajouter des exèdres latérales (probablement vers la fin du IIe siècle, comme on verra plus loin), leur emplacement fut déterminé par le respect nécessaire des deux travées déjà existantes qui portent sur notre plan les nos 14 et 18. Il n'y avait dès lors qu'un parti possible, celui d'ouvrir les nouvelles exèdres, tant bien que mal, à hauteur des dernières marches de l'escalier. De là, l'étrange position du pilastre Nord de l'arc (pl. XXX, 1). On remarquera également derrière celui-ci (même planche) un petit palier et quelques dalles restées dans la paroi : nous serions portés à y voir le vestige d'une petite loge creusée sur le côté de l'escalier, et que la percée de l'exèdre Ouest aura fait supprimer.

Sur les parois de l'exèdre, l'ordre posé sur le socle comporte (pl. XLIII) des pilastres lisses avec chapiteau à gorgerin orné de trois rosettes, une architrave à deux bandeaux, une frise ornée d'un simple rinceau de rosettes, et une corniche (pl. XLV, 2). Cet entablement venait buter à l'Est contre l'arc de la baie d'entrée de l'exèdre. Dans les trois entre-colonnements de chaque paroi latérale s'ouvraient six tombes superposées, les deux plus basses étant masquées par le socle, les quatre plus hautes étant sans doute obturées par des plaques sculptées. L'entre-colonnement de l'angle Nord-Est n'a, en fait, jamais été aménagé, et les deux autres du même côté ne l'ont été que dans leur partie basse. — Les cadres dans lesquels s'ouvrent les quatre tombes supérieures de chaque travée sont de hauteur légèrement variable. Le seul buste trouvé dans l'exèdre Ouest répond à la plus petite de ces dimensions. Quant aux bustes qui occupaient le logement le plus élevé, dans lequel le cadre mouluré ne régnait qu'à droite et à gauche de l'image, ils étaient d'une hauteur

notablement supérieure, et leur tête ne débordait pas la plaque sur laquelle ils étaient sculptés. — Le décor architectural que nous venons de décrire se trouvait en place, encore debout et entier, sur les deux parois latérales de l'exèdre (pl. XLV, 1) : seuls les bustes et les traverses horizontales de leurs cadres faisaient défaut.

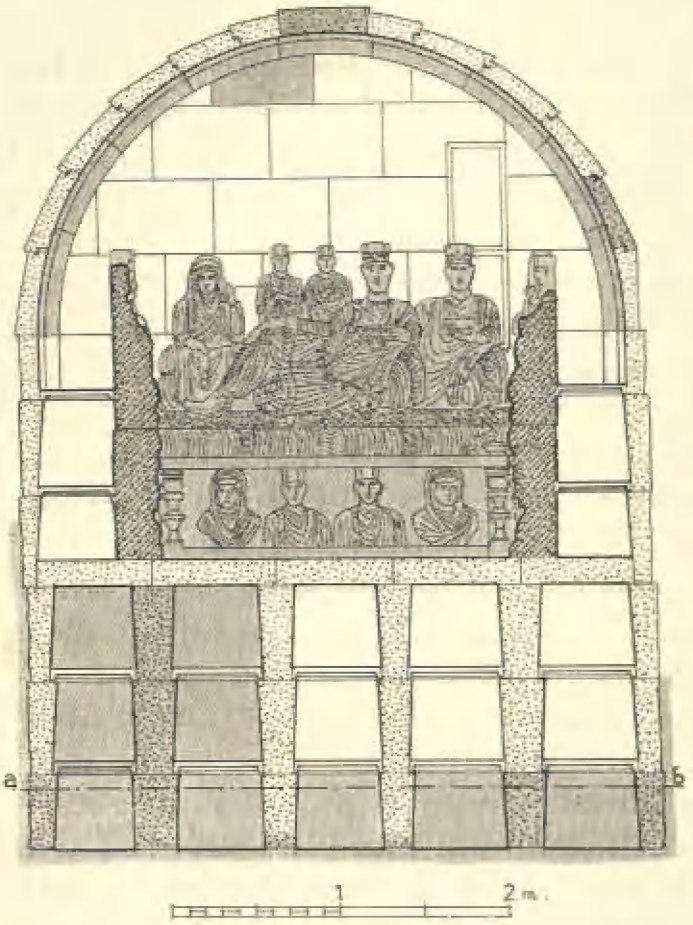

Fig. 9. — Coupe sur le triclinium.

L'ordre des parois latérales de l'exèdre se retournait pour former le décor de la paroi postérieure (pl. XLII), dont nous n'avons découvert en place que la plinthe, la moulure de base du socle avec un fragment du corps de celui-ci, et enfin le bloc de frise sur lequel, à l'angle Sud-Ouest, s'effectuait le retour. Beaucoup des fragments manquants avaient été dérobés, mais ceux que nous avons retrouvés sur le sol de l'exèdre suffisent à sa restitution. — Au milieu de la paroi s'ouvrait une niche, dont la baie était franchie par un arc. Celui-ci était formé par l'entablement de l'ordre, et s'il est vrai que les deux pilastres qui le portaient ont disparu (sauf un fragment du chapiteau), ainsi que toute l'archivolte et la frise, nous avons retrouvé du moins tous les claveaux de la corniche, qui permettent de calculer exactement la largeur de la baie. Dans chacune des parois situées à

1. Ordre, découvert en place.

2. Corniche.

EXÈDRE OUEST.

1. Personnages sur le lit central du triclinium.

2. Lit central du triclinium.

EXÉDRE OUEST.

droite et à gauche de la niche s'ouvrent cinq tombes superposées : on ne se trompera donc pas en y restituant, bien qu'il n'en subsiste plus rien, un décor semblable à celui des entre-colonnements des parois latérales. — La paroi verticale située entre la corniche de l'arc et la voûte de l'exèdre était parée de plaques en forme de claveaux, dont trois ont été retrouvées. Quant à la voûte elle-même, elle était creusée en pleine terre, et devait être parée d'un simple enduit plâtré.

Avant la restitution de cette façade, nous avons eu cependant à résoudre un doute relatif à la hauteur où il convenait de placer le sol de la niche. On aurait pu songer à le faire affleurer au niveau même du socle, mais cette solution est éliminée par le fait que les traces de trois couches de tombes ont été observées derrière la paroi, et que le sol du triclinium ne pouvait être constitué que par les couvercles de la couche la plus élevée. Or, ceux-ci se trouvaient fort au-dessus du socle, à une hauteur que nous avons pu déterminer exactement, grâce à la cloison encore conservée qui séparait les deux travées les plus méridionales de l'exèdre (pl. XLIV, 1, et fig. 9). Dans l'espace qui séparait du socle le sol de la niche s'ouvraient trois tombes : nous y avons restitué dans nos dessins, d'une façon toute conventionnelle, trois plaques ornées de bustes. — L'intérieur de la niche et sa voûte en plein cintre étaient entièrement revêtus de plaques de calcaire tendre, assemblées à crossettes, disparues en partie, mais dont l'empreinte restait visible. Dans la paroi postérieure s'ouvraient deux petites tombes superposées, sans doute des tombes d'enfants.

6. — *Reliefs de l'exèdre Ouest.*

La niche dont il vient d'être question constituait l'objet principal de l'exèdre, celui vers lequel étaient conduits d'abord les regards des visiteurs, et contenait un ensemble de sculptures dont nous avons retrouvé tous les éléments épars sur le sol : c'est la reproduction, en calcaire dur, d'un triclinium avec tous ses occupants. Tandis que le relief central du triclinium était adossé au fond de la niche, les deux reliefs latéraux servaient de paroi aux tombes supérieures des travées latérales, dont il a été question.

Les lits du triclinium (pl. XLVI, 2), à pieds tournés et godronnés, sont du type palmyrénien courant, qui n'est lui-même qu'un aspect du lit hellénis-

tique. La face du cadre est ciselée à ses deux extrémités d'un long cartouche orné de chien-courant entre deux cartouches carrés contenant une rosace. Entre ces deux systèmes, le montant du cadre est façonné comme une colonnette lisse, terminée de chaque côté par un astragale en torsade et un chapiteau corinthien. Le chevet, orné de feuilles de laurier imbriquées, se termine en haut (dans les deux cas où ce détail est visible) par une tête de mulet aux oreilles abaissées, en bas par un grand médaillon circulaire qui contient, sur le lit de gauche une rosace, sur le lit médian un buste aux seins nus, sur le lit de droite un buste de prêtre coiffé du mortier. — On sait que le chevet se trouve toujours à l'extrémité droite du lit, de manière à soutenir le coude gauche des convives. Sans doute est-ce le souci de la symétrie du triclinium qui a conduit le sculpteur à placer le lit de gauche dans le sens inverse. — Sur le cadre de chaque lit sont posés deux matelas. Celui du dessous, plus épais, est revêtu d'une étoffe souple et plissée, ornée de trois larges galons brodés ; celui du dessus est entièrement couvert de broderies, qui forment un réseau où se détachent de grosses fleurs. De volumineux coussins, ornés de galons eux aussi, soutiennent le coude des banqueteurs.

Entre les pieds des lits sont sculptés des bustes de prêtres alternant avec des bustes de femmes, au nombre de quatre sur le lit médian, et de trois sur chacun des lits latéraux. Les prêtres, coiffés d'un mortier à deux plis, sont vêtus d'une tunique à la grecque, à manches courtes et flottantes, et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite par une fibule ronde, parfois ornée d'un motif hexagonal ciselé autour d'un cabochon. Les femmes sont vêtues comme d'ordinaire. Celle qui est sculptée au lit de gauche est coiffée d'un simple turban en torsade ; les autres ont le frontal brodé, dissimulé sur les côtés par les mèches relevées de la chevelure, puis le turban formant deux boucles, qui a été décrit plus haut. Les seuls bijoux visibles sont des boucles d'oreilles à pendeloque ronde unique, et, sur le buste sculpté au lit de droite, un étroit collier de perles. — Les yeux de tous ces personnages, comme ceux de tous les personnages que nous allons décrire couchés sur les lits, sont marqués d'un cercle pointé.

Quatre prêtres sont étendus au banquet : deux sur le lit médian (pl. XLVI, 1), un sur chacun des lits latéraux (pl. XLVII, 1). Nous les numéroterons de

1. Personnages sur le lit Nord du triclinium.

2. Bustes de Aqma avec une consolatrice.

EXÈDRE OUEST.

gauche à droite pour faciliter la description. A l'extrémité inférieure de chaque lit, une femme est assise sur des coussins : nous numéroterons ces trois personnages suivant la même convention. Enfin, au-dessus de chaque lit apparaissent à mi-corps deux jeunes garçons coiffés du mortier sacerdotal.

Un seul des quatre prêtres, le troisième, est vêtu de la tunique grecque, accompagnée d'un manteau. Les trois autres portent l'habit parthe de l'époque tardive (à partir de 150 environ), qui se distingue notamment par l'absence des jambières et par la tunique à large bande verticale médiane. Le premier et le quatrième prêtre, à vrai dire, sont enveloppés jusqu'à la taille dans les plis de leur manteau, qui cache le pantalon, et ne montre que la chaussure, d'une forme basse, nouée sur le cou-de-pied, et qui laisse la cheville libre (fig. 10, 2). Mais le second prêtre porte un pantalon paré d'un galon brodé, et une chaussure montante sobrement décorée (fig. 10, 1), dont la tige est serrée d'un ruban passé dans une boucle ronde. Sa tunique, analogue à celle du premier et du quatrième prêtre, est du type auquel nous venons de faire allusion, ornée de perles à l'encolure et de galons brodés sur le devant, au bord inférieur, et aux poignets. Enfin, un manteau uni est retenu sur son épaule droite par une fibule ronde bordée de perles (fig. 7, 5). Les quatre prêtres sont tondus, rasés, coiffés du mortier à deux plis sur lequel est passée la couronne sacerdotale ornée d'un petit buste imberbe, drapé : dans un seul cas (sur le quatrième prêtre), ce petit buste est lui-même coiffé du mortier. Tous quatre tiennent de la main gauche un vase à boire : simple coupe pour le prêtre vêtu à la grecque, canthare godronné pour les autres ; le canthare du second prêtre est ciselé en outre d'un rinceau de vigne (fig. 7, 4).

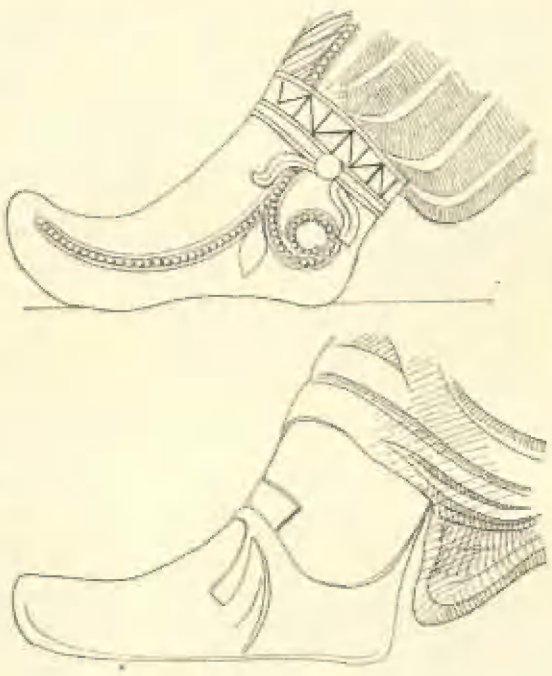

Fig. 10. — Chaussures.

Tous quatre enfin posent la main droite sur le genou droit, mais le quatrième prêtre tient seul dans cette main un rameau de feuillage, que les Palmyréniens représentent souvent aux mains des morts, et qui semble être un attribut de pureté rituelle. Un poignard à fourreau lobé est attaché sur la cuisse du second prêtre.

Les trois femmes sont vêtues de la tunique longue et du manteau. Elles portent un frontal uni, caché sur les côtés par les mèches relevées; et un turban, soit en torsade (chez la seconde), soit formé de deux boucles. La seconde seule possède encore les mèches tombantes que nous avons décrites plus haut, elle est seule aussi à porter des boucles d'oreilles, qui sont à pendeloque ronde. Deux d'entre elles écartent leur manteau de leur visage avec la main gauche, la troisième au contraire, qu'une inscription tracée sur le matelas nomme Nesa, fille de Théophilus, épouse de Bonné, ramène un pan de son manteau sur sa poitrine. Les fibules, fixées comme toujours à l'épaule gauche, sont rondes; celle de la deuxième femme semble avoir été ornée de pierres incrustées (fig. 7, 7). Enfin, les six jeunes garçons portent la tunique et le manteau à la grecque, et sont coiffés du mortier à deux plis. L'un d'eux seulement tient à la main une coupe, et semble prendre part au banquet.

Les galons brodés qui ornent les costumes des prêtres, les matelas et les coussins appartiennent à six types distincts: le rinceau de rosettes (fig. 7, 10 et 15) et le rameau de chêne (fig. 7, 1 et 2) que nous avons déjà vus dans l'exèdre Sud; le rameau de laurier (fig. 7, 1), la tige d'acanthe à fleuron (fig. 7, 12), le rameau d'acanthe simple (fig. 7, 14) et le réseau garni de fleurons carrés. Sur le lit médian, qui était le plus en vue, les galons verticaux du costume et ceux de la literie sont en outre bordés de rangs de perles. Ce dernier ornement règne aussi, on s'en souvient, à l'encolure de la tunique des prêtres.

Le déblaiement de l'exèdre Ouest a fourni en outre trois bas-reliefs dont voici la description :

1. Hauteur 42 cm.; longueur 56 cm. (pl. XLVIII, 1). Deux personnages imberbes, vêtus de la tunique grecque et du manteau, étendus au banquet, le buste seul visible, la tasse à la main, le coude appuyé sur des coussins. Œil marqué d'un simple cercle, cheveux disposés en mèches parallèles sur le front. A gauche, un petit échanson se tient debout, une cruche dans la main droite, une tasse et une louche dans la main gauche. Il est

1. Banquet funèbre. Exèdre ouest.

2. Buste de Vorsi.

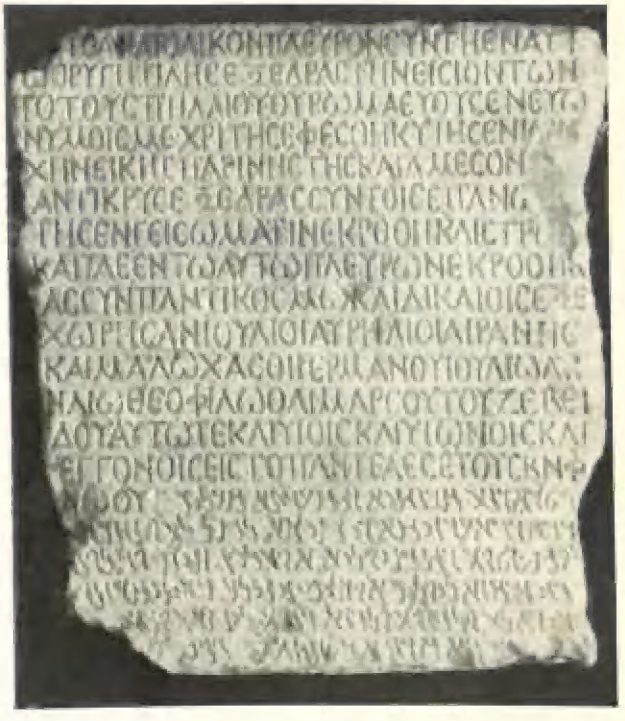

3. Texte de concession.

HYPOGÉE DE IARHAI

coiffé comme les deux buveurs, mais vêtu d'une tunique longue, de forme orientale, à manches ajustées, à ceinture très basse.

2. Hauteur 51 cm. ; longueur 82 cm. (pl. XLVII, 2). Relief sculpté sur deux pierres jointives. Bustes de deux femmes, vêtues et parées de même. Tunique et manteau, ce dernier retenu sur l'épaule gauche par une fibule polygonale contenant un cabochon entouré de perles ; de cette fibule pendent trois chaînettes terminées par des feuilles de lierre. Frontal brodé, paré d'une chaîne dont les éléments semblent être des cabochons sertis et réunis par des barrettes bouletées. Boucles d'oreilles à deux (ou trois) pendeloques sphériques. Au cou, un rang de perles, auquel est suspendu, chez la femme de droite, un croissant renversé. Sur la tunique, trois colliers : 1° pierres circulaires serties et réunies par de petites tiges ; 2° rang de perles avec pendentifs en feuille de laurier ; 3° chaîne fermant sur un gros médaillon hexagonal semblable à la fibule du manteau, avec les mêmes pendeloques que celle-ci. Mèches de cheveux tombant de part et d'autre du cou. Yeux marqués d'un double cercle. A chaque poignet, un bracelet en torsade, figurant des perles entre filets. La femme de droite porte en outre deux bagues à chaton au petit doigt de la main gauche. Le buste de droite se détache seul sur un dorsal, pendu à deux clous en forme de rosace, qui maintiennent aussi, comme de coutume, deux palmes. Ces particularités invitent à reconnaître dans la femme de droite la défunte, nommée Aqma par une inscription gravée près de la tête de l'autre femme. Celle-ci passe son bras autour du cou de sa compagne, et tient à la main une tasse godronnée, recouverte d'une sorte de dôme aux contours mous, qui ne peut guère être qu'une de ces galettes, un de ces pains, comme on en mange encore de nos jours dans tout l'Orient.

3. Hauteur 43 cm. ; longueur 41 cm. (pl. XLVIII, 2). Buste viril, barbu, avec une tunique grecque et un manteau, tenant dans sa main gauche un objet énigmatique, qui est peut-être une clé. Cheveux ordonnés en mèches sinueuses, coupées brusquement en frange sur le front. Sourcils marqués de petites incisions. Yeux marqués d'un cercle pointé. A droite de la tête, inscription palmyrénienne : *Vorod, hélas.*

Enfin, nous décrirons ici une statuette qui se trouvait, on ne sait pourquoi, dans l'amorce de l'exèdre Est :

Statuette de calcaire dur (pl. XLIX), haute de 47 cm. Femme assise sur un siège à pieds tournés, sans dossier, pourvu d'un coussin. La main gauche est ramenée à la taille, la droite est élevée dans l'attitude de la prière. Tunique longue et manteau. Turban en torsade, frontal brodé, boucles d'oreilles à deux pendeloques sphériques, mèches de cheveux tombant de part et d'autre du cou. Yeux marqués de deux cercles concentriques. Le dos est brut, et porte des traces de plâtre qui démontrent que la statuette a été scellée dans une paroi, comme devait l'être le relief des deux jeunes gens, décrit plus haut sous le n° 1. Notre statuette accompagnait sans doute un relief de ce genre pour former une scène de banquet analogue à celle du triclinium.

Les sculptures de l'exèdre Ouest se laissent dater d'après leur technique comme celles de l'exèdre Sud. Celles du triclinium peuvent être attribuées de prime abord à une période postérieure au milieu du second siècle à cause du costume parthe de type tardif (pantalons sans jambières, tunique à jupe avec galon brodé sur le devant), et cette observation est confirmée par les détails techniques (voir p. 243) : les yeux sont invariablement marqués d'un cercle pointé, une seule des femmes porte des mèches de cheveux sur les épaules, les boucles d'oreilles ont la forme de crotales, les plis des vêtements (par exemple sur le premier enfant du lit central) prennent parfois la forme d'un U renversé. En outre, les femmes écartent leur voile de la main gauche, et leurs fibules sont de forme ronde : deux caractères que l'on ne trouve en général que dans la sculpture du IIIe siècle. Il est donc probable que nous ne nous tromperons guère en attribuant à la fin du IIe siècle la construction du triclinium. Parmi les pièces isolées, le buste de Vorod (n° 3) appartient certainement à la même période. Les deux autres en revanche ont les mêmes caractères, relativement anciens, que les sculptures de l'exèdre Sud, et comme leur forme ne se prête pas au décor architectural de l'exèdre Ouest, il se peut qu'ils aient été apportés là tardivement. Comme on peut dire sans doute que l'exèdre Ouest a été construite en vue du triclinium, la date que nous venons d'assigner aux sculptures de celui-ci semble pouvoir être regardée comme celle de la construction de l'exèdre, au moins jusqu'au jour où une connaissance plus exacte de la décoration architecturale permettra un jugement plus précis.

7. — *Fragments architecturaux qui n'ont pu entrer dans la restitution.*

Sept fragments, parmi ceux que nous avons recueillis en déblayant l'hypogée de Iarhaï, n'ont pu entrer dans la restitution que nous venons de présenter. Le premier n'est qu'un fragment de matelas, qui provient d'un lit funéraire autre que ceux de l'exèdre Ouest, et de mêmes dimensions. Il se peut qu'un tel lit ait été dressé en un lieu quelconque de l'hypogée, mais comme on ne peut guère croire qu'il n'ait laissé qu'un seul fragment, nous regarderions plutôt celui-ci comme dérobé à un autre tombeau et apporté dans l'hypogée de Iarhaï après sa violation.

Cette hypothèse est moins probable pour les six autres fragments, trois

Statuette trouvée dans l'exèdre Est.

bases et trois chapiteaux corinthiens, découverts dans la galerie principale, non loin de l'exèdre Sud. Les trois bases ont les mêmes éléments que celles de l'ordre de l'exèdre Sud, et sont destinées pour trois quarts de colonne, une à droite et deux à gauche, dont le rayon aurait été de 7 cm. environ. Chaque quart de base est attenant à une portion du cadre biseauté d'un logement funèbre. Les trois chapiteaux (fig. 11), seulement épannelés, sont destinés pour deux quarts de colonne à droite et une demi-colonne dont le rayon répond exactement à celui des bases. Il y a donc lieu de les attribuer à un même ordre, qui comportait au moins une demi-colonne et quatre quarts de colonne, et dans les intervalles duquel s'ouvraient des travées de tombes. Les dimensions très faibles des fragments interdisent de les faire entrer dans l'ordre de l'exèdre Sud, où du reste il ne manque que deux quarts de base, au lieu des trois que nous discutons. Comme aucune autre partie de l'hypogée n'est apte, non plus, à les recevoir, il semble qu'ils aient été préparés pour une construction nouvelle, et n'aient finalement jamais été employés : le fait que les chapiteaux sont seulement épannelés semble favorable à cette hypothèse. Par leur style (tiges côtelées, encore nettement visibles ; feuilles du premier rang serrées, ne laissant pas voir la base de celles du second rang), les chapiteaux se rapprochent de ceux du temple de Baalshamin[1], et doivent appartenir au milieu du second siècle.

Fig. 11.

8. — *Remarques sur les éléments du décor architectural.*

Nous avons renoncé dans la description au relevé fastidieux des moulures. Bien qu'on en discerne aisément le détail sur nos relevés, nous en donnerons un bref aperçu systématique.

(1) Schlumberger, *Syria*, 14, 1933, pl. 32, 1.

Les moulurations de base sont de deux sortes. D'une part, les colonnes ont la base dite attique (plinthe, tore, scotie et tore), mais surmontée d'un petit tore supplémentaire. D'autre part, les pilastres, ainsi que le socle (ou *pluteus*) des murs des exèdres, ont la base faite, comme de coutume, de tore, doucine et baguette. Cette mouluration est restée en bosse biseautée sur le socle de l'exèdre du Sud, où l'on remarquera aussi avec quelle brutalité le constructeur a fait buter les bases des pilastres des niches contre la base attique de la demi-colonne du grand ordre. Dans l'ensemble, d'ailleurs, l'exécution du décor est très hâtive, le type des bases attiques est extrêmement dégénéré, et l'aspect de nos relevés trahira d'autres négligences encore, dont l'énumération serait sans profit.

Les fûts sont droits. Dans l'exèdre Sud, pilastres et colonnes se terminent en haut sur un astragale, et portent des chapiteaux corinthiens. Ceux du grand ordre, seuls conservés, appartiennent à peu près au même stade que ceux de la tour funéraire d'Élahbêl [1], qui leur sont antérieurs de quatre ans. Les tiges des calices sont pourtant plus maigres, le calice lui-même est plus fermé, et présente dans son axe deux vides étagés ; les « yeux » qui se forment au contact des folioles entre elles sont plus évolués. C'est probablement avec deux chapiteaux datés respectivement de 129 et de 131 que les analogies sont les plus frappantes [2]. L'abaque des chapiteaux du grand ordre est ornée d'un rang d'oves.

Les pilastres de l'exèdre Ouest se terminent par un gorgerin orné de trois rosettes, surmonté d'une mouluration de corniche : perles et pirouettes, listel, cymaise à godrons et large listel tenant lieu d'abaque.

Les architraves ont deux bandeaux, simples (exèdre Ouest) ou séparés par une baguette (exèdre Sud), ou suivis chacun d'une baguette (grandes niches de la même exèdre). La mouluration de toutes les architraves se compose de listel, quart-de-rond, cavé et listel. La facture est parfois si négligée que le dernier listel se transforme insensiblement en quart-de-rond. Le même profil est donné au cadre des portes : la principale a trois bandeaux séparés par des baguettes ; la plus petite a deux bandeaux simples. Mais dans le cadre de la grande porte, la première baguette est remplacée par une moulure en talon.

(1) *Ibid.*, pl. 31, 3.

(2) Id., *Berytus*, 2, 1935, pl. 55, 1 ; *Syria*, 14, 1933, pl. 32, 1.

Les archivoltes ont deux bandeaux (arc d'accès à l'exèdre Ouest, petites niches de l'exèdre Sud) ou trois (arc de la galerie principale, grandes niches de l'exèdre Sud), surmontés d'une corniche simple : baguette, cymaise et listel. Dans les niches de l'exèdre Sud la baguette de cette corniche et une autre baguette qui sépare les deux bandeaux sont ciselées en perles et pirouettes, tandis que le bandeau inférieur de l'archivolte (fig. 12) forme la tranche échancrée de la coquille. Dans les grandes niches, le troisième bandeau est bombé, et de petites rosaces très saillantes sont alignées sur son raccord avec la corniche. Enfin dans l'arc de la galerie principale, et au revers de l'arc d'accès à l'exèdre Ouest, la corniche a été laissée en bosse.

La corniche simple que nous venons de décrire couronne aussi le socle des murs des exèdres, mais a été laissée en bosse biseautée dans l'exèdre Sud. Elle couronne encore le mur des petites niches de l'exèdre Sud, et y porte les conques. Enfin, dans le vestibule elle surmonte la petite porte.

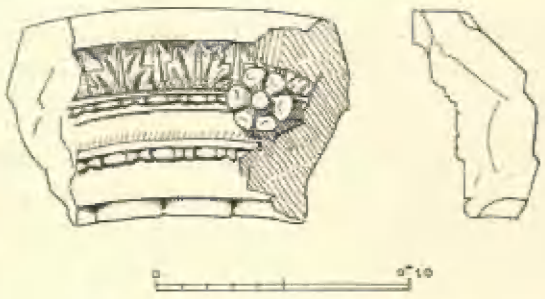

Fig. 12. — Archivolte d'une grande niche de l'exèdre Sud.

Les frises de l'exèdre Sud sont fortement bombées, et ornées de rinceaux d'acanthes très mouvementés. Dans l'exèdre Ouest, au contraire, la frise est plate, et décorée d'un alignement de rosettes banales, réunies par un rinceau sans vie.

Le profil des corniches, dans les deux exèdres et dans les grandes niches, ainsi qu'au-dessus de la porte du tombeau, se compose d'un quart de rond, de denticules, de modillons alternant avec des rosettes, d'un autre quart de rond, d'une cymaise et d'un listel. Le quart de rond est invariablement ciselé en rang d'oves. On observa la présence simultanée, dans l'exèdre Ouest, de deux types d'oves très différents : les unes globuleuses, entièrement détachées, les autres au contraire tenantes au fond, de forme voisine du quart de sphère (pl. XLV, 1 et 2). Dans l'exèdre Sud, toutes les cymaises (sauf celle du socle, qui a été laissée en bosse) sont ornées d'une alternance d'acanthes et de feuilles d'eau.

La corniche de la porte du tombeau ne surmonte pas directement le cadre de celle-ci, mais repose sur deux consoles en volutes (*parotides*), ornées d'acanthes. L'intervalle entre cadre et corniche est rempli par une moulure, que forment deux scoties renversées, séparées par une baguette.

Les cadres où s'inséraient les bustes qui obturaient les tombes sont simplement biseautés dans l'exèdre Sud, mais ornés d'une moulure en talon dans l'exèdre Ouest.

9. — *Inhumation.*

Si l'on fait le compte des tombes que nous avons décrites, on trouvera que l'hypogée était propre à la sépulture de 219 personnes au moins, et que l'achèvement de l'exèdre Est eût permis d'en ajouter une bonne cinquantaine. Mais les 219 places n'ont même jamais été remplies, puisque certaines travées n'ont pas été définitivement aménagées.

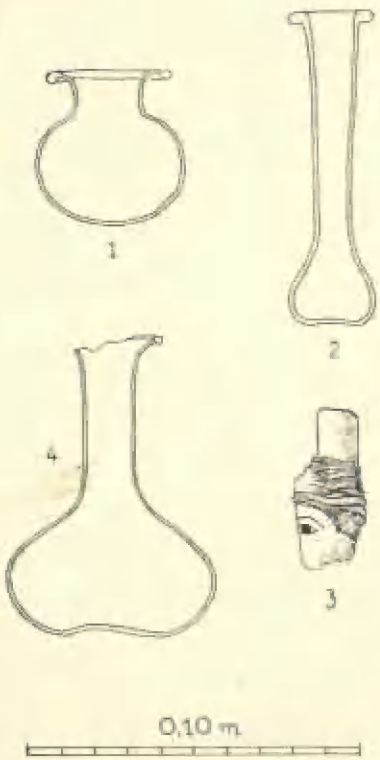

Fig. 13. — Objets trouvés dans les deux tombes du mur de fond du triclinium.

Comme nous l'avons dit, le tombeau avait été violé dans l'antiquité. Nous avons cependant trouvé deux tombes intactes dans l'exèdre Sud. L'une, sous la niche Est, contenait un squelette couché sur le dos, les mains réunies sur la poitrine. Un petit tas de cendres était sous les jambes : M. le professeur Shanklin, de l'Université américaine de Beyrouth, a bien voulu nous dire qu'il s'agissait d'ossements humains. Il semble donc qu'un résidu de crémation ait été déposé en premier lieu, et que le corps que nous avons retrouvé ait simplement été posé par-dessus. La crémation n'étant pas usuelle à Palmyre, les cendres étaient peut-être celles d'un militaire romain. L'autre tombe contenait deux squelettes, dont la désagrégation empêchait toute remarque. Nul objet n'accompagnait ces trois corps. — Nous avons dit aussi que des os

d'enfants occupaient une tombe spécialement aménagée pour les recevoir : parmi ces ossements était un coquillage marin, un pétoncle, qui a pu servir d'amulette ou de jouet. — D'autre part, les deux tombes pratiquées dans la paroi postérieure de la niche de l'exèdre Ouest, et que nous avons trouvées inviolées, contenaient chacune, outre quelques os décomposés, trois fioles de verre, l'une à panse ronde, les deux autres à col allongé (fig. 13). La tombe inférieure contenait aussi un petit os gravé en guise de tête humaine, aux traits soulignés de noir : c'est là sans doute une poupée, comme on en donnait souvent aux morts. Mentionnons enfin qu'une trentaine de clous de fer, trouvés dans la travée n° 7, semblent attester le rare usage d'un cercueil de bois ; que la travée n° 13 a fourni six petites monnaies de bronze palmyréniennes, frustes ; et que nous ne voyons guère à citer, comme objets trouvés çà et là dans les salles, que quelques banales perles de verre, un pauvre bracelet de bronze en torsade, et deux fragments d'un petit pyrée de calcaire, à section hexagonale, orné de niches avec personnages (fig. 14). Il reste, bien entendu, l'abondante collection de lampes dont on trouvera plus loin la description, et quelques tessons insignifiants. Cette céramique était éparse dans le sépulcre, aussi bien dans les salles que dans les tombes violées. Il ne s'en trouvait pas, au contraire, dans les quelques tombes inviolées que nous avons ouvertes.

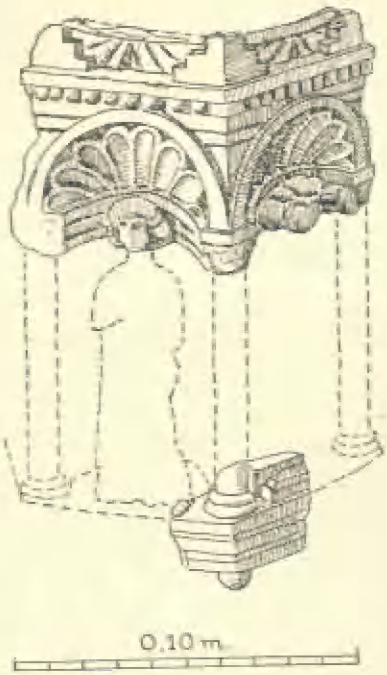

Fig. 14. — Fragments d'un pyrée de calcaire.

9. — *Culte des morts.*

Nous avons trouvé dans la deuxième section de la galerie principale de l'hypogée deux autels funèbres. Leur substance est un mélange de cendre et de plâtre, façonné en forme d'un petit monticule, large de 40 à 50 cm., et creusé d'une dépression à son sommet. Ces autels n'étaient pas mobiles : l'un adhé-

rait encore au sol, l'autre en avait été violemment arraché. Par endroits, leur matière est de structure feuilletée, comme si une nouvelle couche était venue périodiquement rafraîchir l'aspect de l'autel et en augmenter le volume. Les cendres présentent un aspect pailleté, et peuvent provenir d'herbes aromatiques ; en tout cas, la fouille n'a rendu aucun vestige de cendre animale. La cupule semble indiquer que l'on procédait aussi à une libation. — Nous connaissons à Palmyre trois autres monuments de cette espèce, tous inédits : l'un au deuxième étage de la tour funéraire d'Elahbêl, un autre dans l'hypogée d'Aténatan, fils de Zabdateh, un troisième devant l'exèdre peinte de l'hypogée de Hairân, fils de Iaddai, ce dernier encore fixé au sol.

Trois petites tasses d'argile (fig. 15), découvertes dans le tombeau, ont dû servir de même à des fumigations si l'on en juge par les cendres qui remplissaient encore l'une d'elles. Il est vraisemblable aussi qu'une partie des lampes, trouvées au nombre de 259 dans l'hypogée, a été allumée en guise d'offrande, mais nous n'avons pu recueillir sur ce point aucune précision. Presque toutes portent des traces, généralement légères, de combustion, et leur nombre est trop grand pour qu'on les attribue seulement à l'éclairage du tombeau.

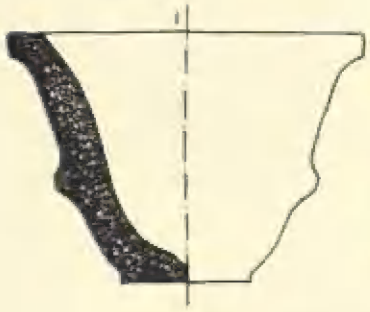

Fig. 15.

En dehors de ces vestiges, nous n'avons rencontré aucun objet, aucune vaisselle qui puisse être mis en relation avec le culte des morts. Rappelons seulement le relief funéraire d'Aqma, qui a été décrit plus haut : la défunte y est montrée en compagnie d'une vivante, qui la réconforte en lui passant le bras autour du cou, mais lui apporte aussi la consolation plus substantielle d'un repas.

10. — *Chronologie et topographie de l'hypogée de Iarhai.*

Le plus ancien document que nous ayons recueilli est le texte qui commémore la fondation de *cette maison de sépulture* par Iarhai, fils de Barikhi, fils de Taimarsû, en avril 108. Ce texte a été trouvé, ainsi que l'épitaphe de Nésa, fille non mariée du fondateur, dans l'exèdre Sud, où il devait être scellé dans

un emplacement que nous n'avons pu déterminer. Son origine est confirmée par le fait que toutes les sculptures de l'exèdre, sauf une (qui est plus tardive) appartiennent par leur technique au groupe que M. Ingholt attribue, sur la foi de textes datés, à la première moitié du second siècle. Un autre texte de fondation, aujourd'hui très mutilé, était scellé au-dessus de la porte de l'hypogée[1]. Ainsi le vestibule et la porte, la galerie principale, enfin l'exèdre Sud, durent être faits ensemble.

L'exèdre Ouest semble avoir été construite plus tard. Nous n'y avons recueilli aucun texte daté, et il est difficile de fixer sa chronologie d'après son ornement architectural, car le développement du décor à Palmyre est encore trop mal connu. Mais on trouve dans la frise et dans les chapiteaux une sécheresse, un tour mécanique qui diffèrent très sensiblement des restes de fantaisie qui se manifestent encore dans l'exèdre Sud, par exemple dans sa frise. D'autre part, les sculptures du triclinium, qui sont l'objet principal et la raison d'être de l'exèdre, se rangent par leur technique dans le groupe dont M. Ingholt a prouvé l'appartenance à la seconde moitié du second siècle, et l'on y remarque même un certain nombre d'indices qui ne caractériseront généralement que les œuvres du troisième siècle. Il est vrai que parmi les morceaux isolés, celui qui porte les bustes d'Aqma et de sa compagne présente des caractères plus anciens, et que celui qui figure deux hommes étendus ne doit pas non plus être postérieur de beaucoup au milieu du second siècle. Mais ni l'un ni l'autre de ces morceaux ne rentre dans le cadre architectural de l'exèdre, et il est bien possible qu'ils y aient été apportés lors de la violation du sépulcre, au même moment où l'on a apporté dans l'exèdre Est la statuette que nous avons décrite, et qui était arrachée elle aussi de son emplacement primitif. Nous serions donc portés à croire que l'exèdre Ouest n'est pas antérieure au dernier quart du second siècle.

Une inscription datée du mois d'août 240 (pl. XLVIII, 3), donc postérieure de plus de cent trente ans à la fondation de l'hypogée, montre que toute la paroi Est de celui-ci était encore vierge en ce temps. Le texte est bilingue. M. Cantineau doit en publier le palmyrénien : nous ne donnons ici que le grec, qui est le plus explicite.

[1] Ces textes seront prochainement publiés par M. Cantineau, dans *Syria*.

Plaque de calcaire dur, haute de 53 cm., large de 48 cm., trouvée dans la galerie principale de l'hypogée. Lettres gravées avec grand soin.

τὸ ἀνατολικὸν πλευρὸν, σὺν τῇ ἐν αὐτ-
ῷ ἐρυχῇ φιλῆς ἐξέδρας τῆ ς τῶ)ν εἰσιόντων
τὸ τοῦ σπηλαίου θύρωμα εὐθὺς ἐν εὐω-
νύμοις, μέχρι τῆς ἐφεσθηκυίης ἐν κόν-
χῃ νείκης παρινῆς τῆς κατὰ μέσον [τῆς]
ἀντικρυς ἐξέδρας σὺν τ(α)ῖς ἐπάνω [αὐ]-
τῆς ἐν γεισώματι νεκροθήκαις τρε[ῖσι],
καὶ τὰς ἐν τῷ αὐτῷ πλευρῷ νεκροθήκ-
ας σὺν πάντι κόσμω καὶ δικαίοις ἐξε-
χώρησαν Ἰουλίοι Αὐρήλιοι Αἰράνης
καὶ Μαλώχας οἱ Γερμάνου Ἰουλίῳ Αὐρ-
ηλίῳ Θεοφίλῳ Θαιμάρσου τοῦ Ζεβεί-
δου αὐτῷ τε καὶ υἱοῖς καὶ υἱωνοῖς καὶ
ἐγγόνοις εἰς τὸ παντελές, ἔτους βνϙ',
Λώου.

Suivent six lignes de palmyrénien.

L. 2 : ἐξέδρας ΤΗΝ ἐισιόντων. — L. 5 : παρινῆς, mot qui ne figure, semble-t-il, que dans les glossaires (cités par Liddell et Scott, s. v.), et dans une autre inscription de Palmyre, inédite : κείονας παρινοὺς δύω. — L. 6 : ΤΟΙC. — L. 7 : νεκροθήκαις, cf. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 4, 7 : ἐξεχώρησεν ὁ δ. τῶ δ. ἀρκτικοῦ πλευροῦ τῆς ἐσωτέρας ἐξέδρας τάξεις νεκροθηκῶν πέντε. — L. 9 : cf. *CIS*, 2, 4209 : σὺν πάντι κόσμω καὶ δικαίοις πᾶσι.

Au mois de Lôos de l'an 552, Julius Aurelius Hairân et Julius Aurelius Malochas, (tous deux) fils de Germanus, ont cédé à Julius Aurelius Theophilus, fils de Taimarsô et petit-fils de Zebida, pour lui, ses fils, petit-fils et descendants à jamais : la paroi orientale avec l'amorce d'exèdre vacante qui se trouve immédiatement à droite pour ceux qui entrent par la porte du caveau, jusqu'à la Victoire de marbre dressée dans une niche au milieu de l'exèdre qui est à l'autre bout, y compris les trois tombes (placées) dans l'entablement au-dessus de la Victoire ; (de même) les tombes de ladite paroi avec tout leur ornement et les droits (qui y sont attachés).

Dans ce texte, ce qui concerne la paroi orientale de l'hypogée, son décor et l'amorce de l'exèdre Est est très clair. Au contraire ce qui a trait à l'exèdre Sud est obscur, et ne semble pouvoir être concilié avec les données du monu-

ment qu'au prix d'hypothèses compliquées. Le texte, si nous le comprenons bien, dit qu'une Victoire de marbre se trouvait dans une conque au milieu de l'exèdre. Si l'on entend par exèdre, comme il est naturel, le local qui termine l'hypogée vers le Sud, aucune conque n'en occupe le milieu, et aucune statue n'a pu s'y dresser. Pourtant il s'agit évidemment de la paroi Sud de ce local, qui est seule ornée de conques et seule à recéler dans son entablement des tombes comme celles que le texte y mentionne au dessus de la Victoire. Des vestiges de ces tombes ont été retrouvés, elles étaient au nombre de quatre dans le même plan horizontal, et nous avons fait observer qu'on en pourrait restituer huit de plus au dessus d'elles, si bien qu'il y aurait eu quatre travées de trois tombes superposées. Or le texte attribue trois tombes à l'acquéreur de la paroi Est. Il est raisonnable de penser que ces tombes étaient contiguës à cette paroi, et qu'elles constituaient, à elles trois, la plus orientale des quatre travées en question. Cette travée se trouvant, d'après nos constatations, dans l'axe de la niche Est, on serait porté à placer dans celle-ci la Victoire. Mais il est évident que cette niche ne peut pas être dite, comme fait le texte, au milieu de l'exèdre. Cependant, il existe dans cette même niche une autre conque qui peut retenir notre attention, c'est celle des trois conques secondaires qui est placée au milieu de la niche, donc également au dessous des trois tombes qui nous intéressent. Or un détail de l'architrave de ces conques secondaires, que nous avons noté au cours de leur description, semble prouver qu'elles étaient occupées par des statuettes, ce qui exclurait l'existence d'une statue dans la grande niche, et rendrait la présente hypothèse plus plausible. Enfin le conflit entre le texte et le monument est peut-être moins aigu maintenant, car il ne semble pas absolument impossible d'appliquer le nom d'exèdre à la grande niche qui contient les trois conques secondaires. La Victoire de marbre, en ce cas, se serait dressée dans la conque centrale de la niche de gauche. Cette hypothèse paraît être la moins improbable de celles que nous puissions suggérer. Elle se heurte quelque peu au mot ἀντικρυς, que l'on voudrait bien traduire simplement par en face (*de la porte*). Nous avons supposé au contraire à cet adverbe une portée restreinte et compris : *au milieu de la niche qui est à l'autre bout* (de cette paroi que l'on considère à partir de la porte de l'hypogée). — Quoi qu'il en soit, nous ne présentons cette explication qu'avec toutes les réserves possibles.

Quelque trente ans après la concession de la paroi Est à Theophilus, survenait la ruine de Palmyre. L'hypogée de Iarhai ne dut pas tarder à tomber dans l'abandon, car nous n'y avons relevé aucun vestige qui semble postérieur à cette date. Dans l'exèdre Ouest, la plupart des tombes de la paroi Nord n'ont jamais été creusées. Dans la galerie principale, la section médiane n'a reçu, elle aussi, que quatre travées de tombes au lieu des six pour lesquelles on l'avait prévue, et l'exèdre Est n'a même pas été aménagée. Ces faits témoignent assez de la grandeur de la catastrophe qui atteignit la ville.

11. — *Lampes.*

Les lampes trouvées dans le tombeau de Iarhai ont été classées et étudiées par Mme Seyrig. Nous n'en donnons ici qu'un bref aperçu (pl. L à LII).

Ces lampes sont faites d'une terre blanc jaunâtre, qui passe rarement au rougeâtre par un effet de la cuisson, et qui, fort semblable à celle des tessères palmyréniennes, atteste certainement une fabrication locale. Bien que cette terre paraisse ici dépourvue de tout enduit, le fait que des lampes identiques, récemment trouvées dans la tour funéraire d'Elahbêl, portent un engobe rouge pulvérulent, laisse croire que la disparition de celui-ci n'est due qu'à l'atmosphère de l'hypogée. Deux de nos lampes (25), dont on connaissait déjà d'autres exemplaires[1], portent les noms d'Aglibôl et de Malakbêl, qui avaient leur sanctuaire à Palmyre, et c'est là une marque de plus de leur origine locale. Le sens de cette inscription n'a jamais été éclairci. Comme elle n'a pas la forme d'une dédicace, nous n'y verrions pas volontiers le souvenir d'une offrande ou d'une illumination rituelle : il semble plutôt que le temple d'Aglibôl et de Malakbêl possédait une fabrique de lampes, dont il marquait les produits.

Les lampes que nous décrivons sont toutes moulées en deux pièces : les anses, les poignées, les becs, ne sont jamais rapportés. Les deux pièces, disque et bassin, sont ajustées parfois avec beaucoup de négligence, au point qu'il arrive aux deux parties de l'anse de ne pas correspondre entre elles. Toutes les lampes sont caractérisées par un bassin très déprimé, ce qui entraine, vu la platitude du disque, une forme très basse. Le décor n'est jamais retouché.

(1) Vogüé, *Inscriptions sémitiques*, pl. 11, n° 140.

Nos 1 à 6.

Nos 7 à 15.

LAMPES DE L'HYPOGÉE DE IARHAI.

Nos 35 à 43.

Nos 44 à 52.

LAMPES DE L'HYPOGÉE DE IARHAI.

Nos 16 à 25.

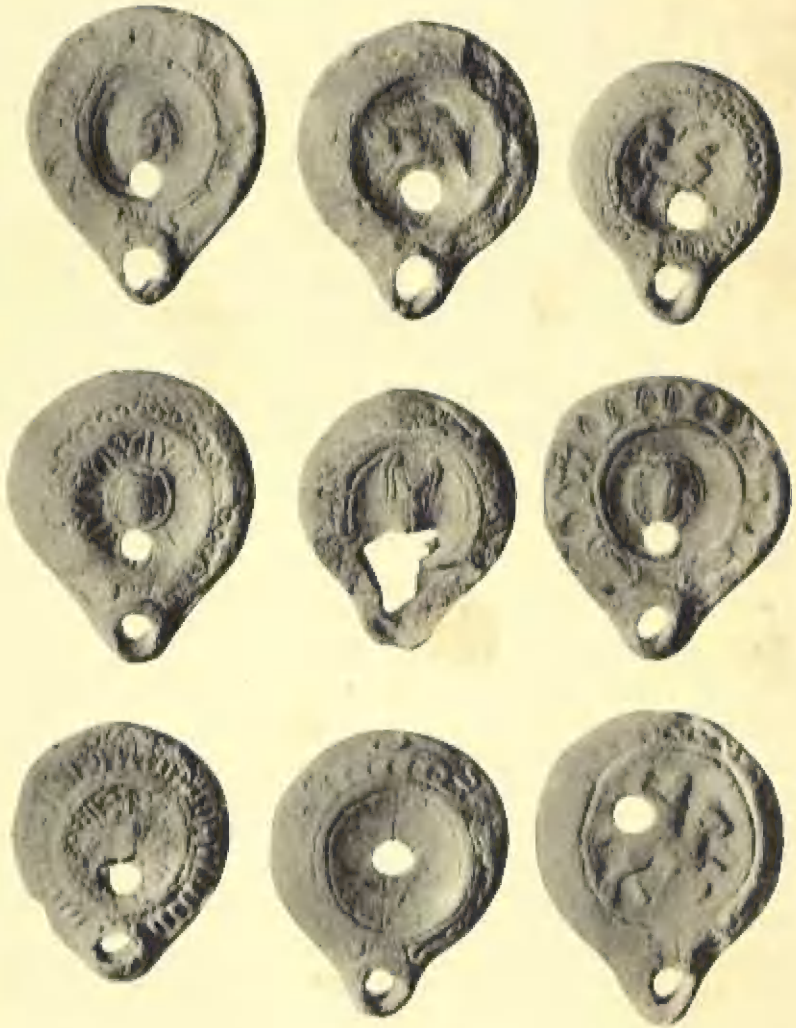

Nos 26 à 34.

LAMPES DE L'HYPOGÉE DE IARHAI.

Nos lampes forment, en gros, quatre catégories, auxquelles nous ajouterons trois types exceptionnels.

1. Lampes à bec carré. Ces lampes se rattachent au type tourné à corps circulaire et bec rapporté. Tantôt le bec semble encore indépendant du corps (4, 5, 24, 25), tantôt il est incorporé dans le dessin général de la lampe (6, 19). Souvent la lampe est munie d'une poignée à palmette (4, 5, 6), qui n'existe, par ailleurs, que sur les trois pièces exceptionnelles. Cette catégorie de lampes est fabriquée avec un certain soin, et caractérisée par une mouluration vigoureuse que nous ne retrouverons plus dans les catégories suivantes.

2. Lampes à bec arrondi. Dans ces lampes, le bec est nettement incorporé au corps, qui devient plus ou moins piriforme. La moulure fait le tour du bec. Sauf dans un seul cas (20), les lampes de cette catégorie sont munies d'une petite anse pleine, à deux tores, qui leur est particulière (7-18, 35-52). Elles sont, en outre, fréquemment percées d'un petit trou qui servait à régler, au moyen d'une épingle, la longueur de la mèche. Ces lampes sont principalement ornées de feuillages, mais sur certains exemplaires le décor devient géométrique (43) : ces exemplaires sont aussi les plus dégénérés dans leur forme, qui est particulièrement plate.

3. Lampes à bec lancéolé. Ces lampes, très simples, sans anse, et d'une facture négligée, sont munies d'un canal qui suit le bec (21-23).

4. Lampes à image. Ces lampes, d'une facture particulièrement négligée, ont un bord très large, un bec arrondi, qui tend à se confondre avec le corps, et sont dépourvues d'anse. La cuvette du disque, entourée de perles, de rayons ou de pétales, est ornée d'une image, dont les sujets sont les suivants : masque de gorgone (26, 31), chèvre (27), oaristys (28), masque au centre d'une fleur (29), urne (30), cavalier qui semble jouer au polo (34), buste de Pan avec le pedum, coq tenant une grappe dans son bec, rosace (32-33).

Trois lampes ne rentrent dans aucune de ces catégories. L'une, qui joint aux caractères du 2e groupe une poignée à palmette de type particulier (3), est faite d'une terre orange, nettement différente de celle des autres lampes, et pourrait être une lampe importée. La seconde (1) est rectangulaire, munie de sept becs : son décor est obscurci par des concrétions, mais sa bordure de perles et sa poignée à palmette la rapprochent du 1er groupe. La troisième enfin (2), semble dériver d'un type hellénistique à bec proéminent, dont les

volutes auraient subi une étrange adaptation : un exemplaire très analogue est conservé au musée de Bagdad.

Aucune circonstance de la trouvaille ne permet d'établir une chronologie pour ces divers types de lampes. L'hypogée de Iarhai a été utilisé comme lieu de sépulture à partir de 108, et il paraît raisonnable de croire qu'aucune de nos lampes n'est fort antérieure à cette date. Aucune ne doit être postérieure, non plus, à la ruine de Palmyre en 273. Notre premier groupe, par son rapport avec une tradition ancienne et par la qualité de son exécution, semble devoir remonter au début de cette période. Le troisième groupe imite un type très répandu en Occident à la fin du Ier siècle [1], et ne doit pas être postérieur de beaucoup non plus aux premières années du tombeau. Quant au quatrième groupe, il rappelle certains produits dont la vogue a duré, à Corinthe, jusqu'après l'an 200 [2] ; il est très possible que nos exemplaires, fort dégénérés, aient été fabriqués à Palmyre jusque bien avant dans le IIIe siècle.

Les lampes du tombeau de Iarhai sont au nombre de 259, et se répartissent de la manière suivante dans les catégories que nous avons décrites :

1re catégorie	26
2e catégorie	168
3e catégorie	11
4e catégorie	51
Types exceptionnels	3

Presque toutes les lampes présentent des traces de combustion, dont l'absence, sur quelques exemplaires, ne saurait faire conclure nécessairement que la lampe n'a pas servi.

12. — *Reconstruction partielle de l'hypogée dans le musée de Damas.*

Comme il a été dit plus haut, M. Écochard a reconstruit une partie de l'hypogée dans le nouveau musée qu'il édifiait à Damas pour la République Syrienne.

[1] Loeschke, *Lampen aus Vindonissa*, type IX-X ; Broneer, *Corinth*, IV, 2, *Terracotta Lamps*, type XXVI.

[2] Broneer, *loc. cit.*, type XXVII, notamment pl. XII, n° 603 (à comparer avec notre n° 30), bien que cette catégorie, à Corinthe, fût munie d'une anse.

Le vestibule a été reconstruit presque entièrement avec ses matériaux originaux, mais il a fallu naturellement le couvrir d'un plafond, alors qu'il se trouvait en réalité à l'air libre. Le vantail de la partie du local annexe est bloqué ; ceux de la porte du tombeau, montés sur un roulement perfectionné, tournent majestueusement à nouveau. L'escalier qui descend de là dans l'hypogée a dû être réduit de deux marches, si bien qu'il n'en compte plus que huit ; il est construit de pierres neuves, et mène dans une salle qui répondrait, en somme, à la première partie de la galerie principale. C'est sur elle que s'ouvre, à angle droit, comme jadis à Palmyre, l'exèdre Ouest.

On a vu dans notre description quelles étaient les parties restantes de cette exèdre et quelles parties nous avons dû restituer. Les parois latérales sont dans l'état où elles ont été trouvées, sauf là où la mauvaise qualité de la pierre a exigé le remplacement de quelques blocs. La paroi du fond était réduite au contraire à quelques éléments du socle et à la corniche, et l'on a restitué en pierre les parties manquantes comme il a été expliqué plus haut. Cependant les deux travées de tombes placées de part et d'autre de la baie du triclinium ont été faites à l'instar de celles des parois latérales, en admettant que le buste supérieur de chacune des deux travées ne jouait qu'un rôle ornemental ; cette solution, plus pratique que celle que nous avons adoptée dans nos dessins, paraît aussi justifiable. Le triclinium a été reconstruit à la hauteur que nous avons dite, de manière à ménager une couche de tombes entre son sol et le haut du socle. — N'ayant trouvé dans l'exèdre Ouest qu'un seul des bustes qui lui avaient appartenu, nous avons remplacé les autres par des moulages de bustes contemporains, choisis dans le musée de Damas.

Dans l'impossibilité où l'on était de reconstituer la galerie principale et l'exèdre Sud, il nous a paru, cependant, qu'il ne fallait pas négliger de reconstruire, dans la mesure où cela se pouvait, la paroi postérieure de cette exèdre, dont on se souvient que les parties basses étaient fort bien conservées. Cette façade a donc été appliquée contre le fond de la salle d'accès à l'exèdre Ouest. Les parties basses ont été remontées avec leurs blocs originaux. Dans le socle, la place des reliefs disparus a été remplie par des dalles lisses. Dans les niches, les blocs qui faisaient défaut ont été copiés sur ceux qui subsistaient, à l'exception des chapiteaux, qui étaient tous perdus, et ont dû être remplacés par des chapiteaux de type conventionnel. Quant aux parties hautes de l'ordre, on se

souvient qu'elles ne subsistaient que sur les faces latérales de l'exèdre. Ne pouvant songer à restituer celles-ci, d'ailleurs trop incomplètes, nous nous sommes décidés à employer leurs fragments dans notre façade. Les chapiteaux ont été adaptés à leurs nouvelles places, et un entablement a pu être reconstitué. Ce procédé pourra sembler critiquable d'un point de vue purement scientifique, car les blocs de la corniche se raccordent parfois imparfaitement, et la frise, qui forme aujourd'hui un rinceau continu, s'arrêtait probablement au milieu de la façade, dans l'original, sur un motif central. Nous n'avons pas jugé que ces défauts, dans un monument de médiocre valeur artistique, dussent nous détourner d'une restitution matérielle qui permettait seule de rendre à l'édifice un peu de la vie qu'il avait perdue.

Au cours de la mise en place des grandes niches de l'exèdre Sud, il a été constaté que l'assemblage de leurs éléments était différent de celui que nous avions supposé dans nos dessins après examen des pierres peu nombreuses qui sont venues jusqu'à nous. Cette question sera reprise dans une étude que prépare M. Ecochard sur l'assemblage des coupoles à Palmyre.

Palmyre, juin 1936.

Robert Amy.
Henri Seyrig.

TADMOREA

(*suite*) (1)

PAR

J. CANTINEAU

Les années 1933 et 1934, ainsi que le début de 1935, ont été fructueuses pour l'épigraphie palmyrénienne. Le déblaiement du Temple de Bêl a été parachevé, celui de ses abords a été commencé, et de nouveaux textes sont naturellement sortis des décombres; en particulier, dans la partie occidentale de la cour du sanctuaire, légèrement à droite d'une ligne imaginaire joignant la grande porte des propylées à la porte de la cella, M. R. Amy a découvert la base d'un édifice dont l'usage reste encore mystérieux, et qu'on dénomme jusqu'ici simplement « monument à niches » ; en démontant cette base, on s'est aperçu qu'elle était construite avec des matériaux de remploi dont plusieurs portaient des inscriptions d'aspect archaïque.

M. D. Ecochard a déblayé les abords du petit temple de Bᵉ'el Šᵉmên, et là aussi des textes importants ont été mis au jour.

Dans la nécropole sud-ouest, M. R. Amy a achevé le dégagement du tombeau dit « des trois frères » et il a été assez heureux pour mettre au jour un texte qui paraît fournir la date de fondation d'une partie de ce célèbre monument funéraire.

Enfin, au Nord-Ouest de Palmyre, dans le Djebel Bil'âs, MM. Schlumberger et Ingholt ont découvert et fouillé de petits sanctuaires du plus haut intérêt, avec des inscriptions. M. Schlumberger a rendu compte de cette fouille à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en sa séance du 8 février 1935, et en a exposé d'une façon plus détaillée les résultats dans son article : *Neue Ausgrabungen in der syrischen Wüste nordwestlich von Palmyra*. Archaologischer Anzeiger (*Jahrbuch des deutschen Archäologischen Institut*), 1935, 3/4.

Les textes provenant de cette dernière trouvaille seront publiés par M. Ingholt ; on trouvera édités ci-dessous ceux qui proviennent des trois autres déblaiements.

(1) Voir *Syria*, 1933, p. 169-202.

17° Statue élevée par les prêtres de Ḥertâ.

Bloc rectangulaire (base de statue ?) découvert en mars 1935 en démolissant la maison de Mhâweś eben Ḥamdên, dans le quartier Barrâniye, derrière l'ancienne maison des officiers méharistes : voir le *Dialecte Arabe de Palmyre*, II, p. 115 et 116 *bis*.

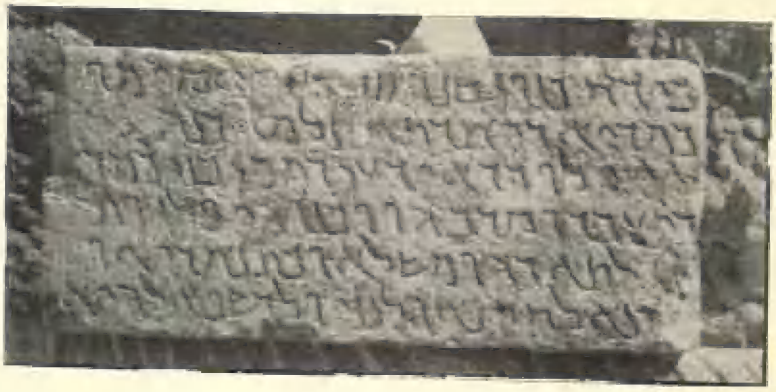

Inscription n° 17.

Il porte une inscription palmyrénienne de 6 lignes. Longueur, 0 m. 53 ; largeur 0 m. 22 ; hauteur des caractères, 2 cm. ; au Dépôt des Antiquités, à Palmyre, sous le n° A 361.

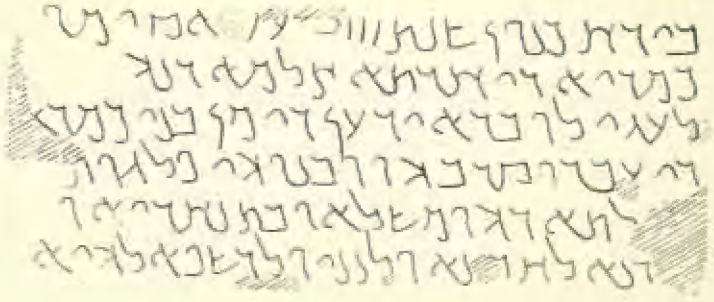

1. בירח כנון שנת CCCVII אקימו
2. כמריא די חרתא צלמא דנה
3. לעגילו בר אידען די מן בני כמרא
4. די עבד וקרב הו ובנוהי פלגות
5. [ע]לתא דה ומשלא ובת נחריא ו
6. [א?]ָנא לחרתא ולנני ולרשף אלהיא

« *Au mois de Kânûn de l'an 307* (novembre 6 avant notre ère) *les prêtres de Ḥertâ ont élevé cette statue à 'Ogeilû, fils de 'Ayda'ân, des Benê Komarâ, parce qu'il a fait et offert, avec ses fils, la moitié de cet autel, la fourche* (pour prendre les viandes), *le lieu d'égorgement et la cassette* (? sacrée ?), *pour Ḥertâ, Nanai et Reŝeph, les dieux.* »

Bien que la fin de la date soit mutilée, je ne pense pas qu'elle ait comporté plus de deux barres d'unité ; je considère donc la date de 307 comme assurée. Cette date fait de notre inscription la seconde des inscriptions de Palmyre pour l'ancienneté (la plus ancienne étant celle du tombeau de 'Athênathan). L'aspect général de l'écriture concorde parfaitement avec cette date.

Les noms propres sont connus. אידנ est notamment attesté par les inscriptions R 1626 et CaA 78[1] ; on comparera l'arabe أِيدَع « safran ».

Au début de la ligne 5, il faut certainement restituer ע[לתא « autel ». On remarquera que le démonstratif des objets rapprochés suit à la fois le mot עלתא et le mot צלמא. Qu'en faut-il conclure ? La statue était-elle adossée à l'autel ? Il est difficile d'imaginer qu'elle ait pu être placée sur lui.

De משלא on comparera aram. Targum. מַשְׁלְיָא I *Sam.* 2, 13 « petite fourche, fourchette pour prendre la viande des victimes ».

Par בת נחריא il faut entendre presque certainement « le lieu où se pratiquait l'égorgement des victimes sacrées ». Toutefois, on remarquera qu'en hébreu rabbinique נָחַר signifie « égorger d'une manière non légale, non rituelle, en transperçant le cou, au lieu d'égorger en tranchant la gorge » : Jastrow, *Dictionary*, p. 896, tandis qu'au contraire en arabe نحر signifie « faire un égorgement rituel » et en particulier « faire l'égorgement rituel de la Grande-Fête », si bien que le 10 Dû l-Ḥiğğa s'appelle يوم النحر. Je serais assez tenté de voir dans le terme palmyrénien un emprunt au vocabulaire religieux arabe.

Au début de la ligne 6, on est tenté de restituer ארו[א], autrement dit אֲרוֹנָא avec graphie défective du -ō-. Il s'agirait d'une « cassette sacrée ». (Le mot ne signifie pas nécessairement l' « arche d'alliance » ; il peut désigner par exemple l' « armoire où l'on conserve les rouleaux de la Loi dans les synagogues »). Mais beaucoup d'autres restitutions seraient possibles.

(1) Pour les abréviations, se reporter à *Syria*, 1933, p. 169.

Trois divinités sont énumérées dans le texte. La première, Ḥertâ, était déjà connue par des tessères : Vogüé, p. 132 ; R 1065 D ; R 1729 A ; voir aussi Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 102-103 ; on sait très peu de choses sur elle par ailleurs. Elle était sûrement l'objet d'un culte relativement important, puisqu'elle avait un collège de prêtres : « les prêtre de Ḥertâ » mentionnés dans notre inscription et qui ont érigé la statue de 'Ogeilû.

La seconde déesse, Nanai, était déjà connue à Palmyre par la tessère de Vogüé, 132 où elle est associée à Bêl et à Ḥertâ, par les tessères R 1065 D et R 1729 A où elle est associée à Ḥertâ, ainsi que par la tessère R 1065 C où elle est associée à Bêl et à Šamaš : voir Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 101. Mieux que sur Ḥertâ, on est renseigné sur Nanai (qui porte aussi le nom de Nanâ). Son culte paraît originaire de Babylonie, où elle avait un temple célèbre à Uruk : l'*E-an-na*, Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, I, p. 87. Ce culte paraît s'être beaucoup développé avec le temps : la déesse d'Uruk est considérée au 1er millénaire avant Jésus-Christ comme la fille d'Ea, la sœur de Šamaš, l'épouse de Nébo : Jastrow, *ibid.*, I, p. 187, n. 6 ; on l'assimile parfois à Ištar. Elle avait deux temples à Babylone : Unger, *Babylon*, Reallexion der Assyriologie, I, p. 359 et Tukulti-apal-ešarra III l'appelait « La Dame de Babylone » : stèle de Nimrud, l. 15-16. De la Mésopotamie, son culte semble s'être répandu dans tout l'Orient : Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 99-102. Elle est attestée en Perse, où elle avait un temple en Elymaïde : II *Macchabées*, 1, 13 et où elle était assimilée à Artémis : Josèphe, *Ant.*, XII, 9, 1 ; dans la Haute-Mésopotamie où elle avait un temple près de Kerkuk : Hoffmann, *Auszüge aus syrischen Akten persischen Martyrer*, Abh. für die Kunde des Morgenlandes, VII, p. 48 et 131 ; en Arménie, en Bactriane, en Grèce (inscription du Pyrée : CIA, III, 131, où elle est assimilée à Artémis), peut-être même en Phrygie. Elle paraît encore attestée chez les Nabatéens, dans un nom propre, par une inscription de Pétra : C 349_3. Il n'est donc pas étonnant de retrouver Nanai à Palmyre.

Rešeph, par contre, apparaît pour la première fois sur une inscription palmyrénienne. C'est une divinité mâle, de la flamme, de l'éclair et de la guerre (רשף signifie « flamme » en hébreu). Il est attesté à Ras-Shamra : *Syria*, X (1929), p. 288-89 et texte 1, ligne 7, etc. Dès la XIXe dynastie, les textes égyptiens le connaissent comme étant adoré par les esclaves asiatiques. Les inscriptions phéniciennes fournissent plusieurs fois son nom : Lidzbarski, *Handbuch*, 154, 370 *b*, notamment à Chypre, Carthage et Abydos, et il apparaît aussi à Zenǧirli sur l'inscription dite de Hadad : Lidzbarski, *ibid.*, p. 370 *a* (voir aussi Lagrange, *Étude sur les religions sémitiques*, p. 492 ss. ; Beer, *Rescheph*, Paulys Realencyclopaedie, s. v.). Il était assimilé à Apollon : inscription CIS 89.

Février, *Religion des Palmyréniens*, p. 51, avait conjecturé avec vraisemblance que l'énigmatique Bôl était d'origine phénicienne. J'ai moi-même envisagé la possibilité pour le nom (divin ?) עשתור d'être originaire de Phénicie : *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 51 (comparer Rosenthal, *Die Sprache der palmyrenischen Inschriften*, p. 24-25). Il est intéressant de trouver ici un nouvel élément religieux qui provienne sûrement de la côte méditerranéenne.

Cette nouvelle inscription est donc importante à plus d'un titre : par sa date archaïque, par les éléments de vocabulaire religieux qu'elle nous fait connaître, par les données qu'elle nous fournit sur certains cultes de Palmyre peu attestés jusqu'ici.

18° 'Aglibôl et la Fortune de Palmyre.

Angle supérieur gauche d'une petite stèle, provenant du « monument à niches ». Actuellement au Dépôt des Antiquités sous le n° A 314. Dimensions : hauteur, 0 m. 21 ; largeur, 0 m. 14. Il porte la fin de 12 lignes d'une inscription palmyrénienne en petits caractères : hauteur des lettres : 1 cm. 2.

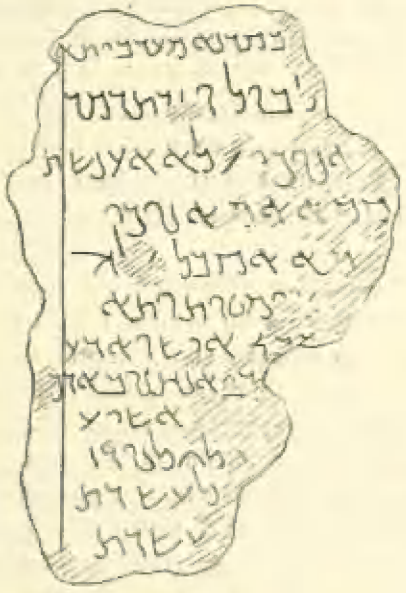

...בקרנא בתרביתא 1.
...לבול וגד תדמר 2.
..אנוכי ערא אעשת 3.
...קמוא אם אנוכי 4.
...בא אקבל עלה 5.
.....ומטו ותיתא 6.
.....בן איש וארע 7.
....כי אנחנו בארנ.. 8.
.....אשיע 9.
.....לילתא 10.
.....לעשרת 11.
.....עשרת 12.

L'aspect de l'écriture paraît dater ce petit texte de la fin du premier siècle ou du début du second. Il a presque certainement un caractère religieux, quoiqu'il soit trop mutilé pour qu'on en puisse distinguer le sens général. Examinons-le ligne par ligne.

L. 1. « ... *sur la corne occidentale* ». Le mot קרנא est féminin : voir Noldeke ; *K. s. Grammatik*, p. 56 ; Dalman, *Grammatik*, p. 197; c'est ce qui explique l'adjectif מערביתא au féminin. Il serait intéressant de savoir ce que désigne ici le mot קרנא : est-ce la

« corne », autrement dit le *coin* d'un autel ? est-ce l'*angle* d'un édifice religieux ? Dans cette dernière hypothèse, l'expression « occidental » prendrait une valeur particulière : on sait que certains édifices religieux étaient orientés par leur angles, par exemple à Palmyre le temple de Bᵉʿel Śᵉmên (tandis que d'autres étaient orientés par leurs faces : le Tabernacle de l'Arche d'Alliance : *Exode*, XXVI, le temple d'*Ézéchiel*, XL-XLII, le temple de Bêl à Palmyre). On notera que cette ligne est écrite en caractères un peu plus petits que les autres : peut-être l'endroit où le texte devait être gravé s'y trouvait-il précisé ; rappelons-nous, par exemple, que dans le prologue du *Tarif douanier* il est dit que celui-ci doit être gravé « sur la stèle qui est devant le temple de Rabasirê ». Le reste de notre inscription paraissant avoir un caractère législatif et pénal, rien n'empêche que nous n'ayons ici une indication du même genre.

L. 2. « .... *'Ag]libôl et la Fortune de Palmyre* ». La restitution [עג]לבול s'impose pour ainsi dire d'elle-même. Il est intéressant de voir ici mentionnée la « Fortune (ou le *Gad*) de Palmyre » : nous connaissions déjà le « *Gad* de la source bénie » *Corpus* 3976 ; un *Gad* paraissant avoir un caractère tribal ou familial : le « *Gad Taimai* » : C 3927, R 514, R 1730, R 1731 ; un dieu [ו]צעב surnommé גדא [א]נבט C3991 ; un *Gad* présidant à la culture de l'olivier et à la préparation de l'huile : le גד משחא de R1777 sans doute le même que le גד משחיא de CaA 104 : voir Février, *La Religion des Palmyréniens*, p. 40). La « Fortune de Palmyre » était déjà attestée par une fresque de Doura-Europos : Cumont, *Doura*, p. 98 et pl. XLIX, et par une inscription du même site : Hopkins, Amer. Journal of Archaeol, XXXIX, 1935, planche 29 *a* et du Mesnil du Buisson, *Inventaire des inscriptions palmyréennes de Doura-Europos*, n° 31 ; elle semble aussi se trouver sur des tessères : CaA 101.

L. 3. « ..... *moi (?), en plus, j'ai fait punir (?)* ». Il semble que le mot אנוכי, qu'on retrouve encore à la ligne 4, soit le pronom personnel hébraïque, אָנוֹכִי. Je ne me dissimule pas tout ce que cette interprétation a de hasardé. Les emprunts du palmyrénien à l'hébreu sont pour ainsi dire inexistants : voir Rosenthal, *Die Sprache des palmyrenischen Inschriften*, p. 98 et ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 153. Il est donc étonnant d'en trouver dans notre texte, surtout des emprunts de formes grammaticales, telles que les pronoms personnels. Quoique cela soit, en effet, surprenant, ce n'est cependant pas impossible : le problème reste toujours posé de savoir si, et jusqu'à quel point la religion palmyrénienne, notamment certains de ses cultes tels que celui du *dieu anonyme*, ont subi des influences juives : voir H. Seyrig, *Antiquités syriennes*, 13, *le Culte de Bêl et de Baalshamîn*, *Syria*, XIV (1933), p. 249-251. On sait combien l'hébreu rabbinique a été pénétré d'emprunts araméens, non seulement d'emprunts de vocabulaire, mais aussi d'emprunts grammaticaux. Il est possible d'imaginer la situation inverse, c'est-à-dire qu'un corps de prêtres palmyréniens, voué à un culte chargé d'influences juives, se soit constitué une langue spéciale, fortement hébraïsée. Ce n'est naturellement qu'une hypothèse, mais elle expliquerait assez bien les formes hébraïques que paraît contenir cette inscription.

Sur l'adverbe עלא « *au-dessus ; en plus* », voir Dalman, *Grammatik*, p. 217 ; *Le Nabatéen*, I, p. 99.

Le mot אענשת paraît être l'accompli du causatif à la 1re personne singulier du verbe ענש « punir » : Dalman, *Aram.-Neuheb. Handwörterbuch*², p. 316 *a*. Notons toutefois que ce causatif ne paraît pas attesté ailleurs.

L. 4. « ..... *si moi* ». Au début de ce qui reste de cette ligne, on voit la fin d'un mot difficile à restituer. Puis אם, qui est assez vraisemblablement la conjonction hébraïque אם. Ici l'emprunt est plus vraisemblable que pour les pronoms personnels, car l'araméen des Targums connaît, lui aussi, à côté de אן (qui est la forme normale de l'araméen), une conjonction אם qui paraît bien être un emprunt hébraïque : Dalman, *Grammatik*, p. 237-238.

Pour אנוכי, même hypothèse interprétative que ci-dessus.

L. 5. אקבל est difficile à traduire, d'abord parce que la forme n'est pas claire : ce peut être l'accompli du causatif à la 3e personne singulier ou pluriel, mais ce peut être avec une égale vraisemblance l'inaccompli, 1re personne du singulier, de l'un quelconque des trois schèmes : simple, intensif, causatif. D'autre part, ce verbe est susceptible d'avoir des sens qui varient assez considérablement d'un dialecte araméen à un autre, d'un schème verbal à un autre, voire même à l'intérieur d'un même schème dans un même dialecte (Brockelmann, *Lexicon Syriacum* 2, p. 640-643 ; Dalman, *Aram.-Neuheb. Handwörterbuch*², p. 369 *b*). Cependant, en comparant אענשת « j'ai fait punir » de la ligne 3, je serais assez enclin à traduire אקבל par « j'accuserai, j'inculperai », sens du schème simple attesté aussi bien en syriaque qu'en judéo-palestinien.

עלה est probablement une graphie défective pour עליה, le suffixe étant celui de la 3e personne singulier féminin. La préposition est celle qu'on emploie normalement en syriaque après le verbe *qᵉbal* devant son complément d'objet. Je traduirais donc, sous toutes réserves : « je l'accuserai ». Mais l'emploi du féminin reste un peu étrange et doit être noté.

L. 6. Le mot תותא qui détermine cette ligne pourrait être le nom du « mûrier » ou de la « mûre ». On attendrait avant ce mot un autre nom d'arbre ou de fruit ; mais malheureusement je n'ai pu jusqu'à présent rien tirer du mot מט. De quoi cette mention du « mûrier » ou de la « mûre » faisait partie, c'est ce qu'il est difficile de dire ; peut-être s'agirait-il d'une liste d'arbres sacrés.

Toutefois il faut mentionner une autre possibilité, si faible soit-elle. On peut, en effet, lire en un seul mot מטותותא : *maṭwaṯûṯâ* ; on aurait là un substantif abstrait de formation secondaire, tiré de la racine qui fournit en judéo-araméen et en syriaque le mot *ṭᵉwâṯ* « qui est à jeun » ; le sens pourrait être « action de jeûner » ou bien « direction du jeûne ». Si hypothétique que soit cette interprétation, on ne peut cependant la rejeter complètement.

L. 7. « ..... *quelqu'un et de la terre* ». Il est difficile de rattacher ces mots à quelque idée générale.

L. 8. « ..... *nous dans le*,..... ». Il semble bien que nous ayons ici le pronom personnel indépendant de forme hébraïque אנחנו « nous » au lieu de la forme araméenne normale אנחנא. Cet hébraïsme serait à expliquer de la même façon que אנוכי, l. 3 et 4. Il n'est pas facile d'interpréter le dernier mot dont la fin est sérieusement endommagée.

L. 9. « ..... *j'aplanirai* (ou *j'effacerai*) ». Il est probable qu'on a ici l'inaccompli du schème intensif à la 1re personne du singulier ou l'accompli du schème causatif, à la 3e personne du singulier, de la racine שרי.

L. 10. « ..... *pour* (?) $NW^{D}_{R}Z$. ». On a là un nom propre inconnu jusqu'ici et qui pourrait être d'origine perse. Mais il est impossible de faire une comparaison quelconque, car on ne sait pas où commence le mot (Benveniste).

L. 11. « ..... *pour une dizaine* ». Il semble qu'on ait ici une forme assez semblable à hébreu עֲשִׂרָה « dizaine, décade ».

L. 12. « ..... *dizaine* ». Même interprétation que ci-dessus.

Bien que le sens général de ce texte soit fort difficile à distinguer et qu'on soit réduit pour beaucoup de mots à des interprétations tout à fait hypothétiques, il présente cependant un grand intérêt par la mention de la « Fortune de Palmyre » et par les emprunts hébraïques qu'il semble contenir.

19° Encore un *umbraculum*.

Fragment portant deux bandeaux plats (morceau d'architrave ?) et brisé sur la droite. Intact à gauche, il présente de ce côté un angle mouluré, ce qui donne à penser que nous avons là un des angles de l'architrave. Il a été trouvé dans l'angle Sud-Est de la cour du sanctuaire de Bêl et figure maintenant au Dépôt des Antiquités sous le n° A 285. Dimensions : hauteur, 0 m. 21 ; longueur, 0 m. 39. Il porte la fin de quatre lignes palmyréniennes, deux sur chaque bandeau ; hauteur des lettres : 1 cm. 4.

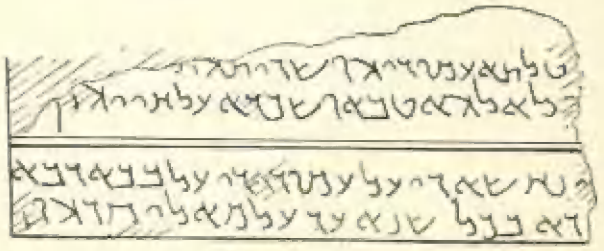

1. .....מ]לתא עמודיה ושריתה.....
2. .....ב]ול אלהא טבא ושכרא על חיהון
3. .....ד]י נחשא על עמודא דו על בבא רבא
4. .....]א בכל שנא עד עלמא ליקרהון

Traduction : « ... l' umbraculum, *ses colonnes, son entablement .... bôl, dieu*

bon et rémunérateur, pour leur salut ... qui est sur la colonne qui est au-dessus de la grande porte ... chaque année, à jamais, pour les honorer ».

Ce texte ne présente pas d'autres difficultés que celles qui résultent de son état de mutilation : tout ce qui subsiste est clair au point de vue de la langue. C'est seulement le sens général qui est obscur.

Nous connaissons déjà un édifice nommé מטללתא *umbraculum* ; il est attesté par une inscription que j'ai publiée dans *Textes palmyréniens provenant de la fouille du temple de Bêl*, *Syria*, 1931, n° 11, p. 130-132. Construit en 48-49 par deux cousins germains, il était dédié à des divinités inconnues par ailleurs : Bôl'astar et les (Bons) Démons. L'emplacement de cet édifice, qui comportait une colonnade, n'a pu être déterminé jusqu'ici.

Fr. Rosenthal, *Die Sprache der palmyrenischen Inschriften*, p. 83, n. 5 et p. 111-112 a étudié cette question du מטללתא. Pour lui, le mot est simplement l'équivalent de grec στοά, transcrit ailleurs en palmyrénien אסטוא. Sur l'inscription *Inv.* I, 5, il faudrait restituer מ[טט]לתא et non מ[ע]לתא ; il faudrait aussi considérer comme un מטללתא le אסטוא de C3955 = *Inv.* V, 8 (de la colonnade transversale et nullement du « grosse Stoa ») dont un nommé Lišamš et son frère offrent « six colonnes, avec leur entablement et leur toiture », « en l'honneur de Šamaš, de 'Allâth et de Rḥm ». Enfin, Fr. Rosenthal remarque dans ses *Nachträge* que certains écrivains arabes traduisent « stoïciens » par *'aṣḥâb al-mizallah* (= *midallat-*).

Je ne suis pas convaincu de la justesse de ces rapprochements. D'abord l'arabe *midallat-* est si peu clair, si inexact pour rendre στοά « portique » qu'on est obligé, comme le note Fr. Rosenthal, de le gloser par *riwâq-* ; en effet le véritable sens de *midallat-* est « grande tente ; dais, baldaquin », voire « parasol ; chapeau à très larges bords » ; le mot peut avoir un sens religieux : il peut désigner le « tabernacle » où était abritée l'arche d'alliance ; *'îdu l-mudallah* est la « Fête des tabernacles » : voir Biberstein-Kazimirski, II, p. 137 ; Dozy, II, p. 84.

Dans les dialectes araméens *m'ṭall'ṭâ* n'a guère non plus le sens de « portique » ; dans le Targum d'Onkelos, le mot désigne les « cabanes » que Jacob fait construire pour ses troupeaux : *Gen.* XXXIII, 17 ; les « tentes de feuillage » de la Fête des Tabernacles : *Lév.* XXIII, 42-43 ; en syriaque, le mot désigne la

« hutte » que se fait Jonas, *Jon.* IV, 5 ; les « tentes » que veut faire Pierre sur le mont de la Transfiguration : *Marc* IX, 5, *Luc*, IX, 33 — et comme en judéo-palestinien les « tentes de feuillage » de la Fête des tabernacles, *Lév.* XXIII, 42-43 — etc. : voir la longue liste de citations donnée par PAYNE-SMITH, *Thesaurus syriacus*, I, col. 1470-1471 ; le sens de στοά ne figure pas une seule fois. — Et, comme le reconnait lui-même FR. ROSENTHAL, les textes syriaques rendent στωϊκός en transcrivant simplement le mot grec.

L'équivalence מטלתא = στοά, sans être absolument impossible, est donc très douteuse. Pour ma part, je pense que le מטלתא de Palmyre était un édifice de médiocres dimensions, de caractère religieux, destiné à *abriter* un simulacre divin ou un objet sacré (comme le tabernacle de l'arche d'alliance) ; il comprenait une colonnade, mais cette colonnade n'en était nullement la partie essentielle.

On refusera donc le caractère de מטלתא à la colonnade transversale, bien que quatre inscriptions y mentionnent une offrande de colonnes : il s'agissait sans doute, soit d'une voie sacrée, comme je l'avais suggéré : *Inv.* V, p. 18-19 (je pensais à cette époque que la limite de la « ville classique » devait être reportée assez loin vers le Sud, et que le prolongement de cette colonnade menait à la source Ephka), soit plutôt une colonnade élevée sur un terrain sacré comme le suggère D. SCHLUMBERGER, *Études sur Palmyre*, *Berytus*, II, p. 152, n. 25.

Par contre, je ne rejetterai pas d'une façon absolue la restitution מ[ב]לתא au lieu de מ[ע]לתא « entrée, propylées » dans le texte *Inv.* I, 5 du temple de B'el Šmên. J'avais adopté cette dernière restitution parce que je croyais voir sur la pierre les traces des deux branches supérieures d'un ע — mais, à vrai dire, à en juger par l'estampage, ces marques sont si faibles que FR. ROSENTHAL a peut-être raison. Le sanctuaire primitif de B'el Šmên aurait dans ce cas consisté en un *umbraculum*, dont aurait fait également partie l'architrave qui porte l'inscription C 3983 = *Inv.* I, 4.

Pour en revenir à notre inscription, l'*umbraculum* qui y est attesté doit être approximativement de la même date que le premier, à en juger par l'aspect de l'écriture. Mais il ne se confond pas avec lui ; le premier en effet était dédié à plusieurs divinités : Bôl'astar et les (Bons) Démons, tandis que celui-ci était dédié à un seul dieu, qualifié de « bon et rémunérateur », et dont le nom

se termine en *-ôl*. On pense tout de suite à l'une des deux divinités bien connues : Yarḥibôl ou 'Aglibôl, sans que toutefois on puisse préciser de laquelle des deux il s'agit.

Les noms des dédicants (ils étaient plusieurs, à en juger par les suffixes pluriels) ont disparu. Comme le premier, cet *umbraculum* pouvait être assez important puisqu'il est question de sa colonnade. Toutefois si notre fragment provient d'une architrave, il faut avouer qu'il est bien petit. Peut-être ne s'agissait-il que d'un petit édifice votif, en miniature ?

Les deux dernières lignes proviennent d'un texte assez différent, gravé sous la dédicace de l'*umbraculum*. Il ne s'agit plus de la divinité, mais des honneurs à rendre aux dédicants. A la ligne 3 il semble bien être question de statues de bronze et de leur place : *sur la colonne* (ou *les colonnes* : עמודא pouvant aussi bien être un pluriel en *-ê*) *qui est au-dessus de la grande porte*. La première préposition על doit être probablement comprise d'une façon un peu moins précise : *sur* [les consoles] *des colonnes ;* toutefois on se rappellera que *des* statues peuvent être parfois placées *sur une* colonne : voir *Inventaire*, II, 2 et 3. La seconde préposition על est plus embarrassante : on voit mal une ou des colonnes *sur* une porte ; faut-il comprendre על et בבא au sens large : les colonnes étant simplement celles des propylées ? Faut-il au contraire prendre le texte au pied de la lettre et penser à des colonnettes, de chaque côté d'une niche, au-dessus de la porte ? Il est naturellement impossible de résoudre un tel problème, d'autant plus que nous ignorons de quelle *grande porte* il s'agit ; on peut évidemment penser que c'est celle du sanctuaire de Bêl (le péribole ayant une grande porte et deux petites portes) — mais c'est là une hypothèse assez gratuite.

La ligne 4 n'offre pas moins de champ aux suppositions : que fera-t-on aux dédicants *chaque année, à jamais, pour les honorer ?* On pense naturellement à un sacrifice pour leurs mânes, à leur tombeau ; mais est-ce bien cela ? Ne s'agit-il pas plutôt de parer annuellement les statues dont il a été question à la ligne précédente ?

20° Statues équestres.

Console de colonne trouvée par M. Ecochard devant le temple de Bᵉ'el Šᵉmên au cours du déblaiement de cet édifice. Elle figure maintenant au Dépôt

des Antiquités, sous le n° A 306. Dimensions : hauteur, 0 m. 35 ; largeur, 0 m. 35. Sur sa face antérieure, elle porte une inscription grecque qui devait comporter au moins neuf lignes : hauteur moyenne des caractères 1 cm. 5 ; sur sa face latérale gauche inscription palmyrénienne d'au moins 10 lignes ; hauteur moyenne des caractères, 1 cm. 3.

Nous étudierons d'abord le texte grec, puis le texte palmyrénien :

Texte grec :

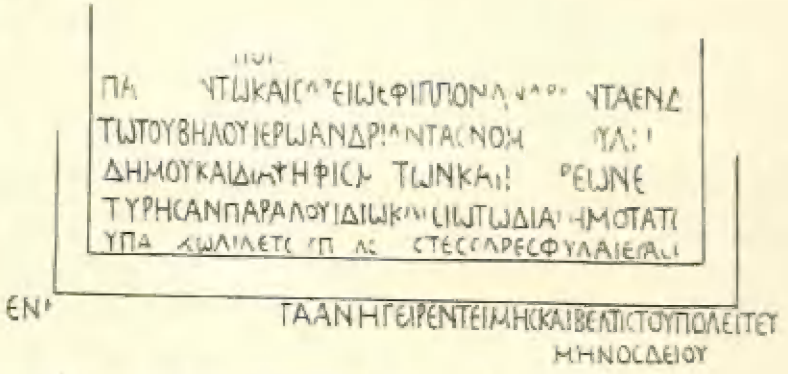

1. .....
2. ω.....πο.....
3. πα....[ε]ν τῷ Καισαρείῳ ἐφ' ἵππου ἀν[δριά]ντα · ἔνδ[ε]
4. τῷ τοῦ Βήλου ἱερῷ ἀνδριάντα ὀνόμα[τι β]ου[λῆς καὶ]
5. δήμου · καὶ διὰ ψηφισμάτων καὶ ἰσ...βεων ἐ[μαρ-]
6. τύρησαν παρὰ Λουσίῳ Κασσίῳ τῷ διασημοτάτῳ
7. ὑπά[ρχ]ῳ · αἱ δὲ τ[ῆ]ς π[ό]λε[ω]ς τέσσαρες υλαι ἑκάσ[τη]
8. ἐν ἰ[δίῳ ἱερῷ ἀνδρίαν]τα ἀνήγειρεν τειμῆς καὶ βελτίστου πολιτεύ-
9. [ματος χάριν].....μηνὸς Δείου.

Traduction : « ..... *dans le Cæsareum, une statue équestre ; dans le sanctuaire de Bêl, une statue, au nom du Sénat et du Peuple; par des décrets et des rapports (?), ils ont témoigné* (en sa faveur) *auprès de l'illustrissime légat Avidius Cassius ; et les quatre tribus, chacune dans son propre sanctuaire, lui a élevé une statue, pour l'honorer et à cause de son excellente administration ..... au mois de novembre.* »

Ce beau texte honorifique est malheureusement fort mutilé et la restitution des lignes 3 à 7 a été laborieuse. M. H. Seyrig y a grandement contribué.

Le nom du personnage honoré a complètement disparu ; il n'est même pas possible de savoir combien de statues lui ont été élevées.

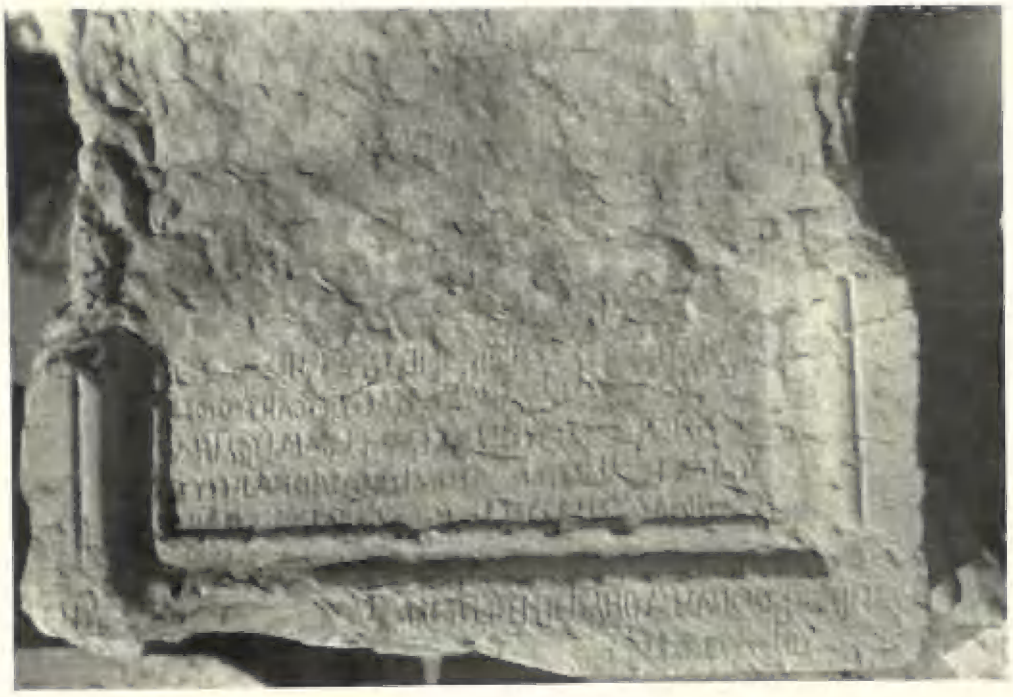

N° 20. Texte grec.

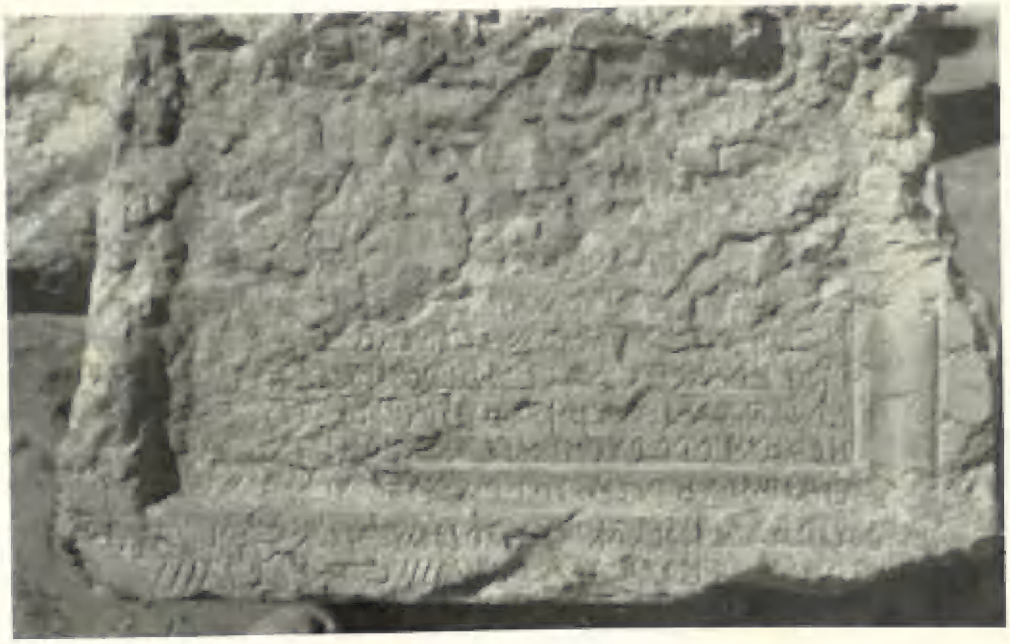

N° 20. Texte palmyrénien.

D'après les lignes 3 et 4, l'une de ces statues, une statue *équestre*, aurait été placée dans le sanctuaire de Bêl. Il serait intéressant de rechercher où elle a pu être érigée : en effet, toutes les consoles de colonnes conservées sont trop petites pour supporter une statue équestre. Il est vrai qu'en certains endroits de la face interne du mur du péribole on voit des socles (protégés à une certaine hauteur par de petits frontons qui les surplombent) assez grands pour avoir servi de base à une statue équestre. Ceux qui sont conservés sont anépigraphes : ils sont donc probablement restés inoccupés. Mais la statue équestre qui nous occupe a pu être placée sur des socles identiques aujourd'hui détruits.

Il n'est pas rare que les magistrats palmyréniens reçoivent des témoignages favorables et officiels de hauts fonctionnaires romains : Šu'dû, fils de Bôlyadê en reçoit des empereurs Hadrien et Antonin, ainsi que du légat de Syrie, Publius Marcellus (P. Mouterde, *Syria*, XII (1931), p. 105-115) ; Aelius Bôrâ en reçoit de gouverneurs (ἡγησαμένων) non nommés (H. Ingholt, *Syria*, XIII [1932], p. 278-292) ; Julius Aurelius Zabdilâh en reçoit du préfet du prétoire, Julius Priscus (C3932 = *Inv.*, III, 22). Mais il est tout à fait exceptionnel que la cité de Palmyre rende témoignage de la bonne gestion d'un de ses magistrats auprès d'un haut fonctionnaire romain. Il semble cependant que tel soit le cas ici, dans la mesure où l'on peut interpréter un texte si mutilé.

Le personnage mentionné, Avidius Cassius, est bien connu. Après une brillante campagne contre les Parthes en 164-165, il fut légat de Syrie de 166 jusqu'en 171 au moins (ce qui est justement la date de notre texte) puisque une inscription de Syrie : Leras et Waddington, 2212, datée de 171, lui donne encore ce titre. Investi ensuite d'un commandement plus important, celui de toutes les forces romaines d'Orient, il se révolta en 175 contre Marc-Aurèle et se proclama empereur. Il fut assassiné trois mois plus tard. Il est assez curieux que son nom ne paraisse pas avoir été martelé sur notre texte, alors qu'il l'a été sur d'autres.

On retrouve ici la mention de *quatre* tribus palmyréniennes ; il avait déjà été question de ces quatre tribus dans les inscriptions de H. Ingholt, *Syria*, XIII (1932), p. 288 et 291. Il semble que les tribus palmyréniennes, qui, au premier siècle étaient assez nombreuses, aient été à la fin du second siècle réduites à quatre. Quelles étaient ces quatre tribus ? La première inscription d'Ingholt paraît prouver que l'une était celle des B'nê Komarê ; sur les noms des trois autres, on ne peut faire que des hypothèses ; cependant il ne serait pas impossible, comme je l'ai déjà indiqué dans *Inventaire*, IX, p. 27, que ce soient les B'nê Mattabôl, les B'nê Zabdibôl et les B'nê Gaddibôl. Quant au τετραδεῖον τῆς πόλεος de l'inscription P. Mouterde, *Syria* XII (1931) p. 105-115, il est probable, que ce sont les quatre temples des quatre tribus déjà connus par l'inscription H. Ingholt, *Syria*, XIII (1932), p. 279, et mentionnés de nouveau ici.

A la ligne 8, ἀνήγειρεν est l'aoriste de ἀνεγείρω, assez rare dans le sens de « élever un monument ».

Texte palmyrénien :

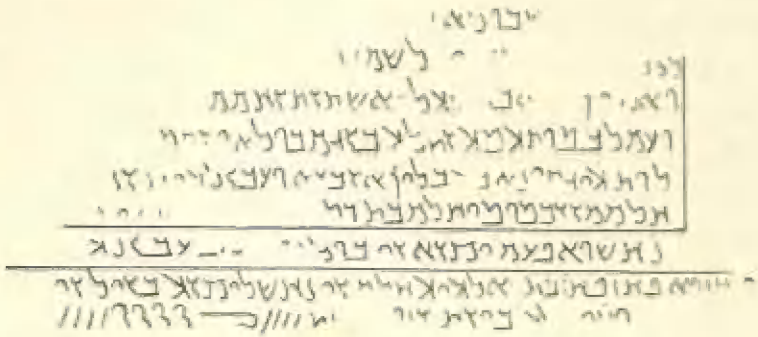

1. .....
2. .....[יר]חבולא.....
3. .....לשמש.....
4. וא.ין...אבר.להליאש...ה[ל]חממ.....
5. ועמל בסומה סהדת לה בדגם בולא ודמס.....
6. לות הוגמנא בקבלון ארבעא ועבד לה.....
7. צלם מרכב סוסו צלם בת בל.....
8. נחש ואף עם יקרא די בולא ודמס עבד לה [ארבע]
9. פחזיא פחז פחז בת אלהיה צלם די נחש ליקרה בדיל די שפר
10. .....בירח כנון שנת CCCCLXXXIII

Traduction « .... [Yar]*ḥibôlê* ... *Lišamš* ..., *et il a travaillé de sa personne, le Sénat et le Peuple lui ont rendu témoignage par décret ... auprès du légat, en quatre ... et il lui a fait ... une statue équestre, statue (?) du temple de Bêl ... de bronze ; et aussi aux frais du Sénat et du Peuple,* [les quatre] *tribut lui ont fait, chacune dans la maison de ses dieux, une statue de bronze, parce qu'il leur a été agréable* [en toute chose] ... *au mois de Kânûn de l'année 483* (novembre 171). »

Quoique aussi mutilé que le texte grec, cette inscription palmyrénienne fournit également des renseignements intéressants.

Les lignes 2 et 3, presque entièrement détruites, ne fournissent que deux noms propres : [Yar]*ḥibôlê* et *Lišamš*. Il est impossible de reconstituer le nom complet du personnage honoré par ces inscriptions.

La ligne 4 est très effacée, et, quoique on distingue beaucoup de lettres, je n'ai pu en tirer rien de clair.

Au début de la ligne 5, le verbe עבר « travailler », connu par le syriaque et le judéo-palestinien, n'était pas encore attesté en palmyrénien.

On notera l'expression בסומה « de sa personne », mot à mot « de son corps » ; cet emprunt au grec σῶμα était déjà attesté par *Tadmorea* n° 7, où il a le sens de « corps mort, cadavre ».

Le mot דגם est certainement un emprunt au grec δόγμα « décret ».

A la ligne 6, on remarquera que le nom du légat n'est pas donné, à la différence du texte grec.

J'hésite à interpréter le mot suivant קבלין, dont la lecture est à peu près assurée ; on attendrait quelque chose comme, « *dans quatre rapports* », « *dans quatre ambassades* » ; un tel sens de la racine קבל n'est pas impossible, mais je n'ai pas trouvé d'exemples tout à fait satisfaisants.

A la ligne 7 l'expression מרכב סוסי, mot à mot « chevauchant un cheval », n'était pas encore attestée en palmyrénien — mais elle se comprend d'elle-même.

L'apposition צלם בת בל « statue du temple de Bêl » ou « dans le temple de Bel » est un peu étonnante ; il n'y a cependant pas moyen de lire autre chose.

La formule עם יקרא דו signifie sûrement « aux frais de » : on comparera l'expression syriaque *b(')iqārâ ḏileh* « à ses frais », Brun, *Dictionarium syriaco-latinum*, p. 215.

La restitution פחזוא [ארבע] à la fin de la ligne 8 et au début de la ligne 9 est à peu près sûre.

L'expression פחז פחז signifie « chaque tribu » ; sur la valeur distributive de ces répétitions, voir ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 121.

Il est très curieux de trouver בת אלהיה sans aucune préposition qui le précède ; on se demande s'il n'y a pas eu assimilation : *bᵉbêt* passant à *bbêt*, écrit avec un seul ב suivant la règle de non notation des géminées.

Il semble, à en juger par le suffixe pronominal dans אלהיה, que פחז dans le sens de « tribu » soit féminin ; on notera que l'arabe فخذ est féminin.

Sur l'érection de statues dans les sanctuaires particuliers de chacune des quatre tribus, on comparera Ingholt, *Syria*, XIII, p. 288 et 291. Comme je l'ai dit ci-dessus, p. 279, le groupe de ces quatre sanctuaires paraît avoir porté le nom de τετραδεῖον.

L'inscription palmyrénienne nous donne heureusement la date exacte de l'érection de ces statues, qui concorde avec ce que nous savons du légat Avidius Cassius : voir ci-dessus, p. 279.

On voit que malgré son état de mutilation cette inscription est intéressante et que sa partie palmyrénienne enrichit notablement notre connaissance de cette langue.

JEAN CANTINEAU.

(*A suivre.*)

CULTES CANANÉENS AUX SOURCES DU JOURDAIN

D'APRÈS LES TEXTES DE RAS SHAMRA

PAR

RENÉ DUSSAUD

De tout temps les sources du Jourdain ont été l'objet d'un culte important. A basse époque, il se pratiquait à Caesarée de Philippe ou Caesarea Paneas, actuellement Baniyas, où le dieu Pan, sous l'aspect d'un dieu jeune et non barbu, possédait son temple et ses prêtres[1]. On a déjà reconnu que, sous le nom de Pan, qui lui fut attribué aux temps hellénistiques, se cachait une entité sémitique[2]; mais on n'a pu encore démêler laquelle. Les textes de Ras Shamra nous paraissent élucider ce point, en même temps qu'ils projettent un jour nouveau sur l'ancien culte de Dan, l'actuel Tell el-Qadi, qui, à un âge plus reculé, paraît avoir été le grand centre religieux de la contrée, celui que les rédacteurs bibliques ont couvert de leur réprobation. Notre démonstration prendra pour base le curieux texte, rapporté par M. Schaeffer en 1931, et que M. Virolleaud vient de publier[3] avec une précision et une conscience qu'on ne saurait trop louer.

Grâce à l'historien juif Josèphe nous savons que, de son temps, le lac de Ḥoulé portait le nom de lac Semachonitis[4] et que le district environnant s'appelait Oulatha[5], qui n'est autre que le nom de Ḥoulé, encore administrativement usité au moyen âge. Le fait décisif qu'apporte le nouveau texte de Ras

[1] Les renseignements historiques concernant Panéas ont été groupés par Emil Schürer, *Gesch. des jüdischen Volkes*, 4e éd., p. 204-208. Les inscriptions mentionnent un prêtre et un naos (non un *sèkos*) dans Waddington, 1892-94; Brünnow et Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, II, p. 249. Jusqu'à basse époque s'est conservée la coutume d'offrir une victime animale à la source; cf. Abel, *Géographie de la Palestine*, I, p. 477.

[2] Baudissin, *Studien zur semit. Religionsgesch.*, II, p. 155; Roscher, *Lexikon*, III, 1371.

[3] *Syria*, XVII (1936), p. 150-173.

[4] Ce que confirme le Talmud avec la forme « Semak »; cf. Abel, *op. cit.*, I, p. 494. Ce que dit Neubauer, *Géogr. du Talmud*, est erroné. Virolleaud, *Syria*, 1936, p. 157.

[5] Josèphe, *Ant. jud.*, XV, 10, 3; *B. J.*, I, 21, 3.

Shamra est la localisation du mythe, qu'il relate, auprès du lac Samak ou Semachonitis, dont le nom ancien est ainsi confirmé. Aujourd'hui ce lac, le premier que traverse le Jourdain, est appelé lac de Ḥoulé — du nom du district — ou Bahret el-Kheiṭ [1]. L'*aḥ ˢmk* « marécage de Samak », que mentionne le texte, s'identifie exactement à l'*ard el-Ḥoulé* moderne (fig. 1).

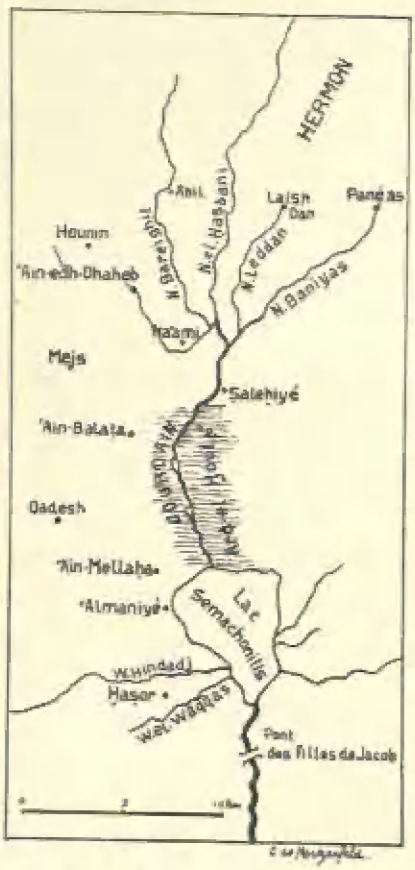

Fig. 1. — Des sources du Jourdain au lac Semachonitis.

Une première conséquence assez inattendue est d'apporter une nette confirmation au *Livre des Juges*. En effet, si cette région du haut Jourdain joue un rôle notable dans les anciens mythes phéniciens, c'est que les Sidoniens, installés sur la côte voisine, y étendaient leur domination. Or, c'est précisément ce qu'affirme l'A. T. à propos de la ville de Laish, qui prit le nom de Dan lorsque, au temps des Juges, la tribu israélite de ce nom s'y installa [2] après avoir exploré cette région privilégiée entre toutes.

C'est la première fois qu'un document extérieur vérifie une donnée du *Livre des Juges*. Mais cela entraîne une conclusion plus importante encore. Dans le récit circonstancié de la migration des Danites, il n'est pas fait la moindre allusion aux Philistins. D'ailleurs, *Juges*, I, 34 confirme expressément que le déplacement des Danites ne fut pas imposé par les Philistins, mais par les Amorrhéens [3]. Les Philistins n'étaient

[1] Abel, *op. cit.*, I, p. 491-494. Voir Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, p. 20-21, à propos des noms divers donnés au lac de Ḥoulé d'après les localités ou territoires environnants : Baniyas, el-Qar'oun, el-Kheiṭ, Qadesh, el-Ḥoulé, Kafarla. Quant à ce dernier, il y faut reconnaître une mauvaise graphie de Kafar-Kilé, au Nord de Abil (l'ancienne Abel bet-Ma'aka) ; cf. notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 3 et 398 et carte I.

[2] *Juges*, XVIII, 27 et suiv. Le nom de la ville est déformé en Leshem dans *Josué*, XIX, 47.

[3] C'est aussi l'opinion de M. Garstang, *Joshua, Judges*, p. 247. Par contre M. Albright,

1. Vue du lac de Houlé (Semachonitis).

Photos de The American Colony, Jérusalem

2. Le papyrus du lac de Houlé.

donc pas encore installés sur la côte méridionale de la Syrie et, par suite, il est impossible de placer l'Exode, comme on a encore coutume de le faire, à une date aussi basse que 1225.

La difficulté que rencontre, en Syrie et en Palestine, l'élevage du gros bétail tient à la rareté des prairies. A ce sujet le pays de Basan constitue une heureuse exception ; mais plus encore la région du haut Jourdain, notamment les abords du lac de Ḥoulé dont le docteur Lortet donne la description la plus circonstanciée. Descendant de Hounin, il rencontre d'abord d'innombrables champs de blé et les campements des Arabes du Ghor, dits Ghawarineh, avec leurs chameaux, leurs buffles et leurs moutons, tous de belle race. La plaine fertile formée d'une terre noire rougeâtre, est rendue humide par les nombreuses sources qui jaillissent de tous côtés à la surface du sol. Près du lac, la végétation devient merveilleuse. L'eau s'écoule, parfaitement claire, mais on l'approche difficilement, car il faut cheminer sur des prairies mouvantes, soutenues par les rhizomes des papyrus qui recouvrent une vase assez molle. Avec ses tiges qui dépassent trois mètres de haut, le papyrus forme de véritables taillis. Le lac est très poissonneux et les pâturages luxuriants, qui l'entourent, conviennent particulièrement au chameau et au buffle [1]. Nos planches LIV et LV donnent plusieurs vues de la région et de l'activité suscitée par la récolte du papyrus. Sur la pl. LIV, 1 la ligne noire qui borde l'eau marque la futaie de papyrus.

Il faut observer que l'état actuel du pays est en régression sur l'antiquité. Nul doute qu'avec leur habileté à aménager les eaux, les anciens n'aient de bonne heure utilisé une terre si propice à l'élevage. Encore au moyen âge les géographes arabes décrivent le district de Ḥoulé comme très habité et particulièrement fertile, arrosé de nombreux cours d'eau et produisant du coton et du riz [2]. On ne s'étonnera donc pas qu'une telle abondance de sources ait fait

Bull. Amer. Schools of Or. Res., 1936, p. 26-31, place la migration danite après la bataille de Ta'annak (en 1125 d'après lui) décrite par le Cantique de Déborah, parce qu'il suppose que cette migration aurait été la conséquence de l'expansion des Philistins vers le nord.

[1] Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 540-544. Au VIIIe siècle, Willibald, 17, signale les buffles de la région. L'exploration du lac de Ḥoulé a été menée en canoé par Macgregor, *The « Rob Roy » on the Jordan* (nombreuses éditions). Consulter aussi le relevé cartographique de 1878 par Conder et Kitchener dans *Palestine Exploration Fund Map*, feuille 4, d'où dérive la carte de G. Schumacher, *Karte des Dscholan*, 1885.

[2] Moqaddasi et Yaqout, dans Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 34 et 68.

considérer cette région comme le domaine propre d'Aliyan Ba'al, le maître des eaux souterraines.

Dans le Nord de ce territoire passe la route de Tyr à Damas, dont M. Cagnat vient précisément de publier un milliaire [1]. Mais les dieux ne s'inquiétaient pas de prendre cette voie terrestre; ils gagnaient les prairies du haut Jourdain en survolant le Liban.

Abordons maintenant notre texte. Comme il signale que la contrée était remplie de taureaux sauvages, il est à présumer que Ba'al ne s'y rend pas sans être armé, d'autant qu'il est amené à frapper ses adversaires, qui ne peuvent être que ces animaux puisqu'on ne cite personne d'autre. C'est pourquoi, même si le mot *qšt* désigne, ailleurs, une coupe, nous croyons qu'il faut ici y reconnaître une arme, précisément le terme hébreu *qéshét* « arc ». Dès lors, nous comprenons :

(6) Il (Ba'al) prend son arc [2] dans sa main
(7) et ses flèches [3] dans sa droite;
(8) ensuite [4] il se dirige
(9) vers [5] la prairie de Samak remplie de taureaux sauvages [6].

Si l'on admet cette interprétation, nous nous trouvons en présence d'une nouvelle chasse de Ba'al [7]. Et l'on peut se demander si le R. P. Lagrange n'avait pas raison de traduire par « chasseur » l'épithète d'*Agrotès* [8] que Philon

[1] *Syria*, 1936, p. 99-100. Très ingénieusement, M. Garstang, *Joshua, Judes*, p. 247, voit une allusion à la position de Dan, au croisement de routes importantes dans *Genèse*, XLIX, 17 : « Dan sera un serpent sur le chemin ».

[2] Lire *qšth* au lieu de *qšthn*.

[3] Par comparaison avec le mot « arc », on peut admettre que *qṣ't*, dont le sens n'est pas défini par la racine, a le sens de « flèche ». Le pluriel est d'autant plus en situation que souvent, tout en tirant, on tenait plusieurs flèches dans la droite ; cf. les reliefs assyriens, Gressmann, *Bilder*, nos 119, 130, 140.

[4] Le terme *'edk* détermine toujours un rapport avec la proposition précédente. Les lignes 6 et 7 forment donc groupe avec les lignes 8 et 9 et non avec les lignes précédentes.

[5] *tk* = hébr. *tôk*, milieu, comme l'a indiqué M. Virolleaud ; mot à mot : « il se rend au milieu de la prairie, etc. »

[6] IV AB, II, 6-9 :

qšth< n > 'aḫd bydh
(7) *wqṣ'th bm ymnh*
(8) *'edk lytn pnm*
(9) *tk 'aḫ šmk ml'at r'umm.*

[7] Voir le morceau BH que M. Virolleaud a publié sous le titre : *Les chasses de Ba'al*, dans *Syria*, XVI, p. 247 et suiv. et que nous avons commenté dans *RHR*, 1936, p. 1 et suiv. sous le titre : *Le vrai nom de Ba'al*.

[8] Lagrange, *Études relig. sémit.*, 2e éd., p. 412 et suiv.

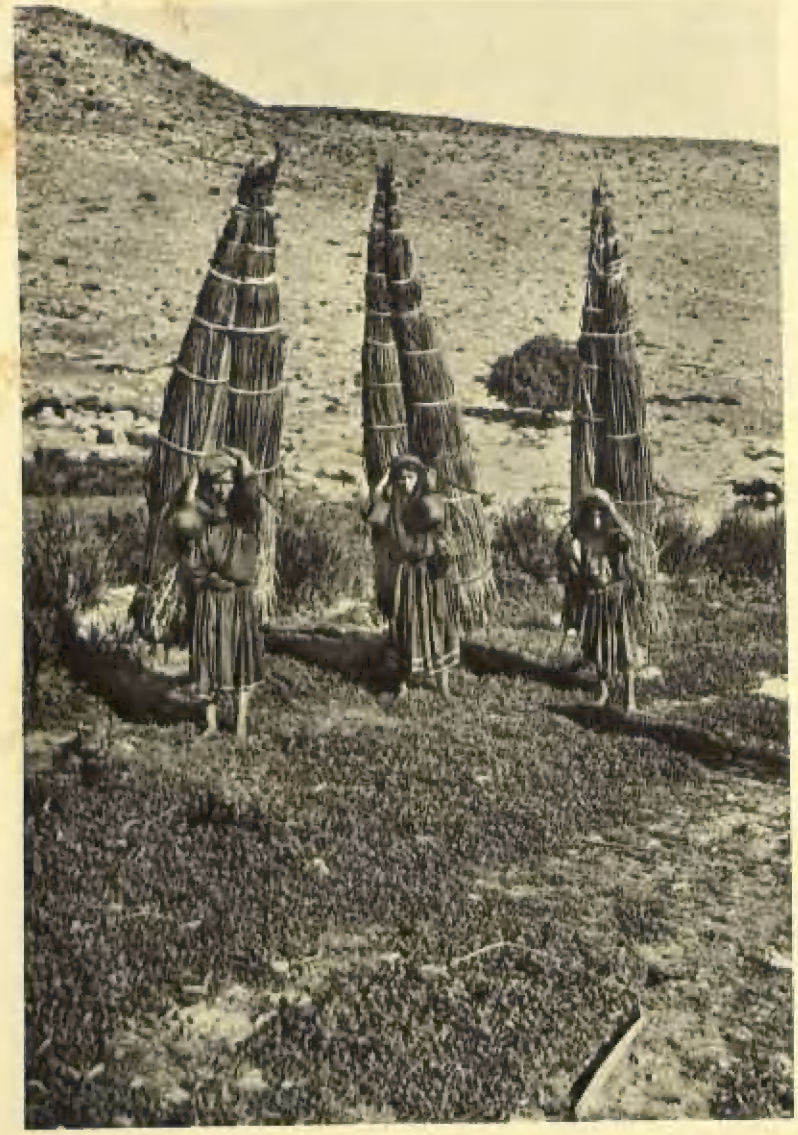

1. Transport des tiges de papyrus tirées du lac de Houlé.

Photos de The American Colony, Jérusalem

2. Fabrication des nattes en papyrus.

de Byblos attribue au dieu figuré par un *xoanon* accompagné de bœufs où nous avons proposé de reconnaître l'idole de Jupiter héliopolitain [1]. Ce dernier n'est autre que Hadad-Ba'al au point que l'idole était désignée sous le nom de *Balanion* [2].

La vierge 'Anat suit Ba'al à tire-d'aile :

(10) La Vierge 'Anat élève l'aile,
(11) elle élève l'aile et, en volant, gagne [3]
(12) la prairie de Samak remplie de taureaux sauvages [4].

L'idée que les dieux se déplacent, s'ils le désirent, en volant, est fort répandue et cela explique qu'ils aient fréquemment un oiseau comme attribut. Sanchoniathon ne donne pas seulement des ailes au dieu El, mais aussi à tous les autres dieux « pour indiquer qu'ils volaient avec Kronos » [5]. Toutefois dans la gent divine, ce sont surtout les messagers divins qui ont besoin de ces organes de translation. Les déesses s'en parent avec prédilection, que ce soit Isis, Nephtis ou Ishtar. Ugarit a fourni, tout comme Carthage, des images de déesses ailées. Sur une stèle calcaire, trouvée à Ras Shamra à peu de distance du temple de Ba'al, la déesse, qui peut être 'Anat, tient la lance d'une main, la croix ansée de l'autre et porte « en guise de robe une aile d'oiseau stylisée et plaquée sur son corps svelte [6] ». Nous verrons plus loin que Ba'al tire de l'arc en volant, conception qui a été réalisée dans les représentations du dieu Assour.

Ba'al et 'Anat arrivent donc dans le verdoyant pays de Samak. Le frère d''Anat, Aliyan Ba'al accueille la déesse en ces termes :

(13) Alors Aliyan Ba'al lève les yeux,
(14) il lève les yeux
et il dit (15) et il dit :
» (6) Vierge 'Anat (16) (tu es) gracieuse [7] parmi les prairies [8]. »

[1] *Notes de mythologie syrienne*, p. 138 et suiv.

[2] Voir Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, s. v. *Heliopolitanus*.

[3] Le verbe *tr* est l'hébr. *tour* avec le sens de « chercher, rechercher un endroit » comme *Deutér.*, I, 33.

[4] IV AB, II, 10-12 :
(10) *tš'u knp Blt 'n[l]*
(11) *tš'u knp wtr b'p*
(12) *tk 'aḫ šmk ml'at r'amm.*

[5] Philon de Byblos, frag. II, 26.

[6] Schaeffer, *Syria*, 1931, p. 12 ; cf. *ibid.*, pl. VIII, 1.

[7] M. Virolleaud compare l'épithète appliquée à 'Anat dans IV AB, III, 11 : *N'mt 'aḫt*.

[8] IV AB, II, 13-16 :
(13) *wyš'u 'nh 'Al'iyn B'l*

La strophe suivante offre quelque incertitude. M. Virolleaud comprend que Ba'al rend hommage à 'Anat et même s'humilie à ses pieds ; mais cela est difficilement acceptable. Nous nous demandons si le dieu, armé de son arc, ne prend pas la position du tireur à genou et s'il ne s'incline pas simplement pour tirer.

Ba'al (17) court vers elle ('Anat)
et s'arrête (18) à ses pieds.
Il met un genou en terre et s'incline.
(19) Puis il élève la voix et crie :
(20) « (δ) Dame (1) des prairies et des...
(21) (ma) corne (*i. e* : ma force) (est) ta sécurité (2). (δ) Vierge 'Anat,
(22) (ma) corne (est) ta sécurité ! » (3)

La corne est le symbole de la force et Ba'al était représenté, notamment sur la grande stèle de Ras Shamra, portant une tiare à cornes. Quel danger peut menacer 'Anat ? On ne voit que les taureaux sauvages qui puissent l'attaquer. Il faut expliquer dans cette direction la suite du récit. Pour cela il suffit de supposer que l'énigmatique *mšḥ* est une racine apparentée à l'hébreu *mashak*, terme technique pour « tirer de l'arc » (4). Quant à *hm*, qui suit le verbe, nous y reconnaissons le suffixe 3e pers. masc. plur. visant les *r'umm*, les taureaux sauvages.

Ba'al tire (de l'arc)
(23) Ba'al tire les (taureaux sauvages), en volant :
(24) « Nous transpercerons (5) à terre mes ennemis
(25) et à terre les ennemis de ton frère (6). »

(14) *wyš'u 'nh*
wy'n (15) *wy'n*
B'tlt 'nt (16) *n'mt bn 'aḫt.*

(1) Le terme *ḫwt* est ainsi traduit par H. Bauer, *OLZ*, 1934, 245. A propos de ce vocable dans une *tabella devotionis* de Carthage, voir *RHR*, 1935, I, p. 18.

(2) Le terme *db'at* est l'hébreu *dobé'*, *Deutér.*, XXXIII, 25, qu'on explique par l'arabe *daba'*, repos.

(3) IV AB, II, 17-22 :
B'l (17) *ḫpnnh ydd*
wyqm (18) *ḫp'nh*
ykr' wyql
(19) *wyš'u gh wyṣḫ*
(20) *ḫwt 'aḫt wn 'ar* [*r*]
(21) *qrn db'atk Bšlt* [']*nt*
(22) *qrn db'atk.*

(4) ISAÏE, LXVI, 19 ; I *Rois*, XXII, 34.

(5) En arabe *ṭa'an* a le sens de « transpercer avec une lance » ; ici, il s'agit d'une flèche. Le sens est : « nous transpercerons mes ennemis et ils rouleront à terre ».

(6) IV AB, II, 22b-25 :
B'l ymšḫ
(23) *B'l ymšḫ ḥm b'p*
(24) *nt'n b'arṣ 'eby*
(25) *w b'pr qm 'aḫk*

Ce frère est Aliyan Ba'al. Nous saisirons bientôt pourquoi il était devenu l'ennemi des taureaux sauvages et cela nous expliquera en même temps l'intervention de Ba'al et de 'Anat.

(26) Alors la Vierge 'Anat lève les yeux,
(27) elle lève les yeux,
et elle s'écrie (28), elle s'écrie :
« (Voici) la génisse qui avance (et) va !
(29) elle avance (et) va
et elle avance avec les douleurs (de l'enfantement)
(30) [dans] (les contrées) (1) agréables et belles (2). »

La lacune qui interrompt le récit ne permet pas de suivre le développement de l'action. Toutefois, il semble qu'un rappel des événements se trouve à la colonne III qui témoigne que nous sommes toujours dans la contrée privilégiée de Samak.

(18) Elle va et avance [avec les douleurs de l'enfantement (?)]
(19) dans (les contrées) agréables et belles.
(20) La génisse, la génisse....
(21) elle met bas un taureau (*'ebr*) [pour Ba'al-Hadd]
(22) et un bœuf sauvage (*r'um*) [pour le Chevaucheur des nuées] (3).

Il n'y a évidemment qu'un veau mis au monde. On a généralement admis que le Chevaucheur des nuées était Aliyan ; c'est possible, mais ici, ce paraît être Ba'al-Hadad lui-même.

La restitution du passage par M. Virolleaud est certaine, car elle s'appuie sur la fin du morceau où les événements s'étant accomplis, 'Anat annonce la bonne nouvelle :

(33) ('Anat) s'adresse à Ba'al :
(34) « Annonce, (ô) Ba'al, la bonne nouvelle de El ;

(1) M. Virolleaud a reconnu qu'il s'agissait de pays qualifiés d'agréables et beaux. Il est assez curieux de remarquer qu'aux abords du lac de Houlé est un village dénommé Na'imé. Ce n'est, sans doute, qu'une rencontre fortuite ; mais elle caractérise la région.

(2) IV AB, II, 26-28 :
(26) *wtš'u 'nh Btlt 'nt*
(27) *wtš'u 'nh*
wt'n (28) *wt'n*
'arḫ wtr blkt
(29) *[t]r blkt*
wtr bḫl (?)
(30) *[b n]'mm bynnm*

(3) IV AB, III, 18-22 :
(18) *llk wtr [bḫl (?)]*
(19) *b n'mm bys[mm]*
(20) *arḫ arḫ ...*
(21) *'ebr ild [l B'l Hd]*
(22) *w r'um l [Rkb 'rpt]*

(35) annonce-(la), (ô) fils de Dagon !
(36) (à savoir que) Ba'al [-Ha]dd (possède) un taureau
(37) et le Chevaucheur des nuées un bœuf sauvage,
(38) (Qu')il se réjouisse Aliyan Ba'al [1] !

Pourquoi Aliyan Ba'al devait-il se réjouir, plus encore que Ba'al, de la bonne nouvelle qui lui est transmise ? Il nous semble en trouver l'explication dans l'épisode où l'on rapporte qu'Aliyan Ba'al a commerce avec une génisse, précisément dans une contrée riche en pâturages, au bord de l'eau. On conçoit, dès lors, que la Vierge 'Anat se préoccupe de la progéniture de son frère, en allant chercher la génisse au milieu des taureaux sauvages, et que Ba'al intervienne pour protéger 'Anat. Enfin, on comprend que la mise bas ayant réussi, Aliyan Ba'al se réjouisse de cette bonne nouvelle. Le passage, que nous visons, est I* AB, V, 17-20 :

Aliyan Ba'al entend (*i. e.* : obéit).
(18) Il aime la génisse dans le pâturage,
la vache (19) dans le champ au bord de l'eau [2],
couchant (20) avec elle [3], etc...

Le nouveau poème fixe avec précision l'habitat préféré d'Aliyan Ba'al. C'est là qu''Anat ira à sa recherche, lorsque Mot régnera au temps de la sécheresse et qu'Aliyan, le dieu des sources, aura disparu à l'intérieur de la terre.

J'erre vers ma Grâce (20) (dans) la terre de pacage,
(vers la) Beauté au champ du bord de l'eau [4].

On insiste sur les soins particuliers dont la génisse entoure son veau, ce

[1] IV AB, III, 33-38 :

(33) *ql lB'l ttnn*
(34) *bšrt 'El b[šr] B'l*
(35) *w bšr ḥtk Dgn*
(36) *w'br l B'l [H(?)]d*
(37) *wr'um l Rkb 'rpt*
(38) *yšmḫ 'Al'i[y]n [B]'l*

[2] Nous rectifions ici notre explication du complexe *šḥl mmt* donné dans *RHR*, 1935, p. 44 note 1. Puisque la scène se passe sur les bords du lac Semachonitis, il faut comprendre *mmt* = hébr. *mayemah* ; cf. el-Amarna : *mîma*, *mêma*.

[3] I'AB, V, 17-20 :

yšm' 'Al'iyn B'l
(18) *y'uhb 'glt b dbr*
prt (19) *b šd šḥl mmt*
škb (20) *'mnh šb' lšb'm*

[4] I AB, II, 19b-20 :

mġt ln'my 'arṣ (20) *dbr*
ysmt šd šḥlmmt

La Grâce et la Beauté désignent ici Aliyan Ba'al.

qui s'explique puisque cet animal doit prendre place auprès des dieux ; malheureusement le passage est lacuneux. On est tenté de restituer aux lignes 23 et 24 de IV AB, III :

(23) *tḫbq* [*arḫ 'ebrh*] [La génisse] caresse [son veau] ;
(24) *tḫbq* [*arḫ r'umh*] [La génisse] caresse [son taureau sauvage].

Cela remémore les nombreuses plaquettes d'ivoire d'Arslan Tash qui représentent une vache allaitant son veau en lui léchant le derrière (fig. 2 et 3)[1]. Après une comparaison attentive, les inventeurs ont conclu que ces ivoires, ainsi que tout le groupe phénico-chypriote, qui reproduit le même motif, se rattachaient à l'art égéen plutôt qu'à l'art égyptien. Ils ont aussi souligné que dans la tradition égéenne « le motif paraît avoir un caractère religieux qui lui fait défaut en Égypte[2] ». Cela nous permet de rapprocher la légende de la tablette IV AB du groupe d'ivoires à la vache allaitant son veau et de conclure qu'en reproduisant ce motif — quelles que soient la diffusion du motif et la variété de son utilisation — les artistes phéniciens connaissaient la légende rapportée par IV AB et y faisaient allusion. Le motif du papyrus qu'on discerne nettement sur notre figure 3

Fig. 2. — Ivoire d'Arslan Tash.

[1] Thureau-Dangin, Barrois, Dossin et Dunand, *Arslan-Tash*, p. 119-126, pl. XXXVII-XLIII. Comme nous l'avons indiqué, *Syria*, XIII (1932), p. 389, les caractères phéniciens gravés au revers de plusieurs de ces plaquettes sont plus anciens que l'inscription mentionnant Ḫazael. On a donc dû remployer des plaquettes plus anciennes quand on voulut fabriquer le meuble commandé par le roi Ḫazael. Il s'ensuit que ces pièces peuvent provenir d'autres ateliers que Damas, vraisemblablement d'un atelier phénicien. On remarquera que la plaquette d'ivoire, figurant un prince de face, est d'une autre facture. Peut-être a-t-elle été sculptée à Damas même, et représente-t-elle Ḫazael.

[2] *Ibid.*, p. 125. Voir aussi A. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, IV, p. 552 et suiv.

s'inspire des représentations égyptiennes ; mais il est en situation dans le *arḍ el-Ḥoulé* où ce végétal pousse en masses profondes.

D'autre part, il est évident que tout ce récit, c'est-à-dire l'accouplement d'Aliyan Ba'al avec la génisse, l'intérêt porté à la génisse et à son veau, l'admission de ce dernier dans la familiarité des dieux, se rapporte à l'animal-attribut, au veau qui accompagne les représentations d'Hadad jusqu'à basse époque.

Fig. 3. — Ivoire d'Arslan Tash.

Le mythe est transparent : le jeune taureau, attribut de Ba'al, et de belle race, nourri dans les grasses prairies de la contrée du lac de Samak, apparaissait comme le rejeton du dieu des sources, Aliyan, fils de Ba'al. Ce dernier, dieu des orages et des pluies bienfaisantes, procrée le dieu des sources qui, lui-même, engendre le bétail qui se repaît dans les prairies où se plaît la déesse 'Anat. On peut même se demander si la génisse qui met bas le veau divin n'est pas un dédoublement d''Anat ou une de ses formes primitives. Dans ce cas, il faudrait expliquer la coiffure en tête de vache de la déesse non pas seulement par son identification avec Hathor, mais surtout d'après la conception ancienne de la déesse [1]. La double qualification de taureau et de nourrisson d''Anta ('Anat) revendiquée par Ramsès II [2] serait donc conforme à la mythologie phénicienne.

L'intérêt de ces considérations est de nous révéler le mythe développé qui se cachait derrière le culte de l'idole animale. Celle-ci est en connexion avec

[1] Philon de Byblos, frag. II, 24. Voir la très ancienne représentation de la déesse sur le cylindre de Byblos découvert par P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 62 et suiv.

[2] P. Montet, *Kémi*, IV, p. 191 et suiv. Pour l'histoire de l'épithète « taureau comme Seth » appliquée au pharaon ; cf. Connoyer, *Revue Biblique*, 1936, p. 151-152.

le culte des sources et l'on notera qu'il s'agit d'animaux sauvages, ce que définit le terme *r'um*, d'où l'on peut conclure à la haute antiquité du mythe.

Du veau divin né et vénéré dans le haut Jourdain, il faut rapprocher le *'egel* ou jeune taureau qu'on nous dit avoir été l'objet d'un culte chez les Israélites. S'il est question du veau d'or dans le désert, ce ne peut-être que la projection dans le temps d'un culte palestinien [1] dont il est fait mention sous Jéroboam, qui établit deux veaux d'or, l'un à Béthel et l'autre à Dan, aux sources du Jourdain [2]. La rencontre est trop singulière pour être l'effet du hasard. Jéroboam ne fit, certainement, que consacrer un culte local plus ancien, précisément celui dont nous trouvons l'écho dans la légende de la tablette IV AB.

De plus, comme Vatke l'a reconnu depuis longtemps, il est très probable que l'idole fabriquée à l'usage de Mika, et installée à Dan, représentait un jeune taureau [3]. On nous dit que ce culte fut en honneur « jusqu'à la déportation du pays », ce qu'on peut entendre de la chute de Samarie en 721 av. J.-C. [4]. D'ailleurs, en s'installant aux sources du Jourdain, les Danites rentrèrent dans la dépendance économique de Tyr et de Sidon, ce que leur reproche déjà le cantique de Déborah :

et Dan séjourne sur les vaisseaux de l'étranger [5].

Ainsi les textes phéniciens de Ras Shamra projettent une lumière inattendue sur les origines du « péché de Samarie » qu'au temps de Jéroboam les Israé-

[1] *Exode*, XXXII, 4; 8 etc... ; voir Baudissin, dans Herzog-Hauck, *Realencycl.*, s. v. *Kalb.*, qui admet (p. 711) que le récit du « veau d'or » dans le désert est inspiré par une intention de polémique contre le culte prôné par Jéroboam. Voir nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 243 et suiv.

[2] *I Rois*, XII, 20-29.

[3] *Origines cananéennes*, p. 243-244. On notera que *Juges*, XVII, 1-4 et 7-13 se réfère à un texte qui envisageait la confection d'une idole, tandis que *Juges* XVII, 5-6 parle d'un éphod et de teraphim. Le récit de *Juges*, XVIII, bloque les deux sources et cela apparaît par la maladresse du rédacteur qui, aux versets 17 et 18, a inséré entre *ha-pesel* et *ha-masseka* (deux termes qui doivent être joints pour désigner l'idole en métal) la mention de l'éphod et des teraphim. Les deux sources se distinguent aussi par le fait que dans l'une Mika prend son fils pour prêtre et dans l'autre un lévite ; *cf. Origines cananéennes*, p. 180.

[4] L. Desnoyers, *Hist. du peuple hébreu*, I, p. 124, adopte la date de 730 correspondant à la conquête de la Galilée et de Galaad par Téglatphalasar III.

[5] *Juges*, V, 17 en supprimant *lammah* avec certains manuscrits, comme le propose Kittel.

lites vénéraient au cri de « Vive ton Dieu ! ô Dan [1] ». Dès lors, on suit le culte du jeune taureau divin, pratiqué aux sources du Jourdain, depuis les textes de Ras Shamra remontant au XIVe siècle av. J.-C., jusqu'à la chute de Samarie, en passant par l'installation des Danites au cours des derniers siècles du IIe millénaire et l'intervention de Jéroboam I (931-910 av. J.-C.). Cette explication écarte toute origine égyptienne pour le culte israélite du « veau d'or ». Tiele a vu juste lorsqu'il a expliqué la représentation tauromorphe de Yahvé, qualifié de « taureau (*'ebir*) de Jacob », par le contact des Israélites avec les tribus vénérant Hadad ; mais il faut reporter ce contact à une date très ancienne [2]. Cependant, le taureau symbolisant par-dessus tout la plus grande force connue par ces populations, certains clans cananéens, tout au moins à une époque très ancienne, ont aussi rapproché El du taureau et cela est très net encore dans les textes de Ras Shamra. Yahvé a donc pu, de ce côté aussi, trouver sa voie vers une représentation tauromorphe. A notre avis, il est vraisemblable que les deux taureaux de Jéroboam ne visaient pas la même assimilation pour Yahvé : à Béthel l'idole tauromorphe dérivait d'une représentation de El, puisque tel était le grand dieu local, tandis qu'à Dan elle se rattachait au cycle de Ba'al. Cette répartition géographique, qui résulte de tout un ensemble de renseignements, confirme les conclusions auxquelles nous avions abouti, à savoir que le plus ancien dieu à nous connu du groupe cananéen était le dieu El et que les Cananéens n'adoptèrent Hadad, auquel ils donnèrent l'épithète de Ba'al, qu'au moment de leur extension vers le Nord quand ils atteignirent le haut Jourdain et le Liban.

Dans les très anciennes légendes phéniciennes, le Nord est le Liban [3]. Le souvenir s'en conserve jusque dans Ezéchiel, qui met en parallèle « princes du Nord » et « Sidoniens » [4]. Dans les textes de Ras Shamra, pour parler à Ba'al, dieu que les inscriptions tardives qualifient d'*akrorrités* et de *libanéotès*, la déesse 'Anat, qui se trouve dans la région du lac de Ḥoulé (Samak), monte *bṣpn* « vers le Nord », c'est-à-dire sur le Liban. On comprend dès lors l'expression : *w B'l tb' mrym* [5] *Ṣpn* « et Ba'al gagna la (plus grande) hauteur du

[1] Amos, VIII, 14.

[2] Cela écarte l'objection de Baudissin, *l. c.*, p. 707 ; 38 et suiv.

[3] Voir *Syria*, XVI, p. 404 et suiv.

[4] Ezéchiel, XXXII, 30.

[5] La forme *mrym* doit s'expliquer comme en sabéen, où la racine est *rym* et où *mrym* désigne « la plus haute partie ».

Nord [1] », autrement dit le Liban. Il faut comprendre également le Liban dans le passage suivant, II AB, IV-V, 82 :

> La Vierge 'Anat se réjouit.
> Elle dirige (ses) pas et elle gagne la terre.
> Voici ! elle se dirige
> vers Ba'al (sur) les hauteurs du Nord [2].

Les rapports étroits qui apparaissent ainsi, dès une haute époque, entre les cultes phéniciens de la côte phénicienne et les cultes pratiqués aux sources du Jourdain expliquent, à basse époque, le culte de Pan. Avec une remarquable perspicacité, M. Charles Picard a bien vu que les Phéniciens, notamment les Bérytiens, tenaient le dieu Pan en particulière vénération et que le groupe en marbre « Aphrodite, Eros et Pan » offert par l'évergète de la corporation des armateurs bérytiens de Délos, aux dieux de la mère-patrie, avait une valeur sacrée qui répondait à un *hiéros logos* phénicien [3]. Ce dernier nous est fourni sous sa forme ancienne par la tablette IV AB que nous venons d'examiner. A l'époque séleucide Aliyan s'est mué en Pan, lui aussi dieu des sources ; en même temps, sa légende s'est amenuisée et n'a plus retenu que le souvenir de vagues rapports avec la déesse. Ainsi nous pouvons suivre depuis l'époque historique la plus reculée, où le culte revêt une forme nettement naturiste, jusqu'à la chute du paganisme, l'évolution du mythe d'Aliyan, dieu des sources.

D'une manière plus générale, qu'ils se localisent dans le Sud ou dans le Nord de la Palestine, les textes mythiques de Ras Shamra font apparaître des contacts étroits avec les anciens récits de l'Ancien Testament, d'où il résulte que nombre de ces derniers remontent à une époque beaucoup plus reculée qu'on n'avait fini par le supposer.

René Dussaud.

[1] II AB, IV-V, 19.

[2] II AB, IV-V, 82 et s.

(82) *smḫ Bttt 'nt*
tdʿṣ (83) *p'nm wtr 'arṣ*
(84) *'edk lttn pnm*
(85) *'m B'l mrym Ṣpn.*

[3] Ch. Picard, *Observations sur les sculptures bérytiennes de Délos*, dans *Berytus*, II, (1935), p. 11-24. M. Picard a deviné que la déesse subissait une descente en terre et une *anodos*. Les textes de Ras Shamra nous la montrent, en effet, descendant aux enfers et un cylindre de Ras Shamra la figure, munie de la coiffure hathorique et sortant de terre à mi-corps.

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau et R. Ghirshman. — **Fouilles du Tépé-Giyan près de Néhavend** (1931 et 1932) (Musée du Louvre. Département des Antiquités Orientales. Série archéologique, tome III). Un vol. gr. in-4° de VI et 144 pages avec 24 pl. en phototypie et 85 pl. au trait. Paris, Paul Geuthner, 1935.

Nos lecteurs ont été mis au courant, par les auteurs eux-mêmes, des importants résultats obtenus dans les fouilles de Tépé-Giyan (1). Le volume que nous annonçons fournit le rapport définitif sur ces recherches avec la documentation complète et une illustration qui est un modèle du genre. Il y est joint un rapport de M. Ghirshman sur ses sondages au Tépé-Djamshidi et au Tépé-Bad-Hora, ainsi qu'une étude de M. H. V. Vallois sur les têtes osseuses rapportées de ces sites. Enfin, les deux archéologues ont profité de l'occasion pour publier la céramique du Luristan et celle de Tépé-Hissar (Damgan) que possède le Louvre.

En attaquant le Tépé-Giyan, en partie exploité déjà par les indigènes et dont M. Herzfeld avait signalé l'intérêt après une visite prolongée et une fructueuse récolte d'objets, MM. Contenau et Ghirshman s'étaient surtout proposé d'apporter des éclaircissements à l'irritante question de la chronologie céramique des hautes époques sur le plateau iranien et aux environs. Le but a été atteint et le lecteur a été mis à même d'en juger par un exposé méthodique accompagné d'une illustration probante. Aux reproductions phototypiques des vases et objets divers, est jointe une série de planches au trait qui rangent les objets découverts tombe par tombe. Les tombes s'échelonnant sur quatorze mètres de hauteur, on conçoit l'intérêt de ces indications précises. Au-dessous de ces quatorze mètres, et encore sur cinq mètres de haut, on traverse une couche de tessons qui n'est pas la moins intéressante.

La prospection de ces dix-neuf mètres de débris a permis de discerner cinq étages ou couches dont nous groupons les caractéristiques dans le tableau ci-joint avec un essai de synchronisme.

L'installation sédentaire de Tépé Giyan remonte vraisemblablement à l'énéolithique. La première céramique semble plus voisine de Ninive 2 que de Ninive 1 (1). Elle apparaît comme une céramique

(1) *Syria*, XIV (1933), p. 1-41.

(1) La céramique peinte de T. G. entre 18 et 19 mètres est d'un dessin plus riche que celle de Ninive 1 ; le chevron y affecte des formes variées, l'oiseau stylisé (pl. 41, 16) et même les files d'oiseaux (pl. 40, 10 et pl. 42), aussi

COUCHES	HAUTEUR DE LA COUCHE	TOMBES CORRESPONDANTES	DATES PROPOSÉES	CÉRAMIQUE CARACTÉRISTIQUE	AUTRES OBJETS	SYNCHRONISMES
I	0 m. à 4 m.	Tombes 1-63	1000-1400 av. J.-C.	Céramique commune rosée ; au-dessous : vases gris-noir lustré ou rouge foncé lustré et vases caliciformes sans décor.	Quelques armes en fer. Poignard en bronze à manche évidé. Pâte de verre.	Tombes du Luristan.
II	4 m. à 6 m.	Tombes 64-82	1400-1800	En haut : vases caliciformes souvent décorés de peinture géométrique, cratères peints, décor en métopes : petits soleils et oiseaux à queue en éventail (coqs).	Pâte de verre.	
III	6 m. à 7 m. 25	Tombes 83-101	1800-2500	Céramique rouge, souvent à engobe rouge-vif. Décor géométrique avec triangles curvilignes. Vases tripodes, becs en forme de tête d'animal.	Épingles à tête conique percées au tiers supérieur. Pâte de verre.	Ninive 5.
IV	7 m. 25 à 9 m. 50	Tombes 102-119	2500-3000	Jarre à panse sphérique et petite cruche à anse. Décor : soleils, poules d'eau, « oiseaux-peignes ».	Abondance de métal ; hache à douille.	Suse II.
V	8 m. 75 à 19 m.	Tombes 120-122 Tessons épars.	3000-4000 (?)	Pâte demi-fine, jaune-verdâtre, frises d'oiseaux stylisés. Bouquetins et panthères. Géométrique complexe avec le carré de Malte.	Métal dans les deux tiers supérieurs (hache plate à 14 m.). Obsidienne et silex.	Suse I; Persépolis I. El-Obeid. Sialk I b-c, Ninive 2. Ras Shamra IV. Sialk I a, Ninive 1.

déjà évoluée, au décor géométrique complexe (carré de Malte). Dès l'énéolithique (obsidienne et silex) apparaissent les bouquetins et panthères comme à Sialk I ; c'est alors au IVe millénaire une floraison céramique qui règne sur tout le plateau iranien, mais qui atteint le plus d'éclat, comme nous l'avons expliqué (1), dans les grands centres en bordure du plateau, à Suse avec le style I, et même avec des tons polychromes, que n'a pas connus Tépé-Giyan, à Arpatchiyah et à Tell Khalaf.

La couche V de Tépé Giyan haute de 10 mètres doit correspondre à une occupation fort longue du site et il ne serait pas impossible qu'elle descendît jusque vers 2.800, ce qui réduirait un peu la durée des couches IV-II qui, d'après le tableau ci-contre, paraît un peu forte pour l'épaisseur des déblais. D'ailleurs, ne serait-ce que par comparaison avec les résultats des fouilles de Sialk, la couche T. G. V devra être subdivisée.

Le passage de Suse I à Suse II ne laisse

le carré de Malte (pl. 44, 5). Le bouquetin est fréquent au-dessus de 17 mètres (pl. 44). Le décor très particulier de T. G., pl. 44, 13 entre 16 et 17 mètres répond à l'époque de Tell Khalaf (*Arpachiyah*, pl. XX) ou Ninive 2.

(1) *Syria*, 1935, p. 375-376.

aucun doute. Cependant nous ne pensons pas qu'on puisse, même dans le temps, rapprocher l' « oiseau-peigne » de Tépé Giyan, de l' « animal-peigne » de Suse I (p. 67-68), par la raison que ce dernier est tout autre chose: jamais la tête n'y apparaît au milieu de l'animal et certains exemplaires montrent nettement une tête à une extrémité et une queue à l'autre. Il n'y a donc pas à considérer dans le même décor un élément survivant de Suse I et une autre caractéristique de Suse II.

La publication que nous analysons apporte sur toute la céramique iranienne antérieure à l'âge du fer, et même sur celle du début de cet âge, des renseignements précieux, diligemment publiés.

R. D.

A. Moortgat. — **Frühe Bildkunst in Sumer.** (Mitteilungen der Vorderasiatisch-Ægyptischen Gesellschaft). Un vol. in-8° de 98 pages et 36 planches. Leipzig, J.-C. Hinrichs, 1935.

M. Moortgat, dont il a été précédemment rendu compte de divers ouvrages (*Syria*, XVI, p. 94 et 297), nous donne ici une étude pénétrante des premières manifestations de l'art en Mésopotamie. Car parler de « Sumer » nous semble incorrect dès l'instant où l'on tient compte des fouilles de Tell Asmar, Khafadje, à plus forte raison de Mari, qui est en plein Moyen-Euphrate.

On a plaisir à trouver, dès l'abord, un hommage rendu à la pénétration de Léon Heuzey, qui a su tirer des monuments alors connus, les vues les plus originales touchant une civilisation encore ignorée, et son œuvre est parmi les rares qui ont pu subir la rude épreuve du temps. Ses *Origines orientales de l'Art*, que Moortgat aurait pu aussi citer, restent un ouvrage indispensable pour quiconque désire aller par delà les monuments vers la civilisation qu'ils représentent.

Depuis Heuzey, quel bouleversement dans nos connaissances, quelle abondance de documents nouveaux, inattendus. Il y a vingt ans, on n'aurait osé s'aventurer au delà de la période de Mesilim. Aujourd'hui, celle-ci n'est plus qu'un stade dans le développement d'une civilisation qui a connu auparavant, les périodes de Djemdet Nasr, d'Uruk et d'el-Obeid. Moortgat reprenant les monuments de l'époque d'Ur-Nina et de Mesilim, les replace dans le cadre de l'évolution dont il s'efforce de retrouver le point de départ. A vrai dire, il ne remonte pas à notre sens assez haut, puisque la période d'Uruk est la plus ancienne de son étude. Il ne serait pas inutile de pousser jusqu'aux temps d'el-Obeid.

Ceci dit, nous avons un travail minutieux, où l'auteur, d'après les sources qu'il indique très soigneusement, s'efforce de retrouver la trame même de l'art qu'il caractérise en le décomposant en tous ses éléments et qu'il examine tout à la fois sous l'angle des thèmes et sous celui de la composition.

Moortgat va du « connu vers l'inconnu » et c'est certainement la meilleure méthode. On voit qu'il est de ceux qui datent raisonnablement les tombeaux d'Ur, se gardant des deux excès. Il est, en effet, très probable que les plus anciennes tombes sont proches du temps d'Ur-Nina. Les objets qui sortent du temple d'Ishtar à Mari pourront servir de points de comparaison extrêmement précieux et l'on

verra que certains sont absolument interchangeables avec des objets provenant non seulement du pays d'Akkad (*R. A.*, XXXI, p. 186-187), mais aussi d'Ur. Il est donc dangereux de trop rabaisser les dates d'Ur, car Mari apporte des répondants. Un exemple : Moortgat semble impressionné par le fait que le casque de Meskalamdug est d'une forme très proche de celui d'Eannadu, sur la stèle. Mais la coiffure que ce « casque » documente se retrouve à Mari, sur la statuette de Lamgi-Mari (*Syria*, XVI, p. 23 et pl. VII), statuette antérieure ou, en tout cas, contemporaine d'Ur-Nina (*R. A.*, XXXI, p. 143). Pour rester à Ur, je me demande si les nombreuses scènes classées dans le cycle « cultuel » ne sont pas plutôt prises au répertoire de la vie « séculière ». Ainsi le repas représenté sur un registre de l'étendard, aussi bien que la scène de la famille d'Ur-Nina à Lagash. J'avoue non plus ne pas voir sur l'étendard, l'équilibre dans la composition, que l'auteur y trouve. Passe encore dans le registre supérieur du panneau de la guerre, mais difficilement dans les autres.

La période de Djemdet Nasr est spécialement bien étudiée et le répertoire des monuments — six grandes pages — sera extrêmement précieux. Les thèmes sont répartis en trois groupes : actes cultuels, soin et protection des troupeaux, chasse. Il est remarquable que la divinité soit représentée plus volontiers par un attribut ou un symbole, ne prenant figure humaine que plus tard. C'est là une donnée intéressante pour l'histoire des religions.

L'époque d'Uruk est moins bien attestée, et nous aussi nous croyons que des fouilles augmenteront la documentation « plastique ». Les empreintes de cylindres nous indiquent que l'inspiration prend ses thèmes dans les scènes cultuelles, le combat et la chasse, la vie des animaux sauvages ou des bêtes fantastiques. Thèmes que l'on retrouvera au temps de Djemdet Nasr, plus évolués et développés, alors que l'époque de Mesilim indique une « cassure » dans le développement. Ces conclusions sont d'importance, car elles débordent le cadre des simples documents réunis. Nous aideront-elles à mieux comprendre le peuplement du pays mésopotamien ? A quel moment le peuple sumérien est-il là ? La civilisation prédynastique est-elle la combinaison de deux cultures, l'une indigène, l'autre étrangère et quelle est celle qui est sumérienne ?

Questions souvent débattues, infiniment complexes. M. Moortgat en connaît mieux que personne les difficultés. Les belles planches nous donnent la documentation essentielle. Fort bien choisie, elle nous rend accessible des monuments épars, certains peu connus et que le rapprochement avec d'autres met en valeur. On s'aperçoit aussi que nombre de collections méritent qu'on les étudie à nouveau, surtout maintenant que l'on commence à mieux connaître les périodes de la protohistoire mésopotamienne.

André Parrot.

René Labat. — **Le poème babylonien de la création.** Un vol. in-8° de 177 pages. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1935.

Depuis la traduction que M. Dhorme en avait donnée dans son *Choix de Textes religieux assyro-babyloniens* (1907), le poème *Enûma eliš*, œuvre capitale de la littérature akkadienne, s'étalant sur sept

tablettes, s'est vu compléter, sauf pour la cinquième tablette, par plusieurs découvertes [1]. On ne peut oublier les contributions de MM. Langdon et Furlani. L'édition de M. Labat est plus complète encore et elle est accompagnée d'un commentaire qui en rehausse le prix.

L'*Enuma eliš* n'est pas antérieur à la première dynastie babylonienne ; c'est dire qu'il est de composition relativement récente et, par suite, il n'est pas surprenant qu'il se présente comme un complexe difficile à démêler. M. Labat y parvient cependant.

Le poème est entièrement consacré à la gloire de Marduk. Le grand-prêtre le récitait, la main levée, devant le dieu, au jour fixé. Mais l'auteur a pris pour base le mythe sumérien d'Enlil, l'antique dieu de Nippur. Mis à mort par des divinités hostiles (Zû, Asakku, Enmešarra), il était délivré par son fils Ninurta.

Il faut s'entendre quand on avance que Ninurta est un dieu solaire. Son caractère le plus ancien, c'est-à-dire fondamental, est celui qu'on attribue à Nin-gir-su, comme étant « le seigneur de la plantation » ou encore « le dieu des champs et des canaux, qui donne la fertilité » [2]. En réalité, donc, il est « l'esprit », la *dynamis*, des moissons et des récoltes. Son rôle s'affirme au moment de la crue des fleuves et il suffit d'avoir considéré les effets tempétueux et souvent destructeurs de cette dernière pour comprendre que Ninurta ait passé pour le dieu de la guerre par excellence. Dans un autre domaine, et sans chercher à pousser la comparaison, Ninurta est du type de Mot chez les Phéniciens, qui est de lignée solaire, mais n'est pas le soleil. De même Marduk, qui prend le titre d' « enfant-soleil [1] » ; mais n'est à pas proprement parler le soleil et qui n'est nullement « le soleil victorieux », pas plus que Tiamat ne représente « les rigueurs de l'hiver ». M. Labat ne verse pas dans cet excès : Marduk « n'est pas le Soleil ; il est le soleil levant, le soleil printanier, c'est-à-dire le soleil doux et bienfaisant. » C'est encore trop affirmatif, du moins pour la haute époque. Marduk ayant, grâce au travail savant des scribes babyloniens, absorbé les principaux dieux, il n'est pas difficile de lui en attribuer tous les caractères ; mais sa nature, tout au moins ancienne, consiste à être celui qui « donne les terres fertiles et assure les semences, qui crée le grain et les plantes et fait croître la verdure » comme le précise la septième tablette [2]. Or ces définitions désignent un dieu de la végétation et c'est pourquoi on le rajeunit en Nisan.

Ce caractère primitif perdait son importance devant l'ascension de Marduk au premier rang du panthéon babylonien, sous l'effet du remarquable développement de la théologie locale. M. Labat montre que l'auteur du poème s'est efforcé de transposer la victoire de Marduk sur le plan moral. La cinquième tablette nous introduit même en pleine astronomie et science des nombres. Finalement, l'objet propre de cette exégèse syncrétiste est de

[1] M. Labat, p. 19, n. 8, signale les améliorations que M. Dhorme n'a pas manqué d'apporter à son travail dans *Revue Biblique*, 1919, p. 350 et suiv. et 1928, p. 440 et suiv.

[2] Sur ces appellations, voir Dhorme, *La religion assyro-babylonienne*, p. 93.

[1] Labat, p. 65.

[2] *Ibid.*, p. 66.

« dégager de la diversité des cultes et des traditions une sorte de monothéisme rudimentaire ».

R. D.

Charles Virolleaud. — **La Légende de Keret, roi des Sidoniens,** publiée d'après une tablette de Ras Shamra (*Bibl. du Service des Antiquités*, t. XXII). Un vol. in-4° de 103 pages. Paris, Paul Geuthner, 1936.

Ce volume constitue une des thèses que la Faculté des Lettres de Paris a accueillies avec la plus grande faveur. C'est aussi le tome II de la publication des Fouilles de Ras Shamra (Ugarit) qui, sous la direction de M. Claude F. A. Schaeffer, débute ainsi brillamment.

Nous avons eu déjà l'occasion de faire des réserves sur l'interprétation que M. Virolleaud a proposée de ce poème [1] ; un rapide examen du texte confirme notre opinion et montre que ce n'est pas Kerét [2], qui éprouve une défaite, mais c'est lui qui taille en pièces les Térachites. Kerét serait-il devenu sans cela un héros phénicien ? La piété dont il témoigne nous est un sûr garant qu'il ne peut se dérober aux ordres du dieu El. C'est ce dernier, en effet, qui prescrit à Kerét de détruire les Térachites :

Détruis (23) complètement la citadelle (qui est) sa demeure,
(24) et que leurs maisons (et) leur race soient ruinées.

Les tribus térachites comprennent les Kesorites [3], la tribu de Zabulon, celle de Yetsep-Reshef — dont la ville d'Arsouf conserve peut-être le souvenir, — la tribu de Golam-yam.

Kerét hésite ; mais le dieu El lui confirme l'ordre dans un songe et lui promet, en récompense, une progéniture.

Tout ce qui suit jusqu'au réveil de Kerét est prononcé par El et la suite ne sera, point par point, que l'exécution des ordres de El. De la sorte, le texte principal se présente en double expédition et M. Virolleaud n'a pas manqué de profiter de cette circonstance pour l'établir fermement.

C'est à tort, à notre avis, que la traduction fait intervenir Térah qui s'adresserait à sa ou à ses femmes. La formule d'exil est prononcée par El :

Comme les sauterelles (104) elle habitera [4] la campagne,
(105) comme les criquets, les confins du désert.

El continue en s'adressant à Kerét : « Va... et tu atteindras (109) Edom-rabbim et Edom-sherarot. » La victoire de Kerét [5] est obtenue grâce à l'armée du Négeb, et c'est tout naturel si l'on admet que Kerét est le héros éponyme du *Négeb ha-kerétî*. Dans ce passage il faut observer que *ṣb'a* et *ṣb'uk* sont des nomi-

[1] *Syria*, 1934, p. 215 et suiv. d'après le résumé donné par Virolleaud, *L'épopée de Keret*, dans *Revue des Etudes sémitiques*, 1934, fasc. I.

[2] Si, comme nous le pensons, ce personnage est le héros éponyme des Kerétites (voir *RHR*, 1933, II, p. 21 et suiv.), il faut vocaliser Karet, Koret ou Kerêt, comme l'a remarqué M. Lods.

[3] Ce nom n'a peut-être rien à voir avec Kousor. Serait-ce le Geshour à placer dans le voisinage de la Philistie, *Josué*, XIII, 2 ; I *Sam.*, XXVII, 8 ?

[4] Le verbe *škn* ne signifie pas « couvrir », mais « habiter, séjourner ».

[5] M. Virolleaud attribue la victoire aux Térachites ce qui est manifestement le con-

natifs et que *sb'e* est un génitif. Donc, il faut lire :

Et sortira (86) l'armée de l'armée du Négeb [1]
(87) et sortira la steppe, donc !
(88) Ton armée (est) une grande force [2].

L'énumération qui suit le démontre [3], car cette armée du Négeb compte la tribu de Khasis et celle d'Asher. Par symétrie nous tenons *Kmyr* pour une autre tribu, probablement Kamouer à la frontière d'Égypte [4].

Les Térachites éliminés sur l'ordre de El, on ne s'en occupe plus. Kerét marche pendant sept jours pour atteindre la frontière d'Edom, dont les habitants sont désignés comme étant les Sapasites, c'est-à-dire des adorateurs de la déesse solaire Sapas, tout comme Kerét qui, d'ailleurs, est qualifié de « soldat de Sapas ». Sapas est le héraut de El et nous ne sommes pas surpris d'apprendre que El chérit le pays d'Edom. Aussi enjoint-il à Kerét de ne pas combattre Edom, mais de traiter avec Pebel-Melek, qui lui enverra des messagers chargés de riches présents [5]. Nous reconnaissons dans cet important personnage le roi d'Edom lui-même. Si le scribe phénicien ne lui donne pas le titre de roi, c'est par scrupule protocolaire et pour éviter de le mettre sur le même pied que Kerét. El, qui ne cesse de parler à son serviteur endormi, lui annonce que Pebel-Melek, qui avait sans doute une réputation d'homme farouche, se montrera d'une douceur exemplaire :

Certes Pebel-Melek changera
en roucoulement [1] le mugissement de son taureau, etc.

La réponse que fera Kerét aux offres de paix du roi d'Édom lui est dictée par El :

Certes moi (j'accepte) (138) l'argent
et l'or jaune (139) de la main de son délégué [2].

Même Kerét tentera d'obtenir plus que ne lui offre Pebel-Melek. D'abord un supplément d'or pur qui lui fait défaut. Et cela rappelle immédiatement qu'Edom possédait le port d'Esiongeber, tête de ligne des navires qui allaient au pays d'Ophir.

Ensuite il demande en mariage à Pebel-Melek sa petite fille, sous le prétexte que El lui a promis une progéniture :

(143) Donne-moi Meśel-hory [3]
(144) (qui est) la grâce de la descendance de ton fils aîné,
(145) Sa grâce est comme la grâce d'[a]Anat,
(146) sa beauté comme la beauté d'[a]Ashtart.
(147) Son cri (est) : « je hais l'ennemi! [4] »

traire de ce que dit le texte. Il est à craindre que le savant épigraphiste n'ait été entraîné à cette vue par le désir de retrouver ici la geste d'Abraham en ce qu'elle a de plus artificiel, nous voulons dire le chap. XIV de la Genèse.

(1) Autrement dit l'élite.

(2) Le terme *'ul* se trouve une fois en hébreu, dans *Psaumes*, LXXIII, 4 : « leur force (*'ou-lam*) demeure intacte ».

(3) Peut-être des harpè (*khopesh*, *ḥps* et des épées (*ḥnn*) sans nombre (l. 90 et 91).

(4) Sinouhit se repose dans l'île de Kamouer ; cf. Gauthier, *Dict. Géogr.*, I, p. 46 ; V, p. 202.

(5) Noter que la Genèse fait grief à Esaü de ses bonnes relations avec les Cananéens.

(1) Nous rapprochons *qr* de l'arabe *qarqarat*.

(2) Nous comprenons ainsi *yd mqm* et non « du cippe de son lieu saint ». Le terme *mqm* est un titre « ministre, ambassadeur ».

(3) Ce nom paraît signifier « la fille du Horite » ce qui nous a déjà amené à distinguer les Horites habitants de Se'ir des Khurri de Mésopotamie ; cf. *RHR*, 1935, I, p. 45.

(4) C'est-à-dire qu'elle ne veut aimer qu'un ami de son peuple.

Sa paupière (148) est une coupe de *shermel*.

Elle ceindra...

(149) Je trouverai le bonheur [1] dans la pureté [2] de son œil.

M. Virolleaud a écrit quelque part que la langue des poèmes d'Ugarit était singulièrement pauvre. Il n'y paraît guère dans ce passage qui ne déparerait pas le *Cantique des cantiques* et qui montre que ce poème célèbre avait des antécédents cananéens fort anciens.

Le poème de Kerét est un trait de lumière sur la Phénicie, le Négeb et Edom à une époque très ancienne, nettement antérieure au XIVe siècle avant notre ère. Ces populations apparaissent comme fortement organisées, alors qu'on avait tendance, à la suite des textes égyptiens, à méconnaître leur valeur.

La piété de Kerét est exemplaire ; elle donne au poème une haute tenue morale. Les manifestations rituelles du héros attestent que le sacrifice est dès lors organisé comme nous le rencontrerons plus tard. Dans tout l'A. T. nous n'avons pas — le Lévitique excepté, — une description aussi complète d'un sacrifice que celui que Kerét offre aux dieux El et Ba'al avant de partir à la tête de son armée.

Plus curieuse encore est l'allure de guerre de religion que l'auteur du poème a donnée aux événements plus ou moins légendaires qu'il relate. Cela témoigne qu'au XIVe siècle avant notre ère, on concevait que deux peuples pouvaient entrer en conflit pour des raisons de culte. N'est-ce pas en ce temps qu'Aménophis IV opère sa réforme religieuse en Égypte ? Il est très net, en effet, que les adorateurs de El et les tenants de Sapas (le Soleil) se mettent d'accord et s'allient, alors que les partisans des cultes lunaires Téraḥ et sa femme Shin-Nikar sont chassés. Cela nous aide à comprendre comment le mouvement, à la tête duquel s'est placé Moïse, a comporté non seulement une rupture politique avec le groupe méridional des Cananéens, mais aussi une rupture religieuse.

On ne saurait donc méconnaître la grande importance du texte de Kerét et il faut remercier M. Virolleaud d'avoir mis tous ses soins à nous le faire connaître.

R. D.

[1] Hébreu : *šalaḥ* I, mener une vie heureuse.

[2] Le terme *sp* est l'arabe *ṣaf*, pureté, limpidité.

H. L. Ginsberg. — **The Ugarit texts.** Un vol. (en héb.), in-8°, de VI + 158 p. Jérusalem, 1936.

Sous les auspices de l'Université de Jérusalem viennent d'être repris tous les textes de Ras Shamra, publiés dans *Syria* depuis 1929 jusqu'en 1935 ; ils sont transcrits en caractères hébraïques, traduits et commentés en hébreu moderne. L'ouvrage est précédé d'un bref avant-propos du professeur H. Torczyner, ainsi que d'une bibliographie de la question et suivi d'un lexique. M. Ginsberg est un philologue averti et pénétrant. Il a su utiliser toutes les ressources que pouvait lui offrir, pour l'éclaircissement de ces textes, la langue arabe, sans négliger l'accadien, les dialectes sémitiques du sud et les langues avoisinantes, et en tenant compte, d'autre part, des travaux de MM. Virolleaud, H. Bauer, Dhorme, Dussaud, Albright, J.-N. Epstein, H. Torc-

zyner, Montgomery, Gaster et d'autres. Son interprétation est d'une grande clarté et d'une remarquable unité de conception. Cependant, la prédominance du point de vue strictement philologique ne comporte-t-elle pas certains risques? Ce monde, en somme obscur et combien riche encore en possibilités de Ras Shamra, n'est-il pas, en quelque sorte, mû par ses propres ressorts, qui se dessinent à peine et qu'il faut étudier, avec toutes les ressources possibles? Dans ce cas surtout, n'y a-t-il pas lieu de tenir compte des documents archéologiques du site et des données fournies par l'histoire comparée des religions?

C'est ainsi, par exemple, que, dans I AB, col. II, l. 16, où Môt parle à Anat, l'auteur comprend *kl . gb' . tkbd . sdm .* comme : « (je parcours) toute colline, jusqu'au cœur des champs » (?) Mais, si l'on pense aux jarres enfouies dans la terre de Ras Shamra, ne s'agit-il pas plutôt de l'hébreu *gaby'a*, « vase »? Ainsi, *ib.*, col. III-IV, l. 4 ss., où El est avisé que Ba'al vient de renaître, l'auteur assimile *ḥlm* à l'hébreu *ḥzq* (« sois fort! »), une bénédiction; mais, le plus souvent, ne voyons-nous pas une nouvelle annoncée aux héros dans un rêve (*ḥlm*)?

D'autre part, on pourrait se demander pourquoi, en parlant de *Rkb . 'rpt*, M. Ginsberg n'a pas mentionné Isaïe, 19,1, plutôt que Ps. 68,5; pourquoi suppose-t-il que *emr . qniṣ* (II AB, col. VI, l. 43) signifie « il étrangla un agneau », procédé qui paraît peu en situation, alors qu'il s'agit d'un sacrifice; pourquoi ne maintient-il pas, pour le mot *ḥš* (II AB, col. V, l. 113 ss.), le sens qui a été proposé : « vite »; pourquoi traduit-il dans le traité « vétérinaire » de R. Sh. la phrase qui termine les ordonnances, *yṣq . b . aph :* « on versera (le médicament) *devant* lui » (le cheval) et non pas : « dans ses naseaux », ce qui doit être autrement efficace?

Mais tout cela s'estompe à la lumière des hardies hypothèses que M. Ginsberg sait mettre en valeur. Ainsi, pour lui, la formule *špt . ḥarṣ . špt . šmm .* (I° AB, col. II, l. 2), précédée d'une lacune de 40 lignes, décrirait la gueule d'un monstre (Tannin?) démesurément ouverte, entre le ciel et la terre, pour engloutir Ba'al (cf. Isaïe, 5, 14), conjecture qui semble être appuyée par le poème des « Dieux gracieux et beaux » (l. 61 ss.), où la bouche de ces dieux est prête à engloutir les oiseaux du ciel et les poissons de la mer. Ainsi l'auteur explique *ṣmdm* (II AB, A, l. 11 ss.), à qui *Ksr* donne des noms et qui vont sauter dans les doigts de Ba'al pour s'abattre sur le *špt . nhr.*, comme deux *massues* (cf. Zach., 11, 7; Ezéch., 37, 15; I AB, col. V, l. 3). Enfin, *zbl* (I° AB, col. IV, 10 et passim) étant assimilé au « nâsi' » (prince) hébreu, on confronte utilement Isa., 63, 15 avec Ps., 102, 20. Des suggestions intéressantes abondent dans cette étude, et on saura gré de sa publication à la jeune Université de Jérusalem ainsi qu'à M. Ginsberg.

Z. Mayani.

E. Herzfeld. — **Archæological History of Iran** (*Schweich Lectures*, 1934). Un vol., in-8° de 112 pages et XIX pl. Londres, H. Milford, 1935.

Recueil de trois conférences, les *Schweich Lectures*, de l'Académie Britannique, ce volume ne prétend pas être une histoire complète; il prend comme

centre de description l'époque pré-achéménide et les temps achéménides, la période hellénistique, la période sassanide, et le rappel des événements principaux de ces grandes divisions a pour fil conducteur les monuments dispersés sur le sol de l'Iran. M. Herzfeld, dans sa préface, avertit d'abord le lecteur du choix de sa méthode; elle me paraît très légitime; insuffisante peut-être lorsqu'il s'agit d'époques où les textes abondent, il ne peut y en avoir d'autre pour celles où ils font défaut et où le monument devient la seule source à consulter. On pourra seulement regretter que M. Herzfeld ne fasse partir son exposé que de l'époque où existent quelques grands monuments (IIIe millénaire), et que le IVe millénaire où la céramique est le seul document, mais de valeur, ait été passé sous silence. Mais il s'agit, je le répète, de trois conférences donnant chacune un aspect de l'histoire iranienne, et ne prétendant pas épuiser le sujet.

L'Iran pré-achéménide nous est peu connu ; à part quelques sculptures rupestres à Saripul, Horen, Kurangun et Naqshi-Rustem, il faut attendre le règne de Salmanasar III (836) pour en trouver mention. A ce moment les Aryens, venus du pays des deux rivières, entre l'Oxus et l'Iaxarte, sont installés en Iran, les Mèdes au nord et les Perses, qui leur sont asservis, au sud ; les essais d'émancipation des Perses remontent haut ainsi que le prouve la tablette d'or rapportée comme butin à Hamadan, où Aryaramna l'ancêtre de Darius prétend, en vain, au protocole suprême en usage chez les Mèdes.

Cyrus, déjà mentionné par Assurbanipal en 652, fonde Pasargades lorsqu'il devient indépendant et M. Herzfeld souligne les changements survenus dans la religion au cours de la dynastie achéménide. Les tombes retrouvées de tous les Achéménides (M. Herzfeld insiste sur ce point, p. 36), indiquent par leurs types différents des conceptions religieuses différentes. De même les noms de Darius, Xerxès, Artaxerxès, qui sont des noms de règne, indiquent par leur formation, l'attachement de ces rois à la doctrine de Zoroastre que M. Herzfeld croit contemporain de Cyrus et de Cambyse.

Lorsque Persépolis eut été incendiée par Alexandre, une vie ralentie, mais iranienne, continua quelques temps sur le site, notamment à Istakhr, à côté de Persépolis ; on peut dater d'environ 200 avant notre ère le temple de Kengavar, aussi grand que celui de Bel à Palmyre. Les Parthes, devenus de vrais Iraniens après la conquête du Khorassan, et dont les États vont de l'Indus à Suse doivent se défendre contre un rameau du groupe dont ils étaient issus, les Saces. On citera, du temps de leur domination, les sculptures de Mithridates II et de Gotarsès II à Behistun. Lorsque la branche arsacide de l'Atropatène vint au pouvoir, les Sûren, leurs vassaux, furent assez puissants pour former un royaume de l'Iran à l'Inde, et l'influence du christianisme naissant fut assez forte dans ces régions pour que la tradition ait, nous rapporte M. Herzfeld, fait de leur roi Gundophar : Kaspar, le premier des rois Mages. Cette période arsacide est celle des temples du feu, constitués par une chambre centrale à coupole portée par quatre piliers et entourée d'un passage étroit en forme de corridor voûté sur ses quatre côtés. A Kuh-i-Khwaja, dans le temple qui date du Ier siècle de notre ère, M. Herzfeld a

trouvé la trace de l'autel au centre de la chambre et, à quelque distance, l'autel lui-même, renversé. Les peintures murales, les monnaies de l'époque, montrent une transformation du type royal sous l'influence de l'hellénisme ; mais cet hellénisme n'est pas assimilé ; il se surajoute à ce qui n'a pas été perdu des traditions nationales, et M. Herzfeld attribue à l'importance croissante de la peinture, la décadence dans laquelle sont tombées la sculpture et l'architecture.

La troisième période dont traite le volume est celle des Sassanides, qui commence en 224. De même que Cyrus avait bâti Pasargades en signe d'indépendance, Ardashir Ier bâtit Firuzabad, et les souverains Sassanides se réclament des Achéménides dont plus de 500 ans les séparent. Suivant une tradition bien iranienne, les monuments sassanides choisissent de représenter, dans l'action qu'ils commémorent, le temps le plus expressif, sa conclusion pourrait-on dire. Annubanini à Saripul, Darius à Behistun étaient figurés vainqueurs de leurs ennemis ; les groupes de sculpture de Naqshi-Rustem, de Shapur, de Taq-i Bostan, font de même et M. Herzfeld, analysant ces monuments d'un art si différent des précédents par leur haut relief, y voit l'influence de l'art gréco-bactrien.

Il voit aussi l'influence éloignée de cet art sur celui de l'Islam où la médressé à quatre êwâns n'est qu'un agrandissement et un complément de la maison du paysan iranien avec ses deux demeures à êwâns se faisant vis-à-vis sur une cour. Après avoir rappelé le rôle des Sassanides dans le choix de l'Avesta comme livre religieux et leur tolérance pour la religion de Mani, pour le christianisme, dont on a trouvé des traces dans une île à côté de Bushir, et pour le judaïsme (tombe dite d'Esther à Hamadan), M. Herzfeld conclut que les Sassanides, ayant rejeté l'hellénisme auquel l'Iran avait été soumis pendant près de 500 ans, ont repris les traditions nationales, préparant contre l'Occident un terrain de réaction qui devait être au mieux utilisé lors de la conquête arabe.

Livre de lecture attachante, plein d'idées que le lecteur ne fera peut être pas toutes siennes, mais qui est une étude de valeur, par la variété dans la documentation et la connaissance approfondie du sujet traité.

G. Contenau.

Jean Cantineau. — **Grammaire du palmyrénien épigraphique**, in-8° de 163 pages. Le Caire, imprimerie de l'Institut Français d'archéologie orientale, 1935.

Nul n'était plus qualifié que M. Jean Cantineau pour écrire cette Grammaire du palmyrénien épigraphique. Il a découvert lui-même, avec des moyens souvent limités, de nombreuses inscriptions palmyréniennes, dont certaines sont d'une importance capitale ; il possède déjà, en matière de linguistique sémitique, une autorité reconnue ; sa formation classique, sa culture générale l'empêchent de verser dans la spécialisation outrée : il suffit, pour s'en convaincre, de lire les introductions, si nourries et si vivantes, de ses livres, *Le Nabatéen*, *Le Dialecte arabe de Palmyre*. Enfin, à une pratique de l'examen minutieux, intégral, du sujet, Jean Cantineau joint le goût de la construction logique, et ces deux qualités, rarement réunies, se sont déployées avec

succès dans un ouvrage qui était présenté comme thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres.

Il est difficile de résumer une grammaire. Je me bornerai à indiquer brièvement les points sur lesquels j'hésite à donner gain de cause à l'auteur.

L'argumentation touchant la présence de voyelles ultra-brèves en syllabe initiale (p. 59) s'appuie uniquement sur les transcriptions grecques. Or, la plupart de ces transcriptions ne prouvent pas grand chose, le phonétisme grec ne tolérant au début du mot qu'un nombre très restreint de groupes consonantiques.

J. Cantineau trouve « contradictoires » les deux formes יפתחיהי et יגילנה (p. 71). Des contradictions du même genre existent dans l'araméen d'Égypte : elles n'obligent pas à la conclusion invoquée ici.

Je me demande si la forme יכתב (p. 83) du Tarif Douanier ne serait pas à interpréter comme représentant un יכתבי (voir araméen d'Égypte), avec chute du *waw* final (voir p. 75, l. 3 : חפר pour חפרו).

P. 130, l'auteur n'admet pas que la particule relative ד puisse venir directement, par simple abréviation, de la forme די attestée d'ordinaire. Cette alternance se retrouve à propos du pronom suffixe de la 3e pers. masc. sing. (p. 66) : c'est peut-être compliquer inutilement le problème que d'admettre deux formes parallèles.

A propos de l'expression בוא כל (p. 133), qui avait jadis intrigué Clermont-Ganneau, je rappelle qu'elle est courante en syriaque (voir *Revue des ét. sém.*, 1934, fasc. 2, p. xvi).

Le mot מפון (p. 45) doit être rapproché de סופניא (*Daniel*, 3, 10, dans le *ketîb*).

Ces remarques n'enlèvent naturellement rien à la valeur d'un exposé extrêmement consciencieux, méthodique et souvent subtil. C'est une véritable grammaire, dont le besoin se faisait sentir, puisque le dernier travail sérieux en la matière datait de 1870. Je signale, en particulier, le chapitre sur l'écriture, entièrement original, riche de faits nouveaux.

Reste la « thèse », proprement dite, qu'a soutenue l'auteur. Elle peut se résumer ainsi : il y aurait eu à Palmyre deux langues, l'une traditionnelle, écrite, relevant de l'araméen occidental ; l'autre vulgaire, parlée, voisine des dialectes araméens orientaux. Ce sont seulement les incorrections, les « fissures », si j'ose dire, de la langue officielle qui permettraient de déterminer quelques traits de la langue vulgaire. En faveur de cette thèse J. Cantineau invoque la présence sporadique d'états emphatiques pluriels en א- (comme en syriaque), de la particule relative ד (voir syriaque), etc.

J'avoue n'être pas entièrement convaincu. D'abord il est certaines anomalies de la langue qui — J. Cantineau le fait remarquer lui-même avec une grande conscience scientifique — s'expliquent par des rapprochements avec des dialectes araméens occidentaux, plutôt qu'avec l'araméen oriental (voir en particulier p. 128, à propos des noms de nombre de 11 à 19). Mais surtout je me demande s'il est possible d'opposer aussi rigoureusement qu'on le fait d'ordinaire l'araméen occidental et l'araméen oriental. Les différences entre les deux groupes sont, somme toute, minimes ; la contamination était aisée ; bien des dialectes intermédiaires ont pu exister, dont nous ne

savons plus rien ; la présence de formes orientales dans un dialecte occidental ne s'explique peut-être pas obligatoirement par la coexistence d'une langue écrite et d'une langue parlée différentes.

Mais n'est-ce pas faire l'éloge d'une théorie, que reconnaître qu'elle ébranle les idées reçues et oblige à réfléchir ?

James G. Février.

A. Barthélémy. — **Dictionnaire arabe-français** Dialectes de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jérusalem. 1er fascicule in-4°, 224 p. Paris, Geuthner, 1935 (publié sous les auspices du Haut-Commissariat de France en Syrie et au Liban).

La composition d'un dictionnaire est une grave entreprise. Elle n'a encore été réalisée, pour la langue arabe, que d'une façon très incomplète. Les dictionnaires orientaux, dont quelques-uns, comme le *Lisân al 'Arab*, sont des œuvres admirables, ne renferment qu'une partie du vocabulaire ; la langue des prosateurs du grand siècle, c'est-à-dire du dixième, en est absente. Un dictionnaire dont les mots soient accompagnés de citations permettant une vue sur l'histoire de la langue, tel le bon Littré, reste pour l'arabe à l'état de projet.

La question s'y complique encore de la diglossie, par la vie des dialectes arabes à côté de la langue classique. Sans doute, depuis quarante ans, il a paru des monographies, quelques-unes excellentes, pour renseigner sur la phonétique, la morphologie, la syntaxe ou le vocabulaire des parlers arabes ; on restait dépourvu de dictionnaire digne de ce nom. Seul, le dictionnaire de Beaussier avait fourni des renseignements assez abondants et en général exacts sur les parlers algériens, mais en les mêlant à un vocabulaire administratif et judiciaire artificiel ; les autres lexiques de la « langue parlée » sont de médiocres instruments à l'usage des débutants. William Marçais ne s'est pas encore décidé à prendre en main, pour l'Afrique du Nord particulièrement, une œuvre qu'il est si admirablement propre à diriger. Il est évident qu'un répertoire de ce genre ne sera jamais complet.

M. Barthélémy nous rend l'inappréciable service de publier les documents considérables qu'il a recueillis lui-même, au cours d'un séjour prolongé à Alep ; la sûreté de la méthode de travail de M. B., ses qualités remarquables d'observateur du langage, sa conscience d'érudit font de son ouvrage un recueil aussi précieux pour le linguiste que pour le praticien. Mais la publication d'un ouvrage de ce genre est particulièrement difficile à réaliser aujourd'hui. L'Institut des Études Islamiques de l'Université de Paris, malgré l'intérêt qu'il portait à l'ouvrage, n'avait point de ressources pour l'entreprendre ; son secrétaire général, M. Massignon, a heureusement trouvé bon accueil auprès de M. le Haut-Commissaire de la République française en Syrie, auquel on doit l'apparition du premier fascicule (*alef-kha*) ; le second paraîtra tout prochainement.

L'ouvrage sera complété par une introduction, qui sera plutôt une conclusion, dans laquelle l'auteur exposera sa méthode et les résultats de son enquête. On peut considérer, croyons-nous, le dictionnaire de Barthélémy comme un répertoire quasi exhaustif du parler d'Alep,

complété par des renseignements personnels ou livresques sur les autres dialectes arabes de la Syrie.

M. B. a créé une transcription nouvelle qu'il convient d'adopter sans parti pris et dont on reconnaîtra, à l'expérience, les qualités. On ne saurait trop répéter que tous ceux qui étudient la Syrie vivante et qui, par conséquent, se trouvent en contact constant avec la langue arabe, ne feront du travail solide que s'ils s'imposent à eux-mêmes une transcription qui les oblige à fixer avec précision ce qu'ils auront entendu et, par conséquent, à s'efforcer d'entendre nettement. On leur conseille de prendre pour base la transcription de B., sauf à la modifier pour leur usage propre.

Dans la marge, la racine se détache, en caractères arabes, ce qui répond à l'usage du classement des dictionnaires classiques et qui facilitera à beaucoup de lecteurs les rapprochements que l'auteur a sans cesse établis avec la langue classique. Le vocabulaire recueilli est extrêmement abondant : on y constate clairement combien sont complexes et fines les nuances de sens qui correspondent à des différences minimes dans le type des mots. On y trouve indiqués avec précision les aspects des verbes, les types de pluriels internes, etc., avec une richesse de citations de formules vivantes, dont les débutants pourront faire le fonds de leurs « cahiers d'expressions ».

Le dictionnaire Barthélémy est un document linguistique de première valeur, et en même temps, il va être le livre de chevet de tous les Européens qui se mêlent à la vie syrienne.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

PÉRIODIQUES

Berytus, archeological studies published by the Museum of archeology of the American University of Beirut, II. Un vol. in-4° de 167 pages. Beyrouth, Université américaine et Copenhague, Levin et Munksgaard, 1935.

Rien ne témoigne mieux de l'activité archéologique en Syrie et au Liban que la multiplication des périodiques qui sont consacrés à ces recherches. Le tome II de *Berytus* dont la direction est assumée par M. Harald Ingholt renferme une série de mémoires importants.

M. Neilson C. Debevoise étudie l'amphore orientale qui s'est développée à l'imitation de l'amphore grecque introduite en Mésopotamie par les Séleucides.

Miss Florence E. Day publie avec grand soin *Some Islamic Pilgrimbottles* des XIIIe et XIVe siècles.

L'importance du mémoire de M. Ch. Picard, *Observations sur les sculptures bérytiennes de Délos*, tient à ce qu'une heureuse intuition lui a fait découvrir une valeur sacrée et un caractère de légende phénicienne pour le groupe, découvert à Délos, figurant Aphrodite, Eros et Pan, groupe que Dionysios, fils de Zénon, l'évergète de la corporation des armateurs bérytiens dans l'île sainte, avait offert aux dieux de sa patrie. Nous avons tenté de définir les entités phéniciennes mises en jeu par la plastique grecque [1].

M. Armin von Gerkan discute les questions que soulève le mur d'enceinte de Palmyre. Il ne pense pas que le mur actuellement conservé soit de Justinien ; il le rapporte au temps de Zénobie. Les

[1] *Syria*, 1936, p. 295.

aperçus nouveaux ouverts par M. von Gerkan ne doivent pas être séparés des *Études sur Palmyre* présentées dans le même volume par M. Daniel Schlumberger. Il importe de noter que les deux archéologues sont d'accord sur les points principaux ; quant à leurs divergences plusieurs tendent à s'atténuer après cette utile discussion. Il faut prendre garde que la primitive agglomération n'a pu être située au contact de la source méridionale (Ephka), d'abord parce qu'il n'est pas d'usage chez les nomades de camper trop près de l'eau — et l'on doit admettre que Palmyre a commencé par être un campement de nomades, — ensuite parce que la nature sulfureuse de la source ne permet l'utilisation alimentaire de son eau qu'après un certain trajet en plein air où elle se débarrasse de son odeur désagréable.

La grande mosquée de Hama se dresse sur le site de l'ancienne église du ve siècle de notre ère. M. P. J. Riis y a relevé des vestiges d'une époque plus ancienne, qui dérivent du grand style du IIe siècle de notre ère, illustré par les édifices de Ba'albeck et de Palmyre. Il les date du IIIe siècle, plutôt des deux derniers tiers de ce siècle.

M. L. A. Mayer publie *A dish of Mâmây as-Sâqî*.

Dans des *Notes archéologiques* d'une élégante précision, M. Henri Seyrig étudie l'image de Mégalopsychia relevée par M. Lassus sur la mosaïque de Yakto. Cette image qui jette des fleurs lui semble un simple rappel des jeux du cirque. Il en profite pour signaler le contraste entre le champ de la mosaïque où se révèle « la tradition asiatique qui marque d'une si forte empreinte tout l'art byzantin » et la bordure soumise à « la tradition hellénistique, qui devait encore donner, dans les mosaïques de la mosquée des Omeyyades, une fleur d'une si rare qualité » ; cette juxtaposition de deux traditions étant caractéristique du carrefour d'influences qu'a constitué la Syrie. Les *Notes* qui suivent proposent d'éliminer Bôlnour-'ateh de l'onomastique palmyrénienne et discutent de nouvelles amulettes.

M. Vagn Hâger Poulsen publie *A late Greek relief in Beirut* provenant de la collection Ford et conservé au musée de l'Université américaine. C'est un fragment d'un relief connu par un monument du Louvre.

La contribution la plus copieuse de ce volume (p. 57-120) est due à l'éditeur de la publication, M. Harald Ingholt. Le savant archéologue et épigraphiste y relate la découverte qu'il a faite à Palmyre dans la nécropole S.-S.-O., en 1924 et 1925, de cinq tombes datées.

Le tombeau de Maqqai est l'objet de nombreuses observations de détail. Au-dessous de la couche du défunt figure un bas-relief (pl. XXVI et XXVII, 1) qui explique (voir p. 72) un fragment du Louvre : les deux personnages représentés sur ce dernier sont des archers palmyréniens ; celui de gauche ne porte pas sur l'épaule le carquois, parce que celui-ci devait être attaché à la selle du cheval, disparu avec le reste du relief (1). La réplique du Louvre atteste qu'il s'était institué à Palmyre des traditions d'art que les sculpteurs locaux suivaient assez étroitement.

(1) M. Ingholt (p. 72) ne paraît pas admettre que, dans le relief du Louvre, l'objet brandi par le troisième personnage (le corps a disparu) soit une *armilla* ; mais « a wreath with a central medallion ».

M. du Mesnil du Buisson, *Sourān et Tell Maṣin*, donne ses notes prises en 1930 au cours de sondages effectués sur deux sites placés le long de la route de Hama à Alep.

Un torse des collections de l'Université américaine, de 1 m. 40 de haut et trouvé sur la route de Beyrouth à Sidon, est décrit par M. F. W. Goethert sur le titre : *Ein Panzertorso in Beyrut*, et attribué au milieu du deuxième siècle.

L'Émir Dja'far Abd el-Kader, conservateur du Musée National syrien à Damas, étudie *Deux unités pondérales musulmanes omayyades* que conserve le musée de Damas et qui proviennent de Beit er-Ras, l'ancienne Capitolias. Les difficultés soulevées par les deux textes sont ingénieusement résolues. Il s'agit de deux poids en verre de l'époque d'ʿAbd el-Malek avec mention du prince héritier Walid. Pourquoi ces poids sont-ils en verre, ce qui est quelque peu anormal ? C'est qu'on ne pouvait tricher avec cette matière et obtenir une diminution de poids par limage ou encore par décapage dans un acide.

Le professeur M. Rostovtzeff exerce sa maîtrise épigraphique sur *Une nouvelle inscription caravanière de Palmyre.*

R. D.

Annual of the American Schools of Oriental Research, vol. XIV for 1933-1934 (éd. M. Burrows et E. A. Speiser). Un vol. in-8° de VIII et 144 pages. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1934.

Ce volume s'ouvre avec un important compte rendu de mission : Nelson Glueck, *Explorations in Eastern Palestine*, I. Sauf en ce qui concerne les sites de Djérash et de Pétra, la Transjordanie a été quelque peu oubliée par les archéologues modernes. Cependant la découverte par de Saulcy, en 1851, de la fameuse stèle de Roudjm el-ʿAbd, celle de la non moins célèbre stèle de Mésa en 1868 à Khirbet Dhiban, plus récemment celle de la stèle de Balouʿah [1] devait inciter à des recherches attentives. C'est ce qu'a entrepris, depuis 1932, l'Ecole américaine de Jérusalem. Déjà M. Albright, et dès 1929, avait découvert une série de tells de l'Ancien et du Moyen Bronze en Galaad, entre la forêt et le désert. Dans l'est de Moab, il repéra le site de Ader remontant à l'âge du bronze et y poursuivit des fouilles en 1933. En 1924, il avait découvert à Kérak la céramique de type moabite de l'Ancien Fer. En 1931, il releva, à ʿAraʿir, des tessons de la fin de l'Ancien Bronze et du Moyen Bronze I. Dhiban ne lui fournit que des vestiges de l'âge du fer. Ces résultats ont été singulièrement étendus par l'Ecole américaine et M. Glueck en établit l'inventaire. Les sites examinés, au nombre de 150, portent souvent les traces de trois ou quatre anciens établissements de différents âges sur le même emplacement.

Les installations antiques sont disposées le long de la voie romaine, construite par Trajan de Bosra à Aqabah en passant par Amman et Kérak, ou encore le long des cours d'eau. Ces explorations ont mis en évidence le développement de la civilisation du Bronze dans l'ancien pays de Moab entre le XXIIIe et le XVIIIe siècle av. J.-C.

D'après les explorateurs l'activité des villes ou villages s'interrompt parfois

[1] Voir *Syria* 1923, p. 339-340.

pendant des périodes de plusieurs siècles, au cours desquelles les habitants durent reprendre l'état nomade. C'est ainsi que la civilisation du Bronze, qui s'éteint ici au XVIIIe siècle, n'est remplacée qu'au XIIIe siècle par celle des Moabites. Ces derniers ont laissé sur de nombreux tells parmi lesquels : el Medeiyneh, Balu 'ah, Medeibi, les vestiges de leurs forteresses rectangulaires flanquées de tours et d'abondants débris d'une poterie fine, d'une technique soignée, à engobe poli rouge ou brun, décorée de lignes et bandes horizontales combinées.

La civilisation moabite qui s'étend sur l'Ancien Fer I et II, voit son déclin à la fin du IXe siècle avant notre ère. Elle sera suivie, beaucoup plus tard, au IVe siècle avant notre ère, de l'établissement du pouvoir nabatéen qui, par sa haute organisation, par le commerce des caravanes, fera renaître la sécurité et la prospérité dans les régions transjordanes. L'art céramique nabatéen développe deux types contemporains de belle poterie rouge, de matière extrêmement fine, dont sont formés des coupes, bols et cruches de tailles variées. Le premier type s'orne d'un décor peint végétal, coupé de rangées de petits disques et posé sur un fond de lignes parallèles ou entrecroisées assez estompées. Le second modèle céramique est à décor incisé à la roulette ou avec un tour à dents. Des recherches subséquentes ont considérablement étendu le champ de cette céramique jusqu'à Boṣra et dans le Djebel Druze (1).

La conquête romaine par Trajan, en 106 ap. J. C., ruine les cités nabatéennes parmi lesquelles Pétra. Certains établissements furent repris par les Romains, d'autres restèrent inoccupés jusqu'à la période byzantine ou médiévale arabe.

Il faut signaler à ce sujet que M. Albrecht Alt, *Aus der 'Araba*, à la suite des recherches de Fritz Frank, réduit quelque peu la part des Nabatéens au profit de l'organisation militaire des Romains qui suivit l'incorporation du royaume nabatéen.

M. Mecquenem.

(1) G. M. Crowfoot, *Palest. Expl. Fund, Quart. Stat.*, 1936, p. 14-27.

Orientalistische Literaturzeitung, mars 1936. — Johannes Friedrich, *Himmelszeichen in ægyptische und hethitischen Kriegsberichten*. L'auteur reprend un passage de la stèle de Napata (47e année de Thoutmès III, vers 1459) publiée par M. Reisner et commentée par M. Moret (voir *Syria*, 1934, p. 104). En passant, il relève que la *nbt kpnj* n'est pas Hathor, mais la Ba'alat Gebal locale. Comptes rendus : Maurice Dunand, *Le musée de Soueïda* (C. Watzinger relève l'importance de ces monuments pour les cultes locaux d'une région placée entre la Syrie et l'Arabie, car ce sont des dieux indigènes qui se cachent sous l'apparence gréco-romaine). — Mélanges consacrés à feu *Immanuel Benzinger*, l'auteur bien connu de l'*Hebräische Archäologie* qui finit sa vie comme professeur à Riga. (J. Herrmann. A signaler une notice de Félix Treu intitulée *Quelques notes sur Ras Shamra*). — H. Frankfort, *Tell Asmar, Khafaje and Khorsabad* (A. Moortgat). — I. Gelb, *Hittite Hieroglyphs*, II. (P. Merigi se réjouit des progrès attestés par ce second travail de l'auteur). — Charles F. Jean, *La Bible et les récits babyloniens* (O. Eissfeldt). — Ritter, Ruska, Sarre et

Winderlich, *Orientalische Steinbücher und persische Fayencetechnik* (Fr. Taeschner). Tahsin Öz, *Zwei Stiftungsurkunden des Sultans Mehmed II* (Th. Menzel : important pour la topographie historique).

Idem, avril 1936. — Comptes rendus : Norman de Garis Davies, *Paintings from the Tomb of Rekh-Mi-Rē' at Thebes* (H. Kees). H. de Genouillac, *Fouilles de Telloh*, I (A. Falkenstein : étend notre connaissance du matériel archaïque.) Th. Jacobsen et S. Lloyd, *Sennacherib's Aqueduct at Jerwan* (A. Ungnad). *Festschrift Otto Procksch* (K. Galling signale l'étude que Noth fait du terme *ḫabiru* qui, comme *'prw* et *'ibrim*, désigne des gens qui mènent une existence indépendante au milieu des sédentaires et qui, suivant les circonstances, prennent du service en groupe ou isolément). Karl Ahrens, *Muhammed als Religionsstifter* (J. Fück fait des réserves sur la thèse principale de l'auteur qui écarte toute influence chrétienne).

The British Museum Quarterly, X, 3 (1936) annonce que M. Edgar John Forsdyke, conservateur du département des Antiquités grecques et romaines remplace Sir George Hill comme Director et Principal Librarian du British Museum.

M. R. D. Barnett donne d'intéressants détails (p. 119-121) sur les fouilles de Tall Chager Bazar dans l'ancien royaume du Mitanni, à 35 kilomètres au sud de Nisibin en Haute Mésopotamie. Elles ont été conduites par M. Mallowan en 1935 (1). Quinze strates successifs ont été reconnus, le plus élevé ou niveau I date de 2000 à 1600 av. J.-C. C'est le temps du royaume du Mitanni, dynastied'Indo-Européens régnant sur la population Khourrite. La planche XXXII, 3 fournit un vase peint de cette époque. Le niveau V (3000-2300) témoigne d'un développement remarquable. Plus anciennement on trouve une couche stérile au-dessous de laquelle apparaît la fine céramique de Tell Khalaf comme à Arpatchiyah et aussi les terres cuites figurant la déesse de la fécondité. Nombreux calices à pied (pl. XXXII, 2, à corriger ainsi dans le texte, p. 120) avec peinture géométrique dont la forme rappelle les vases de Sialk.

Le même savant publie (pl. XXXIV, 1 et 2) un ivoire figurant une jeune femme nue et debout, de provenance inconnue, où il propose de reconnaître une œuvre anatolienne du dernier quart du IIe millénaire av. J.-C.

R. D.

(1) Voir *Illustr. London News*, 23 Novembre 1935, p. 930-933 avec 25 fig.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Shârouḥén dans des textes de Ras Shamra. — Dans une inscription de Ras Shamra (RŠ 1929, n° 11 à la fin de chaque ligne et n° 38, l. 1), figure le mot *Šlḥn*, accolé, dans le dernier de ces passages, au nom d'un personnage, Seleg, qui se trouve à la fin d'une liste de noms d'hommes pour la plupart sémites (RŠ 1929, n° 10, l. 13 : *b[n] Slg*) et qui, de ce fait, doit être lui-même un sémite (cp. *Syria*, X, 1929, p. 304 suiv.).

M. Charles Virolleaud signale d'autre part la présence de ce même *Šlḥn* dans un texte mythologique où la déesse 'Anat massacre les *bn šlḥnm*, c'est-à-dire « les fils de Šolḥân » (cp. *Syria*, XV, 1934,

p. 248 et n. 1) et il conclut de ce texte que *Šlḥn* paraît désigner un pays ou une ville de ce nom (pour *bn* avec un nom de lieu d'origine, cp. *benê Ṣiyyôn*, Ps. 149, 2; *benê Bâbêl*, Ez., 23, 15). Enfin le terme se retrouve sous la forme *šlḥny* dans une tablette généalogique de Ras Shamra (TG, l. 17) où les parallèles *ugrty* (c.-à-d. d'Ougarit) quelques lignes plus haut (TG, l. 8-9) et *gb'ly* (c.-à-d. de Gbl-Byblos) quelques lignes plus bas (TG, l. 27-28) démontrent que *šlḥny* est évidemment un gentilice et désigne un personnage originaire d'une localité nommée *Šlḥn* (cp. *Syria*, XV, 1934, p. 248).

M. Virolleaud n'a pas, que nous sachions, identifié cette localité dans ses publications actuelles. Or, si l'on admet la thèse de M. Dussaud d'après laquelle les Phéniciens auraient d'abord occupé le Négeb et la région élamitique (cp. *RHR*, t. CVIII, 1933, p. 5 suiv.), c'est aussi dans ces parages méridionaux que nous pourrions chercher la localité sus-mentionnée et non pas seulement dans la Phénicie septentrionale. La mention probable, dans la même tablette généalogique, de Se'irâ (cp. *š'rty* TG l. 23) dans les monts d'Ephraïm (cp. Juges 3, 26) et de Bêṣer (cp. *bṣry* TG l. 6) dans la tribu de Ruben (cp. Josué 20, 8; 21, 36) autorise d'ailleurs formellement à étendre l'enquête en dehors des limites traditionnelles de la Phénicie.

Or, antérieurement déjà aux textes de Ras Shamra, on connaît, dans le Négeb, une localité dont le nom figure aussi bien dans les textes égyptiens que dans l'Ancien Testament et qui paraît identique à *Šlḥn*. L'inscription de l'amiral Ahmès mentionne, en effet, siège et prise de *Š³-r-ḥ³-n³* dans le sud palestinien par le pharaon Ahmès I en 1575 environ (cp. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, I, p. 4, l. 14 et H. R. Hall, *Cambridge Ancient History*, vol. I, p. 315). Un siècle plus tard, la même ville forte se révolta contre l'Egypte et il en est fait mention, à cette occasion, dans le récit de la campagne d'Asie de Thoutmès III en 1479 environ (cp. Sethe, *ibid.*, p. 648, l. 5 et Breasted, *Cambridge Ancient History*, vol. II, p. 67). Enfin Sheshonk I s'en empara en 926 lors de sa fameuse expédition en Palestine (cp. Breasted, *Ancient Records*, t. IV, p. 716 et cp. I Rois 14, 25).

Cet endroit, vraisemblablement sur le site de l'actuel Tell el farâ (à l'Ouest de Beersheba, et cp. A. Alt, *Palästina-Jahrbuch*, 30, 1934, p. 18) dont quelques tombes remontent certainement à l'époque préphilistine, c.-à-d. entre 1450 et 1250 av. J.-C. (cp. K. Galling, *ZDPV*, 54, 1931, p. 95) et qui florissait déjà à l'époque des Hyksos, a déjà souvent été identifié avec la ville biblique de Shârouḥén (שָׁרוּחֶן) citée dans Josué 19, 6 parmi les localités du Négeb rattachées à la tribu de Siméon.

Or, il est phonétiquement possible d'identifier le *Šlḥn* de Ras Shamra avec *Šrḥn* des textes égyptiens et le Shârouḥén biblique, car la mutation *l* > *r* ou *r* > *l* est attestée en hébreu et en phénicien après une sifflante (cp. Brockelmann, *Kurzgef. vgl. Gr.*, 1908, 47 d). Bien plus, cette mutation est formellement confirmée par la liste des cités du Négeb de Josué 15, 21-32 où, à Shârouḥén du parallèle Josué 19, 6, correspond la variante שִׁלְחִים (Jos. 15, 32). Pour la terminaison, cp. שַׁעַלְבִין de Josué 19, 42 avec שַׁעַלְבִים de Juges 1, 35. La variante שַׁעֲרִים dans I Chron. 4, 31 pourrait, elle aussi, procéder

de la forme originale *Šrḥn*, par métathèse d'une part et par passage de *ḥ* > ʾ de l'autre (cp. hébr ʾחֹב = judéo-aram. עֲבָא) et impliquer une étymologie populaire; la terminaison *ayim* serait enfin un exemple de ce changement d'une terminaison primitive *n* en *ayim* constaté également dans d'autres noms de lieux (cp. W. Borée, *Die alten Ortsnamen Palästinas*, 1930, p. 56).

Quant à la forme primitive *Šrḥn* ou Shârouḥén, sa terminaison tendrait à en faire, peut-être, un nom d'origine non sémitique et préhellénique (cp. F. Stähelin, *Festschrift Jacob Wackernagel*, p. 151 et suiv. et W. Borée, *op. cit.*, p. 119-120). Le sens de « la Table » donné par Virolleaud à *Šlḥn* ne serait donc pas indubitable ou ne représenterait peut-être qu'une étymologie secondaire (pour le nom commun *šlḥn* « table », cp. RŠ, II AB, col. I, l. 38-39 : *ḫrṣ šlḥn El*, et *Syria*, XIII, 1932, p. 114; 120; *ibid.*, col. III, l. 15 : *b šlḥni* et *Syria*, XIII, p. 126; *ibid.*, col. IV, l. 36 : *b šlḥnt*).

En conclusion, d'après notre hypothèse, *Šlḥn*-Shârouḥén constituerait une nouvelle preuve à l'appui de la thèse si séduisante de M. Dussaud d'un habitat primitif des Phéniciens au Négeb.

Neuchâtel.

Paul Humbert.

Dieux sémitiques au Cynthe délien. — Dans la curieuse collection de dieux exotiques installés aux flancs du Cynthe délien par les aventures du commerce maritime à travers la Méditerranée orientale, M. H. Seyrig a récemment rappelé les regards sur Haurônas (*Syria*, XVI, 1935, p. 417-418). Les récentes fouilles de Gérasa, en nous faisant connaître le dieu sémitique Pakeidâ, comme consort d'Héra, appellent, d'autre part, l'attention sur le texte énigmatique publié par M. A. Plassart, *Expl. arch. Délos, XI. Les sanctuaires et les cultes du Mont Cynthe*, p. 266 : c'est une courte dédicace [1] de Μάγνης Φιλώτου, pour lui, sa femme et ses enfants : ΠΑ|ΚΕΙΔΟΚΩΣΩ κατ' εὐ|χήν.

M. Isidore Lévy avait déjà signalé à M. A. Plassart, que, parmi les lettres transcrites en majuscules dans la publication officielle : « les six premières évoquent la racine sémitique pour *surveillant* ». Et pour ΚΩΣΩ, M. A. Plassart avait rappelé lui-même le nom de la divinité principale d'Edom, Qôs [2].

Il n'est guère douteux qu'il faille rapprocher de ΠΑ|ΚΕΙΔΟ, dont la lecture est certaine, ainsi que j'en puis juger, grâce à un estampage dû à M. P. Coupry, le nom du dieu sémitique de Gérasa, Pakeidâ, révélé, il y a peu, par les fouilles palestiniennes. M. C. C. Mc Cown, à qui j'ai signalé ce rapprochement, doit s'occuper spécialement, comme il l'a annoncé [3], du dieu.

Pakeidâ, le « surveillant », possédait, à Gérasa son propre temple, et un prêtre; deux inscriptions locales se rapportent à lui (*l. l.*, p. 156) : une, la principale, sur une architrave, de l'année 73-74 ap. J.-C. : dédicace d''Amr, fils de Ragel, « principal

[1] Inv. A. 3107.

[2] *L. l.*, p. 266, n° 1.

[3] *The goddesses of Gerasa*, *Annual of the American Schools of Oriental Research*, XIII, 1931-1932 (1933), p. 129 sqq. ; cf. pour Pakeidâ, p. 155 sqq. : Hera consort of Pakeidâ. On a retrouvé à Gérasa trace d'une déesse appelée « laconienne »; *ibid.*, p. 149 : Orthia ou Hélène ? J'y reviendrai.

officiant du saint dieu Pakeidâ et de Héra sa compagne ».

Le temple en question a dû être recouvert par les églises chrétiennes de Gérasa, au témoignage de M. C. C. Mc Cown.

Ce Zeus-Baal sémitique, dont le nom était plutôt un titre (1), avait émigré sur les routes de la mer près de son confrère hellénique, le Zeus cynthien de Délos, en nombreuse compagnie.

Ch. Picard.

Saints et reliquaires d'Apamée. — Sous ce titre le P. H. Delehaye (*Analecta Bollandiana*, LIII, p. 225-244) traite des reliquaires découverts dans les fouilles d'Apamée que mène M. Mayence. Ils sont disposés de telle sorte qu'un parfum qu'on y versait, après avoir oint les reliques, était recueilli dans un godet latéral où on le recueillait ainsi sanctifié.

Cependant, les saints mentionnés dans les inscriptions de ces reliquaires sont étrangers à Apamée. Dans les listes dressées d'après les ménologes et les synaxaires des Grecs, Apamée compte trois martyrs : Antonin, Maurice et Marcel. S. Antonin est pour ainsi dire le patron de la ville. Il serait né à Aribazos, localité de la Syrie seconde, inconnue par ailleurs, à moins qu'on ne la rapproche d'Arma<ma>zon de la région de Cyrrhus (2). Il brise les idoles au village dit Kaprouagnidos dans le texte grec et Aprocavictu dans le martyrologe hiéronymien. Si l'on part de l'identification proposée par Moritz (3) avec Kafr 'Awit, il faut restituer la leçon du grec en Kaprouaguidos (4) (le *g* ne se prononçant plus) et rectifier le latin en (*C*)*apro*<*c*>*avi*<*c*>*tu* où un des *c* est passé du début au milieu du mot et l'autre *c* servait à transcrire le *gamma* grec. La faveur dont jouissait S. Antonin s'est répercutée jusque dans le Languedoc où le nom de Frédélas a été changé en celui d'Appamia, devenu Pamiers, et où, dans la légende du saint, l'Ariège a remplacé l'Oronte.

Le mieux connu des saints d'Apamée est S. Marcel, grand destructeur de temples. Il détruisit le temple de Jupiter à Apamée, bien que les païens de la ville aient fait appel, pour protéger leurs temples « à des hommes venus de Galilée et du Liban. » Nous avons eu l'occasion de montrer que les Galiléens du passage de Sozomène, VII,15 n'étaient autres que les Nosairis des montagnes qui dominent Apamée — et que, cette confusion témoignait que ces montagnards étaient païens au temps où s'est institué le récit (5).

Le savant bollandiste distingue de l'activité du saint à Apamée, celle qu'il déploya contre un grand temple ἐν τῷ Αὐλῶνι.

(1) Je dois là-dessus de précieuses informations à mon collègue et confrère, M. A. Lods; d'après lui le nom Παχυδο-κηνος serait un composé de deux vocables divins accolés, comme Anat-Béthel, par ex.

(2) Notre *Topogr. hist. de la Syrie ant.*, p. 471.

(3) Voir Honigmann, dans Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. *Syria*, col. 1705-6.

(4) Cette correction proposée dans *Topogr.*, p. 203.

(5) *Histoire et Religion des Nosairis*, 1900, p. 17-18. Le seul témoignage que nous possédons sur les Nosairis aux premiers siècles du christianisme atteste leur paganisme. Aucun texte ne signale leur conversion au culte chrétien, ce qui explique l'action que le chiisme eut de bonne heure sur eux. L'opinion contraire a été soutenue par le P. Lammens que suit dom Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét.*, s. v. Nosairis.

M. Honigman pense que ce doit être un édifice élevé dans le Ghab (1) ; mais cette solution ne nous paraît pas acceptable. Un grand temple ne pouvait s'élever sur ce terrain marécageux. On peut se demander s'il ne faut pas penser à la Biqa' et au temple de Ba'albeck. Cette expédition tourna mal d'ailleurs.

R. D.

Céramique mycénienne et céramique « philistine ». — Le rapport entre ces deux céramiques est apparu dès le premier moment, mais des doutes ont été émis sur l'opportunité de l'appellation « céramique philistine » par suite des dates divergentes qu'on attribuait à cette céramique (2). M. W. A. Heurtley, dans le *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), p. 90-110, apporte sur la question de remarquables précisions.

Il fixe d'abord les caractères de la céramique mycénienne du XIIIe siècle (Helladique Récent III) et du XIIe siècle (H. R. IV) tant sur le continent grec que dans les îles. Le H. R. III a connu une faveur particulière dans le Levant au XIIIe siècle, en relation plus étroite avec Chypre et Rhodes qu'avec le continent grec.

Une rupture marque la céramique levantine du XIIe siècle qu'on ne peut manquer de mettre en relation avec la venue des « Peuples de la Mer » et l'arrêt de leur invasion en 1196 par Ramsès III. Toutefois la soi-disant céramique « philistine » offre un style éclectique, fondé sur la céramique du H. R. III de la côte syrienne. Il est très peu probable que cette céramique soit importée de la région, encore mal déterminée, d'où provenaient les Philistins. A la différence du style chypriote ce n'est pas une combinaison d'éléments mycéniens et d'éléments indigènes, mais plutôt un style où des éléments indigènes sont combinés avec des éléments mycéniens périmés. C'est que l'importation mycénienne cesse quand survient la catastrophe de 1196 ; la céramique « philistine » succède alors à celle de l'H. R. III.

Si donc la nouvelle céramique succède presque immédiatement à l'installation des Philistins en Syrie, elle n'a pas été apportée par eux (3). Ainsi le qualificatif de « philistine » convient mal à cette céramique, mais on ne voit pas quel autre terme lui appliquer, car c'est tout autre chose que l'Helladique Récent IV qui est le mycénien du XIIe siècle.

Les constatations de M. Heurtley ont encore ceci d'intéressant qu'elles confirment les conclusions historiques auxquelles on avait abouti par ailleurs, à savoir que la vague des « Peuples de la Mer », qui déferle sur toute la côte syrienne au début du XIIe siècle, était composée en majeure partie de populations bien armées, mais d'une civilisation d'un degré très inférieur à celui des populations syriennes. Elles apportèrent peut-être l'usage des armes en fer, mais elles n'eurent que peu d'action sur le reste de l'activité du pays, elles adoptèrent les cultes phéniciens locaux (Dagon, Astarté, etc.) et bientôt la langue, semble-t-il.

R. D.

(1) *Loc. cit.*, col. 1555.

(2) Sur ces points, voir Saussey, *Syria*, V, p. 169 et suiv.

(3) Albright, *Bull. Am. Schools of Orient. Research*, 1936, p. 29, attribue un siècle et demi à la céramique « philistine », vers 1150-1000 av. J.-C. Il accepte les vues de M. Heurtley sur l'origine de cette céramique.

Musique des sphères. — Dans un article récent (*Römische Mitteilungen*, 50, 1935, p. 348 s.), M. Ludwig Curtius a commenté à nouveau les reliefs sculptés au plafond du thalamos Nord du temple de Bêl à Palmyre, que j'ai publiés naguère dans *Syria* (XIX, 1933, p. 254). Mon article n'avait pour objet que la discussion de certains points d'histoire religieuse, et comme aucun des éléments de ce plafond ne me paraissait douteux, j'ai cru pouvoir me borner à donner du monu-

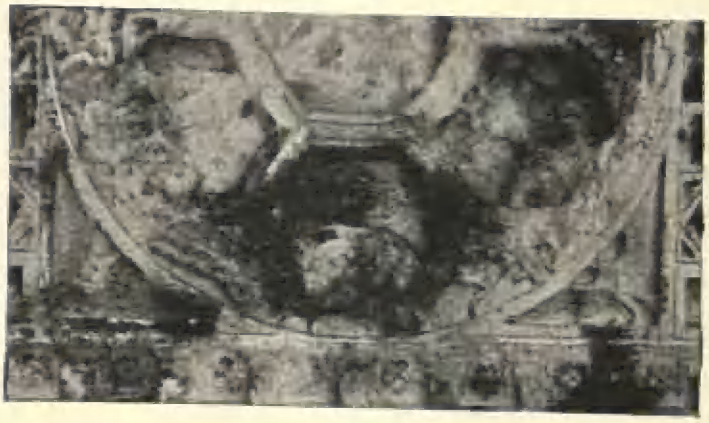

ment, en attendant la publication définitive, un simple croquis schématique. Une ambiguïté de ce croquis, à laquelle je ne songeais pas, a conduit M. Curtius à voir des sirènes dans les aigles qui meublent les écoinçons du relief. La photographie ci-jointe montre que cette interprétation est impossible, et je ne puis qu'exprimer mon regret de l'avoir laissée naître involontairement.

Je profite de cette occasion pour rappeler que la Direction des Antiquités possède, à Beyrouth, des archives photographiques étendues, qui lui permettent dans la plupart des cas de répondre aux demandes des archéologues désireux d'étudier le détail des monuments. H. Seyrig.

Les dieux arabes Manaf et Théandrios au Maroc. — M. Louis Robert (*Revue des Études grecques*, 1936, p. 1 et suiv.), retrouve fort ingénieusement ces dieux mentionnés dans une inscription grecque de Volubilis et il reprend d'autres textes provenant du sanctuaire où les Arabes établis à Volubilis adoraient leurs dieux nationaux. « De quelle condition, se demande le savant épigraphiste, étaient ces Arabes qui faisaient une dédicace à leurs dieux nationaux à Volubilis ? Marchands, comme sans doute les Syriens qui firent à Cordoue une dédicace à leurs dieux et notamment à Elagabal d'Émèse et à la déesse Allat [1] ? Je croirais plutôt que ce furent des soldats comme les adorateurs de Théandrios et de Manaf en Pannonie, qui servaient comme cavaliers ; le long du limes de Numidie, il y eut des Hémésséniens, des Osroéniens, des Commagéniens et des Palmyréniens. »

Il faut noter que des inscriptions grecques au Maroc constituent une anomalie. On n'en connaît que six et toutes proviennent de Syriens. N'est-ce point là une

[1] Voir Fr. Cumont, dans *Syria*, 1924, p. 342 et suiv. ; 1927, p. 331.

preuve nouvelle et vraiment topique que la langue écrite en Syrie, aux premiers siècles de notre ère était le grec, ce qui suffit à écarter l'hypothèse que les Évangiles dérivent d'un écrit araméen.

R. D.

La basilique de la Nativité à Bethléem. — Dans le *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, V (1936), p. 75-81, M. E. T. Richmond, directeur du Service des Antiquités, publie les résultats d'une enquête qu'il avait confiée à M. William Harvey et qui a abouti à la découverte d'importants vestiges d'une église plus ancienne. Le P. Vincent a, de son côté, informé l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1935, p. 350-361) des résultats obtenus. Un système octogonal, probablement couvert par une charpente conique, recouvrait la crypte. En avant, et utilisant l'octogone comme chevet, on a dressé un vaisseau basilical à cinq nefs précédé d'un atrium à galeries couvertes.

Un peu plus tard, probablement au ve siècle, le dallage constantinien fut remplacé par une mosaïque dont il a été retrouvé des éléments. Un remaniement intervint sous Justinien qui détruisit l'octogone pour le remplacer par un chevet triconque.

Mme Judith Marquet-Krause. — Un sort cruel s'est acharné cette année sur nos équipes archéologiques en Orient. Après la disparition de MM. François et Bianquis (voir l'hommage que M. A. Parrot, leur chef de mission, leur a rendu dans *Syria*, 1936, p. 204-205), après la mort déplorable due également à un accident d'auto, de M. Prost, conservateur du musée d'Antioche, collaborateur dévoué de M. H. Seyrig, nous avons à annoncer la mort prématurée d'une jeune archéologue dont le mérite s'était déjà affirmé avec éclat et dont le nom restera attaché à une des plus notables découvertes en Palestine. Nous avons nommé Mme Judith Marquet-Krause qui a dirigé trois campagnes de fouilles sur le site de ʿAy.

Née en 1907 à Sedjéra (Palestine), elle fit ses études secondaires au lycée hébraïque de Tel Aviv. A dix-sept ans, elle vient à Paris et fréquente l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger. Elle étudie à la Sorbonne où elle passe sa licence ès lettres, suit les cours de l'École des hautes Études, où elle travaille particulièrement le syriaque et ceux de l'École du Louvre. C'est là qu'elle s'initie à l'archéologie palestinienne. Après un stage auprès du professeur J. Garstang, aux fouilles de Jéricho, elle fut en état de répondre à l'appel du regretté baron Edmond de Rothschild, qui désirait entreprendre les fouilles de ʿAy, entre Jéricho et Béthel.

D'une vive intelligence, d'une rare énergie, solidement armée tant par sa connaissance des langues orientales et européennes que par sa large culture archéologique, dessinant même avec adresse, Mme Marquet-Krause vit récompenser ses efforts dès les premiers coups de pioche. En effet, sous une mince couche de terre, elle mit au jour d'importants vestiges du troisième millénaire avant notre ère : imposant système fortifié, palais rustique mais solidement établi et ingénieusement distribué, petit sanctuaire assez bien conservé, enfin nécropole contemporaine fort riche. L'abandon de la ville, depuis le début du deuxième millénaire jusqu'à

l'âge du fer, soulevait un curieux problème d'exégèse.

La chronologie du site fut confirmée dans la seconde campagne (1), malheureusement écourtée par les prodromes des troubles palestiniens. Bien que la situation fût particulièrement tendue dans cette région, peu éloignée de Naplouse, Mme Marquet n'hésite pas à entreprendre une troisième campagne, qui paraît l'avoir éprouvée. Elle était occupée à grouper les résultats de ses nouvelles découvertes quand elle dut interrompre son travail. Dès lors, elle dépérit rapidement et, en dépit des soins qui l'entouraient, elle s'éteignit, en juillet 1936, à Briançon.

L'œuvre si tristement interrompue est trop importante pour être abandonnée. En attendant, grâce au concours du distingué arabisant qu'est M. Yves Marquet, les résultats de la troisième campagne seront mis au point et publiés. Mme Marquet avait entrepris un classement minutieux de l'abondante céramique du site, fondé sur la superposition de trois sanctuaires édifiés au cours du troisième millénaire. Les bonnes volontés ne manqueront pas pour honorer sa mémoire en mettant en valeur son labeur.

R. D.

(1) Voir son rapport dans *Syria*, 1935, p. 325 et suiv. qui a particulièrement retenu l'attention de M. Ed. Dhorme, *Revue des Etudes sémitiques*, 1935, p. XIII-XV, avec cette appréciation : « rapport, modèle de clarté et d'esprit scientifique ». Voir aussi Peter Thomsen, *Archiv für Orientforschung*, XI (1936), p. 94-95.

Ad Syria, 1935, p. 171.

Dans une note annexe au sixième rapport préliminaire des fouilles de Ras Shamra, nous avions rendu compte de notre visite au Qalaat-er-Rouss, tell situé à l'embouchure du « nahr » du même nom, à 6 km. 500 à vol d'oiseau au Nord de Djeblé. A la suite de cette note, M. Emile Forrer nous fait savoir que le commencement de ses recherches au qalaat est antérieur à notre première visite et qu'il est ainsi en droit de revendiquer le titre de priorité en ce qui concerne l'étude de ce tell. — Il nous est d'autant plus agréable de donner satisfaction au savant assyriologue, que, dans la note en question, nous n'avions nullement prétendu être l'inventeur du qalaat, situé au voisinage de la route la plus fréquentée de la Syrie du Nord.

C. F. A. Sch.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7903-36. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

TRAVAUX DE RESTAURATION A BAALBEK
EN 1933 ET 1934

PAR

PIERRE COUPEL.

Avant le mois d'avril 1933, date à laquelle la direction du chantier de Baalbek me fut confiée, plusieurs points de l'acropole avaient été l'objet de travaux de consolidation et de déblaiement dirigés par M. Anus[1]. La consolidation des six colonnes du temple de Jupiter et celle du temple rond venaient d'être terminées, et l'enlèvement des ruines de l'ancienne basilique était réalisé en partie. Sous ces ruines était apparue la base d'un monument très important (pl. LVI, M ; pl. LVII), dont le dégagement est terminé aujourd'hui. La découverte de nombreux fragments de sa superstructure, remployés dans les fondations de la basilique, nous permettra bientôt d'en proposer une restitution. D'autres fragments, trouvés avec les premiers, semblent appartenir à la superstructure du monument regardé jusqu'ici comme l'autel des sacrifices, dont nous aurons à reprendre l'étude. Le plan schématique ci-contre (pl. LVI) permettra de reconnaître les principaux points sur lesquels ont porté nos efforts, dont on va lire un compte rendu succinct.

1. — Thalamos et péristyle du temple de Bacchus.

On se souvient[2] que la *cella* du temple de Bacchus contenait à son extrémité Ouest un *thalamos* surélevé (pl. LVI, T), accessible par un escalier monumental de deux volées de marches. La première, de neuf marches, va d'un mur à l'autre de la *cella;* la seconde, de sept marches, s'encastre dans la baie d'un édicule qui occupait le milieu de l'estrade et contenait l'idole. A droite et à gauche de l'édicule en question, l'ordre qui décorait les murs de la *cella*

(1) Anus, *Syria*, 13, 1932, p. 295.

(2) Voir la publication allemande : *Baalbek*, 2, pl. 4; 11 ; etc.

se retournait perpendiculairement à ceux-ci : deux colonnes flanquaient l'édicule, et l'entablement, après s'être reposé sur elles, reprenait sa première direction pour rejoindre le mur de fond de la *cella*. Au reste, les colonnes qui flanquent l'édicule sont en réalité des piliers de forme compliquée, parés sur leur face antérieure d'une demi-colonne ; sur leur face postérieure, d'un pilastre de même module que celle-ci ; sur leur face extérieure, du pilastre de soutien d'une petite archivolte qui les relie au mur latéral de la *cella ;* sur

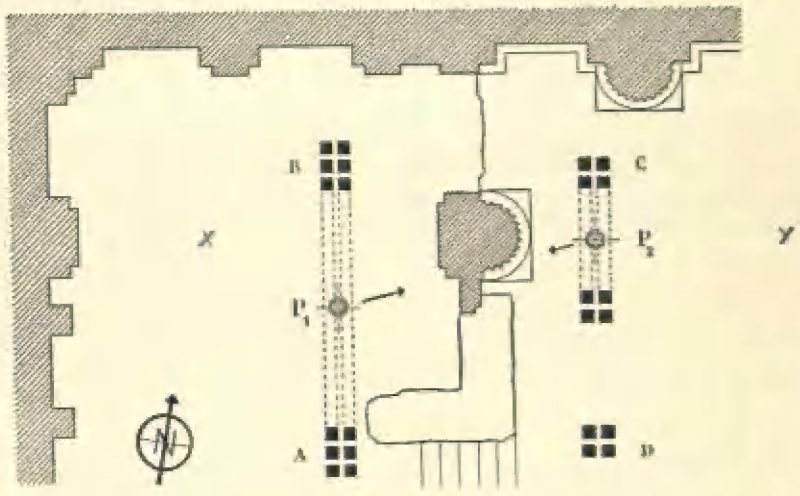

Fig. 1. — Échafaudages pour la restitution du pilier Nord.

leur face intérieure, de la tête d'encastrement d'une colonnette appartenant à une des niches de l'édicule central (fig. 1).

Tout cet ensemble s'est écroulé, et il n'existe aucune perspective de restituer l'édicule central autrement que sur le papier, et dans ses grandes lignes. Au contraire, on pouvait envisager la restitution matérielle de l'ordre à droite et à gauche. Au Sud, il restait en place la base et le premier bloc du pilier, tandis que des éléments des parties hautes, susceptibles d'être réparés et redressés, gisaient par terre. Au Nord, la plus grande partie du pilier et de son entablement étaient restés à leur point de chute, sur le sol de la cella (pl. LVIII, 1) : l'absence du premier bloc de ce pilier et celle d'une partie de la petite archivolte latérale ne devaient pas nous arrêter dans notre restauration.

Après évacuation de la masse de débris qui encombrait l'intérieur de la

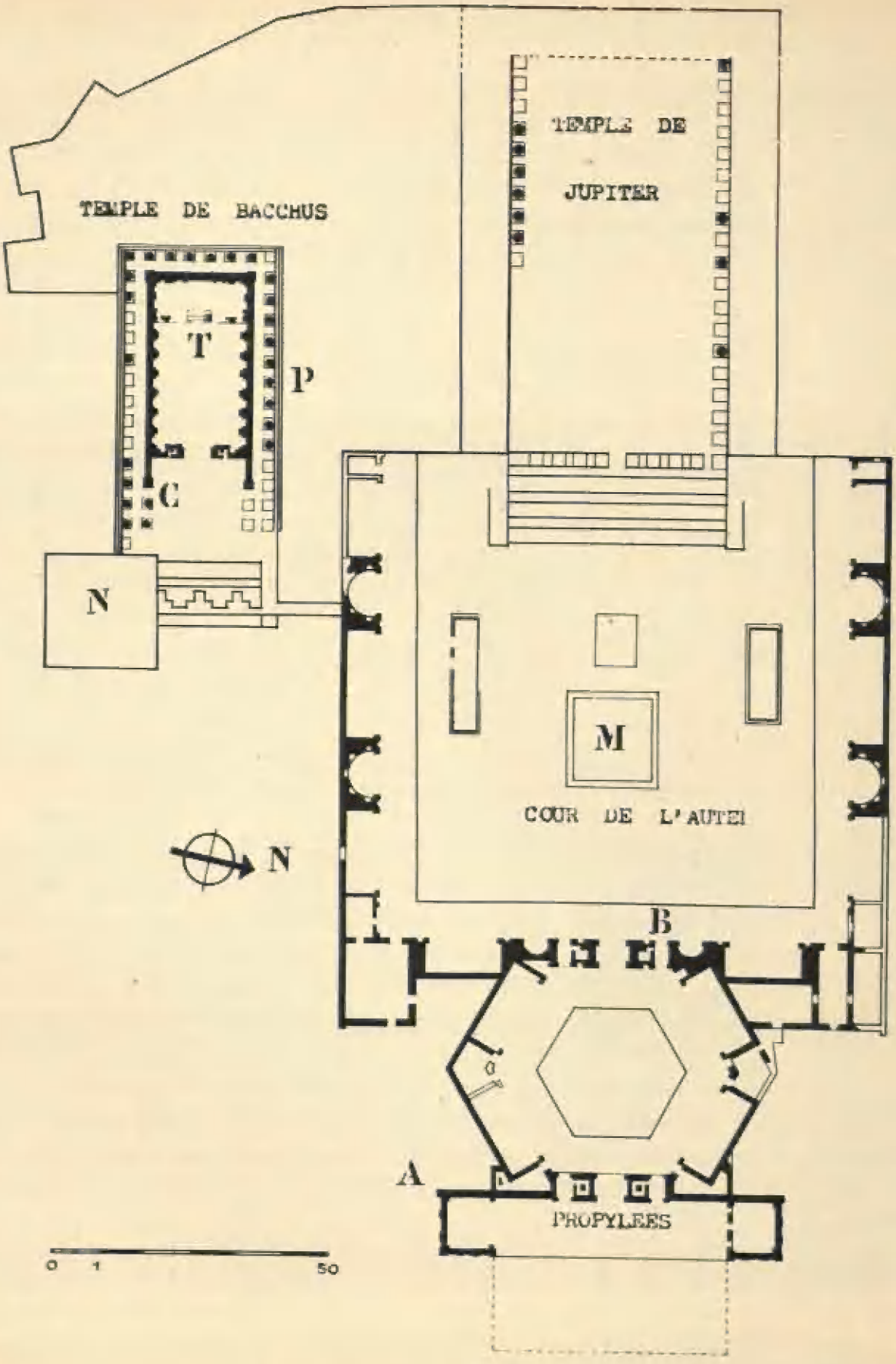

Plan schématique des sanctuaires de Baalbek

cella, nous commençâmes par classer les fragments architecturaux et les réparer au moyen d'agrafes, de goujons et de reprises diverses.

Il fallut ensuite restituer le premier bloc du pilier Nord, disparu comme nous l'avons dit. Haut de 2 m. 75, il avait dû être taillé dans un seul bloc. Mais la mise en carrière d'un tel bloc paraissant onéreuse, nous décidâmes de confectionner cet élément en trois pièces distinctes, appareillées comme le montre la figure 2, de manière à éviter un joint horizontal dans la demi-colonne. Les pierres furent amenées équarries vers leur lit de pose (pl. LVIII, 2 ; 3) et finies sur place. Notre figure (pl. LIX, 1) montre le système de goujonnage employé. Puis les divers blocs du pilier furent levés et successivement mis en place. Nos figures 1 et 3 offrent un schéma de nos échafaudages, et l'on voit sur la planche LX, 4, les palans à l'œuvre pour le levage d'un bloc. Les éléments du pilier furent liés l'un à l'autre par deux goujons d'acier, de forme carrée, qui étaient fixés au lit inférieur du bloc à poser, et venaient s'encastrer dans les mortaises prévues au lit d'attente du bloc inférieur. Un joint de 3 à 5 mm., obtenu avec de petites cales d'acier, était fiché au plâtre, puis injecté de ciment liquide sous pression. Notre procédé consistait dans la confection d'un long et mince entonnoir de plâtre, dont la partie inférieure aboutissait au niveau du joint à remplir. Au moment où l'on voyait le ciment remonter vers l'orifice de l'entonnoir, le joint était coulé. On voit sur notre figure (pl. LX, 1) le genre des reprises effectuées aux blocs du pilier pour augmenter leur surface de pose et assurer leur stabilité.

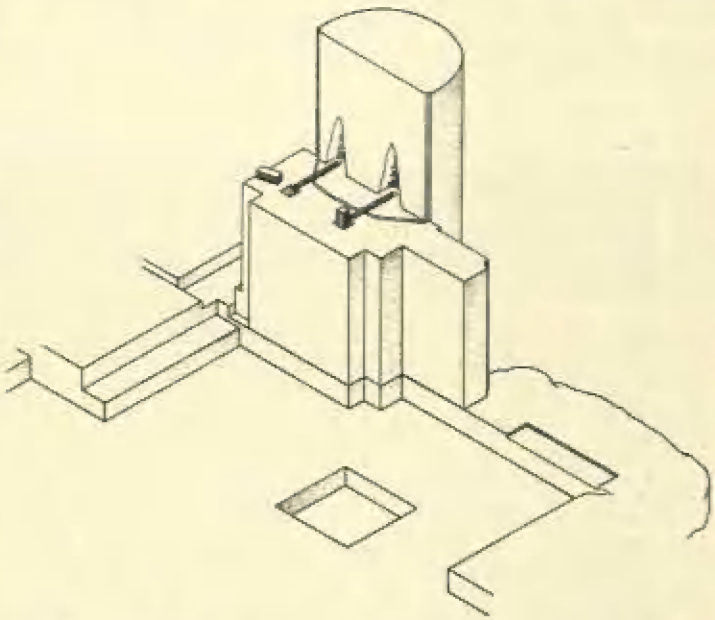

Fig. 2. — Appareillage du bloc inférieur du pilier Nord.

Lors de la chute de l'ordre, l'architrave s'était brisée près de son point d'appui sur le mur de la *cella*. Pour la rajuster, nous pratiquâmes dans la partie restée en place dans le mur un logement de 1 m. 20, équarri en queue d'aronde de 60 cm. sur 50 cm., formant une véritable mortaise (pl. LX, 2) : cette assise fut ainsi traversée sur toute sa largeur. Un évidement semblable, pratiqué au lit d'attente du bloc à remonter (pl. LX, 3), permit d'y couler une âme de béton armé formant tenon, pour être adaptée à la mortaise susdite (fig. 4). L'armature de la poutre de béton armé fut calculée de façon à parer aux mouvements de flexion que pouvaient provoquer, non seulement le poids de l'architrave, mais encore celui de la pesante corniche qui allait y être posée.

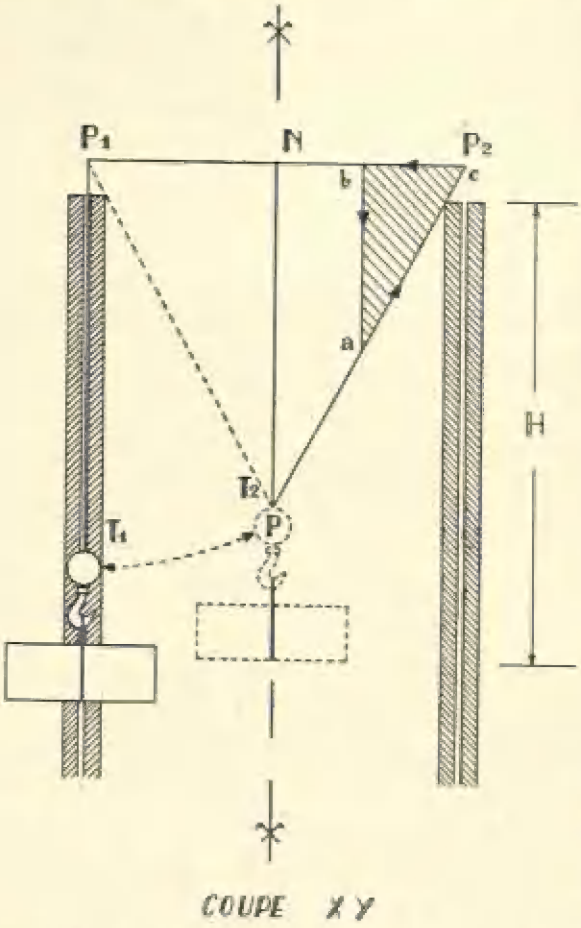

Fig. 3. — Palan pour le montage du pilier Nord.

Les trente-cinq tonnes de celle-ci furent montées avec grandes précautions (pl. LX, 4), grâce à des palans accouplés entre eux, en une manœuvre de sept heures consécutives, après lesquelles cet imposant morceau reprit exactement sa place primitive (pl. LX, 4 ; pl. LXI).

Le pilier Sud, dont la base et le premier bloc étaient encore en place, fut remonté de même jusqu'à son chapiteau, malgré l'état de mutilation de ses parties supérieures.

D'autres travaux moins importants que les précédents, mais qui augmentent la solidité du temple, ont porté sur la remise en place des corniches du mur Nord de la *cella* (pl. LVI, P).

Dégagement de la grande cour et restitution de l'escalier.

TEMPLE DE JUPITER A BAALBEK.

Sur ce point la colonnade, en s'inclinant légèrement vers l'extérieur (le tremblement de terre de 1848 avait, en effet, provoqué des désordres sur tout le pourtour du temple) avait entraîné dans un mouvement latéral les plafonds C et les corniches *a* qui en faisaient les surfaces d'appui (pl. LIX, 3, et fig. 5). Nos figures montrent la position instable des corniches qui, sur une longueur de 15 mètres, correspondent à quatre des caissons déplacés. Ces travaux qui, par rapport à ceux que nous venions de terminer, n'offraient que relativement peu de difficulté, eurent pour effet de rendre aux corniches intérieures *a* leur position première pour fournir aux plafonds des appuis normaux et suffisants. En raison du poids assez élevé (de 37 à 50 tonnes) des plafonds, ceux-ci furent soulevés à l'aide de vérins prenant appui sur des échafaudages, et suivant des procédés analogues à ceux que nous avions employés pour soulever les plafonds du pronaos. Ces opérations permirent successivement aux corniches libérées de retrouver leur position primitive suivant la direction indiquée par la flèche à la figure 5.

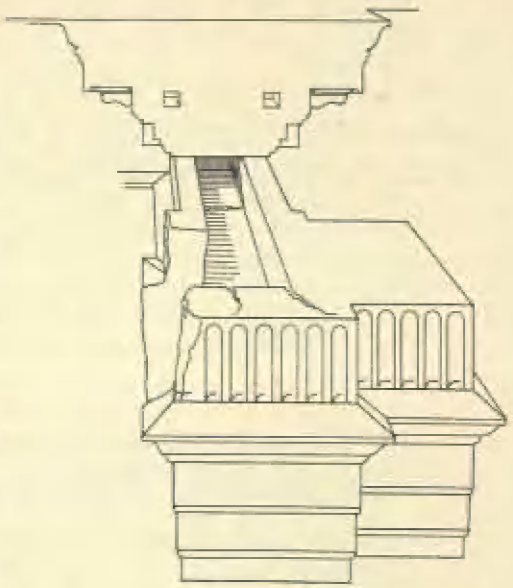

Fig. 4. — Logement d'une poutre de béton dans l'architrave.

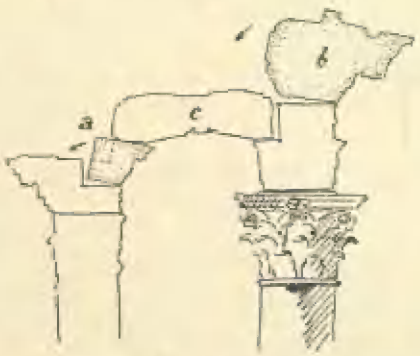

Fig. 5. — État de la couverture du péristyle.

Un des blocs de la corniche extérieure *b* fut également redressé (fig. 5) avec des palans, de sorte que ces éléments du péristyle sont aujourd'hui reliés entre eux et contribuent à assurer la stabilité dans cette partie la mieux conservée du temple.

2. — Aile Sud du pronaos du temple de Bacchus.

Ces travaux (fig. 9 et pl. LVI, C), au cours desquels nous eûmes à déplacer plusieurs éléments très pesants du plafond du péristyle et de l'entablement, et à remettre en équilibre des colonnes de 90 à 100 tonnes, furent les plus considé-

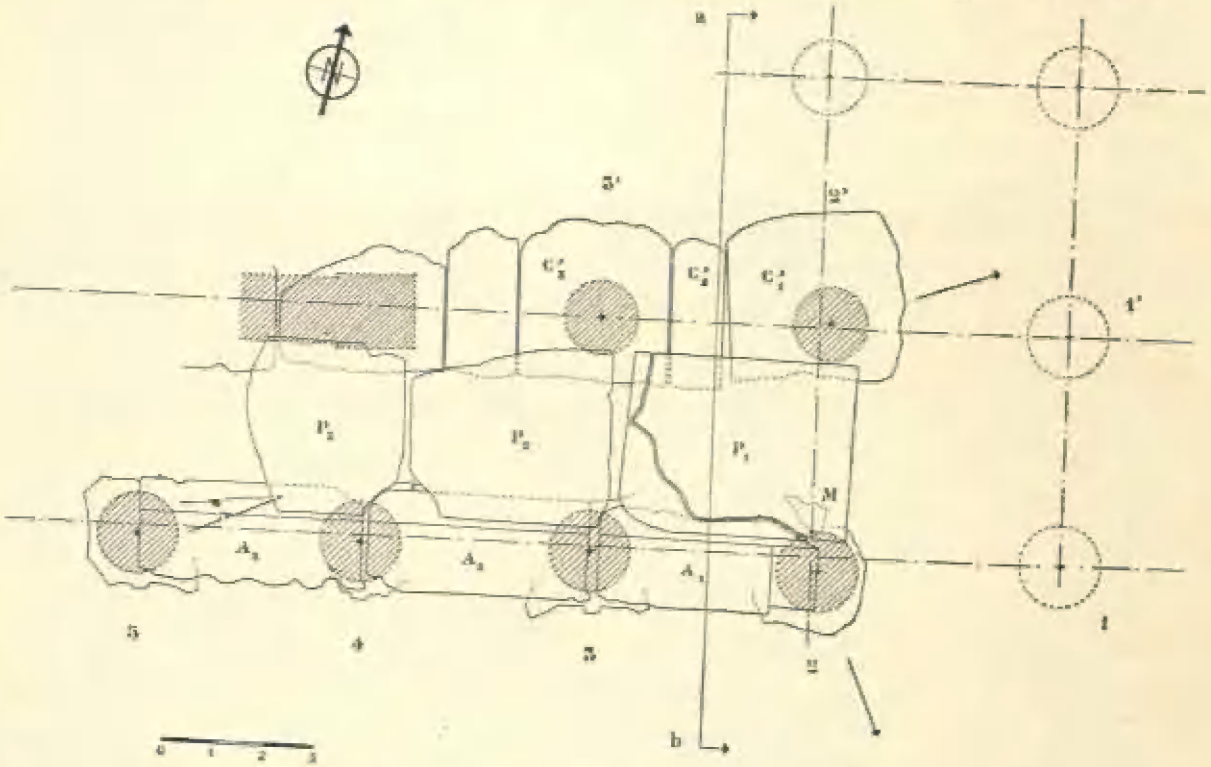

Fig. 6. — Plan de l'angle Sud-Est du temple.

rables de cette campagne. On se souvient[1] que la couverture du péristyle est conservée en partie près de l'angle Sud-Est du temple (fig. 6) : trois dalles du plafond (P_1, P_2, P_3) y reposent encore, d'une part sur l'entablement (C_1, C_2, C_3, etc.) de l'ordre intérieur cannelé du pronaos, d'autre part sur l'architrave (A_1, A_2, A_3, etc.) de l'ordre extérieur. Une construction militaire arabe, mal appareillée, pesait lourdement sur les deux ordres, dont elle compromettait la

[1] *Baalbek*, 2, p. 19 et pl. 21 s.

1. Pilier Nord du thalamos avant les travaux.

2. Montée d'un bloc pour la restitution du pilier.

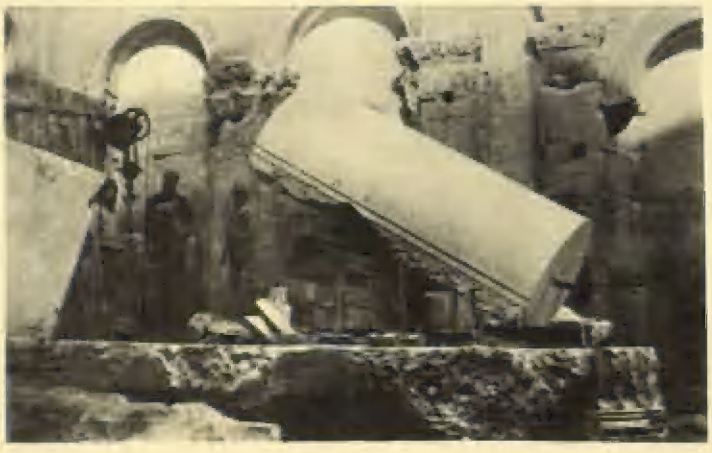

3. Pose du tambour inférieur du pilier.

TEMPLE DE BACCHUS A BAALBEK.

stabilité (fig. 7). Par ailleurs les tremblements de terre qui sévirent maintes fois dans le pays avaient écarté de leur aplomb normal les colonnes 2 et 2′ (voir pl. LXIII et fig. 7) : le sommet de la colonne 2 s'était déplacé de 38 cm. vers le Sud, et celui de la colonne 2′ avait fui de 25 cm. dans la direction opposée. Aussi la surface d'appui du plafond P_1 sur l'architrave A_1 n'atteignait-elle même plus 1/10 de ce que l'architecte avait prévu. De là — comme le montre la figure 7 — une cassure du plafond et de l'architrave. Le plafond P_1 n'était retenu dans sa chute que par son adhérence à l'architrave A_1. Quant à l'architrave A'_1 (voir fig. 7), qui avait pris la même direction que la colonne 2′, elle ne reposait qu'à peine sur le chapiteau de la colonne 3′, et laissait bâiller entre elle-même et l'architrave voisine une lacune de 40 cm. (pl. LXIII). Un bloc de corniche (C'_1) de l'ordre intérieur n'était maintenu dans le vide que par le poids du mur arabe qui le chargeait en queue, l'architrave qui le soutenait ayant disparu.

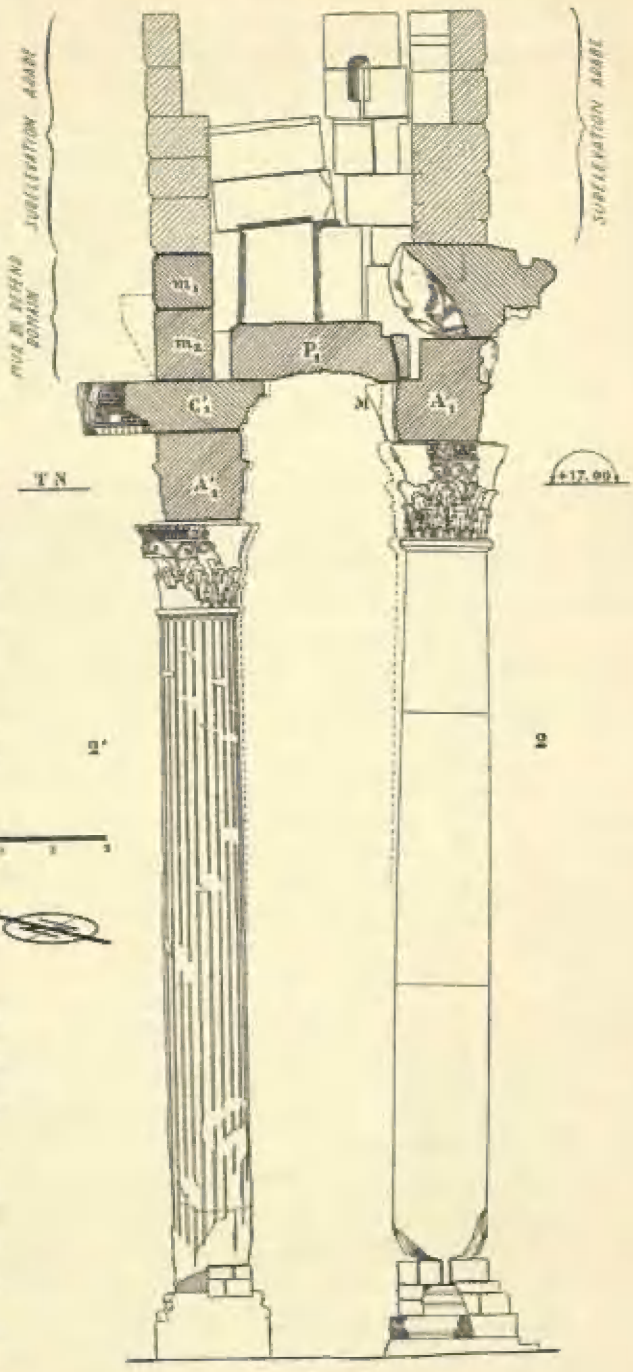

COUPE TRANSVERSALE *(ab)*.

FIG. 7. — Péristyle du temple de Bacchus.

Il fallait donc rendre à ces divers éléments, en même temps qu'un équilibre satisfaisant, des surfaces d'appui convenables. Nous procédâmes aux opérations suivantes: A. Démontage de la construction arabe ; B. Levage des plafonds ; C. Redressement de l'ordre extérieur ; D. Déplacement de l'entablement de l'ordre intérieur ; E. Redressement de la colonne intérieure 2'.

A. — *Démontage de la construction arabe.* — Son manque d'intérêt et le danger qu'elle constituait nous autorisaient à la supprimer. A l'intérieur du péristyle, des échafaudages étayèrent à la fois les architraves et les plafonds (pl. LIX, 2). D'autres échafaudages, indépendants des premiers, et passant dans les vides qui s'ouvraient entre les blocs des plafonds, permirent d'évacuer les blocs arabes, dont les plus intéressants furent entreposés, au moyen d'une passerelle métallique, sur la tour arabe avoisinante. Une voie de 60 cm. facilita cette opération.

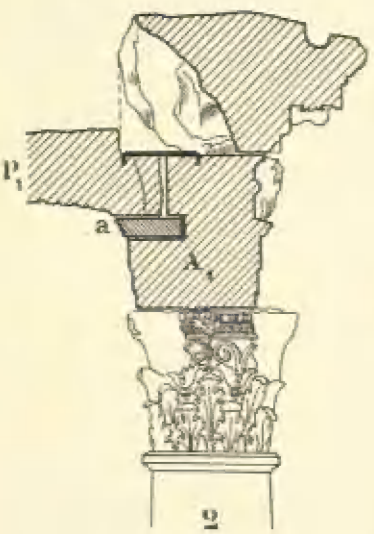

Fig. 8. — Réparation de la couverture du péristyle.

B. — *Levage des plafonds.* — Les trois plafonds P_1, P_2, P_3, qui pèsent respectivement 57, 42 et 30 tonnes furent simultanément soulevés à l'aide de vérins à chariots, et laissés sur des chaises de madriers à 20 cm. au-dessus de leur position définitive. Ainsi les colonnes et leurs architraves se trouvaient libérées du poids des plafonds, et cette position d'attente permettait d'effectuer les redressements.

C. — *Redressement des colonnes et architraves extérieures.* — Ayant déterminé le plan d'inclinaison de chaque colonne de l'ordre extérieur, nous fixâmes au sommet de chacune un palan de 10 tonnes, dont l'effort devait la ramener vers sa position initiale. Chacun de ces palans était fixé aux étaiements des architraves de l'ordre intérieur, et l'on exécuta des tractions directement opposées aux poussées qui avaient été la cause du déséquilibre. En agissant graduellement sur chaque palan, nous pûmes rétablir la position des colonnes, et par suite celle des architraves, qui furent même ramenées à 1 cm. 5 au delà de leur

1. Goujonnage du bloc de pl. LVIII, 3.

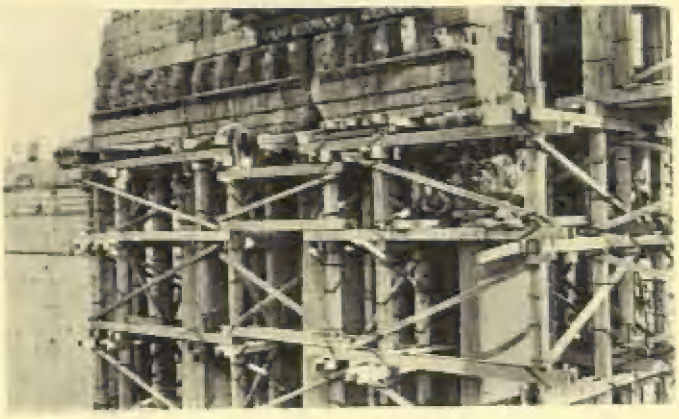

2. Échafaudage du péristyle.

3. Équilibre dangereux des plafonds du péristyle.

TEMPLE DE BACCHUS.

alignement ancien. Le déplacement le plus considérable fut de 28 cm. 5 pour l'architrave A_1. Comme nous le disions plus haut cette architrave ne présentait plus pour le plafond P_1 qu'une surface d'appui insuffisante : il y fut remédié par la pose d'une plaquette épaisse de 28 cm. et longue de 1 m. 20. Cette plaquette (fig. 8, *a*) formant la suite d'un bandeau ancien épannelé et non terminé, il nous fut aisé d'en continuer l'aspect.

D. — *Déplacement de l'architrave entre 2' et 3'.* — Les assises du mur de refend m_1m_2 (fig. 7 et pl. LXIII) étaient trop lourdes pour permettre l'opération. Elles furent donc déplacées, et entreposées provisoirement sur le mur de la cella.

Il importait de déplacer vers l'Ouest l'architrave A'_1 pour lui restituer sur le chapiteau 3' un appui convenable, mouvement après lequel nous pourrions remettre à l'aplomb la colonne 2'. Après avoir mis les blocs de corniche C'_1 et C'_2 à la place que nous jugions convenable par rapport à notre bloc d'architrave, nous déplaçâmes vers l'Ouest tout l'ensemble formé par C'_1, C_2 et A'_1, ensemble dont le poids atteignait 59 tonnes. La surface d'appui de l'architrave sur le lit d'attente du chapiteau, qui n'était avant l'opération que de 426 cm², fut ramenée à 1.500 cm². Nous avions donc presque quadruplé la surface d'appui primitive.

E. — *Redressement de la colonne 2'.* — Nous avions pris la précaution d'immobiliser solidement cette colonne qui, pendant la manœuvre précédente et en raison du mauvais état du lit de pose de son tambour inférieur, aurait pu se déverser davantage. Des ceintures faites de bois carrés, boulonnés, emprisonnaient surtout sa partie haute, et des coins de bois dur la calaient solidement. Un palan de 10 tonnes placé dans la direction du plan d'inclinaison avait été posé, chaînes tendues et horizontales, prêt à intervenir. Nous soulevâmes légèrement l'architrave A'_1 : la colonne, libérée du poids de son entablement, put revenir d'elle-même à sa position d'équilibre, jusqu'à rétablir l'adhérence entre son chapiteau et l'architrave soulevée. Cette manœuvre fut exécutée en trois fois avec beaucoup de précautions, et, sans l'aide du palan, la colonne se redressa jusqu'à 3 cm. de la verticale. Malgré le mauvais état du tambour inférieur (pl. LXII, 1), aucun cisaillement de la colonne ne se produisit pendant ces opérations, dont il eût rendu la poursuite dangereuse. La colonne s'était déplacée de 0 m. 225 au sommet.

Des reprises diverses furent exécutées en ciment armé, notamment entre le chapiteau de la colonne 2′ et la corniche C'_1 ; des agrafes et des tirants furent scellés en divers endroits de la construction ; les bases des colonnes 2 et 2′ furent, partie par partie, presque totalement refaites (pl. LXII, 2) ; et

Fig. 9. — Le pronaos du temple de Bacchus restauré (montage de deux photographies).

après avoir replacé et goujonné les assises du mur de refend m_1, m_2, m_3, une chape grillagée fut coulée pour assurer l'étanchéité de l'édifice.

3. — Remise en place des blocs de l'escalier du grand temple.

La grande cour avait été déblayée, avant la campagne de 1933, des vestiges de l'ancienne basilique byzantine. Seul l'escalier d'accès à ce monument

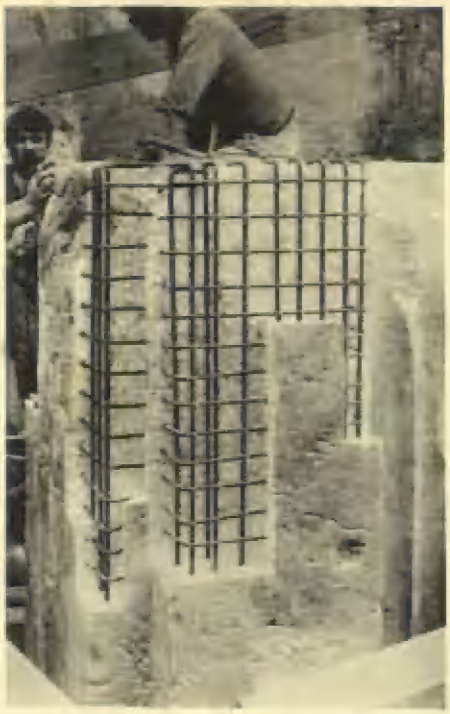

1. Armature de ciment armé pour la réparation d'un tambour.

2. Mortaise dans le bloc de l'architrave restante.

3. Logement de la poutre de ciment dans l'architrave.

4. Montée de la corniche.

TEMPLE DE BACCHUS A BAALBEK.

Le pilier Nord du thalamos restitué dans le temple de Bacchus.

BAALBEK.

avait été laissé en place, constitué par des blocs de l'escalier du temple de Jupiter. Il s'agissait de remettre ceux-ci à leur emplacement primitif. La distance qu'il fallait faire parcourir à chacun d'eux était de 55 mètres : je me borne à signaler le procédé pratique et rapide qu'imagina pour cela notre maître appareilleur, M. Quétard. Après avoir posé des poutrelles métalliques de 22 cm. à plat sur le sol, des poutrelles de plus petite dimension (18 cm.) furent placées sous les blocs et dans le même sens, de façon que les secondes vinssent s'emboîter entre les premières. Des billes de fonte, placées entre les âmes de ces poutrelles, permirent alors de déplacer rapidement les blocs à l'aide de deux crics de petite puissance (pl. LXII, 3).

Tous les blocs retrouvés dans l'escalier de la basilique provenaient de la seconde volée de l'escalier du temple. Ils étaient brisés, leurs marches étaient en nombre inégal, et aucune trace de goujonnage ne permettait de déterminer la place qu'ils avaient occupée l'un par rapport à l'autre. Nous nous contentâmes donc de les insérer arbitrairement dans la volée à laquelle ils avaient appartenu. L'aspect de la grande cour y a beaucoup gagné, et le visiteur qui pénètre aujourd'hui par la porte des propylées peut imaginer sans peine, en haut de l'escalier monumental où son regard est conduit, le temple dont les six hautes colonnes lui donnent encore l'échelle.

4. — Propylées.

L'angle Sud-Ouest des propylées (pl. LVI, A) n'était pas seulement compromis dans son équilibre par une surcharge d'ouvrages défensifs arabes du moyen âge, mais tendait, du fait de l'affouillement des terres, à se détacher de plus en plus du reste de la construction. Le décollement du mur Ouest avait produit dans le mur Sud une large fissure. Ne pouvant songer, vu l'importance de la construction, à effectuer le démontage et le remontage de tous les éléments du mur déversé, nous construisîmes un contre-mur qui, scellé à la paroi extérieure sur toute la hauteur du soubassement, pallia sensiblement au déplacement du centre de gravité. Cette amélioration permit de démonter et remonter les assises supérieures. Comme la plupart des pierres, dans celles-ci, ne tenaient que grâce au poids de l'assise immédiatement supé-

rieure, des précautions durent être prises avant d'effectuer aucun mouvement : nous eûmes recours à un agrafage latéral, formant (fig. 10) une série de sutures entre la partie saine et la partie malade de l'édifice, et ce moyen, appliqué provisoirement même aux assises supérieures qui allaient être démontées puis remontées, économisa des frais d'étaiement onéreux.

Fig. 10. — Agrafage de la face Sud du propylée.

Je ne m'attarderai pas sur les procédés employés pour la descente des blocs des assises. Ceux-ci (les plus lourds atteignaient 22 tonnes) furent soulevés par vérins ou par crics, suivant les cas.

5. — Porte d'entrée latérale Nord de la grande cour.

Cette porte (pl. LVI, B), que surmonte une petite chambre de garde, relie l'avant-cour hexagonale à la grande cour [1]. Notre coupe (fig. 11) montre l'état avant les travaux.

Le plafond du passage est fait de trois blocs (L_1, L_2, L_3) de grandes dimensions, pesant en moyenne 30 tonnes. Deux de ces blocs, L_1 et L_3, forment linteaux aux deux extrémités du passage, et portent la superstructure des façades. A l'étage, la chambre de garde est couverte de blocs P, qui, par opposition aux précédents, prennent appui sur les assises des façades : le poids du plus gros atteint 16 tonnes.

Les éléments de la façade Ouest, et plus particulièrement le linteau L_1, étaient en très mauvais état. De plus, le déversement de cette façade vers l'extérieur avait entraîné les plafonds P, et ne laissait à ceux-ci, sur l'autre façade, qu'un appui très insuffisant (fig. 11).

[1] *Baalbek*, I, pl. 84.

1. Préparation de la base 2'.

2. Les bases restaurées.

3. Déplacement d'un bloc d'escalier du temple de Jupiter.

BAALBEK.

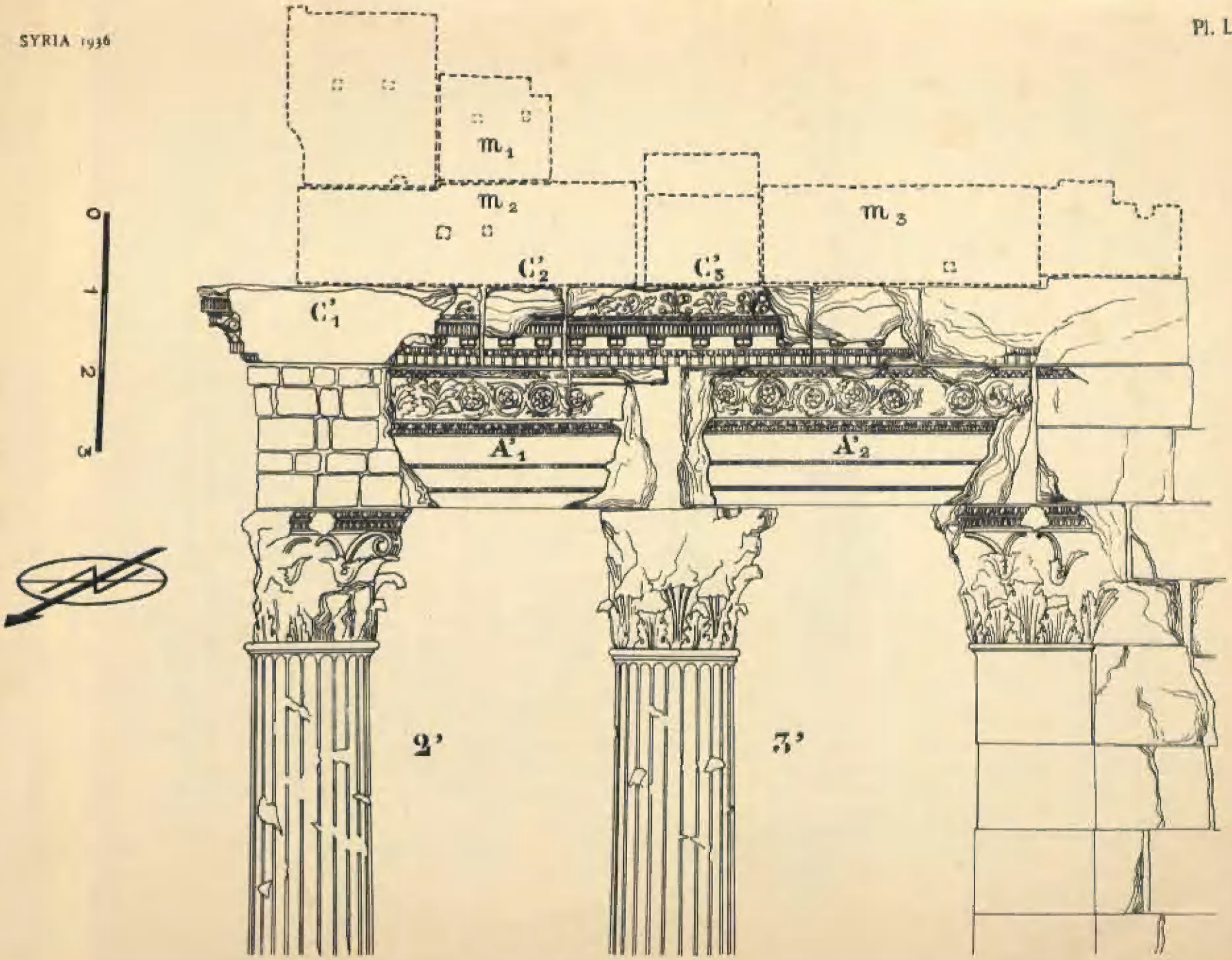

Temple de Bacchus. Entablement du pronaos

Notre réparation consista d'abord à libérer le linteau L_1, en vue de sa reprise, des assises supérieures de la façade Ouest, puis à restituer son aplomb à cette façade pour rendre aux plafonds P leurs appuis initiaux. Les parties hautes et basses de l'édifice furent donc étayées, et les plafonds P furent sou-

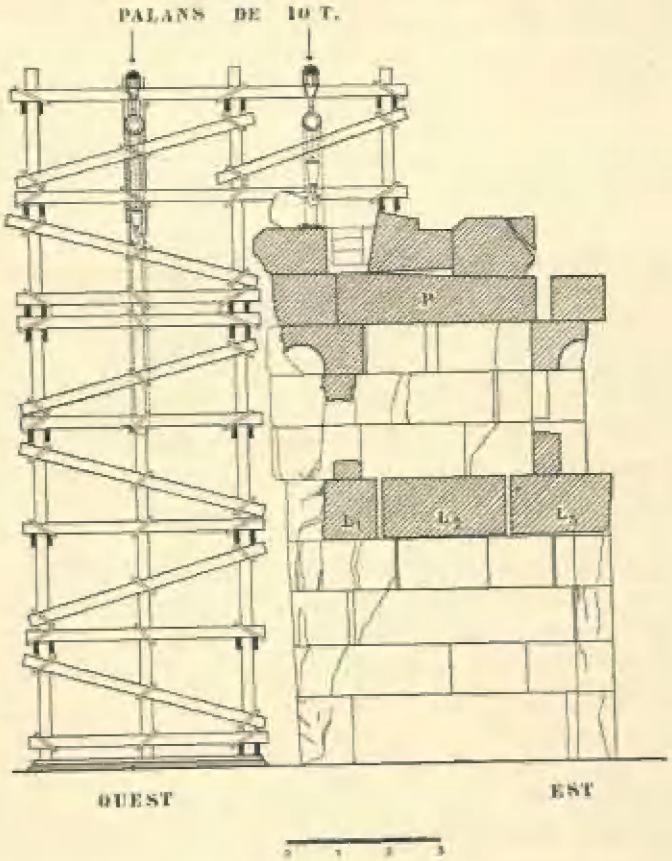

Fig. 11. — Réparation à la porte de la grande cour.

levés au moyen de vérins à chariots, puis ramenés à leur position primitive par un glissement de 30 cm. (fig. 12, I). Il devint possible alors de déposer les assises de la façade Ouest, libérée du poids des plafonds, et de mettre à jour le lit d'attente du linteau qu'il importait de reprendre. Nous ménageâmes dans celui-ci un logement en queue d'aronde (fig. 12, I, *a*), où nous posâmes une poutre de béton armé, qui ne renforça pas seulement le linteau, mais supporte aisément le poids de la superstructure remise en place (fig. 12, II).

Les assises furent déposées et reposées à l'aide d'une sapine de bois et d'un système de palans (fig. 11). Remontées à leur aplomb normal, elles portent de nouveau le poids des plafonds P (fig. 12, II). Les piédroits, très endommagés, furent soigneusement repris avant tout travail à l'aide de goujons d'acier et d'injections de ciment liquide ; ils acquirent ainsi une homogénéité qui leur donne une résistance voisine de celle d'un matériau neuf.

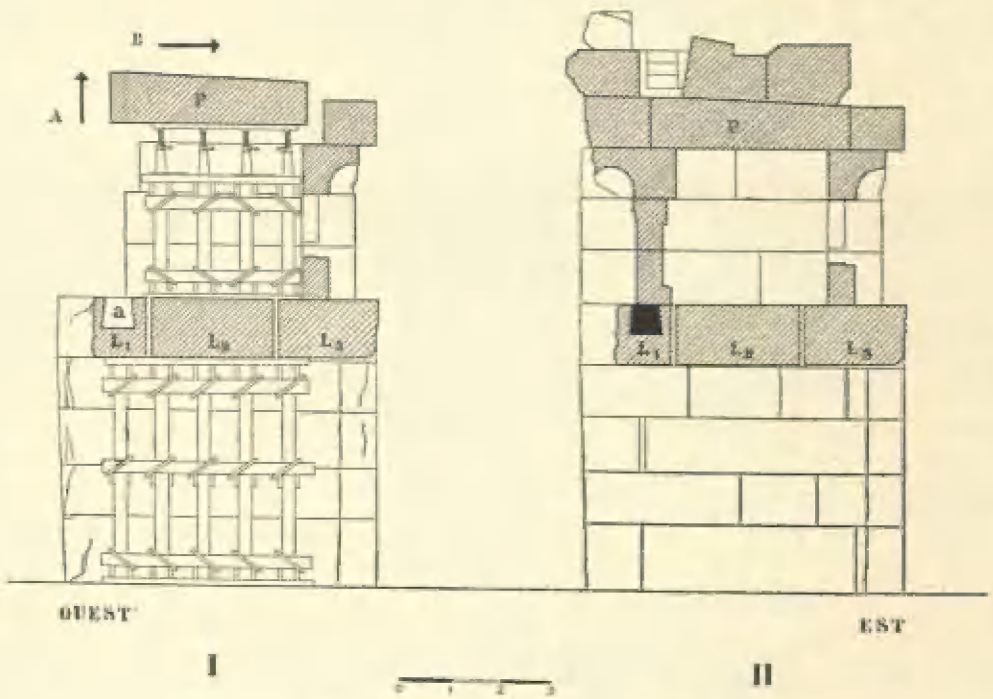

Fig. 12. — Réparation à la porte de la grande cour.

Une chape protectrice de ciment lissé recouvre l'ensemble de la construction, sur laquelle on peut monter aujourd'hui par un escalier hélicoïdal de béton armé, ménagé dans un angle d'une salle de l'avant-cour. De cet endroit, le regard découvre l'ensemble de la grande cour, avec ses bassins et autres installations rituelles, ses exèdres, et, au fond, l'escalier monumental par lequel on accède de nouveau au temple de Jupiter, dont le terre-plein est restitué (pl. LVII).

Pierre Coupel.

LA DÉESSE 'ANAT

POÈME DE RAS-SHAMRA (V AB)

(Premier article.)

PAR

CH. VIROLLEAUD

Le texte important dont nous publions ci-après le premier épisode et que nous appelons, en abrégé, V AB a été trouvé par MM. Cl. F.-A. Schaeffer et G. Chenet en 1931. Il représente la partie inférieure d'une tablette à six colonnes — trois sur chaque face — mesurant 16 cm. de largeur et, dans son état actuel, 13 cm. de hauteur.

Comme pour II AB, la 1re et la 6e colonne sont beaucoup moins larges que les autres ; mais il y a entre II AB et V AB un rapport bien plus intime que celui-là, car, comme on le verra par la suite, il paraît hors de doute que V AB précédait immédiatement II AB [1]. De telle sorte que le cycle AB se compose, essentiellement, des tablettes V AB, II AB, I* + I AB, et, secondairement, de III AB (publié en partie dans *Syria*, XVI, 29-45), IV AB (*Syria*, XVII, 150-173) et VI AB, encore inédit et qui n'est d'ailleurs qu'un fragment se rapprochant beaucoup, à certains égards, de V AB. Il convient, en outre, d'ajouter au cycle ainsi constitué le texte BH (*Syria*, XVI, 247-266), où *Aleyn-Bʿl* n'est pas mentionné sans doute, mais qui fait cependant partie intégrante de la légende de Baal.

Si nous donnons à V AB le titre ci-dessus indiqué, c'est que 'Anat joue dans le présent poème, et d'un bout à l'autre, un rôle de premier plan, plus encore, semble-t-il, que dans les morceaux précédemment publiés du même ensemble.

[1] L'écriture de V AB est d'ailleurs beaucoup plus menue que celle de II AB et I* + I AB.

A

(Col. I).

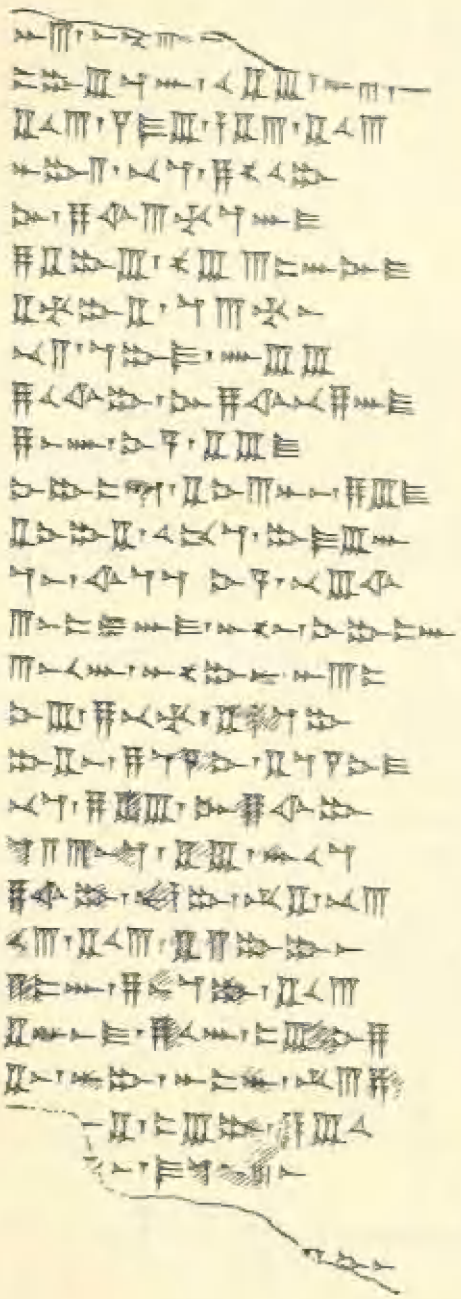

Lacune de 20 lignes environ.

(1) *al . tġl* [ ] (2) *prdmn.*

'bd . Ale[*yn*] (3) *B'l.*
sed . Zbl . b'l (4) *arṣ.*

qm . yṣ'r (5) *w . yšlḥmnh*
(6) *ybrd . šd l pnmh*
(7) *b ḫrb . mlḫt* (8) *qṣ . mre.*

ndd (9) *y'šr . wyšqymh*
(10) *ytn . ks . bdh*
(11) *krpm . b klat . ydh*
(12) *b krb . 'ṣm . redn* (13) *Mt . šmm*

ks . qdš (14) *l tphnh . ašt.*
krpn (15) *l t'n . ašrt.*

alp (16) *kd . yqḥ.*
b ḥmr (17) *rbt . ymsk.*
b mskh (18) *qm . ybd.*
w yšr (19) *mṣltm . bd . n'm*

(20) *yšr . Ġzr . ṗ . ql*
(21) *'l . B'l . b ṣrrt* (22) *Ṣpn.*

ytmr . B'l (23) *bnth.*
y'n . Pdry (24) *bt . ar.*
apn . Tly (25) [*bt . r*]*b.*
pdr . yd' (26) [ ]*t.*
em[ ]*lt* (27) [ ]
. . . . . .

Lacune de 14 lignes environ.

TRADUCTION

(1) « Ne... pas (2)...

« Sers *Aleyn* (3) *B'l;*
« Honore *Zbl*, le maître (4) de la terre. »

(Alors) il (= Môt ?) se leva pour... (5) et pour lui donner à manger (à *Aleyn-B'l*).
(6) Il pose (?) le *šd* devant lui, (et 'Anat dit) :
(7) « Par (le moyen d') un glaive de (?) *mlḫt*, (8) fends le (veau) gras ! »

Puis il (= Môt ?) court (9) pour faire les parts (?) et pour lui donner à boire (à *Aleyn-B'l*).
(10) Il met la coupe dans sa main,
(11) la jarre dans ses deux mains, (et 'Anat dit) :
(12) « Par (le moyen d') un rouleau (?) en os, broie (?) (13) (ô) Môt, les aromates (?) ! »

« (O) coupe sainte ! (14) Puisse l'Épouse l'appeler !
« (O) jarre ! (15) Puisse l'Ašérat (lui) répondre ! »

(Alors), il (Môt ou Ġezer) prend (16) mille cruches;
il mêle (le vin) au *ḥemer* (17) de dix mille (cruches).
Comme il faisait le mélange, (18) il se leva pour chanter
et psalmodier, (19) (en s'accompagnant) des cymbales, un chant gracieux.

(20) Il chante, Ġezer à la belle voix :
(21) « Monte, (ô) Baal, sur les hauteurs (22) du Septentrion. »

(Alors) Baal... (23) ses filles,
en disant : « (ô) Pidriya, (24) fille de Lumière !
« Voici que Taliya, (25) fille d'Abondance,
. . . . . .
. . . . . .

COMMENTAIRE

1-4ª. — Fin d'une déclaration adressée par 'Anat à Môt.

1-2ª. — Le verbe est probablement *tġ*[*l*], de la rac. גלע, sur laquelle voir ci-après : B 13 et 27, et dont le sens général est « enfoncer ». — *prdmn* peut-être héb. *peradîm* « mulets », plus le pron. 1re p. plur.

2ᵇ-4ª. — Après la défense, vient l'ordre ; Môt, qui sera nommé l. 13, doit, en effet, servir *Aleyn-B'l*, appelé aussi *Zbl b'l arṣ*, comme dans I AB *1*, 13-15 et *passim*. Pour le verbe *'bd*, voir déjà II AB *4-5*, 59-60 ; pour *sd*, en parallélisme ici avec *'bd*, le verbe s'est rencontré déjà, à côté de *klm*, à l'impér. également, mais sous la forme *sad* : II *Dan.*, *5*, 20, et aussi à l'impft. : *tsad tkbd*, II *Dan.*, *5*, 30 [1].

Ainsi Môt reçoit l'ordre de servir A.-B. C'est à Môt, en effet, de servir A.-B. et non pas, inversement, à A.-B. de servir Môt, comme on le voit par I AB *2*, 12 et 19, où A.-B. dit à Môt : *'bdk an* « (suis-je donc) ton serviteur, moi ? »

4ᵇ-8ª. — Môt donne à manger à Aleyn-Baal.

4ᵇ-5. — Alors Môt se lève, ou plus exactement « il se leva » pour servir A. B., désigné par le seul pron. suff. *-h*. La construction *qm yṯ'r*, qui se retrouve dans le passage parallèle 8 ᵇ ss. : *ndd y'ṯr*, est singulière, mais elle reparaîtra plus loin (18 ss.) dans *qm ybd*, etc.

[1] Dans ces deux passages de Danel : *sad kbd hmt* et *tsad tkbd hmt*, *hmt* représente l'héb. הֵמָּה, pron. pers. 3e p. msc. plur. ; le sens est donc « Sers (et) honore les », ou « Tu (les) serviras (et) les honoreras ». La locution *b'l ḫkpt et kth* est à disjoindre, mais le sens en demeure très obscur.

hmt se rencontre aussi, ap. I *Dan* [103], 115, 119 et 149-150, mais dans un emploi assez différent : *dey hmt* « ces *dey*-là ».

Sur *hwt*, en tant que pron. pers. 3e p. sg. msc. accus. — et complètement distinct du subst. *hwt* « parole » ou « ordre », voir II AB 8, 28-29 *tâtḫwy w kbd hwt*, et, d'autre part, I *Dan.*, [123], 129, 133 : *dey hwt* « ce *dey*-là ». Voir aussi *msk hwt* I *Dan.*, 224. — Le pron. fém. *hyt* n'est attesté qu'une seule fois, dans I *Dan.* également, aux ll. 137-8 et 143 : *dey hyt* « cette *dey*-là ».

Au sujet des équivalents de ces pron. person. démonstratifs dans les autres langues sémitiques, voir Brockelmann, *Grundriss*, pp. 303 et 305.

Pour le verbe *š'r*, voir ci-après B 20-21 ; comp. aussi NK 35-36 : *yš'r mšrrm ahtth*. Il s'agit sans doute de שׁשׁר, dont le sens général est « compter, calculer » : *yš'r* signifie peut-être « il fait les parts », ou simplement « il prend ses dispositions » ; cf. *mšḥ* dans IV AB 2, 22-23. Ailleurs on emploie, en pareil cas, *'db*, ainsi II *Dan.*, 5, 22 *t'db emr* « tu accommoderas l'agneau ». Le verbe équivalent, quand il s'agit, non d'un mets, mais d'une boisson, est *'šr*, comme on le voit par la l. 9, ci-après.

6. — Vu le sens général, le v. *brd*, qui ne se rencontre pas ailleurs [1], ne peut guère signifier autre chose que « placer » : le verbe est d'ailleurs en parallélisme avec *ytn* (l. 10). — *šd* s'est rencontré avec le sens de « sein » (h. שַׁד), ap. II AB *3*, 42 ; *6*, 56 et *mṣṣ šd* (cf. *Danel*, p. 214, n. 2). S'agit-il ici d'un vase arrondi, en forme de sein ? En tout cas, le vocable est en parallélisme avec *ks/krpn* des ll. 10-11, ci-après.

lpmmh paraît une forme archaïque, dont il n'y a du reste pas d'autre exemple [2]. Ailleurs *lpmm* II AB *4-5*, 17 et aussi *lpmmh* IV AB *2*, 17 et ci-dessous D, 84.

7-8ª. — *b ḫrb mlḫt qṣ mre*. — Même locution dans I' AB. *4*, 14 ; II AB *3*, 42ª-43ª ; *6*, 57-58ª et II D *6*, 4-5, où il s'agit également, dans des contextes divers, de sacrifices ou d'offrandes.

qṣ étant nécessairement un impér., il faut admettre que 'Anat prend ici, à nouveau, la parole et qu'elle s'adresse à Môt (voir ll. 12-13ª) pour l'inviter à couper lui-même le *mre*. — *mre* est un adj. employé substantivement, le mot sous-entendu étant *emr* ou *'gl* ; le cas est le même que chez *Amos* V, 22. Cependant *mre* représentant le complément, on attendrait *mra*, qui se trouve d'ailleurs : II AB *4-5*, 107, dans une locution du même genre, ou bien la forme hybride *mrea*, comme, par ex., II AB *6*, 41-42, et ci-après D 85.

mlḫt peut désigner la matière dont la *ḫrb* est faite, si du moins *ṣm*, dans la locution parallèle (l. 12) *b ḫrb 'ṣm* signifie « os » ; sinon, *mlḫt* serait un qualificatif fém. On sait que le plur. de *ḫrb* est, en héb., *ḥarâbôt*, et, à RŠ même, on dit *ḫrb lṭšt* « épée aiguisée », cf. *Psaumes*, VII, 13.

[1] Sauf, peut-être, NK 29 *ybrdmy!*

[2] A RŠ, du moins. Cf. en héb., פְּנוּאֵל.

8β-13α. — Môt donne à boire à Aleyn-Baal.

8β-9. — Pour la construction, voir ci-dessus 4β-5. *ndd*, qui est parallèle à *qm*, est la 3e p. pft. de נדד ; comparer IV AB *2*, 16-17 *B'l l pnmh ydd w yqm*, locution où les deux verbes se trouvent associés. Noter cependant que le sens propre de *ndd* est « s'enfuir », en parlant d'une bête effarouchée, et que « courir » se dit à RŠ *tb'*, et, une fois peut-être, *rs* (h. רוץ) : I AB *1*, 22. Comparer la scène de *Genèse*, XVIII, 6-7, où Abraham court (verbes מהר et רוץ) pour donner à manger aux anges.

y'šr de עשר, dont le sens général est « rassembler ». Le verbe est parallèle à *yš'r* (4β). — *y'šr* est d'ailleurs complété par *ytn*, les deux verbes réunis indiquant, d'une façon assez vague du reste, les préparatifs faits par Môt en vue du festin offert par Môt à A.B., à l'instigation de 'Anat.

w yšqynh, parallèle à *yšlḥmnh* de l. 5. Cependant le factitif de *šqy* étant *ššqy* (cf. II, *Dan.*, *2*, 30-31 *yšlḥm*..., *yššq*...) il manque, apparemment, un *š*. Mais peut-être s'agit-il ici du factitif-hifil (héb. הִשְׁקָה), puisque certains verbes très usuels — et *šqy* est du nombre — possèdent les deux factitifs.

10-11. — *ytn* « donner » au sens de « mettre », comme il arrive fréquemment ; mais on dit plus souvent *št* (h. שִׁית). Pour *ks 'bdh*, comp. *Psaumes*, LXXV, 9 *ki kôs be-yad Yahweh*. — Pour *ks* et *krpn*[1], voir *Keret*, p. 68. Ailleurs (p. ex. ci-après E 41-42), c'est *qšt*, non *krpn*, qui est associé à *ks*. — Sur *klat*, voir déjà I* AB, *1*, 19-20 (*b klat ydy elḥm*) et *klatnm*, I *Keret*, 161 ; *klat* se retrouvera d'ailleurs un peu plus loin : B 3β.

12-13α. — *b krb 'ṣm* correspond évidemment au *b ḥrb mlḥt* de l. 7 ; *krb*, qui assonne avec *ḥrb*, doit désigner quelque ustensile propre à préparer le breuvage, comme la *ḥrb* servait à préparer le mets ; il s'agit peut-être de l'ar. *karîb*, « rouleau, cylindre pour la pâte », et ce rouleau aurait été fait d'os ou d'un os (h. *'eṣem*)[2], comme la *ḥrb*, de *mlḥt*. — Par analogie ou symétrie avec 7-8α, *redn* est nécessairement l'imp. (én. 1) d'un verbe *red*.

(1) Le scribe paraît avoir écrit d'abord *krpnm*, puis corrigé en *krpn*, en effaçant, mais incomplètement, le *m*.

(2) Sans doute, *'ṣm* pourrait être aussi un adj. (ar *'aẓîm*) ; mais le sens de « haut, élevé » ne conviendrait guère ici. On connaît par ailleurs (III AB, A 5 et BH *1*, 24) la locution *'pr 'ṣm*, mais le sens en est très ambigu, et quant

Comme, d'autre part, *šmm* est nettement en parallélisme avec *mrr* (8ª), et que d'ailleurs Môt ne s'occupe point des choses du ciel, ni du ciel même, on est amené à penser que *šmm* ne signifie pas ici « les cieux », en d'autres termes que le *šmm* de 13ª est un tout autre mot que שָׁמַיִם, bien qu'il se présente sous la même forme ; il s'agit probablement, vu le contexte, de סַמִּים plur. de סַם, plante aromatique ou aromate, dont l'équivalent accadien *šammu* signifie « plante » en général, — quoique les exemples d'alternance RŠ *š* avec héb. *s* soient fort rares et, d'ordinaire incertains, hormis pourtant *mšt* de *Keret* 30, qui appartient à la rac. מסס [1].

Si donc *šmm* désigne ici les plantes qui doivent entrer dans la confection du breuvage préparé par Môt pour *Aleyn-B'l* sur l'ordre de 'Anat, on conclura que ces plantes devaient être broyées ou écrasées — et ce serait là le sens du v. *rel* — au moyen d'un *krb* en os [2].

13ᵇ-15ª. — Invocation de 'Anat.

Ces deux phrases paraissent constituer une invocation (adressée par 'Anat) au *ks* et au *krpm*, c'est-à-dire aux vases (magiques) dont il vient d'être question (ll. 10-11).

Ašrt, sujet de la 2ᵉ phrase est, en somme, fort rare. On ne le trouve guère, outre F 10 ci-après, que dans le petit texte publié par M. Dhorme (*Syria*, XIV, 231), où on lit, l. 5 : *El w Ašrt*, d'où il ressort assez nettement que *Ašrt* = Ašérat est le nom de la Femme de El, *ašt El*, comme il est écrit dans SS, 42 et 48-49 ; et d'ailleurs cette Épouse par excellence est appelée simplement *ašt* dans la première des deux phrases (14ª) et parallèlement à *Ašrt ; ašt* représente donc bien ici *ašt el*, et il en sera de même, ci-après D 84ᵇ [3].

au 'gm de I *Dan.*, 141 et suiv., parallèle à *šmt* « noms », il s'agit probablement d'un pluriel.

(1) On peut citer aussi *šim* (dans II *Keret*) qui est certainement שִׂמִים. Voir, en outre, *Syria*, XVII, 136 ss.

(2) Dans la locution *šprrt la šmm*, etc... (I AB 2, 24-25), *šmm* a sans doute, également, le sens de « plantes » ; il s'agirait d'un désert dépourvu de toute végétation, par opposition au *mdbr*, qui est le désert vivant. Voir aussi I *Dan.*, 9 *w akl b šmm* « mange donc des plantes ! » ; comp. acd. *ik-ka-la šam-mi* (Gilgam. I 2, 39). Sur *b* partitif, avec des verbes analogues à *akl*, cf., par ex., SS 6 *lḥm b lḥm ... w šty b ḫmr*.

(3) Comp. I *Keret* 12ᵉ, où *ašt* désigne

On peut noter aussi que si le *ks* est qualifié « saint », *qdš*, le terme parallèle, *krpn*, n'est accompagné d'aucune épithète, mais on sait que la symétrie de deux phrases parallèles n'est pas toujours rigoureuse.

15β-19. — Rites pratiqués par Ġezer en vue de l'ascension de Baal [1].

1° 15β-17α. — C'est Môt encore (cf. 13α) ou bien déjà Ġezer (l. 20) qui agit maintenant. Il prend mille cruches [2], *kd*, remplies sans doute de vin [3], et il mêle ce vin à dix mille cruches de cette autre boisson, qu'on appelle en hébreu *ḥemer* [4]. Ainsi le mélange contient dix fois plus de *ḥemer* que de vin, de même que, pour les métaux précieux, il y a toujours dix fois plus d'or que d'argent; voir ci-dessus, p. 218, n. 2. — Pour *msk* avec prépos. *b*, voir aussi *Psaumes*, CII, 10.

2° 17β-19. — *b mskh* = « tandis qu'il fait son mélange », ou bien « tout en faisant... », ou bien encore « par l'effet de... ». Si, d'ailleurs, *msk* peut représenter l'inf. du v. מסך, ce peut être aussi le subst. désignant le résultat du mélange; cf. I *Dan.*, 224. — Pour la construction *qm ybd w ysr*, voir ci-dessus, 4-5, *qm yš'r w...*

Le mélange est fait, suivant toute vraisemblance, à l'intention de Baal, à à qui du reste Ġezer va s'adresser directement, et qui doit monter prochainement sur le Ṣapôn; comme on l'a vu déjà (IV AB *3*), cette ascension ne peut être réalisée, qu'il s'agisse de Baal ou de 'Anat, qu'à la condition d'absorber, au préalable, certaines boissons magiques, et en grande quantité, à ce qu'il semble.

Sur *bd* et *sr*, cf. NK l. 1. — *mṣltm* « cymbales » figure aussi peut-être, dans I *Dan.*, 188-9; pour *n'm*, en parlant d'un chant, cf. *Psaumes* CXLVII, 1.

« l'Épouse » de Téraḥ. Le cas est semblable à celui de *ġlmt* (h. עַלְמָה) « jeune femme » (pour *ašt* et *ġlmt* en parallélisme, cf. *Syria*, XIV, 140, n. 1), qui désigne, dans certains cas, une déesse : NK, l. 7, et H. Bauer, *Kleine Texte* ... n° 168, p. IV.

[1] Voir déjà ci-dessus, p. 171.

[2] *alp* est évidemment le 1er mot de la phrase; supprimer, en conséquence, la note 1 de *Syria*, XIII, 132.

[3] Sur *kd*, v. *Syria*, XV, 134, et, pour *alp kd*, comp. RŠ, 1929, n° 12, 2 et 8... *w alp kd nbt*.

[4] Voir déjà *yn* et *ḥmr* dans 88, 6.

20-22α. — Ġezer invite Baal à monter sur les *ṣrrt* du Ṣapôn.

Insensiblement, Ġezer se substitue à Môt, en même temps que Baal prend la place d'*Aleyn-B'l*. Mais il y a plusieurs exemples du même cas, du moins en ce qui concerne Baal et *Aleyn-B'l*, comme on le voit, en particulier, dans IV AB *2*. — Sur *Ġzr* et les rapports de cette divinité avec Môt, voir *Danel*, p. 88 [1].

Ġezer invite donc Baal à monter sur les *ṣrrt* du Ṣapôn. Nous continuons de traduire *ṣrrt* par « hauteurs », sans parvenir à fixer l'étymologie du mot ; il est sûr, en tout cas, que ce vocable est constamment associé à l'idée de « monter », exprimée par le verbe *'ly;* ainsi I AB *1*, 15'-16' ; I AB *1*, 29 ; et ici même [2].

22β-*fin*. — Baal, parvenu sur le Ṣapôn, s'adresse à Pidriya [3], sa fille.

Si le v. *ytmr* appartient à une rac. *tmr*, on comparera le néohéb. תמר, qui, au piel, signifie « monter ». Mais comme *ytmr* a ici un sens actif, il faudrait admettre que le verbe est au piel-factitif, ou bien au hifil. D'autre part, *ytmr* peut être l'ifteal d'un verbe tel que *ymr*, mais *ymr* est un synonyme de *grš* « pourchasser » (III AB, A' 12), et le sens ne conviendrait guère ici, à ce qu'il semble. Baal, en effet, parvenu au sommet du « Septentrion », ou sur le point d'y arriver, se tourne du côté de ses filles, qui l'ont accompagné dans son ascension, ou qui se trouvaient déjà sur la montagne.

S'il n'est pas question, en dehors du présent passage, des filles de Baal [4], cependant les noms de *Pdry* et *Tly* (associés ou non à celui de *Arṣy*) sont bien connus déjà, et c'est avec pleine raison que MM. Montgomery et Harris [5], et

[1] On notera aussi que, dans un passage inédit, il y a parallélisme entre les locutions *šm el mlm* et *šm el ġzrm*. — Sur *ġzrm*, voir, en outre, SS 14 et ci-dessous, B 22.

[2] Voir aussi IV AB *3*, 30-31 *wt'l ... b ṣpn*, sans *ṣrrt*, cette fois, et peut-être aussi, II AB *7*, 6 *km y]' lyn* (?)] *elm b ṣpn* « ainsi les dieux m[ontent (?)] sur le Ṣapôn ».

[3] Ou Piddiriya (?), d'après acd. *dPi-id-di-r[i(?)-?]*, qui est l'un des noms de la déesse Ištar : Deimel, *Pantheon babylonicum*, n° 2988.

[4] Voir cependant II *Dan.*, *6*, 13 *bnth*, où le pron. suff. *-h* peut désigner Baal, et ci-après, B 2, *šb' bnt* « les Sept filles ».

[5] *The Ras Shamra Mythol. Texts*, Glossary, C'est cependant par erreur que, p. 117, les

M. Ginsberg [1] les ont considérés comme désignant des divinités féminines, qualifiées respectivement *bt ar* et *bt rb* (et, pour ce qui concerne *Arṣy*, *bt y'bdr*). Il y a longtemps déjà que nous avons renoncé, quant à nous, à traduire *bt* par « maison », dans les locutions *bt ar*, *bt rb*, *bt y'bdr*, mais l'occasion de le dire ne s'était pas présentée encore, de sorte que la priorité revient bien aux savants ci-dessus nommés, puisque, seule, la parole écrite — et imprimée — fait foi.

Pdry s'est rencontré dès le début, *ap.* RŠ 1929, n° 1, 15-16 (*gdlt šrnn, gdlt pdry, gdlt dqt, gdlt 'rš dqt...*) et aussi tout à la fin de RŠ 1929, n° 4 (texte khurrite). — *Pdry bt ar*, accompagné de *Ṯly bt rb* et de *Arṣy bt y'bdr* est apparu d'abord dans II AB *1*, 17-19, et *4*, 55-57 ; la même association se trouvera d'ailleurs plus loin : C 3-5; E 3-5; et 49-51. — On notera, d'autre part, que *Pdry bt ar* et *Ṯly bt rb* figurent côte à côte, mais à l'exclusion de *Arṣy bt y'bdr*, dans I' AB *5*, 10-11, où A.-B. ayant reçu l'ordre de prendre avec lui ses nuages, son vent, son *mdl* et ses pluies, reçoit en outre ses sept serviteurs et ses huit *ḫuẓr*, et, enfin, *Pdry* et *Ṯly* [2], c'est-à-dire deux des filles de Baal, celles dont on dira (ci-après, C 2 ss.) qu'elles sont, conjointement avec *Arṣy*, l'objet de l'amour d'*Aleyn-B'l*. — Voir aussi II AB, *6*, 10-11, où il faut lire, presque à coup sûr, [*Pdry*] *bt ar* et [*Ṯly* (ou *Ṯṯy*)] *bt rb*.

Si *Pdry* est appelée « fille de lumière », c'est probablement que cette fille de Baal (et l'aînée sans doute, puisqu'elle est toujours nommée la première) avait quelque rapport, et un rapport étroit, avec l'un des attributs du dieu ; et comme Baal est, en particulier sinon avant tout, le dieu du tonnerre, *pdr* pourrait être un synonyme de *brq* [3]. Il est de toute façon certain qu'on établis-

auteurs, citant RŠ 1929, n° 14, 3 ont lu *b'l bt pdry* ; il y a, en réalité, *b'l bt pdy*, *pdy* étant un adj. ethn., qui se rencontre dans un fragment de 1936, au plur. *pdym*, à côté de *gb'lym*.

[1] *Orientalia*, V, 168.

[2] *Ṯly* est dérivé du subst. *ṯl* « rosée » et *Ṯly* de l'impft. 3e p. f. du v. *ṯll*, sur lequel voir I *Dan*, 41 et 200. Comparer les deux formes du nom de Térah : *Trḥ* et *Eṯrḥ* (*Keret*, p. 26). La désinence *-y* (= *iya*, à distinguer de *-y* = *iy*, désin. de l'ethnique msc.) est commune aux deux genres. Parmi les noms msc., signalons particulièrement *Ley*, qui figure dans un fragment retrouvé en 1936 et qui est l'équivalent exact d'*El-Amarna* n° 162, l. 70, *Le-e-ia*. Pour les noms féminins, outre les noms des trois filles de Baal, il y a plusieurs exemples, dont l'un des plus caractéristiques est *Dgy*, surnom ou qualificatif d'Aṯérat : *Syria*, XVII, p. 155, n. 1.

[3] Déjà, en 1932, M. Dussaud avait été amené, mais par des voies toutes différentes, au sens de « foudre » pour *pdr* : *R.H.R.*, CV,

sait un rapport de cause à effet entre la rosée (*tl*) et l'abondance (*rb*); voir ci-après, B 39[5] ss. [1]. Quant à la troisième fille de Baal, qui d'ailleurs n'est pas nommée ici, on ne saurait dire, vu l'étrangeté du mot *y'bdr* [2] à quel attribut du dieu correspondait le surnom qui la qualifie, bien que le nom d'*Arṣy* soit par lui-même très caractéristique; Baal, en effet, — ou, du moins, *Aleyn-B'l* — n'est-il pas le Maître de la Terre, *b'l arṣ* (ci-dessus, ll. 3-4 et *passim*) ?

Ainsi Baal s'adresse à sa fille, Pidriya, pour lui signaler ou lui annoncer que Ṭaliya, son autre fille, a fait ou va faire telle ou telle chose. Malheureusement, il ne reste presque rien de la déclaration même de Baal [3]; on lit cependant, au début, *pdr yd'* [4]..., d'où il paraît résulter que *pdr* (d'où vient le nom de Pidriya, voir ci-dessus) désignait un être vivant, ou considéré comme tel, puisqu'il était censé doué de la connaissance.

Ch. Virolleaud.

p. 292, n. 6. Il y a cependant des cas où le sens de foudre ne saurait convenir pour *pdr*; ainsi *Keret* 111 et 213, et, auparavant, *Syria*, XIII, 115 ss. Il est donc nécessaire d'admettre qu'il existe, dans le vocabulaire de RŠ, deux mots de la même forme : *pdr*, étant entendu que le *d* peut représenter, soit ד, soit ז (ar. ض).

[1] On peut noter aussi que le tonnerre (*ql B'l*) et la rosée (*tl*) figurent dans un seul et même passage : 1 *Dan.*, 44-46, les deux phrases étant séparées l'une de l'autre par la locution *ár' thmtm* « le *s.* des deux océans ».

[2] La plupart des auteurs lisent *y'b dr*, mais rien n'autorise une telle interprétation; le mot, en effet, est constamment écrit d'un seul trait, sans aucune trace de séparation ni le moindre intervalle entre *b* et *d*. Un mot *'bdr*, de la même racine quadrilitère, figure d'ailleurs au début de la tablette à écriture retournée que nous avons publiée *ap. Syria*, XV, 103.

[3] Sur *apn* et les différentes formes de cet adverbe, voir *Danel*, glossaire.

[4] Cf. I AB *i*, 20 *yd' ylḫn*, « quelqu'un qui connaît le (?) *ylḫn* ». Ce même mot *ylḫn* se rencontre aussi *ap.* I *'AB* 2. 21 § *ek ylḫn*..., et, dans le fragment de 1936 auquel nous nous sommes référé déjà, ci-dessus, p. 344, n. 2, et qui contient la liste des employés du temple [d'Ugarit], il y a, parmi les chanteurs (*šrm*), un nommé *Ypln*, fils de *Ylḫn*.

TADMOREA

(*Suite* [1])

PAR

J. CANTINEAU.

21° Au Seigneur du Monde.

Autel votif sans cupule, trouvé par M. Ecochard devant le temple de Bᵉʿel Sᵉmên, au cours du déblaiement de cet édifice. Il se trouve encore sur place. Dimensions : hauteur, 0 m. 77 ; largeur, 0 m. 30. Il porte une inscription bilingue : 4 lignes de grec et 4 lignes de palmyrénien ; hauteur des caractères : grec, 3 cm. ; palmyrénien, 2 cm. 4.

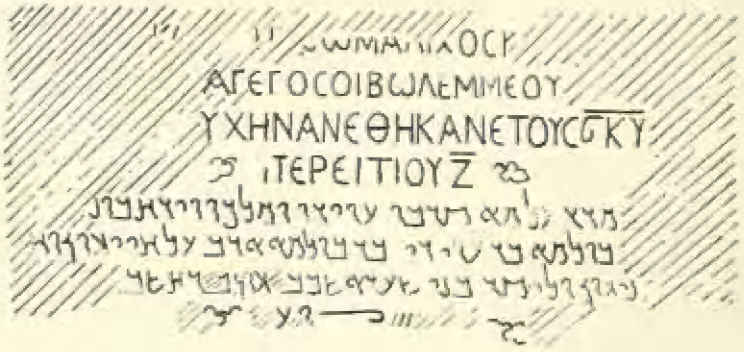

1. [Διὶ ὑψίστῳ καὶ ἐπηκό]ῳ Μάλιχος κ[αὶ Ἀουεῖδος]
2. [καὶ Ἰαριβώλης καὶ] Ἄγεγος οἱ Βωλεμμέου[ς Ἀουειδαίου]
3. [τοῦ Βωλεμμέους...κατ' εὐ]χὴν ἀνέθηκαν ἔτους ϛκυ' [μηνὸς]
4. Περειτίου ζ'

1. [ל]מרא עלמא קרבו עוידו ומלכו ויהבול[א וחגנו]
2. [בני] בולמא בר עוידי בר בולמא אלב על הייהון וה[יי]
3. [ב]ניהון וליקר בני שעלא שבביהון בירח שב[ט]
4. [C]CCCXXV[I] [שנת]

Traduction du palmyrénien : « *Au Seigneur du monde ont consacré 'Awîdû,*

[1] Voir *Syria*, 1933, p. 169-202 ; 1936, p. 267-282.

Malikhû, Yarḥibôlê et Ḥagegû, fils de Bôlemmê, fils de 'Awîdai, fils de Bôlemmê 'Arab (ou 'Adab), pour leur salut, celui de leurs fils et des fils de leurs fils, ainsi que pour honorer les B'nê Ša'râ (ou Ša'dâ), leurs voisins; au mois de Ŝ'bâṭ de l'an 426, [le septième jour] (6 février 115). »

Le texte grec est gravement mutilé. On remarquera cependant que les noms propres n'y sont pas dans le même ordre que dans le texte palmyrénien : dans celui-ci 'Awîdû commence la série des dédicants ; dans le texte grec c'est au contraire Malikhû qui est le premier.

Le texte grec fournit une transcription remarquable du nom propre בולמא : Βωλεμμέου[ς] (génitif). S'il était possible de considérer l'énigmatique Bôl comme une divinité féminine, on penserait à l'interprétation : « Bôl est mère ». Mais cela est bien peu vraisemblable.

L'indication du *jour* de la dédicace ne figure que dans le grec.

Le texte palmyrénien est beaucoup plus complet que le texte grec. On y notera un certain nombre de particularités :

Il est fréquent à Palmyre que le fils aîné porte le nom du grand-père. Mais ici il semble y avoir une légère différence entre les deux noms : le fils aîné s'appelle 'Awîdû, עוידו, tandis que le grand-père paraît bien s'appeler 'Awîdai, עוידי.

Le surnom de l'arrière-grand-père : אלב ne me semble pas attesté jusqu'ici.

Le clan des בני שלא n'était pas non plus connu.

L'expression שבביהון est tout à fait remarquable ; on comparera syriaque *š'bâbâ* « voisin, proche ». Le mot n'est pas attesté en judéo-palestinien ; c'est donc un rapprochement de plus entre le palmyrénien et les dialectes araméens orientaux, du type syriaque. Pour le sens, j'ai traduit par « leurs voisins », mais il n'est pas exclu que l'expression puisse signifier « leurs proches ».

Le « Seigneur du Monde » auquel est dédié cet autel est très certainement B'ʿêl Š'mên. On comparera les inscriptions C3912, C3986, C3989, C3990, C3998 B.

22° A CELUI DONT LE NOM EST BÉNI A JAMAIS.

Cippe à base carrée, brisé en bas, mouluré en haut ; la surface supérieure est plane, mais non parée. Il a été trouvé par M. R. Amy dans les ruines de

l'ancienne mosquée el-Faḍ'l (sur cette mosquée, voir mon *Dialecte Arabe de Palmyre*, II, p. 99-100 et plan p. 116 *bis*, n° 2). Il figure maintenant au Dépôt des Antiquités, sous le n° A 277. Dimensions : hauteur, 0 m. 66 ; largeur, 0 m. 50. Il porte une inscription palmyrénienne de quatre lignes. Hauteur des caractères : 2 cm. 4

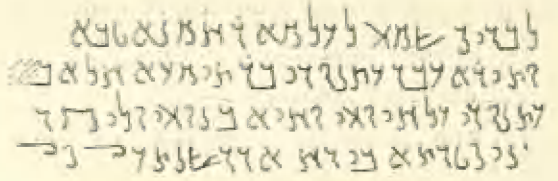

1. לבריך שמה לעלמא רחמנא טבא
2. ותיוא עבד עתנורי בר תימנא חלא ב[ר]
3. עתנורי על חיוהי וחיא בנוהי וליקר
4. בני פמרתא בירח אדר שנת xxxx

Traduction : « *A Celui dont le nom est béni à jamais, le miséricordieux, le bon, le compatissant, a fait 'Athénâri, fils de Taima'ê Ḥalâ, fils de 'Athénâri, pour son salut et le salut de ses enfants, et pour honorer les B*ne *PṬRṬ' ; au mois de 'Adâr de l'année 530* (mars 219). »

Ce joli texte, parfaitement conservé, n'appelle presque aucune remarque. On notera seulement le nom du clan : בני פמרתא qui n'était pas connu jusqu'ici. Cette coutume d'ériger un autel, non seulement dans un but religieux, mais aussi pour honorer le clan dont on fait partie ou un clan parent, était déjà attestée par le texte précédent : tout acte de munificence, même religieux, honorait et son auteur et le groupe social auquel il appartenait.

23° La maison des enchantements.

Petit fragment trouvé au nouveau village et formant le coin supérieur gauche d'un bloc remployé *après retaille*. Il figure au Dépôt des Antiquités sous le n° A 372. Dimensions : hauteur, 0 m. 20 ; largeur, 0 m. 12. Il porte six lignes de palmyrénien brisées aux deux extrémités et dont il ne subsiste que quelques lettres ; hauteur moyenne des caractères, 1 cm. 5.

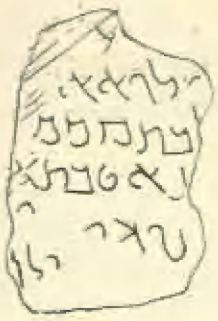

1. .....ע.....
2. ....ילוא א....
3. ...לבת קסמ[א..
4. ....תא טבתא....
5. ב]נוהי י...
6. ילן...

Ce petit fragment est très mutilé. On ne peut rien tirer des lignes 1, 2 et 6 (cette dernière parait gravée par une autre main). L'aspect de l'écriture semble dater ce texte du milieu du Ier siècle de notre ère.

L. 3. ... « *pour la maison des enchantements* ». Une inscription importante, publiée par H. Ingholt sous le titre : *Un nouveau thiase à Palmyre, Syria*, 1926, p. 128-141, contient la phrase suivante :

« *Il a présidé aux enchantements toute l'année* »	l. 3-4 יתב על קסמא שתא כלה

Le mot קסמא étant le correspondant de jud.-pal. קְסָמָא « *magie, enchantements, divination* ».

H. Ingholt, p. 141, remarque que le texte ne précise pas de quel thiase il s'agit. Mais je pense qu'il s'agit de celui de Bêl. Le grand-prêtre de Bêl aurait eu dans ses fonctions principales, outre la symposiarchie, la présidence des opérations magiques et divinatoires qui avaient lieu dans le sanctuaire de Bêl. Ces opérations devaient tenir une grande place dans le culte ; on sait en effet que Bêl-Marduk, premier-né d'Ea, avait reçu de son père tous les pouvoirs magiques : Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, I, p. 130, 133, 288, 295, 304, 311, 316, etc. Le בת קסמא mentionné sur notre fragment était peut-être le local du sanctuaire de Bêl où avaient lieu ces opérations magiques.

L. 3. Il faut sans doute restituer [אלה]תא טבתא « *la bonne déesse* ». L'identification de la divinité ne peut être qu'hypothétique. On pensera à Bêlit-Sarpanit, parèdre de Bêl-Marduk, ou à Ištar.

L. 4. Au début de la ligne on est tenté de restituer ב]נוהי.

24° Encore les Bᵉné Ma'ziyân.

Bloc rectangulaire (base de statue ?) trouvé dans les fondations du « monument à niches ». Il figure actuellement au Dépôt des Antiquités sous le n° A313.

Dimensions : hauteur, 0 m. 36 ; longueur, 0 m. 54. Il porte deux lignes d'écriture palmyrénienne monumentale (hauteur des caractères, 2 cm. 8) et une ligne en une sorte d'écriture cursive aux caractères très irréguliers, dont la hauteur varie de 5 cm. à 2 cm. 5.

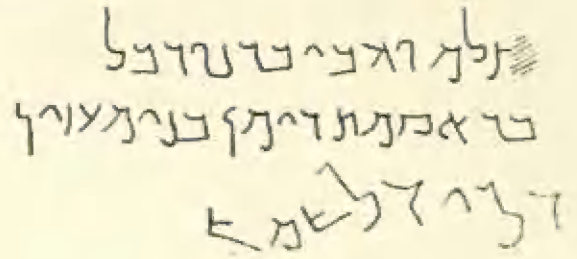

1. צלם והבי בר נורבל
2. בר אקמת די מן בני מעזין
2 *bis*. דכיר לשמש

Traduction : « *Statue de Wahbai, fils de Nûrbêl, fils de 'Aqamat, des B*ᵉ*nê Ma'ziyân. Qu'on se souvienne de Lišamš.* »

L'aspect de l'écriture paraît dater ce petit texte de la première moitié du Iᵉʳ siècle de notre ère.

On voit par cet exemple que le nom propre אקמת peut être aussi bien masculin que féminin malgré sa terminaison féminine.

La ligne en écriture cursive paraît une signature de graveur ou de sculpteur.

L'intérêt de ce petit texte réside dans une nouvelle mention de la tribu des Bᵉnê Ma'ziyân, tribu assez rarement attestée et qui semble avoir cessé d'exister après le premier siècle.

25° Texte funéraire archaïque A.

Les fondations du « monument à niches » ont fourni encore deux fragments qui paraissent provenir de la même inscription : la pierre est la même ; l'écriture est exactement semblable. Toutefois ces deux fragments ne se raccordent pas : aussi nous les traiterons comme deux textes différents.

Le premier de ces textes figure au Dépôt des Antiquités sous le n° A304.

Ses dimensions sont : hauteur, 0 m. 40 ; largeur, 0 m. 30. La hauteur moyenne des caractères est 1 cm. 6. Il porte douze lignes de palmyrénien mutilées aux deux extrémités.

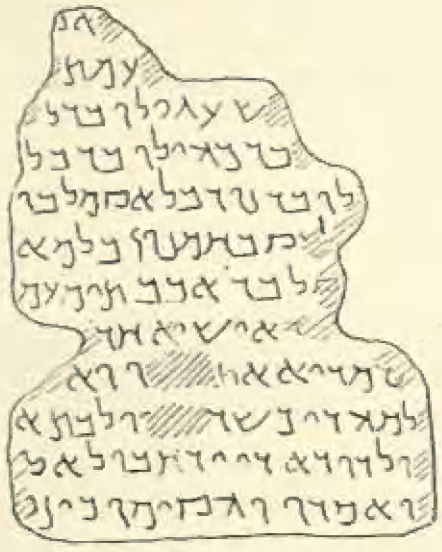

1. .....אבו....
2. .....עבות....
3. ...ש עגילו בר לש[בש ?.....
4. ..בר כהילו בר בל.....
5. ...לו בר גורבל אקמל בו...
6. ...ב]לעקב חבנן בלמא....
7. ...קל בר אבב תימעב[ד...
8. .....ראיש[יא] חד.....
9. ...ת]דמריא את....זא....
10. ...ב]ל מה די כשר.....ו לבת א[רקא ?...
11. ....ולדודא די יחבולא ל.....
12. .....ואסרו והקימד ביני.....

L'écriture de ce texte (comme celle du texte B), le date avec certitude de la première moitié du premier siècle de notre ère.

Il est trop mutilé pour qu'on en puisse donner une traduction d'ensemble ; nous l'examinerons ligne par ligne.

Les lignes 1 et 2 sont très mutilées ; on n'en peut rien tirer.

L. 3 « .... Lišam]š *'Ogeilû fils de Li*[šamš... »

L. 4. « .... *fils de Kohailû fils de Bêl*... »

L. 5. « .... *lû fils de Nûrbêl 'Aqqimil Bô*... ». Sur le nom propre אקמל, déjà attesté par l'inscription *Corpus* 4167, voir mes *Textes funéraires palmyréniens, Revue Biblique*, 1930, p. 535 ; ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 161 ; J. Lecerf, *Noms propres palmyréniens*, comptes rendus des séances du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques, année 1933, séance du 19 juin, p. 29-30.

L. 6. « ... Bê]l*'aqab Ḥammônân Bôlemmê* ... ». Le nom propre חבנן ne paraît pas attesté jusqu'ici ; on notera la graphie défective בלמא, sans doute pour בולמא.

L. 7. « ... *ol fils de 'Abab Taimo'qmé*[*d* ... ». Le nom propre אבב est déjà connu par les inscriptions R1030, et Simonsen 59. Il est probable que le grec Ἀβαββου Waddington 2420 en est la transcription. Le nom propre תומעב[ד est bien connu : voir mes *Textes palmyréniens, Syria*, 1931, p. 126.

L. 8. Il semble bien qu'on lise d'abord le mot ראישא « *premier, principal* ». Ensuite le début d'un mot que je n'ai pu identifier.

L. 9. « ... *palmyréniens* ». Ce qui vient ensuite est illisible.

L. 10. « ... *tout ce qui est convenable ... à la maison des* [archives ... ». La restitution [כ]ל מה est probable, quoique le relatif neutre s'écrive d'ordinaire מא, avec un א- : voir ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 53, 131, 132 ; on aurait ici une graphie archaïque. Je comprends כשר dans le sens de « *ce qui doit être fait, ce qui est convenable* ». A la fin de la ligne, la restitution בת א[רכא] me paraît très probable ; on sait en effet par *Tadmorea*, n° 7, le rôle que jouait la « maison des archives » dans l'enregistrement des sépultures et dans leur conservation.

L. 11. « ... *à l'oncle de Yarḥibôlê...* ». Le mot peut être lu *dâḏâ* « le chaudron » ou *dôḏâ* « l'oncle paternel » ; la première interprétation n'est guère probable ici ; on adoptera donc la seconde, en y voyant un de ces exemples de passage de *-â* -à *-ô* dont il y a plus d'un exemple en palmyrénien : voir ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 51 ; Fr. Rosenthal, *die Sprache der palmyrenischen Inschriften*, p. 27. Le syriaque a conservé la forme ancienne *dâḏâ*, tandis que le judéo-palestinien a, lui aussi, דּוּדָא.

L. 12. « ... *ils ont fixé et ils ont établi entre...* » Les deux verbes doivent très probablement être compris au sens figuré, le sens primitif de אסרו étant « ils ont lié » et celui de הקימו « ils ont érigé ». On notera que le préfixe du causatif est un ה- dans הקימו, alors que tout le reste du palmyrénien a un א- : voir ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 44 ; on a sans doute ici une graphie archaïque.

Dans la mesure, très faible, où l'on peut apercevoir le sens général de ce texte, il semble que les 9 premières lignes contiennent la liste des fondateurs et des possesseurs du tombeau, tandis que les lignes finales traitent des droits de propriété du tombeau et des garanties légales qui les protègent. Si l'on considère les deux textes A et B comme deux fragments d'une même stèle funéraire beaucoup plus haute que large, le texte A en est certainement la partie supérieure, autrement dit le début. Toutefois on notera l'existence d'une marge assez importante en bas du texte A, ce qui laisserait supposer que l'inscription était divisée en deux parties séparées par un espace vide.

26° Texte funéraire archaïque B.

Le second texte figure au Dépôt des Antiquités sous le n° A305. Ses dimensions sont : hauteur, 0 m. 42 ; largeur, 0 m. 31. Il porte onze lignes de palmyrénien mutilées aux deux extrémités. La hauteur moyenne des caractères est de 1 cm. 6.

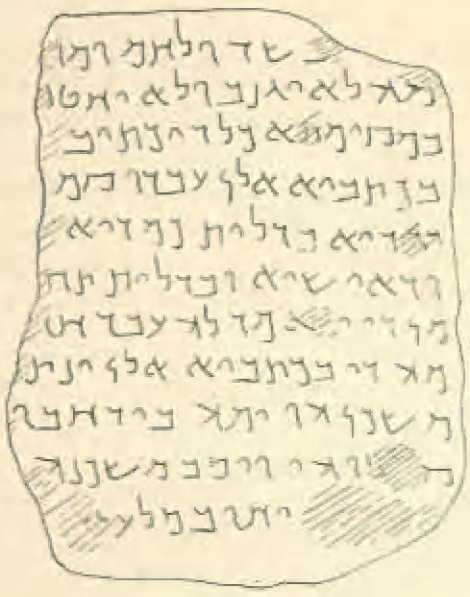

1. .....ב]שר ולחם ומ[ן.....
2. .....מה לא יגנב ולא יחט[ף.....
3. .....במקימתא כל די כתיב.....
4. .....בכתביא אלן עבד וקם.....
5. .....כמריא בד לית כמריא.....
6. .....וראישיא ובד לית תח.....
7. .....מן די יאמר לה עבד ח.....
8. .....מה די בכתביא אלן ינת.....
9. .....משכן הו ימה בירחבו[ל.....
10. .....ק[פ]ליהי ויסב משכנה.....
11. .....יחוב סלען.....

Comme le texte A, ce texte est trop mutilé pour qu'on en puisse donner une traduction d'ensemble ; nous l'examinerons ligne par ligne.

L. 1. « ... *de la viande, du pain, de l'eau* ... ». La restitution מן « de l'eau » à la fin de la ligne est un peu douteuse. Il semble s'agir d'offrandes alimentaires pour les défunts.

L. 2. « ... *qu'on ne vole pas et qu'on ne dérobe pas*... » Il faut sûrement restituer à la fin de la ligne יחט[ף]. Cette prescription doit s'entendre aussi bien des offrandes alimentaires déposées dans la tombe que du mobilier funéraire et des divers objets qui pouvaient orner la tombe.

L. 3. « ... *dans l'immutabilité tout ce qui est écrit* ... ». מקימתא est probablement une graphie défective pour מקימותא, *m^eqîmûṯâ*. Il s'agit semble-t-il de la pérennité des dispositions prises pour la transmission héréditaire de la sépulture et pour son entretien.

L. 4. « ... *dans ces écrits, il a fait et institué*... ». « Ces écrits » paraissent être les titres de propriété déposés à la « Maison des Archives ».

L. 5. « ... *les prêtres ; s'il n'y a pas de prêtres*... » La suite des lettres בדלית ne peut guère être comprise autrement que בד לית « s'il n'y a pas », en comparant judéo-pal. בד לית m. s. Il semble que dans cette ligne et dans les suivantes il soit question des fonctionnaires religieux chargés d'appliquer les dispositions des titres de propriété de la sépulture ou d'en surveiller l'exécution.

L. 6. « ... et *principaux, et s'il n'y a pas de* ... ». Je me demande à la fin de la ligne s'il ne faut pas restituer תח[תיא] *taḥtâyê* « inférieurs ». Il s'agirait toujours des fonctionnaires religieux dont il a été question plus haut.

L. 7. « ... *parce qu'il lui ordonne, il a fait*... ». On hésite à préciser le contexte dans lequel ces mots ont pu figurer.

L. 8. « *... ce qui est dans ces écrits, il ...* ». Il s'agit sans doute toujours des titres de propriété déposés à la « Maison des Archives ».

L. 9. « *... un domicile ; lui, il a juré par Yarḥibôl...* » On se demande ce que vient faire le mot משכן au début de la ligne. Le verbe ימה peut aussi bien être à l'inaccompli qu'à l'accompli. Il est intéressant de voir jurer « par Yarḥibôl » pour un cas de ce genre ; on se rappellera que Yarḥibôl est parfois pris comme témoin de la bonne gestion des fonctionnaires : voir *Inventaire*, III 22, IX 19, et Ingholt, *Syria*, XIII, p. 279 et 287.

L. 10. « *... ses greniers, et son domicile brûlera...* ». Je présente la restitution ק[ב]לוהי sous toutes réserves, en comparant le syriaque *qeplā* ; de même la traduction de יסב par « brûlera » est hypothétique, d'après syriaque *sab* ; la racine *nsb* « prendre » fournit un sens moins bon. Il semble s'agir de malédictions contre le violateur du serment.

L. 11. « *... il sera redevable de ... sicles* ... ». Nous avons ici l'indication d'une amende contre ceux qui enfreindront les dispositions ci-dessus ; une prescription analogue figure sur l'inscription *Tadmorea*, n° 7 *b*. Malheureusement ni dans cet autre texte, ni dans celui-ci, le chiffre de l'amende n'est lisible.

A en juger par ce qui précède, il semble donc que nous soyons en présence de deux fragments d'une stèle funéraire archaïque (d'après l'aspect de l'écriture et des particularités d'orthographe : מה, הקימו) ; et cette stèle paraît avoir contenu des prescriptions très précises et intéressantes. Malheureusement ce qui en reste est si mutilé que la plus grande partie du texte nous échappe.

27° Nouvelle inscription du tombeau « des Trois Frères ».

Du magnifique tombeau de la Nécropole Sud-Ouest, étudié par Kokovzof et Farmakovski dans le *Bulletin de l'Institut russe d'archéologie à Constantinople*, t. VIII (1903), et dénommé « tombeau des trois frères », bien des inscriptions ont été déjà publiées : *Corpus* 4171 et suivantes. M. R. Amy en exécutant des déblaiements dans ce tombeau a été assez heureux pour en découvrir une nouvelle. Contre la paroi droite de l'exèdre, qui se trouve à gauche en entrant dans le tombeau, avait été élevé un petit monument qui devait comporter deux colonnettes surmontées d'un entablement. Seuls nous sont parvenus la base de cet édicule, sur un podium, et le bloc dans lequel ont été taillées l'architrave et la frise ornée d'une guirlande de feuilles de laurier. C'est sur le plus large bandeau de cette architrave qu'est gravée notre inscription, qui paraît être l'inscription de fondation de l'exèdre ; elle est encore sur place, dans le tombeau ; sa longueur est de 0 m. 84, sa hauteur de 0 m. 06. Elle se

compose de deux lignes de palmyrénien cursif ; la hauteur des lettres est de 1 cm. 4 en moyenne ; elles sont rehaussées de peinture rouge.

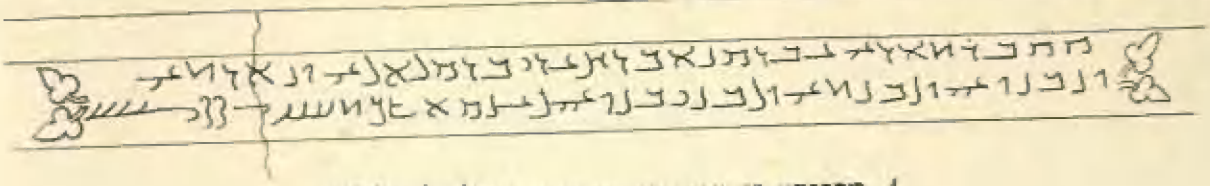

1. מקבורתא דה עבד מרא בר צעדי בר מלא לה ולאדתה
2. ולבנוהי ולבנתה ולבני בניהי לעלמא ש(נ)ת CCCCLIIII

Traduction : « *Cette sépulture a été faite par Malè, fils de Ṣa'dai, fils de Malè, pour lui, pour son…, pour ses fils et ses filles, et pour les fils de ses fils, à jamais, l'an 454* (142-143).

Comme me le fait remarquer avec raison M. H. Seyrig. Malè, fils de Ṣa'dai, fils de Malè, semble être l'un des trois frères qui ont creusé ce tombeau (voir l'inscription, *Corpus*, 4171). Il est possible que cette exèdre ait été sa part personnelle de l'hypogée et que le petit monument où l'inscription est gravée ait été destiné à recevoir son sarcophage.

La seule difficulté de l'inscription est le mot אדתה ; le texte présentant une faute à la ligne 2 (שנת pour שנת), on serait assez tenté d'en trouver une autre ici et de corriger en אחתה « sa sœur ». Mais l'inscription, *Inventaire* VIII, 180, fournit la phrase : רחימא אדיא « qui aime les… ». Cet אדיא semble être le pluriel du mot אדת- que nous avons ici. Je n'ose proposer aucun rapprochement ; le sens paraît être « père » et au pluriel « parents ». Nous découvrons là une nouvelle particularité du vocabulaire palmyrénien, qu'on ajoutera à toutes les autres ; voir ma *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, p. 159, 161.

L'écriture cursive de ce texte est intéressante ; on remarquera en particulier les ligatures de ר avec ה.

Jean Cantineau.

(*A suivre.*)

LA CIVILISATION NÉOLITHIQUE DANS L'ILE DE CHYPRE

PAR

P. DIKAIOS.

Lorsqu'en 1914 le professeur J.-L. Myres écrivait son *Catalogue* de la collection Cesnola, d'antiquités provenant de Chypre, rien n'était connu de la civilisation de l'âge de la pierre à Chypre [1]. Voici ses propres termes : « The Stone Age has left but few traces in Cyprus. Palaeolithic deposits are still unknown and of the Neolithic Age no sites have been found. Even implements of stone are rare and almost all those belong to deposits of the Bronze Age. »

Depuis ce temps on a pu jeter une abondante lumière sur cette période reculée de la préhistoire de Chypre. Les découvertes qui forment le sujet de cet article ont révélé une civilisation remarquable qui, ainsi qu'il sera expliqué dans la suite, peut être attribuée provisoirement aux temps néolithiques [2].

Les premières traces de l'âge de la pierre à Chypre furent découvertes, en 1926, par le docteur Einar Gjerstad auprès du village de Phrenaros, dans la partie sud du district de Famagouste, à l'extrémité est de l'île [3]. L'Expédition suédoise continua plus tard les recherches inaugurées par son chef, le docteur Gjerstad, découvrit et examina trois nouvelles stations, une située sur un petit îlot près de la côte nord de Chypre, une autre auprès du village de Lapithos au nord, et une troisième à peu de distance du village de Kythraea sur les collines dans le sud des montagnes de Kyrenia. Les recherches faites

[1] R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 1914, p. 222 et suiv. M. Dussaud signale quatre haches néolithiques et un couteau en silex trouvés à Chypre. Les deux haches de Curium peuvent bien provenir d'Erimi.

[2] *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et B.-L.*, 1934, p. 276 ; *Antiquity*, March 1934, p. 86 et suiv. ; *J. H. S.*, 1933, p. 294 et suiv. ; 1934, p. 198 et suiv. ; 1935, p. 170 et suiv. Cyprus Antiquities Department, *Report*, 1934, p. 5 et suiv. ; 1935 sous presse.

[3] Gjerstad, *Antiquaries Journal*, 1926, VI, p. 54 et suiv.

sur ces stations sont publiées dans le premier volume de l'Expédition suédoise paru récemment [1].

Le premier site a révélé de petites huttes rondes qui ont fourni des outils en pierre et en silex. Ces huttes sont attribuées par le docteur Gjerstad à une période qu'il appelle prénéolithique, quoiqu'elles ne paraissent pas appartenir à une civilisation antérieure au néolithique [2]. Dans les deux autres stations, les fouilles ont mis au jour des huttes rondes sur les sols desquelles on a ramassé des outils en pierre et en silex, et des tessons d'une céramique à fond blanc avec décor rouge et d'une céramique rouge. Ces deux stations sont attribuées aux temps néolithiques, soit à la fin du quatrième millénaire avant J.-C.

Ces découvertes ont prouvé d'une manière définitive l'existence d'une civilisation antérieure à l'ancien bronze et ont ouvert une ère nouvelle pour une recherche plus approfondie de la préhistoire en Chypre.

La première découverte, qui a justifié les recherches que j'ai entreprises de la part du Service des Antiquités de Chypre, fut celle de la station d'Erimi, village situé à huit kilomètres environ à l'ouest de Limassol, et à quatre kilomètres de la côte sud de Chypre. Sur cet emplacement j'ai découvert et examiné partiellement une station assez étendue qui contenait au moins treize couches superposées, et a fourni un matériel architectural, céramique et autre très abondant. Ce matériel constitue les éléments d'une civilisation fort développée et que nous attribuerons provisoirement au néolithique. L'abondance du matériel découvert à Erimi devait inciter à étendre la recherche ; aussi au cours des deux dernières années, j'ai entrepris des travaux pour déterminer jusqu'à quel point la civilisation mise au jour à Erimi était répandue dans l'île. Ces travaux ont amené la découverte d'un grand nombre de stations sur lesquelles ont été ramassés des tessons peints et rouges, ce qui démontre que la civilisation révélée par les fouilles d'Erimi fait partie d'une civilisation répandue sur l'île entière (voyez ci-après).

Le village d'Erimi se trouve sur la rive gauche du torrent Kouris, un des plus importants torrents du district de Limassol. Il prend ses sources sur les

[1] *Swedish Cyprus Expedition*, vol. I, p. 1 et suiv.; p. 13 et suiv.; p. 277 et suiv.

[2] Schaeffer, *Syria*, t. XVI, p. 208 ; B. Schweitzer, *Gnomon*, 1935, p. 459 ; voyez aussi ci-après.

pentes sud de la chaîne du Troodos. Très abondant pendant la saison pluvieuse, il est alimenté en été par les sources du Troodos qui ne tarissent jamais. A environ trois kilomètres de la rive droite du Kouris se dresse le plateau qui jadis constituait la ville de Curium.

Le matériel architectural mis au jour dans les treize couches superposées d'Erimi, sur une profondeur totale de 5 m. 50 (fig. 1), se compose de huttes cir-

Fig. 1. — Erimi. Le côté sud-est de la région fouillée à Erimi, montrant la succession des différentes couches. Les couches du fond sont remarquables par l'abondance de carbonisation.

Fig. 2. — Erimi. Partie de hutte appartenant au premier type, celui du sol circulaire avec des poteaux tout autour. A côté, on voit des maisons du 2e type avec fondations en pierre.

culaires appartenant à deux types : 1° le type du sol circulaire avec des poteaux tout autour, et 2° le type de la hutte circulaire avec une fondation en pierre, un poteau central et, très fréquemment, d'autres poteaux reposant sur la fondation en pierre. Le premier type est représenté dans les quatres couches inférieures (fig. 2), tandis que le second domine à partir de la cinquième couche et jusqu'à la surface. Ces dernières huttes (fig. 3-4 et pl. LXIV) sont d'une construction beaucoup plus solide et attestent un développement à tous les points de vue. On a remarqué des entrées dans plusieurs d'entre elles (pl. LXV, 1) et l'on a trouvé des outils en pierre et en silex emmagasinés

1. Bothroi creusés dans le roc. Au-dessus, les premières huttes avec des fondations en pierre.

2. Huttes superposées des 6e-8e couches.

1. Entrée de hutte avec les seuils en place.
Hutte reconstruite à trois époques différentes.

2. Tessons de céramique peinte.

3. Hutte de la 9e couche avec tombe sur la périphérie.

dans des trous creusés dans les sols. Les morts étaient ensevelis en dehors (pl. LXV, 3) ou dans l'intérieur des huttes dans de simples tombes creusées dans la terre. Les corps étaient dans la plupart des cas, déposés en position accroupie. On a trouvé un squelette dans une tombe circulaire creusée dans le roc (fig. 5). Ce squelette était écrasé par des pierres de petites et grandes dimensions entre lesquelles gisait la partie supérieure d'un vase en terre cuite.

En dehors des huttes on a mis au jour de petites constructions qui servaient

Fig. 3. — Erimi. Vue montrant des huttes de 2e type, superposées.

Fig. 4. — Erimi. Même détail que figure 3, vu d'en haut.

de cuisines ou d'ateliers, quoique, dans certains cas, le foyer fût dans l'intérieur de la maison principale.

La céramique qui fut trouvée en masse peut être attribuée à deux classes principales : 1° la céramique à décor peint sur fond blanc (pl. LXV, 2), et 2° la céramique rouge. La première se compose d'une terre brunâtre, recouverte d'un engobe blanchâtre sur lequel on applique le décor peint géométrique ou, plus rarement un décor naturaliste en rouge de différentes nuances. Le décor géométrique est souvent arrangé en systèmes très compliqués qui couvrent la surface des vases. La face intérieure, dans le cas de coupes, est rouge ou peinte. — Les vases rouges se composent de terre brune recouverte d'un engobe de couleur blanche et peinte en rouge lustré épais ou non.

La forme des vases consiste d'abord en coupes profondes à fond plat avec des côtés droits ou courbes (pl. LXVI, 1-3). Sur le haut du vase, on attache une anse ou un déversoir. Une seconde forme, plus rare, est celle de l'hydrie ovale à fond pointu et goulot plus ou moins étroit (pl. LXVI, 4).

Fig. 5. — Emiri. Squelette trouvé dans une tombe circulaire, creusée dans le roc. Le squelette était écrasé sous des pierres parmi lesquelles gisait un vase en terre cuite.

Les proportions des deux classes de céramiques suivent une évolution très marquée du fond à la surface. Ainsi la céramique rouge domine dans les couches inférieures et diminue graduellement à mesure que l'on arrive aux couches supérieures. D'autre part, la céramique peinte suit une progression contraire. Elle commence avec des quantités insignifiantes dans les couches inférieures, et devient plus abondante à mesure que l'on gagne les couches supérieures ; elle prédomine à la surface. On remarque aussi une amélioration et un développement progressif du style de bas en haut.

Les haches en pierre de forme arrondie ou plate (fig. 6), les outils en silex (fig. 7) sont très fréquents. On a aussi ramassé nombre de figurines en forme de croix en stéatite, d'idoles en terre cuite figurant des femmes nues debout ou assises (pl. LXVII, 1-5), d'ornements en stéatite et d'outils en os.

Les autres stations découvertes appartiennent à trois groupes distincts : ceux du nord, du centre et du sud. Les stations du premier groupe sont situées sur les collines du côté nord des montagnes de Kyrenia à une petite distance

1. Grand bol peint sur fond blanc.

2. Autre côté du bol précédent.

3. Bol de céramique rouge.

4. Hydrie peinte.

de la côte (fig. 8-9)[1]; celles du groupe central sont aménagées sur les collines méridionales des mêmes montagnes, ou, plus rarement, dans la plaine de Nicosie, et celles du troisième groupe s'étagent sur les petites collines non loin de la côte sud de l'île. Des sondages faits dans la plupart d'entre elles ont mis au jour un matériel d'une grande importance. Une de ces stations appartenant au groupe du nord et située près du village de Hagios Epiktitos, présente une stratification pareille à celle d'Érimi, et les proportions des deux classes de céramiques suivent la même évolution que celle d'Érimi. Une des stations du groupe sud présente une absence de céramique à l'exception de quelques tessons trouvés à la surface et un usage général de vases en pierre, ainsi que d'outils en pierre et en silex. Cette station peut être provisoirement attribuée à un stage du néolithique antérieur à celui de l'usage de céramique[2].

FIG. 6. — ÉRIMI. Haches en pierre polie.

[1] La station de Troulli (fig. 8-9) est située sur la côte même.

[2] Il s'agit de la station de Khirokitia. Les fouilles ont été faites au printemps 1936. La station se trouve sur le versant d'une colline près du trentième mille de la route de Nicosie à Limassol. L'épaisseur totale des couches est de 3 m. à 3 m. 50. Nos fouilles révélèrent un enclos de caractère sacré; cet enclos se compose d'une chambre circulaire de 9 m. 40 de diamètre, dont les murs construits avec des pierres irrégulières ont une épaisseur de 1 m. 30 et une hauteur de 1 m. 60 à 2 m. 20.

A l'intérieur de cette chambre circulaire, dont l'entrée est tournée au sud-est, se dressent deux piliers rectangulaires hauts de 1 m. 40, longs de 2 m. 20 et épais de 1 m. 30. La partie supérieure de ces piliers présente une cavité rectangulaire dont les parois étaient revêtues de dalles en pierre blanche. Dans le sol de la salle circulaire, nous avons déblayé quatre squelettes d'adultes et un squelette d'enfant. Les squelettes étaient accroupis et l'un d'eux gisait sous un tertre quadrangulaire construit en pierres un peu en avant de l'espace compris entre les deux piliers.

Ceignant la chambre circulaire, un mur énorme en forme de fer à cheval a été mis au jour. Ce mur se compose d'une aile est rectiligne, d'une aile nord et d'une aile ouest qui se recourbe au sud. L'aile est mesure 20 m., celle du nord 9 m. 60, celle de l'ouest 6 m. 70. L'épaisseur du mur varie entre 2 m. et 3 m. 60, sa hauteur atteint 2 m. Du côté sud-est une

Un des problèmes les plus sérieux soulevés par ces découvertes est celui qui concerne la chronologie de la civilisation d'Erimi et celle des autres stations. Le docteur E. Gjerstad attribue à la fin du IVe millénaire avant J.-C., les deux stations de Lapithos et de Kythraea qui contiennent de la céramique

Fig. 7. — Outils en silex trouvés à Erimi (série 3) et dans d'autres stations (séries 1 et 2).

peinte et rouge. La troisième station, celle du petit îlot de la Petra, est datée des temps prénéolithiques à cause du manque de céramique[1].

rampe conduit vers l'entrée de la chambre circulaire ; près de la rampe il reste un puits rectangulaire dans l'aile est du mur d'enceinte. Dans l'espace compris entre le mur d'enceinte et la chambre circulaire, nous avons reconnu plusieurs couches contenant des os brûlés d'animaux et plusieurs tables d'offrande circulaires constituées par des dalles et de gros cailloux tout autour. Une de ces tables portait un gros caillou en son centre.

Au cours de ces fouilles nous avons recueilli des outils de pierre et de silex, des outils en os, des figurines de pierre d'un art très grossier, des ornements de pierre, et surtout de nombreux vases de pierres. Ces vases de pierre constituent la partie la plus importante de nos trouvailles, ils sont en forme de bol hémisphérique ou ovale, de coupe à fond plat. La surface extérieure s'orne souvent de décors en relief ou quelquefois de motifs incisés. (Voyez *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 18 septembre 1936.)

La civilisation de Khirokitia et ses rapports avec celle d'Erimi feront le sujet d'un autre article.

[1] Cette station paraît appartenir à la même période que celle de Khirokitia, c'est-à-dire au premier stage du néolithique avec usage général de vases de pierre.

1. Terre cuite. Xerimi.

2. Terre cuite. Alaminos.

3. Terre cuite.

4. Terre cuite. Erimi.

5. Terre cuite. Erimi.

6. Céramique rouge lustré et incisée.

La chronologie des deux premières stations contenant de la céramique est fondée sur la statistique et la proportion des différentes classes de céramique. Cette statistique montre une diminution de la céramique peinte et une augmentation de la céramique rouge à mesure que l'on gagne les couches supérieures. Le docteur Gjerstad, par conséquent, en se fondant sur le fait que le début de l'Age du Bronze à Chypre est marqué par un usage général de céra-

Fig. 8. — Troulli (côté nord). Refuge rocheux.

Fig. 9. — Le côté nord du refuge rocheux de la station de Troulli.

mique rouge lustrée, est arrivé à la conclusion que les deux stations en question précédèrent d'une manière immédiate le début du Bronze Ancien.

Les fouilles d'Erimi et d'Hagios Epiktitos ont changé l'aspect du problème. Ainsi qu'il a été dit plus haut ces deux stations (dont l'une est au Nord et l'autre au Sud) présentent une évolution céramique différente à celle montrée par les stations examinées par la Mission suédoise. Le fait qu'Erimi et Hagios Epiktitos cessent d'exister à une période où la céramique peinte à fond blanc prédominait et le fait que le début du Bronze Ancien, tel que nous le connaissons, est marqué par un usage général de céramique rouge lustrée, qui ne paraît pas avoir de ressemblances stylistiques avec la céramique antérieure, nous amènent à deux hypothèses alternatives. D'après la première une interruption soudaine eut lieu à la fin d'Erimi et d'Hagios Epiktitos. D'après la seconde il aurait existé une période de transition non découverte jusqu'à pré-

sent entre la fin de ces deux stations et le début de l'ancien Bronze. Une trouvaille récente vient à l'appui de la seconde hypothèse : c'est celle d'un bol (pl. LXVII, 6) profond à fond plat de la céramique rouge lustrée et incisée du début de l'âge de Bronze, mais dont la forme suggère d'une manière très claire, les prototypes néolithiques. Ce bol a été trouvé dans une nécropole vis-à-vis d'Erimi sur l'autre rive du Kouris. Aurions-nous ici la première preuve d'une civilisation de transition entre la fin de la civilisation d'Erimi et Hagios Epiktitos, et le début de l'ancien Bronze ? Ce problème sera certainement résolu par des fouilles et des recherches ultérieures.

D'autre part, un outil en cuivre trouvé au cours des fouilles dans la station d'Erimi, dans la profondeur de 2 m. 50 constitue un nouveau facteur pour la solution du problème. Naturellement l'existence de cet outil montre que nous ne sommes pas loin de l'âge du cuivre. M. Claude Schaeffer a donc émis l'hypothèse[1] que la céramique peinte d'Erimi a dû continuer jusqu'aux temps énéolithiques et ceux du cuivre et qu'elle a dû précéder immédiatement la céramique rouge lustrée de l'âge du Bronze. Une telle hypothèse ne peut se concevoir qu'à la condition d'admettre une interruption, avec conséquences très profondes, à la fin de la civilisation d'Erimi et son remplacement par une nouvelle civilisation, celle du début du Bronze, car ces deux civilisations se distinguent par de profondes divergences.

Ces questions ne seront éclaircies que par des fouilles sur une plus grande échelle. Nous pouvons néanmoins dire dès maintenant que Chypre possédait avant l'ancien Bronze une civilisation notable dont les caractéristiques les plus saillantes furent la céramique peinte et l'usage d'outils en pierre et en silex et en architecture le type de la hutte circulaire.

P. Dikaios.

[1] Schaeffer, *Syria*, xvi, p. 209.

LE DÉCOR ÉPIGRAPHIQUE DES MONUMENTS FATIMIDES DU CAIRE [1]

PAR

SAMUEL FLURY †

Lorsqu'en 1912 le décor des plus anciens monuments fatimides fut publié pour la première fois [2], l'analyse des bandeaux à inscriptions, si nombreux dans les mosquées de cette époque, n'embrassait que les éléments floraux combinés à l'écriture, les caractères coufiques m'étant encore inconnus. C'est grâce à l'encouragement et à l'aide précieuse de l'inoubliable Max van Berchem que je fus peu à peu initié à la beauté de cette écriture coufique, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'art musulman.

Or, il n'y a aucun pays musulman où l'on puisse suivre pas à pas, aussi bien qu'en Égypte, l'évolution des caractères dans tous les matériaux, pierre, stuc, bois et terre cuite. Et il n'y a aucune époque qui se prête aussi merveilleusement que l'époque fatimide à l'étude de l'essor que le décor épigraphique a pris dès le IVe siècle de l'hégire.

Le Caire est une ville unique dans le monde musulman pour l'abondance et la qualité de ses documents épigraphiques. Nulle part nous ne trouvons réunis dans un seul endroit tant de monuments religieux et profanes dont les bandeaux à inscriptions nous permettent d'étudier le rôle particulier du décor épigraphique dans l'architecture musulmane.

Il est vrai que les bandeaux à inscriptions d'Amid et de Ghazna, publiés dans cette revue, offrent un ensemble plus riche et plus varié que ceux du

[1] Samuel Flury préparait pour *Syria*, au moment de sa mort (voir *Syria*, XVI, p. 414), une étude dont Mme S. Flury a retrouvé les premiers feuillets, les seuls mis au net. Nous les donnons tels quels, non seulement en hommage à la mémoire de notre regretté collaborateur, mais aussi parce qu'on y trouve l'amorce d'une importante démonstration.

N. D. L. D.

[2] Voir S. Flury, *Die Ornamente der Hakim und Azhar-Moschee*.

Caire, mais leurs prédécesseurs du IVe (Xe) siècle nous sont encore inconnus [1]. C'est précisément dans le courant de ce siècle que l'emploi de l'écriture coufique a subi un changement considérable, dans ce sens que son caractère décoratif s'accuse plus nettement. Les bandeaux à inscriptions coraniques envahissent l'ensemble des surfaces à décorer et commencent à en former un élément de composition essentiel. Qu'on compare à ce sujet le miḥrāb de Nāyin [2] avec celui que M. B. N. Kastalski a découvert à Miṣriyiān dans le Turkestan Russe [3].

Ces deux monuments sont intimement liés l'un à l'autre bien qu'ils soient séparés par un espace considérable de lieu et de temps. Le miḥrāb de Nāyin offre une richesse surprenante de motifs végétaux et géométriques, mais le décor épigraphique lui fait complètement défaut, quoique des bandeaux à inscriptions se rencontrent dans d'autres parties de la mosquée. A Miṣriyiān le miḥrāb montre la même composition architecturale : trois niches superposées dont le décor arabesque est presque identique à celui de Nāyin. Ce qui le différencie nettement et l'enrichit à la fois c'est l'introduction de quatre inscriptions différentes : deux bandeaux contournant les arcs inférieurs, une large frise au-dessus du second arc et un long texte coranique de six lignes dans le tympan au milieu du miḥrāb.

Le seul fait que la longue série des inscriptions fatimides à grande échelle ou de grandeur moyenne [4] commence dans la seconde moitié du IVe (Xe) siècle, leur donne une importance toute particulière pour l'histoire de l'art et de la paléographie arabes.

La mosquée d'el-Azhar.

La plus ancienne mosquée fatimide qui fut fondée en 359 H.-969 A. D., et terminée deux années plus tard a été restaurée si souvent dans le courant des siècles [5] qu'on a de la peine à dresser un inventaire exact de son décor ori-

[1] Les inscriptions d'Amid antérieures à l'an mille ne se prêtent pas à une comparaison, étant de qualité et technique inférieures. Cf. M. VAN BERCHEM, *Amida*, pl. II-IV.

[2] Voir *Syria*, 1930, *la Mosquée de Nāyin*, pl. XII.

[3] Je dois la photographie à l'obligeance de M. Arthur Upham Pope, qui doit la publier en détail dans le *Survey of Persian Art*.

[4] Cf. *Syria*, 1920, p. 240, note 1.

[5] Voir la bibliographie de K. A. C. CRESWELL, *A brief Chronology of the Muḥammadan Monuments of Egypt*, le Caire, 1919, p. 49-51.

ginal. Cependant cette tâche a été facilitée par les travaux du Comité de conservation des Monuments de l'Art arabe, qui a fait enlever les nombreuses couches de plâtre défigurant et cachant en partie le décor des surfaces. Grâce à cette restauration moderne on est à même de distinguer les différents styles qui se rencontrent sur les parois du sanctuaire (maqṣūra).

Fig. 1. — Bandeau d'inscription autour d'un arc.

L'analyse épigraphique se prête avant tout à démêler le problème complexe des reconstitutions à l'intérieur de la mosquée. Les bandeaux à inscriptions constituent une caractéristique dominante à el-Azhar. Ils sont bien plus frappants et plus intimement liés à son architecture que ceux de la mosquée d'Ibn Touloun datant du siècle précédent. Dans celle-ci nous n'avons que de simples bandeaux à textes coraniques sculptés en bois, placés le long des murs sous les plafonds. La grande frise de stuc contournant les arcs pointus des arcades à piliers se compose d'arabesques. Quant à l'inscription en bois, on a l'impression que le décorateur toulounide ne considère pas encore les

bandeaux à inscriptions comme élément essentiel des motifs décoratifs disponibles. Il ne souligne que le caractère religieux de l'édifice, étant préoccupé avant tout du texte coranique [1].

Combien est différent le rôle assigné aux bandeaux à inscriptions dans la décoration des surfaces à la mosquée el-Azhar ! Ils contribuent considérablement à la tonalité du décor des parois en y créant des contrastes entre des tons foncés et clairs. Les conglomérats d'ornements paraîtraient monotones dans leur ensemble s'ils n'étaient pas interrompus et allégés fréquemment par les tons plus clairs du décor épigraphique. Des bandeaux à inscriptions relèvent les contours de tous les arcs soit architecturaux, soit purement ornementaux. Ils accentuent de même l'horizontalité du décor des murs, à l'intérieur du sanctuaire, en y formant une espèce de bordure correspondant à la frise d'arabesques au-dessous du plafond (fig. 1).

Le mur nord-est est réparti par les arcades qui y aboutissent en cinq sections dont trois représentent le décor ornemental et épigraphique remontant à la fondation de la mosquée. La figure 2 donne deux fragments d'inscriptions renfermant le coufique fleuri le plus ancien de l'époque fatimide. Celui de A ne montre que des demi-feuilles qui se rattachent à la fin des lettres tā, rā et wāw ; c'est la première phase du coufique fleuri qui se trouve déjà dans les inscriptions en stuc contournant les fenêtres de la mosquée d'Ibn Ṭouloun. Dans le fragment B la tendance d'éviter les vides entre les hampes verticales des lettres en meublant le fond par des éléments végétaux plus compliqués est très remarquable. C'est ainsi que la tête du ḍād est surmontée d'une tige portant trois feuilles (fig. 2, B à gauche), la terminaison horizontale du tā engendre une tige à deux feuilles et le wāw au milieu du mot es-samawāti fait naître un véritable rinceau, qui caractérise la phase évoluée du coufique fleuri.

A en juger d'après les matériaux publiés par MM. G. Marçais et E. Lévi-Provençal [2] ce type de coufique ne se rencontre ni en Ifrikiya ni en Espagne au commencement de l'époque fatimide.

[1] C'est peut-être la raison de l'absence de motifs décoratifs dans ces inscriptions coraniques, quoiqu'on rencontre déjà à cette époque un type d'écriture plus décoratif. Cf. l'observation identique faite pour les monuments de l'Afrique occidentale par G. Marçais, *Manuel*, I, p. 71 en bas.

[2] Voir G. Marçais, *Manuel d'Art Musulman*, et E. Lévi-Provençal, *Inscriptions arabes d'Espagne*.

Examinons maintenant les caractères des inscriptions du mur nord-est, réunis sur la table alphabétique de la figure 3. Ils présentent un style sobre et angulaire qui préfère les lignes droites aux lignes courbes. Les membres montantes du dāl, ṣād, ṭā, ḳāf et hā s'élèvent rigides, celles qui se projettent en diagonale vers l'arrière formant l'exception, voir figures 3, nos 8 et 11. Les nūn se terminent pour la plupart dans la direction verticale. Les yā en équerre

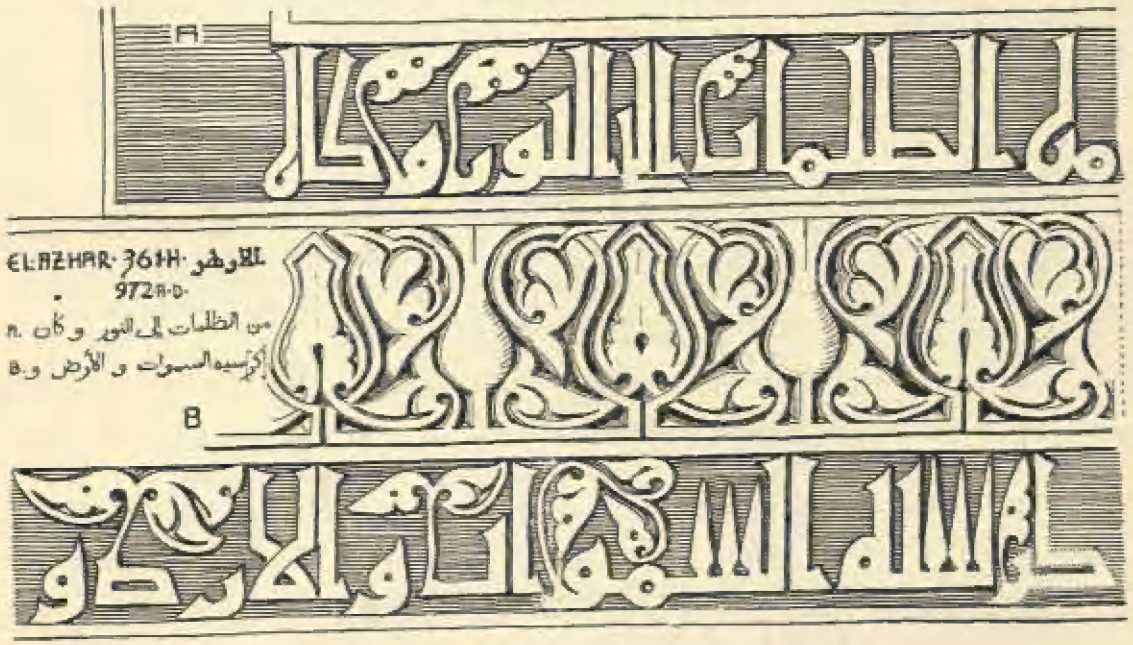

Fig. 2.

sont d'une raideur archaïque. Très frappante est la tendance d'allonger les lettres courtes vers le haut. Le bā et le yā prennent quelquefois la forme du lām, le dāl et le ṣād celle du kāf et du ṭā, voir figures 3, nos 2, 4, 7 et 17. Tous les sīn affectent la pointe en flèche élancée; les deux sīn biseautés, voir figures 3, n° 6 à la fin, sont dus à une restauration ultérieure. Lors de ma dernière visite à la mosquée j'ai pu constater que la couleur du plâtre dont ils sont faits diffère sensiblement de celle du reste de l'inscription [1].

(1) On fera bien de se méfier de photographies reproduisant des inscriptions en plâtre quand on rencontre des caractères isolés d'un autre style, parce que cette matière se prête facilement à des restaurations. Dans la mosquée d'el-Gulyūshy il y a un *kāf* dans l'inscription au-dessus de l'arc du *miḥrāb* qui, lui aussi, se trahit par la couleur du plâtre comme

Le décor épigraphique et végétal de la figure 4 [1] ne semble pas à première vue se différencier beaucoup de celui de la figure 2. L'inscription fragmentaire, donnant le commencement de la première sourate, est moins riche en détails ornementaux que les fragments que nous venons d'analyser. On n'y trouve qu'une demi-feuille à deux lobes se rattachant au *bā* de *rabbi* et, comme motif nouveau, un petit disque, percé au centre, qui surmonte le *'ain* de *el-'ālamūna*. Cette simplicité caractérise tous les bandeaux du mur de la qibla [2] et deux sections du mur nord-est. Il n'y a que de simples feuilles à deux ou trois lobes, jamais de rinceaux développés, et beaucoup de petits disques à trou central ou à rosace en points. On voit bien que cette simplicité n'est pas fortuite, mais voulue. Il en résulte une tonalité plus unie que celle qu'on a pu constater sur les fragments de la figure 2, servant mieux à contracter les bandeaux à inscriptions avec le décor arabesque qui les entoure.

Qu'il s'agisse d'un autre style, d'une allure plus souple et gracieuse, cela apparaît clairement quand on compare les caractères de la figure 5 à ceux de la figure 3. Les hampes montantes des lettres *dāl*, *ṣād*, *ṭā*, *kāf noūn* et *hā* remplacent la ligne droite par des lignes courbes, voir n°s 4, 5, 7, 8, 11, 14 et 15. C'est ainsi que la hampe verticale du *dāl* (4) se tourne d'abord à droite et puis à gauche, affectant une forme bien plus gracieuse que celle de la figure 3.

L'attaque du *ṣād* isolé va au-dessous de la ligne de base de l'écriture et prend parfois la forme nouvelle d'un S, voir la première et la troisième lettre de la figure 5, n° 7. Le *ṭā* (8) correspond au *dāl*. La plupart des *kāf* s'incurvent vers l'arrière, mais on trouve déjà la forme classique en col de cygne. Les formes curvilignes prédominent parmi les *noūn* isolés et finaux, voir figure 5, n° 14.

Le fait est particulièrement frappant dans les *hā* médiaux (15) dont les hampes montantes s'incurvent toutes vers la gauche. Les *yā* finaux (17), enfin, accusent une évolution remarquable, n'étant plus formés d'un seul trait, comme les *yā* de la figure 3, mais partagés en deux : de la hampe verticale s'en détache une autre qui tourne à gauche et rentre horizontalement en fausse équerre vers l'arrière.

produit d'un style étranger à la mosquée de 478 H., voir Flury, *di Ornamente der Hakim und Azhar Moschee*, pl. XVII à droite.

[1] Ce fragment se trouve au milieu du mur nord-est du sanctuaire.

[2] Voir Flury, *loc. cit.*, pl. XII et XIII.

On constatera que tous ces changements modifient considérablement l'image graphique, en accusant une tendance très nette vers l'élégance. Elle se mani-

Fig. 3.

feste également dans le décor arabesque, ce qui nous justifie de parler d'un style nouveau.

Si l'on compare à ce sujet les frises arabesques des figures 2 et 4, on est

frappé par les petites différences qui existent entre elles. L'ordonnance des motifs qui entrent dans la composition est la même : des cônes à ronde bosse supportés par de minces tiges et surmontés de deux lobes alternant avec des palmes adaptées aux pointes de feuilles à trois lobes [1], naissant de la ligne de base horizontale. Le reste du fond est meublé de demi-palmes dont les tiges se lèvent symétriquement en angle droit de la base horizontale, prennent ensuite la forme de lignes incurvées qui suivent les contours des palmes et des motifs en cône. On notera que ces tiges percent les demi-palmes en haut, pro-

FIG. 4.

cédé étranger à l'art abbasside du Caire et qui caractérise ce décor végétal de la mosquée d'el-Azhar.

Quant à la forme des palmes de la figure 4, on conviendra qu'elle est plus gracieuse que celle qu'on voit sur la figure 2 ; mais on ne devra pas trop insister sur ce fait parce que ces palmes commencent déjà à se modifier dans l'ancienne frise.

Bien plus important est le nouveau mouvement rythmique qu'on peut constater dans la zone supérieure de la frise. Il est dû aux demi-palmes dont les pointes se joignent en croissant engendrant une espèce d'arc au-dessus des palmes. A ce rythme, en haut, correspond un changement rythmique en bas,

[1] Une autre variante montre un trou à la vrille dans la feuille à trois lobes, voir FLURY, *loc. cit.*, pl. XXIII, 2.

les tiges supportant les motifs en cône s'allongent tandis que les lignes parallèles au-dessous des palmes se raccourcissent.

Cet enrichissement rythmique est la tendance la plus frappante qui préside

Fig. 5.

à l'évolution du décor arabesque au IVe (Xe) siècle. On l'a déjà démontrée en rapprochant les ornements du Dair es-Sūriyāni de ceux de la figure 2 [1]). Elle

[1]) Voir Flury, *die Gipsornamente des Kl. es-Sūryāni*, dans *der Islam*, VI, p. 82, et *ein Stuckmihrāb des IV. (X.) Jahrhunderts*, dans *Jahrbuch der asiatischen Kunst*, 1925 (Festschrift F. Sarre).

va en augmentant dès le commencement de l'époque fatimide ; l'ensemble du décor du mur de la qibla en sert de témoin.

Que ce style nouveau n'appartienne pas à l'édifice exécuté par l'ordre du premier calife fatimide el-Mu'izz, cela me semble établi par l'analyse comparée des cinq sections du mur nord-est. On sait qu'el-'Aziz, le successeur d'el-Mu'izz, fut le premier qui entreprit des restaurations dans la construction primitive. Or, déjà en 1911, j'avais l'impression que tous les murs du sanctuaire à l'exception du transept et des parties extrêmes du mur nord-ouest furent embellis sur l'ordre d'el-'Aziz. Après avoir étudié tout le décor épigraphique de la mosquée, il me semble certain que ce calife donna à l'édifice primitif sa parure définitive.

Le mur nord-ouest, qui sépare le sanctuaire de la cour, mérite notre attention particulière. L'analyse de son décor a été négligée jusqu'à présent parce qu'on se méfiait avec raison des copies faites lors d'une restauration dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cependant, quand il s'agit d'inscriptions coufiques, la paléographie nous fournit des critères sûrs pour juger de la valeur archéologique de copies faites d'après d'anciens modèles.

Or, parmi les nombreux bandeaux à inscriptions du mur nord-ouest, il y en a un certain nombre qui cadrent jusqu'aux moindres détails avec ceux du mur sud-est. Ce groupe conservé dans son état original est d'autant plus intéressant qu'il nous aide à résoudre un problème de l'histoire de l'architecture fatimide soulevé par le savant qui a le premier étudié les monuments fatimides du Caire[1].

M. van Berchem cite parmi les critères archéologiques qui trahissent les constructions fatimides en première ligne l'*arc persan* dont le profil est engendré par un arc de courbe terminé à chaque extrémité par une tangente, et explique sa présence dans la vallée du Nil par la prépondérance des influences persanes sous une dynastie qui se rattachait étroitement à la Perse. Comme tous les manuels d'art musulman s'appuient sur les *Notes d'archéologie arabe*, une courte digression dans le domaine de l'architecture de la mosquée d'el-Azhar semble nécessaire.

Il y a trois espèces d'arcs dans le sanctuaire : les arcs pointus des arcades

[1] Cf. M. van Berchem, *Notes d'archéologie arabe, Monuments et inscriptions fatimites*, *Journal des savants*, 1891, p. 20 sq.

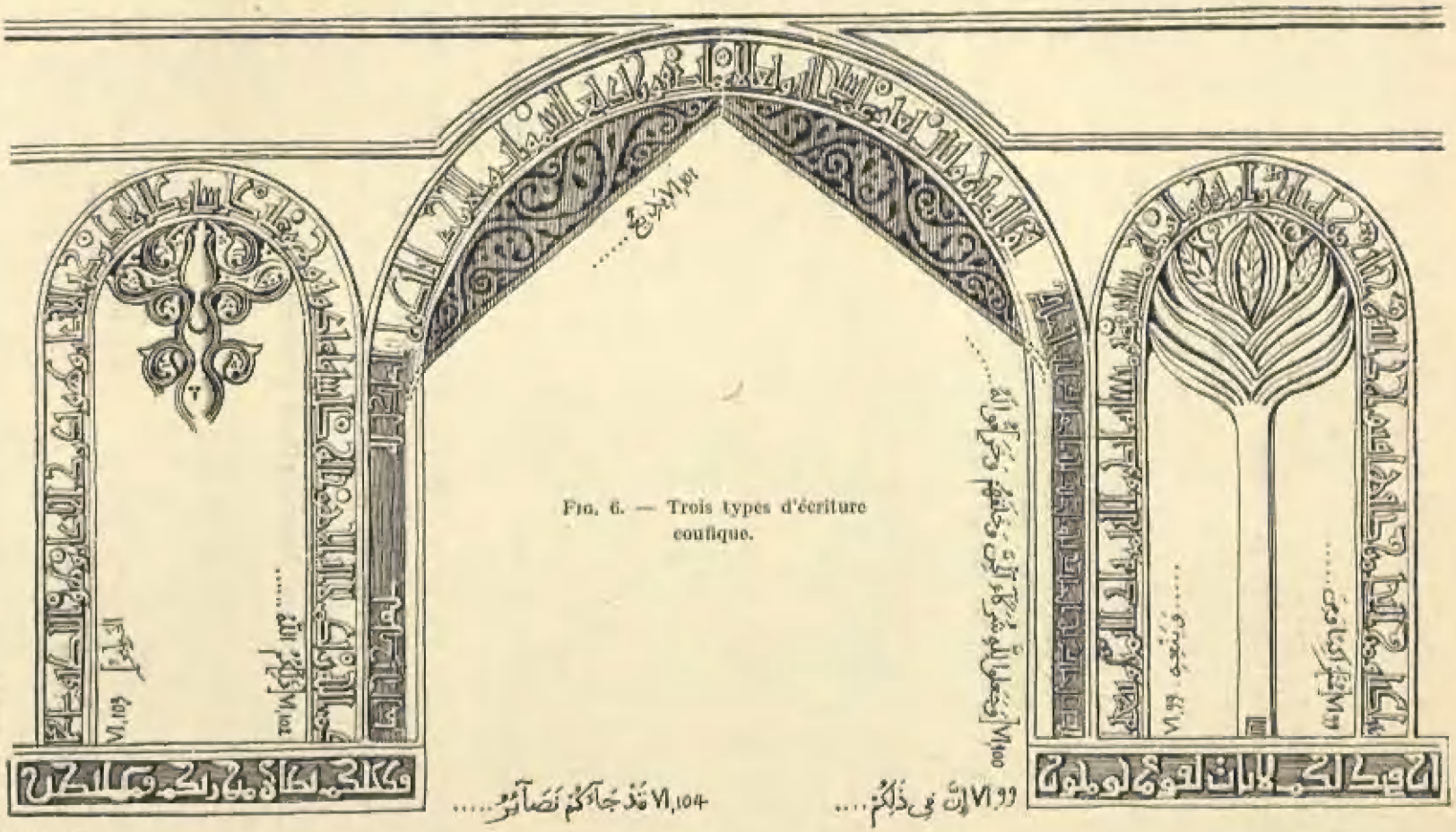

Fig. 6. — Trois types d'écriture coufique.

du transept, les arcs en plein cintre qui caractérisent toutes les fenêtres des murs nord-est et sud-est, et enfin les arcs persans de l'arcade nord-ouest, qui sépare le sanctuaire de la cour[1]. Or, il est de première importance de constater qu'aucun des arcs persans n'est contourné de bandeaux à inscriptions qu'on puisse attribuer au IVe (Xe) siècle. Tous les montants de ces arcs sont flanqués d'inscriptions d'un style tardif. Très souvent on n'y trouve qu'une suite de la formule *el mulk lillahi* dont les caractères ne peuvent pas être antérieurs à la fin du VIe (XIIe) siècle (voir fig. 6 et 7)[2]. Comment expliquer ce fait étrange? L'examen de la figure 6 nous donne la solution; il y a trois types d'écriture coufique. La base des tympans à gauche et à droite de l'arc persan est formée par des bandeaux horizontaux d'une écriture coufique tout à fait moderne: les inscriptions qui longent les montants de l'arc persan renferment une répétition de la formule *el mulk lillahi* et les bandeaux contournant les arcs décoratifs des tympans et l'arc en plein cintre surmontant l'ouverture à profil persan contiennent les caractères que nous avons appris à connaître à la figure 5.

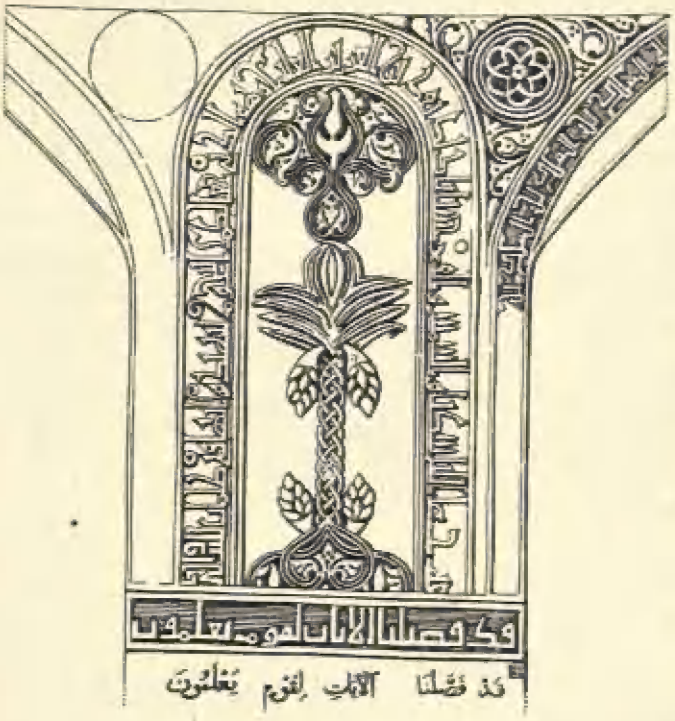

Fig. 7.

S. Fleury.

[1] Lors de ma première analyse j'ai déjà constaté que les tympans formés par les arcs pointus aux extrémités de l'arcade nord-ouest appartiennent à l'époque d'el-Hakim.

[2] Dessinées d'après les photographies de M. A. Creswell et collationnées à la mosquée lors de ma dernière visite.

BIBLIOGRAPHIE

V. Gordon Childe. — **L'Orient préhistorique.** Un vol. in-8° de 298 pages avec 102 figures et 32 planches hors texte. Paris, Payot, 1935.

La préface du docteur Contenau indique clairement ce que l'auteur a cherché à réaliser dans ce beau volume : « Possédant un goût inné des idées générales, un sens averti des conditions de création et de transmission des outillages et des motifs artistiques, l'auteur de *l'Orient préhistorique* nous montre quels rapports relient les différentes civilisations échelonnées de l'Égypte à l'Indus; par comparaison, il situe, dans une chronologie relative, leurs diverses manifestations ; il en propose la date possible » (p. 9). Ce qui donne tout son prix à la synthèse de V. G. Childe, c'est que l'horizon de ce qu'on appelait autrefois l'Orient classique est singulièrement élargi.

Dans la marche vers l'est on s'arrêtait à l'Elam et à l'Iran. Les civilisations semblaient osciller entre la vallée du Nil et celle de Mésopotamie, entre la Méditerranée et le Golfe Persique. Mais voici que depuis une dizaine d'années les orientalistes ont été amenés par les remarquables découvertes de Sir John Marshall dans la vallée de l'Indus à annexer un nouveau domaine, celui des pré-aryens de Mohenjo-Daro et de Harappa. Le plus intéressant, parce que le plus révélateur, des chapitres de l'Orient préhistorique est celui où V. G. Childe esquisse « la civilisation de l'Inde au IIIe millénaire avant J.-C. » (p. 188 ss.). On y voit se développer, dans un rythme similaire à celui de l'évolution sociale en Égypte et en Babylonie, toute une culture nouvelle.

Des convergences inattendues font surgir des hypothèses qui, bien que hardies, ne sont pas téméraires, et le chapitre se termine sur les constatations suivantes : « Il semble qu'en remontant dans le temps à partir du troisième millénaire, les civilisations de l'Inde et de la Babylonie tendent à converger, comme elles le feraient si elles s'étaient détachées d'un tronc commun. Mais pour déterminer le berceau de cette race, ou pour définir son caractère, la documentation est encore insuffisante. Rappelons que, pendant la période d'Ourouk, se sont introduits en Sumer des éléments nouveaux et peut-être exotiques.

Il n'est pas non plus certain que la civilisation de Jemdet Nasr ait été une création indigène. Si la parenté d'Amri et de Jemdet Nasr était établie, cela ne voudrait pas nécessairement dire que l'influence est venue de cette dernière,

et il faudrait peut-être mettre hors de cause ses attaches sémitiques. Mais, en tout cas, une analyse plus approfondie des relations indo-sumériennes ne sera possible que lorsque la région intermédiaire, qui aurait influencé et en fait peuplé les deux régions, aura été explorée. L'exploration ne fait que débuter, mais nous pouvons essayer dès maintenant de résumer les résultats acquis (p. 208 s.). L'illustration de ce chapitre est, à elle seule, un enseignement. Telle statuette de pierre de Mohenjo-Daro (pl. XXI) évoque à première vue les sculptures sumériennes archaïques. Le galbe est surtout frappant avec « la barbe, la lèvre supérieure rasée et les longs cheveux réunis en mèche sur la nuque à la mode sumérienne » (p. 192). Par contre, le vase peint de Mohenjo-Daro (pl. XXII) diffère singulièrement de la technique sumérienne. Les motifs géométriques les plus variés « basés sur la ligne sinueuse, la croix, le T ou le cœur » (p. 198) se superposent en grandes zones parallèles sur la panse et le goulot. On sent que la décoration obtenue par application de noir sur rouge « possède un style sûr, maître de soi et tout à fait différent de tout autre » (p. 197). Les sceaux — nous le savons depuis les premières trouvailles — sont l'un des éléments les plus caractéristiques des arts mineurs dans la vallée de l'Indus. On en trouvera quelques échantillons à la planche XXIII. Mais retenons que l'emploi du terme sceau pour désigner soit les « tablettes carrées en stéatite, qui portent une protubérance au revers et dont l'avers est gravé », soit les « tablettes plates de cuivre qui portent une inscription au revers », soit encore d'autres menus objets de glyptique, est sujet à contestation, car « nous n'avons aucune preuve qu'ils aient jamais servi à sceller quoi que ce soit, alors qu'en Mésopotamie ou en Égypte, les empreintes se rencontrent beaucoup plus fréquemment que les sceaux eux-mêmes » (p. 200). La joaillerie montre de nombreuses affinités avec l'Égypte, Byblos, Sumer et même Troie. Nous avons insisté sur ce chapitre VIII, à cause des données vraiment neuves qu'il introduit non pas tant dans l'Orient préhistorique que dans l'Orient protohistorique. L'arrière-pensée de Childe est de passer « de l'histoire à la préhistoire », suivant le titre du chapitre premier, où nous lisons cette phrase suggestive : « La préhistoire européenne, à ses débuts, n'est que l'histoire de l'imitation ou, au mieux, de l'adaptation des conquêtes du génie oriental : l'histoire même de ces conquêtes se trouve dans la préhistoire orientale » (p. 17). Il va sans dire que l'étude de l'Égypte, de cette région privilégiée où nous suivons sur place les développements d'une culture autochtone, dans ses plus anciennes réactions contre la pénétration étrangère et dans ses efforts continus pour s'étendre au dehors, joue un rôle de premier plan dans ce que l'auteur appelle « la mise en scène » (chapitre II). Les étonnantes découvertes à Tasa, au Fayoum, à Merimde, à Badari, nous amènent insensiblement à un tableau de la civilisation égyptienne prédynastique (p. 74 ss.), où nous reconnaissons déjà les traits les plus caractéristiques de l'état social et de la technique manuelle de l'Égypte unifiée. Les constatations, ou mieux les inductions de l'auteur sur « l'unification prédynastique de l'Égypte » (chap. IV), et « l'avènement des

dynasties » (chap. v), sont comme l'aboutissant naturel des conclusions tirées de la préhistoire. Les relations entre la vallée du Nil et la Mésopotamie sont mises en évidence par une série de faits qui permettent d'affirmer que « les méthodes mésopotamiennes sont appliquées d'une façon absolument égyptienne ; les motifs mésopotamiens décorent des objets purement égyptiens, et les contacts sont répartis sur l'ensemble du dernier prédynastique et du protodynastique » (p. 115 s.). Le manche d'ivoire pour couteau en silex de Gebel-el-Arak sert d'illustration à cette théorie de l'influence mésopotamienne sur l'art égyptien le plus archaïque (p. 116 ss.)

On avait depuis longtemps reconnu l'allure asiatique du personnage, héros ou dieu, qui figure entre les deux lions dressés au sommet d'une des faces du manche d'ivoire. Les autres scènes gravées marquaient aussi une inspiration mésopotamienne plutôt qu'égyptienne.

Cette impression est renforcée par la découverte à Uruk (*Warka*), en Babylonie, d'une stèle de basalte et d'une collection de cylindres, qui présentent des motifs analogues à ceux du manche d'ivoire et des monuments similaires de l'ancienne Égypte.

Il suffira de lire la note consacrée à cette trouvaille par M. R. Dussaud, dans *Syria*, 1935, p. 320 ss., pour saisir comment, au milieu du IVe millénaire avant notre ère, la culture mésopotamienne franchit les limites du désert et exerce son influence sur la vallée du Nil.

L'évolution graduelle de la civilisation dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate fournit la matière du chapitre VI : « Périodes préhistoriques en Mésopotamie » et du chapitre VII : « Civilisation sumérienne archaïque ».

La préhistoire et l'archéologie marchent de pair grâce aux fouilles récentes d'Uruk (*Warka*), d'Ur (*el-Obeid* et *el-Mugheir*), de Lagash (*Tello*), de Shuruppak (*Fara*), de Kish (*el-Oheimir*), de Djemdet-Nasr.

Le temps n'est plus où les tells étaient considérés comme une mine de monuments et de documents qu'on s'empressait d'extraire du sol pour les expédier dans les musées. L'archéologie orientale est devenue une science méthodique dont le premier souci est de répartir en zones chronologiques les couches entassées par l'action du temps et des hommes sur les sites les plus célèbres du passé.

Grâce à ces précautions des fouilleurs, la statuaire, la céramique, les industries de la pierre et du bronze, la joaillerie et la glyptique, se présentent dans le cadre de l'architecture civile, religieuse, funéraire. L'auteur ne néglige aucun des éléments de la synthèse parfois provisoire, toujours objective qu'il établit avec une ampleur d'information que tempère une sage réserve. Une copieuse illustration fixe les types principaux de l'art, de l'armement, de la poterie, de l'habillement, de la parure. On sent que même avant les dynasties historiques le génie sumérien est en possession de tous ses moyens d'expression que l'écriture contribuera à diffuser dans tout le Proche-Orient. Entre Sumer et l'Inde l'agent de liaison sera « le plateau élevé mais très déchiqueté de l'Iran » (p. 210). Entre Sumer et la Méditerranée s'interposeront « les zones de plaine et de steppes de l'Assyrie et de la Syrie » (*ibid.*). D'où le chapitre IX sur « Iran et Syrie » dans lequel s'intercale la

civilisation de Suse (p. 212 ss.). Nous ne pouvons insister sur le détail des comparaisons entre l'art de la Susiane et celui de Sumer. C'est un thème qui a été traité dans les sens les plus divers par les archéologues. Childe s'ingénie à rapprocher la documentation de Suse de celle que les trouvailles en Chaldée ont récemment fait connaître.

De même, il cherche à synchroniser les stratifications de la céramique assyrienne, telles qu'on les a déterminées à Ninive, à Arpachiyah, à Tepe Gawra, à Tell Billa, avec celles de la céramique élamite et sumérienne (p. 227 ss.). Mais il reste une grande part aux initiatives individuelles, comme aussi à l'influence anatolienne.

Le dernier chapitre s'intitule : « Mécanisme de la diffusion ». Les principaux facteurs de la diffusion se ramènent au négoce, à la conquête, à la migration. Deux grandes révolutions sont à la base de toute l'histoire humaine : d'une part, l'homme passe du stade où il recherche sa nourriture au stade où il est capable de la produire ; d'autre part, l'économie urbaine, issue de ce second genre de vie, fait naître l'industrie et le commerce. Ainsi, la vie sociale devient par elle-même une force d'expansion dont les étages sont plus ou moins sensibles suivant les hasards de la découverte. La préhistoire et l'histoire se mêlent dans ces dernières pages où l'on a l'impression que l'auteur va quitter son sujet pour revenir à l'Europe qui forme l'axe de ses préoccupations, comme le prouve le paragraphe final : « Le but du présent travail a été en premier lieu d'exposer, et si possible de défendre les principes qui doivent être appliqués à l'étude de la préhistoire européenne pour laquelle il convient de se référer au matériel plus riche et mieux daté de l'Orient protohistorique. Si, ce faisant, nous avons permis aux travailleurs du domaine européen de voir leurs problèmes particuliers sous une perspective plus claire, et si nous avons justifié la doctrine générale de la civilisation, notre but aura été atteint » (p. 274). Le but de Childe est même dépassé, car nombre d'orientalistes trouveront agrément et profit à parcourir ces pages si substantielles.

E. Dhorme.

A. Moret, **Histoire de l'Orient** (*Histoire générale*, publiée sous la direction de Gustave Glotz). 2 vol. in-8° de 872 pages. Paris, Presses Universitaires, 1936.

L'aspect de l'histoire de l'Égypte et de l'Asie Occidentale anciennes s'est trouvé renouvelé par les découvertes de ces dernières années; à une période extrêmement longue pendant laquelle les civilisations des deux pays se sont développées en commun, ont succédé les temps historiques caractérisés par des échanges constants entre l'Asie et l'Égypte. La première période nous est connue depuis peu ; la seconde nous apparaît chaque jour plus riche en faits d'importance. Il était donc à souhaiter qu'un même historien traitât à la fois l'histoire de l'Égypte et celle de l'Asie Occidentale. M. Moret, également compétent dans l'histoire des deux régions, a bien voulu assumer cette tâche. L'étendue de l'érudition de l'auteur, sa largeur de vues, lui ont permis de tracer un tableau d'ensemble où perpétuellement les ressemblances et les dissemblances entre la Mésopotamie et

l'Égypte sont rappelées, où mille faits, mille usages trouvent leur explication par l'histoire du pays voisin. Par suite, l'exposé de l'histoire de l'Orient ancien prend une ampleur insoupçonnée ; la solidarité de l'Égypte et de l'Asie dans les progrès de la civilisation est beaucoup plus manifeste que si l'historien adoptait le cadre étroit des divisions par peuples ou par régions géographiques.

Citerons-nous quelques exemples de ces rapprochements féconds, pour lesquels la connaissance des dernières découvertes était indispensable ? Le lecteur lira avec intérêt ce qui a trait au « déluge » (p. 321), à la coutume de donner aux rois des noms d'animaux (p. 325), à la condition du paysan en Égypte et en Sumer (p. 346), aux thèmes officiels concernant les Gouti et les Hyksos (p. 362), au pouvoir magique des patési et des rois d'Égypte (p. 364), aux cérémonies d'ouverture de la bouche en Égypte et Mésopotamie (p. 364). Lorsque Goudéa résolut de construire son temple (p. 369), il procéda à la purification de la ville, mais il accorda aussi à tous les esclaves de la cité une franchise temporaire, véritable rite d'émancipation que M. Moret compare justement aux Sacées.

Un autre mérite de l'ouvrage est d'avoir bien mis en relief le rôle qu'ont joué en Orient les Indo-Européens aux époques décisives de son histoire. Ce rôle, insoupçonné il y a quelques années, s'est révélé quand le déchiffrement du hittite a donné accès aux archives de Boghaz-Keui et lorsque l'étude des Kassites et des Mitanniens a montré l'importance des aristocraties dirigeantes dans le monde antique. On a pu voir alors que la prépondérance aryenne remontait bien plus haut que l'époque achéménide et que l'histoire du deuxième millénaire était soumise à l'influence de cet élément. L'Égypte même n'en devait pas être exempte ; la parenté maternelle d'Aménophis IV paraît en partie indo-européenne ; de même souche aussi Néfertiti, femme du pharaon hérétique, qui ne serait autre que la fille du roi de Mitanni (p. 505). Cet apport de sang asiatique et de sang européen dans la lignée des pharaons indigènes expliquerait sans doute bien des points obscurs dans les mœurs nouvelles dans les façons de penser de l'époque de Tell-el-Amarna. N'est-il pas même possible de remonter plus haut, puisque les rites funéraires que révèlent les tombes d'Our se retrouveront bien plus tard en usage chez les Scythes (p. 335-336). En l'absence de toute démonstration possible la coïncidence, là aussi, n'est-elle pas du moins d'importance ?

Un autre facteur dans l'histoire de l'ancien monde n'a pas été non plus oublié : les autochtones, qualifiés d'Asianiques, plus ou moins évincés par les Sumériens (sans doute une seconde vague du même bloc ethnique). Ces Asianiques dont l'importance et les affinités sont révélées par l'aire de dispersion de leurs langues, ou au moins de leurs noms propres, sont le vrai fonds sur lequel s'est élevée la civilisation de Sumer et plus tard celle des Sémites. M. Moret, enfin, n'hésite pas à voir dans les Présumériens à qui l'on doit les premières manifestations de la civilisation mésopotamienne, les Hourri ou Soubaréens (p. 315, 802).

Ces volumes, pleins d'aperçus nouveaux, sont agrémentés de cartes et de tableaux chronologiques, dynastiques, parlant aux yeux ; le lecteur tiendra

compte que la publication de l'ouvrage, paru par fascicules, a commencé en 1929 et que certaines adaptations de dates ont dû être introduites dans la fin de l'ouvrage. L'auteur a maintenu sa bibliographie au courant des découvertes jusqu'en 1934, date de l'impression des derniers chapitres ; dans une conclusion magistrale il a résumé à grands traits l'histoire de l'Orient ancien et son importance dans le développement de l'humanité.

G. Contenau.

Henri Frankfort. — **Oriental Institute Discoveries in Iraq, 1933-1934**, Fourth preliminary report of the Iraq Expedition. Chicago, The University of Chicago Press, 1935.

Dans cette nouvelle publication de l'Institut Oriental de Chicago, H. Frankfort donne un rapport préliminaire de l'activité de son expédition en Iraq, durant l'hiver 1933-1934, à Tell Asmar, à Khafaje et à Khorsabad. De ces trois chantiers, le premier se signale à l'attention par la découverte remarquable d'un lot de statuettes d'un type nouveau, sinon étrange, qui se distinguent nettement des pièces sculptées sorties précédemment d'Asmar ou de Khafaje, soit au cours des fouilles, soit à la suite des pillages clandestins. Cette documentation qu'appuie un contexte stratigraphique minutieusement relevé, nous vaut un essai de chronologie de la période *early dynastic*, qui nous intéresse d'autant plus que nos trouvailles de Mari pèsent aussi dans le débat.

Dans le temple d'Abu, la fouille a révélé vingt niveaux d'occupation qui se répartissent en trois périodes. De haut en bas, on a le *single shrine temple*, puis le *square temple*, enfin la plus ancienne installation cultuelle, *archaic shrine*. Le sanctuaire supérieur existe de la période *early dynastic* à la fin de la dynastie de Sargon. Le *square temple* tombe entre 3000 et 2800 av. J.-C., ayant succédé au temple archaïque en activité de 3200 à 3000 av. J.-C. Ce qui complique le problème, c'est que Frankfort s'efforce d'intégrer, à juste titre, la documentation sortie de Khafaje, du temple ovale et du temple de Sin, où il reconnaît de même trois périodes.

Les deux temples dont on nous donne les plans, *square temple* d'Asmar, temple de Sin de Khafaje, sont conçus sur le type de la maison d'habitation, avec cour intérieure, sur laquelle ouvrent les pièces cultuelles. A Asmar, il y en a trois, de forme oblongue, avec entrée sur un des longs côtés, le piédestal au fond. Parfois, devant lui, un alignement de petites « tables d'offrandes ». A Khafaje, le plan est différent, puisque de la cour intérieure on passe dans un complexe de deux sanctuaires l'un derrière l'autre et communiquant. Le temple de Mari diffère avec sa partie réservée aux prêtres nettement séparée de la zone cultuelle. De même pour ce qui est de l'agencement de la cella proprement dite, puisque ni Asmar, ni Khafaje n'attestent ce rite, si abondamment documenté à Mari, de l'enfouissement des « barcasses ».

Les statuettes d'Asmar ont été recueillies dans la cella II du *square temple* et au pied du piédestal. A Khafaje, on semble les avoir ramassées sur le sol d'une pièce, à banquette murale. Dans le premier cas, il s'agit d'une *favissa*, dans le second d'un éparpillement, suite de

guerre et de pillage. Frankfort distingue le style de Tell Asmar de celui plus réaliste de Khafaje. Sans aucun doute, tout le lot sorti de la favissa d'Asmar, forme avec ses douze statuettes un ensemble homogène, où l'on remarque cette propension à traiter géométriquement le corps humain. Mais ce style ne manque pas à Khafaje (l'auteur le signale d'ailleurs) et j'avoue, en outre, ne pas reconnaître une différence de style, due à la chronologie, dans les deux bustes de la figure 85 par exemple. Nos propres trouvailles de Mari nous montrent, en effet, dans la même installation, des pièces fort dissemblables de technique, où nous voyons bien plutôt le résultat du tempérament ou du talent de l'artiste que de la chronologie.

En outre, les dates que donne Frankfort pour le temple d'Ishtar à Mari (vers 2800), contemporain du 2e temple ovale de Khafaje me paraissent trop basses d'au moins un siècle et demi. En effet, des trois statuettes inscrites recueillies par nous, en 1934 et qui appartiennent, nous le savons d'une façon certaine, *à la plus tardive* des installations du sanctuaire présargonique, deux « semblent être sensiblement plus anciennes » qu'Ur-Nanše (Thureau-Dangin, *R. A.*, XXXI, p. 143). Or en démolissant cet hiver, 1935-36, le dit sanctuaire, nous avons trouvé sous le premier niveau (et le temple présargonique en compte au moins quatre) des documents et en particulier deux cylindres, qui ne laissent aucun doute et remontent au passage entre IVe et IIIe millénaires.

D'ailleurs, je crois trouver un argument nouveau dans les constatations des campagnes suivantes à Asmar. Car Frankfort pense maintenant (note p. 87) que son *archaic shrine* d'Asmar commence à la fin de Djemdet-Nasr, peu avant la période I du temple ovale de Khafaje. Combien aura duré cette période I à Khafaje? Si on lui accorde deux siècles ou deux siècles et demi, on arrive alors pour la période II (contemporaine de Mari) à la date que nous avons proposée dès le début (*Syria*, XVI, p. 26), c'est-à-dire les environs de 2950 av. J.-C. Cela oblige donc à remonter quelque peu le lot des douze statuettes d'Asmar que nous croyons nous aussi, plus anciennes que celles de Mari et de peu antérieures au IIIe millénaire. Par leur hiératisme elles semblent nous avoir conservé un peu de l'atmosphère des temps de Djemdet Nasr et cet ensemble de divinités et d'adorants est l'un des plus étranges que l'on ait jamais trouvé.

Signalons, en terminant, la curieuse inscription hiéroglyphique hittite d'un dynaste de Hama, trouvée par M. Jacobsen à Khines, village en face de Bavian.

André Parrot.

Otto Eissfeldt. — **Philister und Phönizier** (*Der Alte Orient*, 34, 3). In-8° de 42 pages. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1936.

Ce parallèle est un prétexte pour exposer l'état actuel des questions soulevées par l'histoire de ces deux peuples. Au regard d'Israël, autant l'hostilité caractérise l'attitude des Philistins, autant les relations sont le plus souvent amicales avec les Phéniciens. Une exception serait à noter d'après A. Alt (II *Sam.*, XXIV, 64 et s.; *Juges*, I, 31; I *Rois*, IV, 16; IX, 15) si David étendit la frontière de son royaume au voisinage de Tyr sur ces

districts de la plaine d'Acre que Salomon dut abandonner.

Le problème que pose l'origine des Philistins n'est point résolu. La céramique « philistine » ne saurait les caractériser, et nous ignorons tout de leur religion. M. Eissfeldt remarque que « Marna » n'est qu'une appellation récente, un nom araméen donné à l'ancien dieu de Gaza, probablement Dagon. Mais, en présence des données de Ras Shamra, on ne devrait plus parler de Ba'al Zeboub, mais de Ba'al Zeboul comme le N. T. en conserve la bonne leçon. Notons qu'à la suite de H. Ranke, M. E. n'admet pas une déesse Asiti, mais une Istar de Syrie, la Dea Syria. Dans le texte de Ras Shamra (*Syria*, 1931, p. 389) où M. Hrozný a reconnu un dialecte khurrite (*Archiv Orientální*, 1932, p. 118 et suiv.), il faut bien lire *'nt* ('Anat) comme l'a proposé M. Virolleaud, et non *tnt* comme le suppose M. Eissfeldt [1] (p. 16, n. 3); nous avons examiné la tablette et le *'aïn* ne laisse aucun doute. Les considérations sur (Baal) Ḥammon et Tanît, dieux khurrites passés dans le panthéon phénicien, perdent leur point d'appui; mais on est autorisé à admettre un parallélisme et certaines affinités entre les deux déesses puisqu'elles apparaissent auprès du même dieu.

Très juste est la remarque que si les découvertes archéologiques de Ras Shamra attestent le plus surprenant mélange d'éléments assyriens, babyloniens, khurrites et égéens, la forte empreinte des cultes phéniciens et leur position dominante n'en ressortent qu'avec plus d'éclat. Force militaire notable, mais d'une civilisation plus rudimentaire, les Philistins, bien que de race très différente, semblent s'être rapidement assimilés aux Sémites environnants.

R. D.

[1] Voir aussi *Forschungen und Fortschritte*, 1936, p. 378 et suiv.

Albert Condamin. — **Le Livre de Jérémie.** traduction et commentaire; 3e éd. corrigée. Un vol. in-8° de XLV et 380 pages. Paris, Gabalda, 1936.

L'éloge de l'œuvre du P. Condamin n'est plus à faire au seuil de la troisième édition. La discussion est toujours consciencieuse, très informée, et on présente avec impartialité les opinions qu'on ne partage pas. Les quelques observations qui suivent n'ont d'autre objet que de montrer l'intérêt des questions soulevées et de rendre hommage à un labeur d'un rare mérite.

Les écrits qui nous sont parvenus sous le nom de Jérémie offrent une matière hétérogène, mais difficile à dissocier. Aussi, en dépit des remarquables études dont ils ont été l'objet depuis Édouard Reuss et Duhm, on ne peut s'accorder sur ce qu'il faut vraiment considérer comme authentique. Instinctivement les théologiens cherchent à harmoniser des textes souvent contradictoires, mais ainsi ils servent mal la grande figure du prophète, qui y perd son originalité. Le génie particulier de Jérémie ne se manifeste pas dans les luttes soutenues contre les autres prophètes, ses ennemis, car si nous prenons en exemple l'incident d'Ḥananias, il n'y a de divergence entre ce dernier et Jérémie, ni sur la toute-puissance de Yahwé, ni sur l'opinion que les Israélites reviendront d'exil, mais simplement sur

le délai de ce retour. Et c'est pour un différend aussi minime qu'Hananias aurait été frappé à mort par Yahwé !

La puissante originalité de Jérémie se révèle surtout dans son attitude au regard du Deutéronome. On attendrait qu'il l'ait accueilli avec faveur. Mais le chapitre XI, qui répond à cette attente, contredit manifestement l'attitude de Jérémie contre les prêtres de Yahwé, et surtout l'attaque de VIII, 8 : « Comment dites-vous : « nous sommes sages et nous possédons la thorah de Yahwé ! » Voici donc (la loi) changée en mensonge, grâce au style menteur des scribes ! » Depuis que Marti, après Reuss, a ouvert les yeux sur ce texte, on ne peut douter de l'hostilité de Jérémie contre la réforme de Josias.

On aboutit ainsi, malgré les arguments contraires du P. Condamin, à admettre que le Livre de Jérémie n'est entré dans le recueil de l'A. T. qu'après avoir été corrigé et avoir été farci de formules deutéronomistes, ce qui est précisément le cas du chapitre XI, adroite composition à la manière de Jérémie, d'une part, et du Deutéronome de l'autre. L'auteur vise évidemment le Deutéronome dans ce vocable « les paroles de l'Alliance », mais il se garde bien de préciser quelles sont ces paroles autrement que par la formule banale : « Vous serez mon peuple et je serai votre Dieu. »

Passant aux observations de détail, voici d'abord deux précisions géographiques :

Il a été reconnu que le village moderne 'Anata représente la ville de l'époque romaine, mais non l'Anatot d'Abiatar et de Jérémie (I, 1) ; cette dernière reste à déterminer (1).

On n'a pas vu le parti à tirer de la géographie pour expliquer la fameuse prophétie de la ceinture qui *ne doit pas être mouillée* (XIII, 1), mais portée autour des reins, puis cachée dans un trou sur les bords de l'Euphrate. Qu'il s'agisse bien de ce fleuve (2), on ne peut en douter quand on a reconnu que toute la parabole repose sur les débordements annuels de l'Euphrate. Quand Jérémie revient reprendre la ceinture, elle est inutilisable parce que — le texte n'y insiste pas, car la chose allait de soi — elle avait été trempée par les eaux de la crue.

Il est remarquable que souvent la notion des rites échappe aux exégètes qui affectent de n'y voir que des gestes sans signification.

Prenons comme exemple le fameux passage VI, 20 :

Que m'importe l'encens qui vient de Saba
et le roseau (?) odoriférant (venu) d'un pays lointain !
Vos holocaustes ne (me) sont pas agréables,
et vos sacrifices de communion ne me plaisent pas.

Le P. Condamin (p. 55-56) a justement signalé l'abus qui a été fait de ce passage quand on en a conclu que l'encens n'avait pas été anciennement en usage chez les Israélites. Il adopte (p. 70 et suiv.) la position de Dillmann soulignant « la méprise des auteurs qui se figurent que, dans ces passages, le sacrifice est représenté comme inutile et à supprimer »,

(1) E. P. Blair, *Bullet. Amer. Schools of Or. Res.*, n° 62 (1936), p. 18-21 ; A. Bergman, *ibid.*, p. 22-25, et Albright, *ibid.*, p. 25-26. Discussion, *ibid.*, n° 63, p. 22-23.

(2) Pour l'opinion contraire, qui méconnaît le point de départ de la parabole, voir Lucien Gautier, *Introd. à l'A. T.*, 2e éd., I, p. 477.

Toutefois, la question est moins simple, surtout si l'on ne veut pas prendre avantage en supposant que le texte de Jérémie a été atténué, ni, en sens inverse, si l'on écarte l'échappatoire qui consiste à prétendre que le sacrifice offert au vrai Dieu a « une valeur purement représentative symbolique ». La vérité est que le sacrifice est un acte complexe, et que son efficacité n'était pas uniquement mécanique; elle comportait des conditions de pureté de l'âme autant que du corps; elle exigeait des prières, etc. Nous avons insisté sur ces points dans nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*.

D'autre part, il ne faut pas comprendre Jérémie, VII, 21 : « Multipliez holocaustes et sacrifices, et mangez-en la chair. » Un holocauste dont on mange, ce n'est plus un holocauste. Il faut traduire : « Joignez vos holocaustes aux sacrifices de communion dont vous mangez la chair (1). » Les objurgations, concernant la pureté de l'âme, sont traditionnelles chez les prophètes (2).

Mais Jérémie est le moins traditionnel des prophètes et on ne peut éviter la difficulté de VII, 22 où le prophète affirme que Yahwé n'avait rien dit ni prescrit aux ancêtres des Israélites concernant les holocaustes et les sacrifices de communion. L'affirmation est nette, même brutale; l'atténuer n'est pas résoudre le problème. On doit tenir compte d'un fait nouveau : les textes de Ras Shamra attestent l'usage d'holocaustes et de sacrifices de communion dans le milieu d'où sont sortis les Israélites. Il en résulte que les prescriptions concernant les sacrifices sanglants, attribuées par la tradition à Moïse, sont encore plus anciennes que ce dernier. Dès lors, il est évident que Jérémie se trompe du tout au tout dans son affirmation audacieuse. Il y a été probablement entraîné par l'ardeur de la polémique qu'il soutenait contre les prêtres et les autres prophètes. Ceux-ci lui ont opposé la loi et il n'a eu d'autre ressource que de la nier. On voit par là que Jérémie ne s'est pas élevé seulement contre le culte des dieux étrangers, mais encore, et violemment aussi, contre le culte officiel de Yahwé tel qu'il était pratiqué dans le temple de Jérusalem et, par cette voie détournée, nous en arrivons encore à constater l'hostilité résolue de Jérémie contre le *Deutéronome*. Ainsi la critique moderne en dressant Jérémie contre le rituel a peut-être un peu forcé la note, mais elle a bien saisi le progrès des idées du prophète sur celles de ses prédécesseurs (3) qui n'ont jamais tenu des propos aussi tranchés (4).

Dans XVI, 5-9, le savant hébraïsant a suivi les errements habituels. Cependant, Clermont-Ganneau a expliqué d'après de nombreuses inscriptions phéniciennes et

(1) L'emploi du *waw copulatif* avec le sens du relatif est des plus corrects.

(2) Osée, VI, 6; Isaïe, I, 11 et suiv., protestent contre l'iniquité mêlée aux sacrifices et aux fêtes religieuses.

(3) Jérémie, XXIII, 25-32; XXVII, 9; XXIX, 8 s'élève contre la pratique des songes en tant qu'inspirés par Dieu, comme c'était courant dans l'ancien Israël et aussi dans les textes de Ras Shamra.

(4) Il en résulte qu'on ne peut attribuer XVII, 19-27 à Jérémie à cause de la liste des sacrifices du verset 26 et aussi parce que le v. 25 oppose qu'il n'y a plus de roi en Juda. Non plus XXXI, 10-14, à cause précisément de ce dernier verset où l'on accorde aux prêtres la graisse des victimes, que le rituel réserve à Yahwé.

palmyrèniennes que le *marzeaḥ* était le *thiase*. Il ne faut donc pas traduire *bet marzéaḥ* (XVI, 5) par « maison en deuil [1] », mais par « lieu de réunion », donc : « ne te mêle pas à leurs assemblées », et c'est bien ainsi que le rendent les LXX : *eis thiason autôn*. On n'a pas VII non plus que le *bet marzéaḥ* du V. 5 est parallèle au *bet mishtèh* du V. 8, qui en est une autre appellation. Nous nous trouvons donc dans le lieu de réunion où, notamment, on prend en commun les repas sacrés. « Maison en deuil » est doublement un contresens, car la mort n'est encore qu'une menace. Même il n'est pas certain que, dans le texte primitif du verset 6 [2] : (ces morts) « ne se feront plus d'incisions, ni ne se raseront plus la tête », il s'agisse de rites funèbres, mais plutôt de rites de consécration à signification plus générale [3].

Le poème XXII, 10-XXIII, 6, sur les rois Josias, Joachaz, Joakim, Jechonias et Sédécias est, à tous points de vue, d'une importance particulière. Il a dû être composé à l'avènement de Sédécias, qui est signalé par le prophète comme celui d'une ère de justice et de droit [4]. Sédécias n'oublia pas cet accueil, mais il a suffi que, dans XXIII, 6, le prophète au lieu de donner le nom de Sédécias, l'ait paraphrasé « *Yahwé Ṣidqènou* » (*kyrios lósedek* dira le grec), pour qu'avec l'addition XXIII, 7-8, le passage ait connu la fortune messianique que l'on sait.

Ce compte rendu est déjà trop long [5] pour que nous discutions l'application que le P. Condamin fait de sa théorie strophique. Nous dirons seulement que

[1] Il est vrai que Clermont-Ganneau lui-même, *Recueil d'Arch. Orient.*, IV, p. 343, ne s'était pas dégagé de l'idée que le contexte hébreu de Jérémie, XVI, 5 visait des funérailles.

[2] Ce texte est restitué d'après l'éd. Kittel en supprimant le dernier *lahem*.

[3] Comme dans le cas de « ceux qui se rasent les tempes » ; cf. Jér., IX, 25 ; XXV, 23 ; XLIX, 32. Barbe rasée et incisions pour porter des offrandes à Yahwé, dans Jér., XLI, 5. Et nous n'invoquons pas les incisions des prophètes de Ba'al, dans la scène du Carmel. Tête rasée et incisions sont utilisées pour le deuil, dans Jér., XVII, 5 ; mais c'est là un cas particulier de la consécration générale.

[4] La date de XXIV, 1 n'est pas à prendre de façon étroite. La menace de guerre n'avait de raison d'être que lorsque Sédécias inclinait à la révolte.

[5] On notera que l'acte de Yahwé touchant la bouche de Jérémie (I, 9) pour lui mettre ses propres paroles dans la bouche, répond à la pratique si répandue dans l'antiquité orientale de l' « ouverture de la bouche » des statues divines.

Le P. Condamin a raison d'écarter les théories qu'on a édifiées sur II, 27 et de ne voir dans le bois qui est un père, et la pierre, qui a donné la vie, que des transpositions ironiques de formules précatives. Par contre, dans II, 37, la traduction « la tête cachée dans tes mains » rend mal le rite funèbre qui consistait à tenir la main ou les mains sur la tête pour y maintenir la cendre ou la poussière qu'on y avait répandues.

La note de la page 86 sur les « circoncis incirconcis » est probante, mais il ne semble pas que la traduction s'y accorde. Tous les peuples cités (Jér., IX, 24-25) y compris Juda sont incirconcis de cœur, autrement dit d'esprit.

En ce qui concerne Moloch (Jér., XIX, 5 et XXXII, 35), voir l'étude de Eissfeldt, *Molk als Opferbegriff* (voir *Syria*, 1935, p. 407 et *Archiv für Orientforschung*, 1936, p. 167).

Dans Jér., XXXII, 14, il ne faut pas corriger le texte en *ḥallonî(m)*, mais conserver *ḥalloni* = *khilloni* ; cf. *Syria*, 1935, p. 350. Ceci est très important pour rendre justice à la ponctualité des copistes.

l'application qu'il en propose au livre de Jérémie confirme notre scepticisme (1). Cela n'aurait aucune importance si, parfois, le sens du texte n'en était quelque peu altéré (2).

Naturellement le P. Condamin n'a pu utiliser la nouvelle documentation fournie par les fouilles de Tell ed-Douweir où M. Albright a reconnu le véritable emplacement de Lakish. On a découvert sur ce site des lettres, qu'on s'accorde à placer à la fin du règne de Sédécias et qui attestent la vénération dont Yahwé était l'objet comme Dieu national. Elles ne vérifient pas la réalité des reproches de Jérémie. La lettre IV confirme Jérémie, XXXIV, 7 sur l'attaque combinée de Lakish et d'Azekah (3) par l'armée babylonienne ; il y est question du signal de feu (*mas'et*) dont l'usage explique Jérémie, VI, 1.

(1) Voir *Syria*, 1935, p. 301 et suiv. La critique du système a été magistralement faite par Dhorme, *Rev. Bibl.*, 1924, p. 411-419.

(2) Il y a bien quelques strophes de 3 vers ; mais elles sont infiniment plus rares que ne l'indique le savant exégète. Comme Duhm l'a établi, la grande généralité des poèmes est constituée par des strophes de deux vers. Voici des exemples qu'on pourrait multiplier : Le morceau II, 29-37, est une suite de strophes de deux vers, car le v. 29 est un véritable titre et le premier stique de 31 est à noter en marge. De même III, 1-5, ne constitue pas quatre strophes de 3 vers ; mais, le préambule mis à part, ce ne sont que des strophes de 2 vers. Dès lors, le poème II, 26-III, 5, se compose uniquement de strophes de 2 vers. — Dans IV, 5-7, la coupe qu'on place au milieu du v. 6 est inacceptable : on a en réalité trois strophes de 2 vers. — Nombre de passages où le P. Condamin trouve des strophes de 3 vers, sont simplement de la prose plus ou moins rythmée ; ainsi, IV, 11-13 ; V, 22-23, etc.

(3) *Bull. Amer. Schools of Or. Research*, n° 61 (1936), p. 15.

Les fouilleurs de Tell ed-Douweir ont proposé (*PEF. Q. Stat.*, 1935, p. 195 et s.) d'attribuer un scarabéoïde au nom de Gedalyahou, « maître du palais », au personnage préposé comme gouverneur par Nabuchodonosor après la destruction de Jérusalem. Mais l'absence de filiation laisse planer un fort doute, et M. U. Cassuto (*Rivista degli studi Orientali*, XVI) y verrait plutôt Gedalyah, fils de Pashḥur, cité par Jérémie, XXXVIII, 1.

Nous souhaitons que le légitime succès de l'œuvre du P. Condamin lui permette d'utiliser cette nouvelle documentation dans une prochaine réédition. La situation religieuse de Juda qu'elle révèle ne paraît pas répondre aux reproches véhéments de Jérémie et cela nous semble confirmer les particularités de caractère du prophète que nous avons relevées.

R. D.

Michael I. Rostovtzeff. — **Dura and the problem of Parthian Art** (extr. de *Yale classical studies*, V, p. 157-304), avec 84 figures en planches hors texte. Yale, Yale University Press, 1935.

C'est un fait assez curieux que les monuments laissés par les Arsacides, après quatre siècles de domination sur une grande partie de l'Asie, soient si peu nombreux et si peu caractérisés qu'un spécialiste de la question, M. Debevoise, se posait la question : *Did the Parthians have an Art* (1)? Il n'était point trop de la profonde érudition de M. Rostovtzeff et de son ingéniosité pour s'attaquer à un problème aussi difficile et par certains

(1) *Journ. of Amer. Or. Soc.*, 1932, p. 369 et suiv.

côtés aussi décevant. Il semble, ou du moins il semblait jusqu'ici, que ces barbares nomades qu'étaient primitivement les Parthes, se soient engoués d'art grec au point d'avoir complètement manqué d'originalité, sinon dans le plan de leurs édifices, du moins dans la décoration. Il est certain qu'un monument sassanide porte en soi des caractéristiques qui le déterminent à première vue, tandis qu'il faut chercher ce qu'il y a d'original, par exemple, dans le palais de Ḥatra. On le trouve surtout dans l'organisation de liwans couverts par une voûte en plein cintre ; mais vouloir, comme c'est la tendance générale aujourd'hui, méconnaître la main-d'œuvre grecque locale, probablement syrienne, dans la décoration, qui s'affirme par les masques classiques plus ou moins déformés, paraît une gageure, étant données surtout les marques de tâcherons consistant en lettres grecques.

Un des arguments qu'on oppose au développement d'un art parthe est tiré des monnaies. M. Rostovtzeff concède que les portraits des plus anciens rois arsacides sont l'œuvre d'artistes grecs; mais il remarque que « le style de ces portraits n'est pas purement grec (p. 175). » Ce n'est pas davantage un style parthe puisque « cela rappelle beaucoup le style des artistes grecs du royaume du Bosphore » ; M. R. le déclare « néo-Iranien ». L'observation est juste; mais elle devrait nous conduire à un art iranien développé. Or, ce n'est pas le cas : la frappe des monnaies parthes perd bientôt tout caractère et finit dans la plus sombre barbarie.

On voit par cet exemple les difficultés du sujet traité par M. Rostovtzeff. Sa recherche éminemment utile est poursuivie avec la plus parfaite impartialité. Il reconnaît sans ambages que la décoration architecturale d'époque parthe, particulièrement en stuc, trouvée à Warka, à Doura ou à Assour, est à définir comme hellénistique tardive sans influence iranienne marquée.

Les statuettes babyloniennes d'époques hellénistique et parthe sont l'objet de fines observations. Toutefois, les figurines en os du Louvre (fig. 12 et 12 *a*) ne doivent pas entrer en ligne de compte, car elles ne proviennent pas de Babylonie, mais de Syrie, et elles sont très nettement antérieures à Alexandre : elles représentent, comme d'autres figurines en terre cuite [1], la déesse syrienne avec les bouts de ceinture pendant sur le devant. De même, la terre cuite, figure 23 (p. 183, n. 30), découverte par M. du Mesnil du Buisson [2] au cours de ses fouilles à Khan Sheikhoun, au nord de Hama, remonte à l'époque perse. Le style des pièces précédentes diffère d'ailleurs radicalement de celui des plaques en os d'Olbia (fig. 34), que le savant archéologue propose d'attribuer aux Parthes plutôt qu'aux Sassanides. Il voudrait aussi rapporter à l'influence parthe les sculptures du Nimroud Dagh que M. Sarre tenait pour inspirées des bas-reliefs de Persépolis.

Ce large examen préliminaire nous amène à une étude très poussée des monuments de Doura-Europos et plus généralement de l'art palmyrénien. L'originalité de ce dernier ne saurait être contestée et cette impression ne tient pas seule-

(1) Voir les terres cuites découvertes dans les fouilles de Neirab, près Alep, dans *Syria*, VIII (1927), pl. L.

(2) *Syria*, XIII (1932), p. 182 et fig. 9.

ment au costume et aux bijoux orientaux ; M. Rostovtzeff met en valeur la tendance à l'idéalisation et à l'usage systématique du principe de frontalité.

C'est là une question qui demande quelque développement pour être examinée, et nous l'avons traitée ailleurs (1). Parmi les éléments de civilisation qui permettent de juger des influences ressenties à Palmyre, il y a lieu de considérer la langue. Or, les derniers travaux s'accordent à reconnaître qu'à part un titre (*argpat*) et un terme cultuel — qui n'apparaissent pas avant le IIIe siècle de notre ère, — plus quelques noms propres, les très nombreuses inscriptions palmyréniennes ne signalent aucune influence iranienne (2). Longtemps on a admis que la glaçure des vases à deux anses de la vallée de l'Euphrate était parthe. M. N. C. Debevoise (3) a démontré, et M. Fr. Sarre (4) accepte, que cette technique remonte à l'époque néo-babylonienne.

Dans ces conditions, que reste-t-il comme monuments vraiment parthes ? Car il ne faut pas seulement éliminer les monuments d'époque néo-babylonienne ou achéménide, il faut aussi écarter les monuments manifestement sassanides (5). Dans ces conditions, si un art parthe de quelque envergure a vraiment existé, il faut l'aller chercher au cœur de l'empire arsacide et non aux confins de cet empire où son action a été contrariée par une remarquable floraison d'art hellénistique syrien, qui se prolonge jusqu'en pleine époque omeyyade, comme l'attestent les curieuses découvertes de M. D. Schlumberger.

R. D.

(1) Dans *Artibus Asiae*, 1936, p. 191 et suiv.

(2) J. Cantineau, *Grammaire du Palmyrénien épigraphique* (1935), p. 153-154 ; Fr. Rosenthal, *Die Sprache der Palmyrener. Inschriften* (1936), p. 96.

(3) Voir *Syria*, 1936, p. 90.

(4) *Archiv für Orientforschung*, 1936, p. 80.

(5) Les graffites relevés en grand nombre sur les murs de Dura ne peuvent être attribués qu'aux derniers temps de cette cité ; ils sont donc sassanides et non parthes.

Jean Lassus. — **Inventaire archéologique de la région au nord-est de Hama.** Tome Ier, texte (avec une carte et 216 plans et croquis) (Documents d'Études Orientales, IV). Institut français de Damas (et Leroux, à Paris), 1935.

L'auteur, dont on connaît la brillante participation aux fouilles franco-américaines d'Antioche, a utilisé son séjour en Syrie pour procéder à une enquête méritoire sur une région encore mal explorée. Des monuments ou des inscriptions qu'il a relevés, il en est peu qui apportent quelque connaissance nouvelle sur l'art chrétien des Ve-VIe siècles en Syrie ; mais l'ensemble est un précieux document sur la foi chrétienne de l'époque et la prospérité de la région (voir inscript. n° 12).

Cependant, certaines questions de détail méritent d'être reprises, comme celle de l'origine des chapiteaux où les deux rangées d'acanthe sont inclinées en des sens différents. La découverte de deux beaux exemplaires au village de et-Tehh permet de supposer que ceux qui décorent la Madrasa el-Halawiyeh à Alep, sont aussi de travail local. On avait déjà remarqué que les inscriptions chrétiennes avaient été multipliées pour leur valeur apotropaïque. Cette impression est confirmée par la collection de symboles que

les constructeurs y ajoutent : l'*alpha* et l'*oméga*, le chrisme, la croix (une fois, fig. 13, la croix ansée qui atteste des relations avec les Coptes), le disque solaire et le disque à hélice, vraisemblablement lunaire, des carrés, rectangles ou losanges qui ne sont peut-être pas de simples motifs décoratifs, le svastika, les paons ou colombes, les vases symboliques avec parfois l'agneau venant s'y abreuver (fig. 27), la rosace, l'hélice, la spirale, la feuille de lierre (fig. 24), les pampres, les arcades simples ou doubles, etc.

Ces symboles à valeur magique, groupés sur le linteau ou les vantaux des portes, visent à protéger l'entrée et la sortie, comme l'attestent une dizaine d'inscriptions. Cet inventaire ajoute deux images de la Vierge, assise de face, tenant l'enfant Jésus sur les genoux, aux deux représentations semblables relevées par les Américains. La curieuse image de stylite (fig. 135) a déjà été étudiée par M. Lassus, dans le *Bulletin d'Études Orientales*, t. II, p. 76 et pl. XXI.

Au milieu de ce matériel chrétien, subsiste sur le rocher, à Qal'at el-Ḥaways, un curieux texte païen de 252-253 de notre ère où le parti vainqueur attribue sa victoire à Kronos, évidemment Hélios Kronos, « le dieu de toute puissance (qui) aime la loyauté et l'honore par devers soi ».

R. D.

PÉRIODIQUES

Jaroslav Černý. — **Semites in Egyptian mining expeditions to Sinai**, dans *Archiv Orientální*, 1935 (VII), p. 384-389.

Le caractère d'hostilité qui marque les relations entre Égyptiens de l'Ancien Empire et Sémites de la région du Sinaï, cesse avec la XIIe dynastie. A cette époque les Sémites accompagnent volontiers les expéditions égyptiennes qui se rendent au Sinaï. Les textes de ce temps relatent quelques noms sémitiques qu'a relevés M. Černý. Avec les inscriptions, quelques représentations figurent les personnages parfois montés sur un âne qu'on guide par un lien attaché à un anneau passé dans les naseaux, ce qui rappelle la pratique attestée par les gravures sur coquille d'Ur et de Mari.

Voici les noms propres signalés : *Rwꜣ* où M. Černý propose de reconnaître « Levi » ; *Ḥꜣmi* est un nom de pays qu'on hésite à rapprocher de *ḥam*, Cham ; *'Iꜣi*, peut être *Yo'shi* hypochoristique d'un nom théophore tel *Yo'shiyahou* (Josias). Le nom propre *Qni* est particulièrement intéressant, car il nous paraît être l'ethnique *Qénî*. Les Qénites étaient une tribu qui resta en rapports d'amitié avec les Israélites, probablement parce qu'ils étaient de très anciens adorateurs de Yahwé (1). Nous ne pouvons expliquer *'Ihnm*. Quant à *Ḥbdd*, il faut comprendre *(A)ḥibedad* ; cf. Bedad, *Gen.*, XXXVI, 35. Nous laissons *Qqbi* sans explication, à moins qu'on ne rattache ce nom à la racine *qbqb*. On comparera *Skꜣm* à Sichem, *Gen.*, XXXIII, 19. Enfin *ꜣpim* a pour répondant *Apayim* de I *Chr.*, II, 30 et 31.

Ces rapprochements onomastiques de haute époque avec l'A. T. confirment indirectement ceux qu'ont fait apparaître les textes de Ras Shamra. Ils attestent qu'à haute époque la population israélito-cananéenne était répandue dans le sud de la Palestine et probablement dans le

(1) Voir Lods, *Israël*, p. 367-368.

désert de Syrie. Ainsi en dépit des mutilations et des déformations tendancieuses, les légendes patriarcales reposent sur un fonds historique.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, mai 1936. — Comptes rendus : *Festschrift* en l'honneur de Paul Kahle (J. Schacht). J. Hazzidakis (version Chapouthier et Joly). *Les Villas minoennes de Tylissos* (H. Dragendorff). Paul Deschamps, *Le Crac des Chevaliers* (E. Weigand). W. Eilers, *Die Gesetzesstele Chammurabis* (P. Koschaker : mise au point de la traduction donnée dans *Der Alte Orient*, qui rend le texte compréhensif tout en le maintenant philologiquement exact). [Littmann-Festschrift :] *Orientalistische Studien* (J. Schacht : à l'occasion des 60 ans de l'éminent sémitisant, ses élèves de Bonn et de Tübingen lui ont dédié ce volume, et 138 confrères ont associé leur nom à cet hommage).

Idem, juin 1936. — M. Lampe, *Zur Anwendung einer begriffsgeschichtlichen Methode auf die Formgeschichte des Alten Testaments*. Comptes rendus : E. Cavaignac, *Sabbilatiuma et son temps* (H. G. Güterbock). Carl Watzinger, *Denkmäler Palästinas*, II (J. Hempel). Fr. Gabrieli, *Il Califfato di Hishâm* (W. Björkman).

Idem, juillet 1936. — Th. Gaster, *Notes on Ras Shamra Texts*, II. Comptes rendus : H. Thiersch, *Artemis Ephesia* (M. Schede). R. H. Mc Dowell, *Coins from Seleucia on the Tigris* (W. Kolbe : Séleucie frappait monnaie et l'on connaît 65 types depuis Séleucus Ier jusqu'à Démétrius II, 88 types pour la période parthe et 24 monnaies autonomes. Mc Dowell insiste sur les excellentes relations des autorités parthes avec l'élément grec qui tenait en mains le commerce et la banque). A. Moortgat, *Frühe Bildkunst in Sumer* (E. Douglas Van Buren). G. Contenau, *Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus* (R. Heidenreich). B. Landsberger, *Die Fauna des alten Mesopotamien* (K. Tallqvist). R. S. Lamon, *The Megiddo Water System* et H. G. May, *Material Remains of the Megiddo Cult* (J. Hempel). Paul Humbert, *La relation de Genèse I et du Psaume 104 avec la liturgie du Nouvel An israélite* (L. Rost). Enno Littmann, *Arabische Märchen* (R. Paret).

Idem, août-septembre 1936. P. Thomsen, *Eine Bibliographie der arabischen Mandatländer*. G. A. Wainwright, *Tabol, Tibareni, Tebarani*. Comptes rendus : Hans Jensen, *Die Schrift in Vergangenheit und Gegenwart* (G. v. Selle : l'auteur tient compte des découvertes nouvelles comme l'écriture de Ras Shamra — dont l'origine ne lui paraît pas établie, — celle de Mohenjo Daro — pour laquelle il n'accepte pas l'hypothèse Hevesy). A. Reifenberg, *Portrait coins of the Herodian Kings* (Hugo Willrich). Mallawan et Rose, *Prehistoric Assyria* (W. von Soden). H. H. von der Osten, *Ancient Oriental Seals* (A. Moortgat). J. W. Jack, *The Ras Shamra Tablets* (A. Jirku hésite à accepter que *ḫbt* des tablettes de Ras Shamra désigne les SA-GAZ — hébreux). Fr. Frank et A. Alt, *Aus der 'Araba* (U. Kahrstedt). (G. Dalman, *Arbeit und Sitte in Palaestina* (Kurt Galling). Hilma Granqvist, *Marriage conditions in a Palestinian village* (G. Dalman). P. Touilleux, *L'Apocalypse et les cultes de Domitien et de Cybèle*

(R. Schütz). M. Feghali, *Contes, Légendes, Coutumes populaires du Liban et de Syrie* (J. Schacht). G. Ryckmans, *Les noms propres sud-sémitiques* (E. Littmann). E. E. Herzfeld, *Archaeological History of Iran* (G. von Selle : contient plus que n'indique le titre).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Une nouvelle inscription archaïque découverte à Byblos. — M. Maurice Dunand qui, depuis 1926, dirige avec un plein succès les fouilles de Byblos, a publié dans les *Mémoires de l'Institut français* du Caire, t. LXVI, p. 567-571 (*Mélanges Maspero*, I) un texte de trois lignes, découvert fortuitement, en 1933, au pied de l'acropole de Byblos. Nous en donnons ci-dessous un croquis établi d'après la planche de M. Dunand, qui conclut à un texte où les caractères sont intermédiaires entre l'écriture pseudo-hiéroglyphique qu'il a fait connaître ici même (1) et l'écriture d'Aḥiram.

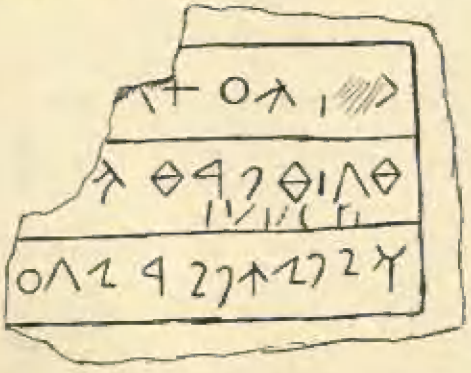

M. H. Grimme vient d'émettre à ce sujet une hypothèse intéressante (2). A son avis, il faut comparer le nouveau texte non aux caractères pseudo-hiéroglyphiques, mais à l'écriture sinaïtique. A l'appui il apporte une transcription du texte en caractères sinaïtiques et même une traduction. Ainsi en supposant que le texte est écrit de droite à gauche, il lit à la ligne 2 : *b Gbl rb k[hnm]*, « dans Byblos, chef des p[rêtres] ». Le seul fait d'obtenir une succession de sept caractères, à valeur plausible, où un même signe revient à trois reprises, constitue un argument impressionnant en faveur de l'hypothèse. Malheureusement, à en juger par la reproduction photographique, M. Grimme omet de tenir compte du trait qui suit le second caractère. Que ce soit un trait séparatif, comme le pense M. Dunand, ou une lettre, il paraît impossible de l'éliminer, et cela écarte la lecture proposée. Quant au rapprochement avec l'écriture sinaïtique, il faudrait posséder un texte plus étendu pour en juger. A vrai dire, cela ne s'impose pas et le rapprochement avec l'inscription d'Aḥiram est plus probable, comme l'a signalé M. Dunand, surtout si l'on admet que certaines lettres pouvaient être retournées, ce qui permettrait de lire, à la ligne 1, *kaph* avant le *'ain* circulaire. — lettres qui apparaissent déjà sous la XIIe dynastie, gravées sur un vase de Byblos (Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 160). Le *kaph* figurerait aussi comme 5e lettre de la troisième ligne. L'*aleph* pourrait être la dernière lettre de la ligne 2. Quant à la lettre répétée trois fois à la ligne 2, ce peut être un *het* comme le propose M. Dunand, à moins qu'on n'y voie une variante du *beth* comme le pense M. Grimme, ou encore un signe numérique.

Quant au rapprochement avec l'écri-

(1) *Syria*, 1930, p. 1-10.

(2) *Ein neuer Inschriftenfund aus Byblos*, dans *Museon*, 1936, p. 85-98.

ture pseudo-hiéroglyphique, le tableau qu'en donne M. Duqand n'est pas décisif. Il n'est pas surprenant que, dans la centaine de caractères du pseudo-hiéroglyphique, on trouve des éléments de comparaison ; le surprenant est qu'on en trouve si peu. Mais le savant archéologue a découvert deux tablettes de bronze à caractères pseudo-hiéroglyphiques (1) et il faut attendre leur publication pour asseoir une opinion.

Il y aurait lieu aussi de comparer les inscriptions peintes de Tell Douweir (2), ne serait-ce que pour constater le foisonnement d'écritures diverses qu'offre, depuis le Sinaï jusqu'à Ras Shamra, le domaine cananéen au IIe millénaire.

R. D.

Encore le dieu Ḥoron. — Nos lecteurs savent par la note de M. Henri Seyrig (3) qu'un texte grec de Délos, du IIe siècle av. J.-C., publié par M. Plassart avait révélé un dieu Aurona que M. Isidore Lévy avait rapproché de Beth-Ḥoron. Plus récemment, M. Pierre Montet découvrit à Tanis, une belle statue de Ramsès II placée sous la protection du dieu Ḥouroun, figuré en faucon, et le savant égyptologue n'hésita pas à y reconnaître un dieu arabo-palestinien en relation également avec Beth-Ḥoron. C'est à ce propos que M. Seyrig rappela le texte de Délos et marqua l'identité des deux divinités.

Le dieu révélé par un texte égyptien n'était attesté jusqu'ici en Palestine que par son toponyme. Mais voici que M. Virolleaud (séance de l'Académie des Inscriptions du 16 octobre 1936) a découvert cette divinité dans un texte de Ras Shamra qui ne laisse aucun doute sur son identité. Voici ce curieux passage :

yšbr Ḥrn Ybn
yšbr Ḥrn r'išk
'Ašrt šm B'l qdqlk

Ḥoron de Yabné brisera,
Ḥoron brisera ta tête !
'Ashtart des cieux de Ba'al (brisera) ton crâne !

Il s'agit d'une malédiction portée par le héros Kerét contre son propre fils qui s'est révolté.

La découverte de M. Virolleaud n'est pas limitée au nom de Ḥoron, mais encore à sa détermination qui confirme le texte de Délos :

Ἡρακλῆ καὶ Αὐρόνᾳ θεοῖς ἐπηκόοις εὐχήν.

Comment, maintenant, envisager les relations entre Ḥoron, Héraclès et Astarté? Le plus probable, à notre avis, est qu'Héraclès représente ici Ba'al, et Ḥoron, étant un dieu fils, est de la classe d'Aliyan, ou d'Eshmoun. Cela n'empêcherait pas Ḥoron d'être le dieu particulier du roi de Sidon, et aussi Astarté que nous retrouvons dans ce rôle et avec la même épithète précisément à Sidon, dans l'inscription d'Eshmounazar.

R. D.

Bronzes hellénistiques en Perse. — Sir Aurel Stein, à qui ses soixante-quatorze ans n'enlèvent ni le goût, ni la possibilité des longues expéditions, a entrepris de novembre 1935 à mai 1936 un quatrième voyage dans l'Iran. Parti de Chiraz, il

(1) Sur la communication qui en a été faite au Congrès des Orientalistes de Rome, voir Albright, *Bull. American Schools of Oriental Research*, décembre 1935, p. 3-5.

(2) Voir A. Parrot, *Syria*, 1935, p. 419 avec notre essai de lecture.

(3) *Syria*, 1935, p. 417 et suiv.

a parcouru d'abord la Perse propre et l'ancienne Susiane, sur les traces d'Alexandre le Grand, puis à travers le Louristan il a gagné Kermanshah, explorant le pays et fouillant occasionnellement les sites archéologiques. Les dates de ses trouvailles s'échelonnent sur une longue suite de siècles depuis le IVe millénaire jusqu'à l'époque sassanide et même musulmane. Nous n'en voulons signaler ici qu'une seule qui intéressera particulièrement les historiens de l'art hellénistique. A Shami près de Malamir, dans le pays des Bakhtiaris, on signala au voyageur anglais la découverte récente d'une statue de bronze de grandeur naturelle et d'autres fragments sculptés, dont une tête d'Aphrodite. Des fouilles revélèrent la présence d'un temple dont la cella avait été saccagée et brûlée. Il fut possible de reconnaître les murs de fondation et de constater l'existence d'un autel et de bases de pierres moulurées qui avaient porté six statues, dont quelques débris purent être recueillis. Elles étaient de bronze et une d'elles de dimensions colossales (1). Leur style est hellénistique et elles remontent probablement à l'époque des Arsacides. Voici des œuvres précieuses qui contribueront à fixer certains caractères de cet art parthe, dont M. Rostovtzeff s'est attaché récemment à montrer l'importance à propos des découvertes de Doura.

F. Cumont.

Amulettes de la collection Newell. — Dans son utile catalogue de la collection Newell, M. von der Osten publie une catégorie de cachets qu'il appelle *North Syrian Seals* (p. 2), et dont il reconnaît le caractère disparate, non sans souligner le fait que la date de ces petits monuments varie entre l'an 1.000 avant J.-C. et le début de notre ère. Un petit prisme de stéatite, à base carrée (n° 543), classé dans cette catégorie (p. 12), montre que certains de ces objets sont encore plus tardifs qu'il n'a paru. On y distingue sur les quatre faces, respectivement : un aigle (?), un serpent, un monstre à corps humain et à tête animale, enfin « three unrecognizable designs ».

En réalité, cet objet n'est pas destiné à produire des empreintes, et ses empreintes ne peuvent que tromper le spectateur : c'est une amulette qu'il faut lire directement. Les trois signes y sont alors intelligibles au premier coup d'œil, ce sont les trois lettres grecques IAΩ, qui suffisent à classer ce petit prisme parmi les talismans que l'on a longtemps nommés gnostiques, et qui ne semblent guère antérieurs au IIIe siècle de notre ère. Le n° 547 de la même collection porte la même inscription.

Les amulettes du type que nous venons de décrire sont extrêmement fréquentes dans le bazar d'Alep et doivent être de fabrication locale.

H. Seyrig.

La diffusion du Maioumas. — Cette fête syrienne, dont le nom dérive non du mois de mai, mais du sémitique *mayim*, *mayemah*, s'est répandu jusqu'en Occident.

A l'occasion d'une restitution du terme *maioumas* dans une inscription grecque de Nicée, M. Louis Robert (*Revue des Études grecques*, 1936, p. 9 et suiv.) ap-

(1) Je voudrais rappeler à ce propos qu'une belle statuette en bronze de style grec conservée au musée de Mariemont provient probablement des environs de Mesched, dans le Khorassan (cf. *Collection Raoul Warocqué*, Catal., N° 34).

porte d'utiles précisions qui rendront plus sûre l'utilisation des sources classiques pour l'étude de ce culte populaire dont l'empereur Julien n'appréciait guère la célébration somptueuse.

British Museum. Département des Antiquités égyptiennes et assyriennes. — Le conservateur, M. Sidney Smith, nous communique la note suivante :

Students are requested to note that the present temporary Students' Room wil be closed as from January 1st, 1937, for an indefinite period, owing to removal.

Notice will be sent of the reopening of the permanent Students' Room.

Bibliographie palestinienne et syrienne. — Nous recevons la lettre suivante que nos lecteurs liront avec intérêt :

Dresden-Blasewitz, Jägnstrasse 29.
Oktober 1936.

Sehr geehrter Herr,

Hierdurch beehre ich mich, Ihnen mitzuteilen, dass mit Unterstützung der Hermann-Guthe-Stiftung und des Deutschen Vereins zur Erforschung Palästinas und durch das freundliche Entgegenkommen der J. C. Hinrichs'schen Buchhandlung in Leipzig der 5. Band meiner *Bibliographie der Palästinaliteratur* (die Veröffentlichungen der Jahre 1925-1934 umfassend) zur Zeit gedruckt wird. Er wird in 4 Lieferungen erscheinen, deren erste (Abteilung I : Allgemeines und II : Geschichte) in Kürze ausgegeben werden soll. Zwei weitere Lieferungen (Schluss der Abteilung II ; III : Archäologie ; IV : Historische Geographie und Topographie) werden im Jahre 1937 erscheinen, die Schlusslieferung (Abteilung V : Geographie ; VI : Das heutige Palästina) im Jahre 1938. Gegenüber dem 4. Bande ist der Umfang wesentlich grösser geworden, da nicht nur die Forschung auf archäologischem und geographischem Gebiete eine gewaltige Ausdehnung erhalten hat, sondern auch die politische Entwicklung von Syrien-Palästina eine in ihrer Menge fast unübersehbare Literatur hervorgerufen hat. Alle diese Veröffentlichungen zu erfassen, war mir nur möglich durch die gütige Unterstützung, die mir Verfasser, Herausgeber von Zeitschriften und Verleger mit der freundlichen Zusendung ihrer Arbeiten, Bücher und Hefte in reichstem Masse bewiesen haben. Von ganzem Herzen danke ich deshalb für diese wertvolle Förderung. Ich darf wohl bitten, mir für die Fortsetzung meiner Arbeit diese gütige Gesinnung auch fernerhin zu bewahren. Sehr dankbar wäre ich, wenn Sie die Güte haben wollten, in Ihrer Zeitschrift etwa nach beigefügter Probe einen Hinweis auf das bevorstehende Erscheinen meiner Palästinaliteratur zu bringen.

In ausgezeichneter Hochachtung
ergebenst,
Professor Dr. theol. et phil. Peter Thomsen.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DIX-SEPTIÈME

I. — Articles.

Pages

Phyllis Ackerman, L'exposition d'art iranien à Léningrad 43

Robert Amy et Henri Seyrig, Recherches dans la nécropole de Palmyre . . . 229

J. Cantineau, Tadmorea (*suite*) 267, 346

Pierre Coupel, Travaux de restauration à Baalbek en 1933 et 1934 321

Paul Deschamps, Le Royaume franc de Jérusalem d'après un ouvrage récent . . 67

P. Dikaios, La Civilisation néolithique de l'île de Chypre 356

René Dussaud, Le Commerce des anciens Phéniciens à la lumière du « poème des dieux gracieux et beaux » 59

— Cultes cananéens aux sources du Jourdain, d'après les textes de Ras Shamra 283

Samuel Flury, Le décor épigraphique des monuments fatimides du Caire. . . 365

André Parrot, Les Fouilles de Mari. Deuxième campagne (hiver 1934-35). . . 1

Frederik Poulsen, Tête de marbre provenant d'Aradus 53

Stefan Przeworski, Notes d'archéologie syrienne et hittite. III. Quelques nouveaux monuments de Marash 32

Arménag Sakisian, Nouveaux documents sur les tapis arméniens 177

Claude F.-A. Schaeffer, Les Fouilles de Ras Shamra-Ugarit. Septième campagne (printemps 1935). Rapport sommaire 105

Henry Seyrig, Antiquités syriennes. 18. Les trouvailles de monnaies péloponésiennes en Syrie 174

— Voir Robert Amy.

Charles Virolleaud, 'Anat et la Génisse. Poème de Ras Shamra (IV AB) . . . 130

— Hymne phénicien au dieu Nikal et aux déesses Kosarot provenant de Ras Shamra 209

— La déesse 'Anat. Poème de Ras Shamra (V AB) (*Premier article*) . . . 335

II. — Comptes rendus.

Annual of the American Schools of Oriental Research, XIV (*M. Meurdrac*) . . . 311

R. D. Barnett, The Nimrud ivories and the art of the Phœnicians (*C. de Mertzenfeld*). 197

A. G. Barrois, Précis d'archéologie biblique 188

Pages.

A. Barthélémy, Dictionnaire arabe-français (*Gaudefroy-Demombynes*) 308
Marcelle Baud, Les Dessins ébauchés de la nécropole thébaine (*M. D. B.*). . . 186
Berytus, II 309
Albert de Boucheman, Matériel de la vie bédouine. 196
British (The) Museum Quarterly, X, 3 313
Bulletin of the American Institute for Persian Art and Archaeology, IV, 1 . . . 96
J. Cantineau, Le dialecte arabe de Palmyre (*Gaudefroy-Demombynes*) 192
— Grammaire du palmyrénien épigraphique (*James G. Février*) 306
Jaroslav Černý, Semites in Egyptian mining expeditions to Sinai 391
V. Gordon Childe, L'Orient préhistorique (*E. Dhorme*) 377
Albert Condamin, Le Livre de Jérémie. 384
G. Contenau et R. Ghirshman, Fouilles du Tépé-Giyan près de Néhavend . . . 206
Neilson C. Debevoise, Parthian Pottery from Seleucia on the Tigris. 90
Robert Harbold Mc Dowell, Stamped and inscribed objects from Seleucia on the Tigris. 89
Otto Eissfeldt, Philister und Phönizier 383
George W. Elderkin, Antioch on-the-Orontes, I. 88
James G. Février, Les origines de la marine phénicienne. 93
Finianos, voir E. Littmann.
Henri Frankfort, Oriental Institute Discoveries in Iraq, 1933-34 (*André Parrot*) . 382
R. Ghirshman, voir G. Contenau.
H. L. Ginsberg, The Ugarit Texts (*Z. Mayani*) 303
Zellig S. Harris, voir J.-A. Montgomery.
E. Herzfeld, Archaeological History of Iran (*G. Contenau*) 304
Albert Kammerer, La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'antiquité, II . 194
Fr. W. König, Aelteste Geschichte der Meder und Perser. 88
René Labat, Le poème babylonien de la création 299
Jean Lassus, Inventaire archéologique de la région au nord-est de Hama, I. . . 300
Enno Littmann, Finianos, Die Abenteuer eines amerikanischen Syrers (*Gaudefroy-Demombynes*) 194
Mélanges de l'Université Saint-Joseph, XVIII 91
Du Mesnil du Buisson, Le site archéologique de Mishrifé-Qatna 83
James A. Montgomery et Zellig S. Harris, The Ras Shamra Mythological Texts. 187
A. Moortgat, Frühe Bildkunst in Sumer (*André Parrot*) 298
A. Moret, Histoire de l'Orient (*G. Contenau*). 380
Orientalistische Literaturzeitung, août 1935-septembre 1936 . . 98, 198, 312, 392
Flinders Petrie, Ancient Gaza, IV (*A. G. Barrois*) 86
Charles Picard, Manuel d'archéologie grecque. La Sculpture, I. 188
Quarterly (The) of the Department of Antiquities in Palestine, V 198
Michael I. Rostovtzeff, Dura and the problem of Parthian Art. 388
Jean Sauvaget, Esquisse d'une histoire de la ville de Damas. 94
D. Schlumberger, A propos de *Caravan Cities* 95

Pages.

E. A. Speiser, Excavations at Tepe Gawra, I 185
E. L. Sukenik, The ancient Synagogue of El-Hammeh. 191
Hermann Thiersch, Artemis Ephesia 191
Charles Virolleaud, La Légende de Keret, roi des Sidoniens. 301

III. — Nouvelles archéologiques.

L'inscription du sarcophage de Batno'am à Byblos, p. 98. — Un nouveau milliaire de Syrie (*R. Cagnat*), p. 99. — Campagne de fouilles au Djebel esh-Shaar en 1934, p. 100. — Le sacrifice *sim*, p. 101. — Nouvelles observations concernant la tablette de Ras Shamra III AB, A, p. 102. — Réaḥ et non rouaḥ, p. 103. — Le Commerce de l'Arabie heureuse (*Fr. Cumont*), p. 103. — L'invasion des Tartares en Syrie d'après un témoin oculaire (*Fr. Cumont*), p. 103. — Monuments chrétiens de Tyr (*H. Seyrig*), p. 104. — Erratum, p. 104.

Iaḫdunlim, roi de Ḫana, p. 200. — Avaris, Pi-Ramsès, Tanis (*Pierre Montet*), p. 200. — A propos de la statuette de Sanousrit-Ankh (*Pierre Montet*), p. 202.

Shârouḥen dans des textes de Ras Shamra (*Paul Humbert*), p. 313. — Dieux sémitiques au Cynthe délien (*Ch. Picard*), p. 315. — Saints et reliquaires d'Apamée, p. 316. — Céramique mycénienne et céramique « philistine », p. 317. — Musique des sphères (*H. Seyrig*), p. 318. — Les dieux arabes Manaf et Théandrios au Maroc, p. 318. — La basilique de la Nativité à Bethléem, p. 319. — Erratum *ad Syria*, 1935, p. 171 (*C. F. A. Schaeffer*), p. 320.

Une nouvelle inscription archaïque découverte à Byblos, p. 393. — Encore le dieu Horon, p. 394. — Bronzes hellénistiques en Perse (*F. Cumont*), p. 395. — Amulettes de la collection Newell (*H. Seyrig*), p. 395. — La diffusion du Maioumas, p. 396. — British Museum, Communication du Département des Antiquités égyptiennes et assyriennes, p. 395. — Bibliographie palestinienne et syrienne (*Peter Thomsen*), p. 396.

Correspondance, Lettre de M. James G. Février 205
— Réponse de M. Henri Seyrig 207

Nécrologie : James Henry Breasted 204
Paul François et André Bianquis, par André Parrot 204
Mme Judith Marquet-Krause 319

Table des matières. 397

Le Gérant : Paul Geuthner.

8038-36. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
New Delhi
LIBRARY

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148, N. DELHI.